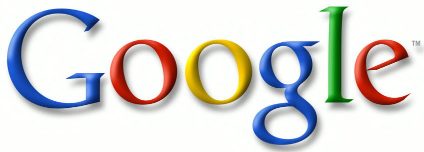
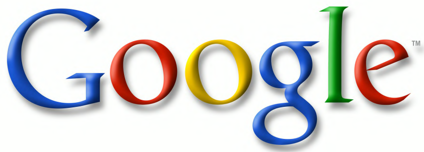





SE TAIRE ET FAIRE

220

HISTOIRE

DE

CHARLES-QUINT

II

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. BELIN-LEPRIEUR FILS, RUE DE LA MONNAIE, 11.

HISTOIRE

DE

CHARLES-QUINT

PRÉCÉDÉE

D'UN TABLEAU DES PROGRÈS DE LA SOCIÉTÉ EN EUROPE

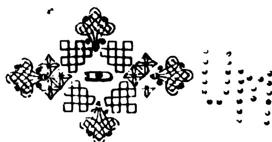
DEPUIS LA DESTRUCTION DE L'EMPIRE ROMAIN JUSQU'AU COMMENCEMENT DU XVI^e SIÈCLE

PAR W.illiam ROBERTSON

TRADUCTION DE J.-B. SUARD

de l'Académie française

TOME SECOND



PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS

1843

HISTOIRE

DE

CHARLES-QUINT.

LIVRE CINQUIÈME.

Les détails de la manière inhumaine dont le pape avait été traité remplirent toute l'Europe d'étonnement et d'horreur. L'audace inouïe d'un empereur chrétien à qui sa dignité même imposait le devoir de protéger et de défendre le saint-siége, et qui, portant des mains violentes sur celui qui représentait Jésus-Christ sur la terre, retenait sa personne sacrée dans une captivité rigoureuse, parut généralement un acte d'impiété qui méritait la vengeance la plus éclatante, et qui sollicitait la prompte réunion de tous les fidèles enfants de l'Église contre le coupable. François et Henri, alarmés des progrès que Charles faisait en Italie, s'étaient déjà étroitement liés avant la prise de Rome; et, pour mettre un frein à l'ambition de l'empereur, ils étaient convenus de tenter une puissante diversion dans les Pays-Bas. Les différents motifs qui les avaient déterminés d'abord n'avaient fait que se fortifier depuis; il s'y joignit encore le dessein de délivrer le pape des mains de l'empereur, acte de politique qui favorisait leurs intérêts en faisant honneur à leur piété. Mais, pour parvenir à leur but, il fallait abandonner les projets qu'ils avaient formés sur les Pays-Bas, et aller porter le théâtre de la guerre dans le sein de l'Italie; car ce n'était que par les opérations les plus vigoureuses qu'ils pouvaient se promettre avec quelque certitude de délivrer Rome et de mettre Clément en liberté. François commençait à comprendre que l'esprit de raffinement qu'il avait porté dans ses vues politiques sur l'Italie l'avait entraîné trop loin, et que pour s'être trop relâché il avait laissé prendre à Charles des avantages qu'il lui eût été facile de lui disputer : il voulut se hâter de réparer, par une activité plus conforme à son caractère, une faute qu'il n'avait pas eu souvent à se reprocher. Henri pensait qu'il était temps

de se joindre au roi de France pour empêcher l'empereur de devenir le maître absolu de l'Italie, et d'acquérir par là une supériorité de puissance qui le mettrait en état de donner ensuite des lois à tous les autres princes de l'Europe. Wolsey, dont François avait eu soin d'entretenir l'amitié par des caresses et des présents, moyens infaillibles de se l'attacher, ne négligea rien de ce qui pouvait animer son maître contre l'empereur. Outre ces considérations publiques, Henri était encore excité par un motif particulier : c'était à peu près vers ce temps qu'il formait le grand projet de son divorce avec Catherine d'Aragon ; il savait qu'il aurait besoin de l'autorité du pape, et il était jaloux d'acquérir des droits à sa reconnaissance en se montrant comme le principal instrument de sa liberté.

Avec ces dispositions de la part des deux rois, la négociation ne fut pas longue. Wolsey avait reçu de son maître des pouvoirs sans bornes. François traita en personne avec lui à Amiens, où le cardinal se rendit et fut reçu avec une magnificence royale. Le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Marie fut l'article fondamental de cette ligue : il fut arrêté que l'Italie serait le théâtre de la guerre; on régla les forces de l'armée qu'on mettrait en campagne et la quantité de troupes et d'argent que fournirait chaque prince; et, si l'empereur n'acceptait pas les propositions qu'on devait lui faire au nom des deux rois, ils s'engageaient à lui déclarer sur-le-champ la guerre et à commencer aussitôt les hostilités. Henri, toujours impétueux dans ses résolutions, entra avec tant de zèle et d'ardeur dans cette nouvelle alliance, que, pour donner à François la plus grande preuve de son amitié et de son estime, il renonça formellement à toutes les prétentions anciennes des rois d'Angleterre sur la couronne de France, prétentions qui avaient fait si longtemps l'orgueil et la ruine de sa nation; et il accepta, par forme d'indemnité, une pension de cinquante mille écus, payable annuellement à lui et à ses successeurs [1].

Cependant le pape, se trouvant hors d'état de satisfaire aux conditions de la capitulation, restait toujours prisonnier sous la garde sévère d'Alarçon. Les Florentins n'eurent pas plutôt

1. Herbert, p. 835, etc. Rym. *Fœder.*, 1, 44, p. 203.

appris le désastre de Rome qu'ils coururent aux armes en tumulte, chassèrent le cardinal de Cortone, qui gouvernait leur ville au nom du pape, mutilèrent les armoiries des Médicis, mirent en pièces les statues de Léon et de Clément, se déclarèrent un état libre, et rétablirent leur ancienne forme de gouvernement populaire. Les Vénitiens, voulant aussi profiter des malheurs du pape leur allié, se saisirent de Ravenne et d'autres places qui appartenaient à l'état ecclésiastique, sous prétexte de les garder en dépôt. Les ducs d'Urbin et de Ferrare prirent de même leur part des dépouilles de cet infortuné pontife, qu'ils croyaient perdu sans ressource [1].

Lannoy, d'un autre côté, cherchait à retirer quelques avantages solides de cet événement imprévu, dont le succès et l'éclat avaient donné tant de supériorité aux armes de son maître. Dans ce dessein, il marche à Rome avec Moncade et le marquis du Guast, à la tête de toutes les troupes qu'ils peuvent rassembler dans le royaume de Naples. L'arrivée de ce renfort fut un surcroît de calamité pour les malheureux habitants de Rome : les nouveaux venus, jaloux du riche butin qu'avaient fait leurs compagnons, imitèrent leur licence, et dévorèrent avec avidité les misérables restes qui avaient échappé à la rapacité des Espagnols et des Allemands.

Il n'y avait point alors en Italie d'armée capable de tenir tête aux impériaux ; et, pour réduire Bologne et les autres villes de l'état ecclésiastique, il ne fallait que se présenter devant leurs murailles. Mais les soldats, accoutumés depuis si longtemps sous Bourbon à secouer toute discipline, et ayant goûté la douceur de vivre à discrétion dans une grande ville, sans presque reconnaître l'autorité d'un maître, étaient devenus si ennemis de la subordination militaire et du service, qu'ils refusèrent de sortir de Rome avant qu'on leur eût payé les arrérages de leur solde ; ce qu'ils savaient bien qu'on ne pouvait pas leur accorder. Ils déclarèrent de plus qu'ils n'obéiraient qu'au prince d'Orange, que l'armée avait choisi pour général. Lannoy, voyant qu'il n'y avait pas de sûreté pour lui à rester plus longtemps au milieu d'une armée insubordonnée qui méprisait sa dignité

1. Guicc., l. 18, p. 453.

et haïssait sa personne, retourna à Naples, où le suivirent bientôt, par les mêmes raisons de prudence, le marquis du Guast et Moncade. Le prince d'Orange, qui n'avait que le titre de général, et qui ne tenait son autorité que de la bonne volonté d'une soldatesque que le succès et la licence avaient rendue insolente, était obligé de respecter leurs fantaisies beaucoup plus qu'elle ne respectait ses ordres. Ainsi l'empereur, loin de recueillir aucun des avantages qu'il pouvait se promettre de la réduction de Rome, eut la mortification de voir l'armée la plus formidable qu'il eût jamais mise sur pied rester dans un état d'inaction dont il fut impossible de la tirer [1].

Le roi de France et les Vénitiens eurent tout le loisir nécessaire pour former de nouveaux projets, et prendre de nouveaux engagements dans la vue de délivrer le pape et défendre les droits de l'Italie. La nouvelle république de Florence eut l'imprudence de se joindre à eux ; et Lautrec, aux talents duquel les Italiens rendaient plus de justice que François fut nommé généralissime de la ligue. Il n'accepta cette mission qu'avec la plus grande répugnance, craignant de s'exposer une seconde fois aux embarras et aux disgràces que pourrait lui attirer la négligence du roi ou la malice de ses favoris. Les meilleures troupes de France marchèrent sous ses ordres ; et le roi d'Angleterre, avant d'avoir encore déclaré la guerre à l'empereur, avança une somme considérable pour subvenir aux frais de l'expédition. Les premières opérations de Lautrec furent conduites avec prudence, avec vigueur et avec succès. Secondé d'André Doria, le plus grand homme de mer de ce siècle, il se rendit maître de Gênes, et rétablit dans cette république la faction des Frégoses et la domination française. Il obligea Alexandrie de se rendre après quelques jours de siége, et soumit tout le pays qui est en deçà du Tesin. Il prit d'assaut Pavie, qui avait si longtemps tenu contre les armes de son maître, et la laissa piller avec toute la cruauté qu'inspirait naturellement aux troupes françaises le souvenir du fatal désastre qu'elles avaient essuyé devant les murs de cette ville. S'il eût continué de tourner ses efforts contre le Milanès, Antoine de Léve, chargé

1. Guicc., l. 18, p. 454.

de le défendre avec un petit corps de troupes qu'il ne conservait et n'entretenait qu'à force d'adresse et d'industrie, eût bientôt été forcé de céder ; mais Lautrec n'osa pas tenter d'achever une conquête qui lui eût fait tant d'honneur, et dont la ligue eût retiré de si grands avantages. François savait que ses alliés étaient bien moins jaloux de le voir étendre ses possessions dans l'Italie que d'affaiblir le pouvoir de l'empereur, et il craignit que, si une fois Sforce venait à être rétabli dans Milan, les alliés ne secondassent que très faiblement l'invasion qu'il se proposait de faire dans le royaume de Naples : Lautrec eut donc ordre de ne pas pousser trop loin ses conquêtes dans la Lombardie. Heureusement les importunités du pape qui le sollicitait d'aller à son secours, et celles des Florentins qui le priaient de les protéger, furent si pressantes qu'elles lui fournirent un prétexte plausible de marcher en avant sans avoir égard aux instances des Vénitiens et de Sforce, qui insistaient pour aller mettre le siége devant Milan [1].

Tandis que Lautrec avançait lentement vers Rome, l'empereur eut le temps de délibérer sur ce qu'il devait faire de la personne du pape, toujours prisonnier au château Saint-Ange. Malgré le voile spécieux de la religion dont Charles s'efforça toujours de couvrir ses démarches, il prouva en plusieurs occasions qu'il était peu touché des considérations religieuses : dans celle-ci, en particulier, il avait souvent marqué le désir de faire transporter le pape en Espagne, afin de satisfaire l'orgueil de son ambition par le spectacle des deux plus illustres personnages de l'Europe successivement prisonniers dans sa cour. Mais la crainte d'offenser encore davantage toutes les puissances de la chrétienté, et de se rendre odieux à ses sujets mêmes, le força de sacrifier la vanité à la prudence [2]. Les progrès des confédérés le mettaient dans la nécessité de rendre promptement la liberté au pape, ou de le faire conduire dans quelque retraite plus sûre que le château Saint-Ange. Parmi les différentes raisons qui lui firent préférer le premier parti, la plus forte était le défaut d'argent, et il en avait un besoin ur-

1. Guicc., l. 18, p. 461. Du Bellay, p. 107, etc. Mauroc., *Hist. Venet.*, l. 3, p. 238.

2. Guicc., liv. 18, p. 457.

gent pour recruter son armée et pour payer les arrérages immenses qu'il lui devait. Il avait assemblé les états de Castille à Valladolid, vers le commencement de l'année, pour leur exposer l'état de ses affaires; il leur représenta la nécessité de faire de grands préparatifs pour résister à tous les ennemis que la jalousie de ses succès allait réunir contre lui, et il demanda dans les termes les plus pressants des subsides considérables. Mais les états refusèrent de charger d'un nouveau fardeau la nation, déjà épuisée par des dons extraordinaires, et persistèrent dans leur refus[1], malgré tous les efforts qu'il fit pour séduire ou pour intimider les membres de l'assemblée. Il ne lui restait donc plus d'autre ressource que d'extorquer de Clément, par forme de rançon, une somme suffisante pour acquitter ce qu'il devait à ses troupes, à qui il eût été fort inutile de proposer de sortir de Rome avant de les avoir payées.

Le pape, de son côté, ne restait pas dans l'inaction, et il intriguait avec assez de bonheur pour hâter sa délivrance. Il vint à bout, par ses flatteries et par les démonstrations d'une confiance sans réserve, de désarmer le ressentiment de Colonne. Il sut intéresser la vanité de ce cardinal, jaloux de montrer à l'Europe qu'après avoir eu le pouvoir d'humilier le pape il avait encore celui de le rétablir dans sa dignité. Il gagna aussi Moron par des distinctions et des promesses : cet homme, par une de ces révolutions bizarres assez ordinaires dans la vie et qui fait bien connaître son caractère, avait repris toute l'autorité et tout le crédit qu'il avait eus sur les impériaux. L'adresse et l'ascendant de Colonne et de Moron aplanirent aisément toutes les difficultés que purent élever les ambassadeurs de l'empereur, et terminèrent bientôt le traité de la délivrance de Clément, à des conditions dures à la vérité, mais aussi modérées qu'il pouvait l'attendre dans la situation où il se trouvait. Il fut obligé d'avancer, argent comptant, une somme de cent mille écus, pour payer l'armée ; de s'engager à en payer autant dans quinze jours, et cent cinquante mille autres au bout de trois mois. On lui fit promettre de ne prendre aucune part à la guerre qui se

1. Sandov., t. I, p. 814.

faisait contre l'empereur, soit en Lombardie, soit dans le royaume de Naples; il accorda à Charles une croisade et le dixième des revenus ecclésiastiques de l'Espagne, et non seulement il donna des otages pour répondre de l'exécution de ces articles, il fut encore obligé, pour plus grande sûreté, de mettre l'empereur en possession de plusieurs villes[1].

Lorsque le pape eut levé la première somme en vendant les dignités et les bénéfices ecclésiastiques, et en employant d'autres expédients aussi peu canoniques, on fixa un jour pour le mettre en liberté. Mais Clément, impatient de se voir libre après les ennuis d'une prison de six mois, et agité par les soupçons et la défiance naturelle aux malheureux, craignait tant que les impériaux n'apportassent de nouveaux obstacles à sa délivrance qu'il se déguisa la nuit précédente en habit de marchand, profita du relâchement qu'Alarçon avait mis dans sa vigilance depuis la conclusion du traité, et s'évada sans être reconnu. Il arriva avant le point du jour, sans suite et avec un seul de ses officiers, à Orvietto, d'où il écrivit aussitôt une lettre de remerciement à Lautrec, comme au principal instrument de sa liberté[2].

Pendant ces négociations, les ambassadeurs de France et d'Angleterre s'étaient rendus en Espagne en conséquence du traité que Wolsey avait conclu avec François. L'empereur, qui ne voulait pas attirer sur lui les forces réunies de ces deux monarques, ne parut pas éloigné de se relâcher en quelque chose de la rigueur du traité de Madrid, sur lequel il s'était jusque-là montré inflexible. Il offrit d'accepter les deux millions d'écus que François avait proposés en équivalent du duché de Bourgogne, et de mettre ses enfants en liberté, à condition qu'il rappellerait son armée d'Italie, et lui rendrait Gênes avec les autres conquêtes qu'il avait faites dans ce pays. A l'égard de Sforce, il persistait toujours à demander qu'on décidât de son sort en nommant des juges pour lui faire son procès. Ces propositions furent adressées à Henri, qui les fit passer au roi de France son allié, qu'elles intéressaient de plus

1. Guicc., l. 18, p. 467, etc.

2. Guicc., l. 18, p. 467, etc. Jov. *Vita Colonn.*, p. 169. Mauroc., *Hist. Venet.*, l. 3, p. 252.

près, pour avoir sa réponse. Si François eût été disposé de bonne foi à conclure la paix, et à mettre de l'uniformité dans sa conduite, il n'aurait pas hésité à accepter sur-le-champ ces propositions qui différaient très peu des offres qu'il avait faites lui-même auparavant [1]. Mais ses vues étaient bien changées. L'alliance de Henri, les progrès de Lautrec en Italie, et la supériorité de son armée sur celle de l'empereur, ne lui permettaient pas de douter du succès de son entreprise sur Naples. Plein de ces hautes espérances, il ne fut pas embarrassé de trouver des prétextes pour refuser ou pour éluder les propositions de l'empereur sous une apparence de pitié pour Sforce, dont les intérêts n'avaient pas paru l'occuper jusqu'alors. Il demanda de nouveau que ce prince infortuné fût entièrement et sans aucune condition rétabli dans la pleine possession de ses états; et, sous prétexte qu'il y aurait de l'imprudence à se reposer absolument sur la bonne foi de l'empereur, François exigeait qu'on lui rendît ses enfants avant que ses troupes quittassent l'Italie et rendissent Gênes. Des demandes si peu raisonnables et l'air de reproche qui les accompagnait irritèrent Charles à un tel point qu'il eut de la peine à retenir son emportement; il se repentit d'avoir montré une modération qui faisait si peu d'effet sur l'esprit de ses ennemis, et déclara qu'il ne se départirait pas du plus petit article des conditions qu'il venait d'offrir. Il est inconcevable que Henri ait voulu prêter son nom à des propositions aussi étranges que celles de François : on était pourtant venu à bout de l'y déterminer, et, sur la déclaration de l'empereur, les ambassadeurs de France et d'Angleterre demandèrent et obtinrent leur audience de congé [2].

Le lendemain, deux hérauts qui avaient accompagné à dessein les ambassadeurs, et qui jusque-là avaient caché leur caractère, parurent à la cour de l'empereur avec les attributs de leur office; et, dès qu'ils furent introduits, ils lui déclarèrent la guerre au nom de leurs maîtres dans toutes les formes accoutumées. Charles les reçut l'un et l'autre avec la

1. *Recueil des trait.*, t. II, p. 249.
2. Rym., l. 14, p. 200. Herbert, p. 85. Guicc., l. 18, p. 471.

dignité qui convenait à son rang; mais il répondit à chacun en particulier avec un ton qui exprimait la différence des sentiments qu'il avait pour les deux souverains. Il accepta le défi du monarque anglais avec une fermeté tempérée de quelques marques d'égard et de respect. Sa réponse au roi de France était pleine de cette amertume d'expression que devait lui inspirer une rivalité personnelle, irritée encore par le souvenir de plusieurs outrages réciproques. Il chargea le héraut français d'avertir son maître qu'il ne le regarderait plus désormais que comme un vil infracteur de la foi publique, étranger aux sentiments d'honneur et de probité qui distinguent un gentilhomme. François, trop fier pour souffrir patiemment une imputation aussi insultante, s'avisa d'un expédient singulier pour soutenir son caractère et venger son honneur. Il renvoya sur-le-champ son héraut avec un cartel en règle, par lequel il donnait à l'empereur un démenti formel, le défiait en combat singulier, le sommait de fixer le temps et le lieu du rendez-vous, et lui donnait le choix des armes. Charles, aussi vif et aussi brave que son rival, accepta le défi sans balancer; mais, après divers messages de part et d'autre pour régler toutes les circonstances du combat, messages toujours accompagnés de reproches mutuels qui dégénérèrent presque en injures, le projet de ce duel, qui convenait en effet beaucoup mieux à des héros de roman qu'aux deux plus grands monarques du siècle, fut entièrement oublié [1].

L'exemple que venaient de donner deux si grands rois attira l'attention générale ; il eut tant d'autorité sur les esprits, qu'il produisit une révolution sensible dans les mœurs de toute l'Europe. J'ai déjà dit que les duels avaient été permis longtemps par les lois de toutes les nations européennes, qu'ils faisaient partie de leur jurisprudence, et qu'ils étaient autorisés par le magistrat en plusieurs occasions, comme le moyen le plus sûr de décider les contestations tant civiles que criminelles. Mais ces combats singuliers étant regardés comme des appels solennels à la justice et à la toute-puissance de l'Être

1. *Recueil des traités*, p. 2, *Mém. de du Bellay*, p. 103, etc. Sandov., *Hist.*, t. I, p. 837.

suprême, la loi ne les autorisait que dans les causes publiques, et fixait des formes juridiques pour y procéder. Les hommes, accoutumés à voir employer cetté méthode de juger par les cours de justice, ne tardèrent pas à l'employer aussi dans leurs querelles particulières et personnelles, et ce second pas ne fut pas éloigné du premier. Dès lors, les duels, qui d'abord ne pouvaient avoir lieu que par l'ordonnance du magistrat civil, s'engagèrent bientôt sans l'intervention de ce magistrat, et s'étendirent à plusieurs cas que la loi n'avait pas marqués. Ce qui venait de se passer entre Charles et François accrédita singulièrement cette pratique. Au premier affront, à la moindre insulte qui touchait l'honneur, un gentilhomme se croyait en droit de tirer l'épée et d'appeler son adversaire en duel pour lui en faire raison. Une pareille opinion, introduite parmi des peuples qui joignaient le courage et la fierté à des mœurs grossières et féroces, chez qui les insultes étaient fréquentes et le ressentiment actif, ne pouvait manquer de produire les effets les plus funestes; le plus beau sang de l'Europe fut versé dans les duels; mille vies utiles furent sacrifiées, et il y eut des temps où ces querelles d'honneur furent plus destructives que les guerres nationales. Tel est d'ailleurs l'empire de la mode que ni la terreur des lois pénales, ni le respect pour la religion, n'ont pu entièrement abolir une coutume inconnue aux anciens et contraire à tous les principes de la droite raison : il faut pourtant avouer aussi que nous devons en partie à cet usage absurde la politesse et la douceur remarquable des mœurs modernes, ces égards attentifs qu'un homme a pour un autre, et qui rendent aujourd'hui le commerce de la société beaucoup plus agréable et plus décent qu'il ne l'a jamais été chez les nations de l'antiquité les mieux civilisées.

Tandis que les deux monarques paraissaient si jaloux de terminer leur querelle par un combat singulier, Lautrec continuait en Italie ses opérations, qui promettaient d'être beaucoup plus décisives. Son armée, qui s'était grossie et qui montait alors à 35,000 hommes, marchait à grandes journées vers Naples. La terreur qu'inspira son approche, jointe aux représentations et aux instances du prince d'Orange, détermina à la fin, mais après beaucoup de résistance, les troupes impé-

nales à sortir de Rome, qu'elles opprimaient depuis dix mois entiers. Mais de cette armée florissante qui était entrée dans cette ville, à peine en restait-il la moitié ; l'autre, détruite par la peste, ou par les maladies qui étaient le fruit d'une longue inaction, de l'intempérance et de la débauche, fut la victime de ses propres crimes [1]. Lautrec fit les plus grands efforts pour attaquer les impériaux dans leur retraite, vers le territoire de Naples : dans ce moment un seul succès aurait terminé la guerre ; mais la prudence de leurs chefs déconcerta toutes les mesures de ce général, et ils arrivèrent enfin à Naples sans beaucoup de perte. Le peuple de ce royaume, qui avait toujours été la proie du plus actif et du plus fort, impatient de secouer le joug espagnol, reçut les Français à bras ouverts partout où ils voulurent se montrer et s'établir : à la réserve de Gaëte et de Naples, à peine resta-t-il aux impériaux quelque place importante. Ils durent la conservation de Gaëte à la force naturelle de ses fortifications, et celle de Naples à la présence de l'armée impériale. Lautrec cependant se présenta sous les murs de Naples ; mais voyant qu'il ne pouvait espérer de réduire par la force une ville défendue par tant de troupes, il fut obligé de la bloquer, méthode plus lente, mais moins dangereuse ; et, après avoir pris les mesures qui lui parurent les plus certaines, il assura avec confiance à son maître que la famine obligerait bientôt les assiégés de capituler. Cette espérance se fortifia encore par le mauvais succès d'une tentative vigoureuse que les ennemis venaient de faire pour se rendre maîtres de la mer. Les galères d'André Doria, commandées par son neveu Philippin, gardaient l'entrée du port. Moncade, qui avait succédé à Lannoy en qualité de vice-roi, arma un nombre de galères supérieur à celles de Doria, et, s'embarquant lui-même avec le marquis du Guast et l'élite des officiers et des soldats espagnols, il attaqua Doria avant la jonction des flottes française et vénitienne. Mais Doria, par sa supériorité dans l'art des manœuvres, triompha aisément et de la valeur et du nombre des Espagnols. Le vice-roi fut tué, et la plus grande partie de sa flotte détruite : plusieurs officiers de distinction ayant été faits

1. Guicc., l. 19, p. 478.

prisonniers, Philippin les fit embarquer sur les galères qu'il avait prises, et les envoya à son oncle, comme des trophées de sa victoire [1].

Malgré cet avantage, qui flattait Lautrec d'un succès prochain, plusieurs circonstances se réunirent pour traverser ses vues et tromper ses espérances. Quoique Clément eût reconnu mille fois qu'il devait à François sa liberté, et qu'il se fût plaint souvent de la manière cruelle dont l'empereur l'avait traité, il ne réglait plus sa conduite sur sa reconnaissance ; et, ce qui est plus extraordinaire, il ne songeait plus à se venger de l'empereur. Ses malheurs passés l'avaient rendu plus circonspect que jamais ; il repassa dans sa mémoire toutes les fautes qu'il avait faites, et ses réflexions ne purent qu'augmenter l'irrésolution naturelle de son caractère. Tandis qu'il amusait François par des promesses, il négociait en secret avec Charles : jaloux de rendre à sa famille l'autorité qu'elle exerçait auparavant à Florence, il sentait qu'il ne pouvait attendre ce service de François, qui avait formé une alliance très étroite avec la nouvelle république : il penchait donc beaucoup plus du côté de son ennemi que du côté de son bienfaiteur, et il ne seconda en rien les opérations de Lautrec. Les Vénitiens, de leur côté, voyaient avec jalousie les progrès de l'armée française : occupés uniquement à reprendre pour eux-mêmes quelques villes maritimes du royaume de Naples, ils ne mirent aucun intérêt à la réduction de Naples, d'où dépendait le succès de la cause commune [2].

Le roi d'Angleterre, de son côté, ne put exécuter le projet qu'il avait formé d'embarrasser l'empereur en l'attaquant dans les Pays-Bas. Il avait trouvé dans ses sujets la plus grande aversion pour une guerre inutile, qui ne tendait qu'à ruiner le commerce de la nation. Afin d'apaiser leurs clameurs et de prévenir une révolte prête à éclater, il fut même forcé de conclure une trêve de huit mois avec la gouvernante des Pays-Bas [3]. François lui-même, par une suite de cette inattention inexcusable qui lui avait déjà été si souvent fatale, négligea de

1. Guicc., l. 19, p. 387. Heuter., l. 10, c. 2, p. 231.
2. Guicc., l. 19, p. 491.
3. Herbert., p. 90. Rymer, t. 14, p. 258.

faire passer à Lautrec les fonds nécessaires [1] pour l'entretien de son armée.

Ces événements imprévus retardaient les progrès des Français et décourageaient à la fois les soldats et le général, lorsque la révolte d'André Doria vint achever de renverser toutes leurs espérances. Ce brave officier, citoyen d'une république, et élevé dès son enfance dans le service maritime, avait conservé l'esprit d'indépendance naturel à un républicain, avec toute la franchise et la simplicité de mœurs qui distinguent les gens de mer. Incapable de se plier à l'esprit d'intrigue et de flatterie, nécessaire pour réussir dans les cours; ayant d'ailleurs le sentiment de tout ce qu'il valait, il disait en toute occasion son avis avec liberté, et faisait sans ménagement ses plaintes et ses remontrances sur ce qui le blessait. Les ministres français, peu accoutumés à ces libertés, résolurent de perdre un homme qui les traitait avec si peu d'égards; et quoique François sentît toute la valeur des services de Doria, et qu'il eût une haute idée de son caractère, les courtisans, en le représentant sans cesse comme un homme hautain, intraitable, plus occupé de son propre agrandissement que des intérêts de la France, vinrent à bout de détruire insensiblement son crédit, et de jeter dans l'esprit du roi des soupçons et de la défiance. Bientôt Doria eut à souffrir beaucoup d'affronts et d'injustices; ses appointements n'étaient pas régulièrement payés; ses avis, même sur les affaires maritimes, furent souvent dédaignés : on prit des mesures pour enlever à son neveu les prisonniers qu'il avait faits dans le combat naval de Naples. Tous ces procédés l'avaient déjà rempli de ressentiment, lorsqu'une nouvelle injure faite à sa patrie acheva de lasser sa patience. Les Français commençaient à fortifier Savone et à nettoyer son port; en y transportant quelques branches de commerce dont Gênes était en possession, ils montrèrent assez que leur intention était de faire de cette ville, qui depuis longtemps était l'objet de la jalousie et de la haine des Génois, la rivale de leur commerce et de leur opulence. Doria, animé d'un zèle patriotique pour l'honneur et pour l'intérêt de son

1. Guicc., l. 18, p. 478.

pays, s'en plaignit avec beaucoup de hauteur, et alla même jusqu'à menacer, si l'on n'abandonnait aussitôt ce projet. Cette démarche hardie, exagérée par la haine des courtisans, et présentée dans le jour le plus odieux, irrita si fort François qu'il donna ordre à Barbésieux, amiral du Levant, de faire voile vers Gênes avec la flotte française, pour arrêter Doria et s'emparer de ses galères. Il eût fallu le plus profond secret pour assurer l'exécution de cet ordre imprudent; mais on prit si peu de soin de le cacher, que Doria en fut instruit de bonne heure, et eut le temps de se retirer avec ses galères dans un lieu sûr. Du Guast, son prisonnier, qui depuis longtemps observait les progrès de son mécontentement et cherchait à l'accroître, qui l'avait souvent sollicité d'entrer au service de l'empereur, en lui promettant les plus grands avantages, n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion. Lorsqu'il vit que le ressentiment et l'indignation de Doria étaient au comble, il profita de ce moment et le détermina à envoyer un de ses officiers à la cour de l'empereur pour faire de sa part des ouvertures et des propositions. La négociation ne fut pas longue : Charles sentit toute l'importance d'une telle acquisition, et consentit à toutes les demandes. Doria renvoya aussitôt à François sa commission et le collier de Saint-Michel; et, arborant le pavillon de l'empereur, il fit voile avec toutes ses galères vers Naples, non pour bloquer le port de cette malheureuse ville, comme il s'y était engagé, mais pour la secourir et la délivrer.

Son arrivée rouvrit la communication de la mer, et ramena l'abondance dans Naples, qui souffrait tous les maux de la disette. Les Français, qui n'étaient plus les maîtres de la mer, ne tardèrent pas à manquer de vivres et se trouvèrent réduits aux plus fâcheuses extrémités. Le prince d'Orange, qui avait succédé au vice-roi dans le commandement de l'armée impériale, se montra, par sa bonne conduite, digne de cet honneur, que sa bonne fortune et la mort de plusieurs généraux lui avaient procuré deux fois. Chéri des troupes, qui se souvenaient des succès qu'ils avaient eus sous son commandement, et qui lui obéissaient avec le plus grand zèle, il ne laissait échapper aucune occasion de harasser l'ennemi, et ne cessait

de le harceler et de l'affaiblir par des alarmes et des sorties continuelles [1]. Pour comble d'infortune, les maladies, si communes dans ce pays pendant les chaleurs de l'été, commencèrent à se répandre parmi les Français. Les prisonniers avaient apporté la peste de Rome à Naples; elle fit tant de ravages dans leur camp qu'il n'y eut bientôt qu'un très petit nombre de soldats et d'officiers qui échappèrent à la contagion. De toute l'armée, il ne restait pas 4,000 hommes en état de faire le service [2], nombre qui suffisait à peine pour défendre le camp, où, bientôt assiégés à leur tour, les Français éprouvèrent tous les maux dont les impériaux venaient d'être délivrés. Lautrec, après avoir lutté longtemps contre tant d'obstacles et de calamités, qui abattaient son âme en même temps que la peste dévorait ses entrailles, mourut en déplorant la négligence de son souverain et l'infidélité de ses alliés, dont tant de braves gens étaient les victimes [3]. Sa mort et la maladie des autres officiers généraux firent tomber le commandement au marquis de Saluces. Cet officier, qui n'avait pas des talents propres à soutenir un si grand fardeau, se retira en désordre à Aversa, traînant après lui des troupes découragées et réduites à un très petit nombre. La ville fut bientôt investie par le prince d'Orange; et Saluces se vit dans la nécessité de consentir à rester prisonnier de guerre, à perdre tout son bagage, et à laisser conduire, sous la garde d'un détachement, ses troupes désarmées et sans drapeaux jusqu'aux frontières de France. Cette honteuse capitulation sauva les malheureux débris de l'armée française; et l'empereur, par sa fermeté et par la bonne conduite de ses généraux, reprit sa supériorité en Italie [4].

La perte de Gênes suivit de près la ruine de l'armée française devant Naples. La première ambition de Doria avait toujours été de délivrer sa patrie de toute domination étrangère : c'était là le principal motif qui l'avait engagé à quitter le service de

1. Jov., *Hist.*, l. 36, p. 31, etc. Sigonii, *Vita Doriæ*, p. 1139. Du Bellay p. 114, etc.

2. Du Bellay, p. 117, etc.

3. P. Heuter., *Rer. Austr.*, l. 10, c. 2, p. 231.

4. Du Bellay, p. 117, etc. Jovii, *Hist.*, l. 25, 26.

France pour passer à celui de l'empereur. Jamais il n'avait eu une occasion plus favorable d'exécuter cette noble entreprise. La ville de Gênes, affligée de la peste, était presque abandonnée de ses habitants; la garnison française était mal payée et réduite à une poignée de soldats, sans qu'on songeât à y faire passer des recrues : les émissaires de Doria virent que ceux des citoyens qui y restaient, également fatigués de la domination française et de la domination espagnole, dont ils avaient alternativement éprouvé la rigueur, étaient prêts à le recevoir comme leur libérateur et à seconder toutes ses mesures. Doria, assuré que tout favorisait son dessein, fit voile le long de la rivière de Gênes : à son approche, les galères françaises se retirèrent, et un petit détachement qu'il mit à terre surprit pendant la nuit une des portes de la ville. Trivulce, gouverneur français, s'enferma dans la citadelle avec sa faible garnison, et Doria prit possession de la ville sans livrer de combat et sans verser de sang. Trivulce, à qui les vivres manquèrent, fut bientôt obligé de capituler; et les Génois, voulant abolir l'odieux monument de leur servitude, coururent en tumulte à la citadelle, et la rasèrent jusqu'aux fondements.

Doria, qui venait de délivrer si heureusement son pays de l'oppression, pouvait sans obstacle s'emparer du pouvoir absolu. La réputation qu'il s'était acquise par ses exploits, le succès de cette dernière entreprise, l'attachement qu'avaient pour lui ses amis, la reconnaissance dont ses compatriotes étaient pénétrés, l'appui de l'empereur, tout conspirait à lui aplanir le chemin de la souveraineté, tout l'invitait à s'en emparer; mais, par une magnanimité dont il est peu d'exemples, il sacrifia toute idée de s'agrandir à la vertueuse satisfaction de rétablir la liberté dans sa patrie; objet le plus noble que l'ambition puisse se proposer. Ayant assemblé le peuple dans la place qui était devant son palais, il déclara que le plaisir qu'il ressentait de voir ses compatriotes libres encore une fois était pour lui la récompense la plus douce de tous ses services; que le titre de citoyen avait pour lui plus de charme que celui de souverain; qu'il ne voulait ni autorité ni prééminence sur ses égaux, et qu'il les laissait entièrement les maîtres de se donner la forme de gouvernement qu'ils jugeraient à propos de choisir. Le peu-

ple l'écoutait en versant des larmes d'admiration et de joie. On choisit douze personnes pour former le plan de la nouvelle république. L'exemple de Doria inspira à ses concitoyens le même enthousiasme de générosité et de vertu : on semblait avoir perdu la mémoire des malheureuses factions qui avaient si longtemps déchiré et ruiné cet état, et l'on prit toutes les précautions que dicta la prudence pour les empêcher de renaître; on établit enfin, avec un applaudissement universel, la forme de gouvernement qui a subsisté à Gênes depuis ce temps-là jusqu'à nos jours presque sans aucune altération. Doria vécut jusqu'à un âge fort avancé, chéri, respecté et honoré de ses compatriotes : jamais sa modération ne se démentit; et, sans s'arroger aucune distinction personnelle, il conserva le plus grand ascendant dans tous les conseils d'une république qui devait son existence à sa générosité. L'autorité dont il jouissait était sans doute plus flatteuse et plus satisfaisante que celle qu'il aurait empruntée du titre de souverain : son empire, fondé sur la reconnaissance, était soutenu par l'amour et le respect qu'inspire la vertu, et non par la crainte qu'excite le pouvoir. Sa mémoire est encore révérée des Génois : dans tous leurs monuments publics, comme dans tous les ouvrages de leurs historiens, son nom paraît toujours décoré des plus honorables des titres, de ceux de PÈRE DE SA PATRIE, de RESTAURATEUR DE SA LIBERTÉ [1].

François, jaloux de rétablir la réputation de ses armes, flétrie par tant de revers, fit de nouveaux efforts dans le Milanès. Mais le comte de Saint-Pol, officier téméraire et sans expérience, à qui il donna le commandement de son armée, n'était pas un émule à opposer à Antoine de Léve, le plus habile des généraux de l'empereur. Celui-ci, profondément instruit dans l'art de la guerre, sut avec une poignée de soldats repousser et rendre inutiles les attaques assez vives, mais mal concertées des Français; et, malgré ses infirmités, qui l'obligeaient à se faire constamment porter dans une litière, il les surpassa toujours dans l'occasion en activité et en prudence. Par une mar-

1. Guicc., l. 19, p. 498. Sigon. *Vita Doriæ*, p. 1146. Jovii, *Hist.*, l. 26, p. 66, etc.

che imprévue, il surprit, battit, prit le comte de Saint-Pol, et détruisit l'armée française dans le Milanès, aussi complétement que le prince d'Orange avait détruit celle qui assiégeait Naples [1].

Malgré la vigueur avec laquelle on continuait la guerre, chaque parti laissait voir le plus grand désir de la paix, et l'on ne cessait de négocier pour y parvenir. Le roi de France, découragé et presque entièrement épuisé par tant d'entreprises malheureuses, n'espérait plus de se procurer par la force de ses armes l'élargissement de ses enfants, et il était réduit à proposer des dédommagements pour l'obtenir. Le pape comptait regagner par un traité ce qu'il avait perdu dans la guerre. Charles, malgré tous ses succès, ne manquait pas non plus de raisons pour souhaiter un accommodement. Soliman, après avoir ravagé la Hongrie, était près de fondre sur l'Autriche avec toutes les forces de l'Orient. La réformation gagnait tous les jours du terrain en Allemagne, et les princes qui la favorisaient avaient formé une confédération qui alarmait l'empereur pour la tranquillité de l'empire. Les Espagnols murmuraient d'une guerre dont ils portaient presque seuls tout le poids ; et la modicité des revenus de Charles ne pouvait suffire à la multiplicité et à l'étendue de ses opérations. Tous les succès qu'il avait eus jusqu'alors, il les devait principalement à son bonheur et à l'habileté de ses généraux, et il ne pouvait pas se flatter que des troupes qui manquaient de tout eussent toujours l'avantage sur des ennemis qui étaient encore en état de renouveler leurs attaques. Cependant toutes les puissances étaient également embarrassées pour cacher ou pour dissimuler leurs véritables sentiments. L'empereur, pour n'être pas soupçonné d'être hors d'état de continuer la guerre, exigeait des conditions dures et d'un ton de conquérant. Le pape, ne voulant pas perdre ses alliés actuels avant d'avoir conclu quelque accommodement avec Charles, continuait de leur faire mille protestations de fidélité, et négociait secrètement avec l'empereur. François, dans la crainte que ses alliés ne le prévinssent et ne

1. Guicc., l. 19, p. 520. P. Heuter., *Rer. Austr.*, l. 10, c. 3, p. 233. Du Bellay, 121.

fissent avec l'empereur leur traité particulier, eut recours à plusieurs artifices peu honorables afin de détourner leur attention des mesures qu'il prenait pour concilier ses différends avec son rival.

Dans cette situation des affaires, tandis que tous les partis désiraient la paix, et n'osaient pourtant se hâter de faire les avances nécessaires pour l'obtenir, deux femmes entreprirent de remplir les vœux de toute l'Europe et de lui procurer ce bien tant désiré. Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie et tante de l'empereur, et Louise, mère de François, convinrent d'une entrevue à Cambrai : s'étant logées dans deux maisons contiguës, auxquelles on ouvrit une communication, elles s'y abouchèrent sans cérémonial ni formalités, et y tinrent seules des conférences journalières où personne n'était admis. Comme elles étaient toutes deux versées dans les affaires, parfaitement instruites des secrets de leurs cours respectives, et qu'elles avaient l'une pour l'autre une confiance sans réserve, elles firent bientôt des progrès rapides vers un accommodement définitif; tous les ambassadeurs des alliés attendirent avec la plus grande inquiétude que ces deux princesses eussent prononcé sur le destin de l'Europe[1].

Mais, quelque diligence qu'elles pussent faire pour accélérer la conclusion d'une paix générale, le pape eut encore le secret et l'adresse de prévenir ses alliés et de conclure à Barcelone son traité particulier. L'empereur, impatient de visiter l'Italie en allant en Allemagne, voulut rétablir la tranquillité dans la première de ces contrées avant de travailler à apaiser les troubles dont la seconde était remplie : il crut donc nécessaire de s'assurer, du moins avec quelque puissance d'Italie, une alliance sur laquelle il pût compter. Celle du pape, qui ne cessait de le solliciter, lui parut préférable à toutes les autres. Charles désirait vivement une occasion de réparer en quelque sorte les insultes qu'il avait faites au caractère sacré du chef de l'Église, et d'effacer le souvenir du passé par quelques services présents : en conséquence, il traita Clément, après toutes ses infortunes, beaucoup plus favorablement que ce pape n'eût pu

1. P. Heuter., *Rer. Aust.*, l. 10, c. 3, p. 133. Du Bellay, 122.

l'attendre d'une longue suite de succès. Entre autres articles, l'empereur s'engagea à lui rendre tous les territoires qui appartenaient à l'état ecclésiastique, à rétablir dans Florence la domination des Médicis, à marier sa fille naturelle à Alexandre, chef de cette famille, à laisser le pape l'arbitre absolu de la destinée de Sforce et de la souveraineté du Milanès. En retour de ces importantes concessions, Clément donna à l'empereur l'investiture du royaume de Naples, sans se réserver d'autre tribut que le présent d'une haquenée blanche, en reconnaissance de sa suzeraineté ; il donna de plus une absolution générale à tous ceux qui avaient eu part à l'assaut et au pillage de Rome ; enfin il permit à Charles et à son frère Ferdinand de lever dans leurs états un quart des revenus ecclésiastiques [1].

La nouvelle de ce traité accéléra les négociations de Cambrai, et détermina Marguerite et Louise à conclure sur-le-champ. Le traité de Madrid servit de base à celui qu'elles firent, et dont l'objet fut d'adoucir la rigueur des conditions du premier. Les articles principaux furent que l'empereur ne demanderait pas, pour le présent, la restitution de la Bourgogne, se réservant cependant de faire valoir dans toute leur force ses droits et ses prétentions à ce duché ; que François payerait 2,000,000 d'écus pour la rançon de ses fils, et qu'avant leur élargissement il rendrait toutes les villes qu'il tenait encore dans le Milanès ; qu'il céderait la souveraineté de la Flandre et de l'Artois ; qu'il renoncerait à toutes ses prétentions sur Naples, Milan, Gênes, et sur toutes les autres villes situées au-delà des Alpes ; qu'aussitôt après le traité il épouserait, comme il en avait déjà été convenu, Éléonore, sœur de l'empereur [2].

Ce fut ainsi que François, par l'excessive impatience qu'il avait de revoir ses enfants en liberté, sacrifia tout ce qui l'avait d'abord porté à prendre les armes et à continuer les hostilités pendant neuf années ; ce qui avait produit une guerre d'une longueur presque inconnue à l'Europe avant que l'établissement des troupes réglées et l'imposition des taxes extraordinaires fussent devenus universels. Par ce traité, l'empereur

1. Guicc., l. 19, p. 522.

2. P. Heuter., *Rer. Austr.*, liv. 10, ch. 3, pag. 231. Sandov., tom. II, p. 28.

devint le seul arbitre du sort de l'Italie; il affranchit ses domaines des Pays-Bas d'une marque honteuse de servitude; et, après avoir vaincu son rival les armes à la main, il lui imposa en maître les conditions de la paix. La guerre devait naturellement finir ainsi, à en juger par la conduite différente que les deux rois avaient tenue dans leurs opérations. Charles, par caractère autant que par la nécessité de sa situation, combinait tous ses plans avec la plus grande prudence, et les suivait avec fermeté : toujours attentif à observer les circonstances et les événements, il ne laissait échapper aucune des occasions qui pouvaient lui procurer quelque avantage. François, plus entreprenant que constant dans ses projets, s'engageait avec ardeur dans de grandes entreprises, et se refroidissait dans l'exécution : distrait par ses plaisirs, ou trompé par ses courtisans, il perdait souvent les occasions les plus favorables. Les qualités opposées des généraux qu'employèrent les deux rois n'influèrent pas moins sur les succès de la guerre que la différence du caractère de leurs maîtres. On vit toujours dans les généraux de l'empereur la valeur tempérée par la prudence; un esprit fertile en ressources et éclairé par l'expérience; une grande sagacité à pénétrer les vues de l'ennemi; une grande habileté à conduire leurs propres desseins; tous les talents enfin qui forment les grands capitaines et qui assurent la victoire. Les généraux français manquaient de toutes ces qualités, et avaient la plupart les défauts contraires : si l'on excepte Lautrec, qui fut toujours malheureux, il n'y en eut pas un seul qui pût se vanter d'égaler le mérite de Pescaire, de Léve, de du Guast, du prince d'Orange, et des autres chefs que Charles opposa aux Français. Bourbon, Moron, et Doria, qui, par leurs grands talents et par leur conduite, eussent pu balancer la supériorité que les impériaux avaient acquise, furent perdus pour la France par la négligence du roi, ou par la méchanceté et l'injustice de ses courtisans; et l'on a dû remarquer que les plus grands coups qui furent portés à la France pendant toute la durée de la guerre furent dirigés par le ressentiment et le désespoir de ces trois hommes, qui s'étaient vus forcés d'abandonner son service.

Les rigoureuses conditions que François fut obligé de subir,

ne furent pas ce qu'il y eut de plus mortifiant pour lui dans le traité de Cambrai. Il perdit encore sa réputation et la confiance de toute l'Europe, en sacrifiant ses alliés à son rival. Comme il ne voulait pas entrer dans tous les détails nécessaires pour concilier leurs intérêts, et qu'il craignait peut-être d'être obligé d'acheter par de plus grands sacrifices de sa part ce qu'il aurait réclamé pour eux, il les abandonna tous également, et laissa, sans aucune stipulation, à la merci de l'empereur les Vénitiens, les Florentins, le duc de Ferrare, et quelques barons napolitains qui s'étaient joints à son armée. Aussi se récrièrent-ils contre la lâcheté et la perfidie de ce procédé ; et François en était si confus lui-même, que, ne pouvant se résoudre à entendre de la bouche de leurs ambassadeurs les justes reproches qu'il méritait, il laissa passer quelque temps sans vouloir leur donner audience. Charles au contraire avait eu la plus grande attention à ménager les intérêts de tous ceux qui s'étaient attachés à son parti : il avait assuré jusqu'aux droits de quelques-uns de ses sujets flamands qui avaient des biens ou des prétentions en France ; il avait fait insérer un article qui obligeait François à réhabiliter la famille et la mémoire du connétable de Bourbon, et à rendre à ses héritiers les terres qui avaient été confisquées ; par un autre article il avait stipulé une indemnité pour les gentilshommes français qui avaient suivi Bourbon dans son exil[1]. Cette conduite, louable en elle-même, et que le contraste de celle de François relevait d'une manière encore plus frappante, procura à Charles autant d'estime que le succès de ses armes lui avait acquis de gloire.

François ne traita pas le roi d'Angleterre avec la même indifférence que ses autres alliés. Il ne faisait pas un seul pas dans la négociation de Cambrai sans lui en faire part, et heureusement pour lui Henri se trouvait alors dans une situation où il n'avait plus d'autre parti à prendre que d'approuver sans réserve toutes les démarches du roi de France, et d'y concourir avec lui. Le roi d'Angleterre sollicitait depuis quelque temps le pape pour obtenir la permission de répudier sa femme, Catherine d'Aragon. Plusieurs motifs lui faisaient désirer ce divorce :

1. Guicc., l. 19, p. 525. P. Heuter., *Rer. Austr.*, l. 10, c. 4, p. 235.

d'abord Catherine était la veuve de son frère, et, comme il y avait certains temps de l'année où les idées religieuses faisaient une plus vive impression sur son esprit, il avait des scrupules sur la légitimité de son mariage; déjà depuis longtemps il n'aimait plus la reine, qui était beaucoup plus âgée que lui, et qui avait perdu tous les agréments de sa jeunesse; il avait d'ailleurs un désir extrême d'avoir des enfants mâles. Wolsey, qui ne cherchait qu'à fortifier la mésintelligence de son maître avec l'empereur, neveu de Catherine, employait tout son art pour nourrir les scrupules de Henri et l'encourager dans le projet de son divorce. Enfin un dernier motif, peut-être plus puissant que tous les autres ensemble, était la passion violente que Henri avait conçue pour la célèbre Anne de Boulen, jeune dame d'une grande beauté et d'un mérite plus éclatant encore. Ce prince, voyant qu'il ne pouvait obtenir ses faveurs qu'en lui donnant sa main, se détermina à l'élever au trône. Les papes avaient souvent usé de leur autorité pour permettre des divorces sur des raisons moins spécieuses que celles que Henri alléguait en sa faveur. Lorsque la première proposition en fut faite à Clément, il était dans la prison du château Saint-Ange; et, comme il n'espérait alors sa liberté que du roi d'Angleterre ou du roi de France, ses alliés, il témoigna la plus grande inclination à favoriser le divorce du premier : mais, dès qu'il se vit libre, il laissa voir des sentiments tout opposés. Charles, qui épousait le parti de sa tante avec un zèle animé par le ressentiment, intimida le pontife par des menaces qui alarmèrent vivement son âme craintive, et le flatta d'un autre côté par les promesses qu'il lui fit à l'avantage de sa famille; promesses qu'il réalisa en effet quelque temps après. Ces considérations firent oublier à Clément toutes les obligations qu'il avait à Henri; son zèle pour les intérêts de l'empereur alla jusqu'à compromettre l'intérêt de la religion romaine en s'exposant à détacher pour jamais l'Angleterre de la dépendance du saint-siége. Après avoir amusé Henri pendant deux années entières par toutes les subtilités et toutes les chicanes que la cour de Rome sait employer avec tant d'adresse pour prolonger ou faire échouer une affaire; après avoir déployé toutes les ressources de sa politique équivoque et artificieuse, dont les historiens an-

glais qui ont traité ce sujet ont eu bien de la peine à suivre et à démêler les détours, il finit par retirer les pouvoirs donnés aux juges qu'il avait commis pour juger cette question; il évoqua la cause à Rome, et ne laissa plus au roi d'autre espérance d'obtenir un divorce que de la décision du pape lui-même. Comme Clément était étroitement lié avec l'empereur, qui avait acheté son amitié par des sacrifices sans bornes, Henri désespéra d'obtenir un autre jugement que celui que l'empereur prononcerait par la bouche du pape. Cependant l'intérêt de son honneur et celui de ses passions ne lui permettaient pas de renoncer à son projet : il résolut d'employer d'autres voies pour réussir à quelque prix que ce fût. Il avait donc besoin, pour balancer le pouvoir de l'empereur, de s'assurer l'amitié de François : dans cette vue, loin de lui adresser aucun reproche sur ce qu'il avait abandonné ses alliés dans le traité de Cambrai, il lui fit présent d'une somme considérable, qu'il lui offrit comme une contribution fraternelle pour payer la rançon de ses enfants[1].

Cependant l'empereur aborda en Italie suivi d'un cortége nombreux de noblesse espagnole et d'un corps considérable de troupes; il avait laissé le gouvernement de l'Espagne pendant le temps de son absence à l'impératrice Isabelle. Le long séjour qu'il avait fait dans le royaume l'avait mis à portée de connaître à fond le caractère des Espagnols, et il avait appris à les gouverner par des maximes assorties à leur génie. Il sut même en quelques occasions prendre des manières populaires, qui flattaient singulièrement la nation. Quelques jours avant de s'embarquer pour l'Italie, il donna un exemple frappant des soins qu'il prenait de lui plaire. Il allait faire son entrée publique dans la ville de Barcelone, et les habitants étaient embarrassés de savoir s'ils le recevraient sous le titre d'empereur ou sous celui de comte de Barcelone. Charles donna sur-le-champ la préférence au dernier, déclarant qu'il se trouvait plus honoré de ce titre ancien que de la couronne impériale. Enchantés de cette préférence qui les flattait infiniment, les habitants le reçurent avec des acclamations de joie, et les états de

1. Herbert. Du Bellay, p. 122.

la province prêtèrent serment d'obéissance à son fils Philippe, en qualité d'héritier du comté de Barcelone. Tous les royaumes d'Espagne avaient déjà prêté le même serment avec la même satisfaction.

L'empereur se montra en Italie avec toute la pompe et tout l'appareil d'un conquérant; les ambassadeurs de tous les princes et de tous les états de ce pays suivaient sa cour et attendaient leur sort de sa décision. A Gênes, où il débarqua d'abord, il fut reçu avec les transports que devait inspirer le protecteur de la liberté. Après avoir honoré Doria de plusieurs marques de distinction et gratifié la république de nouveaux priviléges, il s'avança vers Bologne, lieu fixé pour son entrevue avec le pape. Dans son entrée publique en cette ville, il affecta de joindre toute la magnificence et la majesté d'un empereur à l'humilité d'un enfant soumis de l'Église; et, à la tête de 20,000 soldats qui le mettaient en état de donner des lois à toute l'Italie, il baisa, à genoux, les pieds de ce même pape qui, quelques mois auparavant, était son prisonnier [1]. Les Italiens, qui avaient tout souffert de la licence et de la férocité de ses troupes, s'étaient accoutumés à se former, dans leur imagination, un portrait de l'empereur assez ressemblant à l'idée qu'ils avaient des souverains barbares des Goths ou des Huns, qui n'avaient pas fait plus de mal que lui à leur pays. Ils furent très surpris de voir un prince aimable et plein de grâce, affable et prévenant dans ses manières, régulier dans sa conduite et dans ses mœurs, et donnant l'exemple d'une attention scrupuleuse à remplir tous les devoirs de la religion [2]. Ils furent encore plus étonnés quand ils le virent concilier les intérêts de tous les princes et de tous les états qui dépendaient alors entièrement de lui avec une modération et une équité à laquelle ils étaient bien loin de s'attendre.

Lorsque Charles partit d'Espagne, il ne songeait guère à donner des preuves si extraordinaires de désintéressement. Il paraît même qu'il était décidé à tirer le plus d'avantages qu'il pourrait de la supériorité qu'il avait acquise en Italie; mais, différentes

1. Sandov., t. II, p. 50. Ferrer., t. 9, p. 116.
2. Sandov., t. II, p. 50. 53, etc.

circonstances lui firent sentir la nécessité de changer de plan. Les progrès du sultan qui, de la Hongrie, avait pénétré dans l'Autriche et mis le siége devant Vienne avec une armée de 150,000 hommes, le pressaient de rassembler toutes ses forces pour résister à ce torrent. Quoique la valeur des Allemands, la conduite prudente de Ferdinand, et la trahison du visir eussent bientôt obligé Soliman d'abandonner son entreprise avec autant de dommage pour sa réputation que pour ses affaires, la présence de l'empereur n'en était pas moins nécessaire[1] en Allemagne pour y arrêter le cours et les progrès sensibles des troubles qu'avaient excités les disputes de religion. Les Florentins, loin de consentir au rétablissement des Médicis, article auquel l'empereur s'était engagé par le traité de Barcelone, se préparaient à défendre leur liberté par la voie des armes. Les grands préparatifs qu'il avait faits pour son voyage l'avaient engagé dans des dépenses extraordinaires; et, dans cette occasion comme dans plusieurs autres, la multiplicité de ses affaires et l'extrême médiocrité de ses revenus l'obligeaient à resserrer les plans trop vastes de son ambition et à sacrifier des avantages certains et présents pour prévenir des dangers plus éloignés, mais inévitables. Tous ces motifs réunis firent sentir à Charles la nécessité de prendre un air de modération et de désintéressement: et il joua son rôle avec beaucoup de naturel. Il permit à Sforce de venir le voir à sa cour; et, au pardon de toutes les offenses qu'il en avait reçues, il joignit l'investiture du duché de Milan, et lui donna encore en mariage la fille du roi de Danemarck, sa nièce. Il consentit à ce que le duc de Ferrare prît possession de tous ses domaines, et termina tous les différends qui restaient à vider entre ce duc et le pape avec une impartialité qui ne plut pas beaucoup au dernier. Il en vint aussi à un accommodement définitif avec les Vénitiens, sous la condition assez juste qu'ils lui rendraient tout ce qu'ils avaient usurpé pendant la dernière guerre, soit dans le royaume de Naples, soit dans le territoire du pape. En dédommagement de tant de concessions, il exigea des sommes considérables de chacune des puissances avec lesquelles il traita. Ces sommes

1. Sleidan, p. 121. Guicc., l. 20, p. 550.

lui furent payées sans délai, et lui fournirent le moyen de continuer son voyage en Allemagne avec la magnificence qui convenait à son rang[1].

Tous ces traités qui rendaient la paix et la tranquillité à l'Italie, après une guerre si longue dont le poids s'était particulièrement fait sentir à ce pays, furent publiés à Bologne avec la plus grande solennité, le premier jour de l'année 1530, au milieu des acclamations unanimes des peuples. On combla d'éloges l'empereur, et l'on fit honneur à sa modération et à sa générosité de l'avantage de jouir enfin de la paix qu'on désirait depuis si longtemps. Les Florentins furent les seuls qui ne partagèrent point la joie universelle : animés d'un zèle pour leur liberté, plus noble que prudent, ils prirent la résolution de s'opposer au rétablissement des Médicis. L'armée impériale était entrée dans leur territoire, et formait le siége de leur capitale : abandonnés de tous leurs alliés et sans espoir d'aucun secours, ils se défendirent plusieurs mois avec une valeur opiniâtre et digne d'un meilleur succès; et, lorsqu'ils se rendirent, ils obtinrent encore une capitulation qui leur laissait l'espérance de sauver quelques restes de leur liberté. Mais l'empereur, ne songeant qu'à favoriser le pape, trompa leur attente, abolit l'ancienne forme de leur gouvernement, et remit dans les mains d'Alexandre de Médicis le même pouvoir absolu que sa famille avait jusqu'alors exercé dans cet état.

Philibert de Châlons, prince d'Orange, général de l'empereur, fut tué pendant le siége : ses biens et ses titres passèrent à sa sœur Claude de Châlons, mariée à René, comte de Nassau, et qui par ses enfants transmit le titre de prince d'Orange à cette famille, qui l'a rendu depuis si illustre[2].

Après la publication de la paix à Bologne et la cérémonie du couronnement de Charles, comme roi de Lombardie et empereur des Romains, cérémonie que le pape fit avec les formalités accoutumées, ce prince, que rien ne retenait plus en Italie[3], se

1. Sandov., t. II, p. 53, etc.

2. Guicc., liv. 20, p. 341, etc. P. Heuter., *Rer. Aust.*, liv. 11, ch. 4, p. 235.

3. H. Cornel. Agrippa, *De Duplici Coronatione Car. V.* ap. Scard., l. 11, p. 266.

disposa à prendre le chemin de l'Allemagne. Sa présence y devenait de jour en jour plus nécessaire : les catholiques et les partisans des nouvelles opinions le pressaient de s'y rendre avec une égale importunité. L'absence de l'empereur, ses contestations avec le pape, les soins qu'exigeait la guerre avec la France, avaient donné aux réformateurs un long intervalle de tranquillité pendant lequel leurs doctrines avaient fait des progrès sensibles. La plupart des princes qui avaient embrassé les opinions de Luther ne s'étaient pas contentés d'établir dans leurs territoires la nouvelle forme de culte, ils avaient encore entièrement aboli les rits de l'Église romaine. Plusieurs des villes libres avaient suivi leur exemple : la moitié du corps germanique avait presque entièrement abandonné le saint-siége, et, dans les pays mêmes qui n'avaient pas encore secoué le joug du pape, sa puissance était considérablement affaiblie par l'exemple des états voisins, ou par les progrès cachés de la nouvelle doctrine qui en minait sourdement les fondements. Quelque satisfaction que l'empereur eût pu ressentir des événements qui tendaient à mortifier ou à embarrasser le pape, dans le temps de sa rupture déclarée avec le saint-siége, il ne pouvait se dissimuler alors que les troubles dont la religion avait rempli l'Allemagne pouvaient à la fin devenir très funestes à l'autorité impériale. La faiblesse de ses prédécesseurs avait encouragé les grands vassaux de l'empire à étendre leur pouvoir aux dépens des droits et des prérogatives du souverain ; de sorte que, dans tout le cours d'une guerre qui demandait les plus grands efforts, Charles n'avait tiré presque aucun secours effectif de l'Allemagne, et n'avait guère trouvé d'autres avantages dans sa dignité d'empereur que des titres fastueux et vains, et des prétentions surannées. Il sentit vivement que, s'il ne recouvrait une partie des prérogatives que ses prédécesseurs avaient laissé perdre, et s'il n'avait que le titre de chef de l'empire sans en avoir l'autorité, cette grande dignité l'embarrasserait plus dans ses projets ambitieux qu'elle ne les favoriserait. Pour parvenir à cet objet, rien ne lui parut plus essentiel que d'étouffer promptement des opinions qui pouvaient former entre les princes de l'empire une ligue redoutable, dont les liens seraient plus forts et plus sacrés que tous ceux de la

chose publique. Rien aussi ne lui parut plus propre à le conduire au but qu'il se proposait que de faire servir à l'agrandissement de son autorité civile un zèle constant pour la religion établie, dont il était le protecteur naturel.

Dans cette idée, dès qu'il avait vu jour à traiter d'un accommodement avec le pape, il avait convoqué à Spire une diète de l'empire, dont l'objet fut de délibérer sur l'état actuel de la religion. Le décret de la diète, qui s'y était tenue en 1526, établissait à peu près la tolérance des opinions de Luther, et avait par là choqué le reste de la chrétienté. Il fallait pourtant beaucoup d'art et une conduite bien délicate pour procéder à une décision plus rigoureuse contre les novateurs. Les esprits, qui avaient été tenus dans une agitation perpétuelle par une dispute qui durait depuis douze années sans interruption, et sans qu'aucun des deux partis se fût refroidi, se trouvaient alors portés au plus haut degré de fermentation. On était accoutumé aux innovations, et on avait vu les entreprises les plus hardies couronnées par le succès. En abolissant l'ancien culte, les peuples y avaient substitué des formes de culte nouveau, et leur haine pour le culte qu'ils avaient abandonné se fortifiait encore par leur attachement pour celui qu'ils avaient adopté. Luther, qui n'était pas d'un caractère à se rebuter par la longueur ou l'opiniâtreté de la résistance, ou à s'endormir sur ses succès, continuait ses attaques avec la même vigueur qu'il avait montrée dès le commencement. Ses disciples, dont plusieurs avaient autant de zèle, et quelques-uns même plus de lumières que leur maître, n'étaient pas moins en état de soutenir la querelle avec courage et avec habileté. Plusieurs laïques, quelques princes même, en vivant au milieu de ces disputes éternelles, s'étaient accoutumés à discuter les arguments des deux partis, qui s'en rapportaient tour à tour à leur décision ; ils s'instruisirent à fond de toutes les questions qui étaient agitées, et se mirent en état de les traiter eux-mêmes et de manier avec succès les armes scolastiques employées dans ces guerres de théologie. Il était évident que dans ces circonstances une décision trop rigoureuse de la diète aurait sur-le-champ produit une confusion générale, et aurait pu allumer une guerre de religion en Allemagne. Dans cette crainte, tout

ce que l'archiduc et les autres députés de l'empereur demandèrent à la diète fut donc d'enjoindre aux états de l'empire, qui avaient jusqu'alors obéi au décret de la diète de Worms lancé contre Luther en 1524, de continuer à s'y conformer, de défendre aux autres états de faire à l'avenir aucune innovation dans la religion, et surtout d'abolir la messe, avant la convocation d'un concile général. Après bien des débats, ce décret passa à la pluralité des voix [1].

L'électeur de Saxe, le marquis de Brandebourg, le landgrave de Hesse, les ducs de Lunebourg, le prince d'Anhalt, avec les députés des quatorze villes [2] libres ou impériales, firent contre ce décret une protestation solennelle en le déclarant injuste et impie. De là vient le nom de protestants, nom qui a été mieux connu et plus honorable lorsqu'il a été donné indistinctement à toutes les sectes qui se sont séparées de l'Église de Rome. Les protestants n'en restèrent pas là ; ils envoyèrent des ambassadeurs en Italie pour adresser leurs plaintes à l'empereur, qui les reçut de la manière la plus propre à les décourager [3]. Charles, alors étroitement lié avec le pape, ne songeait qu'à l'attacher inviolablement à ses intérêts. Pendant le long séjour qu'ils firent tous les deux à Bologne, ils eurent ensemble plusieurs conférences sur les moyens les plus efficaces d'extirper les hérésies qui avaient germé en Allemagne. On sait que les papes ont constamment redouté et éloigné, autant qu'il était en eux, la convocation des conciles généraux : le timide Clément, qui les redoutait encore plus qu'aucun autre pape, ne pouvait sans frémir écouter la proposition d'en assembler un. Il n'est point de raisons qu'il n'employât pour détourner l'empereur de ce projet. Il lui peignit les conciles généraux comme des assemblées de factieux, intraitables, remplis de présomption, redoutables, par leur union, à l'autorité des princes, et trop lents dans leurs opérations pour remédier aux maux qui deman-

1. Sleid., *Hist.*, p. 117.

2. Ces quatorze villes étaient Strasbourg, Nuremberg, Ulm, Constance, Reutlingen, Windsheim, Meinungen, Landau, Kempten, Hailbron, Isne, Weissembourg, Nordlingen et Saint-Gal.

3. Sleid., *Hist.*, p. 119. Fra-Paolo, *Hist.*, p. 45. Seckend., liv. 2, p. 127.

daient un prompt secours. L'expérience, leur disait-il, nous a appris à tous deux que la tolérance et la douceur, loin d'adoucir l'esprit des novateurs, n'a fait que les enhardir : il en concluait qu'il fallait recourir aux voies de rigueur qu'exigeait le danger pressant de la religion ; qu'il fallait faire exécuter la sentence d'excommunication lancée par Léon X et le décret de la diète de Worms, et que c'était à l'empereur à employer toute sa puissance pour réduire les rebelles, qui ne respectaient plus ni l'autorité ecclésiastique ni l'autorité civile. Charles, qui avait d'autres vues que le pape, et qui voyait de plus en plus combien le mal était profondément enraciné, songeait au contraire à ramener les protestants par des moyens moins violents, et regardait la convocation du concile comme un expédient propre à conduire à ce but. Il promit cependant au pape que, si les voies de douceur étaient sans effet, il déploierait toute la vigueur de son autorité pour réduire ces ennemis obstinés de la foi catholique [1].

Tels furent les sentiments dans lesquels l'empereur partit d'Italie pour l'Allemagne, ayant déjà désigné Augsbourg pour y tenir la diète de l'empire. Dans sa route, il fut à portée d'observer quelles étaient les dispositions des Allemands sur les points contestés. Il trouva partout les esprits si aigris et si échauffés, qu'il resta convaincu qu'il ne fallait parler de rigueur et d'autorité qu'après avoir tenté tous les autres moyens, et lorsque le mal serait désespéré. Il fit son entrée publique dans Augsbourg avec une pompe extraordinaire, et y trouva une diète assemblée qui, par la dignité et le nombre de ses membres, répondait à l'importance des affaires qu'on devait y traiter, et qui était faite pour ajouter de l'éclat à l'entrée d'un empereur, revenant, après une longue absence, comblé de bonheur et de gloire. On eût dit que sa présence avait communiqué à tous les partis un esprit tout nouveau de modération et d'inclination à la paix. L'électeur de Saxe ne voulut pas permettre à Luther de l'accompagner à la diète, dans la crainte d'offenser l'empereur en exposant à ses yeux un homme excommunié

1. Fra-Paolo, p. 47, l. 2, p. 142. *Hist. de la Confess. d'Augsbourg*, par D. Chytreuse, in-4°, Anvers, 1572, p. 6.

par le pape et l'auteur des dissensions qui occasionnaient alors tant de troubles. Tous les princes protestants, à la prière de l'empereur, défendirent aux théologiens qui les accompagnaient de prêcher en public tant qu'ils résideraient à Augsbourg. Par les mêmes raisons, ils choisirent Mélancthon, celui des réformateurs qui, avec le plus de science, avait aussi le caractère le plus doux et le plus pacifique, pour dresser leur confession de foi dans les termes les moins choquants pour les catholiques romains, sans pourtant trahir l'intérêt de la vérité. Mélancthon, qui n'avait jamais trempé sa plume dans le fiel théologique, et qui sortait rarement des bornes de la politesse, même dans ses écrits purement polémiques, se chargea d'une commission qui convenait si bien à son caractère, et s'en acquitta avec un succès digne de sa modération. Le symbole qu'il composa, connu sous le nom de Confession d'Augsbourg, nom qu'il prit du lieu même où on le présenta, fut lu publiquement devant la diète. Des théologiens catholiques furent nommés pour l'examiner ; ils proposèrent leurs critiques : la dispute s'engagea entre eux et Mélancthon, soutenu de plusieurs de ses partisans ; mais, quoiqu'il consentît à adoucir quelques articles et à se relâcher sur d'autres, et qu'il prît soin de donner à tous le sens le moins choquant pour ses adversaires, quoique l'empereur lui-même fît tout son possible pour rapprocher les deux partis, il se trouvait déjà tant de marques de séparation établies, tant de barrières insurmontables élevées entre les deux Églises, qu'on désespéra dès lors de pouvoir jamais modérer et réunir les esprits [1].

Charles, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur les théologiens, s'adressa aux princes qui les protégeaient ; mais, quelque désir que ceux-ci eussent de proposer quelque terme de conciliation, et quelle que fût d'ailleurs leur inclination à obliger l'empereur, il ne les trouva pas plus disposés que les théologiens à renoncer à leurs opinions. Dans ce temps-là, le zèle pour la religion agitait les esprits à un degré que peuvent à peine concevoir ceux qui vivent dans notre siècle : les passions

1. Seckend., l. 2, p. 159, etc. Abr. Sculteti, *Annales evangelici*, ap. Herm., Vonder Hardt., *Hist. litt. reform.*, Leips., 1717, fol., p. 159.

qu'excitaient la découverte de la vérité et le premier sentiment de la liberté ont aujourd'hui presque entièrement perdu leur énergie. Le zèle était alors si puissant qu'il l'emportait même sur l'attachement aux intérêts politiques, qui est d'ordinaire le mobile prédominant des démarches des princes. L'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse et les autres chefs des protestants, quoique sollicités chacun en particulier par l'empereur, et tentés par l'espérance et la promesse des avantages politiques qu'ils étaient le plus jaloux d'obtenir, refusèrent tous, avec un courage digne d'être imité, d'abandonner pour aucune acquisition terrestre ce qu'ils croyaient être la cause de Dieu [1].

Les moyens qu'on employa pour gagner ou pour désunir le parti protestant n'ayant eu aucun succès, il ne restait plus à l'empereur d'autre ressource que d'exercer son pouvoir pour défendre par quelque acte de vigueur la doctrine et l'autorité de l'Église établie. Campége, nonce du pape, n'avait cessé de représenter à l'empereur que la sévérité était la seule manière de traiter avec des hérétiques si obstinés. La diète, cédant à ses instances et à son avis, rendit un décret qui condamnait la plupart des opinions soutenues par les protestants, défendait à toute personne de protéger ou de tolérer ceux qui les enseigneraient, enjoignait l'exacte observation du culte établi, et défendait toute innovation pour l'avenir, sous des peines rigoureuses. Tous les ordres étaient en même temps sommés de concourir de leurs biens et de leurs personnes à l'exécution de ce décret ; et ceux qui refuseraient d'obéir étaient déclarés incapables d'exercer les fonctions de juges, ou de paraître comme parties à la chambre impériale, qui était la cour souveraine de l'empire. Il fut encore arrêté par ce décret qu'on s'adresserait au pape pour le requérir de convoquer, dans le délai de six mois, un concile général, dont les décisions souveraines pussent terminer toutes les disputes [2].

La rigueur de ce décret alarma les protestants : ils le regardèrent comme le prélude des plus violentes persécutions, et restèrent convaincus que l'empereur avait résolu leur destruction.

1. Sleid., p. 132. Scultet., *Annal.*, p. 158.
2. Sleid., p. 139.

La crainte des calamités qui menaçaient l'Église accabla le faible courage de Mélancthon ; et, comme si sa cause eût été déjà désespérée, il s'abandonna à la mélancolie et aux plaintes ; mais Luther, qui n'avait cessé pendant la tenue de la diète d'affermir et d'encourager son parti par différents écrits qu'il avait publiés, ne se laissa ni effrayer ni déconcerter par l'approche de ce nouveau danger. Il rassura Mélancthon et ceux de ses disciples qui étaient tombés dans le même découragement ; il exhorta les princes à ne pas abandonner des vérités qu'ils venaient de défendre avec une fermeté si digne d'éloges [1]. Ses exhortations firent sur leurs esprits une impression d'autant plus profonde qu'ils venaient d'apprendre avec la plus grande inquiétude la nouvelle d'une ligue qu'avaient formée les princes catholiques de l'empire pour le soutien de la religion établie, et dans laquelle Charles était entré lui-même [2]. Ils sentirent la nécessité de se tenir sur leurs gardes, et virent que leur sûreté, aussi bien que le succès de leur cause, dépendait de leur union. Agités des alarmes que leur inspirait la ligue catholique, mais décidés sur la conduite qu'ils devaient tenir, ils s'assemblèrent à Smalkalde. Là ils conclurent une ligue défensive contre tout agresseur [3], par laquelle tous les états protestants de l'empire s'unissaient pour ne former qu'un corps ; et, commençant à se considérer sous cet aspect, ils résolurent de s'adresser aux rois de France et d'Angleterre, et d'implorer leur secours et leur appui en faveur de leur nouvelle confédération.

Une affaire qui n'avait aucun rapport à la religion leur fournit un prétexte pour rechercher l'assistance des princes étrangers. Charles, dont l'ambition croissait dans la même proportion que sa grandeur et sa puissance, avait formé le projet de rendre la couronne impériale héréditaire dans sa famille en faisant élire son frère Ferdinand roi des Romains. Les circonstances étaient très favorables à l'exécution de ce dessein : la victoire avait suivi partout les armes de l'empereur ; il venait de dicter des lois à toute l'Europe dans la dernière paix ; il ne lui

1. Seckend., l. 2, p. 180. Sleid., 140.
2. Seckend., l. 2, p. 200; l. 3, p. 11.
3. Sleid., *Hist.*, p. 142.

restait point de rival en état de contre-balancer ou d'arrêter le déploiement de ses forces ; les électeurs étaient éblouis par l'éclat de ses succès, et l'étendue de son pouvoir leur imposait ; ils osaient donc à peine contredire les volontés d'un prince dont les sollicitations avaient toute l'autorité du commandement. Charles, d'ailleurs, ne manquait pas de raisons plausibles pour appuyer sa demande : les affaires de ses autres royaumes l'obligeaient, disait-il, à s'absenter souvent de l'Allemagne ; les désordres toujours croissants qu'avaient excités les disputes de religion, et le voisinage redoutable des Turcs, qui menaçaient continuellement d'entrer dans le cœur de l'empire avec ces armées innombrables qui ravageaient tous les lieux de leur passage, demandaient la présence continuelle d'un prince qui eût en même temps assez de prudence pour apaiser les querelles théologiques et assez de valeur et de forces pour repousser les Ottomans. Son frère Ferdinand possédait ces qualités dans un degré éminent ; sa longue résidence en Allemagne l'avait mis à portée de connaître à fond la constitution germanique et le caractère des peuples ; comme il avait vu naître les querelles de religion, et qu'il les avait suivies depuis leur origine, il savait mieux que personne quels étaient les remèdes convenables au mal, et quelle était la meilleure méthode de les appliquer ; enfin la position de ses états, qui touchaient aux frontières de l'empire ottoman, le rendait le défenseur naturel de l'Allemagne contre les invasions des infidèles ; et étant roi des Romains, son intérêt se trouverait d'accord avec son devoir pour l'engager à s'opposer aux entreprises des Turcs.

Toutes ces raisons firent peu d'impression sur les protestants. Ils savaient par expérience que rien n'avait autant favorisé les progrès de leur doctrine que l'interrègne après la mort de Maximilien, la longue absence de Charles, et le relâchement dans l'administration du gouvernement, qui était résulté de ces deux incidents. Ils avaient tiré trop d'avantage de cet état d'anarchie pour ne pas craindre la domination toujours présente d'un nouveau chef. Ils pénétrèrent toute l'étendue des projets ambitieux de Charles, et virent clairement que son but était de rendre la couronne impériale héréditaire dans sa famille, et d'établir par là dans l'empire une autorité absolue, que

des empereurs électifs ne pouvaient pas se promettre d'obtenir avec la même facilité. Ils résolurent donc de s'opposer de toutes leurs forces à l'élection de Ferdinand, et d'encourager leurs compatriotes, par leur exemple et leurs exhortations, à ne pas souffrir une telle entreprise contre leurs libertés. En conséquence, l'électeur de Saxe non seulement refusa de se trouver à l'assemblée des électeurs que l'empereur convoqua à Cologne, il chargea encore son fils aîné d'y paraître à sa place, et de protester contre l'élection, comme étant faite contre toutes les formes et toutes les lois, contraire aux articles de la bulle d'or, et destructive des libertés de l'empire. Mais les autres électeurs que Charles avait gagnés, quoiqu'avec beaucoup de peine, n'eurent égard ni à l'absence ni à la protestation de l'électeur de Saxe; ils élurent Ferdinand roi des Romains, et il fut, quelque jours après, couronné à Aix-la-Chapelle [1].

Lorsque les protestants, qui s'étaient assemblés une seconde fois à Smalkalde, reçurent la nouvelle de cette élection, avec celle de quelques procédures que la chambre impériale commençait contre eux à l'occasion de leurs principes religieux, ils crurent qu'il était nécessaire de renouveler leur première confédération, et d'envoyer sur-le-champ des ambassadeurs en France et en Angleterre. François avait vu avec toute la jalousie d'un rival la réputation que l'empereur s'était acquise par la modération et le désintéressement dont il avait fait parade en réglant les intérêts de l'Italie. Il fut encore plus vivement affecté de la nouvelle élection du roi des Romains, et ne put voir sans inquiétude le succès de l'empereur dans une entreprise qui tendait visiblement à augmenter et à perpétuer son autorité en Allemagne. Mais il sentit en même temps que ce serait le comble de l'imprudence que d'engager dans une nouvelle guerre sa nation, épuisée par les efforts extraordinaires qu'elle avait faits et découragée par tant de mauvais succès, avant qu'elle eût eu le temps de reprendre de nouvelles forces et d'oublier ses malheurs passés. Il ne pouvait non plus, sans être provoqué et sans avoir de prétexte, violer un traité de paix

1. Sleid., p. 142. Seck., l. 3, p. 1. P. Heuter., *Rer. Aust.*, l. 10, c. 6, p. 240.

qu'il venait de solliciter; il se fût exposé à perdre l'estime de toute l'Europe, et à être détesté comme un prince sans honneur et sans probité. C'était donc un spectacle agréable pour François que de voir des factions puissantes se former dans l'empire contre son rival. Il écouta avec le plus grand intérêt les plaintes des princes protestants; et, sans paraître soutenir les opinions qu'ils avaient adoptées sur la religion, il résolut de fomenter en secret ces étincelles de discorde politique qui pourraient bientôt produire un embrasement général. Dans cette vue, il envoya en Allemagne Guillaume du Bellay, un des plus habiles négociateurs de France, qui, en visitant les cours des princes mécontents, sut, par différents artifices, exciter à propos leur ressentiment, et conclut enfin une alliance entre eux et son maître [1]. Cette alliance resta secrète et ne produisit pour le moment aucun effet sensible; mais elle servit de base à une union qui fut souvent fatale aux projets ambitieux de Charles, et qui découvrit aux princes mécontents de l'Allemagne où ils pourraient à l'avenir trouver un protecteur puissant et disposé à les défendre contre les entreprises de l'empereur.

Le roi d'Angleterre, plein de ressentiment contre Charles, parce qu'il savait que, par complaisance pour ce prince, le pape avait longtemps retardé son divorce, et venait enfin de s'y opposer ouvertement, n'était pas moins disposé que François à soutenir une ligue qui pouvait devenir si formidable à l'empereur. Mais le divorce, qui était son objet essentiel, le jeta dans un tel labyrinthe de projets et de négociations; il était en même temps si occupé d'abolir en Angleterre la juridiction papale, qu'il ne lui restait aucun loisir pour s'occuper des affaires du dehors. Il se contenta de faire des promesses vagues, et d'envoyer un secours médiocre d'argent aux confédérés de Smalkalde [2].

Cependant Charles voyait de plus en plus que ce n'était pas encore le moment d'employer la rigueur et la violence pour extirper l'hérésie; que sa complaisance pour les vues du pape lui avait déjà fait faire une démarche imprudente et précipitée; et qu'il était bien plus de son intérêt de réunir toutes les parties

1. Du Bellay, p. 129. A., p. 130. B., Seck., l. 3, p. 14.
2. Herbert., p. 152, 154.

de l'Allemagne, pour en former un corps vigoureux et bien uni, que de la diviser et de l'affaiblir par une guerre civile. Les protestants, qui pouvaient déjà se faire craindre par leur nombre et par le zèle qui les animait, étaient devenus encore plus redoutables par la confédération que le décret rigoureux de la diète d'Augsbourg les avait engagés à former. Enhardis par le sentiment de leurs forces, ils méprisèrent les décisions de la chambre impériale ; et, sûrs d'être appuyés par les puissances étrangères, ils étaient prêts à braver le chef de l'empire. D'ailleurs, sa paix avec la France était peu solide ; il ne pouvait compter sur l'amitié d'un pape irrésolu et intéressé ; il savait que Soliman, pour réparer la honte et les pertes de sa dernière campagne, se disposait à entrer en Autriche avec une armée encore plus nombreuse. Toutes ces raisons, surtout la dernière, lui firent sentir la nécessité d'un accommodement avec les princes mécontents, s'il voulait préparer l'exécution de ses desseins futurs, et pourvoir même à sa sûreté présente. Il commença en conséquence à négocier avec l'électeur de Saxe et ses associés. La jalousie mutuelle de ces princes ainsi que celle qui les animait tous contre l'empereur, occasionna de grands délais qui prolongèrent les difficultés innombrables qu'entraîne nécessairement la nature inflexible des opinions religieuses, qu'on ne peut ni altérer, ni modifier, ni abandonner aussi aisément que des objets d'intérêt politique. Cependant la négociation se termina enfin, et l'on convint à Nuremberg des termes d'une pacification qui fut ratifiée solennellement à la diète de Ratisbonne. Dans le traité, il fut stipulé qu'il y aurait une paix universelle en Allemagne jusqu'au concile général, dont l'empereur tâcherait de procurer la convocation dans l'espace de six mois ; qu'on n'inquiéterait personne pour cause de religion ; qu'on arrêterait les procédures commencées par la chambre impériale contre les protestants, et que toutes les sentences qui se trouveraient déjà portées contre eux, resteraient nulles et sans exécution. De leur part les protestants s'engagèrent à aider l'empereur de toutes leurs forces pour repousser l'invasion des Turcs[1]. Ainsi, par leur constance dans leurs

1. Dumont, *Corpus diplom.*, t. IV, part. 2, p. 87, 89.

principes, par leur unanimité à soutenir leurs prétentions, par leur habileté à se prévaloir de l'embarras de l'empereur, les protestants obtinrent des conditions qui équivalaient presque à la tolérance de leur religion. L'empereur fit tous les sacrifices, et ils n'en firent aucun; il n'osa pas même leur proposer d'approuver l'élection de son frère, quelque importance qu'il mît à cette affaire; et les protestants, qui jusque-là n'avaient encore été regardés que comme une secte religieuse, acquirent dès lors le rang et le crédit d'un corps politique qu'il fallait ménager[1].

Charles apprit peu de temps après que Soliman était entré en Hongrie à la tête de 300,000 hommes. Cette nouvelle termina bientôt les délibérations de la diète de Ratisbonne, où l'on avait déjà fixé le contingent de troupes et d'argent que chaque prince devait fournir pour la défense de l'empire. Les protestants, pour marquer leur reconnaissance à l'empereur, le servirent avec un zèle extraordinaire, et mirent en campagne beaucoup plus de troupes qu'ils n'étaient obligés d'en donner; et les catholiques ayant imité leur exemple, Vienne vit rassembler près de ses murs une des plus grandes et des plus belles armées qui eussent jamais été levées en Allemagne. Après la jonction d'un corps de vieilles troupes espagnoles et italiennes, conduites par le marquis du Guast, de quelques escadrons de cavalerie pesante tirés des Pays-Bas, et des troupes que Ferdinand avait levées dans la Bohême, dans l'Autriche et dans ses autres états, cette armée montait à 90,000 hommes d'infanterie réglée, et à 30,000 chevaux, sans compter un nombre prodigieux de troupes irrégulières. Ce corps redoutable méritait d'avoir à sa tête le premier monarque de la chrétienté; l'empereur voulut le commander en personne, et l'Europe en suspens attendit l'issue d'une bataille décisive entre les deux plus grands princes du monde : mais, redoutant mutuellement les forces et la bonne fortune l'un de l'autre, ils se conduisirent tous les deux avec tant de circonspection, que cette campagne, après des préparatifs immenses, finit sans aucun événement mémorable. Soliman, voyant l'impossibilité d'obtenir aucun

1. Sleid., p. 149, etc. Seck., l. 3, p. 19.

avantage sur un ennemi toujours actif et sur ses gardes, retourna à Constantinople vers la fin de l'automne[1]. Dans un siècle si belliqueux, où tout gentilhomme était soldat et tout prince général, il est à remarquer que ce fut la première fois que Charles parut à la tête de ses troupes, quoiqu'il eût déjà soutenu de longues guerres et remporté beaucoup de victoires. Ce ne fut pas un honneur médiocre pour lui que d'avoir osé, pour le premier essai de ses armes, se mesurer avec Soliman, et il se couvrit de gloire par le succès de ses opérations.

Vers le commencement de cette campagne, l'électeur de Saxe mourut, et fut remplacé par Jean-Frédéric, son fils et son héritier. La réforme gagna plus qu'elle ne perdit à cette mort. Le nouvel électeur, non moins attaché aux opinions de Luther que ses prédécesseurs, prit leur place à la tête du parti protestant, et défendit avec toute l'audace et tout le zèle de la jeunesse une cause que ses ancêtres avaient, pour ainsi dire, nourrie et entretenue avec toute la prudence que peut donner l'expérience de l'âge.

Immédiatement après la retraite des Turcs, Charles, impatient de revoir l'Espagne, partit pour ce royaume, et prit sa route par l'Italie. Il désirait vivement d'avoir une seconde entrevue avec le pape : ils se virent encore à Bologne, et se traitèrent avec les mêmes démonstrations extérieures de respect et d'amitié; mais ils n'avaient plus l'un dans l'autre cette confiance qui avait régné entre eux lors de leurs dernières négociations dans cette ville. Clément était très mécontent de la conduite que l'empereur avait tenue à Augsbourg; en consentant à la convocation prochaine d'un concile, ce prince avait perdu tout le mérite qu'il s'était fait auprès du pontife par le décret rigoureux qui avait été porté d'abord contre la doctrine des réformateurs. Le pape était encore plus offensé de la tolérance qu'accordait aux protestants la diète de Ratisbonne, et de la promesse positive que Charles avait faite de demander un concile. Cependant l'empereur, convaincu que la tenue d'un concile général produirait de bons effets, désirant d'ailleurs de

1. Jov., *Hist.*, liv. 30, p. 100, etc. Barre, *Hist. de l'empire*, tom. I, p. 8, 347.

plaire aux Allemands, renouvela de vive voix à Bologne les sollicitations qu'il avait déjà fait faire au pape par ses ambassadeurs, et le pressa de convoquer sans délai le concile. Le pape fut très embarrassé sur ce qu'il devait répondre à une requête qu'il ne pouvait ni refuser décemment ni accorder sans danger. Il tâcha d'abord de détourner Charles de cette idée; mais, le trouvant inflexible, il eut recours à des artifices qui, s'ils ne pouvaient pas faire échouer entièrement ce projet, devaient du moins lui faire gagner du temps. Sous le prétexte plausible qu'il fallait commencer par régler, avec toutes les parties intéressées, le lieu de l'assemblée, la forme de ses procédés, le droit des personnes qui y auraient voix, et le degré d'autorité de leurs décisions, il nomma un nonce qui, accompagné d'un ambassadeur de l'empereur, fut dépêché à l'électeur de Saxe, comme au chef des protestants. Chacun de ces articles fit naître des difficultés et des contestations sans fin. Les protestants voulaient que le concile se tînt en Allemagne; le pape voulait que ce fût en Italie. Ils exigeaient que le texte de l'Écriture sainte servît seul de règle de décision pour tous les points contestés; Clément accordait une égale autorité aux décrets de l'Église et aux sentiments des pères et des docteurs. Ils demandaient un concile libre où les théologiens députés par les différentes églises eussent droit de suffrage; Clément se proposait de donner au concile une forme qui le rendît entièrement dépendant de son autorité. Il y avait un autre point sur lequel les protestants insistaient encore davantage : ils prétendaient qu'il était déraisonnable de vouloir les engager à se soumettre aux décrets d'un concile avant qu'ils sussent sur quels principes seraient fondés ces décrets, par quelles personnes ils seraient prononcés, et quelles seraient les formalités qu'on observerait. Le pape répondait qu'il serait parfaitement inutile d'assembler un concile, si ceux qui le demandaient eux-mêmes ne promettaient auparavant, par une déclaration expresse, de s'en rapporter à ses décisions. On proposa plusieurs expédients pour concilier tous ces préliminaires, et les négociations traînèrent tellement en longueur qu'elles remplirent en effet les vues de Clément, dont le but était d'éloigner la tenue du concile, sans s'attirer le reproche flétrissant de s'être opposé seul à une mesure que

toute l'Europe croyait si essentiellement utile au bien de l'Église [1].

Il y avait un autre objet de négociation qui intéressait l'empereur plus encore que la convocation d'un concile; c'était d'assurer la tranquillité de l'Italie. Il savait que François n'avait renoncé aux prétentions qu'il avait dans cette contrée qu'à la dernière extrémité, et il ne pouvait pas douter que ce prince ne saisit le premier prétexte et la première occasion de recouvrer ce qu'il avait perdu. Il fallait donc songer à prendre des mesures pour assembler une armée en état de résister aux forces de cet ennemi. Comme le trésor de Charles, épuisé par une longue guerre, ne pouvait fournir les fonds nécessaires pour entretenir des forces suffisantes, il essaya de se décharger de ce fardeau sur ses alliés, et de pourvoir, à leurs dépens, à la sûreté de ses propres domaines, en proposant aux puissances d'Italie de former une ligue défensive contre tout agresseur, et pour cet effet de lever, à la première apparence du danger, une armée qu'elles entretiendraient à frais communs, et dont Antoine de Léve serait nommé généralissime. Le pape goûta cette proposition, mais par des raisons très différentes de celles qui l'avaient inspirée à l'empereur. Il espérait par ce moyen délivrer l'Italie des vieux corps de troupes allemandes et espagnoles qui avaient fait si longtemps la terreur de ce pays, et qui le tenaient encore sous le joug de l'empereur. La ligue fut conclue : tous les états d'Italie, excepté les Vénitiens, y accédèrent : on régla la somme que chacun des alliés devait fournir pour l'entretien de l'armée; et l'empereur, se voyant hors d'état de soudoyer plus longtemps les troupes qui leur donnaient tant d'ombrage, consentit à les retirer. Après en avoir licencié une partie, et distribué le reste dans la Sicile et en Espagne, il s'embarqua sur les galères de Doria et arriva à Barcelone [2].

Malgré toutes les précautions qu'il venait de prendre pour affermir la paix de l'Allemagne et maintenir le système qu'il avait établi en Italie, il n'était pas encòre tranquille. Il craignait, et ces alarmes s'augmentaient de jour en jour, que ses

1. Fra-Paolo, *Hist.*, p. 61. Seck., l. 3, p. 73.
2. Guicc., l. 20, p. 551. Ferreras, l. IX, p. 149.

mesures ne fussent bientôt troublées par les intrigues ou par les armes du roi de France. Ses craintes étaient fondées : le désespoir seul et la nécessité avaient arraché à François le consentement qu'il avait donné à un traité aussi désavantageux et aussi déshonorant pour lui que celui de Cambrai : lors même qu'il le ratifia, il avait déjà formé la résolution de ne l'observer que tant qu'il y serait contraint, et il fit une protestation en forme, quoique dans le plus grand secret, contre plusieurs des articles du traité, particulièrement contre la renonciation à toutes ses prétentions sur le duché de Milan, clause qu'il regardait comme injuste, injurieuse pour ses successeurs, et nulle par elle-même. Un des jurisconsultes de la couronne fit par l'ordre du roi une protestation semblable et avec le même secret, lorsque la ratification du traité fut enregistrée au parlement de Paris [1]. On dirait que François croyait de bonne foi qu'en employant un artifice indigne d'un roi, tendant à détruire la foi publique et la confiance réciproque qui sert de base à tous les contrats entre les nations, il était réellement dispensé de toute obligation d'accomplir les promesses les plus solennelles, et de remplir les engagements les plus sacrés. Dès le moment que François eut conclu la paix de Cambrai, il désira et chercha l'occasion de la violer avec impunité. C'était dans cette vue qu'il cultivait avec la plus grande assiduité l'amitié du roi d'Angleterre et ne négligeait rien pour s'assurer de plus en plus de son alliance; qu'il mettait les forces militaires de son royaume sur un meilleur pied que jamais, et qu'il fomentait adroitement la jalousie et le mécontentement des princes d'Allemagne.

Mais ce que François avait le plus à cœur, c'était de rompre l'étroite union qui subsistait entre Charles et Clément : il vit bientôt avec satisfaction des germes de dégoût et d'éloignement pour l'empereur se développer dans l'âme soupçonneuse du pontife intéressé, et il commença à se flatter que leur union ne serait pas durable.

Le pape ne pouvait pardonner à l'empereur la décision qu'il avait portée en faveur du duc de Ferrare. François exagéra

1. Dumont, *Corps diplomat.*, tom. IV, part. 2, p. 52.

l'injustice de ce procédé, et fit entendre au pape qu'il pourrait trouver en lui un protecteur aussi puissant et plus impartial; et, comme Clément voyait avec impatience les sollicitations importunes de Charles pour l'engager à convoquer un concile, François eut l'art de créer des obstacles pour différer cette convocation, et fit ses efforts pour empêcher les Allemands ses alliés d'insister avec tant d'obstination sur cet article [1]. C'était en partie en contribuant à l'agrandissement et à l'élévation de la famille de Médicis que Charles avait pris sur le pape un si grand ascendant; François lui présenta le même appât, en lui offrant de marier son second fils Henri, duc d'Orléans, à Catherine, fille de Laurent de Médicis, cousin de Clément. L'empereur, en apprenant les premières ouvertures de ce mariage, ne put se persuader que François voulût sérieusement avilir le sang royal de France par une alliance avec Catherine, dont les ancêtres n'étaient quelque temps auparavant que de simples citoyens et négociants de Florence; il pensa que cette proposition n'avait d'autre objet que de flatter et d'amuser l'ambition du pontife. Il crut pourtant devoir travailler à effacer l'impression qu'avait pu faire sur l'esprit de Clément une offre si éblouissante; et, pour cet effet, il promit de rompre le mariage qui avait été arrêté entre sa nièce, fille du roi de Danemarck, et le duc de Milan, et de substituer Catherine à sa place. Mais les ambassadeurs de France ayant montré, contre toute attente, le plein pouvoir dont ils étaient munis pour conclure les articles du mariage de Catherine avec le duc d'Orléans, l'expédient de Charles n'eut aucun effet. Clément fut si flatté d'un honneur qui relevait si fort l'éclat et la dignité de la maison des Médicis, qu'il offrit de donner à Catherine par forme de dot l'investiture de plusieurs terres considérables de l'Italie; il parut même disposé à faire valoir les anciennes prétentions sur quelques états de ce pays, et consentit à une entrevue avec ce monarque [2].

Charles mit tout en œuvre pour empêcher une entrevue dont il y avait lieu de croire que l'objet et le résultat ne lui seraient

1. Du Bellay, p. 141, etc. Seck, l. 3, p. 48. Fra-Paolo, p. 63.
2. Guicc., l. 10, p. 551, 553. Du Bellay, p. 138.

pas favorables. Ce prince, qui avait eu deux fois la complaisance d'aller visiter le pape, ne pouvait se consoler de voir Clément donner à son rival une marque aussi singulière de distinction que celle d'entreprendre un voyage par mer dans une saison défavorable, pour aller faire une visite à ce monarque dans son propre royaume. Mais l'impatience de conclure une alliance brillante étouffa tous les scrupules d'orgueil, de crainte et de jalousie, qui auraient arrêté Clément en toute autre occasion. Malgré toutes les manœuvres que fit jouer l'empereur, l'entrevue qu'il redoutait eut lieu à Marseille avec une pompe extraordinaire, et l'on s'y donna de part et d'autre les plus grands témoignages de confiance; le mariage, qui, par l'ambition et les talents de Catherine, fut dans la suite aussi funeste à la France qu'il était alors avilissant pour elle, fut enfin consommé. Le pape et François concertèrent ensemble plusieurs arrangements en faveur du duc d'Orléans, et son père offrit de lui abandonner tous ses droits sur l'Italie : mais tout se passa dans le secret, et ils évitèrent avec tant de soin d'offenser l'empereur qu'il n'y eut entre eux aucun [1] traité de conclu; même dans le contrat de mariage, Catherine renonça à tous ses droits et à toutes ses prétentions en Italie, à la réserve du duché d'Urbin [2].

Dans le temps que Clément négociait avec le roi de France et formait avec lui ces liaisons qui donnaient tant d'ombrage à l'empereur, il laissait Charles diriger à son gré toute l'affaire du divorce du roi d'Angleterre, et il se montrait aussi porté à le satisfaire sur cet objet que si l'union la plus intime eût encore régné entre eux : tant la mauvaise foi et la duplicité lui étaient naturelles! Il y avait déjà près de six ans que Henri sollicitait ce divorce, et le pape avait passé ces six années à négocier, à promettre, à se rétracter, et à ne rien conclure. On pourrait s'étonner qu'un prince d'un caractère si impétueux et si facile à irriter eût pu supporter tant de délais et de dégoûts : aussi sa patience étant poussée à bout, il s'adressa à un autre tribunal pour en obtenir le décret qu'il avait vainement solli-

1. Guicc., l. 20, p. 555.
2. Dumont, *Corps diplom.*, t. IV, p. 2, 101.

cité à la cour de Rome. Cranmer, archevêque de Cantorbéry, par une sentence fondée sur l'autorité des universités, des docteurs et des rabbins, qui avaient été consultés sur cette question, annula le mariage du roi avec Catherine, déclara illégitime la fille qui en était née, et reconnut Anne de Boulen pour reine d'Angleterre. Dès ce moment, Henri cessa de faire sa cour au pape; il commença à le négliger, même à le menacer, et à tenter des innovations dans l'Église, qu'il avait auparavant défendue avec tant de zèle. Clément, qui avait déjà vu tant de provinces et de royaumes se séparer du saint-siége, craignit à la fin que l'Angleterre n'imitât leur exemple. L'intérêt qu'il avait à prévenir ce coup fatal, joint à sa déférence pour les sollicitations du roi de France, le détermina à donner à Henri toutes les satisfactions qu'il jugea propres à le retenir dans le sein de son Église. Mais la violence de ceux des cardinaux qui étaient dévoués à l'empereur ne donna pas au pape le temps d'exécuter cette sage résolution, et le précipita dans une démarche imprudente qui fut fatale au siége de Rome : on l'obligea de publier une bulle qui cassait la sentence de Cranmer, confirmait le mariage de Henri avec Catherine, et déclarait ce prince excommunié, si dans un temps prescrit il ne quittait pas sa nouvelle femme pour reprendre celle qu'il avait abandonnée. Irrité de ce décret, auquel il était loin de s'attendre, Henri ne garda plus aucune mesure avec la cour de Rome : ses sujets secondèrent son ressentiment, et partagèrent son indignation. Le parlement passa un acte qui abolit le pouvoir et la juridiction du pape en Angleterre; et, par un autre acte, le roi fut déclaré chef suprême de l'Église anglicane et investi de toute l'autorité dont on dépouillait le pape. Ce vaste édifice de la domination ecclésiastique élevé avec tant d'art, et dont les fondements paraissaient si profonds, s'écroula en un moment, dès qu'il ne fut plus appuyé sur la vénération des peuples. Henri, par une bizarrerie qui était dans son caractère, continua de défendre la doctrine de l'Église de Rome avec la même chaleur qu'il en mettait à attaquer sa juridiction. Il persécuta tour à tour les protestants et les catholiques : les premiers, parce qu'ils rejetaient les opinions de l'Église romaine; les seconds, parce qu'ils reconnaissaient son autorité civile : mais ses sujets ayant eu la

liberté d'entrer dans une nouvelle route, ne jugèrent pas à propos de s'arrêter au terme précis qu'il leur marquait. Encouragés par l'exemple de leur roi à briser une partie de leurs entraves, ils étaient si impatients de s'en délivrer tout à fait [1], que sous le règne suivant il se fit, avec l'applaudissement général de la nation, une séparation totale de l'Angleterre et de l'Église de Rome dans les points de doctrine comme dans les matières de discipline et de juridiction.

Quelques délais de plus eussent pu épargner au siége de Rome les suites fâcheuses qu'eut la démarche imprudente de Clément. Peu de temps après la sentence qu'il avait rendue contre Henri, il tomba dans une maladie de langueur qui, minant par degrés sa constitution, mit enfin un terme à son pontificat, le plus funeste, par sa longue durée et par ses effets, que la cour de Rome eût vu depuis plusieurs siècles. Le jour même que les cardinaux entrèrent au conclave, ils élevèrent au trône papal Alexandre Farnèse, doyen du sacré collége et le plus ancien des cardinaux, lequel prit le nom de Paul III. Le peuple de Rome fit éclater les plus grands transports de joie en apprenant cette promotion. Il était ravi de voir, après un intervalle de plus d'un siècle, la tiare orner la tête d'un citoyen romain. Les hommes les plus éclairés augurèrent favorablement de son administration : ils fondaient leur jugement sur l'expérience qu'il avait acquise sous quatre pontificats, et sur le caractère de prudence et de modération qu'il avait constamment soutenu dans un poste éminent, et pendant un temps de trouble et de crise qui demandait à la fois des talents et de l'adresse [2].

Il est vraisemblable que l'Europe dut la continuation de la paix à la mort de Clément. Quoiqu'il ne reste dans l'histoire aucune trace d'une ligue conclue entre François et lui, il ne faut pas douter qu'il n'eût secondé les opérations des armées françaises en Italie. Son ambition n'aurait pas résisté au plaisir de voir sa famille donner un maître à Florence et un autre à Milan ; mais l'élection de Paul III, qui jusqu'alors était demeuré

1. Herbert., Burnet., *Hist. de la Réform.*

2. Guicc., l. 20, 556, Fra-Paolo, 64,

constamment attaché aux intérêts de l'empereur, mit François dans la nécessité de suspendre pour quelque temps ses opérations, et de différer encore l'exécution du dessein qu'il avait formé de commencer les hostilités contre l'empereur.

Tandis que François épiait l'occasion de recommencer une guerre qui jusqu'alors avait été si fatale à ses sujets et à lui-même, il se passait en Allemagne un événement d'une nature très singulière. Parmi plusieurs effets salutaires dont la réformation fut la cause immédiate, elle en produisit quelques autres tout opposés : c'est une fatalité inévitable dans toutes les affaires et dans tous les événements qui dépendent des hommes. Lorsque l'esprit humain, remué par de grands objets, est agité par des passions violentes, il acquiert ordinairement dans ses opérations une surabondance de force qui le jette dans des écarts et des extravagances. Dans toute révolution importante qui arrive dans la religion, ces écarts sont plus fréquents, surtout à ce période où les hommes, en secouant le joug de leurs anciens principes, ne conçoivent pas encore clairement la nature du nouveau système qu'ils embrassent, et n'ont pas un sentiment distinct des obligations nouvelles qu'il leur impose. Alors l'esprit marche toujours en avant avec la même audace qui lui a fait rejeter les opinions établies : comme il n'est point guidé par une connaissance éclairée de la doctrine qu'il a mise à la place, il ne peut souffrir aucun frein, et il se livre à des idées bizarres, d'où résultent souvent la corruption des principes et la licence des mœurs. Ainsi, dans les premiers siècles de l'Église, on voit une foule de nouveaux chrétiens, après avoir renoncé à leur ancienne croyance, adopter les opinions les plus absurdes, également destructives de toute piété et de toute vertu, faute de bien connaître encore les dogmes et les préceptes du christianisme. On vit ensuite ces mêmes erreurs proscrites se dissiper d'elles-mêmes, à mesure que les vrais principes de la religion furent mieux connus et plus généralement répandus. De même, quelque temps après que Luther eut paru, la témérité ou l'ignorance de quelques-uns de ses disciples les porta à publier des maximes absurdes et pernicieuses qui furent trop facilement adoptées par des hommes ignorants, mais passionnés pour toutes les nouveautés, dans un temps surtout où tous les es-

prits étaient tournés vers les spéculations religieuses. C'est à ces causes qu'il faut attribuer la naissance des opinions extravagantes que répandit Muncer dans l'année 1525, et les rapides progrès qu'elles firent parmi les paysans. Le soulèvement qu'avait excité ce fanatique fut bientôt étouffé ; mais plusieurs de ses sectateurs se cachèrent en différentes retraites, d'où ils s'efforcèrent de propager leurs opinions.

Dans les provinces de la haute Allemagne, où la rage de ces fanatiques avait déjà fait tant de ravages, les magistrats veillèrent sur eux de si près et les traitèrent avec tant de sévérité, qu'après en avoir puni quelques-uns, banni d'autres, et forcé un grand nombre à se retirer en d'autres pays, on vint à bout d'extirper entièrement leurs erreurs. Mais, dans les Pays-Bas et dans la Westphalie, où l'on était moins en garde contre leurs doctrines, parce qu'on n'en sentait pas les dangereuses conséquences, ils s'introduisirent dans plusieurs villes, et y répandirent la contagion de leurs principes. Le plus remarquable de leurs dogmes religieux regardait le sacrement de baptême : ils soutenaient qu'on ne devait l'administrer qu'aux personnes qui avaient atteint l'âge de raison, et qu'il ne fallait pas le donner par aspersion, mais par immersion. En conséquence ils condamnaient le baptême des enfants, et rebaptisaient tous ceux qui entraient dans leur société : c'est de là que leur secte a reçu le nom d'anabaptistes. Cette idée particulière sur le baptême paraissait fondée sur l'usage de l'Église du temps des apôtres, et n'avait rien de contraire à la paix et au bon ordre de la société; mais ils avaient d'autres principes d'un enthousiasme plus exalté et bien plus dangereux : ils prétendaient que, parmi les chrétiens qui reconnaissaient les préceptes de l'Évangile pour règle de leur conduite et l'esprit de Dieu pour guide, l'office du magistrat n'était pas seulement inutile, mais que c'était un empiétement illégitime sur leur liberté spirituelle; qu'il fallait anéantir toute distinction de naissance, de rang et de fortune, comme contraire à l'esprit de l'Évangile, qui ne voit dans tous les hommes que des êtres égaux ; que tous les chrétiens devaient mettre en commun tous leurs biens, et vivre ensemble dans cette parfaite égalité qui convient aux membres d'une même famille ; enfin que, la loi naturelle et le

Nouveau Testament n'ayant établi aucune règle sur le nombre des femmes qu'un homme pouvait épouser, on avait le droit d'user de la liberté que Dieu même avait accordée aux anciens patriarches.

De pareils principes, répandus et soutenus avec tout le zèle et toute l'audace du fanatisme, ne tardèrent pas à produire les effets violents qui en étaient la suite naturelle. Deux prophètes anabaptistes, Jean Mathias, boulanger de Harlem, et Jean Boccold ou Beükels, compagnon tailleur de Leyde, possédés de la rage du prosélytisme, établirent leur résidence à Munster, ville impériale du premier ordre, soumise à la domination de son évêque, mais qui se gouvernait par son propre sénat et ses consuls. Comme ces deux fanatiques ne manquaient ni l'un ni l'autre des talents nécessaires pour réussir dans leur entreprise, leur audace, une apparence de sainteté, la prétention ouverte d'être inspirés par le Saint-Esprit, de la facilité et de la confiance pour parler en public, tous ces moyens réunis leur firent bientôt des sectateurs. De ce nombre furent Rothman, qui avait d'abord prêché le protestantisme à Munster, et Cnipperdoling, citoyen qui avait de la naissance et qui jouissait d'une grande considération. Enhardis par le crédit de ces disciples, les chefs commencèrent à enseigner publiquement leurs opinions ; et, non contents de cette liberté, ils firent plusieurs tentatives pour se rendre maîtres de la ville, afin de donner à leur doctrine le sceau de l'autorité publique. Ils échouèrent dans leurs premières entreprises ; mais, ayant appelé secrètement un grand nombre de leurs associés répandus dans les contrées voisines, ils se saisirent pendant la nuit de l'arsenal et de l'hôtel du sénat, et se mirent à parcourir les rues, armés d'épées nues, poussant des hurlements horribles, et criant alternativement, tantôt, *Repentez-vous, et soyez baptisés ;* tantôt, *Retirez-vous, impies.* Les sénateurs, les chanoines, la noblesse, la plus saine partie des citoyens, catholiques et protestants, effrayés de leurs cris et de leurs menaces, s'enfuirent en désordre, et abandonnèrent la ville à la discrétion de cette multitude frénétique, composée d'un très grand nombre d'étrangers. Comme il ne restait personne en état de les contenir ou de leur imposer, ils tracèrent le plan d'un nouveau gouvernement,

conforme à leurs extravagantes idées. S'ils parurent d'abord respecter assez l'ancienne constitution pour élire des sénateurs de leur secte et pour établir consuls Cnipperdoling et un autre de leurs prosélytes, ce ne fut que pour la forme. Toutes leurs démarches étaient dirigées par Mathias, qui, prenant le ton et l'autorité d'un prophète, dictait ses ordres et punissait de mort dans l'instant ceux qui osaient y désobéir. Il commença par exhorter la multitude à piller les églises et à en détruire les ornements; il leur enjoignit ensuite de brûler tous les livres, comme étant inutiles ou impies, et de ne conserver que la Bible; il confisqua les biens de ceux qui s'étaient enfuis de la ville, et les vendit aux habitants des cantons voisins : il ordonna à chaque habitant de lui apporter son or, son argent et tous ses effets précieux : il déposa ces richesses dans un trésor public, et nomma des diacres chargés de les distribuer pour l'usage commun de tous. Après avoir ainsi établi parmi les membres de sa république une parfaite égalité, il leur ordonna de manger ensemble à des tables dressées en public, et alla même jusqu'à régler les mets qu'on devait servir chaque jour. Dès qu'il eut achevé sa réforme sur ce plan, son premier soin fut de pourvoir à la défense de la ville; et les mesures qu'il prit pour cet effet montraient une prudence qui ne tenait point du fanatisme. Il forma de vastes magasins de toute espèce, répara les anciennes fortifications et y en ajouta de nouvelles, obligeant chaque habitant, sans distinction, d'y travailler à son tour; il forma de ses disciples de bons soldats et des troupes réglées, et n'épargna rien pour ajouter la vigueur de la discipline à la fougue de l'enthousiasme Il envoya des émissaires aux anabaptistes des Pays-Bas pour les inviter à se rendre à Munster, qu'il qualifiait du nom de *Montagne de Sion*, afin d'en sortir ensuite, disait-il, pour aller soumettre à leur puissance toutes les nations de la terre. Il ne se permettait presque aucun repos et ne négligeait rien de tout ce qui pouvait servir à la sûreté ou à la propagation de sa secte; il donnait à ses disciples l'exemple de ne refuser aucune espèce de travail et de supporter toute sorte de privations. Ainsi l'enthousiasme de ces sectaires, exalté sans cesse par une suite non interrompue d'exhortations, de révélations et de prophéties, les animait à

tout entreprendre et à tout souffrir pour la défense de leur doctrine.

Cependant l'évêque de Munster avait assemblé une armée considérable, et s'avançait pour assiéger la ville. A son approche, Mathias en sortit à la tête de quelques troupes choisies, attaqua le camp de l'évêque, le força ; et, après y avoir fait un horrible carnage, il rentra dans la ville chargé de dépouilles et couvert de gloire. Enivré de ce succès, il parut le lendemain devant le peuple, une lance à la main, et déclara qu'à l'exemple de Gédéon il irait, avec une poignée de soldats, exterminer l'armée des impies. Trente personnes qu'il nomma le suivirent sans balancer dans cette entreprise extravagante, et allèrent se précipiter sur les ennemis avec une rage insensée. Ils furent tous mis en pièces, sans qu'il en échappât un seul. La mort du prophète jeta la consternation dans le cœur de ses disciples ; mais Boccold, employant les mêmes dons prophétiques et les mêmes artifices qui avaient donné tant de crédit à Mathias, ranima bientôt leur courage et leurs espérances, au point qu'ils lui laissèrent prendre le même rang et la même autorité absolue. Mais, comme il n'avait pas le courage audacieux qui distinguait son prédécesseur, il se contenta de faire une guerre défensive ; et, sans hasarder aucune sortie sur l'ennemi, il attendit tranquillement les secours qu'il espérait des Pays-Bas, et dont l'arrivée était souvent prédite et promise par ses prophètes. Mais, s'il n'était pas aussi entreprenant que Mathias, il était encore plus fanatique que lui et d'une ambition plus démesurée. Quelque temps après la mort de son prédécesseur, quand il eut, par des visions mystérieuses et des prophéties équivoques, préparé la multitude à l'attente d'un événement extraordinaire, il se dépouilla, et courut tout nu dans les rues, criant à haute voix, *Que le royaume de Sion était proche ; que tout ce qui était élevé sur la terre serait abaissé, et que tout ce qui était abaissé serait élevé.* Pour commencer l'accomplissement de cette prédiction, il fit raser jusqu'aux fondements les églises, qui étaient les édifices les plus hauts de la ville ; il dégrada les sénateurs que Mathias avait choisis ; et, dépouillant Cnipperdoling du consulat, la première charge de la république, il le condamna à la plus vile et à la plus infâme des professions, à celle

de bourreau, que celui-ci accepta non seulement sans murmurer, mais avec les marques de la plus grande joie; et tel était l'excès du despotisme et la rigueur de l'administration de ce Boccold, que Cnipperdoling fut appelé presque chaque jour pour exercer quelques-unes des fonctions de son horrible ministère. A la place des sénateurs qu'il avait déposés, il nomma douze juges pour présider à toutes les affaires, à l'imitation des douze tribus d'Israël, retenant pour lui la même autorité dont Moïse jouissait anciennement comme législateur de son peuple.

Cependant ce degré de puissance et ces titres n'étaient pas assez pour l'ambition de Boccold : il voulait la souveraineté absolue, et il y parvint. Un prophète qu'il avait gagné et instruit assembla un jour le peuple, et déclara que la volonté de Dieu était que Jean Boccold fût roi de Sion et s'assît sur le trône de David. Jean, se prosternant à terre, se résigna humblement à la volonté du ciel, et protesta solennellement qu'elle lui avait déjà été annoncée dans une révélation. Il fut sur le champ reconnu roi par cette multitude crédule; et dès ce moment il déploya l'appareil et la pompe de la royauté. Il avait une couronne d'or et les habits les plus somptueux. A l'un de ses côtés on portait une Bible, et de l'autre une épée nue. Il ne paraissait jamais en public sans une garde nombreuse. Il fit frapper de la monnaie avec son portrait, et créa des grands officiers de sa maison et de son royaume, parmi lesquels Cnipperdoling fut nommé gouverneur de la ville, en récompense de l'étrange et dernier acte de son dévouement.

Parvenu au faîte du pouvoir, Boccold commença à donner carrière à des passions qu'il avait jusqu'alors contenues, ou qu'il ne satisfaisait qu'en secret. On a remarqué dans tous les temps que les excès de l'enthousiasme accompagnent d'ordinaire le penchant à l'amour, et que le même tempérament porte également à ces deux passions. Boccold chargea des prophètes et des docteurs de haranguer le peuple plusieurs jours de suite, sur la légitimité et la nécessité même d'épouser plus d'une femme; ce qu'ils prétendirent être un des priviléges que Dieu réserve à ses saints. Quand il eut accoutumé les oreilles de la multitude à cette doctrine licencieuse, et enflammé les imaginations par l'attrait d'un libertinage sans frein, il donna le pre-

mier l'exemple de ce qu'il appelait la liberté chrétienne, en épousant à la fois trois femmes, dont une était la veuve de Mathias, femme d'une beauté extraordinaire. Comme l'amour de la beauté et le goût de la variété l'entraînaient sans cesse, il augmenta par degrés le nombre de ses femmes jusqu'à quatorze; mais il n'y avait que la veuve de Mathias qui eût le titre de reine, et qui partageât avec lui les honneurs de la royauté. A l'exemple de son prophète, la multitude s'abandonna sans réserve à la débauche la plus effrénée. Il ne resta pas un seul homme qui se contentât d'une seule femme. On regarda comme un crime de ne pas user de la liberté chrétienne. Il y avait des gens employés à chercher dans les maisons les jeunes filles nubiles, et on les forçait aussitôt à se marier. A la suite de la polygamie, la liberté du divorce, qui en est inséparable, s'introduisit et devint une nouvelle source de corruption. Ces insensés se portèrent à tous les excès dont les passions humaines sont capables lorsqu'elles ne sont point réprimées par l'autorité des lois ou par le sentiment de la pudeur[1]; enfin l'on vit, par un alliage monstrueux et presque incroyable, la débauche entée sur la religion, et tous les excès du libertinage accompagner les austérités de la superstition.

Cependant les princes d'Allemagne voyaient avec la plus vive indignation un fanatique obscur insulter à leur dignité, en usurpant avec tant d'insolence les honneurs de la souveraineté; d'ailleurs les débordements de ces sectaires étaient l'opprobre du christianisme, et révoltaient les hommes de tous les états. Luther, qui dès l'origine avait désavoué leur fanatisme, en déplorait alors les progrès; il écrivit avec autant d'a-

1. *Prophetæ et concionatorum autoritate juxta et exemplo totâ urbe ad rapiendas pulcherrimas quasque fœminas discursum est. Nec intra paucos dies, in tantâ hominum turbâ, ferè ulla reperta est supra annum 14, quæ stuprum passa non fuerit.* Lamb. Hortens, p. 303. *Vulgo viris quinas esse uxores, pluribus senas, non nullis septenas et octonas. Puellas supra duodecim ætatis annum statim amare.* Id., 305. *Nemo unâ contentus fuit, neque cuiquam extra effœtas et viris immaturas continenti esse licuit.* Id., 307. *Tacebo hic, ut sit suus honor auribus, quantâ barbarie et malitiâ usi sint in puellis vitiandis nundum aptis matrimonio, id quod mihi neque ex vano, neque ex vulgi sermonibus haustum est, sed ex eâ vetulâ, cui cura sic vitiatarum demandata fuit, auditum*, 105. Joh. Corvinus, 316.

mertume que de solidité contre leurs extravagances, et il exhorta vivement tous les états de l'Allemagne à arrêter le cours d'une manie aussi funeste à la société que fatale à la religion. L'empereur était trop occupé d'autres soins et d'autres projets pour avoir le loisir de donner son attention à un objet si éloigné de lui. Mais les princes de l'empire, assemblés par le roi des romains, convinrent de fournir un secours d'hommes et d'argent à l'évêque de Munster, qui, ne pouvant entretenir assez de troupes pour continuer le siége, se bornait à bloquer la ville. Les troupes qui furent levées en conséquence de cette résolution furent mises sous la conduite d'un capitaine expérimenté, qui s'approcha de Munster vers la fin de l'année 1535 et pressa le siége plus vivement; mais il trouva la ville si bien fortifiée et si bien gardée qu'il n'osa hasarder un assaut. Il y avait alors plus de quinze mois que les anabaptistes y avaient établi leur domination, et pendant tout ce temps ils avaient souffert des fatigues excessives, soit à travailler aux fortifications, soit à faire le service militaire. Malgré les soins et l'attention de Boccold pour se procurer tout ce qui était nécessaire à la subsistance des assiégés, malgré son économie sévère et régulière dans la distribution des aliments, ils commençaient à sentir les approches de la famine. Plusieurs petits détachements de leurs frères, qui venaient des Pays-Bas à leur secours, avaient été enlevés ou taillés en pièces; ils voyaient toute l'Allemagne prête à se réunir pour les accabler, et n'avaient aucun secours à espérer. Mais tel était l'ascendant que Boccold avait sur la multitude, et tels sont la force et l'aveuglement du fanatisme, que les anabaptistes étaient toujours pleins de la plus vive confiance dans leur cause et dans leur zèle : ils ajoutaient foi, avec la plus crédule simplicité, aux visions et aux prédictions de leurs prophètes, qui les assuraient que le Tout-Puissant étendrait bientôt son bras pour délivrer leur ville. Il s'en trouva pourtant quelques-uns dont la foi, violemment ébranlée par la rigueur et la longue durée de leurs souffrances, commençait à chanceler; mais, dès qu'ils furent soupçonnés d'avoir l'intention de se rendre à l'ennemi, ils furent à l'instant punis de mort, comme coupables d'impiété en se défiant de la puissance de Dieu. Une des femmes du roi laissa échapper quelques mots

qui annonçaient des doutes sur la divinité de sa mission ; cet imposteur audacieux les fit toutes assembler sur-le-champ, et ayant ordonné à la blasphématrice, c'était le nom qu'il lui donna, de se mettre à genoux, il lui trancha la tête de sa propre main. Les autres femmes, loin de marquer aucun sentiment d'horreur à la vue de cette barbarie, prirent Boccold par la main et dansèrent en rond avec une joie frénétique autour du corps sanglant de leur compagne.

La famine augmentait cependant toujours, et avait réduit les assiégés aux plus cruelles extrémités : mais ils aimaient mieux souffrir des maux horribles, dont le seul récit affligerait les âmes humaines, que d'accepter les termes de la capitulation que leur offrait l'évêque. Enfin un déserteur qu'ils avaient pris à leur service trouva le moyen de s'évader de la ville ; et, soit que l'ivresse du fanatisme se fût dissipée, soit qu'il n'eût pu résister plus longtemps à ses souffrances, il passa chez les assiégeants. Il fit connaître au général ennemi un côté faible qu'il avait remarqué dans les fortifications, l'assura que les assiégés, épuisés de fatigue et de faim, le gardaient avec peu de soin, et offrit d'y conduire un détachement pendant la nuit. On accepta sa proposition et on lui donna un corps des meilleures troupes. Tout réussit comme il l'avait annoncé. Le détachement escalada les murs sans être aperçu, se saisit d'une des portes, et introduisit le reste de l'armée. Les anabaptistes, quoique surpris, se défendirent dans la place du marché avec tout le courage qu'inspire le désespoir ; mais, accablés par le nombre et enveloppés de toutes parts, la plupart d'entre eux furent tués sur la place ; les autres furent faits prisonniers : et de ce nombre furent le roi et Cnipperdoling. Boccold, chargé de chaînes et conduit de ville en ville, fut livré en spectacle à la curiosité du peuple et exposé à toute sorte d'outrages. Cette étrange révolution dans sa destinée ne parut ni l'humilier ni l'abattre : il demeura attaché aux maximes de sa secte avec une fermeté inébranlable ; conduit ensuite à Munster, le théâtre de sa grandeur et de ses crimes, il y fut mis à mort après les tourments les plus longs et les plus recherchés, qu'il souffrit avec un courage héroïque. Cet homme extraordinaire, qui avait eu l'art d'acquérir un empire si absolu sur les âmes de ses sectateurs et de faire

une révolution si dangereuse pour la société, avait à peine vingt-six ans[1].

Le royaume des anabaptistes finit avec la vie de leur roi : mais leurs principes avaient jeté de profondes racines dans les Pays-Bas, et cette secte y subsiste encore sous le nom des Mennonites. Par un changement bien étrange, cette secte, qui fut si factieuse et si sanguinaire à sa naissance, est devenue singulièrement innocente et pacifique. Ces Mennonites regardent comme un crime de faire la guerre et d'exercer les emplois civils ; ils se dévouent entièrement aux devoirs de simples citoyens ; et, par leur industrie et leur charité, ils semblent[2] vouloir faire à la société une sorte de réparation des violences commises par leurs fondateurs. Quelques-uns se sont établis en Angleterre, et y ont conservé les maximes anciennes de la secte sur le baptême, mais sans aucun mélange dangereux de fanatisme.

Quoique la révolte des anabaptistes eût attiré l'attention générale, elle n'occupa cependant pas assez les princes d'Allemagne pour les empêcher de songer à leurs intérêts politiques. L'alliance secrete qui s'était formée entre le roi de France et les confédérés de Smalkalde commença vers ce temps à produire de grands effets. Ulric, duc de Wirtemberg, ayant été chassé de ses états, en 1519, par ses propres sujets, révoltés des violences et de l'oppression qu'il exerçait sur eux, la maison d'Autriche avait pris possession de ce duché. Ce prince, après avoir expié par un long exil des fautes qui étaient plutôt l'effet de son inexpérience que d'un caractère tyrannique, était devenu à la fin l'objet de la compassion générale. Le landgrave de Hesse, en particulier, son proche parent, embrassa avec la plus grande vivacité ses intérêts et mit tout en œuvre pour lui faire rendre l'héritage de ses pères ; mais le roi des Romains refusa constamment de se dessaisir d'une riche province dont l'acquisition avait si peu coûté à sa famille. Le landgrave, trop faible

1. Sleid., p. 190, etc. *Tumultuum Anabaptistarum liber unus. Ant. Lamberto Hortensio autore ap. Scardium*, vol. II, p. 298, etc. *De Miserabili monasteriensium obsidione*, etc., *libellus Anton. Corvinipa. Scard.*, 313. *Annales Anabaptistici à Joh. Henrico Ottio.*, in-4°. Basileæ, 1672. Cor. Heersbachius, *Hist. Anab.*, edit. 1637, p. 140.

2. Bayle, *Dictionn.*, art. ANABAPTISTES.

pour reprendre le Wirtemberg par la force des armes, s'adressa au roi de France son nouvel allié. François, ne cherchant que l'occasion d'embarrasser la maison d'Autriche, avait un grand désir de lui ôter un territoire qui lui donnait de l'influence dans une partie de l'Allemagne très éloignée de ses autres états et la mettait à portée d'y dominer; il encouragea le landgrave à prendre les armes et lui fournit en secret une somme considérable. Le landgrave, ayant levé des troupes, marcha en diligence dans le Wirtemberg, attaqua, défit et dispersa un corps considérable d'Autrichiens qui gardait ce pays. Tous les sujets du duc reçurent à l'envi leur prince naturel, et lui rendirent avec joie l'autorité souveraine, dont jouissent encore aujourd'hui ses descendants. L'exercice de la religion protestante fut en même temps établi dans ses états [1].

Ferdinand, quelque sensible qu'il fût à ce coup imprévu, n'osa attaquer un prince que tout le parti protestant d'Allemagne se disposait à soutenir; et il jugea qu'il était plus prudent de conclure un traité par lequel il reconnût, de la manière la plus solennelle, les droits d'Ulric au duché de Wirtemberg. Convaincu, par le succès des opérations du landgrave en faveur du duc de Wirtemberg, qu'il fallait éviter soigneusement toute rupture avec une ligue aussi formidable que celle de Smalkalde, il entra aussi en négociation avec l'électeur de Saxe qui en était le chef; et, moyennant quelques concessions en faveur de la religion protestante, il vint à bout de se faire reconnaître roi des Romains par l'électeur et les confédérés. Mais, pour prévenir dans la suite une élection aussi précipitée et aussi irrégulière que l'avait été celle de Ferdinand, il fut convenu que personne désormais ne serait élevé à cette dignité que du consentement unanime des électeurs, article qui fut peu de temps après confirmé par l'empereur [2].

Cette indulgence pour les protestants, et l'étroite liaison que le roi des Romains commençait à former avec les princes de ce parti, déplurent beaucoup à la cour de Rome. Paul III n'avait pas adopté la résolution où était son prédécesseur de ne

1. Sleid., p. 172. Du Bellay, p. 159, etc.
2. Sleid., p. 173. *Corps diplom.*, t. IV, p. 2, 119

jamais consentir à la convocation d'un concile général : il avait même promis, dans le premier consistoire qui suivit son élection, de convoquer cette assemblée que désirait toute la chrétienté, mais il était aussi irrité que Clément des innovations qui s'opéraient en Allemagne, et il n'était pas moins éloigné d'approuver aucun plan pour réformer la doctrine de l'Église et les abus de la cour de Rome. Seulement, comme il avait été témoin du blâme universel que Clément s'était attiré par son obstination à éluder l'assemblée d'un concile, il espérait échapper au même reproche en affectant de la proposer lui-même avec empressement, bien convaincu qu'il s'élèverait toujours assez de difficultés sur le temps et le lieu de cette assemblée, sur les personnes qui auraient droit d'y assister, et sur la forme dans laquelle on devait y procéder, pour frustrer l'intention de ceux qui la demandaient, sans s'exposer aux reproches qu'on ne manquerait pas de lui faire, s'il refusait de consentir au vœu général. Plein de cette confiance, il députa des nonces aux différentes cours, pour leur faire part de ses intentions et les informer qu'il avait choisi Mantoue, comme le lieu le plus propre à la tenue du concile. Les difficultés que le pape avait prévues se présentèrent en foule. Le roi de France désapprouva le choix que le pape avait fait, sous prétexte que le pape et l'empereur auraient trop d'autorité dans une ville de cette partie de l'Italie. Le roi d'Angleterre se réunit à François et fit la même objection ; il déclara de plus qu'il ne reconnaîtrait aucun concile, convoqué au nom et par l'autorité du pape. Les protestants d'Allemagne, assemblés à Smalkalde, insistèrent sur leur première proposition, et demandèrent que le concile se tînt en Allemagne : ils s'autorisaient de la promesse que leur avait faite l'empereur, et de la résolution qui en avait été prise à la diète de Ratisbonne ; et ils déclarèrent qu'ils ne regarderaient point l'assemblée de Mantoue comme un concile légal tenu en pleine liberté, et représentant véritablement l'Église. Cette diversité de sentiments et d'intérêts ouvrit un champ si vaste aux intrigues et aux négociations, qu'il fut aisé au pape de se faire un mérite de son feint empressement à assembler ce concile, dont il mettait tous ses soins à éloigner la convocation. Les protestants, d'un

autre côté, soupçonnant ses desseins, et connaissant la force que leur donnait leur union, renouvelèrent pour dix ans la ligue de Smalkalde, que l'accession de plusieurs nouveaux membres rendit encore plus puissante et plus formidable [1].

Ce fut à cette époque que l'empereur entreprit sa fameuse expédition contre les pirates d'Afrique. La partie du continent d'Afrique qui borde les côtes de la Méditerranée, et qui formait anciennement la république de Carthage et les royaumes de Mauritanie et de Massylie, est connue aujourd'hui sous le nom général de Barbarie. Ce pays avait subi plusieurs révolutions : subjugué par les Romains, il fut d'abord une province de leur empire; il fut ensuite conquis par les Vandales, qui y fondèrent un royaume. Bélisaire l'ayant détruit, toute cette contrée demeura sous la domination des empereurs grecs jusqu'à la fin du VII^e siècle : elle fut alors envahie par les Arabes, dont les armes ne trouvaient de résistance nulle part; et pendant quelque temps elle fit partie du vaste empire que gouvernèrent les califes. L'éloignement du centre de l'empire encouragea dans la suite les descendants des guerriers qui avaient anciennement subjugué ce pays, ou des chefs des Maures ses anciens habitants, à secouer le joug et à se rendre indépendants. Les califes, dont l'autorité n'était fondée que sur un respect de fanatisme, plus propre à favoriser les conquêtes qu'à servir ensuite à les conserver, furent obligés de fermer les yeux sur ces révoltes, qu'ils n'étaient pas en état de réprimer. La Barbarie fut divisée en plusieurs royaumes, dont les plus considérables furent Maroc, Alger et Tunis. Les habitants de ces royaumes étaient un mélange de familles arabes, de races nè-

1. Cette ligue fut conclue au mois de décembre de l'année 1535, mais elle ne fut signée en forme qu'au mois de septembre de l'année suivante. Les princes qui y accédèrent étaient Jean, électeur de Saxe ; Ernest, duc de Brunswick ; Philippe, landgrave de Hesse ; Ulric, duc de Virtemberg ; Barnim et Philippe, ducs de Poméranie ; Jean, George et Joachim, princes d'Anhalt ; Gerhard et Albert, comtes de Mansfeld ; Guillaume, comte de Nassau. Les villes étaient Strasbourg, Nuremberg, Constance, Ulm, Magdebourg, Brême, Reutlingue, Hailbron, Memningen, Lindau, Campen, Isne, Bibrac, Vindsheim, Augsbourg, Francfort, Esling, Brunswick, Goslar, Hanovre, Gottingue, Eimbeck, Hambourg, Minden.

grès des provinces méridionales, et de Maures nés en Afrique ou chassés de l'Espagne, tous sectateurs zélés de la religion mahométane, et animés contre les chrétiens d'une haine superstitieuse, digne de leur ignorance et de leurs mœurs barbares.

Chez ce peuple, non moins hardi, inconstant et perfide que l'étaient, si l'on en croit les historiens romains, les anciens habitants du même pays, les séditions furent fréquentes et le gouvernement éprouva une suite de révolutions; mais ces événements, renfermés dans l'intérieur d'un pays barbare, sont peu connus et méritent peu de l'être. Cependant, vers le commencement du XVI[e] siècle, il s'y opéra un grand changement qui rendit les états barbaresques redoutables aux Européens et leur histoire plus digne d'attention. Les auteurs de cette révolution étaient des hommes qui, par leur naissance, ne paraissaient pas destinés à jouer un grand rôle. Horuc et Chairadin, tous deux fils d'un potier de l'île de Lesbos, entraînés par l'impulsion d'un caractère inquiet et entreprenant, abandonnèrent la profession de leur père, coururent la mer, et se joignirent à une troupe de pirates. Ils se distinguèrent bientôt par leur valeur et leur activité; et, s'étant emparés d'un petit brigantin, ils continuèrent ce vil métier avec tant d'habileté et de succès qu'ils rassemblèrent une flotte, composée de douze galères et de plusieurs autres vaisseaux moins considérables. Horuc, qui était l'aîné, et qu'on appela Barberousse à cause de la couleur de sa barbe, fut l'amiral de cette flotte : Chairadin était son second; mais il avait à peu près la même autorité. Ils se donnèrent le titre d'amis de la mer, et d'ennemis de tous ceux qui voguaient sur ses eaux. La terreur de leurs noms se répandit bientôt depuis le détroit des Dardanelles jusqu'à celui de Gibraltar. Leurs projets d'ambition s'étendirent à mesure que leur puissance et leur renommée s'accroissaient; et ils effacèrent l'infamie de leurs brigandages par des talents et des vues qui auraient honoré d'habiles conquérants. Ils conduisaient souvent dans les ports de Barbarie les prises qu'ils avaient faites sur les côtes d'Italie et d'Espagne; et, comme ils enrichissaient les Barbaresques par la vente de leur butin et par les extravagantes profusions de leurs matelots, ils étaient

bien reçus dans tous les lieux où ils abordaient. La situation avantageuse de ces ports, voisins des grands états de la chrétienté qui faisaient alors le commerce, inspira aux deux frères l'idée de former un établissement dans ces contrées. L'occasion d'exécuter leur projet se présenta bientôt, et ils ne la laissèrent pas échapper. Eutemi, roi d'Alger, qui avait plusieurs fois tenté sans succès de s'emparer d'un fort que les gouverneurs espagnols d'Oran avaient bâti près de cette capitale, fut assez imprudent pour implorer le secours de Barberousse, dont les Africains regardaient la valeur comme invincible. Le corsaire actif reçut avec joie cette invitation; et, laissant à son frère Chairadin le commandement de la flotte, il marcha à la tête de 5,000 hommes à Alger, où il fut reçu comme un libérateur. Une troupe si considérable le rendit le maître de la ville : ayant observé que les Maures ne le soupçonnaient d'aucun mauvais dessein, et que d'ailleurs, n'ayant que des troupes armées à la légère, ils étaient hors d'état de résister à de vieux soldats aguerris, il assassina secrètement le prince qui l'avait appelé à son secours, et se fit proclamer roi d'Alger à sa place. Après avoir usurpé l'autorité par ce meurtre audacieux, il chercha à la maintenir par une conduite assortie au génie du peuple qu'il avait à gouverner. Libéral à l'excès pour tous ceux qui se déclaraient les partisans de son usurpation, il exerçait une cruauté sans bornes sur ceux dont il avait lieu de craindre les dispositions. Non content du trône qu'il avait conquis, Horuc attaqua le roi de Tremisen son voisin; et, l'ayant vaincu dans une bataille, il joignit ses états à ceux d'Alger. Il continuait en même temps d'infester les côtes d'Espagne et d'Italie avec des flottes qui ressemblaient plutôt aux armements d'un grand monarque qu'aux petites escadres d'un corsaire. Les déprédations de ces brigands déterminèrent Charles, dès le commencement de son règne, à envoyer au marquis de Comarès, gouverneur d'Oran, un nombre de troupes suffisant pour attaquer Horuc. Cet officier, secondé par le roi détrôné de Tremisen, exécuta sa commission avec tant d'énergie et d'habileté, que les troupes de Barberousse furent battues en plusieurs rencontres, et qu'il se trouva lui-même enfermé dans Tremisen. Après s'y être défendu jusqu'à la dernière extré-

mité, il fut surpris au moment même où il cherchait à s'échapper, et il périt en combattant avec une valeur opiniâtre digne de ses exploits et de sa renommée.

Chairadin, connu de même sous le nom de Barberousse, prit le sceptre d'Alger avec la même ambition et les mêmes talents, et fut plus heureux que son frère aîné. Son règne n'étant point troublé par les armes des Espagnols, à qui les guerres d'Europe donnaient assez d'occupation, il régla avec une prudence admirable la police intérieure de son royaume, continua ses expéditions maritimes avec la plus grande vigueur, et étendit ses conquêtes dans le continent de l'Afrique. Mais, voyant que les Maures et les Arabes ne se soumettaient à son gouvernement qu'avec la plus grande répugnance, et craignant que ses pirateries continuelles n'attirassent un jour sur lui les armes des chrétiens, il mit ses états sous la protection du grand-seigneur, qui lui donna un corps de soldats turcs assez considérable pour le garantir contre les révoltes de ses ennemis domestiques et contre les attaques des étrangers. A la fin, la renommée de ses exploits croissant de jour en jour, Soliman lui offrit le commandement de la flotte turque, comme un seul homme qui, par sa valeur et son expérience navale, méritât d'être opposé à André Doria, le plus grand homme de mer de son siècle. Fier de cette distinction, Barberousse se rend à Constantinople : son caractère souple sut si bien allier l'adresse du courtisan à l'autorité du corsaire, qu'il gagna l'entière confiance du sultan et de son visir. Il leur fit part d'un plan qu'il avait formé pour se rendre maître de Tunis, qui était alors le royaume le plus florissant de la côte d'Afrique : le sultan et son visir approuvèrent son projet, et ne lui refusèrent rien de ce qu'il demanda pour l'exécuter.

Il fondait ses espérances pour le succès de cette entreprise sur les divisions intestines qui déchiraient le royaume de Tunis. Mahmed, le dernier roi de cet état, avait eu de plusieurs femmes différentes trente-quatre enfants, parmi lesquels il choisit pour son successeur Muley-Assan, le plus jeune de tous. Ce prince faible ne devait point cette préférence à son mérite, mais à l'ascendant que sa mère avait pris sur l'esprit affaibli du vieux monarque : il commença par empoisonner

Mahmed son père, afin de prévenir un changement de résolution ; et, suivant cette politique barbare en usage dans tous les pays où la polygamie est permise sans que l'ordre de la succession soit bien marqué, il mit à mort tous ceux de ses frères qui tombèrent entre ses mains. Alraschid, un des aînés, eut le bonheur d'échapper à sa rage, et trouva une retraite chez les Arabes errants. Aidé de quelques-uns de leurs chefs, il fit plusieurs tentatives pour recouvrer le trône, qui lui appartenait de droit; mais aucune ne réussit : les Arabes, par une suite de leur inconstance naturelle, étaient même prêts à le livrer à son impitoyable frère, lorsqu'il s'enfuit à Alger, le seul asile qui lui restât. Là il implora la protection de Barberousse, qui, voyant d'un coup d'œil tous les avantages qu'il pourrait obtenir pour lui-même en soutenant les droits de ce malheureux prince, le reçut avec toutes sortes de démonstrations d'amitié et de respect. Comme Barberousse était alors sur le point de partir pour Constantinople, il persuada aisément à Alraschid de l'y accompagner, en lui promettant les plus grands secours de la part de Soliman, qu'il lui peignit comme le plus généreux et le plus puissant monarque de l'univers. Alraschid, séduit par l'espoir d'une couronne, était disposé à tout croire et à tout entreprendre pour l'obtenir. Mais à peine furent-ils arrivés à Constantinople, que le perfide corsaire suggéra au sultan l'idée de conquérir Tunis et d'annexer ce royaume à son empire, en profitant du nom du prince détrôné et des dispositions d'un parti prêt à se déclarer en sa faveur. Soliman se prêta trop facilement à cette perfidie, bien digne du caractère de son auteur, mais indigne d'un grand monarque. Le sultan eut bientôt assemblé une armée nombreuse et équipé une flotte considérable : le trop crédule Alraschid, en voyant ces grands préparatifs, se croyait déjà à la veille d'entrer triomphant dans sa nouvelle capitale. Mais, au moment où ce prince infortuné allait s'embarquer, il fut arrêté par l'ordre du sultan et enfermé dans le sérail : on n'en a jamais entendu parler depuis. Barberousse fit voile vers l'Afrique avec une flotte de deux cent cinquante vaisseaux : après avoir ravagé les côtes de l'Italie et répandu la terreur dans toutes les parties de cette contrée, il parut devant Tunis. En débarquant

ses troupes, il annonça qu'il venait soutenir les droits d'Alraschid, qu'il disait avoir laissé malade à bord de la galère amirale. Il fut bientôt maître du fort de la Goulette, qui commande la baie, et dont il s'empara, en partie par son adresse, en partie par la trahison du commandant. Les habitants de Tunis, dégoûtés du gouvernement de Muley-Assan, prirent les armes, et se déclarèrent pour Alraschid avec un zèle si vif et si universel qu'ils obligèrent son frère de fuir avec précipitation, sans avoir même le temps d'emporter ses trésors. Les portes furent aussitôt ouvertes à Barberousse comme au restaurateur de leur souverain légitime : mais, quand on vit qu'Alraschid ne paraissait point dans la ville, et qu'au lieu de son nom celui de Soliman seul retentissait dans les acclamations des soldats turcs, le peuple de Tunis commença à soupçonner la trahison du corsaire. Leurs soupçons s'étant bientôt changés en certitude, ils coururent aux armes avec la plus grande furie, et environnèrent la citadelle, où Barberousse avait conduit ses troupes; mais cet habile brigand avait prévu cette révolution, et s'y était préparé : il fit aussitôt pointer contre eux l'artillerie des remparts; et, par une vive canonnade accompagnée des décharges de mousqueterie, il dispersa les assaillants, qui étaient en grand nombre, mais sans chef et sans ordre, et les força à reconnaître Soliman pour leur souverain et lui pour vice-roi.

Son premier soin fut de mettre en état de défense le royaume dont il venait de s'emparer. Il fit faire à grands frais des fortifications régulières au fort de la Goulette, qui devint l'abri principal de sa flotte et son grand arsenal de mer et de guerre. Maître d'une si grande étendue de pays, il continua d'exercer ses brigandages contre les états chrétiens, et il se trouva en mesure de porter encore plus loin et avec plus d'impunité ses déprédations et ses violences. L'empereur recevait chaque jour, de ses sujets d'Espagne et d'Italie, des plaintes sur les violences continuelles qu'exerçaient contre eux les vaisseaux de ce pirate. Toute la chrétienté jetait les yeux sur lui : c'était au prince le plus puissant et le plus heureux qui régnât alors à mettre fin à ce genre d'oppression si odieux et si nouveau. De son côté, Muley-Assan, chassé de Tunis, et ne trouvant,

dans aucun des princes mahométans d'Afrique, la volonté ou le pouvoir de l'aider à reconquérir son trône, s'adressa à Charles, comme à la seule puissance qui pût défendre ses droits contre un usurpateur si formidable. L'empereur, également jaloux de délivrer ses états d'un voisin aussi dangereux que Barberousse et de paraître le protecteur d'un prince malheureux, voulait aussi recueillir la gloire qu'on attachait alors à toute expédition contre les mahométans : il conclut aussitôt un traité avec Muley-Assan, et se disposa à tenter une descente à Tunis. Depuis l'essai qu'il avait fait de ses talents pour la guerre dans la dernière campagne de Hongrie, il était devenu si avide de réputation militaire qu'il résolut de commander ses troupes en personne. Il rassembla toutes les forces de ses domaines pour une entreprise où il allait exposer sa gloire, et qui fixait l'attention de toute l'Europe. Une flotte flamande amena des Pays-Bas un corps d'infanterie allemande [1]; les galères de Naples et de Sicile prirent sur leur bord les bandes espagnoles et italiennes, composées de vieux soldats qui s'étaient signalés par plusieurs victoires remportées sur les Français. L'empereur s'embarqua à Barcelone avec l'élite de la noblesse espagnole, que joignit un détachement considérable venu de Portugal sous la conduite de l'infant don Louis, frère de Charles. André Doria fit voile avec ses galères, les mieux équipées de tous les vaisseaux de l'Europe, et commandées par les plus habiles officiers. Le pape fournit tous les secours qui furent en son pouvoir pour concourir au succès de cette pieuse entreprise ; et l'ordre de Malte, éternel ennemi des infidèles, équipa aussi une flotte, peu nombreuse, mais formidable par la valeur des chevaliers qu'elle portait. Le port de Cagliari en Sardaigne fut le rendez-vous général. Doria fut nommé grand-amiral de la flotte, et le commandement en chef des forces de terre fut donné au marquis du Guast.

Cette flotte, composée de près de cinq cents navires, à bord desquels étaient plus de 30,000 hommes de troupes réglées, partit de Cagliari le 16 juillet, et, après une heureuse navigation, prit terre à la vue de Tunis. Barberousse, qui avait été in-

1. Haræi, *Annales Brabant.*, t. I, p. 599.

formé de bonne heure de l'armement immense que faisait l'empereur, et qui en avait aisément démêlé l'objet, s'était préparé avec autant de prudence que de fermeté à bien défendre sa nouvelle conquête. Il rappela ses corsaires de tous les lieux où ils croisaient; il fit venir d'Alger toutes les troupes qu'il put en retirer sans dégarnir cette ville; il envoya des messagers à tous les princes d'Afrique, maures et arabes, à qui il peignit Muley-Assan comme un infâme apostat qui, excité par l'ambition et le désir de la vengeance, s'était rendu le vassal d'un prince chrétien, avec qui il se joignait pour détruire la religion de Mahomet; il sut enflammer le zèle de ces princes ignorants et superstitieux avec tant d'art, qu'ils prirent les armes comme pour défendre une cause commune. Vingt mille chevaux, avec un corps nombreux d'infanterie, s'assemblèrent à Tunis; et Barberousse, en leur distribuant à propos des présents, excitait leur ardeur et l'empêchait de se refroidir : mais il connaissait trop bien l'ennemi à qui il avait affaire pour espérer que des troupes légères pussent tenir contre la cavalerie pesamment armée et la vieille infanterie de l'armée impériale; sa principale confiance était dans le fort de la Goulette et dans son corps de soldats turcs, qui étaient armés et disciplinés à la manière européenne. Il jeta dans le fort 6,000 de ces Turcs, sous le commandement de Sinan, renégat juif, le plus brave et le plus expérimenté de tous ses pirates. Le fort fut aussitôt investi par l'empereur. Comme ce prince était maître de la mer, son camp était pourvu de toutes les denrées nécessaires, et même de toutes les commodités de la vie, en si grande abondance que Muley-Assan, qui n'était pas accoutumé à voir faire la guerre avec tant d'ordre et de luxe, ne pouvait se lasser d'admirer la puissance de l'empereur. Les troupes de Charles, animées par sa présence et se faisant un mérite de verser leur sang pour une cause si sainte, se disputaient à l'envi tous les postes où il y avait de l'honneur et du péril. Il ordonna trois attaques distinctes, et en chargea séparément les Allemands, les Espagnols et les Italiens, qui les poussèrent avec toute l'ardeur qu'inspire l'émulation nationale. Sinan déploya, de son côté, une énergie et une habileté qui justifièrent la confiance dont son maître l'avait honoré; la garnison supporta avec le plus grand courage la fatigue d'un service

pénible et continu : mais, malgré les fréquentes sorties qui interrompaient les travaux des assiégeants, malgré les alarmes que les Maures et les Arabes donnaient au camp de l'empereur par leurs incursions continuelles, les brèches devinrent si considérables du côté de la terre, tandis que la flotte battait avec la même vigueur et le même succès les fortifications construites du côté de la mer, que la place fut emportée dans un assaut général. Sinan, après la résistance la plus opiniâtre, se retira avec les débris de sa garnison vers la ville, en traversant le bas-fond de la baie. La prise du fort de la Goulette rendit l'empereur maître de la flotte de Barberousse, composée de dix-huit galères et galiotes, ainsi que de son arsenal et de trois cents canons, la plupart de fonte, qui étaient placés sur les remparts : un tel nombre de canons était étonnant pour ce temps-là, et prouve également l'importance de ce fort et la puissance de Barberousse. L'empereur entra dans la Goulette par la brèche, et, se tournant vers Muley-Assan : *Voici,* lui dit-il, *une porte ouverte par laquelle vous rentrerez dans vos états.*

Barberousse sentit toute l'étendue des pertes qu'il venait d'éprouver ; mais, loin de se décourager, il n'en fut pas moins déterminé à faire les plus grands efforts pour sauver Tunis. L'enceinte de cette ville était trop vaste, et les murs étaient en trop mauvais état, pour qu'il pût espérer de la défendre avec avantage : comme d'ailleurs il ne pouvait compter sur la fidélité des habitants, ni espérer que les Maures et les Arabes soutinssent les travaux et les fatigues d'un siége, il prit[1] la résolution hardie de s'avancer vers le camp des ennemis à la tête de son armée, qui montait à 50,000 hommes, et d'abandonner la destinée de son royaume au sort d'une bataille. Il fit part de son dessein à ses principaux officiers : en leur représentant le danger de laisser dans la citadelle 10,000 esclaves chrétiens qu'il y avait enfermés, et qui pourraient fort bien se révolter pendant l'absence de ses troupes, il leur proposa, comme une précaution nécessaire à la sûreté commune, de massacrer sans miséricorde ces esclaves avant de se mettre en marche. Les officiers applaudirent avec joie au dessein qu'il avait de hasarder

1. Ruscelli, *Lettere de princ.*, p. 911, etc.

une bataille : mais, quoique leur métier de pirates les eût familiarisés avec toutes les scènes de carnage et de cruauté, l'affreuse proposition d'égorger 10,000 hommes à la fois leur fit horreur ; et Barberousse, plutôt par la crainte de les irriter que par aucun sentiment d'humanité, consentit à laisser la vie aux esclaves.

Pendant ce temps-là, l'empereur commençait à s'avancer vers Tunis, et, quoique ses troupes souffrissent des fatigues incroyables, en marchant sur les sables brûlants qu'il leur fallait traverser sous le poids d'un soleil ardent, sans pouvoir trouver d'eau, elles arrivèrent bientôt à portée de l'ennemi. Les Maures et les Arabes, enhardis par la supériorité de leur nombre, attaquèrent les troupes impériales dès qu'elles parurent, et se précipitèrent sur elles en poussant de grands cris ; mais leur impétuosité sans discipline ne put tenir un seul instant contre le choc soutenu de ces troupes réglées ; et, malgré la présence d'esprit de Barberousse et tous les efforts qu'il fit pour rallier son armée, malgré l'exemple qu'il lui donnait en s'exposant aux plus grands périls, la déroute fut si générale qu'il se trouva entraîné lui-même dans la fuite de ses soldats vers la ville. Il la trouva dans la plus grande confusion : une partie des habitants en sortaient avec leurs familles et leurs effets ; d'autres étaient prêts à en ouvrir les portes au vainqueur ; les soldats turcs se disposaient à la retraite, et les esclaves chrétiens étaient déjà maîtres de la citadelle, qui, dans ce désastre, eût pu lui servir d'asile. Ces malheureux captifs, animés par le désespoir, avaient profité de l'absence de Barberousse, comme il l'avait bien prévu : dès qu'ils apprirent que son armée était éloignée de la ville, ils corrompirent deux de leurs gardes, brisèrent leurs fers, et, forçant leurs prisons, ils repoussèrent la garnison turque, et tournèrent l'artillerie du fort contre leurs tyrans. Barberousse, furieux et désespéré, s'enfuit avec précipitation à Bone, reprochant à ses officiers leur fausse compassion, et se reprochant à lui-même la faiblesse qu'il avait eue de céder à leur avis.

Cependant Charles, satisfait d'une victoire aisée, qui ne lui avait presque pas coûté de sang, s'avançait vers Tunis lentement et avec toutes les précautions nécessaires dans un pays

ennemi. Il ne connaissait pas encore toute sa bonne fortune. Un courrier, député par les esclaves révoltés, vint lui apprendre le succès de leurs nobles efforts et la nouvelle de leur liberté ; en même temps il vit arriver des députés de la ville qui lui en présentèrent les clefs, et implorèrent sa protection pour qu'il les préservât des insultes de son armée. Tandis qu'il s'occupait des moyens de prévenir le désordre et le pillage, ses soldats, qui craignaient d'être frustrés du butin qu'ils s'étaient promis, fondirent soudain et sans aucun ordre dans la ville, et commencèrent à tuer et à piller sans aucun ménagement. Il était trop tard alors pour songer à réprimer leur cruauté, leur rapacité et leur licence. Tunis fut en proie à tous les outrages que le soldat est capable de commettre dans une ville prise d'assaut, et à tous les excès où peuvent porter les passions, quand elles sont irritées par le mépris et la haine qu'inspire la différence de mœurs et de religion. Plus de trente mille habitants innocents périrent dans ce jour funeste, et dix mille furent emmenés en esclavage. Muley-Assan remonta sur son trône au travers du sang et du carnage, en exécration à ses sujets, sur lesquels il avait fait tomber tant de calamités ; il fut un objet de pitié pour ceux mêmes dont la fureur était la cause de tous ses maux. L'empereur gémit de l'accident fatal qui avait souillé l'éclat de sa victoire : cependant, au milieu de cette scène d'horreur, un spectacle intéressant lui fit éprouver un sentiment consolant et agréable : dix mille esclaves chrétiens, parmi lesquels se trouvaient plusieurs personnes de distinction, vinrent au-devant de lui lorsqu'il entra dans la ville, et tombant à ses pieds, le remercièrent et le bénirent comme leur libérateur.

Charles, en accomplissant la promesse qu'il avait faite au roi maure de le rétablir dans ses états, ne négligea pas de prendre les précautions nécessaires pour réprimer le pouvoir des corsaires africains, et pour assurer la tranquillité de ses sujets et les intérêts de la couronne d'Espagne. Il conclut un traité avec Muley-Assan aux conditions suivantes : que le roi maure tiendrait le royaume de Tunis en fief de la couronne d'Espagne, et en ferait hommage à l'empereur comme à son seigneur suzerain ; que tous les esclaves chrétiens qui se trouvaient alors

dans ses états, de quelque nation qu'ils fussent, seraient remis en liberté sans rançon ; que les sujets de l'empereur auraient dans son royaume la liberté de faire le commerce et de professer publiquement la religion chrétienne ; qu'outre le fort de la Goulette, dont l'empereur resterait en possession, tous les ports du royaume qui étaient fortifiés lui seraient encore remis ; que Muley-Assan payerait tous les ans douze mille écus pour l'entretien de la garnison espagnole qui resterait dans le fort de la Goulette ; qu'il ne contracterait aucune alliance avec les ennemis de l'empereur, et qu'il lui ferait présent, tous les ans, en reconnaissance de sa vassalité, de six chevaux maures et d'autant de faucons[1]. Après avoir ainsi réglé les affaires d'Afrique, châtié l'insolence des corsaires, assuré à ses sujets une retraite, et à ses flottes une rade favorable sur les côtes mêmes d'où tant de pirates étaient venus ravager ses états, Charles se rembarqua pour retourner en Europe, la saison orageuse et les maladies de son armée ne lui permettant pas de poursuivre Barberousse[2].

Cette expédition, dont il paraît que les contemporains mesurèrent plutôt le mérite sur la générosité apparente de l'entreprise, sur la magnificence avec laquelle elle fut conduite, et sur le succès qui la couronna, que sur l'importance des suites qu'elle eut, éleva l'empereur au comble de la gloire, et fit de cette époque la plus éclatante de toutes celles de son règne. Vingt mille esclaves qu'il arracha à la captivité, tant par ses armes que par son traité avec Muley-Assan[3], et à qui il fournit des habits et de l'argent pour les mettre en état de retourner chacun dans leur patrie, publièrent dans toute l'Europe l'éloge de la générosité de leur bienfaiteur, et exaltèrent sa puissance et ses talents avec l'exagération naturelle aux sentiments de la reconnaissance et de l'admiration. La renommée de Charles

1. Dumont, *Corps diplom.*, t. II, p. 128. Summonte, *Hist. di Napoli*, t. IV, p. 89.

2. Joh. Etropii *Diarium expedition. Tunetanæ*, ap. Scard. V, tom. II, p. 320, etc. Jovii, *Hist.*, l. 34, p. 153, etc. Sandov., t. II, p. 154, etc. Vertot., *Hist. de Malte. Épitres des princes*, par Ruscelli, p. 119, 120, etc. *Ant. Pontii Consent. histor. belli adv. Barbar.*

3. Summonte, *Hist. di Nap.*, vol. IV, p. 103.

éclipsa alors celle des autres monarques de l'Europe. Tandis que tous ces princes ne s'occupaient que d'eux-mêmes et de leurs intérêts particuliers, il se montra digne d'occuper le rang de premier souverain de la chrétienté, en paraissant ne songer qu'à défendre l'honneur du nom chrétien, et à assurer le bien-être et la tranquillité de l'Europe.

LIVRE SIXIÈME.

Malheureusement pour la réputation de François Ier, la conduite qu'il tint alors parut à ses contemporains former un contraste frappant avec celle de son rival. Ils ne lui pardonnaient pas de profiter du moment où l'empereur avait tourné toutes ses forces contre l'ennemi commun, pour faire revivre ses prétentions sur l'Italie et replonger l'Europe dans une nouvelle guerre. J'ai déjà observé que le traité de Cambrai n'avait pas étouffé les germes de l'inimitié qui animait les deux princes l'un contre l'autre, et qu'il avait tout au plus couvert, mais non éteint les feux de la discorde. François surtout, qui n'aspirait qu'au moment favorable de recouvrer la réputation et les territoires qu'il avait perdus, continuait de négocier avec les cours étrangères; il faisait tous ses efforts pour irriter la jalousie que la plupart des princes avaient conçue de la puissance et des desseins de l'empereur, et pour faire naître dans le cœur des autres les soupçons et les alarmes dont le sien était dévoré. Il s'adressa surtout à François Sforce, qui était, il est vrai, redevable à Charles de la possession du duché de Milan, mais qui le tenait à des conditions si dures, qu'elles le rendaient non seulement vassal de l'empire, mais encore tributaire et personnellement dépendant de l'empereur. L'honneur d'avoir épousé la nièce du plus grand souverain de l'Europe ne pouvait lui faire oublier la honteuse servitude à laquelle il se trouvait abaissé; et cet état lui parut si insupportable que, tout faible et timide qu'il était, il prêta avidement l'oreille aux premières propositions que lui fit François de l'affranchir du joug. Les ouvertures lui furent portées par Merveille, gentilhomme milanais, résidant à Paris: et quelque temps après, afin d'avancer

la négociation, Merveille fut envoyé à Milan sous prétexte de visiter ses parents, mais avec des lettres de créance secrètes, qui lui donnaient le titre d'ambassadeur de François. Ce fut en cette qualité que Sforce le reçut; mais, malgré tous les soins qu'on prit pour empêcher ce secret de transpirer, Charles le pénétra, soit qu'il en eût des avis positifs, soit qu'il n'eût que des soupçons. Il fit au duc des réprimandes et des menaces si sévères, que ses ministres et lui-même, également intimidés, donnèrent à l'Europe la preuve la plus ignominieuse pour eux de la crainte servile qu'ils avaient d'offenser l'empereur. Ils vinrent à bout d'engager Merveille dans une querelle avec un des officiers domestiques du duc; l'ambassadeur, qui n'avait ni la prudence ni la modération qu'aurait exigées l'emploi qui lui était confié, tua son adversaire; on l'arrêta sur-le-champ, on lui fit son procès, il fut condamné à perdre la tête, et la sentence fut exécutée au mois de décembre 1533. François, étonné qu'on eût ainsi violé un caractère qui était sacré parmi les nations les plus barbares, et indigné de l'affront fait à la dignité de sa couronne, menaça Sforce des effets de son ressentiment, et porta ses plaintes à l'empereur, qu'il regardait comme le véritable auteur de cet outrage inouï. Mais n'ayant pu obtenir aucune satisfaction de l'un ni de l'autre, il en appela à tous les princes de l'Europe, et se crut alors en droit de tirer vengeance d'une insulte qu'il ne pouvait laisser impunie sans avilir son caractère et sans dégrader son rang.

Armé de ce prétexte pour commencer une guerre à laquelle il était résolu, il redoubla d'efforts pour engager les autres princes à prendre part dans sa querelle; mais des événements imprévus rendirent toutes ses mesures inutiles. Après avoir sacrifié l'honneur de sa maison en mariant son fils à Catherine de Médicis, dans la vue de s'attacher Clément, la mort de ce pontife le priva de tous les avantages qu'il attendait de cette alliance. Paul III, successeur de Clément, quoique disposé par inclination à servir les intérêts de l'empereur, parut déterminé à garder la neutralité, qui convenait à son caractère de père commun des princes divisés. Le roi d'Angleterre, occupé de projets et de soins domestiques, évita pour cette fois de s'engager dans les affaires du continent, et refusa de secourir Fran-

çois, à moins qu'il ne voulût suivre son exemple et secouer le joug de l'autorité des papes.

Ces refus inattendus obligèrent François à solliciter plus vivement le secours des princes protestants qui formaient la ligue de Smalkalde. Pour gagner plus sûrement leur confiance, il chercha à flatter le zèle qu'ils avaient pour leurs nouvelles doctrines, et qui était leur passion dominante. Il affecta une modération particulière sur tous les points contestés. Il permit à du Bellay, son envoyé en Allemagne, d'exposer ses sentiments sur les articles les plus importants, dans des termes qui ne différaient pas beaucoup de ceux qu'employaient les protestants [1] : il poussa même la condescendance jusqu'à inviter Melanchton, que la douceur de ses mœurs et son caractère pacifique distinguaient parmi les réformateurs, à se rendre à Paris, sous prétexte de vouloir prendre avec lui les mesures les plus propres à réconcilier les sectes opposées, qui divisaient si malheureusement l'Église [2]. Toutes ces complaisances étaient plutôt des artifices de la politique de ce prince que l'effet de sa conviction : car, quelque impression que les nouvelles opinions eussent faite sur l'esprit de la reine de Navarre et la duchesse de Ferrare, ses sœurs, la gaieté et l'amour du plaisir, qui formaient le caractère de François, ne lui laissaient guère le temps d'approfondir des questions théologiques.

Il perdit bientôt tout le fruit de ces artifices peu honorables, par une démarche qui s'accordait peu avec les déclarations qu'il avait faites aux princes allemands. Il ne faut cependant pas oublier qu'il fut forcé à cette démarche par les préjugés de son siècle et par les idées superstitieuses de ses propres sujets. Son étroite liaison avec le roi d'Angleterre, hérétique excommunié, ses fréquentes négociations avec les protestants d'Allemagne, et l'audience publique qu'il donna à un envoyé du sultan Soliman, avaient fait naître de violents soupçons sur la sincérité de son attachement à la religion ; et ces soupçons s'étaient encore singulièrement fortifiés par la résolution qu'il avait prise d'attaquer l'empereur, qui, dans toutes les occa-

1. Freheri, *Script. rer. Germ.*, t. III, p. 354, etc. Sleid., *Hist.*, p. 178, 183. Seckend., l. 3, p. 103.

2. Camerarii *Vita Ph. Melanchtonis*, in-12, Hag., 1655, p. 12.

sions, avait montré le plus grand zèle pour la défense de la religion, et de l'attaquer même au moment où il se préparait à une expédition contre le corsaire Barberousse, expédition qu'on regardait alors comme une sainte entreprise. Le roi de France avait donc besoin de justifier ses sentiments par quelque preuve éclatante de son respect pour la doctrine reçue dans l'Église. Le zèle indiscret de quelques-uns de ses sujets, qui avaient adopté les opinions du protestantisme, lui présenta l'occasion qu'il cherchait. Ils avaient affiché aux portes du Louvre et dans toutes les places publiques des placards qui contenaient des satires indécentes sur les dogmes et les cérémonies de l'Église romaine. Six des auteurs ou complices de ces placards téméraires furent découverts et arrêtés. Le roi, pour conjurer les malheurs qu'on supposait que ces blasphèmes pourraient attirer sur la nation, ordonna une procession solennelle : le saint sacrement fut porté en grande pompe dans les principales rues de la ville ; François marchait en avant, la tête nue, une torche à la main ; les princes du sang portaient le dais, et toute la noblesse marchait en ordre à la suite. En présence de cette nombreuse assemblée, le roi, qui s'exprimait ordinairement dans un langage énergique et animé, déclara que si une de ses mains était infectée d'hérésie, il la couperait avec l'autre, et qu'il n'épargnerait pas même ses propres enfants s'il les trouvait coupables de ce crime ; et, pour prouver que cette protestation était sincère, il condamna les six malheureux qu'on avait pris à être brûlés publiquement avant la fin de la procession, et leur exécution fut accompagnée des traitements les plus barbares et les plus révoltants [1].

Les princes de la ligue de Smalkalde, pleins du ressentiment et de l'indignation que leur avait inspirés la cruauté avec laquelle on avait traité leurs frères, ne pouvaient plus ajouter foi aux déclarations du roi de France, lorsqu'il offrait de protéger en Allemagne les mêmes opinions qu'il persécutait avec tant de rigueur dans ses propres états ; en sorte que tout l'art et toute l'éloquence qu'employa du Bellay pour justifier son maître ne firent aucune impression sur leurs esprits. D'ailleurs

1. Belcarii *Comment. rer. Gallic.*, p. 646. Sleid., *Hist.*, p. 175, etc.

l'empereur n'avait jusqu'alors usé d'aucune violence contre les réformés ; il ne s'était jamais opposé aux progrès de leur doctrine, et il s'était même engagé, dans la diète de Ratisbonne, à ne pas inquiéter ceux qui l'avaient embrassée. Ils eurent la prudence de compter beaucoup plus sur la certitude de cet engagement effectif, que sur les espérances précaires et éloignées dont François voulait les amuser. La faiblesse surtout avec laquelle il avait abandonné ses alliés à la paix de Cambrai était trop récente pour être oubliée, et n'encourageait personne à se fier à son amitié et à compter sur sa générosité. Déterminés par tous ces motifs, les protestants refusèrent de fournir à François aucun secours contre Charles. L'électeur de Saxe, le plus zélé d'entre eux, craignant de donner de l'ombrage à l'empereur, ne voulut jamais permettre à Melanchton de se rendre à la cour de François, malgré l'extrême désir qu'avait Melanchton d'entreprendre ce voyage, soit qu'il fût flatté de l'invitation d'un grand monarque, soit qu'il crût que sa présence à la cour de France pourrait être utile au parti protestant [1].

Quoique aucun des princes à qui la puissance toujours croissante de Charles inspirait de la crainte ou de la jalousie ne voulût seconder François dans les efforts qu'il méditait pour balancer ou limiter cette puissance, il n'en fit pas moins avancer son armée vers les frontières d'Italie. Comme il n'avait pris les armes que sous le prétexte de châtier l'insolence du duc de Milan, qui avait osé violer d'une manière atroce le droit des gens, il semblait que tout le poids de sa vengeance n'eût dû tomber que sur les états du coupable. Mais tout à coup, et dès le commencement même de la campagne, les opérations de la guerre prirent une autre direction. Charles, duc de Savoie, le moins actif et le moins habile des princes de la branche dont il descendait, avait épousé Béatrix de Portugal, sœur de l'empereur. Cette femme, par ses grands talents, se rendit bientôt maîtresse absolue des volontés de son époux : fière d'être la sœur de l'empereur, ou séduite par les grandes promesses dont il flattait son ambition, elle forma, entre la cour impériale

1. Camerarii *Vita Melanchtonis*, p. 142, 415. Seck., l. 3, p. 107.

et le duc son mari, une union peu compatible avec cette neutralité qu'une sage politique et la situation de ses états lui avaient fait garder jusqu'alors entre les deux monarques rivaux. François sentait vivement à quels périls il pouvait se trouver exposé, si en entrant en Italie il laissait derrière lui les états d'un prince tellement dévoué aux intérêts de l'empereur, qu'il avait envoyé son fils aîné à la cour de Madrid pour y être élevé et pour y servir d'otage de la fidélité du père. Clément VII, dans l'entrevue qu'il avait eue avec François à Marseille, lui avait peint ce danger avec les couleurs les plus fortes, et lui avait en même temps suggéré le moyen de s'en garantir, en lui conseillant de commencer son expédition contre le Milanès par la prise de la Savoie et du Piémont, comme la seule ressource pour s'assurer une libre communication avec son royaume. François, qui avait plusieurs raisons de haïr le duc, ne pouvait lui pardonner surtout d'avoir fourni à Bourbon l'argent avec lequel ce rebelle avait levé les troupes qui défirent les Français à la funeste bataille de Pavie; il saisit avec ardeur une occasion de faire connaître combien il avait été sensible à ces outrages, et comment il savait les punir. Il ne manqua pas de prétextes suffisants pour donner quelque apparence de justice à la violence qu'il méditait. Les états de France et de Savoie se touchaient, et se trouvaient même en plusieurs endroits engagés l'un dans l'autre, d'où naissaient des disputes inévitables et toujours subsistantes sur les limites des propriétés respectives des deux princes. François avait encore, par sa mère Louise de Savoie, de grandes prétentions sur le partage qu'elle devait faire, avec le duc son frère, de la succession paternelle. Il ne voulait pas cependant commencer les hostilités sans quelque raison plus spécieuse que ne pouvaient l'être des prétentions équivoques et pour la plupart surannées; il demanda la permission de passer par le Piémont pour entrer dans le Milanès, ne doutant pas que le duc, par un excès d'attachement pour l'empereur, ne s'y refusât, et ne donnât par là une plus grande apparence de justice à l'invasion qu'il projetait. Mais, s'il faut en croire les historiens de Savoie, qui doivent être mieux instruits de ce fait que ceux de France, le duc accorda, sans hésiter et de la meilleure grâce du monde, ce

qu'il n'était pas en son pouvoir de refuser sans danger ; il promit de donner un libre passage à l'armée française. Il ne resta plus à François d'autre expédient pour rompre entièrement et pour justifier son projet que d'exiger une entière satisfaction sur toutes les demandes que la couronne de France pouvait faire à la maison de Savoie, en vertu des droits de Louise[1]. Il ne reçut sur cet article qu'une réponse vague, et il s'y attendait sans doute ; aussitôt l'armée française, sous les ordres de l'amiral de Brion, fondit par différents endroits à la fois sur les états du duc. Les pays de Bresse et du Bugey, qui dans ce temps-là étaient annexés à la Savoie, furent envahis en un moment. La plupart des villes du duché ouvrirent leurs portes à l'approche de l'ennemi ; le petit nombre de celles qui restaient et qui voulurent faire résistance fut bientôt emporté ; et, avant la fin de la campagne, le duc se vit dépouillé de tous ses états, à la réserve du Piémont, où il ne lui restait que quelques places fortes en état de défense.

Pour comble d'infortune, la ville de Genève, dont le duc prétendait avoir la souveraineté et où il dominait déjà en partie, secoua le joug, et sa révolte entraîna la perte de toutes les terres adjacentes. Genève était alors une ville impériale, quoique soumise au domaine direct de ses propres évêques et ayant les ducs de Savoie pour souverains éloignés. La forme de sa constitution intérieure était purement républicaine : elle était gouvernée par des syndics et un conseil, dont les membres étaient choisis par le peuple. De ces juridictions diverses, souvent opposées l'une à l'autre, naquirent deux partis qui subsistèrent longtemps dans cet état : le premier était composé de ceux qui se donnaient pour défenseurs des priviléges de la république : ils prenaient le nom d'*Eignotz* ou de confédérés pour la défense de la liberté commune, et avaient flétri du nom de *Mammelus* ou esclaves le parti de ceux qui soutenaient les prérogatives des évêques et du duc de Savoie. A la fin, quand le protestantisme commença à s'introduire dans cette ville, il inspira à ceux qui l'embrassèrent cet esprit d'audace et d'entre-

1. *Hist. Généal. de Savoie*, par Guichenon, in-fol. Lyon, 1660, t. I, p. 639, etc.

prise qui passait ordinairement avec ses opinions dans l'âme des prosélytes, ou ne tardait pas à y naître. Comme le duc et l'évêque étaient, par intérêt, par préjugés et par des vues politiques, ennemis jurés de la réformation, tous les nouveaux protestants s'unirent avec ardeur au parti des Eignotz; et le zèle de la religion se joignant à l'amour de la liberté, cette passion généreuse prit de nouvelles forces. La fureur, l'animosité de deux factions renfermées dans la même enceinte, occasionna de fréquentes séditions, qui se terminèrent presque toujours à l'avantage de la liberté, dont les partisans gagnaient tous les jours du terrain.

Le duc et l'évêque, oubliant leurs anciennes contestations sur les limites de leur pouvoir, se réunirent contre leurs communs ennemis, et les attaquèrent, chacun avec les armes qui lui étaient propres. L'évêque excommunia le peuple de Genève, comme coupable du double crime d'apostasie en abandonnant la religion établie, et de sacrilége en usurpant les droits du siége épiscopal. Le duc les attaqua, comme des rebelles à leur prince légitime, et tenta de se rendre maître de la ville, d'abord par surprise, ensuite à force ouverte. Les Genevois méprisèrent les foudres ecclésiastiques de l'évêque, et défendirent avec fermeté leur indépendance contre le duc : soutenus autant par leur propre valeur que par les secours puissants qu'ils reçurent du canton de Berne leur allié, et du roi de France, qui leur envoya secrètement des soldats et de l'argent, ils firent échouer toutes les tentatives du duc. Non contents de l'avoir repoussé, et ne voulant plus se borner à se défendre, ils profitèrent de l'impuissance où était alors ce prince de leur résister : tandis qu'il était accablé par l'armée française, ils s'emparèrent de plusieurs châteaux et places fortes qu'il possédait dans le voisinage de Genève; ils se délivrèrent ainsi de la vue de ces odieux monuments de leur ancienne dépendance, et s'assurèrent pour l'avenir d'un appui de plus à leur liberté. En même temps le canton de Berne envahit et conquit le pays de Vaud, sur lequel il avait quelques prétentions. Le canton de Fribourg, quoique passionnément attaché à la religion catholique et sans avoir aucun sujet particulier de querelle avec le duc, voulut aussi partager les dépouilles de ce prince infor-

tuné. Une grande partie de ces conquêtes, conservées depuis par ces deux cantons, ont considérablement augmenté leurs forces, et sont devenues la plus belle portion de leur territoire. Malgré tous les projets et toutes les entreprises des ducs de Savoie pour rétablir dans la suite leur domination dans Genève, cette ville a toujours conservé son indépendance; et cet avantage lui a procuré un degré de considération et d'opulence, qu'elle n'eût jamais atteint sans un gouvernement libre [1].

Au milieu de cet enchaînement de malheurs et de pertes, le duc de Savoie, ne voyant de ressource que dans la protection de l'empereur, la sollicita avec la plus grande importunité dès que ce prince fut revenu vainqueur de son expédition de Tunis; et il avait bien le droit d'en attendre du secours, puisque son attachement aux intérêts de Charles avait été la cause principale de ses malheurs. Cependant Charles n'était pas en état de le secourir avec la vigueur et la diligence que demandait sa situation. La plus grande partie des troupes qui avaient été employées à l'expédition d'Afrique, n'ayant été engagées que pour ce service seul, furent licenciées à la fin de la campagne. Les vieux corps que commandait Antoine de Léve suffisaient à peine pour la défense du Milanès, et le trésor de l'empereur était entièrement épuisé par les frais immenses qu'avait coûtés la campagne d'Afrique.

Mais la mort de François Sforce, occasionnée, suivant quelques historiens, par la terreur que jeta dans son esprit l'invasion des Français, dont les deux précédentes avaient été si fatales à sa famille, donna à l'empereur tout le loisir de se préparer à la guerre. Cet événement inattendu changea totalement les sujets de querelle et la nature de la guerre. François n'avait d'abord eu d'autre prétexte pour prendre les armes que celui de punir Sforce de l'affront qu'avait reçu la couronne de France, et ce prétexte se trouva éteint par sa mort: mais, comme ce prince ne laissait point de postérité, tous les droits qu'avait François sur le duché de Milan, et qu'il n'avait cédés qu'à Sforce et à ses enfants, revenaient en entier au roi de France.

1. *Hist. de la ville de Genève*, par Spon., in-12. Utr., 1685, p. 99. *Hist. de la Réformation de Suisse*, par Rouchat, Gen., 1728, tom. IV, p. 294, tom. V, p. 216, etc. *Mém. de du Bellay*, p. 181.

L'objet favori de ce monarque était de recouvrer le Milanès : aussi le réclama-t-il sur-le-champ ; et, s'il avait appuyé son droit en faisant avancer sans perdre de temps vers Milan la forte armée qui était cantonnée dans la Savoie, il s'en serait aisément assuré la possession, ce qui était l'objet le plus important. Mais François, à mesure qu'il avançait en âge, devenait de jour en jour moins entreprenant ; le souvenir de ses infortunes passées, qui ne s'effaçait point de son âme, le jetait quelquefois dans une excessive timidité. Au lieu de faire usage de ses forces, il se borna aux négociations ; et par une modération qui venait de la crainte, et qui est ordinairement fatale dans toutes les grandes affaires, il négligea de saisir l'occasion favorable qui s'offrait à lui. Cependant Charles, en qualité de suzerain, prit possession du duché, comme d'un fief de l'empire qui se trouvait vacant ; et, tandis que François perdait le temps à expliquer et à défendre ses droits par des arguments et des mémoires, tandis qu'il employait tout son art à familiariser les puissances italiennes avec l'idée de le revoir s'établir en Italie, Charles prenait en silence toutes les mesures propres à faire échouer ce projet. Il eut grand soin de ne pas laisser voir trop tôt ses intentions secrètes ; il affectait de reconnaître la justice de la réclamation de François, et paraissait n'être inquiet que des moyens de le mettre en possession du Milanès, sans troubler la paix de l'Europe et sans détruire l'équilibre des puissances d'Italie, que les politiques de ce siècle étaient si jaloux de maintenir. Il trompa François par cette conduite artificieuse, et gagna tellement la confiance du reste de l'Europe que, sans presque donner lieu à aucun soupçon, il sut embarrasser l'affaire de difficultés nouvelles et prolonger à son gré les négociations. Il proposa de donner l'investiture du Milanès tantôt au duc d'Orléans, second fils de François, tantôt au duc d'Angoulême, son troisième fils ; et, comme les vues et les inclinations de la cour de France se balançaient entre ces deux princes, il transporta alternativement son choix de l'un à l'autre avec tant d'adresse et avec une dissimulation si profonde, qu'il ne paraît pas que François ni ses ministres aient jamais pénétré ses véritables intentions, et que toutes les opérations de la guerre demeurèrent entièrement suspendues, comme s'il n'eût

5.

resté au roi de France qu'à prendre paisiblement possession du duché qu'il réclamait.

Charles mit à profit tout le temps qu'il avait su gagner, et vint à bout de déterminer les états de Sicile et de Naples à lui accorder des subsides plus considérables qu'il n'était d'usage d'en accorder alors. Mais, se trouvant très honorés de la présence de leur souverain à son retour de Tunis, charmés d'ailleurs du désintéressement qu'il avait porté dans son expédition d'Afrique, et éblouis du succès qu'avaient obtenu ses armes, ils voulurent se montrer généreux. Ce secours le mit en état de recruter les vieux corps, d'en lever un en Allemagne, et de prendre toutes les précautions convenables pour exécuter les projets qu'il avait formés. Du Bellay, envoyé de France en Allemagne, découvrit, malgré tous les prétextes qu'on employa pour lui donner le change, l'intention où l'on était de lever des troupes, et instruisit son maître d'une disposition qui prouvait évidemment le peu de sincérité[1] de l'empereur. Cet avis eût dû réveiller François de l'indolence où il était plongé; mais il était alors si passionné pour les négociations, dont son rival connaissait bien mieux que lui les finesses et les artifices, qu'au lieu de se mettre en mouvement et de pousser avec vigueur ses opérations militaires, ou de s'emparer du Milanès avant que l'armée impériale fût rassemblée, il se contenta de faire de nouvelles offres à l'empereur pour obtenir de sa libre volonté l'investiture de ce duché. Les offres étaient si avantageuses, que Charles n'eût pu les refuser, s'il eût agi avec sincérité; mais il les éluda adroitement, en déclarant qu'il ne pouvait prendre de résolution définitive sur un article qui intéressait de si près l'Italie avant d'en avoir conféré avec le pape. Par ce subterfuge, il gagna encore du temps; ce qui lui servit à laisser mûrir les projets qu'il avait en vue.

A la fin, l'empereur vint à Rome, et y fit son entrée publique avec la plus grande magnificence. Il est une circonstance frivole dont quelques historiens font mention, et qu'ils ont la simplicité de regarder comme un présage de la guerre sanglante qui suivit: c'est que, pour élargir les rues et donner un pas-

1. *Mém. de du Bellay*, p. 192.

sage plus libre au cortége de l'empereur, on eut besoin d'enlever les ruines d'un temple ancien de la paix. Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles avait alors banni de son âme toute idée de paix ; à la fin, il leva le masque sous lequel il avait si longtemps dérobé ses desseins à la vue de la cour de France, en déclarant ses sentiments d'une manière aussi positive qu'extraordinaire. Les ambassadeurs de France avaient, au nom de leur maître, demandé une réponse décisive sur les offres qu'il faisait pour obtenir l'investiture du Milanès : Charles promit de la donner le lendemain en présence du pape et des cardinaux assemblés en plein consistoire. Le pape et les cardinaux s'y trouvèrent, et tous les ambassadeurs étrangers furent invités à y assister : l'empereur se leva ; et, s'adressant au pape, il s'étendit assez au long sur la sincérité de ses vœux pour la paix de la chrétienté, et sur son aversion pour la guerre et pour les malheurs qu'elle produit : et il en fit une longue énumération dans un discours étudié et préparé d'avance : il déclara que tous ses efforts pour maintenir la tranquillité de l'Europe avaient jusqu'alors été traversés par l'insatiable et injuste ambition du roi de France ; que dès sa minorité même ce prince lui avait donné des preuves de son inimitié et de ses pernicieux desseins ; que dans la suite il n'avait plus caché ses intentions ; qu'il avait essayé de lui ravir à force ouverte la couronne impériale qui lui appartenait par des droits aussi justes que naturels ; qu'il venait tout récemment d'envahir son royaume de Navarre ; que, non content de ces injustices, il avait attaqué ses domaines et ceux de ses alliés dans l'Italie et dans les Pays-Bas ; qu'après que la valeur de ses troupes, rendues invincibles par la protection du Tout-Puissant, eut arrêté les progrès et ruiné les armées de François, qu'il eut été fait prisonnier lui-même, il n'avait pas encore renoncé à son inique entreprise, et qu'il avait continué d'employer la fraude au défaut de la force ; qu'il avait violé tous les articles du traité de Madrid, auquel il devait sa liberté, et qu'à peine rentré dans ses états, il avait pris des mesures pour rallumer une guerre que ce traité devait éteindre ; que, forcé par de nouvelles disgrâces d'implorer encore la paix à Cambrai, il ne l'avait conclue et observée qu'avec beaucoup de mauvaise foi ; qu'il avait

bientôt après formé des liaisons dangereuses avec les princes hérétiques d'Allemagne, en les excitant à troubler la tranquillité de l'empire; qu'il venait de chasser tout récemment le duc de Savoie, beau-frère et allié de Charles, de la plus grande partie de ses états; qu'après tant d'outrages multipliés, et au milieu de tant de sujets de discorde, il n'y avait plus ni amitié ni réconciliation à espérer. Charles ajouta que, tout disposé qu'il était à accorder l'investiture de Milan à un des princes de France, il n'était pas probable qu'il pût le faire, parce que François, d'un côté, n'accepterait pas les conditions qu'il jugeait indispensable d'y attacher pour maintenir la tranquillité de l'Europe, et que, de son côté, il ne trouvait ni raisonnable ni prudent de lui donner sans précaution ni conditions la possession pure et simple du duché. Cependant, ajouta-t-il, ne prodiguons pas le sang de nos sujets innocents; décidons notre querelle d'homme à homme, avec les armes qu'il jugera à propos de choisir, et à nos risques et périls, dans une île, sur un pont, ou à bord d'une galère amarrée sur une rivière; que le duché de Bourgogne soit mis en dépôt de sa part, et celui de Milan de la mienne, et qu'ils soient le prix du vainqueur; unissons ensuite les forces de l'Allemagne, de l'Espagne et de la France pour abaisser la puissance ottomane, et pour extirper l'hérésie du sein de la chrétienté. Mais si François refuse de terminer par cette voie tous nos différends, s'il rend la guerre inévitable, rien alors ne pourra m'empêcher de la pousser jusqu'à ce que l'un de nous deux soit réduit à n'être que le plus pauvre gentilhomme de ses propres états : et je ne crains pas que ce soit à moi que ce malheur arrive; j'entre en lice avec les plus belles espérances de succès : la justice de ma cause, l'union de mes sujets, le nombre et la valeur de mes troupes, l'expérience et la fidélité de mes généraux, tout se réunit pour m'assurer la victoire. Le roi de France n'a aucun de ces avantages; si mes ressources n'étaient pas plus solides, et mes espérances de vaincre mieux fondées que les siennes, j'irais dans l'instant, les bras liés, la corde au cou, me jeter à ses pieds, et implorer sa pitié[1].

1. Du Bellay, p. 199. Sandov., *Hist. del Emper.*, t. II, p. 226.

L'empereur prononça cette longue harangue à haute voix, d'un ton impérieux, dans les termes les plus véhéments. Les ambassadeurs français, qui n'en comprenaient pas tout le sens, parce qu'il la fit en langue espagnole, furent totalement déconcertés, et ils ne savaient que répondre à cette invective inattendue : l'un d'eux ayant voulu parler pour justifier la conduite de son maître, Charles l'interrompit brusquement, et ne voulut pas lui permettre de continuer. Le pape, sans entrer dans aucun détail, se contenta de recommander la paix en peu de mots, mais d'une manière pathétique, et offrit en même temps de faire sérieusement tous ses efforts pour procurer ce bienfait à la chrétienté. L'assemblée se sépara, encore pénétrée de la surprise qu'avait excitée cette scène imprévue. Il faut avouer que, dans toute sa conduite, Charles ne s'écarta jamais tant de son caractère. Au lieu de cette prudence réfléchie, de cette conduite modérée et toujours régulière, de cette attention scrupuleuse à observer les bienséances qui cachaient avec tant d'art ses passions secrètes, et qu'on admira dans tant d'autres occasions, on le voit ici se vanter avec arrogance de son pouvoir et de ses exploits en face de la plus auguste assemblée de l'Europe, déclamer contre son ennemi avec autant d'emportement que d'indécence, et le défier en combat singulier avec un air de bravade, plus convenable à un champion de chevalerie romanesque qu'au premier monarque de la chrétienté : mais il est aisé d'expliquer cette inconséquence apparente dans sa conduite, par les effets puissants et bien connus que font sur les âmes les plus fortes la continuité des succès et les louanges exagérées des flatteurs. Après avoir forcé Soliman de se retirer devant lui, et avoir dépouillé Barberousse d'un royaume, il commença à se croire invincible. Depuis son retour d'Afrique, les fêtes multipliées et les réjouissances publiques, où l'on ne cessait de célébrer ses triomphes, l'entretenaient continuellement de sa puissance. Les orateurs et les poëtes d'Italie, le pays de l'Europe où les beaux-arts étaient alors le plus florissants, avaient épuisé leur génie à faire son panégyrique ; et les astrologues ajoutaient à ces flatteries la promesse d'une destinée plus brillante encore qui l'attendait. Enivré de tout cet encens, il oublia sa réserve et sa modération ordinaire, et ne put rete-

nir cet élan insensé de sa vanité, qui fut d'autant plus remarqué qu'il était plus extraordinaire et plus solennel.

Charles parut avoir bientôt senti lui-même l'excès où il s'était porté; et, lorsque les ambassadeurs français vinrent le lendemain lui demander une explication plus claire de ce qu'il avait dit au sujet du duel, il leur répondit qu'il ne fallait pas regarder cette proposition comme un défi en forme fait à leur maître, mais seulement comme un moyen qu'il indiquait pour épargner du sang. Il tâcha aussi d'adoucir les autres expressions de son discours, et leur parla de leur maître en termes pleins de respect; mais, quoique cette apologie tardive fût loin d'être suffisante pour effacer l'insulte qu'il avait faite à François, ce prince, par un esprit d'aveuglement inconcevable, continua encore de négocier, comme s'il eût été possible alors de terminer à l'amiable de tels différends. Charles, voyant qu'il voulait absolument se précipiter dans le piége, entretint son erreur; et, en paraissant écouter ses propositions, il gagna encore du temps pour se mieux préparer à l'exécution de ses desseins[1].

A la fin, l'armée impériale, composée de 40,000 hommes d'infanterie et de 10,000 chevaux, s'assembla sur les frontières du Milanès; celle de France, bien inférieure en nombre, était campée près de Verceil, dans le Piémont; elle venait d'être encore affaiblie par la retraite d'un corps de Suisses, que, sur les adroites insinuations de Charles, les cantons catholiques avaient rappelé, sous le prétexte qu'il ne convenait pas qu'ils servissent contre le duc de Savoie, leur ancien allié. Le général français, n'osant risquer une bataille, se retirait à mesure que les impériaux avançaient. L'empereur se mit à la tête de ses troupes, que commandaient sous lui le marquis du Guast, le duc d'Albe et Ferdinand de Gonzague; mais c'était Antoine de Léve qui en était le généralissime, et ses talents et son expérience le rendaient digne de cette distinction. Charles fit bientôt voir que son dessein était, non de se borner à reconquérir le Piémont et la Savoie, mais d'aller plus loin et d'envahir les provinces méridionales de la France. Il y avait longtemps qu'il méditait cette entreprise et qu'il s'appliquait à réunir toutes les mesures

1. *Mém. de du Bellay*, 205, etc.

nécessaires pour l'exécuter avec une vigueur qui pût en assurer le succès. Il avait fait passer des fonds considérables à sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, et au roi des Romains son frère, avec ordre de lever autant de troupes qu'ils pourraient, afin de former deux corps séparés, dont l'un marcherait en France du côté de la Picardie, l'autre du côté de la Champagne, tandis qu'avec l'armée impériale il entrerait dans ce royaume par les frontières opposées.

Ses ministres et ses généraux, loin de concevoir de si hautes espérances, lui représentèrent dans les termes les plus pressants le danger auquel il s'exposait en conduisant ses troupes si loin de ses états et de ses magasins, et dans des provinces qui pouvaient à peine nourrir leurs habitants. Ils le prièrent de considérer, d'une part, les ressources inépuisables de la France, toutes les fois qu'elle n'avait à soutenir qu'une guerre défensive; de l'autre, l'activité et le zèle d'une noblesse brave et guerrière, armée pour servir un prince qu'elle aimait et pour repousser les ennemis de l'état; ils lui rappelèrent les mauvais succès de Bourbon et de Pescaire, lorsqu'ils hasardèrent la même entreprise dans des circonstances non moins favorables. Le marquis du Guast, en particulier, tomba à ses genoux et le conjura d'abandonner un projet téméraire. Mais les raisons multipliées qui avaient déterminé l'empereur à former ce projet ne lui permettaient pas d'avoir aucun égard aux instances de ses officiers. En toute occasion, il était rare qu'il se départît d'une résolution qu'il avait une fois arrêtée : dans celle-ci, il était trop porté à rabaisser et à mépriser les talents du roi de France son rival, talents en effet bien différents des siens. La présomption, qui accompagne la prospérité, l'aveuglait aussi; et peut-être avait-il la faiblesse de compter un peu sur des prédictions qui lui avaient promis l'accroissement de sa grandeur. Non seulement il persista opiniâtrément dans son dessein, mais il se détermina à marcher vers la France sans attendre même la réduction du Piémont, se bornant à prendre quelques places absolument nécessaires pour entretenir la communication de son armée avec le Milanès.

Le marquis de Saluces, à qui François avait confié le com-

mandement d'un petit corps de troupes destinées à défendre le Piémont, lui rendit ce passage plus aisé qu'il n'avait lieu de l'attendre. Ce gentilhomme, élevé à la cour de France, que le roi n'avait cessé de combler de faveurs, et qu'il venait d'honorer encore en lui confiant un poste de cette importance, abandonna tout à coup son bienfaiteur, et le trahit sans aucune raison, sans même aucun prétexte de mécontentement. Les motifs qui le portèrent à cette perfidie étaient aussi puérils que l'action elle-même était lâche. Il avait une foi superstitieuse à la divination et à l'astrologie judiciaire : il se persuada que la fin de la nation française était venue; que sur ses ruines l'empereur allait établir une monarchie universelle; que c'était donc suivre les conseils de la prudence que de s'attacher à la fortune naissante de l'empereur, et qu'il ne méritait aucun blâme en abandonnant un prince que le ciel avait dévoué à la destruction[1]. Sa trahison fut d'autant plus odieuse que, pour ouvrir aux ennemis l'entrée de la France, il employa l'autorité même qu'il avait reçue de son roi. Tout ce que les officiers qui lui étaient subordonnés purent proposer ou entreprendre pour la défense de leurs conquêtes, il le rejeta ou le rendit inutile. Il négligea entièrement les précautions et les devoirs que lui imposait son titre de commandant en chef; et, par cette indigne conduite, il mit les places les plus fortes hors d'état de résister, en les laissant dépourvues soit de vivre et de munitions, soit d'artillerie et de garnison; il n'eût fallu aux impériaux, pour réduire le Piémont, que le temps de le traverser, si Monpezat, gouverneur de Fossano, par un effort extraordinaire de courage et d'habileté, ne les eût arrêtés presqu'un mois entier devant cette petite place.

Cet important service, rendu si à propos, donna à François le temps de rassembler ses forces, et de combiner un plan de défense contre des dangers qui lui parurent alors inévitables. Ce prince s'arrêta au seul plan qui pouvait le mettre en état de résister à l'invasion d'un ennemi puissant; sa prudence dans le choix des moyens et sa persévérance dans l'exécution méritent d'autant plus d'éloges, que ce plan n'était pas plus con-

1. Du Bellay, p. 222, a, 246, b.

forme à son caractère qu'au génie de sa nation. Il résolut de rester sur la défensive; de ne hasarder aucune bataille, ni même aucune escarmouche un peu considérable, à moins que le succès n'en fût assuré; d'environner son camp de fortifications régulières; de ne jeter des garnisons que dans les plus fortes places; d'affamer l'ennemi en ravageant tout le pays des environs, et de sauver ainsi le royaume en sacrifiant une de ses provinces. Il abandonna l'exécution de ce projet au maréchal de Montmorency, qui en était l'auteur, et que la nature semblait avoir fait naître exprès pour l'exécuter. Hautain, sévère, inexorable, plein de confiance en ses talents et de dédain pour ceux des autres, également insensible à l'amour et à la pitié, jamais Montmorency n'abandonna la résolution qu'il avait une fois arrêtée.

Le maréchal établit un camp bien fortifié sous les murs d'Avignon, au confluent du Rhône et de la Durance : l'une de ces rivières apportait à ses troupes, du sein des provinces intérieures, toutes leurs subsistances; l'autre couvrait son camp du côté par lequel il était probable que l'ennemi approcherait. Il travailla sans relâche à fortifier ce camp et à le rendre inexpugnable, et il y rassembla une armée considérable, quoique fort inférieure à celle de l'ennemi. Le roi, avec un autre corps de troupes, alla camper près de Valence, plus haut en remontant le Rhône. Marseille et Arles furent les seules villes qu'il jugea à propos de défendre, la première, pour rester maître de la mer; la seconde, pour servir de barrière à la province du Languedoc; et il mit dans ces deux villes des garnisons nombreuses composées de ses meilleures troupes, avec des officiers dont la fidélité et la valeur lui étaient connues. On força les habitants des autres villes, ainsi que ceux des campagnes, d'abandonner leurs maisons, et on les distribua en partie dans les montagnes, en partie dans le camp, ou dans l'intérieur du royaume. Les fortifications de toutes les places qui auraient pu servir de retraite ou de défense à l'ennemi furent démolies. Les grains, les fourrages et les provisions de toute espèce furent enlevés ou détruits sur les lieux; tous les moulins, tous les fours furent ruinés, et les puits comblés ou mis hors d'état de service. La dévastation s'étendait depuis les Alpes jusqu'à Mar-

seille, et du rivage de la mer jusqu'aux confins du Dauphiné. L'histoire ne fournit point d'exemple où des nations civilisées aient employé avec tant de rigueur cet expédient terrible pour assurer la défense d'un état.

Cependant l'empereur arriva avec l'avant-garde de son armée sur les frontières de la Provence; il était encore tellement enivré de l'espérance du succès qu'obligé pendant quelques jours de s'arrêter pour attendre le reste de son armée, il commença à distribuer à ses officiers les conquêtes qu'il allait faire, leur promettant libéralement, afin d'encourager leur zèle, les offices, les terres et les dignités de la France [1]. Mais, à l'aspect de la dévastation qui s'offrit à ses yeux en entrant dans le pays, ses brillantes espérances commencèrent à s'évanouir : il conçut bientôt qu'un roi qui, pour affamer ses ennemis, avait pu se résoudre à faire un désert d'une de ses plus riches provinces, était bien déterminé à défendre les autres jusqu'à la dernière extrémité. La flotte de laquelle Charles attendait ses principales ressources pour se procurer des subsistances, retenue par les vents contraires et par d'autres accidents auxquels les opérations maritimes sont exposées, resta longtemps sans pouvoir approcher des côtes de France; et, lorsqu'elle aborda, elle n'avait pas assez de vivres pour une armée si nombreuse [2] : il n'y en avait point à espérer dans la Provence, et l'on ne pouvait tirer de grands secours des états du duc de Savoie, déjà épuisés par l'entretien de deux grandes armées. L'empereur se trouvait également embarrassé et sur l'emploi qu'il devait faire de ses troupes et sur les moyens de les faire subsister; car, quoiqu'il fût alors en possession d'une province presque entière, il ne pouvait pas s'en regarder comme le maître, n'ayant que les villes qui étaient sans défense, tandis que les Français, retranchés dans leur camp d'Avignon, étaient toujours maîtres de Marseille et d'Arles. Charles voulut d'abord attaquer le camp et tenter de finir la guerre par un coup décisif; mais d'habiles officiers qui avaient été chargés d'aller reconnaître le terrain déclarèrent que l'entreprise était impraticable. Il commanda

1. Du Bellay, p. 266, a.
2. Sandov., t. II, p. 231.

donc alors qu'on investit Arles et Marseille, espérant que, pour venir au secours de ces deux villes, les Français quitteraient le poste avantageux où ils étaient retranchés : mais Montmorency, attaché à son plan, resta immobile dans le camp; et les impériaux furent reçus avec tant de vigueur par les garnisons des deux villes, qu'ils abandonnèrent leur entreprise, non sans perte et sans honte. Enfin l'empereur fit un dernier effort, et s'avança encore plus près d'Avignon; mais son armée, continuellement harcelée par les incursions successives de petits détachements des troupes légères et affaiblie par les maladies, perdit tout espoir de surmonter tant d'obstacles, d'autant plus décourageants qu'il y était moins préparé.

Pendant les opérations, Montmorency eut plus à se défendre de ses propres troupes que de l'ennemi même; leur valeur inconsidérée faillit précipiter la France dans tous les malheurs dont il cherchait à la garantir par ses soins et sa prudence. Les Français ne pouvaient se résigner à voir un ennemi ravager sans résistance leur patrie sous leurs yeux : impatients de la longue inaction où ils avaient été retenus, et ne prévoyant pas les avantages certains, mais lents et éloignés, que Montmorency devait retirer du système de défense qu'il avait adopté, ils demandaient la bataille avec autant d'ardeur que les impériaux eux-mêmes. Ils regardaient la conduite de leur général comme l'opprobre de la nation; ils traitaient sa prudence de timidité, sa circonspection de faiblesse, et la constance avec laquelle il suivait son plan, d'entêtement et d'orgueil. Ces réflexions, qui d'abord se répandirent sourdement parmi les soldats et les subalternes, furent adoptées par degrés par les officiers d'un rang plus élevé; et, comme la plupart d'entre eux étaient ou jaloux de la faveur dont Montmorency jouissait auprès du roi, ou dégoûtés de ses hauteurs et révoltés par son caractère impérieux, le mécontentement devint bientôt général dans le camp : officiers, soldats, tous commencèrent à murmurer et même à se plaindre hautement de sa conduite. Montmorency ne fut pas plus ébranlé par l'opinion et les reproches de ses troupes que par les insultes des ennemis, et n'en demeura pas moins ferme dans son plan : mais, pour réconcilier les esprits avec des principes qui n'étaient pas moins contraires au

génie de la nation qu'aux idées que des troupes mal disciplinées se font de l'art de la guerre, il mit dans ses manières une affabilité qui ne lui était pas ordinaire; il eut souvent la condescendance d'expliquer à ses officiers les motifs de sa conduite, de leur faire voir les avantages qui en étaient déjà résultés, et le succès assuré qui en serait la suite. A la fin, François vint le joindre au camp d'Avignon, où l'armée reçut encore plusieurs renforts; et il la crut alors assez nombreuse pour être en état de faire face à celle des ennemis. Comme le roi avait eu besoin lui-même de faire violence à son caractère pour consentir à ce que ses troupes restassent si longtemps sur la défensive, il est probable que sa passion pour toutes les entreprises d'éclat et qui demandaient de la hardiesse, excitée encore par l'impatience de ses officiers et de ses soldats, aurait pu l'emporter sur la sage conduite de Montmorency, et en aurait détruit les salutaires effets [1].

Heureusement la retraite de l'ennemi délivra le royaume du danger où pouvait l'exposer quelque résolution téméraire. L'empereur, après avoir perdu deux mois dans la Provence, où il était déjà resté trop longtemps pour sa gloire, fut obligé d'en sortir sans avoir rien fait qui fût digne des vastes préparatifs de cette campagne, ni qui pût justifier la présomption avec laquelle il s'était vanté de son pouvoir. Outre la perte d'Antoine de Léve et de plusieurs autres officiers de distinction, il vit que la moitié de ses troupes avait été détruite par les maladies ou par la famine, et que le reste n'était pas en état de lutter longtemps contre les maux qui avaient fait périr un si grand nombre d'hommes. Il obéit malgré lui à la nécessité, et donna enfin des ordres pour la retraite. Les Français ne démêlèrent pas d'abord le but des mouvements de son armée, et ne songèrent pas à la poursuivre; mais un corps de troupes légères, aidé de plusieurs troupes de paysans impatients de se venger de la dévastation de leur pays, s'attachèrent à l'arrière-garde des ennemis, et, saisissant tous les moments favorables pour les attaquer, jetèrent plusieurs fois parmi eux le trouble et la confusion. Cette retraite ou plutôt cette fuite des impériaux se

1. *Mém. de du Bellay*, p. 269, etc., p. 312, etc.

fit avec tant de désordre et de précipitation, que toute leur route se trouva jonchée d'armes et de bagages abandonnés, et couverte de malades, de blessés et de morts : enfin Martin du Bellay, qui vit de ses propres yeux toutes leurs misères, ne peut en donner une idée à ses lecteurs qu'en comparant ces désastres à ceux des Juifs accablés sous les armes victorieuses [1] et destructives des Romains. Si dans ce moment critique Montmorency se fût avancé avec ses troupes, rien n'aurait pu sauver l'armée impériale d'une entière destruction ; mais ce général, en se tenant si longtemps et avec tant d'opiniâtreté sur la défensive, était devenu circonspect à l'excès. Son âme, accoutumée à garder longtemps l'impulsion qu'elle avait reçue, ne pouvait changer de direction aussi promptement que les circonstances changeaient. Il continuait encore de répéter ses maximes favorites, qu'il est plus prudent de laisser échapper le lion que de le pousser au désespoir, et qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui se retire.

Lorsque l'empereur eut conduit les débris épars de ses troupes jusqu'aux frontières de Milan, et nommé le marquis du Guast pour succéder à Léve dans le gouvernement de ce duché, il partit pour Gênes. Après ce revers humiliant, il ne voulut pas s'exposer au mépris des Italiens et repasser par les villes qu'il avait traversées, il y avait quelques mois, dans tout l'éclat d'un monarque triomphant et marchant à de nouvelles victoires : il prit donc le parti de s'embarquer directement pour l'Espagne [2].

Ses armes n'eurent pas sur les frontières opposées de la France des succès capables de le dédommager des pertes qu'il venait d'essuyer en Provence. Du Bellay, à force d'adresse et d'intrigues, avait déterminé tant de princes allemands à rappeler le contingent de troupes qu'ils avaient fourni au roi des Romains, qu'il fut obligé de renoncer entièrement au projet de faire une irruption dans la Champagne. L'armée nombreuse des Pays-Bas était entrée dans la Picardie, et l'avait trouvée assez mal gardée, parce que toutes les forces du royaume

1. *Mém. de du Bellay*, p. 316. Sandov., *Hist. del Emper.*, t. II, p. 232.
2. Jov., *Hist.*, l. 35, p. 174, etc.

s'étaient portées du côté du midi ; mais la noblesse courut aux armes, suppléa par son courage et son activité ordinaires au défaut de préparatifs et à la négligence de son roi ; elle défendit Péronne et les autres villes attaquées, avec tant de valeur que les ennemis furent obligés de se retirer sans avoir pu faire aucune conquête importante [1].

Ce fut ainsi que François, par la prudence de ses mesures, par l'union et la bravoure de ses sujets, fit échouer tous ces efforts extraordinaires, dans lesquels son rival épuisa ses forces. Jamais l'empereur, dans tout le cours de ses longues querelles avec le roi de France, ne reçut de mortification plus sensible; cet échec, en humiliant son orgueil, affaiblit réellement sa puissance.

Mais un événement imprévu vint empoisonner la joie que causait à François le succès de cette campagne. Ce fut la mort du dauphin, son fils aîné, prince qui donnait les plus grandes espérances, et qui était singulièrement aimé du peuple à cause de sa ressemblance avec son père. Cette mort presque subite fut attribuée au poison non seulement par le vulgaire qui aime à imputer à des causes extraordinaires la mort des personnes illustres, mais par le roi même et par ses ministres. Le comte de Montecuculli, gentilhomme italien, échanson du dauphin, fut arrêté sur quelques soupçons et appliqué à la torture. Il chargea publiquement les généraux de l'empereur, Gonzague et Léve, et les accusa de l'avoir porté à cet attentat ; il alla même jusqu'à jeter sur l'empereur des imputations indirectes et équivoques. Dans un temps où toute la France était animée d'une haine implacable contre Charles, il ne fallait pas d'autres indices pour convaincre toute la nation de la réalité de ce forfait, et l'on n'eut égard ni à l'assurance avec laquelle Charles et ses officiers protestaient de leur innocence, ni à l'indignation et à l'horreur qu'ils témoignèrent de ce qu'on pouvait les supposer capables d'une action si exécrable [2]. Il est évident cependant que l'empereur n'avait aucun motif qui pût l'intéresser à commettre un tel crime : outre le dauphin, François avait deux fils,

1. *Mém. de du Bellay*, 318, etc.
2. *Mém. de du Bellay*, p. 289.

tous deux en âge de lui succéder, et il jouissait d'ailleurs d'une santé robuste. Sans parler même du caractère de l'empereur, à qui l'on n'a jamais pu reprocher aucune action qui ressemblât à cette atrocité, cette seule considération est plus que suffisante pour contre-balancer le poids d'un témoignage équivoque arraché dans les tourments de la question [1] : les historiens les moins prévenus disent que la mort du dauphin fut occasionnée par de l'eau froide qu'il but imprudemment après s'être fort échauffé en jouant à la paume ; et cette cause, qui est des plus simples, est aussi la plus vraisemblable. Mais, s'il est vrai qu'il ait été empoisonné, l'empereur rencontra assez juste dans ses conjectures, lorsqu'il prétendit que le poison lui avait été donné par les ordres de Catherine de Médicis, dans la vue d'assurer la couronne au duc d'Orléans son mari [2]. Il est évident qu'elle eût retiré les plus grands avantages de la mort du dauphin ; et l'on sait que son ambition, sans frein et sans mesure, n'eut jamais aucun scrupule sur les moyens qui pouvaient la conduire à son but.

L'année suivante s'ouvrit par un événement fort extraordinaire, quoique peu important par lui-même, et qui ne mériterait pas qu'on en parlât, si ce n'était une preuve frappante de cette animosité personnelle qui se mêla dans toutes les querelles de Charles et de François, et qui les porta l'un envers l'autre à des excès indécents et avilissants pour tous deux. François, accompagné des pairs et des princes du sang, ayant été prendre place au parlement de Paris avec les formalités usitées, l'avocat-général se leva, et après avoir accusé Charles d'Autriche (c'est le nom qu'il affecta de donner à l'empereur) d'avoir violé le traité de Cambrai, qui le dispensait de l'hommage qu'il devait à la couronne de France pour les comtés de Flandre et d'Artois, il soutint que ce traité n'ayant pas eu son effet, l'empereur devait toujours être regardé comme vassal de la couronne, et qu'il était coupable de rébellion pour avoir pris les armes contre son souverain ; il conclut en conséquence à ce que Charles fût ajourné à comparaître en personne ou par

1. Sandov., *Hist. del Emper.*, t. II, p. 231.
2. Vera y Zuniga, *Vida de Carlo V*, p. 75.

procureur, pour répondre sur cette accusation devant le parlement de Paris, comme son juge légitime. Cette étrange requête fut admise : un héraut fut envoyé sur les frontières de la Picardie, et somma Charles, dans les formes accoutumées, de comparaître dans un délai prescrit. Ce terme étant expiré, et personne ne paraissant au nom de l'accusé, le parlement rendit un arrêt par lequel il jugea que Charles d'Autriche avait forfait et perdu ses fiefs pour cause de rébellion et de contumace, déclara la Flandre et l'Artois réunis à la couronne, et ordonna que l'arrêt serait publié à son de trompe sur les frontières de ces deux provinces[1].

François, presque aussitôt après ce vain étalage de ressentiment plutôt que de puissance, marcha vers les Pays-Bas, comme pour exécuter l'arrêt qu'avait rendu son parlement, et pour prendre possession des territoires qui lui étaient adjugés. La reine de Hongrie, à qui l'empereur son frère avait confié le gouvernement de cette partie de ses états, n'étant pas préparée à cette invasion soudaine, François fit d'abord quelques progrès et prit quelques villes importantes. Mais, forcé bientôt de quitter son armée pour aller diriger les autres opérations de la guerre, les Flamands assemblèrent une armée nombreuse, reprirent la plupart des villes qu'ils avaient perdues, et commencèrent à faire à leur tour des conquêtes. A la fin ils investirent Terouanne; le duc d'Orléans, alors dauphin par la mort de son frère, et Montmorency, que François avait honoré de l'épée de connétable en récompense des grands services qu'il avait rendus dans la campagne précédente, résolurent de hasarder une bataille pour faire lever le siége de la place. Tandis qu'ils s'avançaient dans ce dessein, ils furent arrêtés, à quelques milles de l'ennemi, par l'arrivée d'un héraut qui venait, de la part de la reine de Hongrie, leur apprendre la conclusion d'une suspension d'armes.

On dut cette suspension imprévue au zèle et aux efforts des deux sœurs, la reine de France et celle de Hongrie, qui ne cessaient de travailler à réconcilier les deux monarques. La guerre

1. *Lettres et Mémoires d'état*, par Ribier, 2 tom. Blois, 1666, tom. I, p. 1.

des Pays-Bas avait ravagé les provinces frontières des deux états, sans aucun avantage réel pour les deux partis : les Français et les Flamands regrettaient également l'interruption de leur commerce, qui faisait leur bien commun ; et Charles et François, qui avaient épuisé leurs sujets pour soutenir les opérations dispendieuses de la campagne précédente, virent qu'ils ne pouvaient alors entretenir dans ce pays des armées sur pied sans affaiblir leurs opérations dans le Piémont, où ils voulaient tous deux faire les plus grands efforts. Toutes ces circonstances secondèrent les négociations des deux reines : on conclut une trêve, qui devait durer dix mois, mais qui n'avait lieu que pour les Pays-Bas [1].

La guerre se poursuivait avec beaucoup de vivacité dans le Piémont. Charles et François n'étaient pas, il est vrai, en état de faire des efforts proportionnés à leur animosité mutuelle ; mais ils continuaient les hostilités comme deux combattants que la haine soutient encore lorsque leurs forces sont épuisées. Les mêmes villes étaient alternativement prises et reprises ; il ne se passait pas de jour qu'il n'y eût quelques petits combats ; on versait beaucoup de sang, sans qu'il y eût aucune action qui donnât la supériorité à l'un ou à l'autre parti. À la fin, les deux reines, ne voulant pas laisser imparfaite la négociation salutaire qu'elles avaient commencée, firent tant par leurs sollicitations et leurs importunités, l'une auprès de son frère, l'autre auprès de son mari, qu'elles les déterminèrent à consentir aussi à une trêve de trois mois dans le Piémont. On convint que chacun des deux rois garderait tout le pays dont il se trouvait en possession, et retirerait son armée de la province, en laissant des garnisons dans les villes ; et qu'on nommerait des plénipotentiaires pour terminer toutes les contestations par un traité définitif [2].

Les motifs qui amenèrent les deux rois à cet accommodement sont les mêmes que ceux dont j'ai déjà fait mention plusieurs fois. Les dépenses de la guerre avaient excédé de beaucoup les fonds que pouvaient fournir leurs revenus, et ils

1. *Mém. de Ribier*, p. 56.
2. *Ibid.*, p. 62.

n'osaient pas tenter d'ajouter de nouveaux impôts à ceux qui étaient déjà établis. Dans ce temps-là les peuples n'étaient pas encore accoutumés à porter sans mesure les fardeaux immenses dont on les a chargés depuis. L'empereur surtout, quoiqu'il eût contracté des dettes qui paraissent énormes pour son siècle [1], ne pouvait payer les sommes considérables qui étaient dues depuis si longtemps à son armée. Il ne lui restait point d'espoir de tirer du pape ou des Vénitiens des secours d'hommes ou d'argent, quoiqu'il n'eût épargné pour y réussir ni promesses ni menaces. Le pape, toujours ferme dans la résolution qu'il avait prise de garder une parfaite neutralité, déclara que c'était le seul parti qui convînt à son caractère, et il ne s'occupa que des moyens de rétablir la paix. Les Vénitiens suivaient toujours leur ancien système, dont le but était de tenir la balance égale entre les deux rivaux et d'éviter de mettre d'un côté un poids trop considérable qui rompît l'équilibre.

Mais ce qui fit sur Charles plus d'impression encore que tous ces motifs, ce fut la crainte des Turcs, que François avait de nouveau suscités contre lui en faisant un traité avec Soliman. Quoique François eût une guerre à soutenir contre un ennemi beaucoup plus puissant que lui, sans être secondé d'aucun allié, il avait longtemps balancé : les chrétiens avaient alors tant d'horreur pour toute espèce d'union avec les infidèles, union qu'ils regardaient comme déshonorante et comme impie, qu'il hésita beaucoup à profiter des avantages évidents que lui offrait l'alliance du sultan. A la fin cependant la nécessité fit taire ses scrupules, et surmonta sa délicatesse. Vers la fin de l'année précédente, Laforêt, qui était son agent secret à la Porte ottomane, avait conclu avec Soliman un traité par lequel le sultan s'engageait à envahir, dans la campagne suivante, le royaume de Naples, et à attaquer le roi des Romains en Hongrie avec une armée nombreuse, tandis que François, de son côté, se chargerait d'entrer dans le Milanès avec un corps de troupes suffisant pour s'en emparer. Soliman avait ponctuellement rempli ses engagements. Barberousse parut avec une flotte considérable devant les côtes de Naples, jeta la conster-

1. Ribier, t. I, p. 291.

nation dans ce royaume, d'où toutes les troupes impériales étaient sorties pour passer dans le Piémont, débarqua sans obstacle près de Tarente, obligea Castres, ville assez forte, à se rendre, ravagea le pays adjacent, et se préparait déjà à assurer et à étendre ses conquêtes, lorsque l'arrivée soudaine de Doria, soutenu des galères du pape et d'un détachement de la flotte vénitienne, força le corsaire à se retirer. Les Turcs avaient fait dans la Hongrie des progrès plus redoutables. Mahmet, leur général, après plusieurs légers avantages, défit les Allemands dans une grande bataille qui se donna à Essek sur la Drave[1].

Heureusement pour la chrétienté, il ne fut pas au pouvoir de François d'exécuter avec la même exactitude la clause du traité à laquelle il s'était engagé : il ne put assembler alors une armée assez forte pour pénétrer dans le Milanès, et il perdit par là l'occasion de recouvrer la possession de ce duché. Ainsi son impuissance sauva l'Italie des calamités d'une nouvelle guerre et du malheur de se voir en proie, après tous les maux qu'elle avait déjà soufferts, à la fureur destructive des armées ottomanes[2]. L'empereur sentit qu'il ne résisterait pas longtemps aux efforts réunis de deux alliés si puissants, et qu'il ne devait pas espérer que des hasards heureux vinssent une seconde fois délivrer Naples et sauver le Milanès; il prévit que les états d'Italie l'accuseraient hautement d'une ambition insatiable, et peut-être même tourneraient leurs armes contre lui s'il prenait assez peu d'intérêt au danger dont ils étaient menacés pour s'obstiner à prolonger la guerre. Toutes ces raisons lui firent sentir la nécessité de consentir à une trêve, pour l'intérêt de sa gloire et de sa propre sûreté. François ne voulut pas non plus se charger de tout le blâme, en s'opposant seul au rétablissement de la paix, ni courir le danger d'être abandonné des Suisses et des autres troupes étrangères qui étaient à son service et que son refus pourrait dégoûter. Il commençait même à craindre que ses sujets ne le servissent avec répugnance si, en contribuant à l'agrandissement de la puissance des infi-

1. Istuanheffi, *Hist. Hung.*, l. 13, p. 139.
2. Jov., *Hist.*, l. 25, p. 183.

dèles, puissance que son propre devoir et l'exemple de ses ancêtres semblaient lui ordonner d'abaisser, il continuait de se conduire d'une manière directement contraire à tous les principes qui devaient guider un monarque distingué par le nom de roi très chrétien. Ces considérations l'emportèrent : il aima donc mieux courir le risque de désobliger son nouvel allié que de s'exposer à des dangers bien plus graves, par une fidélité déplacée à remplir les conditions du traité qu'il avait conclu avec ce sultan.

Quoique les deux parties consentissent à une trêve, cependant, lorsqu'il fut question de régler les articles d'un traité définitif, les plénipotentiaires trouvèrent des difficultés insurmontables. Chacun des deux monarques voulait prendre le ton de vainqueur et dicter à l'autre des lois : ni l'un ni l'autre ne voulait avouer son infériorité, en faisant le sacrifice de quelque point d'honneur ou d'intérêt. En sorte que les plénipotentiaires perdirent le temps en longues et inutiles négociations, et finirent par se séparer après avoir conclu seulement une prolongation de trêve pour quelques mois.

Cependant le pape, se flattant d'être plus heureux que les plénipotentiaires, prit sur lui tout le fardeau des négociations de la paix : ses deux grands objets étaient de former une ligue capable de défendre la chrétienté contre les invasions formidables des Turcs et de concerter des mesures efficaces pour l'extirpation de l'hérésie de Luther ; et il regardait l'union de l'empereur avec le roi de France comme le premier pas nécessaire pour parvenir à ce but. D'ailleurs, en réconciliant par sa médiation ces deux monarques rivaux que ses prédécesseurs avaient si souvent brouillés par leurs intrigues indécentes et intéressées, cette démarche ne pouvait manquer de jeter un grand éclat sur son caractère et de faire honneur à son administration. Il pouvait encore espérer qu'en suivant des vues si louables il en retirerait des avantages pour sa propre famille, dont il ne négligeait pas l'agrandissement, quoiqu'il mît dans ce projet beaucoup moins d'audace et d'ambition que n'en ont mis ordinairement les papes de ce siècle. Déterminé par tous ces motifs, il proposa une entrevue à Nice entre les deux monarques, et offrit de s'y rendre lui-même en personne, afin

d'agir comme médiateur et d'accommoder leurs différends. En voyant un pontife, vénérable par son caractère et son grand âge, se résoudre, par amour de la paix, à essuyer les fatigues d'un si long voyage, Charles ni François ne purent décemment refuser l'entrevue. Ils se trouvèrent tous deux au lieu du rendez-vous ; mais il s'éleva tant de difficultés sur le cérémonial, et il restait encore au fond de leur cœur tant de défiance et d'animosité, qu'ils refusèrent de se voir, et que tout se négocia par l'entremise du pape, qui allait les visiter tour à tour. Malgré tout son zèle, malgré la droiture de ses intentions et de sa conduite, il ne put venir à bout de lever les obstacles qui s'opposaient à un accommodement définitif, surtout ceux qui regardaient la possession du Milanès ; et tout l'ascendant de son autorité ne put vaincre l'obstination avec laquelle chacun des deux rois insistait sur ces prétentions. Enfin, pour ne point paraître avoir travaillé sans succès, il les fit consentir à signer une trêve de dix années, aux mêmes conditions que la première, et par laquelle on convint que chacun garderait ce qu'il avait en sa possession, et que dans cet intervalle les deux rois enverraient à Rome des ambassadeurs pour y discuter à loisir leurs prétentions respectives [1].

Ainsi finit une guerre qui ne fut pas de longue durée, mais qui avait une très grande importance par la vaste étendue des opérations qu'elle embrassait et par les efforts qu'y firent les deux rivaux. Quoique François eût manqué l'objet qu'il avait principalement en vue, et qui était de recouvrer le Milanès, il se fit néanmoins beaucoup d'honneur par le succès de ses armes et par la sagesse des mesures qu'il prit pour repousser une invasion formidable ; et la moitié des états du duc de Savoie, dont il s'assura la possession, ne laissa pas d'ajouter à son royaume un domaine assez considérable. Charles, au contraire, repoussé, humilié, après s'être flatté avec tant d'arrogance d'un triomphe assuré, se voyait obligé d'acheter une trêve peu honorable en sacrifiant un allié qui s'était trop reposé sur son amitié et sur sa puissance. L'infortuné duc de Sa-

1. *Rec. des Trait.*, t. II, p. 210. *Relazione del Nicolo Tiepolo dell' Aboamento di Nizza.* Dumont, *Corps diplom.*, part. 2, p. 174.

voie murmura, se plaignit, déclama contre un traité qui lui était si désavantageux; mais ce fut en vain : trop faible pour résister aux circonstances, il fallut s'y soumettre. De tous ses états, Nice avec ses dépendances fut la seule portion dont il conserva la possession; il vit le reste partagé entre un puissant agresseur et ce même allié dont il avait imploré la protection : c'est un triste exemple de l'imprudence des princes faibles, qui, ayant le malheur d'avoir des voisins puissants et de se trouver engagés dans leurs querelles, sont nécessairement écrasés dans le choc.

Quelques jours après la signature de la trêve, l'empereur s'embarqua pour Barcelone, mais les vents contraires le poussèrent vers l'île de Sainte-Marguerite sur les côtes de Provence. François, qui ne s'en trouvait pas fort éloigné, en ayant eu avis, se fit un devoir de lui offrir un asile dans ses états, et lui proposa une entrevue particulière à Aigues-Mortes. L'empereur ne voulut pas que son rival le surpassât en générosité, et il se rendit aussitôt au lieu indiqué. Dès qu'il eut jeté l'ancre dans la rade, François, oubliant tout cérémonial et se reposant aveuglément de sa sûreté sur les sentiments d'honneur de l'empereur, lui rendit visite à bord de sa galère, où Charles le reçut avec toutes les démonstrations de l'estime et de l'affection la plus sincère. Le lendemain, l'empereur donna à François la même marque de confiance : il débarqua à Aigues-Mortes avec aussi peu de précaution, et fut reçu avec la même cordialité. Les deux monarques passèrent la nuit sur le rivage, et dans leurs visites réciproques ils semblaient disputer à qui témoignerait à l'autre le plus de respect et d'affection [1]. Après vingt années de guerre déclarée ou d'inimitié secrète, après tant d'injures réciproques, après s'être donné tour à tour un démenti formel et s'être proposé publiquement un cartel, après avoir vu l'empereur déclamer à la face de l'Europe contre François et le traiter de prince sans honneur et sans probité, tandis que François accusait l'empereur d'être complice de l'empoisonnement de son fils aîné, une telle entrevue dut pa-

1. Sandov., *Hist.*, vol. II, p. 238. *Relation de l'entrevue de Charles V et de François I^er*, par M. de La Rivoire. *Hist. de Languedoc*, par D. D. de Vic et Vaissette, tom. V, preuves, p. 93.

raître bien singulière et même assez peu naturelle; mais l'histoire de ces deux monarques est pleine de contrastes aussi frappants et aussi brusques. En un moment ils paraissaient passer d'une haine implacable à la réconciliation la plus sincère ; de la défiance et des soupçons à une confiance sans réserve ; et de toutes les manœuvres ténébreuses d'une politique perfide, à la franchise généreuse de deux braves gentilshommes.

Le pape joignit à la gloire d'avoir rendu la paix à l'Europe la satisfaction de travailler avec succès à l'agrandissement de sa famille ; il vint à bout de déterminer l'empereur à fiancer Marguerite d'Autriche, sa fille naturelle, veuve d'Alexandre de Médicis, à Octave Farnèse; et Charles, en considération de ce mariage, accorda en même temps à son gendre futur des honneurs et des territoires considérables. Marguerite avait perdu son mari vers la fin de l'année 1537, par un événement des plus tragiques. Ce jeune prince, que la faveur de l'empereur avait élevé dans Florence au pouvoir suprême sur les ruines de la liberté publique, négligea absolument le soin du gouvernement, et s'abandonna à la débauche la plus effrénée. Laurent de Médicis, son plus proche parent, ne se contentait pas d'être le compagnon de ses plaisirs, il en était encore le ministre ; et, faisant servir à cet infâme emploi toutes les ressources d'un génie exercé et inventif, il savait répandre sur ce libertinage tant de recherche et de variété, qu'il acquit sur l'esprit d'Alexandre l'ascendant le plus absolu. Mais, tandis que Laurent paraissait se plonger avec lui dans la débauche et montrait en apparence tant d'indolence et de mollesse, qu'il ne voulait pas porter une épée, et qu'il feignait de frissonner à la vue du sang, il cachait sous ces dehors hypocrites une âme dévorée d'une ambition audacieuse et profonde. Soit amour de la liberté, soit espérance d'atteindre au rang suprême, il résolut d'assassiner Alexandre, son bienfaiteur et son ami. Quoiqu'il eût longtemps roulé dans son esprit cet horrible projet, son caractère soupçonneux et circonspect l'empêcha d'en faire part à personne ; il continua de vivre avec Alexandre dans la même familiarité ; enfin, une nuit, sous prétexte de lui procurer un rendez-vous avec une dame du premier rang, dont

Alexandre avait souvent sollicité les faveurs, il attira ce prince inconsidéré dans un appartement secret de sa maison, et l'y poignarda, au moment où, couché nonchalamment sur un lit, il se préparait à recevoir la dame dont on lui avait promis la jouissance : mais Laurent n'eut pas plutôt commis ce forfait, que, demeurant immobile et confondu, frémissant d'horreur à la vue de son atrocité, il oublia en un instant tous les motifs qui l'y avaient porté. Au lieu d'exciter le peuple à recouvrer sa liberté, en lui annonçant la mort du tyran ; au lieu de prendre quelque mesure pour se frayer la route à la dignité qu'il venait de rendre vacante, il ferma la porte de l'appartement, et, comme un homme qui a perdu la tête, il s'enfuit avec la plus grande précipitation hors du territoire de Florence. Ce ne fut que fort tard dans la matinée du lendemain que l'on fut instruit du sort d'Alexandre ; car ses gens, accoutumés à l'irrégularité de sa vie, n'entraient jamais de bonne heure dans son appartement. Les premiers de l'état s'assemblèrent aussitôt. Le cardinal Cibo, animé par son zèle pour la maison de Médicis, à laquelle il tenait de fort près, et secondé par François Guichardin, qui retraça à la mémoire des Florentins avec les couleurs les plus vives les caprices et les troubles de leur ancien gouvernement populaire, les détermina à mettre à la tête du gouvernement Côme de Médicis, jeune homme de dix-huit ans, le seul héritier mâle de cette famille célèbre. En même temps, l'amour que ces peuples conservaient pour la liberté leur fit faire plusieurs règlements qui modéraient et limitaient son pouvoir.

Cependant Laurent, ayant gagné un lieu de sûreté, raconta ce qu'il avait fait à Philippe Strozzi et aux autres Florentins qui avaient été exilés ou qui s'étaient bannis volontairement lorsqu'on avait aboli la forme républicaine pour établir la domination des Médicis. Des républicains donnèrent à son forfait des éloges extravagants ; ils comparèrent la vertu de Laurent à celle des deux Brutus, qui sacrifièrent à la liberté de leur patrie, l'un, les droits de la nature et du sang, l'autre, les devoirs de la reconnaissance et de l'amitié [1]. Ils ne se bornèrent pas à ces vains panégyriques ; ils sortirent de leurs différentes re-

1. *Lettere di principi*, tom. III, p. 52.

traites, assemblèrent des troupes, animèrent leurs vassaux et leurs partisans à prendre les armes et à profiter d'une occasion si favorable pour rétablir la liberté publique sur ses anciens fondements. Protégés ouvertement par l'ambassadeur que la France avait à la cour de Rome, et secrètement encouragés par le pape, qui n'aimait pas la famille de Médicis, ils entrèrent dans le territoire de Florence avec un corps de troupes assez considérable. Mais ceux qui avaient élu Côme étaient pourvus de toutes les ressources nécessaires pour soutenir leur choix et doués de tous les talents qu'il fallait pour employer à propos ces ressources. Ils levèrent avec la plus grande diligence un assez grand nombre de troupes, et mirent toute leur adresse à gagner les citoyens les plus considérables et à faire goûter au peuple l'administration du jeune prince. Surtout ils firent leur cour à l'empereur, et recherchèrent sa protection comme la seule base solide qui pût soutenir l'élévation et le pouvoir de Côme. Charles savait combien les Florentins avaient de goût pour l'alliance de la France, et il n'ignorait pas combien il était détesté de tous les partisans du gouvernement républicain, qui le regardaient comme l'oppresseur de leur liberté. Il avait donc le plus grand intérêt à empêcher le rétablissement de l'ancienne constitution. Il le sentit, et ne se contenta pas de reconnaître Côme pour le chef de l'état florentin et de lui prodiguer tous les titres d'honneur dont Alexandre avait été décoré, il s'engagea encore à le défendre avec zèle; et, pour gage de sa promesse, il envoya aux commandants des troupes impériales, qui se trouvaient cantonnées sur les frontières de la Toscane, ordre de le soutenir contre ses ennemis. Côme, aidé de ces secours, triompha aisément des bannis; il surprit leurs troupes pendant la nuit, et prit la plupart de leurs chefs. Cet événement rompit toutes les mesures du parti, et l'autorité de Côme demeura solidement établie. Il aurait désiré d'ajouter à tous les honneurs dont il était comblé celui d'épouser la veuve de son prédécesseur Alexandre, fille de Charles; mais l'empereur, se croyant déjà sûr de l'attachement de Côme, aima mieux satisfaire le pape en la donnant à son neveu [1].

1. Jov., *Hist.*, l. 98, p. 218, etc. Belcar., *Comment.*, l. 22, p. 696. *Istoria de sui tempi Giov. Bat. Adriani.* Venet., 1587, p. 10.

Pendant que l'empereur et François se faisaient la guerre, il se passa un événement qui refroidit beaucoup l'amitié et la confiance réciproque, établie depuis longtemps entre le roi d'Angleterre et le roi de France. Jacques V, roi d'Écosse, prince jeune et entreprenant, ayant appris que l'empereur avait formé le projet d'envahir la Provence, voulait faire voir qu'il ne le cédait point à ses ancêtres dans son attachement pour la France: jaloux en même temps de se distinguer par quelque exploit militaire, il leva un corps de troupes, avec le projet de le conduire lui-même au secours des Français. Plusieurs accidents malheureux ne lui ayant pas permis de mener sa petite armée en France, il ne renonça pas pour cela au dessein d'y passer lui-même. Dès qu'il fut débarqué, il se hâta de se rendre en Provence; mais il était trop tard; il avait été arrêté si longtemps dans son voyage qu'il ne put se trouver à aucune action; et il ne joignit le roi de France qu'après la retraite des impériaux. Un zèle si vif, joint à des manières et à une conversation aimable, plurent si fort à François qu'il ne put lui refuser sa fille Madeleine en mariage. Cette nouvelle affligea sensiblement Henri : il était devenu jaloux de Jacques, qu'il avait traité longtemps, ainsi que ses sujets, avec beaucoup de mépris, et il ne pouvait voir avec indifférence un mariage qui devait infailliblement augmenter les forces et la réputation du jeune prince qu'il haïssait [1]. Il ne pouvait pourtant avec bienséance empêcher François de marier sa fille avec un souverain descendu d'une famille de princes, anciens et fidèles alliés de la couronne de France; mais Madeleine étant morte presque aussitôt, et Jacques demandant en secondes noces Marie de Guise, Henri sollicita vivement François de refuser son consentement à ce mariage; et, pour faire échouer plus sûrement la proposition de Jacques, il demanda cette princesse pour lui-même. François donna la préférence au roi d'Écosse, dont la recherche était sincère, et n'écouta point les propositions artificieuses et mal intentionnées de Henri, qui en fut vivement blessé. D'un autre côté, la pacification conclue à Nice et l'entrevue familière des deux monarques à Aigues-Mortes avaient jeté dans l'âme

1. *Hist. of Scotland*, vol. I, p. 77.

de Henri de nouveaux soupçons; il s'imagina que François avait entièrement renoncé à son amitié pour former de nouvelles liaisons avec l'empereur. Charles, qui connaissait à fond le caractère du roi d'Angleterre, observait avec attention tous les changements et les caprices de ses passions, et il jugea que le moment était venu de renouveler avec lui ses anciennes négociations, depuis si longtemps interrompues. La mort de la reine Catherine, dont l'empereur n'avait pu décemment abandonner les intérêts, avait éteint la principale cause de leurs divisions; ainsi, sans toucher à la question délicate du divorce, il sut employer auprès de Henri les moyens qu'il crut les plus propres à regagner son amitié. Dans cette vue, il lui proposa plusieurs mariages; il lui offrit même sa nièce, fille du roi de Danemarck: il demanda la princesse Marie pour un des princes de Portugal, et consentit même à la recevoir comme fille illégitime de Henri[1]. Aucune de ces alliances ne s'accomplit: peut-être même qu'aucune ne fut proposée sérieusement; mais elles n'en donnèrent pas moins lieu à un commerce si suivi entre les deux cours, et à tant de protestations réciproques d'égards et d'estime, qu'elles affaiblirent beaucoup le ressentiment de Henri contre l'empereur, et préparèrent de loin cette union qui devint dans la suite si fatale au roi de France.

Les vastes entreprises où l'ambition avait engagé l'empereur, et les guerres qu'il avait soutenues pendant plusieurs années, avaient continué de favoriser et d'accélérer les progrès de la réformation en Allemagne. Pendant son expédition d'Afrique, et dans le temps qu'il était occupé de ses grands projets contre la France, son principal objet en Allemagne fut d'empêcher que les querelles de religion ne troublassent la tranquillité publique; et pour cela il traita toujours les princes protestants avec une indulgence propre à les rendre favorables à ses desseins, ou du moins à les empêcher de se joindre à son rival. Ce fut par les mêmes motifs qu'il prit grand soin d'assurer aux protestants la jouissance de tous les avantages qui leur avaient été accordés par les articles de la pacification conclue à Nuremberg en 1532[2]: à l'exception de quelques procédures

1. *Mém. de Ribier*, t. I, p. 496.

2. Dumont, *Corpus diplomat.*, tom. IV, part. 2, p. 138.

de la chambre impériale, ils ne furent aucunement troublés dans l'exercice de leur religion, et rien ne traversa leur zèle et leurs succès dans la propagation de leur doctrine. Cependant le pape continuait de négocier pour la convocation d'un concile général ; et, malgré le mécontentement qu'avaient marqué les protestants sur le choix de Mantoue, il persista dans sa résolution, et donna, le 2 juin 1536, une bulle qui indiquait le jour de l'assemblée dans cette ville au 23 mai de l'année suivante : il nommait trois cardinaux pour y présider en son nom, enjoignait à tous les princes chrétiens d'appuyer le concile de leur autorité, et invitait les prélats de toutes les nations à s'y trouver. Cette convocation d'une assemblée, qui par sa nature demande des temps paisibles et des esprits disposés à la concorde, parut très déplacée dans une conjoncture où l'empereur marchait contre la France, et était près de replonger une grande partie de l'Europe dans les troubles de la guerre. La bulle n'en fut pas moins signifiée à toutes les cours par des nonces extraordinaires [1]. L'empereur, pour gagner les Allemands, avait, pendant son séjour à Rome, vivement pressé le pape d'assembler un concile ; mais en même temps, afin d'engager Paul à renoncer à la neutralité qu'il avait toujours gardée entre François et lui, il envoya, avec le nonce que le pape députait en Allemagne, son vice-chancelier Heldo, chargé de seconder toutes les représentations du nonce et de les appuyer de tout le poids de l'autorité impériale. Les protestants leur donnèrent audience à Smalkalde, où ils s'étaient assemblés en corps pour les recevoir ; mais, après avoir bien pesé leurs raisons, ils refusèrent, d'une voix unanime, de reconnaître un concile qui était convoqué au nom et de l'autorité du pape, et où il s'arrogeait le droit de présider ; qui devait se tenir dans une ville si éloignée de l'Allemagne, soumise à un prince étranger pour eux et étroitement lié avec la cour de Rome ; où leurs théologiens ne pourraient se rendre en sûreté, surtout lorsque leurs opinions étaient flétries du nom d'hérésie dans la bulle même de convocation. Ces objections contre le concile, jointes à beaucoup d'autres qui leur paraissaient sans réplique, furent

1. Pallavic., *Hist. concil. Trid.*, 113.

exposées dans un long manifeste qu'ils publièrent pour justifier leur conduite [1].

La cour de Rome s'emporta contre le refus des protestants, et le représenta comme une preuve incontestable de leur présomption et de leur entêtement; et le pape persista dans sa résolution de tenir le concile dans le lieu et au temps qu'il avait fixés. Mais il survint quelques difficultés de la part du duc de Mantoue, tant sur son droit de juridiction à l'égard de ceux qui se rendraient au concile, que sur la sûreté de sa capitale au milieu d'un si nombreux concours d'étrangers : le pape n'ayant pu les lever d'abord, il différa le concile de quelques mois; il transporta ensuite le lieu de l'assemblée à Vicence, dans les états de Venise, et l'indiqua pour le 1er mai de l'année suivante. Comme ni l'empereur ni le roi de France, qui n'avaient encore fait ensemble aucun accommodement, ne voulurent permettre à leurs sujets de s'y rendre, et qu'il ne s'y trouva pas un seul prélat au jour marqué, le pape, pour éviter de compromettre son autorité par tant de convocations inutiles, ajourna l'assemblée à un temps indéfini [2].

Cependant Paul, qui ne voulait pas paraître avoir tourné toute son attention sur une réforme qu'il ne dépendait pas de lui d'accomplir, tandis qu'il négligeait celle qui était en son pouvoir, députa un certain nombre de cardinaux et d'évêques avec plein pouvoir d'examiner les abus et les désordres de la cour de Rome, et de proposer, pour les corriger, les moyens les plus efficaces. Cette commission fut acceptée avec répugnance, et exécutée avec lenteur et avec mollesse. On ne porta sur tous les désordres qu'une main timide, qui tremblait de sonder trop avant la profondeur de la plaie, ou d'en dévoiler toute l'étendue. Malgré toute la partialité de cet examen, on ne laissa pas de découvrir plusieurs irrégularités et de mettre au jour des abus monstrueux; mais les remèdes qu'on indiquait ou étaient insuffisants, ou ne furent jamais appliqués. On était bien résolu de tenir dans le secret le rapport et l'avis des commissaires; mais il arriva, par quelque accident, qu'ils transpi-

1. Sleidan, l. 12, p. 123, etc. Seckend., *Com.*, l. 3, p. 143, etc.
2. Fra-Paolo, p. 107. Pallavic., p. 117.

rèrent en Allemagne, où ils devinrent bientôt publics, et fournirent une ample matière aux réflexions et au triomphe des protestants [1]. D'un côté, ils démontraient la nécessité d'opérer une réforme dans le corps entier de l'Église, et faisaient voir que plusieurs des abus dont on convenait étaient ceux mêmes contre lesquels Luther et ses sectateurs s'étaient élevés avec le plus de chaleur; de l'autre côté, ils prouvaient qu'il était inutile d'attendre des ecclésiastiques assez de courage pour faire eux-mêmes cette réforme, eux qui, suivant l'expression de Luther, *s'amusaient à guérir des verrues, tandis qu'ils négligeaient des ulcères, ou les envenimaient encore* [2].

L'activité avec laquelle l'empereur parut d'abord solliciter les princes protestants d'acquiescer à la convocation d'un concile en Italie, les alarma si fort, qu'ils crurent qu'il était prudent de donner encore à leur confédération plus de force en y recevant plusieurs membres nouveaux qui demandaient à y être admis, particulièrement le roi de Danemarck. Heldo, qui pendant sa résidence en Allemagne avait observé les grands avantages qu'ils retiraient de cette union, essaya d'en contre-balancer la force en formant une semblable union entre les puissances catholique de l'empire. Cette ligue, décorée du nom de sainte ligue, était purement défensive; et, quoique Heldo l'eût formée au nom de l'empereur, Charles la désavoua ensuite, et il n'y entra qu'un très petit nombre de princes [3].

Les protestants furent bientôt instruits de cette association, malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour la leur cacher. Leur zèle, toujours porté à soupçonner et à craindre jusqu'à l'excès tout ce qui pouvait menacer la religion, prit aussitôt l'alarme, comme si l'empereur eût été sur le point d'exécuter quelque plan terrible pour l'extirpation de leurs doctrines. Sérieusement occupés de cette idée, et voulant se mettre à l'abri de ce prétendu danger, ils tinrent de fréquentes assemblées, firent assidûment leur cour aux rois de France et d'Angleterre, et commencèrent même à parler de lever le contingent de troupes et d'argent que chaque membre de la ligue

1. Sleidan, p. 233.
2. Seckend., l. 3, p. 164.
3. Seckend, l. 3, p. 171. *Recueil des Traités.*

était obligé de fournir par le traité de Smalkalde. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs craintes étaient chimériques, et que l'empereur, qui avait le plus grand besoin de la paix et du repos, après l'épuisement où l'avaient jeté les efforts extraordinaires que lui avait coûtés la guerre contre la France, ne songeait nullement à troubler la tranquillité de l'Allemagne. Les princes protestants en furent convaincus dans une entrevue qu'ils eurent à Francfort avec ses ambassadeurs : il y fut arrêté que toutes les concessions qui leur avaient été faites, particulièrement celles qui étaient contenues dans la pacification conclue à Nuremberg, continueraient de subsister durant l'espace de quinze mois; que pendant cet intervalle la chambre impériale suspendrait toutes procédures contre eux; qu'il se tiendrait une conférence entre un petit nombre de théologiens des deux partis, afin de discuter les points de controverse et de préparer les articles d'accommodement qui seraient proposés à la prochaine diète. L'empereur ne ratifia jamais cette convention dans les formes, afin de ne pas irriter le pape, qui soutenait que le premier article était contraire aux véritables intérêts du saint-siége; mais elle n'en fut pas moins observée avec la plus grande exactitude, et elle fortifia la base de cette liberté religieuse que les protestants réclamaient[1].

Quelques jours après la convention de Francfort, on apprit la mort de George, duc de Saxe, événement très avantageux à la réforme. Ce prince, chef de la branche albertine ou cadette des princes de Saxe, possédait comme marquis de Misnie et de Thuringe, des territoires très étendus, où étaient enclavés Dresde, Leipsick et d'autres villes des plus considérables de l'électorat. Dès que la réformation s'était déclarée, ce prince s'en était montré l'ennemi avec autant de chaleur que les princes électeurs en avaient mis à la défendre. Il s'était opposé sans relâche à ses progrès avec tout le zèle qu'inspirent les préjugés de religion, avec toute l'aigreur que lui donnait son antipathie personnelle pour Luther, avec tout le fiel de l'animosité domestique qui régnait entre lui et l'autre branche de sa famille. Comme il mourut sans laisser de postérité, sa succession échut

1. Fra-Paolo, p. 82. Sleid., p. 247. Seckend., l. 3, p. 200.

à son frère Henri, dont l'attachement pour la religion protestante surpassait, s'il est possible, celui de son prédécesseur pour la religion catholique. Henri n'eut pas plutôt pris possession de son nouveau domaine, que, sans avoir égard à une clause du testament de Georges, que lui avait dictée son zèle superstitieux, et par laquelle il léguait tous ses territoires à l'empereur et au roi des Romains, dans le cas où son frère tenterait de faire des innovations dans la religion, il invita quelques docteurs protestants, et Luther avec eux, à se rendre à Leipsick. Aidés de leurs avis et de leur crédit, il abolit, dans l'espace de quelques semaines, l'ancien culte, et rétablit le plein exercice de la religion réformée, avec l'applaudissement général de ses sujets, qui soupiraient depuis longtemps après ce changement, que l'autorité seule de leur duc avait retardé jusqu'alors [1]. Cette révolution délivra les protestants du danger dont ils étaient à chaque instant menacés par la haine invétérée d'un ennemi qui se trouvait placé au milieu de leurs territoires : ils virent alors leurs domaines s'étendre et former une ligne suivie, presque sans interruption, depuis les bords de la mer Baltique jusqu'aux rives du Rhin.

Peu de temps après la conclusion de la trêve de Nice, il arriva un événement qui fit connaître à toute l'Europe que l'empereur avait poussé la guerre aussi loin que le lui avait permis la situation de ses affaires. Il devait depuis longtemps des sommes considérables à ses troupes, qu'il avait toujours amusées d'espérances et de vaines promesses. Comme elles prévirent qu'on aurait encore moins d'égard à leurs demandes depuis que le rétablissement de la paix rendait leurs services moins nécessaires, elles perdirent patience, se révoltèrent ouvertement, et déclarèrent qu'elles se croyaient autorisées à ravir par la force ce qu'on leur retenait injustement. Cet esprit de sédition ne se renferma pas dans une partie des états de l'empereur ; la révolte devint presque aussi générale que l'était la cause qui la fit naître. Les soldats qui étaient dans le Milanès pillèrent à discrétion le plat pays, et jetèrent la consternation dans la capitale. La garnison du fort de la Goulette me-

1. Sleidan, p. 219.

naça de livrer à Barberousse cette importante forteresse. Dans la suite, les troupes impériales se portèrent encore à de plus grands excès : après avoir chassé leurs officiers, et en avoir élu d'autres à leur place, ils défirent un détachement que le vice-roi avait envoyé contre eux, prirent et pillèrent plusieurs villes, et se conduisirent avec tant d'accord que leurs opérations ressemblaient plus à la conduite régulière d'une révolte concertée qu'à la violence passagère et désordonnée de soldats mutinés. Cependant les généraux de l'empereur, avec autant d'adresse que de prudence, soit en empruntant de l'argent en leur nom ou au nom de Charles, soit en forçant les villes de leurs provinces respectives à payer de fortes contributions, levèrent l'argent nécessaire pour acquitter la solde des troupes, et apaisèrent les émeutes ; ensuite ils licencièrent la plus grande partie des soldats, et n'en gardèrent qu'autant qu'il en fallait pour les garnisons des places principales et pour protéger les côtes de la mer contre les insultes des Turcs [1].

Heureusement pour l'empereur, l'habileté de ses généraux le tira de cette situation embarrassante, d'où il n'aurait pu sortir seul. Toutes ses espérances et toutes ses ressources pour s'acquitter avec ses soldats se bornaient aux subsides qu'il attendait de ses sujets de Castille. En conséquence, il assembla les états de ce royaume à Tolède ; il leur exposa les grandes dépenses où l'avaient jeté ses opérations militaires et les dettes immenses qu'il n'avait pu s'empêcher de contracter, et leur proposa de lui fournir les secours qu'exigeait la situation actuelle de ses affaires, en mettant un impôt général sur toutes les marchandises. Mais les Espagnols, qui se voyaient déjà chargés de taxes inconnues à leurs ancêtres, et qui s'étaient souvent plaints de voir leur patrie épuisée d'hommes et d'argent pour des querelles qui ne les intéressaient point et pour des guerres dont le succès ne leur rapporterait aucun avantage, étaient bien résolus de ne pas s'imposer de nouveaux fardeaux, et de ne pas fournir à l'empereur les moyens de s'engager dans de nouvelles entreprises, aussi ruineuses pour l'Espagne que l'avaient été la plupart de celles qu'il avait for-

1. Jov., *Hist.*, l. 37, p. 203, c. Sandov. Ferreras, t. IX, p. 209.

mées jusqu'alors. Les nobles, en particulier, s'élevèrent avec force contre l'impôt proposé, et soutinrent qu'il portait atteinte au premier et au plus précieux privilége de leur ordre, celui d'être exempt de payer aucune sorte de taxe. Ils demandèrent à conférer avec les représentants des villes sur l'état de la nation; ils représentèrent à Charles que, si, à l'exemple de ses prédécesseurs, il résidait constamment en Espagne, et qu'il évitât de se mêler d'une multitude d'affaires étrangères à ses états espagnols, les revenus fixes de la couronne seraient plus que suffisants pour subvenir à toutes les dépenses nécessaires du gouvernement; ils ajoutèrent que, tant qu'il négligerait ce moyen sage et toujours efficace de rétablir le crédit public et d'enrichir la nation [1], il serait souverainement injuste de mettre encore de nouveaux impôts sur le peuple. Charles, après avoir inutilement employé les raisons, les prières et les promesses pour vaincre l'entêtement des états, les congédia, le cœur plein d'indignation. Depuis cette époque, ni les nobles, ni les prélats n'ont plus été appelés à ces assemblées, sous prétexte que, lorsqu'il s'agissait d'imposer des taxes publiques, des sujets qui n'en payaient point leur part n'avaient pas droit de donner leur voix. On n'admit aux états que les procureurs ou représentants des dix-huit villes. Ceux-ci étaient au nombre de trente-six, parce que chaque communauté en nommait deux; ils formaient une assemblée qui n'avait rien du pouvoir, de la dignité et de l'indépendance des anciens *cortès*, et qui était entièrement dévouée à la cour dans toutes leurs délibérations [2]. Ce fut ainsi que le zèle inconsidéré avec lequel les nobles castillans avaient défendu les prérogatives du monarque contre les prétentions des communes dans les émeutes de l'année 1521, devint fatale à tout leur corps. En aidant Charles à abaisser un des ordres de l'état, ils détruisirent cette balance qui faisait la sûreté de la constitution, et mirent ce prince et ses successeurs en état d'abaisser ensuite l'ordre de la noblesse et de la dépouiller de ses plus beaux priviléges.

1. Sandov., *Hist.*, vol. II, p. 269.

2. Sandov., *ibid. La science du Gouvernement*, par M. de Réal, t. II, p. 102.

Cependant, dans ce même temps, il restait aux grands d'Espagne un pouvoir et des priviléges extraordinaires, qu'ils exerçaient et qu'ils défendaient avec la hauteur qui leur était propre. L'empereur en fit une épreuve mortifiante pendant la tenue des états à Tolède. Un jour qu'il revenait d'un tournoi, accompagné de la plus grande partie de la noblesse, un des sergents de la cour, animé par un zèle trop officieux pour faire ouvrir le passage à l'empereur, frappa de son bâton le cheval du duc de l'Infantado; le duc hautain s'en offensa, tira son épée et blessa l'officier. Charles, indigné de cette violence commise sous ses yeux et sans respect pour sa présence, ordonna à Ronquillo, page de la cour, d'arrêter le duc sur-le-champ; Ronquillo s'avançait pour exécuter cet ordre, lorsque le connétable de la ville s'y opposa, l'arrêta lui-même, réclama, comme un privilége de sa charge, le droit de juridiction qu'il avait sur un grand d'Espagne, et conduisit l'Infantado dans son propre appartement. Ceux des nobles qui étaient présents furent si satisfaits de ce zèle courageux pour les priviléges de leur ordre, qu'ils abandonnèrent l'empereur, et accompagnèrent le connétable jusqu'à son palais avec des acclamations réitérées : Charles fut obligé de s'en retourner, n'ayant avec lui que le seul cardinal Tavera. Quelque sensible qu'il fût à cet affront, il sentit tout le danger qu'il y aurait à pousser à bout un corps si jaloux et si fier, que l'offense la plus légère pourrait porter aux plus grandes extrémités. Au lieu de faire valoir ses droits avec une rigueur hors de saison, il ferma prudemment les yeux sur l'arrogance de ce corps trop puissant, qu'il ne pouvait réprimer sans danger, et envoya le lendemain matin chez le duc de l'Infantado, à qui il fit offrir de faire punir à son gré le sergent qui l'avait insulté. Le duc regarda cette démarche comme une pleine réparation de l'offense, pardonna sur-le-champ à l'officier, et lui fit même un présent considérable, pour l'indemniser de sa blessure. Cette affaire fut bientôt entièrement oubliée[1] : elle ne mériterait pas d'être citée, si ce n'était un exemple frappant de l'esprit de hauteur et d'indépendance qu'affectait alors la noblesse espagnole, et en même temps une preuve de la

1. Sandov., t. II, p. 274. Ferreras, t. IX, p. 212. Miniana, p. 113.

dextérité avec laquelle l'empereur savait se plier aux circonstances.

Charles fut bien loin de montrer la même condescendance et la même douceur pour les bourgeois de Gand, lorsque, quelque temps après, ils se révoltèrent contre son gouvernement. Une affaire arrivée en l'année 1536 occasionna l'émeute téméraire qui fut si fatale à cette ville florissante. La reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, ayant reçu de son frère l'ordre d'envahir la France avec les troupes qu'elle pourrait lever, assembla les états des Provinces-Unies, et obtint d'eux un subside de douze cent mille florins pour les frais de cette entreprise. Le comté de Flandre devait en payer un tiers pour son contingent; mais les habitants de Gand, la ville la plus considérable de ce comté, étaient intéressés à éviter toute guerre contre la France, avec laquelle ils faisaient un commerce très étendu et très lucratif; ils refusèrent de payer leur part, et soutinrent que, d'après les conventions faites entre eux et les ancêtres de l'empereur, leur souverain actuel, on ne pouvait imposer aucune taxe sur leur ville qu'ils n'y eussent expressément donné leur consentement. La reine de Hongrie soutenait, de son côté, que le subside de douze cent mille florins ayant été accordé par les états de Flandre, dont les représentants de Gand étaient membres, cette ville était liée par les délibérations de ces états, et qu'un des premiers principes de toute société, celui d'où dépendent essentiellement le bon ordre et la tranquillité de tout gouvernement, c'est que la volonté du plus petit nombre doit céder aux décisions de la pluralité.

Ces raisons ne persuadaient point les Gantois, qui n'étaient pas disposés à laisser échapper de leurs mains un privilége si important. Accoutumés, sous le gouvernement de la maison de Bourgogne, à jouir d'immunités très étendues, et à être traités avec une grande indulgence, ils refusèrent de sacrifier à l'autorité subalterne d'une régente, des droits et des priviléges qu'ils avaient tant de fois défendus avec succès contre leurs plus grands princes et leurs souverains immédiats. La reine chercha d'abord à les gagner par la douceur, et essaya de les ramener à leur devoir par plusieurs marques de condescendance; mais n'ayant pu réussir à vaincre leur obstination, elle

en fut tellement irritée qu'elle donna des ordres pour arrêter tous les Gantois qu'on pourrait saisir dans l'étendue des Pays-Bas. Cette violence n'était pas propre à imposer à des hommes agités par toutes les passions fougueuses qu'inspirent le ressentiment de l'oppression et l'amour de la liberté. Moins touchés du danger que pouvaient courir leurs compatriotes et leurs amis, qu'irrités contre la gouvernante, ils méprisèrent son autorité, et envoyèrent des députés aux autres villes de Flandre pour les conjurer de ne pas abandonner la cause commune dans cette circonstance critique, et de se joindre à eux pour soutenir leurs droits contre les entreprises d'une femme qui ne connaissait pas l'étendue de leurs immunités, ou qui affectait de les dédaigner. A l'exception de quelques petites villes, toutes les autres refusèrent de se liguer contre la gouvernante : elles s'unirent cependant pour la prier de suspendre la perception de la taxe, jusqu'à ce que les Gantois eussent pu envoyer quelques députés en Espagne, afin de mettre sous les yeux du souverain leur titre d'exemption. Après quelques difficultés, la reine accorda cette permission ; mais Charles reçut leurs députés avec une hauteur qu'ils n'étaient pas accoutumés à trouver dans leurs anciens maîtres ; il leur enjoignit d'obéir à sa sœur comme à lui-même, et renvoya l'examen de leur prétention au conseil de Malines. Ce tribunal, qui était proprement une commission sédentaire du parlement de ce comté, avec une juridiction suprême dans toutes les matières civiles et criminelles[1], jugea que la prétention des Gantois était mal fondée, et leur enjoignit de payer sans délai leur portion de la taxe.

Indignés de cette décision, qu'ils regardèrent comme une injustice criante, et désespérés de voir leurs droits trahis par la cour de justice, qui aurait dû les protéger, les Gantois coururent de toutes parts aux armes, chassèrent de la ville tous les nobles qui y demeuraient, s'assurèrent de la personne de plusieurs officiers de l'empereur, et appliquèrent à la question un de ces officiers, accusé d'avoir soustrait ou déchiré le re-

1. *Descrittione di tutti paësi bassi di Lud. Guicciardini. Ant.* 1571, in-fol., p. 53.

gistre qui contenait les titres de l'exemption qu'ils réclamaient; ils nommèrent en même temps un conseil à qui ils remirent la conduite de leurs affaires, donnèrent des ordres pour réparer les fortifications et en faire de nouvelles, et levèrent ouvertement l'étendard de la révolte contre leur souverain[1]. Cependant, comme ils sentaient bien qu'ils étaient trop faibles pour soutenir seuls la démarche où leur zèle venait de les porter, ils songèrent à s'assurer un protecteur contre les forces redoutables qu'ils s'attendaient à voir bientôt rassembler contre eux. Ils prirent donc le parti de députer quelques-uns d'entre eux à François, pour lui offrir non seulement de le reconnaître pour leur souverain, mais même de l'aider de toutes leurs forces à reconquérir dans les Pays-Bas les provinces qui avaient anciennement appartenu à la couronne de France, et qui venaient encore d'y être réunies en exécution d'un arrêt du parlement de Paris. Une proposition si inattendue, faite par un peuple qui pouvait en exécuter sur-le-champ une partie et influer si puissamment sur le succès du reste, devait flatter l'ambition de François et présenter à son imagination une perspective aussi vaste que séduisante. Les comtés de Flandre et d'Artois étaient d'une bien plus grande valeur que le duché de Milan, dont l'acquisition, si passionnément désirée, lui coûtait depuis si longtemps des travaux et des efforts inutiles : la proximité où ces deux comtés étaient de la France en rendait la conquête et la conservation beaucoup plus aisées; et l'on pouvait en former, pour le duc d'Orléans, une principauté séparée, aussi convenable à la dignité d'un prince du sang que celle que son père lui destinait. Il était vraisemblable que les Flamands, qui connaissaient les mœurs et le gouvernement des Français, ne feraient aucune difficulté de s'y soumettre, et que les Français eux-mêmes, lassés des guerres sanglantes et ruineuses de l'Italie, porteraient plus volontiers leurs armes du côté des Pays-Bas, et y feraient la guerre avec plus de vigueur et de succès. Quoique cette occasion d'étendre ses états et d'humilier l'empereur fût en apparence la plus favorable qui se fût jamais of-

1. *Mémoires sur la révolte des Gantois en* 1539, par Jean d'Hollander, écrits en 1547. A la Haye, 1747. P. Heuter. *Rer. Aust.*, l. XI, p. 262. Sandov., *Hist.*, t. II, p. 282.

ferte à François, plusieurs considérations l'empêchèrent cependant d'en profiter. Depuis l'entrevue des deux monarques à Aigues-Mortes, Charles avait continué de ménager le roi de France avec une attention particulière ; et il lui faisait souvent espérer qu'il satisferait à la fin ses vœux sur le Milanès, en lui en accordant l'investiture, soit pour lui, soit pour l'un de ses fils. Toutes ces flatteuses promesses étaient bien loin d'être sincères ; l'empereur n'avait d'autre objet que de détacher François de l'alliance du grand-seigneur, ou de faire naître des soupçons dans l'esprit de Soliman, par l'apparence d'un commerce très intime et très suivi entre les cours de Madrid et de Paris ; mais François avait toujours la faiblesse de courir après le fantôme qui l'avait déçu ; et son ardeur à s'y attacher lui fit négliger une acquisition bien plus avantageuse qne celle à laquelle il aspirait. D'un autre côté, le dauphin, jaloux à l'excès de son frère, dont il connaissait le caractère audacieux et entreprenant, voyait avec peine qu'on lui préparât un établissement qui, par sa position, pouvait être regardé comme placé dans l'intérieur du royaume. Il se servit de Montmorency qui, par un bonheur assez rare, était à la fois le favori du père et celui du fils, pour détourner le roi d'accepter l'offre des Flamands et d'épouser leurs intérêts.

Dans cette vue, Montmorency vanta à François la réputation et la puissance qu'il allait acquérir en recouvrant les états qu'il avait autrefois possédés en Italie, et lui représenta qu'une observation scrupuleuse de la trêve et le refus qu'il allait faire de prêter la main à des sujets révoltés, étaient des moyens infaillibles de vaincre la répugnance qu'avait l'empereur pour le remettre en possession du Milanès. François, porté naturellement à s'exagérer l'importance de ce duché, dont il mesurait la valeur sur ce qu'il lui en avait coûté de temps et d'efforts pour le reconquérir, passionné d'ailleurs pour tout ce qui avait une apparence de générosité, entra sans peine dans des sentiments si conformes à ses vues et à son caractère ; il rejeta aussitôt les propositions des Gantois, et renvoya leurs députés avec une réponse mortifiante [1].

1. *Mém. de du Bellay*, p. 263. P. Heuter., *Rer. Aust.*, l. 2, p. 263.

François ne s'en tint pas là : par un raffinement de générosité, il fit part à l'empereur de tout ce qui s'était passé entre lui et les rebelles, et l'instruisit de tout ce qu'il savait de leurs projets et de leurs mesures[1]. Une preuve si convaincante du désintéressement de François dans cette révolte délivra Charles de ses craintes les plus vives, et lui ouvrit une route pour s'affranchir de tous ses embarras. Il avait déjà été informé de ce qui se passait dans les Pays-Bas, et de la fureur avec laquelle les habitants de Gand avaient pris les armes contre lui. Il connaissait à fond le génie et les mœurs de cette portion de ses sujets, leur amour pour la liberté, leur attachement à leurs anciens priviléges et à leurs coutumes, l'obstination invincible de leur caractère, d'abord lent à se déterminer, mais ferme et constant dans les résolutions qu'ils avaient une fois prises. Il sentit bien quel avantage et quel appui ils auraient trouvé dans la protection de la France; et, quoiqu'il n'eût plus rien à craindre de ce côté, il voyait bien qu'il fallait nécessairement agir sans délai et avec fermeté, pour empêcher l'esprit de mécontentement et de révolte de faire des progrès dans un pays que la multitude des villes, la grande population et les richesses que le commerce y avait accumulées, rendaient puissant et formidable, et mettaient en état de trouver des ressources inépuisables. Après y avoir longtemps réfléchi, il crut que le parti le plus sûr était de se transporter dans les Pays-Bas; ce fut aussi l'avis de la princesse sa sœur, qui le pressa vivement d'exécuter ce voyage. Il n'y avait que deux routes à choisir, l'une par terre, en traversant l'Italie et l'Allemagne; l'autre par mer, en partant d'un port d'Espagne pour arriver à un port des Pays-Bas. La première était trop longue pour les circonstances présentes, qui demandaient de la célérité ; en passant par l'Allemagne, sa dignité d'empereur, la sûreté même de sa personne exigeaient qu'il eût avec lui un cortége et des troupes qui auraient encore prolongé le voyage et consumé un temps précieux. La saison ne permettait pas de s'embarquer, surtout dans un temps où il était brouillé avec le roi d'Angleterre; il y aurait eu de l'imprudence à se mettre en mer sans être escorté d'une flotte

1. Sandov. *Hist.*, t. II, p. 284.

puissante. Dans cette alternative embarrassante, obligé de faire un choix, sans savoir quelle route préférer, il conçut l'idée singulière, et en apparence insensée, de passer par la France, comme par le chemin le plus court, pour gagner les Pays-Bas. Il proposa à son conseil d'en demander la permission à François. Tous ses conseillers désapprouvèrent d'une voix unanime cette idée, qui leur parut téméraire ; ils lui représentèrent que cette demande l'exposerait infailliblement ou à un affront, si la proposition était refusée comme il y avait lieu de s'y attendre, ou à un danger imminent si elle était accordée, parce qu'il se mettrait par là entre les mains d'un ennemi qu'il avait souvent offensé, qui avait d'anciens outrages à venger et des sujets actuels de contestation et de querelle à terminer. Charles n'écouta rien ; il avait étudié le caractère de son rival avec plus de soin qu'aucun de ses ministres, et l'avait bien mieux pénétré. Il persista dans son projet, et se flatta que non seulement il ne courrait aucun risque en passant par la France, mais qu'il obtiendrait même ce qu'il demandait, sans qu'il lui en coûtât aucun sacrifice préjudiciable à sa couronne.

Il communiqua son dessein à l'ambassadeur de France qui résidait à sa cour, et envoya à Paris son principal ministre, pour demander à François la permission de passer par ses états, et lui promettre que l'affaire du Milanès se terminerait bientôt à sa satisfaction. Charles priait en même temps François de ne pas exiger d'autre promesse, et même de ne pas insister sur leurs anciens engagements, afin que les concessions qu'il était disposé à faire ne parussent pas arrachées par la nécessité, plutôt que dictées par l'amitié et par l'amour de la justice. François, au lieu d'apercevoir l'appât mal déguisé que l'empereur lui présentait sous un artifice si grossier, se laissa éblouir par l'idée séduisante d'accabler son ennemi d'actes de générosité ; et il fut si flatté de l'air de supériorité que sa droiture et le désintéressement de ses procédés lui donnaient dans cette occasion, qu'il consentit à tout ce qu'on lui demandait. Jugeant du cœur de l'empereur par le sien, il s'imagina que les sentiments de reconnaissance qui naîtraient du souvenir des bons offices et des traitements généreux que Charles aurait reçus de lui le détermineraient à tenir enfin des promes-

ses tant de fois réitérées, mieux que ne pouvaient le faire les stipulations les plus précises d'un traité.

Charles, pour qui les moments étaient précieux, partit aussitôt, malgré les soupçons et les alarmes de ses sujets espagnols, n'ayant qu'un cortége peu nombreux, mais très brillant, composé d'environ cent personnes. Lorsqu'il arriva à Bayonne, sur les frontières de France, il y fut reçu par le dauphin et le duc d'Orléans, accompagnés du connétable de Montmorency. Les deux princes lui offrirent d'aller en Espagne et d'y demeurer jusqu'à son retour, comme des otages de la sûreté de sa personne. Charles rejeta leurs offres, déclarant qu'il ne voulait point d'autre otage que l'honneur du roi; qu'il n'avait jamais demandé et qu'il n'accepterait jamais d'autre garant de sa sûreté. Toutes les villes par où il passa déployèrent à l'envi la plus grande magnificence : les magistrats lui en présentaient les clefs; les prisons étaient ouvertes; en voyant tous les honneurs qu'on lui rendait, on l'eût pris pour le monarque de la France plutôt que pour un souverain étranger. Le roi alla au-devant de lui jusqu'à Châtelleraut : dans leur entrevue ils se prodiguèrent mutuellement des marques de l'amitié la plus vive et de la confiance la plus sincère. Ils s'avancèrent ensemble vers Paris, et présentèrent à cette capitale le spectacle extraordinaire de deux monarques rivaux, dont l'inimitié avait troublé et ravagé l'Europe pendant l'espace de vingt années, faisant alors de concert leur entrée solennelle avec toutes les apparences de l'union la plus intime, comme s'ils eussent oublié pour jamais les injures passées et qu'ils fussent déterminés à vivre désormais dans une paix inaltérable[1].

Charles demeura six jours à Paris : au milieu des caresses multipliées de la cour de France et des fêtes variées qu'on imagina pour l'amuser ou pour lui faire honneur, il marquait une extrême impatience de continuer son voyage; et cette impatience venait autant de la crainte dont il était intérieurement tourmenté, en considérant le danger auquel il se trouvait exposé, que de la nécessité de sa présence dans les Pays-Bas. Le sentiment du peu de franchise qu'il mettait dans ses intentions

1. *Hist.* de de Thou, l. 1, c. 14, Du Bellay, p. 264.

le faisait trembler lui-même, en songeant que quelque accident fatal pouvait les révéler à son rival, ou les lui faire soupçonner, et, quoique tous ses artifices pour les cacher lui eussent bien réussi, il ne pouvait s'empêcher de craindre que les motifs d'intérêt ne l'emportassent à la fin sur les scrupules de l'honneur, et que François ne fût tenté de saisir l'occasion favorable qu'il avait entre les mains. Il est vrai aussi que parmi les ministres de France il s'en trouva qui étaient d'avis de tourner contre l'empereur ses propres artifices, et de le punir de tant de traits de fausseté et de perfidie, en s'assurant de sa personne, jusqu'à ce qu'il eût donné à François une entière satisfaction sur toutes les justes prétentions de la couronne de France. Mais rien ne put engager François à violer sa parole; rien ne put le convaincre que Charles, après toutes les promesses qu'il avait faites, après tous les bons offices qu'il aurait reçus, fût encore capable de le tromper[1]. Plein de cette crédule confiance, il l'accompagna jusqu'à Saint-Quentin, et les deux princes qui étaient allés le recevoir sur les frontières d'Espagne ne prirent congé de lui que lorsqu'il entra dans les Pays-Bas.

Dès que l'empereur fut arrivé dans ses états, les ambassadeurs de France le pressèrent d'accomplir sa promesse et d'accorder l'investiture de Milan : mais Charles, sous le prétexte spécieux que toute son attention était alors trop occupée à chercher les moyens les plus prompts d'étouffer la révolte de la ville de Gand, demanda de nouveaux délais. En même temps, pour prévenir les soupçons que François pourrait former sur sa sincérité, il continua de parler de ses dispositions à cet égard du même ton dont il en parlait lorsqu'il entra dans le royaume de France; il écrivit même au roi une assez longue lettre à ce sujet, quoiqu'en termes vagues et avec des expressions équivoques, qu'il se réservait de pouvoir interpréter dans la suite à son gré.

Cependant les malheureux Gantois, n'ayant point de chefs capables de diriger leurs conseils et de commander leurs troupes, abandonnés du roi de France, et ne trouvant aucun appui dans leurs propres compatriotes, se virent hors d'état de résis-

1. *Mém. de Ribier*, t. I, p. 504.

ter à leur souverain irrité, qui était prêt à marcher contre eux à la tête d'un corps de troupes levé dans les Pays-Bas, d'un autre corps tiré de l'Allemagne, et d'un troisième arrivant d'Espagne par mer. A la fin, l'approche du danger leur dessilla les yeux sur leur témérité; ils furent si consternés qu'ils envoyèrent des députés à l'empereur pour implorer sa clémence et lui offrir de lui ouvrir leurs portes. Charles, pour toute réponse, dit qu'il paraîtrait au milieu d'eux comme leur souverain, avec le sceptre et le glaive dans ses mains; et il se mit en marche à la tête de ses troupes. Il ne voulut entrer dans la ville que le 24 février, jour de sa naissance; mais il n'en éprouva pas davantage ces sentiments de tendresse et d'indulgence que l'on conserve naturellement pour les lieux où l'on a reçu la naissance. Vingt-six des principaux citoyens furent mis à mort: un plus grand nombre fut banni; la ville fut déclarée déchue de tous ses priviléges et immunités; ses revenus furent confisqués; l'ancienne forme de son gouvernement fut abolie; la nomination de ses magistrats fut réservée pour toujours à l'empereur et à ses successeurs: un nouveau système de lois et d'administration fut établi[1]; et, pour contenir l'esprit séditieux des habitants, il fut arrêté qu'on bâtirait une citadelle: on leva sur les habitants une amende de 15,000 florins pour les frais de sa construction, et on leur imposa une taxe annuelle de 6,000 florins pour l'entretien de la garnison[2]. La rigueur avec laquelle Charles punit les Gantois servit aussi d'exemple pour contenir ses autres sujets des Pays-Bas: il saisit avec plaisir cette occasion de leur faire craindre et respecter son autorité; d'autant que l'étendue de leurs priviléges et de leurs immunités, qui étaient en partie le fruit et en partie la cause de leur grand commerce, mais qui en même temps resserraient l'autorité royale dans des bornes assez étroites, traversait assez souvent les desseins de l'empereur dans les entreprises qu'il méditait, et lui donnait des entraves qui retardaient ses opérations.

Dès que Charles eut vengé et rétabli son autorité dans les Pays-Bas, et qu'il n'eut plus besoin de cacher sa fausseté sous

1. *Les Coutumes et les Lois du comté de Flandre*, par Alex. Le Grand, 3 tom. in-fol. Cambrai, 1719, tom. I, p. 169.

2. Haræi *annales Brabantiæ*, vol. I, p. 616.

le masque qui lui servait à tromper François, il commença à écarter par degrés le voile dont il avait couvert jusque-là ses secrètes intentions sur le Milanès. D'abord il éluda les demandes des ambassadeurs français lorsqu'ils lui rappelèrent ses promesses; ensuite il proposa, par forme d'équivalent du duché de Milan, d'accorder au duc d'Orléans l'investiture du comté de Flandre, mais en y ajoutant des conditions si déraisonnables qu'il était bien sûr de les voir rejeter[1]. Enfin, lorsqu'ils le pressèrent de leur donner une réponse définitive, et qu'il ne lui resta plus de subterfuge pour échapper à leurs instances, il refusa positivement de se dépouiller d'une possession si importante, par une générosité onéreuse, tendante à diminuer sa puissance pour accroître celle de son ennemi[2]. Il nia en même temps qu'il eût jamais fait aucune promesse qui pût l'obliger à un sacrifice si insensé et si contraire à ses intérêts[3].

De toutes les actions qu'on peut reprocher à Charles, ce trait de mauvaise foi est sans contredit le plus flétrissant pour sa gloire[4]. Quoique ce prince n'eût jamais été fort scrupuleux sur les moyens d'arriver à son but, et qu'il ne se piquât pas d'observer toujours les principes exacts de l'honneur et de la franchise, cependant il n'avait encore jamais violé ouvertement les maximes de cette morale relâchée que les souverains se sont crus en droit d'adopter pour règle de leur conduite. Mais, dans cette occasion, le dessein réfléchi qu'il forma de tromper un prince généreux, franc et ouvert; la bassesse des artifices qu'il employa pour y réussir; l'insensibilité avec laquelle il reçut toutes les marques de son amitié et l'ingratitude dont il les paya, étaient aussi indignes de son caractère que peu proportionnés à la grandeur de ses vues.

Si l'on blâma la perfidie de l'empereur, la crédulité de François excita le mépris. Après l'expérience d'un long règne, après toutes les occasions qu'il avait eues de se convaincre de la duplicité et des artifices de son rival, l'aveugle simplicité qu'il montra dans cette circonstance parut mériter le sort qu'elle

1. *Mém. de Ribier*, p. 509, 514.
2. Ribier, t. I, p. 519.
3. Du Bellay, p. 365. 6.
4. Jovius, *Hist.*, l. 39, p. 238. A.

rencontra. Cependant François se récria contre le procédé de Charles, comme si c'eût été la première fois que ce prince l'eût trompé. Il fut, selon l'usage, plus sensible à un affront qui humiliait son amour-propre qu'à ce qui blessait ses intérêts; et l'éclat qu'il donna à son ressentiment ne laissa pas douter qu'il ne saisît la première occasion de se venger, et qu'on ne vît bientôt renaître dans l'Europe une guerre aussi sérieuse que celle qui ne faisait que de s'éteindre.

Cette année est mémorable par l'établissement des Jésuites: cet ordre a eu tant d'influence sur les affaires ecclésiastiques et civiles qu'un tableau du génie de ses lois et de son régime mérite de trouver place dans l'histoire. Quand on considère avec quelle rapidité cette société s'est enrichie et accréditée, la prudence admirable avec laquelle elle a été gouvernée, l'esprit de système et de persévérance avec lequel elle a conçu et suivi ses vues, on est tenté de faire honneur de cet institut singulier à la sagesse supérieure de son fondateur, et de croire que la combinaison et la rédaction du plan de cet établissement furent le fruit de la politique la plus profonde. Mais les Jésuites, comme les autres ordres monastiques, doivent moins leur existence à la sagesse qu'à l'enthousiasme de leur fondateur. Ignace de Loyola, dont j'ai déjà fait mention à l'occasion de la blessure qu'il reçut au siége de Pampelune[1], était un fanatique qui s'est immortalisé par l'extravagance de ses idées et de sa conduite, également contraires aux maximes de la saine raison et à l'esprit de la vraie religion. Les aventures romanesques et les projets chimériques où l'engagea son zèle exagéré égalent tout ce qu'on lit de plus absurde dans les légendes anciennes; mais elles sont indignes de la majesté de l'histoire.

Emporté par le fanatisme, ou par l'amour du pouvoir et de la célébrité, dont ne sont pas exempts les hommes qui aspirent à une sainteté extraordinaire, Loyola eut l'ambition de devenir le fondateur d'un ordre religieux : le plan sur lequel il régla la constitution et les lois de cet ordre lui fut suggéré, si l'on en croit ce qu'il en a écrit lui-même, ou ce qu'en disent ses disci-

1. Voy. l. 2, p. 404.

ples, par une inspiration immédiate du ciel[1]. Malgré cette prétention, Loyola trouva d'abord les plus grands obstacles à l'exécution de son dessein : il s'adressa au pape pour le prier de confirmer du sceau de son autorité l'institution de l'ordre. Le pape renvoya sa demande devant une assemblée de cardinaux qu'il nomma pour l'examiner. Leur avis ayant été que cet établissement était inutile et dangereux, Paul refusa d'y donner son approbation. Loyola trouva cependant à la fin le moyen de lever tous les scrupules par un offre à laquelle il était impossible qu'un pape pût résister. Il lui proposa d'ajouter aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, que faisaient tous les autres ordres monastiques, un quatrième vœu particulier d'obéissance au pape, par lequel tous les membres de la société s'obligeraient d'aller partout où il voudrait les envoyer pour le service de la religion, sans rien demander au saint-siége pour les frais de leur entretien. Dans un temps où l'autorité des papes venait de recevoir un si grand échec par la séparation de tant de nations révoltées contre l'Église de Rome, et chez lesquelles le système de la puissance temporelle des papes était attaqué avec tant de suite et de succès, un corps d'hommes, particulièrement dévoués au siége de Rome, que le pape pourrait opposer en toute occasion à ses ennemis, devenait une acquisition de la plus grande importance. Paul le sentit : il confirma par une bulle l'institut des Jésuites, accorda à ses membres les priviléges les plus étendus, et nomma Loyola général de l'ordre. L'événement a pleinement justifié le discernement de Paul, et son opinion sur les grands avantages que l'Église romaine retirerait de cette institution. En moins d'un demi-siècle la nouvelle société se fit des établissements dans tous les pays attachés à l'Église catholique ; son crédit et ses richesses s'accrurent avec une rapidité surprenante ; ses membres se multiplièrent et se distinguèrent par leur caractère et leurs talents ; et les Jésuites furent bientôt prônés par les amis de l'Église romaine, et redoutés par ses ennemis comme le plus habile et le plus entreprenant de tous les ordres religieux.

1. *Compte rendu des constitutions des Jésuites au parlement de Provence*, par M. de Monclar, p. 285.

La constitution et les lois de la société furent perfectionnées par Lainez et Aquaviva, les deux généraux qui succédèrent à Loyola, et qui furent bien supérieurs à leur maître par leurs talents et par leur habileté dans l'art de gouverner. Ce sont eux qui ont formé ce système d'intrigue et de politique profonde qui distingue cet ordre; mais il faut attribuer au fondateur l'empreinte de fanatisme qui se trouve mêlée à ses règlements. Plusieurs circonstances concoururent à donner aux Jésuites un caractère qui n'est propre qu'à eux, et les mirent à portée de prendre aux affaires du siècle beaucoup plus de part qu'aucune autre communauté religieuse, et d'avoir sur la conduite de ces mêmes affaires beaucoup plus d'influence que les autres ordres monastiques.

L'objet principal de presque tous les ordres religieux est de séparer leurs membres de la société, et de leur interdire toute espèce de participation aux affaires du monde. Un moine est appelé dans la solitude et le silence du cloître pour y travailler uniquement à son salut, par des pratiques extraordinaires de mortification et de piété. Il est mort au monde et ne doit point se mêler de ce qui s'y passe. Il ne peut être d'aucune utilité au public, si ce n'est par ses prières et par son exemple. Chez les Jésuites, au contraire, l'ordre apprend à ses membres à se regarder comme destinés à une vie active. Ce sont des soldats choisis, enrôlés pour se dévouer continuellement au service de Dieu, et à celui du pape, son vicaire sur la terre. Tout ce qui tend à instruire l'ignorant, tout ce qui peut servir à rappeler les ennemis du saint-siége dans le sein de l'Église, ou à repousser leurs attaques, est leur objet particulier. C'est pour avoir le loisir de remplir ce service actif qu'ils sont entièrement exempts de ces exercices de piété dont la pratique fait la principale fonction des autres religieux. Ils ne paraissent point aux processions; ils ne pratiquent aucune austérité rigoureuse; ils ne consument point la moitié de leurs journées à réciter des offices fastidieux[1]; leur destination est d'être attentifs à tout ce qui se passe dans le monde et de profiter de l'in-

1. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 13, p. 290. *Sur la destruction des Jésuites*, par M. d'Alembert, p. 42.

fluence que les événements de la société peuvent avoir sur la religion; ils doivent étudier le caractère des premières personnes de l'état et rechercher leur[1] amitié; ainsi le génie de l'ordre, aussi bien que ses constitutions, tend à inspirer à tous ses membres un esprit d'intrigue et d'activité.

L'institution des Jésuites ne pouvait pas différer si fort dans son objet de celle des autres ordres monastiques sans une grande différence dans la forme de leur gouvernement. Il faut regarder les autres ordres comme autant d'associations volontaires, où tout ce qui intéresse le corps est réglé par le suffrage commun de tous ses membres. La puissance exécutrice réside dans les personnes placées à la tête de chaque couvent ou de l'ordre entier, et l'autorité législative réside dans la communauté. Les affaires importantes qui intéressent les maisons particulières sont réglées par des chapitres conventuels: celles qui regardent l'ordre entier se traitent dans des chapitres généraux. Mais Loyola, plein des idées d'une obéissance aveugle, idées qu'il avait empruntées de l'état militaire, voulut que le gouvernement de son ordre fût une pure monarchie. Un général, choisi pour la vie par les députés des différentes provinces, possédait un pouvoir suprême et indépendant qui s'étendait à toutes les personnes et à tous les cas. Il nommait de sa seule autorité les provinciaux, les recteurs et les autres officiers employés au gouvernement de la société, et pouvait les déposer à son gré. Lui seul avait l'administration souveraine des revenus et des biens de l'ordre. Il pouvait disposer à discrétion de tous les membres, imposer sur eux, par un ordre absolu, les taxes qu'il jugeait à propos, et en appliquer le revenu comme il le voulait. Tous ses religieux devaient non seulement prêter à ses ordres une obéissance extérieure, mais lui soumettre aveuglément tous les actes de leur volonté et toutes les pensées de leur entendement. Ils étaient obligés de recevoir ses commandements comme s'ils les eussent reçus de Jésus-Christ même. Ils étaient sous sa main des instruments purement passifs, comme l'argile dans les mains du potier, ou comme des corps

1. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 12.

2. *Compte rendu au parlement de Bretagne*, par M. de La Chalotais, p. 11, etc. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 83, 185, 343.

morts incapables de résistance[2]. Cette police singulière ne pouvait manquer d'imprimer son caractère sur tous les membres de la société, et de donner une force particulière à toutes ses opérations. Il n'y a dans les annales du genre humain aucun autre exemple d'un si parfait despotisme, exercé non seulement sur des moines renfermés dans les cellules de leur couvent, mais sur des hommes dispersés parmi toutes les nations de la terre.

Les constitutions de cet ordre, en plaçant dans les mains du général une domination absolue sur tous les membres, ont aussi pourvu avec soin aux moyens de l'informer exactement du caractère et des qualités de tous ses sujets. Tout novice qui se présente et qui veut être admis dans la société est obligé de *manifester sa conscience* à son supérieur ou à une personne nommée par lui, à qui il doit révéler non seulement ses péchés et ses fautes, mais encore les passions et les penchants de son âme. Cette révélation doit se renouveler tous les six mois[1]. La société ne s'est pas contentée de ce moyen de pénétrer dans les replis des cœurs; elle donne à chaque membre la commission d'observer les discours et les actions des novices : ce sont des espions qui veillent sur leur conduite, et qui sont chargés d'instruire le supérieur de tout ce qu'ils découvrent d'intéressant. Pour que cette inquisition soit la plus exacte qu'il est possible, ils sont assujettis à un long noviciat, pendant lequel on leur fait parcourir successivement les différents emplois de la société; et ce n'est qu'après avoir atteint l'âge de trente-trois ans accomplis qu'ils peuvent être admis à faire leurs derniers vœux, les seuls qui les rendent membres profès[2] : tous ces moyens réunis donnent aux supérieurs immédiats des novices la facilité de prendre une connaissance parfaite de leurs dispositions et de leurs talents; de sorte que le général est l'âme qui anime et qui meut toute la société, et qu'il peut avoir sous ses yeux toutes les connaissances nécessaires pour diriger ses opérations. Les provinciaux et les chefs des différentes maisons sont obligés de lui envoyer des mémoires fréquents, et à des temps réglés, sur les membres soumis à leur inspection; ils

1. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 121, etc.

2. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 215, 241. *Sur la destr. des Jés.*, par M. d'Alemb., p. 39.

doivent dans ces mémoires entrer dans les plus petits détails sur le caractère de chaque sujet, ses qualités naturelles ou acquises, son expérience dans les affaires, et le genre d'occupations et d'emplois auxquels il est le plus propre. Ces comptes, rédigés et disposés avec ordre, sont transcrits sur des registres, tenus de manière [1] que le général puisse d'un coup-d'œil voir l'état de la société entière dans tous les coins de la terre, connaître les qualités et les talents de ses membres, et se mettre à portée de choisir avec sûreté les instruments que son autorité absolue peut employer aux fonctions qu'il croit convenir le mieux à chacun d'eux [2].

Comme l'objet essentiel de l'ordre des Jésuites était de travailler avec un zèle infatigable au salut des âmes, ils se sont trouvés engagés dans beaucoup de fonctions de la vie active. Dès leur première institution, ils regardèrent l'éducation de la jeunesse comme un de leurs principaux ministères; ils aspirèrent aux emplois de directeurs et de confesseurs; ils prêchèrent fréquemment pour instruire le peuple; ils envoyèrent des

1. M. de La Chalotais a calculé le nombre des mémoires que le général doit recevoir chaque année suivant les règlements de la société. Ils montent en tout à 6,584. En divisant ce total par 37, nombre des provinces de l'ordre, il paraît qu'on envoie à Rome 177 mémoires tous les ans sur l'état de chaque province. *Compte*, etc., p. 52. Il faut encore y ajouter les lettres extraordinaires ou celles des moniteurs ou espions que le général ou les provinciaux entretiennent dans chacune de leurs maisons. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 431. *Hist. des Jésuites*. Amst., 1761, tom. IV, p. 56. Les mémoires des provinciaux et des chefs de chaque maison n'ont pas seulement pour objet les membres de la société; ils sont encore obligés de rendre compte au général des affaires civiles du pays où ils sont établis, en tant que la connaissance de ces événements peut intéresser la religion. Cette condition peut s'étendre à tous les cas particuliers, en sorte que le général était pleinement instruit de tout ce qui se passait dans toutes les cours et dans le monde. *Compte rendu* par M. de Montclar, p. 443. *Hist. des Jés., ibid.*, p. 58. Quand les provinciaux et les recteurs avaient à écrire sur quelque matière importante, ils devaient se servir d'un chiffre, et il y en avait un pour chacun d'eux, donné par le général. *Compte rendu* par M. de La Chalotais, p. 54.

2. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 216, 439. *Compte rendu* par M. de La Chalotais, p. 52, 222.

missionnaires pour convertir les infidèles : la nouveauté de cet établissement et la singularité de son objet procurèrent à l'ordre beaucoup d'admirateurs et de protecteurs. Les chefs qui gouvernaient la société eurent l'habileté de profiter de toutes les circonstances qui pouvaient lui être utiles; et en très peu de temps ses membres se multiplièrent prodigieusement et acquirent un crédit extraordinaire. Avant la fin du XVI[e] siècle, les Jésuites se trouvaient à la tête de l'éducation de la jeunesse dans presque tous les pays catholiques de l'Europe. Ils étaient devenus les confesseurs de presque tous les rois, fonction très importante sous toute espèce de règne, et supérieure à celle de ministre sous celui d'un prince faible. Ils étaient les directeurs spirituels de presque toutes les personnes distinguées par leur rang ou par leur puissance. Ils jouissaient du plus grand crédit et de la confiance la plus étendue auprès du pape, qui les regardait comme les plus zélés et les plus habiles défenseurs de son autorité. Les avantages qu'une telle société d'hommes actifs, zélés et habiles pouvait tirer de toutes les circonstances se présentent d'eux-mêmes. Ils formaient les esprits des hommes en élevant leur jeunesse, et conservaient sur eux de l'ascendant jusque dans leur vieillesse. Ils eurent à différentes époques la direction des cours les plus considérables de l'Europe; ils se mêlèrent de toutes les affaires; ils prirent part à toutes les intrigues et à toutes les révolutions. Le général, guidé par les instructions qu'il recevait de tout côté, pouvait régler toutes les opérations de l'ordre avec le discernement le plus sûr; et le pouvoir absolu dont il jouissait le mettait en état de les diriger avec rigueur et d'en assurer l'exécution et l'effet [1].

Les richesses de l'ordre continuèrent d'augmenter en même temps que son crédit; on imagina différents expédients pour éluder le vœu de pauvreté. L'ordre acquit de vastes domaines

1. Lorsque Loyola, en 1540, demanda au pape d'autoriser l'institution de son ordre, il n'avait que dix disciples ; mais en 1608, soixante-huit ans après leur établissement, le nombre des Jésuites montait à 10,581. En 1710, l'ordre possédait 24 maisons professes, 59 maisons de noviciat, 340 résidences, 612 colléges, 200 missions, 150 séminaires et écoles publiques, et le nombre des Jésuites allait à 19,998. *Hist. des Jés.*, t. I, p. 20.

dans les pays catholiques : par le nombre et la magnificence de ses édifices publics, et par la valeur de ses biens tant meubles qu'immeubles, il était en état de le disputer aux plus riches communautés. Outre les sources d'opulence qui leur étaient communes avec tout le clergé régulier, les Jésuites en avaient une qui leur était particulière : sous prétexte d'assurer les progrès de leurs missions et de faciliter l'entretien de leurs missionnaires, ils obtinrent de la cour de Rome une permission particulière de commercer avec les nations à la conversion desquelles ils travaillaient. En conséquence, ils fondèrent un commerce très étendu et très lucratif dans les Indes orientales et occidentales ; ils établirent dans les différentes parties de l'Europe des magasins pourvus de toutes sortes de marchandises, qu'ils vendaient. Ils ne se bornèrent pas à ce trafic ; ils imitèrent encore l'exemple des autres sociétés commerçantes, et s'occupèrent à former des établissements permanents : ils acquirent la possession d'une vaste et fertile province dans le continent méridional de l'Amérique, et exercèrent une domination souveraine sur des milliers de sujets [1].

Malheureusement la grande influence que l'ordre des Jésuites acquit par tous ces moyens a causé souvent au genre humain les plus grands maux. La discipline que l'ordre observait pour former ses membres et les maximes fondamentales de sa constitution tendaient à faire regarder à chaque Jésuite l'intérêt de la société comme l'objet capital auquel toute autre considération devait être sacrifiée. Cet attachement à leur ordre, le plus fort peut-être qui ait jamais animé aucune société, est le caractère distinctif des Jésuites [2]; il sert à expliquer l'esprit de leur politique et la singularité remarquable de leurs principes et de leur conduite.

Comme c'était pour l'honneur et pour l'avantage de la société que les membres devaient chercher à prendre de l'ascendant sur l'esprit des personnes distinguées par leur rang ou leur pouvoir, le désir de gagner et de conserver plus aisément la confiance des hommes avait conduit les Jésuites à accréditer un

1. *Hist. des Jés.*, t. IV, p. 168, 196.
2. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 285.

système de morale relâchée et complaisante, qui pût s'accommoder aux passions, justifier les vices, tolérer les défauts, et autoriser presque toutes les actions auxquelles pouvait se porter le politique le plus audacieux et le moins scrupuleux.

La prospérité de l'ordre étant étroitement attachée à la conservation de l'autorité des papes, les Jésuites, qui étaient liés aux intérêts de leur société par le même principe, ont dû être les plus ardents défenseurs de toutes les opinions qui tendaient à élever la puissance ecclésiastique sur les ruines de la puissance civile. Ils ont attribué à la cour de Rome une étendue et une souveraineté de juridiction à laquelle s'élevaient à peine, dans les siècles d'ignorance, les prétentions des pontifes les plus présomptueux. Ils ont soutenu que les ecclésiastiques ne devaient nullement dépendre du magistrat civil. Ils ont publié sur l'obligation de résister aux princes ennemis de la foi catholique une doctrine qui favorisait les crimes les plus atroces, et qui tendait à rompre tous les liens qui unissent les sujets à leurs souverains.

Comme l'ordre devait sa réputation et son autorité au zèle avec lequel il défendait l'Église romaine contre les attaques des réformés, les Jésuites, fiers de cette distinction, se sont fait un devoir particulier de combattre les doctrines et d'arrêter les progrès du protestantisme. Il n'est point d'artifice et de moyens qu'ils n'aient employés à cet effet. Ils n'ont jamais manqué de s'opposer à toutes les voies de douceur et de tolérance qu'on proposait en faveur des novateurs. Jamais ils ne cessèrent d'exciter contre ceux-ci toute la fureur des persécutions ecclésiastiques et séculières.

Les autres moines se sont hasardés, à la vérité, à enseigner aussi les mêmes pernicieuses doctrines, et ont soutenu des opinions également contraires au bon ordre et au bonheur de la société civile ; mais, par des raisons que l'on devine aisément, ils ont débité ces opinions avec plus de réserve ou les ont répandues avec moins de succès. Quiconque rassemblera les événements arrivés dans l'Europe depuis deux siècles trouvera qu'on peut, sans injustice, imputer aux Jésuites la plupart des maux enfantés par cette morale dangereuse et corrompue, par ces maximes extravagantes sur la puissance ecclésiastique, et

par cet esprit d'intolérance, qui ont flétri la réputation de l'Eglise romaine pendant tout ce période, et qui ont attiré tant de calamités sur l'ordre social [1].

Mais, au milieu de tous les effets déplorables de l'établissement de cet ordre, il faut avouer aussi que le genre humain en a retiré quelques avantages importants. Comme les Jésuites regardaient l'éducation de la jeunesse comme un de leurs objets principaux, et que les premières tentatives qu'ils firent pour établir des colléges où ils pussent recevoir des étudiants éprouvèrent la plus grande opposition de la part des universités en différentes parties de l'Europe, ce fut pour eux une nécessité de tâcher de surpasser leurs rivaux en science et en talents, afin de se concilier la faveur publique; en conséquence, ils s'appliquèrent avec la plus grande ardeur à l'étude de la littérature ancienne. Ils imaginèrent différentes méthodes pour faciliter l'instruction de la jeunesse; les succès de leurs efforts n'ont pas peu contribué à accélérer le progrès de la belle littérature; et, à cet égard, on leur a de grandes obligations. Ils n'ont pas seulement réussi à enseigner les éléments des belles-lettres; leur ordre a produit encore d'habiles maîtres dans les différentes branches des sciences : et il peut se vanter d'avoir vu sortir de son sein un plus grand nombre de bons écrivains que toutes les autres communautés religieuses ensemble [2].

1. *Dict. Encyclop.*, art. JÉSUITES, t. VIII, p. 513.

2. M. d'Alembert a remarqué que, quoique les Jésuites se soient exercés avec succès dans tous les genres d'érudition; quoiqu'ils aient produit des mathématiciens, des antiquaires, des critiques distingués, quoiqu'ils aient formé quelques orateurs de profession, ils n'ont jamais produit un seul homme d'un esprit assez lumineux et d'un jugement assez sain pour avoir mérité le nom de philosophe. Il semble que ce soit un effet inévitable de l'éducation monastique de rétrécir l'esprit humain et de donner des entraves au génie. L'attachement partial d'un moine à l'intérêt de son ordre, intérêt souvent en contradiction avec celui des autres citoyens; l'habitude d'une aveugle obéissance à la volonté d'un supérieur, et le retour fréquent des devoirs frivoles et ennuyeux du cloître, dégradent les facultés de l'esprit, éteignent cette énergie de sentiments et de courage qui donnent des idées et des sentiments justes sur tout ce qui a rapport à la morale et à la conduite de la vie. Fra-Paolo est peut-être le seul religieux qui se soit élevé au-dessus des préjugés monastiques, qui

Mais c'est dans le nouveau monde que les Jésuites ont exercé leurs talents avec le plus d'éclat et de la manière la plus utile au bonheur de l'espèce humaine. Les conquérants de cette malheureuse partie du globe n'avaient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer ses habitants; les Jésuites seuls s'y sont établis dans des vues d'humanité. Vers le commencement du dernier siècle, ils obtinrent l'entrée de la province du Paraguai, qui s'étend à travers le continent méridional de l'Amérique, depuis le fond des montagnes de Potosi jusqu'aux confins des établissements espagnols et portugais, sur les bords de la rivière de la Plata. Ils trouvèrent les habitants de ces contrées à peu près dans l'état où sont des hommes qui commencent à s'unir ensemble; ils n'avaient aucun art; ils cherchaient une subsistance précaire dans le produit de leur chasse ou de leur pêche, et connaissaient à peine les premiers principes de la subordination et de la police. Les Jésuites se chargèrent d'instruire et de civiliser ces sauvages. Ils leur apprirent à cultiver la terre, à élever des animaux domestiques, à bâtir des maisons.

Ils les engagèrent à se réunir ensemble dans des villages: ils les formèrent aux arts et aux manufactures; ils leur firent goûter les douceurs de la société et les avantages qui résultent de la sûreté et du bon ordre. Ces peuples devinrent ainsi sujets de leurs bienfaiteurs, qui les gouvernèrent avec la tendresse qu'un père a pour ses enfants. Respectés, chéris, presque adorés, quelques Jésuites dominaient sur des milliers d'Indiens. Ils entretenaient une égalité parfaite entre tous les membres de cette nombreuse communauté. Chacun était obligé de travailler, non pour un seul, mais pour le public. Le produit de leurs champs, tous les fruits de leur industrie étaient déposés dans des magasins communs, d'où l'on distribuait à chaque individu ce qui était nécessaire à ses besoins. Cette forme d'institution détruisait dans sa racine presque toutes les passions qui troublent la paix de la société et rendent les hommes malheureux. Un petit nombre de magistrats choisis par les Indiens eux-

ait vu les actions des hommes et jugé les intérêts de la société avec le coup d'œil étendu d'un philosophe, le discernement d'un homme versé dans les affaires, et la noblesse d'un homme bien né.

mêmes veillaient sur la tranquillité publique et assuraient l'obéissance aux lois. Les punitions sanguinaires, si fréquentes sous les autres gouvernements, y étaient inconnues : une réprimande faite par un Jésuite, une légère note d'infamie, ou dans des cas extraordinaires quelques coups de fouet suffisaient pour maintenir le bon ordre parmi ce peuple innocent et heureux[1].

Mais dans cet effort même que les Jésuites ont fait pour le bien du genre humain, et qui mérite sa reconnaissance, le génie de leur politique et l'esprit de leur ordre se mêlèrent encore et s'y reconnaissent aisément. Ils tendaient ouvertement à établir dans le Paraguai un empire indépendant, soumis à la société seule, et qui, par l'excellence de sa constitution et de sa police, n'eût pas manqué d'étendre la domination de l'ordre sur toute la partie méridionale de l'Amérique. Dans cette vue et afin d'empêcher que les Espagnols ou les Portugais, dont les établissements étaient voisins, ne prissent aucune sorte d'autorité sur le peuple qu'ils gouvernaient, les Jésuites tâchèrent d'inspirer aux Indiens de la haine et du mépris pour ces deux nations, et ils avaient intercepté toute communication entre elles et le Paraguai. Ils avaient défendu à tout négociant particulier, espagnol ou portugais, de mettre le pied sur leur territoire. S'ils étaient obligés de recevoir chez eux, de la part des gouvernements voisins, quelque personne revêtue d'une caractère public, ils ne lui permettaient d'avoir aucun entretien avec les Indiens, et ils ne laissaient entrer aucun de ceux-ci dans la maison où résidaient les étrangers qu'en présence d'un Jésuite. Pour rendre toute communication avec les étrangers plus difficile encore, ils évitaient avec soin de donner aux Indiens aucune connaissance de la langue espagnole et des autres langues européennes : mais, à mesure qu'ils civilisaient quelque tribu nouvelle, ils tâchaient d'y introduire un certain dialecte de la langue indienne, qu'ils cherchaient à rendre universel dans tous leurs domaines.

Comme toutes ces précautions, sans force militaire, n'auraient pas été suffisantes pour rendre leur empire tranquille et

1. *Hist. du Paraguai*, par le P. Charlevoix. t. II, p. 42, etc. *Voyage au Pérou*, par don G. Juan et D. Ant. de Ulloa, tom. I, p. 540, etc. Paris, in-4°, 1752.

durable, ils instruisirent leurs sujets dans l'art de faire la guerre à la manière européenne. Ils formèrent des corps de cavalerie et d'infanterie bien armés et bien disciplinés. Ils se munirent d'une grande quantité d'artillerie, et établirent des arsenaux et de munitions de toute espèce. Ils vinrent à bout de former ainsi une armée assez nombreuse et assez bien entretenue pour être formidable dans un pays où toutes les forces militaires des Espagnols et des Portugais se réduisaient à quelques bataillons délabrés et mal disciplinés [1].

La puissance des Jésuites ne fit aucun progrès considérable sous le règne de Charles V, qui, avec sa sagacité ordinaire, démêla l'objet et la tendance dangereuse de leur institution, et les empêcha de s'étendre [2]. Mais, comme sa fondation appartient au période dont j'écris l'histoire, et que le siècle pour lequel j'écris a vu sa chute, le tableau que je viens de tracer des lois et du régime de ce corps formidable ne peut déplaire à mes lecteurs, d'autant qu'une circonstance particulière m'a mis à portée de traiter ce sujet avec plus d'assurance. L'Europe avait bien observé pendant deux siècles l'ambition et le pouvoir de cet ordre; mais, quoiqu'elle en eût éprouvé plusieurs effets funestes, elle n'en pouvait pas démêler clairement les véritables causes. Elle n'avait pas la connaissance des règlements singuliers qui caractérisaient la constitution politique et le régime de cette société : c'étaient cependant ces règlements qui formaient l'esprit d'intrigue et d'ambition qui distinguait ses ministres, et qui tendait à accroître sans cesse la puissance du corps. Dès l'institution même, une des maximes favorites des Jésuites fut de ne jamais rendre publiques les règles de leur ordre, et ils les tenaient cachées comme un mystère impénétrable. Jamais ils ne les communiquaient aux étrangers; la plupart de leurs membres même n'en avaient pas le secret [3], et lorsque les tribunaux les requirent de les produire, ils refusèrent toujours d'obéir. Ainsi, par une faute

1. *Voyage de Juan et d'Ulloa*, t. I, p. 549. *Recueil de toutes les pièces qui ont paru sur les affaires des Jésuites en Portugal*, t. I, p. 7, etc.

2. *Compte rendu* par M. de Monclar, p. 312.

3. *Hist. des Jés.*, tom. III, p. 236, etc. *Compte rendu* par M. de La Chalotais, p. 38.

étrange de politique, la puissance civile autorisa ou toléra en différents pays l'établissement d'une société d'hommes qui affectaient de cacher avec le plus grand soin leurs constitutions et leurs lois, précaution qui seule devait être une raison suffisante pour les exclure. Pendant les poursuites faites récemment contre eux en Portugal et en France, ils ont enfin eu l'imprudence de produire les livres mystérieux de leur institut : au moyen de ces pièces authentiques, on a reconnu les principes de leur gouvernement, et l'on a remonté aux sources de leur puissance, avec un degré de précision et de certitude auquel il était impossible [1] d'atteindre avant cet événement.

Après avoir exposé la tendance dangereuse des constitutions et de l'esprit de l'ordre des Jésuites avec la liberté qui convient à un historien, la candeur et l'impartialité qu'impose ce caractère m'obligent d'ajouter une observation en leur faveur ; c'est que, dans l'Église romaine, aucune classe du clergé régulier ne s'est plus distinguée par la pureté des mœurs que cette société en général. Les maximes de sa politique intrigante, ambitieuse et intéressée [2], pouvaient bien influer sur l'esprit de ceux qui gouvernaient la société, et même corrompre le cœur et la conduite de quelques individus ; mais le plus grand nombre, occupé de l'étude des lettres, ou employé aux fonctions de la religion, suivait pour guide les principes ordinaires qui écartent les hommes du vice et les portent à l'honnêteté et à la vertu. Rien n'est plus digne de l'attention de tout homme éclairé, curieux d'observer les révolutions du genre humain, que les causes qui ont occasionné la ruine de ce corps si puis-

1. J'ai tiré la plus grande partie de ces lumières sur le régime et les lois de l'ordre des Jésuites, des comptes rendus par M. de La Chalotais et M. de Monclar. Je ne me suis cependant pas reposé sur l'autorité seule de ces magistrats, aussi respectables par leur caractère que par leurs talents ; je me suis fondé aussi sur les passages sans nombre extraits des constitutions de l'ordre, lesquelles ont été déposées entre leurs mains. Hospinian, docteur protestant de Zurich, dans son *Historia Jesuitica*, imprimée en 1619, a publié une petite partie de leurs constitutions, dont le hasard avait fait tomber une copie entre ses mains, p. 13, 54.

2. *Sur la destruction des Jésuites*, par M. d'Alembert, p. 55.

sant, avec les circonstances et les effets qui ont accompagné cet événement dans les différentes contrées de l'Europe ; mais elles appartiennent à une époque qui s'éloigne de celle dont j'ai entrepris l'histoire.

Charles n'eut pas plutôt rétabli l'ordre dans les Pays-Bas, qu'il fut obligé de porter son attention sur les affaires d'Allemagne. Les protestants le pressaient vivement de faire tenir la conférence, qui devait avoir lieu entre quelques théologiens choisis des deux partis, et qui avait été expressément stipulée dans la convention de Francfort. Le projet de faire examiner ainsi et même décider les points de la dispute parut au pape un attentat au droit qu'il s'arrogeait d'en être le juge suprême. Persuadé que la conférence serait inutile en ne décidant rien, ou qu'elle pourrait être dangereuse en décidant trop, il mit tout en œuvre pour empêcher qu'elle n'eût lieu. Mais Charles, qui se croyait plus intéressé à gagner le cœur des Allemands qu'à satisfaire le pape, fit peu de cas de ses remontrances. Dans une diète tenue à Haguenau, on prépara les matières qui devaient être le sujet de la conférence. Dans une autre qui se tint à Worms, la conférence fut entamée ; Mélanchton d'un côté et Eckius de l'autre y jouèrent les principaux rôles ; ils avaient déjà fait quelques progrès, sans cependant avoir encore rien conclu, lorsque la conférence fut interrompue par l'ordre de l'empereur ; il voulut qu'on la recommençât avec plus de solennité en sa présence, dans une diète qu'il convoqua pour cet effet à Ratisbonne. L'assemblée s'ouvrit en effet avec le plus grand appareil, et tout le monde s'attendait à une dispute des plus vives et à un résultat décisif. Les deux partis consentirent à conférer à l'empereur le pouvoir de nommer ceux qui devaient soutenir la conférence ; et, au lieu d'y donner la forme d'une dispute publique, on convint de faire à l'amiable l'examen et la recherche des articles qui avaient donné lieu aux contestations. L'empereur nomma, du côté des catholiques, Eckius, Gropper et Pflug, et du côté des protestants, Mélanchton, Bucer et Pistorius, tous six jouissant de la plus grande réputation dans leur parti, et tous, à l'exception d'Eckius, distingués par leur modération et leur amour pour la paix. Lorsqu'ils étaient sur le point de commencer

leurs conférences, l'empereur leur remit un ouvrage, composé, disait-il, par un savant théologien des Pays-Bas, avec une modération et une clarté si extraordinaire qu'il pouvait, à son avis, concilier et satisfaire les deux partis. Le chanoine Gropper, un des docteurs qu'il avait nommés et qui joignait à beaucoup d'adresse une grande érudition, fut soupçonné dans la suite d'être l'auteur de ce petit traité. Cet ouvrage était formé de positions sur vingt-deux des articles principaux de la théologie, lesquels comprenaient la plupart des questions agitées alors entre les Luthériens et l'Église de Rome. L'auteur avait eu attention d'exposer ses sentiments dans un ordre naturel, de les exprimer avec simplicité, de n'employer que les termes mêmes de l'Écriture sainte ou des anciens pères de l'Église, d'adoucir la rigueur de quelques opinions, de modifier et d'expliquer ce qui paraissait absurde dans les autres, de rapprocher les deux partis, en accordant quelques points tantôt à l'un, tantôt à l'autre; surtout il avait eu soin d'éviter autant qu'il était possible les phrases de l'école et tous ces termes de controverse qui sont comme autant de marques de séparation entre les différentes sectes, et qui ont souvent excité de plus violents combats entre les théologiens que le fond même des opinions; il avait enfin composé son ouvrage de manière à faire espérer qu'il réussirait à concilier et à terminer les disputes de religion [1].

Mais les hommes de ce siècle portaient dans les disputes théologiques tant d'attention et de subtilité qu'il n'était pas possible de leur en imposer par aucun subterfuge, quelque spécieux qu'il pût être. La chaleur et la longue durée de cette querelle avaient tellement aliéné l'un de l'autre les deux partis, et avait mis une si grande opposition dans les esprits, qu'il était impossible de les réconcilier par des concessions partielles. Tous les catholiques zélés, particulièrement les ecclésiastiques qui avaient rang à la diète, condamnèrent unanimement le traité de Gropper, comme trop favorable aux opinions de Luther, et prétendirent qu'il insinuait le venin de son hérésie d'une manière d'autant plus dangereuse qu'elle le déguisait en

1. Goldast., *Constit imper.*, t. 2, p. 182.

partie. Les protestants rigides, spécialement Luther et son protecteur l'électeur de Saxe, voulaient, de leur côté, qu'on rejetât ce livre, comme un mélange impie de l'erreur et de la vérité, frauduleusement préparé pour en imposer aux âmes simples, faibles et timides. Mais les docteurs chargés de l'examiner y procédèrent avec plus de réflexion et de modération. Il était beaucoup plus aisé en soi, et moins contraire à la dignité de l'Église, d'accorder quelque chose et de consentir même à des changements dans les opinions de pure spéculation, dont la discussion ne sort guère de l'intérieur des écoles, et qui ne présentent rien au peuple qui frappe son imagination ou affecte ses sens; ils n'eurent pas de peine à s'accorder sur ce point et à concilier même, à leur commune satisfaction, l'article important de la justification des hommes. Mais, quand ils en vinrent aux objets de juridiction qui touchaient aux intérêts et à l'autorité du siége de Rome ou aux rites et aux formes du culte extérieur, articles sur lesquels tout changement devait nécessairement être public et exposé aux yeux du peuple. Ce fut sur ce point que les catholiques se montrèrent tout à fait intraitables : l'Église ne pouvait, sans compromettre sa sûreté et son honneur, abolir les anciennes constitutions. Tous les articles relatifs au pouvoir du pape, à l'autorité des conciles, à l'administration des sacrements, au culte des saints, et beaucoup d'autres n'admettaient par leur nature aucun tempérament : en sorte qu'après bien des efforts pour en venir à un accommodement sur ces objets divers, l'empereur fut convaincu que tous ses efforts seraient inutiles. Impatient cependant de terminer la diète, il vint à bout d'engager la pluralité de ses membres à approuver la résolution suivante : savoir, que les articles sur lesquels les docteurs s'étaient accordés dans cette conférence seraient tenus pour décidés, et seraient inviolablement observés de part et d'autre ; quant à ceux sur lesquels on était divisé, qu'ils seraient renvoyés à la décision d'un concile général, et, si le concile ne pouvait avoir lieu, à un synode national qui se tiendrait en Allemagne; ou enfin, si l'on ne pouvait réussir à assembler le synode, que l'on convoquerait dans dix-huit mois une diète générale de l'empire pour prononcer un jugement définitif sur toute la dispute : que l'empe-

reur emploierait auprès du pape tout son crédit et toute son autorité pour faire convoquer un concile général ou un synode national ; qu'en attendant on ne ferait aucune innovation, aucune tentative pour multiplier les prosélytes, et qu'on n'envahirait ni les revenus de l'Église ni ceux des monastères[1].

Toutes les opérations de cette diète et ses dernières conclusions offensèrent vivement le pape. Le droit que les Allemands s'étaient attribué de nommer leurs propres théologiens pour examiner et décider les matières de controverse lui parut une atteinte dangereuse à ses droits ; il fut encore choqué, comme d'un acte de désobéissance, de ce qu'ils avaient renouvelé l'ancienne proposition d'assembler un synode national, proposition qui avait été tant de fois rejetée par lui et par ses prédécesseurs; mais la seule mention d'une diète, qui serait composée pour la plus grande partie de laïques et qui aurait le droit de rendre un jugement définitif sur des articles de foi, parut aux catholiques une profanation aussi criminelle que la plus grave de ces mêmes hérésies qu'ils paraissaient si jaloux d'étouffer. Les protestants, de leur côté, ne furent pas plus contents d'une décision qui resserrait considérablement la liberté dont ils avaient joui jusqu'alors. Ils firent éclater de violents murmures contre cette décision ; et Charles, pour ne point laisser de semences de mécontentement dans l'empire, leur accorda une déclaration particulière, conçue dans les termes les plus positifs, qui les dispensait de tout ce qu'ils trouvaient d'injurieux ou de tyrannique dans l'arrêté de la diète, et les maintenait dans la pleine possession de tous les priviléges qui leur avaient été accordés[2]. Tant d'indulgence de la part de l'empereur pourra paraître extraordinaire ; mais il y était forcé par la situation où étaient ses affaires dans cette conjoncture. Il prévoyait qu'une rupture avec la France était inévitable et ne pouvait être éloignée; et il n'osait pas s'exposer à laisser dans l'âme des protestants un sentiment de mécontentement ou d'inquiétude qui pût les engager à rechercher de nouveau pour leur propre

1. Sleidan, p. 267, etc. Pallav., l. 4, c. 2, p. 136. Fra-Paolo, p. 86. Seck., l. 3, p. 256.

2. Sleid., p. 283. Seckend, p. 366. Dumont, *Corps diplom.*, t. IV, part. 2, p. 210.

défense l'appui du roi de France, contre lequel ils étaient alors très indisposés. La modération dont Charles en usait à leur égard était appuyée sur un motif plus pressant encore : c'étaient les progrès rapides que faisaient les Turcs en Hongrie. Il venait de s'opérer dans ce royaume une grande révolution. Jean Zapol Scæpus avait, comme je l'ai déjà dit, préféré de posséder un royaume tributaire, plutôt que de renoncer à la dignité royale dont il jouissait ; avec le secours de Soliman, son puissant protecteur, il avait enlevé à Ferdinand une grande partie de la Hongrie, et ne lui avait laissé qu'une possession fort incertaine du reste. Mais Jean était ami de la paix, et les tentatives fréquentes que Ferdinand et les partisans qu'il avait en Hongrie ne cessaient de faire pour reprendre ce qu'ils avaient perdu lui donnaient de grands embarras : d'un autre côté, il n'était pas moins affligé de la nécessité où il se trouvait réduit d'appeler à son secours les Turcs, qu'il regardait plutôt comme ses maîtres que comme ses alliés, et qui en prenaient en effet le ton. Afin de se délivrer de cette pénible alternative, et de s'assurer le repos nécessaire pour satisfaire en paix son goût pour les arts et pour des amusements favoris, il fit avec son compétiteur un accommodement secret, dont la condition fut que Ferdinand le reconnaîtrait comme roi de Hongrie, et le laisserait jouir tranquillement pendant sa vie de la partie du royaume dont il se trouvait en possession, à la charge qu'après sa mort le royaume passerait en entier à Ferdinand[1]. Comme le roi de Hongrie n'était pas marié et qu'il était alors avancé en âge, les termes de cette convention paraissaient très favorables à Ferdinand; mais, peu de temps après, les nobles de ce royaume, jaloux d'empêcher un étranger de régner sur eux, déterminèrent Jean à mettre un terme à son long célibat, en épousant Isabelle, fille de Sigismond, roi de Pologne. Jean, avant sa mort, qui arriva l'année même de son mariage, eut la satisfaction de voir naître un héritier de son nom et de son royaume. Il lui légua sa couronne sans aucun égard au traité qu'il avait fait avec Ferdinand, et qu'il regarda sans doute comme annulé par un événe-

1. Istuanhaffi, *Hist. Hung.*, lib. 12, p. 135.

ment qui n'avait pas été prévu lors de la conclusion du traité. Il laissa à la reine et à George Martinuzzi, évêque de Varadin, la tutelle de son fils et la régence du royaume. La plus grande partie de la nation reconnut aussitôt le jeune roi, à qui elle donna le nom d'Étienne, en mémoire du fondateur de cette monarchie[1].

Ferdinand, quoique extrêmement déconcerté par cet événement imprévu, ne voulut pas cependant renoncer à un royaume sur lequel il avait des droits par l'accord qu'il avait fait avec Jean. Il envoya des ambassadeurs à la reine pour en réclamer la possession, et lui offrir la province de Transylvanie, comme un établissement pour son fils; il se prépara en même temps à appuyer ses droits par la force des armes. Mais les personnes à qui Jean avait confié le soin de son fils avaient trop de courage pour céder ainsi sa couronne, et ils possédaient toutes les ressources nécessaires pour la bien défendre. La reine joignait à l'adresse particulière à son sexe un courage mâle, de l'ambition et de la grandeur d'âme. Martinuzzi, qui s'était élevé par son propre mérite du rang le plus bas à la dignité dont il était revêtu, était un de ces hommes extraordinaires qui, par l'étendue et la variété de leurs talents, sont propres à jouer un grand rôle dans les temps de trouble et de faction. Il affectait un extérieur d'humilité et de piété austère dans les fonctions de son office ecclésiastique. Dans les affaires du gouvernement, il montrait autant d'activité et de finesse que de fermeté. Pendant la guerre, il dépouillait la soutane et montait à cheval, armé d'un cimeterre et d'un bouclier, aussi actif, aussi brave et aussi fier qu'aucun de ses compatriotes. Au milieu de toutes les formes diverses et opposées qu'il savait prendre, il laissait voir un désir insatiable d'autorité et de domination. Il était aisé de prévoir la réponse que Ferdinand devait recevoir. Il ne fut pas longtemps à se convaincre qu'il ne devait compter que sur la force pour se mettre en possession de la couronne de Hongrie. Il leva un corps nombreux d'Allemands, auxquels ses partisans joignirent leurs vassaux; et il fit marcher cette armée dans la partie du royaume qui s'était déclarée pour Étienne. Martinuzzi

1. Jovius, *Hist.*, l. 39, p. 239, A, etc.

sentit bien qu'il n'était pas en état de tenir tête, en plaine, à une armée si puissante; il se contenta de s'assurer des villes, et surtout de Bude, qu'il eut soin de munir de tout ce qui était nécessaire pour sa défense. Il envoya en même temps des ambassadeurs à Soliman, pour le prier d'accorder au fils cette même protection qui avait si longtemps maintenu le père sur le trône. Ferdinand fit les plus grands efforts pour traverser cette négociation; il offrit même d'accepter la couronne de Hongrie, aux mêmes conditions ignominieuses sous lesquelles Jean l'avait tenue, et de se rendre tributaire de la Porte ottomane; mais le sultan vit tant d'avantages à épouser les intérêts du jeune roi qu'il promit de lui accorder sa protection; et en effet il fit marcher une armée vers la Hongrie, et la suivit aussitôt à la tête d'une seconde. Cependant les Allemands, dans l'espérance de terminer la guerre par la prise d'une ville où étaient renfermés le roi et sa mère, formèrent le siége de Bude. Martinuzzi, qui y avait rassemblé toutes les forces de la noblesse hongroise, défendit la ville avec tant de courage et d'habileté, qu'il donna le temps aux Turcs de venir à son secours. Dès qu'ils arrivèrent, ils attaquèrent les Allemands, qui étaient affaiblis par la fatigue, les maladies et les désertions; les battirent et en firent un grand carnage[1].

Soliman ne tarda pas à joindre ses troupes victorieuses: las de tant d'expéditions dispendieuses pour défendre des états qui ne lui appartenaient point, ou tenté peut-être par l'occasion séduisante et favorable de s'emparer d'un royaume que possédait un enfant sous la tutelle d'une femme et d'un prêtre, il sacrifia trop facilement à ces motifs d'intérêt personnel tous les principes de l'honneur et les sentiments de l'humanité. Le sultan eut recours à la fraude pour exécuter un projet dont l'idée seule était une lâcheté; il engagea la reine à amener dans son camp le jeune roi, qu'il avait, disait-il, un désir extrême de voir; il invita en même temps les principaux de la noblesse de Hongrie à s'y rendre, et à assister à une fête qu'il voulait y donner. Tandis qu'on se livrait sans soupçons à la gaieté et aux divertissements de la fête, un détachement de ses meil-

1. Istuanhaffli, *Hist. Hung.*, l. 14, p. 150.

leures troupes s'empara d'une des portes de Bude. Maître de la capitale, de la personne du roi et des chefs de la noblesse, il fit conduire la reine avec son fils dans la Transylvanie, qu'il leur assigna pour leur partage, et nomma un pacha pour résider à Bude avec un corps de troupes considérable ; il réunit ainsi la Hongrie à l'empire ottoman. Ni les larmes ni les plaintes d'une reine infortunée ne purent le toucher : et Martinuzzi, trop faible pour s'opposer aux volontés absolues du sultan, fit d'inutiles efforts pour le détourner de sa résolution [1].

Avant que Ferdinand eût reçu la nouvelle de cette usurpation violente, il avait malheureusement envoyé à Soliman de nouveaux ambassadeurs pour lui exposer encore ses droits à la couronne de Hongrie, et lui réitérer ses premières offres de tenir ce royaume de la Porte ottomane et de lui payer un tribut annuel. Cette proposition, faite dans des circonstances si peu favorables, fut rejetée avec dédain. Le sultan, enflé de son succès, et se croyant en droit de dicter la loi à un prince qui lui offrait, de son propre mouvement, des conditions si peu convenables, déclara qu'il n'interromprait point le cours de ses opérations militaires, à moins que Ferdinand n'évacuât sur-le-champ toutes les villes qu'il tenait encore en Hongrie, et qu'il ne consentît à l'imposition d'un tribut sur l'Autriche, afin de dédommager le sultan des sommes immenses que l'invasion présomptueuse de Ferdinand en Hongrie avait coûtées à la Porte ottomane pour défendre ce royaume [2].

Tel était l'état des affaires en Hongrie. Comme ces événements malheureux y avaient précédé le recès de la diète de Ratisbonne, et qu'on avait alors lieu de les craindre, Charles sentit qu'il serait dangereux d'irriter le ressentiment des Allemands, dans le moment où un ennemi si formidable était près de fondre sur l'empire ; et que ce n'était qu'en flattant les protestants et en leur donnant satisfaction sur leurs demandes qu'il pouvait espérer d'en être vigoureusement secondé, soit pour conquérir la Hongrie, soit pour défendre les frontières de l'Autriche. Ce fut par les concessions dont on a déjà parlé qu'il parvint à son

1. Istuanhaffii, *Hist. Hung.*, l. 14, p. 56. Jov., *Hist.*, l. 39.
2. Istuanhaffii, *Hist. Hung.*, l. 14, p. 158.

but; les protestants convinrent de lui fournir, pour faire la guerre aux Turcs, des secours d'hommes et d'argent si abondants, qu'il ne lui resta presque plus d'inquiétudes sur la sûreté de l'Allemagne pour la campagne suivante [1].

Aussitôt après la clôture de la diète, l'empereur partit pour l'Italie. En passant par Lucques, il eut avec le pape une courte entrevue, où il fut question des moyens les plus propres à terminer les disputes de religion qui désolaient l'Allemagne ; mais cette conciliation ne pouvait avoir lieu entre deux princes dont les vuès et les intérêts sur cette matière étaient alors si opposés. Tous les efforts que fit le pape pour étouffer les sujets de discorde qui divisaient Charles et François, et pour éteindre l'animosité mutuelle qui menaçait d'éclater bientôt par une guerre ouverte, n'eurent pas un succès plus heureux.

L'empereur avait l'esprit si occupé de la grande entreprise qu'il avait projetée contre Alger, qu'il fit assez peu d'attention aux propositions et aux arrangements du pape ; il se hâta de rejoindre sa flotte et son armée [2].

Alger était toujours dans l'état de dépendance de l'empire turc, où Barberousse l'avait mis. Depuis qu'il commandait la flotte ottomane en qualité de capitan pacha, Alger était gouverné par Hasen Aga, eunuque renégat, qui, ayant passé au service des pirates par tous les grades, avait acquis dans la guerre une grande expérience, et était bien capable d'occuper un poste qui demandait un courage et des talents éprouvés. Hasen, pour se montrer digne de cet honneur, exerçait ses déprédations contre tous les états de la chrétienté avec une activité si étonnante, qu'il surpassait, s'il est possible, Barberousse lui-même en audace et en cruauté. Ses corsaires avaient presque interrompu le commerce de la Méditerranée. Il jetait si fréquemment l'alarme sur les côtes d'Espagne, qu'on fut obligé d'élever de distance en distance des corps-de-garde, et d'y entretenir continuellement des sentinelles pour veiller sur l'approche des Barbaresques, et garantir les habitants de leurs invasions [3]. L'empereur recevait depuis longtemps des plaintes

1. Sleidan, p. 383.
2. Sandov., *Hist.*, t. II, p. 298.
3. Jovii, *Hist.*, l. 30, p. 266.

très pressantes de la part de ses sujets ; on lui représentait que son intérêt et l'humanité lui faisaient également un devoir de réduire Alger, devenu, depuis la conquête de Tunis, le réceptacle de tous les pirates, et d'exterminer cette race de brigands, ennemis implacables du nom chrétien. Déterminé par leurs prières, séduit encore par l'espérance d'ajouter un nouveau lustre à la gloire de sa dernière expédition d'Afrique, Charles, avant de quitter Madrid pour son voyage des Pays-Bas, avait donné des ordres en Espagne et en Italie pour équiper une flotte et lever une armée destinée à cette entreprise. Les changements qui survinrent dans les circonstances n'ébranlèrent point sa résolution : ni les progrès que faisaient les Turcs dans le pays, ni les remontrances de ses plus fidèles partisans en Allemagne, qui lui représentaient que son premier soin devait être de défendre l'empire, ni les railleries de ceux qui ne l'aimaient pas, et qui plaisantaient sur ce qu'il fuyait un ennemi qu'il avait près de lui, pour aller au loin en chercher un si peu digne de son courroux, rien ne put l'engager à porter ses forces vers la Hongrie. C'était sans contredit une entreprise honorable que d'aller attaquer le sultan en Hongrie ; mais elle était au-dessus de ses forces, et ne s'accordait pas avec ses intérêts. Il eût fallu faire venir des troupes d'Espagne et d'Italie, pour les conduire dans un pays très éloigné ; pourvoir aux préparatifs immenses que demandait le transport de l'artillerie, des munitions et des bagages d'une armée entière ; terminer dans une seule campagne une guerre qu'il était difficile de rendre décisive, même dans plusieurs campagnes un semblable projet eût entraîné des dépenses trop fortes et trop prolongées pour que le trésor épuisé de l'empereur pût y suffire.

D'ailleurs, en employant de ce côté ses principales forces, les domaines qu'il possédait en Italie et dans les Pays-Bas restaient exposés à l'invasion du roi de France, qui ne manquerait pas de profiter d'une occasion si favorable pour y porter la guerre. D'un autre côté, son expédition d'Afrique, dont les préparatifs étaient achevés et presque toutes les dépenses faites, ne demandait qu'un seul effort qui, outre la sûreté et la satisfaction que cette entreprise procurerait à ses sujets, prendrait si peu de temps que le roi de France ne pourrait

guère profiter de son absence pour envahir ses états d'Europe.

Toutes ces raisons déterminèrent Charles à persister dans son premier dessein avec une résolution inflexible ; il n'eut égard ni aux conseils du pape, ni à ceux d'André Doria, qui le conjurait de pas exposer une flotte entière à une destruction presque inévitable, en risquant l'approche des côtes dangereuses d'Alger, dans une saison si avancée, où les vents d'automne étaient toujours violents. Après s'être embarqué sur les galères de Doria, à Porto-Venere sur le territoire de Gênes, il ne tarda pas à reconnaître que cet habile homme de mer avait jugé mieux que lui d'un élément qu'il devait en effet mieux connaître. Il s'éleva une tempête si terrible, que ce ne fut qu'après les plus grands efforts et après avoir couru les plus grands périls, que Charles put aborder à l'île de Sardaigne, où était fixé le rendez-vous général de la flotte. Mais comme l'empereur était naturellement d'un courage inébranlable et d'un caractère inflexible, les remontrances du pape, celles de Doria, les dangers même qu'il venait de courir, n'eurent d'autre effet sur lui que de l'affermir encore dans sa funeste résolution. Il est vrai que les forces qu'il avait rassemblées étaient bien capables d'inspirer les plus grandes espérances de succès, même à un prince moins hardi et moins présomptueux. Elles consistaient en 20,000 hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie, tant Espagnols qu'Italiens et Allemands, pour la plupart vieux soldats ; et en 3,000 volontaires, la fleur de la noblesse italienne et espagnole, qui s'était empressée de faire sa cour à l'empereur en le suivant dans cette expédition, et qui se montrait jalouse de partager la gloire dont elle croyait qu'il allait se couvrir. Il lui était d'ailleurs arrivé de Malte 1,000 soldats envoyés par l'ordre de Saint-Jean, et conduits par cent de ses plus braves chevaliers.

La navigation, depuis l'île Majorque jusqu'aux côtes d'Afrique, ne fut ni moins longue ni moins périlleuse que celle qu'il venait de faire. Lorsqu'il approcha de terre, la fureur de la mer et la violence des vents ne permirent pas aux troupes de débarquer. A la fin, l'empereur, profitant d'un moment favorable, les mit à terre sans obstacle, assez près de la ville d'Alger, vers laquelle il marcha sans délai. Hasen n'avait à opposer à cette

puissante armée que 800 Turcs et 5,000 Maures, moitié naturels du pays, moitié réfugiés de Grenade. Il répondit cependant avec fierté à la sommation qu'on lui fit de se rendre; mais, malgré son courage et sa grande expérience dans l'art de la guerre, il n'aurait pu, avec le peu de soldats qu'il avait, tenir longtemps contre des forces supérieures à celles qui avaient battu Barberousse à la tête de 60,000 hommes, et réduit Tunis malgré tous les efforts de ce fameux pirate.

Au moment où l'empereur se croyait le plus en sûreté contre ses ennemis, il se vit tout à coup exposé à une calamité bien plus terrible, et contre laquelle toute la force et toute la prudence humaine ne pouvaient rien. Deux jours après son débarquement, lorsqu'il n'avait encore eu que le temps de disperser quelques petits corps d'Arabes qui inquiétaient son armée dans les marches, des nuages s'amoncelèrent, et le ciel se couvrit d'une obscurité effrayante; vers le soir, la pluie chassée par un vent impétueux commença à tomber avec violence; la tempête augmenta pendant la nuit; les impériaux, qui n'avaient débarqué que leurs armes, restèrent sans tentes et sans abri, exposés à toute la fureur de l'orage. En peu de temps la terre fut couverte d'eau au point qu'ils ne pouvaient se coucher : leur camp, placé dans un terrain bas, était entièrement inondé; à chaque pas ils entraient jusqu'à la moitié de la jambe dans la boue; et le vent soufflait avec tant d'impétuosité que, pour se soutenir, ils étaient obligés d'enfoncer leurs lances dans la terre pour s'en faire un point d'appui. Hasen était trop actif pour ne pas saisir une occasion si favorable d'attaquer ses ennemis. Dès le point du jour, il fit une sortie avec ses soldats, qui, ayant été sous leurs toits à l'abri de la tempête, étaient frais et vigoureux. Quelques soldats italiens qui avaient été postés le plus près de la ville, découragés et glacés de froid, s'enfuirent à l'approche de l'ennemi; ceux qui occupaient les postes moins avancés montrèrent la plus grande valeur; mais, la pluie ayant atteint leurs mèches et mouillé leur poudre, leurs mousquets étaient devenus inutiles; et, pouvant à peine soutenir le poids de leurs armes, ils furent bientôt mis en désordre. Presque toute l'armée, ayant à sa tête l'empereur, fut obligée de s'avancer pour repousser l'ennemi qui, après avoir

tué un grand nombre d'impériaux et jeté l'épouvante dans le reste, se retira en bon ordre.

Le sentiment de ce désastre et de ce premier danger fut cependant bientôt effacé par un spectacle plus affreux encore et plus déplorable ; il faisait grand jour, et l'ouragan continuait dans toute sa force ; on voyait la mer s'agiter avec toute la fureur dont ce formidable élément est capable : les navires, d'où dépendaient la subsistance et le salut de l'armée, arrachés de leurs ancres, allaient ou se briser les uns contre les autres, ou se fracasser contre les rochers ; plusieurs furent poussés à terre ; d'autres furent abîmés dans les flots. En moins d'une heure, quinze vaisseaux de guerre et cent soixante bâtiments de transport périrent ; huit cents hommes qui étaient à bord furent noyés ; ou si quelques-uns de ces malheureux échappaient à la rage des flots et cherchaient à gagner la terre à la nage, ils étaient massacrés sans pitié par les Arabes. L'empereur, immobile d'étonnement et de douleur, contemplait en silence cet affreux désastre ; il voyait s'engloutir dans les flots et toutes ses munitions de guerre et les immenses provisions destinées à nourrir ses troupes ; toutes ses espérances s'évanouissaient. La seule ressource qui fût en son pouvoir était d'envoyer quelques détachements pour chasser les Arabes postés sur le rivage, et pour recueillir le petit nombre de ceux qui avaient le bonheur de gagner la terre. A la fin cependant, le vent commença à tomber, et l'on espéra qu'on pourrait conserver encore assez de vaisseaux pour sauver l'armée des horreurs de la famine et la ramener en Europe. Mais ce n'étaient encore que des espérances. Vers le soir, la mer se couvrit d'épaisses ténèbres ; les officiers des vaisseaux qui n'avaient pas péri, se trouvant dans l'impossibilité de faire parvenir aucun avis aux troupes qui étaient à terre, celles-ci passèrent toute la nuit dans les tourments de l'inquiétude la plus affreuse. Lorsque le jour reparut, une barque envoyée par Doria, vint à bout d'aborder à terre et apprit au camp que l'amiral avait échappé à la tempête, la plus furieuse qu'il eût vue pendant cinquante ans de navigation, et qu'il avait été obligé de se retirer sous le cap de Metafuz avec ses vaisseaux délabrés. Comme le ciel était toujours orageux et menaçant, Doria conseillait à l'empereur

de marcher avec la plus grande diligence vers ce cap, l'endroit le plus commode pour rembarquer les troupes.

C'était, dans ce malheur, une grande consolation pour Charles que d'apprendre qu'une partie de sa flotte était sauvée ; mais ce sentiment de plaisir était bien altéré par les embarras et les inquiétudes où le jetait encore l'état de son armée. Metafuz était à quatre jours de marche du lieu où il était alors campé. Les provisions qu'il avait débarquées à terre étaient toutes consommées ; les soldats, fatigués et abattus, auraient à peine été en état de faire cette route dans leur propre pays : découragés par une suite de souffrances, que la victoire même n'aurait peut-être pu leur rendre supportables, ils n'avaient pas la force de résister à de nouvelles fatigues. Cependant la situation de l'armée ne permettait pas même de délibérer, et il n'y avait pas deux partis à prendre. Charles ordonna donc à ses troupes de se mettre en marche ; les blessés et les malades furent placés au centre, et ceux qui paraissaient les plus vigoureux, à la tête et à l'arrière-garde. Ce fut alors que l'effet cruel des maux qu'ils avaient essuyés se fit mieux sentir, et que de nouvelles calamités vinrent aggraver les premières. Les uns pouvaient à peine soutenir le poids de leurs armes ; les autres, épuisés par une marche pénible dans des chemins profonds et presque impraticables, tombaient et mouraient sur la place : plusieurs périrent d'inanition, car l'armée n'avait guère d'autre subsistance que des racines, des graines sauvages et la chair des chevaux que l'empereur faisait tuer et distribuer à ses troupes ; une partie se noya dans les torrents, tellement gonflés par les pluies qu'en les passant à gué on y entrait dans l'eau jusqu'au menton ; il y en eut un grand nombre de tués par l'ennemi, qui, pendant la plus grande partie de leur marche, ne cessa de les inquiéter et de les harceler le jour et la nuit. Enfin ils arrivèrent à Metafuz, et le temps devenant tout à coup assez calme pour favoriser la communication de la flotte avec l'armée, ils retrouvèrent des vivres en abondance, et se livrèrent à l'espérance de se voir bientôt en sûreté.

Dans cet horrible enchaînement de malheurs, Charles déploya de grandes qualités, que le cours suivi de ses prospérités ne l'avait pas mis jusqu'alors à portée de faire connaître. Il fit

admirer sa fermeté, sa constance, sa grandeur d'âme, son courage et son humanité ; il supportait les plus grandes fatigues comme le dernier soldat de son armée ; il exposait sa personne partout où le danger était le plus menaçant ; il ranimait le courage de ceux qui se laissaient abattre ; il visitait les malades et les blessés, et les encourageait tous par ses discours et par son exemple. Quand l'armée se rembarqua, il resta un des derniers sur le rivage, quoiqu'un corps d'Arabes, qui n'était pas éloigné, menaçât de fondre à chaque instant sur l'arrière-garde. Charles répara en quelque sorte par une si noble conduite la présomption et l'entêtement qui lui avaient fait entreprendre une expédition si funeste à ses sujets. Ce ne fut point là le terme de leurs malheurs. A peine toutes les troupes furent rembarquées qu'il s'éleva une nouvelle tempête, moins terrible à la vérité que la première, mais qui dispersa tous les vaisseaux, et les obligea de chercher chacun de leur côté, soit en Espagne, soit en Italie, des ports où ils pussent aborder. Ce fut par là que se répandit le bruit de ses désastres, avec les exagérations que pouvaient y ajouter des imaginations encore frappées de terreur. L'empereur lui-même, après tant de périls, avait été forcé de relâcher dans le port de Bregia en Afrique, où les vents contraires le retinrent pendant plusieurs semaines ; enfin il arriva en Espagne dans un état bien différent de celui où il y était revenu après sa première expédition contre les Barbaresques [1].

LIVRE SEPTIÈME.

L'empereur avait essuyé dans sa malheureuse entreprise contre les Algériens des pertes énormes, que le bruit public ne manquait pas de grossir encore à mesure qu'il s'éloignait du théâtre de cette catastrophe. François en profita pour commencer les hostilités qu'il méditait depuis quelque temps ; mais il ne crut pas qu'il fût prudent de donner pour motif de cette résolution, ni ses anciennes prétentions au duché de Milan, ni

1. *Caroli V expeditio ad Argyriam, per Nicolaum Villagnonem Equitem Rhodium*, ap. Scardium V, t. II, p. 365. Jovii *Hist.*, l. 40, p. 269. *Vera y Zuniga Vida del Carl. V*, p. 83. Sandov., *Hist.*, t. II, p. 299, etc.

la promesse tant de fois violée par l'empereur de restituer ce pays. Le premier de ses motifs, qui aurait été suffisant pour l'empêcher de conclure la trêve de Nice, ne l'était pas pour la lui faire rompre ; et il ne pouvait alléguer le dernier sans mettre au jour le ridicule de sa crédulité, en démasquant en même temps la mauvaise foi de son ennemi. Un des généraux de l'empire lui fournit un meilleur prétexte de prendre les armes, par un attentat qui ne pouvait manquer d'exciter son ressentiment, eût-il aimé la paix autant qu'il avait d'ardeur pour la guerre. François Ier avait bien prévu qu'en signant la trêve de Nice sans consulter Soliman il offenserait ce monarque altier, qui regardait une alliance avec la Porte comme un honneur dont les princes chrétiens devaient s'enorgueillir. L'entrevue du roi de France avec l'empereur en Provence, et l'accueil qu'on fit à Charles, furent accompagnés de tant de démonstrations de confiance et d'affection, que le sultan soupçonna les deux rivaux d'avoir enfin oublié leur ancienne inimitié pour former contre la puissance ottomane cette confédération générale, désirée depuis si longtemps dans la chrétienté, et toujours vainement projetée. Charles, avec ses artifices ordinaires, s'efforçait de confirmer et de fortifier ces soupçons, en recommandant aux émissaires qu'il avait à Constantinople, et dans toutes les cours où Soliman entretenait des liaisons, de publier que François et lui étaient si bien d'accord qu'ils n'auraient plus à l'avenir que des sentiments, des vues et des projets communs [1]. Ce ne fut pas sans difficulté que le roi parvint à détruire ces impressions ; mais l'adresse de Rincon son ambassadeur à la Porte, et l'avantage manifeste qui résultait pour cette cour de commencer, de concert avec la France, des hostilités contre la maison d'Autriche, déterminèrent enfin Soliman à s'unir plus étroitement que jamais avec François. Rincon retourna vers son maître, chargé de lui communiquer un projet du sultan pour engager les Vénitiens dans leur parti contre l'empereur. Soliman, qui venait de conclure avec cette république une paix à laquelle la médiation de François et les bons offices de Rincon avaient beaucoup contribué, pensa qu'il serait possible de ga-

1. *Mém. de Ribier*, t. I, p. 502.

gner le sénat par des offres avantageuses, qui, jointes à l'exemple donné par le roi de France, l'emporteraient dans l'esprit des Vénitiens sur quelques considérations de retenue et de bienséance. François saisit avidement cette ouverture; il dépêche de nouveau Rincon à Constantinople, lui enjoint de passer par Venise avec Frégose, Génois exilé de sa patrie, et donne à ces deux ministres plein pouvoir de poursuivre auprès du sénat la négociation qu'un envoyé de Soliman avait déjà entamée[1]. Cependant le marquis du Guast, gouverneur du Milanès, habile officier, mais capable d'entreprendre et d'exécuter les violences les plus atroces, eut avis de ce dessein et de la destination des ambassadeurs. Il savait combien son maître désirait de pénétrer les intentions du roi de France et de quelle conséquence il était d'en retarder l'exécution. Il aposta donc quelques soldats de la garnison de Pavie, qui surprirent Rincon et Frégose lorsqu'ils s'embarquaient sur le Pô, les massacrèrent, eux et une grande partie de leur suite, et se saisirent de leurs papiers. Lorsque François reçut la nouvelle d'un si horrible attentat, commis durant la trêve et sur des personnes dont le caractère était sacré même chez les nations barbares, la douleur qu'il reçut de la perte funeste de deux serviteurs fidèles, l'inquiétude de voir ses projets suspendus, enfin tous les autres mouvements de son âme se confondirent dans le ressentiment de l'affront fait à sa couronne. Il accusa hautement du Guast, qui, malgré son audace à se disculper de ce crime, en eut toute la honte sans en retirer aucun fruit; car les ambassadeurs avaient laissé derrière eux leurs instructions et tous les autres papiers d'importance. Le roi de France envoya vers l'empereur pour lui demander réparation d'une insulte que le dernier et le plus lâche des souverains n'aurait pu se résoudre à souffrir patiemment. Charles, alors pressé de partir pour son expédition d'Afrique, essaya d'éluder les instances de François par des réponses ambiguës; mais celui-ci en appela à toutes les cours de l'Europe, et mit en évidence l'atrocité de l'injure, la modération de sa conduite, et l'injustice de l'empereur qui semblait mépriser ses plaintes.

1. *Hist. di Venet. da Paruta*, t. IV, p. 125.

Malgré l'assurance avec laquelle du Guast protesta de son innocence, l'accusation du roi eut plus de poids que tous ses serments. Du Bellay, qui commandait pour la France en Piémont, vint à bout par ses soins et son adresse de se procurer un détail circonstancié du complot, ce qui, joint au témoignage d'un grand nombre de parties intéressées, équivalait presque à une preuve légale contre le coupable. D'après l'opinion du public, fortifiée par cette nouvelle découverte, les plaintes de François parurent évidemment fondées sur la justice, et ses préparatifs de guerre ne furent point attribués à l'ambition ou au ressentiment, mais à la nécessité indispensable de venger l'honneur de sa couronne [1].

Cependant quelle que fût la justice de sa cause, et malgré l'appui du sultan, ce prince ne négligea pas de chercher d'autres alliés pour contre-balancer les forces supérieures de l'empereur; mais ses négociations eurent peu de succès. Henri VIII, attaché de plus en plus à ses projets contre l'Écosse, qu'il ne pouvait pas s'empècher de regarder comme une cause de rupture entre la France et lui, était plus disposé à prendre parti pour l'empereur qu'à favoriser les entreprises de François. Le pape s'en tenait inviolablement à son système de neutralité, et son exemple était suivi par les Vénitiens, malgré les sollicitations de Soliman. Les Allemands, satisfaits de la liberté de conscience qu'on leur avait laissée, se trouvaient intéressés à ménager l'empereur plutôt qu'à lui déplaire. Les seuls alliés de François furent d'abord les rois de Danemarck et de Suède, qui, dans ce nouveau démêlé, avaient été flattés de prendre part aux querelles des plus puissants monarques du midi, et en second lieu, le duc de Clèves, qui était en dispute avec Charles pour la possession de Gueldres; mais les états des deux premiers souverains étaient si loin du théâtre de la guerre, et la puissance du dernier était si peu considérable, que François ne gagna pas beaucoup à leur alliance.

Cependant il suppléa par son activité aux ressources qui lui manquaient. Attaqué pour lors d'une maladie produite par ses débauches, et qui devait en arrêter le cours, il eut tout le loi-

1. Du Bellay, p. 367, etc. Jovii *Hist.*, l. 40, p. 268.

sir de s'appliquer aux affaires avec plus d'ardeur qu'auparavant. Mais ce même mal, en le sevrant des plaisirs, le rendit aussi plus chagrin et plus difficile avec ses ministres. Sa mauvaise humeur s'aigrissant encore par la considération des fausses démarches où l'on venait de l'entraîner et des insultes qu'il avait reçues, quelques-uns de ceux en qui il avait le plus de confiance se virent privés de leurs emplois. A la fin, il disgrâcia Montmorency lui-même, qui depuis longtemps gouvernait ses affaires civiles et militaires avec toute l'autorité d'un ministre aussi chéri qu'estimé de son maître; et François, jaloux de montrer que ni la vigueur ni la prudence de son administration ne souffriraient de l'éloignement d'un si puissant favori, redoubla de diligence pour se préparer à ouvrir la campagne par quelque action d'éclat.

Il forma donc cinq armées; l'une devait agir dans le Luxembourg, sous les ordres du duc d'Orléans, secondé du duc de Lorraine, qui était chargé de le guider dans l'art de la guerre; une autre, commandée par le dauphin, marcha vers les frontières d'Espagne. Le Brabant fut le théâtre de la troisième; elle était conduite par Van Rossen, maréchal de Gueldres, et composée en grande partie des troupes de Clèves; la quatrième, qui avait pour général le duc de Vendôme, bordait les confins de la Flandre; et la dernière, formée des troupes cantonnées dans le Piémont, fut confiée à l'amiral Annebaut. Par cette disposition, le dauphin et son frère se trouvaient placés dans une brillante carrière de conquêtes et de gloire. L'armée du premier montait à 40,000 hommes, et celle du dernier à 30,000. On ne peut s'empêcher d'être surpris que François, avec un appareil si nombreux et si formidable, ne se soit pas jeté sur le Milanès, qui avait été si longtemps l'objet de ses désirs et de ses entreprises; mais le souvenir des désastres qu'il y avait essuyés dans ses premières expéditions, et la difficulté de soutenir la guerre à une si grande distance de ses états, avaient insensiblement ralenti son ardeur pour s'établir en Italie. Il crut devoir essayer d'un autre côté la fortune de ses armes : comme il n'y avait sur les frontières d'Espagne qu'un petit nombre de villes en état de résister, et point d'armée à lui opposer, il se flattait d'y arriver avant que Charles pût arrêter ses progrès,

et de reprendre sans obstacle le comté de Roussillon, démembré depuis peu de la couronne de France. La nécessité de soutenir son allié le duc de Clèves, et l'espérance d'avoir, par son moyen, un corps considérable de troupes allemandes, le déterminèrent à agir avec vigueur dans les Pays-Bas.

Le dauphin et le duc d'Orléans ouvrirent la campagne presque en même temps : le premier mit le siége devant Perpignan, capitale du Roussillon; et le second entra dans le Luxembourg. Le duc suivit ses opérations avec autant de rapidité que de bonheur; à peine une ville était emportée qu'une autre avait le même sort, jusqu'à ce qu'enfin dans ce vaste duché il ne resta plus que Thionville à l'empereur; les provinces voisines même n'auraient pu lui résister s'il ne se fût arrêté dans le cours de ses succès. Le bruit se répandit que Charles voulait hasarder une bataille pour sauver Perpignan : soudain le duc, poussé par une ardeur de jeunesse ou peut-être par sa jalousie contre un frère qu'il haïssait, abandonna toutes ses conquêtes et courut vers le Roussillon, afin de partager l'honneur de la victoire.

Après son départ, une partie des soldats se débanda ; d'autres désertèrent; et ce qui en resta, réduit à l'inaction, se cantonna dans les villes déjà prises. Cette conduite, qui laisse une tache flétrissante sur l'esprit ou sur le cœur de ce prince, et peut-être sur l'un et sur l'autre, non seulement lui enleva toutes les belles espérances d'une campagne si bien commencée, mais encore donna le temps à l'ennemi de recouvrer avant la fin de l'été tout ce qu'il avait perdu. L'empereur était trop prudent pour risquer sur les frontières d'Espagne une bataille dont la perte pouvait mettre en danger ce royaume. Perpignan, mal fortifié, était vivement attaqué; mais il se trouvait bien muni de provisions de guerre et de bouche par la vigilance de Doria[1]; et le duc d'Albe, que son caractère opiniâtre rendait propre à soutenir un siége jusqu'à la dernière extrémité, défendit cette place avec tant de vigueur qu'à la fin les Français, affaiblis par les maladies, repoussés dans plusieurs assauts et désespérant du succès, abandonnèrent leur entreprise après six mois de fatigue, et se retirèrent dans leur pays[2].

1. Sigonii *Vita A. Doriæ*, p. 1191.
2. Sandov., *Hist.*, t. II, p. 315.

Ainsi, soit mauvaise conduite de sa part, soit supériorité de prudence et de force dans son rival, François, après ces grands préparatifs qui lui avaient coûté tant d'argent et de travaux, n'en recueillit aucun fruit qui répondît à ses espérances et à l'attente de l'Europe. Le seul avantage solide de cette campagne fut l'acquisition de quelques villes du Piémont, que du Bellay emporta plutôt par stratagème et par adresse que par la force des armes[1].

Cependant l'empereur et le roi de France, quoique tous deux épuisés par tant d'inutiles efforts, ne sentaient point ralentir leur animosité mutuelle. Chacun d'eux employa de son côté sa vigilance et son habileté à se faire de nouveaux alliés qui fussent capables de lui donner la supériorité dans la campagne suivante. Charles, profitant de la terreur qu'avait causée aux Espagnols la subite invasion de leur pays, obtint des états de plusieurs de ses royaumes des subsides plus considérables que les subsides ordinaires[2]. En même temps il emprunta une somme à Jean, roi de Portugal, et, pour garantie de cette dette, il le mit en possession des îles Moluques, en lui abandonnant le commerce précieux des épiceries que fournit cette partie du globe. Non content de ces mesures, il traita du mariage de Philippe, son fils unique, alors dans sa seizième année, avec Marie, fille de ce monarque, qui lui donna une dot telle qu'on pouvait l'attendre du prince le plus riche de l'Europe. Ensuite il engagea les cortès d'Aragon et de Valence à reconnaître Philippe pour l'héritier de ces deux couronnes, et il en obtint le don accoutumé dans ces sortes d'occasions. Ces secours extraordinaires le mirent en état d'augmenter ses armées d'Espagne, au point d'en pouvoir détacher un grand corps vers les Pays-Bas, et d'en laisser cependant assez pour la défense du royaume. Après avoir ainsi pourvu à la sûreté de l'Espagne, dont il confia le gouvernement à son fils, il s'embarqua pour aller en Allemagne par l'Italie. Mais, malgré son attention à se procurer des fonds pour soutenir la guerre, il sut pourtant résister aux offres artificieuses de Paul III, qui n'ignorait pas

1. Sandov., *Hist.*, t. II, p. 318. Du Bellay, p. 387, etc. Ferrer., t, IX, p. 237.

2. Ferreras, t. IX, p. 238, 241. Jovii, *Hist.*, l, 42, p. 298, 6.

combien ce prince avait besoin d'argent. Ce pontife ambitieux, qui épiait et saisissait toutes les occasions d'élever sa famille, sollicita l'investiture du duché de Milan pour son petit-fils Octave, déjà gendre de l'empereur; et il tenta ce prince par l'appât d'une somme qui pouvait suffire aux frais de son armement. Mais celui-ci, déterminé à ne point aliéner une si belle province, et d'ailleurs mécontent du pape, qui avait toujours refusé de se joindre à lui contre la France, rejeta nettement ses propositions. Il porta même le ressentiment jusqu'à s'opposer au dessein de Paul, qui voulait détacher Parme et Plaisance du patrimoine de Saint-Pierre, pour les donner à son fils et à son petit-fils à titre de fief relevant du saint-siége. Comme il ne lui restait plus aucun moyen de tirer de l'argent des états d'Italie, il rappela les garnisons qu'il avait tenues jusqu'alors dans les citadelles de Florence et de Livourne; ce qui lui valut un présent considérable de Côme de Médicis, qui vit par là son indépendance assurée et se trouva maître de deux forts, nommés avec raison les entraves de la Toscane [1].

Mais les vues de Charles s'étendaient plus loin, et la ligue offensive qu'il avait conclue avec Henri VIII pouvait lui procurer de plus grands avantages que tous ses préparatifs. Quelques petits démêlés dont j'ai déjà parlé avaient commencé à dégoûter ce roi de l'alliance de François; et de nouveaux incidents concoururent à l'en détacher tout-à-fait. Henri, aussi ardent pour établir l'uniformité de religion en Angleterre que jaloux de faire des prosélytes de ses opinions, avait formé le dessein de persuader à son neveu, le roi d'Écosse, de rejeter la suprématie du pape, et d'adopter la réformation qu'il venait de faire recevoir dans son royaume. Il suivit ce projet avec son impétuosité naturelle; et, comme il ne croyait pas Jacques fort scrupuleux sur l'article de la religion, il lui fit des propositions si avantageuses qu'il ne douta presque point du succès. Elles furent en effet reçues de manière à flatter ses espérances. Mais le clergé d'Écosse prévoyant que la ruine de l'Église suivrait bientôt l'union de leur roi avec l'Angleterre; les partisans de la France

1. Adriani *Istoria*, t. I, p. 195. Sleid., p. 312. Jovii *Hist.*, l. 43, p. 310. *Vita di Cos. Medici di Baldini*, p. 34.

craignant de leur côté que cette couronne ne perdît toute son influence sur les affaires de l'Écosse, ces deux fractions se lièrent ensemble, et par leurs insinuations et leurs brigues détruisirent entièrement le plan de Henri au moment même où il en attendait l'effet [1]. Ce monarque, trop altier pour souffrir cet affront, qu'il attribuait aux artifices de François autant qu'à la légèreté de Jacques, prit aussitôt les armes, et menaça de dépouiller de son royaume un prince dont il ne pouvait s'assurer l'amitié. En même temps, par animosité contre François, il se hâta de négocier avec l'empereur une alliance qui fut aussitôt acceptée qu'offerte. Mais, avant que ce traité fût entièrement conclu, pendant que le roi d'Angleterre faisait la guerre en Écosse, Jacques V mourut, et laissa la couronne à Marie, sa fille unique, encore en bas âge. Cet événement changea tous les projets de Henri sur ce royaume. Renonçant à celui de le conquérir, il jugea plus avantageux et plus facile de l'unir au sien par le mariage de son fils unique, Édouard, avec la jeune reine. Mais il avait à craindre une opposition vigoureuse de la faction française en Écosse, qui commençait déjà à intriguer pour déconcerter toutes ses mesures. La nécessité de prévenir cette faction et d'empêcher François de lui prêter du secours confirma de plus en plus Henri dans la résolution de rompre avec ce prince, et l'obligea de mettre la dernière main à son traité d'alliance avec l'empereur.

Les premiers articles de cette ligue tendaient à assurer d'abord la bonne intelligence entre les deux souverains et leur défense mutuelle. On stipulait ensuite les demandes qu'ils devaient faire au roi de France, chacun de son côté, et l'on réglait le plan de leurs démarches, en cas qu'il refusât de leur donner satisfaction. Ils convinrent donc d'exiger de François que non seulement il renoncerait à l'alliance des Turcs, qui avait été la source de tant de maux pour la chrétienté, mais encore qu'il accorderait des réparations pour les dommages que cette union illégitime avait occasionnés; que de plus il rendrait la Bourgogne à l'empereur, et cesserait immédiatement toute hostilité, afin de laisser Charles en liberté de s'opposer à l'ennemi com-

1. *Hist. of Scotl.*, v. I, p. 71, etc. 9e édit., in-8°.

mun de la foi ; qu'enfin il payerait sans délai les sommes dues à Henri, ou qu'il lui livrerait quelque ville pour nantissement de la dette. S'il n'acquiesçait pas à tous ces articles dans l'espace de quarante jours, les deux monarques s'engageaient à entrer en France chacun à la tête de 20,000 hommes d'infanterie et 5,000 chevaux, avec la promesse de ne point quitter les armes qu'ils n'eussent recouvré, l'un la Bourgogne et les villes de la Somme, l'autre la Normandie et la Guyenne, ou même toute la France [1]. Des hérauts furent chargés de ces impérieuses propositions, et quoiqu'on ne permît pas d'entrer dans ce royaume, les deux souverains se crurent en droit d'exécuter leurs conventions.

François, de son côté, ne mettait pas moins de diligence dans ses préparatifs pour la campagne prochaine. Il s'apercevait depuis longtemps du mécontentement de Henri ; tous ses efforts pour le ramener ayant été inutiles, il ne douta pas, d'après la connaissance qu'il avait de son caractère, que des hostilités déclarées ne suivissent bientôt son refroidissement. Sa ressource fut donc de redoubler d'instances auprès de Soliman, afin d'en obtenir un secours suffisant pour balancer l'union des forces de l'empereur et de l'Angleterre. Comme il s'agissait de remplacer les deux ambassadeurs assassinés par du Guast, il envoya d'abord à Venise, et de cette ville à Constantinople, Paulin, capitaine d'infanterie. François le jugea propre à cette commission importante, sur la recommandation de du Bellay, qui avait fait l'épreuve de ses talents et de son adresse dans plusieurs négociations. Paulin ne trompa point l'opinion qu'on avait de son zèle et de son habileté. Les dangers de la route ne l'arrêtèrent pas. Dès qu'il fut arrivé à Constantinople, il insista si vivement sur les demandes de son maître, et sut si bien se prévaloir des circonstances, qu'il leva toutes les difficultés qu'opposait le sultan. Les pachas mêmes qui s'étaient déclarés au divan contre l'alliance avec les Français, soit que ce fût leur opinion, soit qu'ils fussent gagnés par les émissaires de l'empereur, se virent contraints au silence [2]. Barberousse reçut or-

1. Rym., t. 14, p. 768. Herb., 238.

2. Sandov., *Hist.*, t. II, p. 346. Jovius, *Hist.*, lib. 41, p. 245, etc., 300, etc. Brantôme.

dre de s'embarquer avec une puissante flotte et de régler toutes ses opérations sur celles du roi de France. Mais ce monarque ne fut pas si heureux dans ses tentatives auprès des princes de l'empire. Dans le dessein de manifester son zèle pour la foi catholique, afin d'effacer les mauvaises impressions qu'avait laissées son alliance avec les Turcs, il avait cru nécessaire de punir avec une extrême rigueur ceux de ses sujets qui avaient embrassé la religion protestante; mais il ne fit par là qu'élever une barrière entre lui et ceux des Allemands qui étaient portés par inclination et par intérêt à le seconder [1]. Il avait cependant un avantage réel sur l'empereur: la contiguité de tous ses états et l'étendue de l'autorité royale en France le préservaient des délais et des contre-temps qui sont inévitables partout où le peuple pourvoit aux frais de la guerre par des subsides précaires et souvent trop modiques. Ainsi ses préparatifs se faisaient avec vigueur et célérité, tandis que ceux de Charles étaient toujours lents et suspendus, à moins que des secours étrangers ou quelque expédient extraordinaire ne vinssent le tirer d'embarras.

François, portant toutes ses forces dans les Pays-Bas, y tint la campagne avant que l'ennemi s'y présentât. Il se rendit maître de Landrecies et fit fortifier cette place avec grand soin, parce qu'elle était la clef du Hainaut. De là, tournant à droite, il entra dans le duché de Luxembourg, qu'il trouva sans défense, comme l'année précédente. Cependant l'empereur, ayant composé une armée de troupes ramassées dans les différents pays de sa domination, se jeta sur le territoire du duc de Clèves, duquel il avait juré de tirer une vengeance exemplaire. Ce duc, dont la position et la conduite rappelaient l'état où l'on avait vu Robert de la Marck dans la première guerre entre Charles et François, eut aussi le même sort. Comme il n'avait pas assez de troupes pour faire face à l'empereur qui s'avançait à la tête de 44,000 hommes, il se retira à son approche, et les impériaux, maîtres de la campagne, investirent aussitôt Duren. Cette place, quoique vigoureusement défendue, fut prise d'assaut; tous les habitants furent passés au fil de l'épée, et les maisons

1. Seck., lib. 3, p. 403.

réduites en cendres. Un si terrible exemple de sévérité répandit aux environs une consternation si générale que toutes les autres villes, même celles qui étaient en état de résister, envoyèrent leurs clefs à l'empereur. Le duc lui-même, avant qu'un détachement français pût arriver à son secours, fut obligé de descendre à une marque de soumission qui dégradait sa dignité de souverain. Admis en la présence de ce monarque, il se mit à genoux avec huit de ses principaux sujets pour implorer sa clémence. Charles le laissa dans cette posture humiliante, et, le regardant d'un air fier et implacable, le renvoya à ses ministres. Mais les conditions qu'on lui prescrivit ne furent pas aussi rigoureuses qu'il devait l'attendre d'une pareille réception; on l'obligea de renoncer à toutes prétentions sur le duché de Gueldres, et à rompre son alliance avec la France et le Danemarck, pour s'unir à l'empereur et au roi des Romains. Tous ses états héréditaires lui furent restitués à ce prix, excepté deux villes que Charles garda comme des otages de sa fidélité pendant la guerre; ensuite on le rétablit dans tous ses priviléges de prince de l'empire. Peu de temps après, l'empereur, pour gage d'une sincère réconciliation, lui donna en mariage une des filles de son frère Ferdinand[1].

Après le châtiment du duc de Clèves, qui, en privant François d'un de ses alliés, ajoutait aux domaines de Charles une grande province contiguë à ses états des Pays-Bas, ce prince s'avança dans le Hainaut, et mit le siége devant Landrecies. Il y fut joint par un corps de 5,000 Anglais, sous le commandement du chevalier Jean Wallop; c'était là le premier fruit de son alliance avec Henri. La garnison, composée de vieux soldats commandés par de La Lande et Dessé, officiers de réputation, fit une vigoureuse résistance. François marcha avec toutes ses forces au secours de la place; Charles couvrait le siége. Tous deux étaient déterminés à hasarder une action décisive, et l'Europe entière s'attendait à voir finir de si longs démêlés par une bataille entre deux grandes armées que leurs souverains commandaient en personne. Mais l'espace qui séparait

1. Haræus, *Annal. Brabant.*, tom. I, p. 628. *Recueil des Traités.*, tom. II, p. 226.

les deux camps était disposé de manière que le désavantage devait être pour celui qui tenterait l'attaque ; et ni l'un ni l'autre n'en voulut courir le risque. Au milieu des mouvements que faisait chacun d'eux pour attirer son ennemi dans le piége, ou pour l'éviter, François se conduisit avec tant de bonheur et d'habileté qu'il parvint à introduire des troupes fraîches dans la ville avec un convoi de provisions. L'empereur, désespérant alors du succès, prit ses quartiers d'hiver [1] pour se garantir des rigueurs de la saison, qui auraient pu causer la ruine de son armée.

Cependant Soliman, fidèle à tous ses engagements avec la France, entra dans la Hongrie à la tête d'une nombreuse armée. Les princes de l'empire, voyant Charles employer toutes ses forces contre François, ne firent pas de grands efforts pour sauver un pays qu'il semblait vouloir sacrifier ; de sorte qu'il ne se trouva aucun corps de troupes pour arrêter les progrès du sultan. Il assiégea, l'une après l'autre, Cinq-Églises, Albe et Gran ; ces trois villes, les plus considérables de la Hongrie, appartenaient à Ferdinand. La première fut prise d'assaut, les deux autres se rendirent, et presque tout le royaume se soumit au joug des Turcs [2]. Vers le même temps, Barberousse, s'étant embarqué avec une flotte de 110 galères, côtoya la Calabre, fit une descente à Reggio, qu'il saccagea et brûla ; de là, s'avançant à l'embouchure du Tibre, il s'y arrêta pour faire eau. Les habitants de Rome, ignorant la destination de cet armement, furent saisis d'une si grande terreur qu'ils s'enfuirent avec précipitation. La ville allait rester déserte, si Paulin, l'envoyé de France, ne leur eût rendu le courage par des lettres, où il protestait qu'aucun état allié du roi son maître n'avait à craindre ni violence ni insulte de la part des Ottomans [3]. D'Ostie, Barberousse fit voile pour Marseille. Il y fut joint par la flotte française, qui portait un corps de troupes commandé par le comte d'Enguien, jeune et vaillant prince de la maison de Bourbon. Ces flottes dirigèrent ensemble leur route vers Nice, dernier asile de l'infortuné duc de Savoie. Ce fut là qu'au grand

1. Du Bellay, p. 405, etc.
2. Istuanhaffi, *Hist. Hung.*, l. 15, p. 167.
3. Jovii, *Hist.*, l. 43, p. 301, etc. Pallavic., p. 160.

scandale de toute la chrétienté on vit les lis de la France et le croissant de Mahomet s'unir contre une forteresse où la croix de Savoie était arborée. Cependant la ville fut vigoureusement défendue contre les deux armées par Montfort, gentilhomme savoyard, qui soutint un assaut général, et fit perdre beaucoup de monde aux ennemis avant de se retirer dans le château. Ce fort situé sur un rocher ne pouvait être entamé ni par l'artillerie ni par les mines. Il tint si longtemps que Doria eut le loisir de s'en approcher avec sa flotte, et le marquis du Guast d'arriver de Milan avec un corps de troupes. Dès que les Français et les Turcs eurent avis de ces renforts, ils levèrent le siége [1]; et le roi, pour se dédommager de l'opprobre dont il s'était couvert par une telle alliance, n'eut pas même la consolation du succès.

En considérant le peu de progrès qu'on avait fait de part et d'autre durant cette campagne, on devait s'attendre à voir traîner la guerre en longueur entre deux monarques dont les forces étaient dans une sorte d'équilibre, et qui trouvaient dans leurs talents et dans leur activité des ressources inépuisables. Chacun d'eux pouvait ruiner ses propres états avant de conquérir ceux de son adversaire. Ainsi Charles et François eussent désiré la paix, s'ils n'avaient consulté que leur intérêt ou la prudence, mais l'animosité personnelle qui se mêlait dans tous leurs différends était devenue si violente et si implacable que le plaisir de la satisfaire l'emportait sur toute autre considération, et que chacun s'occupait plus à nuire à son ennemi qu'à chercher son propre avantage. La saison ne les eut pas plutôt forcés de suspendre les hostilités, que, sans aucun égard ni aux sollicitations réitérées du pape, ni à ses paternelles exhortations pour le rétablissement de la paix, ils commencèrent à préparer les opérations de la campagne suivante avec une ardeur qui croissait en proportion de leur haine. Charles s'attacha d'abord à gagner les princes de l'empire, et s'efforça de soulever contre François la masse pesante du corps germanique. Mais, pour bien concevoir les démarches qu'il fit à ce su-

1. Guichenon. *Histoire de Savoie*, tom. I, pag. 651. Du Bellay, p. 425, etc.

jet, il est nécessaire de reprendre l'histoire de l'Allemagne depuis la diète de Ratisbonne, tenue en 1541.

Vers le temps où cette assemblée se rompit, Maurice succéda à son père Henri dans le gouvernement de cette partie de la Saxe qui appartenait à la branche Albertine de la maison souveraine de cet électorat. Ce jeune prince, qui n'avait encore que vingt ans, montrait déjà les grands talents qui devaient lui donner tant de part aux affaires d'Allemagne. Dès qu'il prit le timon du gouvernement, il dédaigna les routes ordinaires, et ses premiers pas annoncèrent de grands desseins. Quoique scrupuleusement attaché par son éducation et ses principes au protestantisme, il refusa d'entrer dans la ligue de Smalkalde. Il voulait, disait-il, maintenir la pureté de la religion, mais non s'embarrasser dans les démêlés politiques et dans les cabales qu'elle enfantait. Il prévoyait dès lors la rupture qui allait éclater entre Charles et les confédérés; et, présumant lequel des deux partis l'emporterait, au lieu de témoigner à l'empereur de l'inquiétude et des soupçons comme les autres protestants, il affecta de lui montrer une confiance sans bornes, et lui fit sa cour avec la plus grande assiduité. En 1542, lorsque les réformés refusèrent, ou du moins n'accordèrent qu'avec peine de faibles secours à Ferdinand pour défendre la Hongrie, Maurice alla se joindre à lui et se signala par son zèle et son courage. Dès la première campagne de Charles, il lui amena un corps de ses propres troupes. Les agréments de sa personne, sa dextérité dans tous les exercices militaires, et une intrépidité naturelle qui le rendait avide de dangers, le distinguaient encore moins que l'habileté et l'adresse avec laquelle il sut s'insinuer dans la faveur de l'empereur[1]. Tandis que, par une conduite qui paraissait étrange à tous ceux de sa religion, Maurice captivait ainsi les bonnes grâces de ce monarque, il commençait à montrer de la jalousie contre son cousin l'électeur de Saxe. Cette passion secrète, qui devint dans la suite si fatale au dernier, avait déjà presque occasionné une rupture entre ces deux princes. Dès que Maurice fut parvenu au gouvernement, ils prirent les armes l'un contre l'autre avec une égale fureur, pour

1. Sleidan, p. 317. Seckend., l. 3, p. 371, 386, 428.

un vain droit de juridiction dans une petite ville des bords de la Moldave. Mais, au moment d'en venir aux mains, ils furent arrêtés par la médiation dn landgrave de Hesse, et par la puissante autorité des remontrances de Luther [1].

Cependant le pape, quoique très irrité des concessions que l'empereur avait faites aux réformés à la diète de Ratisbonne, était si vivement sollicité d'assembler un concile, soit par les partisans zélés du saint-siége, soit par des personnes même dont les opinions et les desseins pouvaient lui être suspects, qu'il ne crut pas pouvoir différer davantage à le convoquer. Plus on avait eu de peine à l'obtenir, plus on attendait avec impatience l'effet de ses décisions. Mais, voulant du moins y donner la loi et diriger toutes les opérations de l'assemblée, le pontife ne perdit pas de vue sa première résolution de choisir pour cet objet une ville d'Italie, où les ecclésiastiques à ses gages et dépendants de sa faveur pussent se rendre avec moins de frais et de fatigue. Il donna au nonce qu'il avait à la diète de Spire, en 1542, l'ordre de renouveler cette proposition si souvent rejetée par les Allemands, et l'autorisa, s'il trouvait toujours la même répugnance dans les esprits, à proposer, pour le lieu du concile, la ville de Trente dans le Tyrol, soumise au roi des Romains, et située sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie. Les princes catholiques, après avoir représenté dans la diète que le choix de Ratisbonne, de Cologne ou de quelque autre grande ville de l'empire, eût été plus avantageux pour le bien général, finirent par s'en tenir à la dernière offre de Paul. Mais les protestants témoignèrent un mécontentement universel, et déclarèrent qu'ils ne reconnaîtraient point un concile convoqué hors des limites de l'empire par l'autorité du pape, et dans lequel il se réservait le droit de présider [2].

Paul, sans s'inquiéter de cette opposition, publia la bulle du concile, nomma trois cardinaux pour y assister comme ses légats, et leur prescrivit de se rendre à Trente avant le premier de novembre, jour qu'il avait fixé pour l'ouverture de cette assemblée. Mais, s'il eût désiré le concile aussi sincèrement qu'il

1. Sleidan, p. 292. Seckend, l. 3. p. 403.
2. Sleidan, p. 291. Seckend., l. 3, p. 283.

le prétendait, il n'aurait pas choisi pour l'assembler un temps si peu convenable. On ne pouvait guère s'attendre en ce moment à voir régner dans les esprits ce concert et ce calme qui seuls peuvent assurer la liberté et l'autorité des délibérations : d'ailleurs la guerre cruelle qui était alors allumée entre l'empereur et François ne permettait pas aux ecclésiastiques de la plus grande partie de l'Europe d'arriver aisément à Trente. Les légats y demeurèrent plusieurs mois sans qu'il y parût personne, si ce n'est quelques prélats des états du pape ; et ce pontife se vit contraint, pour éviter le ridicule et le mépris des ennemis de l'Église, de rappeler ses cardinaux et de différer le concile[1].

Malheureusement pour la cour de Rome, pendant que les protestants d'Allemagne saisissaient toutes les occasions de décrier son autorité, l'empereur et le roi des Romains jugèrent qu'il était de leur intérêt de ne les pas réprimer et même de se les attacher par de nouveaux actes d'indulgence. Dans la même diète de Spire, où ils avaient protesté de la manière la plus insultante contre la tenue du concile à Trente, Ferdinand, qui avait besoin de leur secours dans la Hongrie, permit que leurs protestations fussent transcrites dans les registres de cette assemblée ; et, renouvelant en leur faveur les priviléges qu'ils avaient obtenus à Ratisbonne, il y ajouta toutes les sûretés qu'ils pouvaient désirer. Entre autres choses, il leur accorda la suspension d'un décret de la chambre impériale contre la ville de Goslar, qui était entrée dans la ligue de Smalkalde et avait saisi les revenus du clergé dans ses domaines. Il fut enjoint à Henri, duc de Brunswick, de se désister de l'exécution de ce décret. Mais ce prince, qui poussait le zèle jusqu'au fanatisme, aussi téméraire qu'obstiné dans ses entreprises, ne cessa point ses incursions dans le territoire de Goslar. L'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, ne pouvant souffrir qu'on opprimât les membres de la ligue, assemblèrent leurs forces, déclarèrent la guerre à Henri ; et, dans quelques semaines l'ayant dépouillé de ses états, l'obligèrent à chercher un refuge à la cour de Bavière. Cet acte d'une vengeance prompte et sévère fit trembler toute l'Allemagne ; et les confédérés de Smalkalde montrèrent, dès ce premier essai de

1. Fra-Paolo, p. 97. Sleidan, p. 296.

leurs armes, qu'ils avaient et le courage et le pouvoir nécessaire pour protéger leurs associés[1].

Enhardis par tant de concessions et par les progrès que faisaient de jour en jour leurs opinions, les princes de la ligue de Smalkalde firent une protestation solennelle contre la chambre impériale, et ne voulurent plus reconnaître sa juridiction, sous prétexte que cette cour n'avait point été visitée ou réformée selon le décret de Ratisbonne, et qu'elle continuait à montrer la partialité la plus indécente dans tous ses procédés. Peu de temps après, ils firent un pas plus hardi, et protestant contre le recès d'une diète tenue à Nuremberg, qui avait pourvu à la défense de la Hongrie, ils refusèrent de fournir leur contingent pour cet objet, à moins que la chambre impériale ne fût réformée, et qu'on ne leur accordât une sûreté entière sur tous les points qui concernaient la religion[2].

Telles étaient les mesures des protestants et la confiance qu'ils avaient dans leur pouvoir, lorsque Charles revint des Pays-Bas pour tenir la diète qu'il avait convoquée à Spire. Le respect pour la majesté impériale et l'importance des affaires qu'on avait à traiter rendirent cette assemblée très nombreuse. Tous les électeurs, beaucoup de princes ecclésiastiques et séculiers et les députés des villes y assistèrent. Charles sentit bien que ce n'était pas là le moment de soulever l'esprit inquiet des réformés, en soutenant avec hauteur la doctrine de l'Église, ou en portant la moindre atteinte aux priviléges dont ils jouissaient ; mais qu'au contraire, pour obtenir d'eux quelques secours, il fallait les tranquilliser par de nouvelles faveurs et donner plus d'extension que jamais à la liberté de conscience. Aussi s'appliqua-t-il à rechercher l'amitié de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse, chefs du parti protestant; en leur cédant sur quelques points, en promettant tout sur les autres articles, il se mit à l'abri des obstacles qu'ils auraient pu lui susciter. Cette précaution prise, il crut pouvoir s'expliquer dans la diète sans aucun ménagement. Il commença par vanter son zèle et ses travaux

1. Sleidan, p. 296. *Commemoratio succincta causarum Belli, etc., à Smalcaldicis contra Henr. Brunsw. ab iisdem edita.* Ap. Scardium, tom. II, p. 307.

2. Sleid., p. 301, 307. Seck., l. 3, p. 404, 416.

infatigables à l'égard des deux objets les plus importants pour la chrétienté; l'un avait été de procurer un concile général pour apaiser les disputes de religion qui désolaient l'Allemagne; et l'autre, de prendre de justes mesures pour arrêter les progrès formidables des armées ottomanes. Mais tous ses pieux desseins, disait-il, avaient été renversés par l'injuste ambition du roi de France, qui, ayant gratuitement rallumé en Europe une guerre qu'on croyait éteinte par la trêve de Nice, avait empêché les pères de l'Église d'arriver au concile, ou d'y délibérer en sûreté, et l'avait obligé lui-même à employer toutes ses troupes à sa défense, quoique, pour l'honneur de la chrétienté et pour sa propre satisfaction, il eût préféré de les tourner contre les infidèles. Il ajouta que François, non content d'avoir fait avorter son projet, venait, par une impiété sans exemple, d'attirer les Turcs au cœur des états catholiques, et que, joignant ses armes aux leurs, il avait attaqué ouvertement le duc de Savoie, membre de l'empire; que la flotte de Barberousse était actuellement dans un des ports de la France, n'attendant que le retour du printemps pour porter la terreur et la désolation chez les chrétiens; que, dans de semblables circonstances, ce serait une folie que de penser à faire des expéditions au loin contre les Ottomans, ou à les chasser de la Hongrie, tandis qu'un aussi puissant allié que François leur donnait un asile au centre de l'Europe; qu'il était de la prudence de s'opposer d'abord au danger le plus proche et le plus pressant, et par conséquent d'humilier la France, afin de priver Soliman des avantages qu'il tirait de cette union peu naturelle avec un monarque qui s'arrogeait encore le titre de *très chrétien;* qu'au reste la guerre contre le roi de France était la même que contre le sultan, puisqu'on ne pouvait affaiblir le premier sans porter un coup sensible au dernier. Il finissait par demander à l'assemblée des secours contre François, qui non seulement attaquait le corps germanique et son chef, mais encore se déclarait l'allié des infidèles et l'ennemi public de la chrétienté.

Pour donner plus de poids à ces violentes invectives de l'empereur, le roi des Romains se leva et fit un récit des conquêtes rapides de Soliman dans la Hongrie; on en voyait la cause, disait-il, dans la fatale nécessité où s'était trouvé son frère de

tourner toutes ses forces contre la France. D'un autre côté, les envoyés du duc de Savoie parlèrent fort au long des opérations de Barberousse à Nice, et des ravages qu'il avait faits sur cette côte. Ces plaintes, jointes à l'indignation générale qu'excitait en Europe cette alliance sans exemple du roi de France avec les Turcs, produisirent sur la diète toute l'impression que l'empereur désirait, et disposèrent la plupart de ses membres à lui accorder de puissants secours. On ne permit pas aux ambassadeurs que François envoyait pour expliquer les motifs de sa conduite d'entrer sur les terres de l'empire. En vain ils publièrent l'apologie de leur maître et tentèrent de justifier son alliance avec Soliman par des exemples tirés de l'Ecriture et de la conduite des princes chrétiens; ils ne gagnèrent rien sur des esprits déjà irrités, et trop prévenus contre ce monarque pour être en état d'écouter aucune raison en sa faveur.

Charles, considérant cette disposition de l'Allemagne, sentit qu'il ne pouvait plus trouver d'obstacle à ses projets que dans les craintes et les défiances des réformés; il se détermina donc à calmer leurs inquiétudes, en leur accordant tout ce qu'ils pouvaient désirer pour leur sûreté. Dans ce dessein, il consentit à un arrêté qui suspendait tous les décrets portés jusqu'alors contre eux; on convint qu'il se tiendrait un concile général ou national pour le rétablissement de la paix dans l'Eglise; que l'empereur tâcherait de le faire convoquer le plus tôt qu'il serait possible, qu'en attendant les protestants jouiraient du libre exercice de leur culte; que la chambre impériale ne pourrait plus les inquiéter, et que les juges de cette cour, à l'expiration du terme de leur office, seraient remplacés par d'autres personnes compétentes, sans aucune distinction de religion. Les réformés, touchés de ces actes de condescendance, s'engagèrent à s'unir aux autres membres de la diète pour déclarer la guerre à François au nom de l'empereur. Ils accordèrent à Charles un corps de vingt-quatre mille hommes de pied et de quatre mille chevaux, qui devaient être entretenus pendant six mois aux dépens de la confédération. En même temps la diète imposa dans toute l'Allemagne une taxe par tête, sans aucune exception, pour subvenir aux frais de la guerre contre les Turcs.

Tandis que Charles suivait avec une extrême attention le fil

des affaires les plus compliquées, au milieu d'une diète nombreuse, où il s'agissait de faire concourir tant d'intérêts divers au but de sa politique ambitieuse, il négociait d'un autre côté sa paix particulière avec le roi de Danemarck, qui, sans avoir encore rien tenté de considérable pour François son allié, pouvait cependant opérer une diversion formidable en sa faveur [1]. En même temps il agissait auprès du roi d'Angleterre pour l'engager à redoubler d'efforts contre leur ennemi commun. Le temps était bien propre à tout obtenir : ce qui venait d'arriver en Ecosse animait Henri du plus vif ressentiment contre François. Après avoir conclu avec le parlement de ce royaume un traité de mariage entre son fils et la jeune reine Marie, il croyait voir bientôt tous ses désirs remplis par l'union des deux monarchies, projet chéri de ses prédécesseurs et toujours suivi sans succès. Mais la reine-mère, marie de Guise, le cardinal Beaton et les autres partisans de la France, vinrent à bout, non seulement de rompre cette alliance, mais encore d'aliéner entièrement la nation écossaise des Anglais, et de ranimer son ancien attachement pour la France. Henri ne renonça pas cependant à un objet de cette importance. Outre le plaisir de se venger de l'ennemi qui lui tenait le plus au cœur, il lui sembla qu'humilier François était le meilleur moyen de ramener les Ecossais au traité qu'ils avaient rejeté. Il était si entêté de ce projet que Charles le trouva prêt à le seconder dans tout ce qu'il voudrait entreprendre contre le roi de France. Tel était le plan qu'ils concertèrent ensemble, que son exécution, entraînant infailliblement la perte de la France, aurait agrandi les états de l'empereur, et même élevé sa puissance au point de la rendre fatale à la liberté de l'Europe. Les deux monarques convinrent d'entrer en France, chacun avec une armée de 24,000 hommes, et, sans perdre du temps à assiéger les villes frontières, de pénétrer au cœur du royaume pour unir leurs forces près de Paris [2].

Cependant François restait seul contre tant d'ennemis que Charles lui suscitait; Soliman était l'unique allié qui ne l'eût

1. Dumont, *Corps diplom.*, tom. IV, part. 2, pag. 274.

2. Herbert., p. 245. Du Bellay, p. 448.

point abandonné. Mais cette alliance avait rendu le roi si odieux à toute la chrétienté qu'il aima mieux en perdre les avantages que d'être plus longtemps l'objet de la haine et de l'exécration publique. En conséquence, dès l'entrée de l'hiver, il renvoya Barberousse, qui, en retournant à Constantinople, ravagea les côtes de la Toscane et de Naples. Comme François ne se flattait pas d'égaler les forces de son rival, il voulut y suppléer par la célérité, en prenant les devants pour l'ouverture de la campagne. Dès le commencement du printemps, le comte d'Enguien investit Carignan, ville du Piémont, que le marquis du Guast, après s'en être emparé la première année de la guerre, avait jugée assez importante pour la fortifier à grands frais. Le comte poussa ce siége avec tant de vigueur que du Guast, jaloux de sa conquête, ne vit pas d'autre moyen de la sauver des mains des Français que de hasarder une bataille. Il accourut de Milan, et, comme il ne cherchait pas à cacher son dessein, on en fut bientôt instruit dans le camp ennemi. Enguien, jeune, entreprenant, plein de valeur, désirait passionnément d'éprouver la fortune dans une bataille; ses troupes ne le souhaitaient pas avec moins d'ardeur; mais le roi, retenu par la situation critique de ses affaires, et l'esprit préoccupé de ses premiers désastres, avait lié les mains au prince, en lui défendant expressément de risquer une action générale. Celui-ci ne voulut cependant pas abandonner Carignan au moment où cette place était près de se rendre : brûlant du désir de se distinguer par quelque action d'éclat, il dépêcha Monluc à la cour pour représenter au roi les avantages d'un combat, et l'espoir qu'il avait de la victoire. François remit cette affaire à la discussion de son conseil. Tous les ministres, l'un après l'autre, opinèrent contre la bataille, appuyant leur avis de raisons très plausibles. Monluc, présent à leurs délibérations, parut si mécontent de tout ce qu'il entendait, et témoigna tant d'impatience de parler à son tour, que le roi, frappé de ses gestes, l'appela et lui demanda ce qu'il pouvait opposer à un avis si général et si sage. Monluc, qui joignait une grande franchise à un courage distingué, représenta le bon état des troupes, l'ardeur qu'elles montraient d'aller à l'ennemi, la confiance qu'elles avaient dans leurs officiers; enfin l'infamie éternelle dont le refus d'une

bataille couvrirait les armes françaises. Ces raisons furent soutenues d'une chaleur si naturelle, d'une éloquence militaire si animée, qu'il entraîna non seulement le roi, toujours passionné pour les actions hardies, mais encore plusieurs membres du conseil. François, saisi du même enthousiasme qui animait ses troupes, tressaillit, et levant les mains au ciel : « Allez, dit-il « à Monluc, retournez en Piémont et combattez au nom de « Dieu [1]. »

Dès qu'on sut cette réponse du monarque, une ardeur martiale s'emparant de la noblesse, la cour resta déserte ; tous ceux qui pouvaient servir et qui voulaient se distinguer allèrent en Piémont, partager, comme volontaires, les dangers et la gloire d'une action générale. Encouragé par l'arrivée de tant de braves officiers, Enguien se prépara aussitôt à une bataille que du Guast ne refusa point. La cavalerie était à peu près égale dans les deux partis : mais l'infanterie des impériaux l'emportait au moins de 10,000 hommes sur celle des Français. On se rencontra près de Cérisoles, dans une plaine ouverte dont le terrain ne mettait l'avantage d'aucun côté, et où les armées eurent toute la facilité de se ranger en bataille. Le premier choc fut tel qu'on devait l'attendre de vieilles troupes, pleines d'acharnement et de bravoure. La cavalerie française chargea avec son impétuosité ordinaire, renversant tout ce qui osait l'arrêter; mais d'un autre côté, la discipline et la valeur de l'infanterie espagnole ayant fait plier le corps qu'elle avait en tête, la victoire resta en balance, prête à se déclarer pour le général qui se conduirait le mieux dans ce moment critique. Du Guast, qui se trouvait parmi les troupes qui avaient été rompues, craignant de tomber entre les mains des Français, qui pouvaient venger sur lui le meurtre de Rincon et de Frégose, perdit sa présence d'esprit et oublia de faire avancer son grand corps de réserve. Cependant Enguien, avec un courage et une prudence admirables, soutient, à la tête de ses gendarmes, le corps de troupes qui avait commencé à plier. En même temps il ordonne à son corps de Suisses, qui n'avait jamais combattu sans vaincre, de tomber sur les Espagnols. Ce mouvement fut décisif : on ne vit

1. *Mém. de Montluc.*

plus que confusion et que carnage. Le marquis du Guast, blessé à la cuisse, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. La victoire des Français fut complète : 10,000 impériaux furent tués, et il y en eut un grand nombre de pris, avec les tentes, le bagage et l'artillerie. Du côté des vainqueurs la joie fut sans mélange ; et, dans le peu de monde qu'ils perdirent, il ne se trouva pas un seul officier de distinction [1].

Cette brillante journée, en couvrant de gloire les Français, les délivra du plus grand danger. Du Guast ne se proposait pas moins que d'envahir avec son armée tout le pays qui est entre le Rhône et la Saône, où il ne se trouvait ni villes fortes, ni troupes réglées à lui opposer. Mais il n'était pas au pouvoir de François de pousser ses avantages avec assez de vigueur pour recueillir tous les fruits de cette victoire. Quoique le Milanès restât sans défense, et que ses habitants, qui depuis longtemps murmuraient sous la dureté du gouvernement des impériaux, fussent tout prêts à secouer le joug ; quoique le comte d'Enguien, animé par son succès, pressât vivement le roi de saisir l'heureuse occasion de recouvrer un pays dont il avait toujours ambitionné la possession ; cependant il fallut sacrifier toute idée de conquête à la sûreté de l'état. François fut obligé de rappeler 12,000 hommes des meilleures troupes qui servaient sous Enguien pour venir au secours du royaume, où l'empereur et le roi d'Angleterre étaient prêts d'entrer, chacun par une frontière opposée et avec des forces supérieures. Ainsi les opérations de ce prince ne firent plus que languir. La réduction de Carignan et de quelques autres villes du Piémont, fut tout ce que lui valut sa grande victoire de Cérisoles [2].

L'empereur, selon sa coutume, fut le dernier à se mettre en campagne ; mais enfin il parut vers le commencement de juin à la tête de l'armée la plus nombreuse et la mieux pourvue qu'il eût encore rassemblée contre la France. Elle montait à environ 50,000 hommes. Une partie s'était déjà emparée de

1. Du Bellay, pag. 429, etc. *Mém. de Montluc.* Jovii, *Hist.*, lib. 44, p. 327, 6.

2. Du Bellay, p. 438, etc.

Luxembourg et de quelques villes des Pays-Bas avant que Charles l'eût jointe. Il marcha avec l'armée entière vers les frontières de la Champagne. Il aurait dû, comme il en était convenu avec le roi d'Angleterre, aller droit à Paris. Le dauphin, qui commandait les seules troupes auxquelles François pût confier le salut de son royaume, n'était pas en état de résister à l'empereur. Mais le succès des Français, en défendant la Provence en 1536, leur avait enseigné le plus sûr moyen d'embarrasser un ennemi qui fait une invasion. La Champagne, qui produit plus de vin que de blé, ne pouvait fournir à l'entretien d'une grande armée ; et l'on avait eu soin, avant l'approche de l'empereur, d'emporter ou de détruire le peu de provisions qui s'y trouvaient. La ressource de Charles fut de chercher à s'emparer de quelques places fortes afin d'assurer les convois d'où dépendait sa subsistance. Les villes frontières étaient en si mauvais état qu'il se flatta de s'en saisir promptement et sans beaucoup de peine. Il attaqua d'abord Ligny et Commercy, qui ne firent que peu de résistance ; ensuite il investit Saint-Dizier, qui n'avait rien de tout ce qu'il fallait pour soutenir un siége, quoique cette place gardât un passage important sur la Marne. Mais le comte de Sancerre et M. de La Lande, qui avaient acquis tant de gloire à la défense de Landrecies, se jetèrent généreusement dans la ville, résolus de la conserver à leur maître jusqu'à la dernière extrémité. L'empereur, qui savait de quoi ils étaient capables, désespérant d'emporter cette place d'emblée, se détermina à l'assiéger en forme ; et, comme il était dans son caractère de ne jamais abandonner une entreprise où il s'était une fois engagé, il suivit celle-ci avec plus d'obstination que de prudence.

Les préparatifs du roi d'Angleterre pour la campagne étaient achevés bien avant ceux de l'empereur ; mais, ne voulant ni attaquer seul toutes les forces de la France, ni laisser ses troupes dans l'inaction, Henri prit cette occasion de châtier les Écossais, et dépêcha sa flotte avec une partie considérable de son infanterie sous le commandement du comte d'Hertford pour faire une descente dans ce royaume. Hertford exécuta ses ordres avec habileté, pilla et brûla Édimbourg et Leith, fit du dégât dans le pays, et se rembarqua avec tant de diligence que

la flotte rejoignit le roi aussitôt après son entrée en France[1]. L'empereur, qui était alors occupé au siége de Saint-Dizier, envoya un ambassadeur à Henri pour le féliciter de son heureuse arrivée, et le presser de marcher directement à Paris, selon les termes de leur traité. Mais Charles, en employant son temps et ses forces à prendre des villes pour son propre compte, donnait un si mauvais exemple à son allié que celui-ci crut pouvoir l'imiter et s'emparer aussi de son côté des places qui étaient à sa bienséance. Sans aucun égard pour les instances de l'empereur, il investit aussitôt Boulogne, et ordonna au duc de Norfolk de pousser le siége de Montreuil, qui avait été commencé avant son arrivée par un corps de Flamands, joint à quelques troupes anglaises. Tandis que Charles et Henri s'occupaient l'un et l'autre de leur intérêt particulier, la cause commune en souffrait. Au lieu de cette union et de cette confiance si nécessaires à l'exécution du grand projet qu'ils avaient concerté, ils montrèrent bientôt une jalousie mutuelle, qui peu à peu engendra les soupçons et finit par une rupture ouverte[2].

Cependant François, à force de soins, venait de rassembler une armée qui, par le nombre et la valeur des troupes, pouvait faire tête à l'ennemi. Le dauphin, en habile général, évitait prudemment une bataille dont la perte aurait mis le royaume en danger, et se contentait de fatiguer l'empereur avec des troupes légères, de couper le chemin à ses convois, et de dévaster le pays autour de lui. Malgré l'embarras où ces opérations réduisaient Charles, il poussait toujours le siége de Saint-Dizier, que Sancerre défendait avec une valeur et une habileté surprenantes. Cet officier soutint plusieurs assauts, qu'il repoussa tous; et la mort du brave La Lande, qui fut tué d'un coup de canon, n'ébranla ni sa fermeté ni son courage. Après cinq semaines, il était encore en état de tenir quelque temps, lorsqu'un artifice du cardinal de Granvelle l'obligea de se rendre. Cet habile politique, ayant intercepté la clef du chiffre dont le duc de Guise se servait dans sa correspondance avec

1. *Hist. of Scotland*, tom. I, p. 112.
2. Herbert.

Sancerre, forgea une lettre au nom de ce duc, qui autorisait le gouverneur à capituler, sous prétexte que le roi, quoique très satisfait de sa conduite, ne jugeait pas prudent de risquer une bataille pour le secourir. Cette lettre fut portée dans la ville, de manière à ne donner aucun soupçon, et Sancerre tomba dans le piége; mais, en se rendant, il obtint des conditions dignes de sa valeur, entre autres une suspension d'armes pendant huit jours. Ce terme expiré, il s'obligeait à ouvrir lui-mêmes les portes à l'ennemi, si François, dans cet intervalle, n'attaquait point l'armée impériale, et ne jetait pas de troupes dans la ville[1]. Ainsi Sancerre, en arrêtant si longtemps l'empereur devant une place de peu d'importance, donna le loisir à son souverain de rassembler toutes ses forces, et jouit d'une gloire assez rare dans un commandant subalterne, celle de sauver sa patrie.

Dès que Saint-Dizier se fut rendu, l'empereur s'avança dans le cœur de la Champagne; mais l'opiniâtre résistance qu'il venait d'éprouver lui avait ôté toute espérance de pénétrer jusqu'à Paris, en lui faisant pressentir ce que lui coûterait le siége d'autres villes plus fortes et mieux approvisionnées. D'ailleurs la difficulté de pourvoir à ses subsistances croissait à mesure qu'il s'éloignait de ses frontières. Il avait perdu une partie de ses meilleures troupes au siége de Saint-Dizier; chaque jour elles diminuaient dans des escarmouches qu'il ne pouvait éviter, et qui ruinaient insensiblement son armée, sans amener une action décisive. Cependant la saison s'avançait, et Charles n'avait pu gagner assez de terrain, ni prendre des places assez considérables pour assurer ses quartiers d'hiver dans le pays ennemi; ses soldats, à qui il devait plusieurs mois de solde, étaient prêts à se mutiner, et les fonds lui manquaient pour les payer. Toutes ces considérations le déterminèrent à écouter les ouvertures de paix que la reine de France, sa sœur, lui fit faire par l'entremise secrète de deux Dominicains, qui étaient les confesseurs du frère et de la sœur. En conséquence, des plénipotentiaires furent nommés des deux côtés, et commencèrent leurs conférences à Chaussé, petit village près de Châ-

1. Brantôme, tom. VI, p. 489.

lons; mais Charles, soit qu'il voulût tenter un dernier effort contre la France, soit qu'il ne cherchât qu'un prétexte d'abandonner son allié et de conclure une paix séparée, envoya un ambassadeur à Henri pour le sommer formellement d'avancer vers Paris, comme ils en étaient convenus. Tandis qu'il attendait la réponse du roi d'Angleterre et l'issue des conférences de Chaussé, il continua de marcher en avant, malgré le manque de provisions; enfin, soit habileté ou bonheur de sa part, soit qu'il y eût de la négligence ou quelque trahison chez les ennemis, il surprit d'abord Epernay, et ensuite Château-Thierry, où se trouvaient des magasins considérables. Dès qu'on sut la prise de ces deux villes, dont la dernière n'est qu'à deux journées de Paris, la consternation se répandit dans cette capitale sans défense, où l'alarme s'accrut à proportion de son étendue. Les habitants, livrés au désespoir, fuyaient comme s'ils eussent vu déjà l'empereur à leurs portes. Plusieurs envoyèrent leurs femmes et leurs enfants à Rouen par la Seine, d'autres à Orléans et dans les villes sur la Loire. François lui-même, plus affligé de cet événement que d'aucun autre malheur de son règne, également sensible au triomphe de son rival, prêt à venir l'insulter dans sa capitale, et au danger où tout son royaume allait être exposé, ne put s'empêcher, dans le premier mouvement de sa surprise et de son chagrin, de s'écrier : « O Dieu! que tu me fais payer cher cette couronne que je « croyais avoir reçue de ta main comme un don[1]! » Mais, se reprochant bientôt ce mouvement de douleur et de murmure, il ajouta, par un retour de piété : « Que ta volonté « soit faite! » et, reprenant sa première tranquillité, il donna des ordres pour s'opposer à l'ennemi. Le dauphin détacha vers Paris 8,000 hommes, qui ranimèrent le courage des habitants; il jeta une forte garnison dans la ville de Meaux, et, par une marche forcée, gagna La Ferté, qui se trouvait entre les impériaux et la capitale.

L'empereur, à qui la disette se faisait sentir de nouveau, voyant que le dauphin évitait toujours la bataille, et n'osant l'attaquer dans son camp avec des troupes harassées et beau-

1. Brantôme, tom. VI, p. 381.

coup diminuées, tourna promptement à droite, et se retira vers Soissons. Ce fut alors qu'ayant reçu la réponse de Henri, qui refusait d'abandonner le siége de Boulogne et de Montreuil, dont il était près de se rendre maître, Charles se crut quitte envers lui de toutes les conditions de leur traité, et libre de ne consulter que son intérêt. Il consentit donc à renouer la conférence que la surprise d'Epernay avait rompue. La paix n'était pas difficile à conclure entre deux princes, dont l'un la désirait ardemment, et l'autre en avait le plus grand besoin. Elle fut signée à Crespy, petite ville près de Meaux, le 18 de septembre. Les principaux articles furent que, des deux côtés, on se restituerait toutes les conquêtes faites depuis la trêve de Nice; que l'empereur donnerait en mariage au duc d'Orléans sa fille aînée, ou la seconde fille de son frère Ferdinand; que, si c'était sa propre fille, il lui céderait, à titre de dot, les provinces des Pays-Bas en toute souveraineté, pour passer aux enfants mâles qui naîtraient de ce mariage; que, s'il préférait de donner sa nièce, elle apporterait à son mari l'investiture du duché de Milan avec ses dépendances; que l'empereur déclarerait, dans l'espace de quatre mois, le choix qu'il aurait fait entre les deux princesses, et que les conditions respectives pour la conclusion du mariage auraient lieu dans un an, à compter du jour de la date du traité; qu'aussitôt que le duc d'Orléans serait en possession des Pays-Bas ou de Milan, François rendrait au duc de Savoie tout ce qu'il lui avait pris, excepté Pignerol et Montmélian; que ce monarque renoncerait à toutes ses prétentions sur le royaume de Naples, ou sur la souveraineté de la Flandre et de l'Artois; et que Charles, en retour, abandonnerait les siennes sur le duché de Bourgogne et le comte de Charolais; que François ne donnerait aucun secours au roi de Navarre dans sa retraite; enfin que les deux monarques feraient conjointement la guerre aux Turcs, et que, pour cet objet, le roi fournirait, quand il en serait requis par l'empereur et l'empire, 6,000 gendarmes et 10,000 hommes d'infanterie[1].

Sans parler des fâcheuses extrémités où le défaut de subsis-

1. *Recueil des Traités*, t. I, p. 227. Belius, *de Causis pacis Crepiac. in Actis erudit.*, Lisps., 1763.

tances réduisait l'armée impériale, de la difficulté d'assurer sa retraite, ou de l'impossibilité de faire hiverner ses troupes en France, Charles avait encore, pour désirer de conclure la paix, d'autres motifs qui, pour être plus indirects, n'en étaient pas moins puissants. Le pape était extrêmement irrité contre lui, tant à cause des concessions faites aux protestants dans la dernière diète, que parce qu'il avait promis de procurer l'assemblée d'un concile, et qu'il avait autorisé des disputes publiques en Allemagne sur les points de controverse. Ces deux atteintes portées à l'autorité et aux droits du saint-siége parurent à Paul autant de sacriléges. Il écrivit à Charles une réprimande plutôt qu'une lettre. Le style en était si hautain et amer, qu'on y voyait plutôt l'intention de chercher querelle à ce prince que le désir de le ramener. Ce ressentiment était encore aigri par la ligue de l'empereur avec Henri. Une alliance avec un hérétique excommunié par le saint-siége était, aux yeux du pape, une espèce de profanation aussi odieuse que l'union de François avec Soliman. D'un autre côté, son fils et son petit-fils déclamaient hautement contre Charles, parce qu'il s'opposait à ce qu'on aliénât en leur faveur Parme et Plaisance, et leur haine contribuait à irriter de plus en plus celle de Paul. Ajoutez à tout cela le puissant appât des flatteries et des promesses, que François ne cessait d'employer auprès de ce pontife pour le gagner. Quoique, dans l'intention de conserver son système de neutralité, le pape eût jusqu'alors étouffé son ressentiment, éludé les artifices de sa famille et résisté aux sollicitations du roi de France, on ne pouvait cependant guère compter sur la fermeté d'un homme qui avait à lutter contre ses passions, ses amis et son intérêt. Charles n'ignorait point que l'union du pape avec la France mettait en danger ses états d'Italie ; il prévoyait que les Vénitiens ne manqueraient pas de suivre l'exemple d'un pontife regardé par les Italiens comme un modèle de politique ; et, dans une situation où il supportait à peine le fardeau de la guerre, il sentait qu'une nouvelle ligue formée contre lui pouvait enfin l'accabler[1]. Dans ce même temps, les Turcs, n'ayant point trouvé de résistance en Hon-

1. Fra-Paolo, p. 100. Pallavic., p. 163.

grie, en avaient emporté presque toutes les villes, et ils s'approchaient rapidement de l'Autriche[1]. Mais ce qui exigeait la principale attention de l'empereur était le progrès extraordinaire de la doctrine des réformés en Allemagne, et la dangereuse confédération formée par les princes de cette communion. Près de la moitié des Allemands avaient secoué le joug de l'Église catholique, et la fidélité du reste était fort ébranlée. La noblesse autrichienne avait demandé à Ferdinand le libre exercice du protestantisme[2]. Les Bohémiens, qui conservaient toujours quelque semence de la doctrine de Jean Hus, favorisaient ouvertement les nouvelles opinions. L'archevêque de Cologne, animé d'un zèle rare parmi les ecclésiastiques, avait déjà commencé la réforme de son diocèse. Il n'était donc pas possible, à moins qu'on ne réprimât à temps cet esprit d'innovation, de prévoir où il pourrait s'arrêter. Charles avait été lui-même témoin, dans la dernière diète, du ton décisif et tranchant que les protestants y avaient pris. Il avait vu que, pleins de confiance dans leur nombre et leur union, ils dédaignaient d'employer le style soumis de leurs premières requêtes, et qu'ils poussaient la hardiesse jusqu'à mépriser ouvertement le pape, sans montrer beaucoup plus de respect pour la dignité impériale. S'il voulait donc maintenir l'ancienne religion, ou même sa propre autorité, et ne pas se contenter du vain titre de chef de l'empire, il lui fallait faire un vigoureux effort, mais qui devenait impossible tant qu'il aurait à soutenir une guerre au dehors contre un ennemi puissant.

Tels étaient les motifs de Charles pour faire la paix. Il avait eu l'adresse de diriger le plan du traité de Crespy conformément à ses vues. Les conditions convenues avec François privaient le pape de tous les avantages qu'il se promettait en préférant l'amitié de ce monarque à celle de l'empereur. Par l'article qui regardait la guerre avec les Turcs, Charles tournait contre Soliman les armes d'un allié qu'il lui enlevait; enfin par une clause particulière qu'on n'inséra pas dans le traité, de peur d'exciter mal à propos des alarmes, l'empereur convint avec

1. Istuanhaffii *Hist. Hung.*, 177.
2. Sleid., p. 285.

François qu'ils emploieraient tous deux leur crédit et leur pouvoir à procurer un concile général, pour affermir leur autorité et détruire l'hérésie protestante dans leurs états. Ce dernier article ôtait aux confédérés de Smalkalde toute espérance de secours de la part du roi de France[1]. Mais, de peur que leurs sollicitations ou la jalousie à l'égard d'un ancien rival ne fissent oublier à François ses engagements, Charles le laissa engagé dans une guerre avec les Anglais, qui le mettait hors d'état de prendre aucune part aux affaires d'Allemagne.

Henri, de tout temps prévenu d'une haute idée de son importance et de son pouvoir, sentit vivement le peu d'égard que lui avait témoigné l'empereur en faisant la paix sans sa participation. Cependant il trouvait dans la situation actuelle de ses affaires quelque adoucissement à son dépit. A la vérité, les troupes flamandes ayant reçu l'ordre de se retirer, il avait été obligé de rappeler le duc de Norfolk du siége de Montreuil; mais, d'un autre côté, Boulogne s'était rendue avant que la négociation de Crespy fût terminée. Henri, plein de l'orgueil que lui inspirait sa conquête, était encore dans la chaleur de son ressentiment contre l'empereur, lorsque les ambassadeurs de France arrivèrent avec des ouvertures de paix; de sorte qu'ils le trouvèrent peu disposé à accorder des conditions justes et modérées. Ses prétentions extravagantes, qu'il déclara d'un ton de conquérant, étaient que le roi de France renoncerait à son alliance avec l'Écosse, et lui payerait non seulement les arrérages de ses dettes anciennes, mais encore le remboursement de tous les frais de la guerre. François, quoiqu'il désirât la paix assez sincèrement pour l'acheter par de grands sacrifices, n'ayant plus cependant l'empereur à combattre, rejeta avec dédain ces propositions ignominieuses. Henri partit pour l'Angleterre, et les hostilités continuèrent entre les deux nations[2].

Le traité de Crespy si avantageux aux Français, qu'il délivrait d'un ennemi, déjà au cœur du royaume, fut pourtant

1. Seck., l. 3, p. 496.

2. *Mém. de Ribier*, tom. I, p. 572. Herbert., p. 241.

censuré hautement par le dauphin, qui le regardait comme une preuve manifeste de la prédilection du roi pour son jeune frère le duc d'Orléans. Il se plaignit de ce que son père sacrifiait l'honneur de l'état et d'anciens droits de la couronne à l'empressement d'établir un fils qui avait toute sa faveur ; mais comme il n'osait risquer d'offenser le roi par le refus de ratifier ce traité, et que cependant il voulait pouvoir réclamer un jour contre toute aliénation faite à son avantage, il protesta secrètement, en présence de quelques-uns de ses partisans, contre ce traité, déclarant nul d'avance tout ce qu'il serait forcé de faire pour le confirmer. Le parlement de Toulouse suivit son exemple, probablement à l'instigation des créatures de ce prince[1] ; mais François ratifia cette paix avec la plus grande joie. Aussi content d'avoir délivré ses sujets des malheurs d'une invasion que de la perspective d'acquérir une souveraineté pour son second fils, il ne crut pas acheter trop cher tant d'avantages, en renonçant à des acquisitions illégitimes, à des titres jusqu'alors ruineux et funestes à sa nation, et à des droits qui, faute de possession, n'étaient plus d'aucune valeur. Charles, au temps prescrit par le traité, déclara l'intention où il était de donner en mariage au duc d'Orléans la fille de Ferdinand avec le Milanès[2]. Tout semblait promettre la durée de la paix: l'empereur, cruellement tourmenté de la goutte, paraissait hors d'état de faire aucune entreprise qui demandât une grande vigueur de corps ou d'esprit. Il le sentait lui-même, ou du moins il souhaitait qu'on le crût. Lorsqu'il était le plus accablé de cette maladie douloureuse, un ambassadeur de France arriva à Bruxelles pour assister à la ratification de la paix. Charles, signant son nom avec beaucoup de peine, dit qu'on ne devait point craindre qu'il violât ce traité, et qu'une main qui pouvait à peine tenir une plume n'était guère propre à reprendre la lance.

L'indisposition de l'empereur le retint plusieurs mois à Bruxelles. Ce fut du moins en apparence la cause qui lui fit différer l'exécution du vaste plan qu'il avait formé pour humi-

1. *Recueil des Traités*, tom. II, p. 235, 238.
2. *Ibid.*, t. II, p. 238.

lier en Allemagne le parti protestant. Mais il avait encore d'autres raisons de ce délai. Malgré l'importance des motifs qui l'avaient déterminé à cette entreprise, la ligue formidable qu'il avait à combattre et la situation de ses propres affaires le mettaient dans la nécessité de délibérer mûrement, de procéder avec circonspection et de ne pas jeter trop brusquement le masque sous lequel il cachait ses sentiments réels et ses projets. Il voyait les protestants, malgré leur confiance dans leurs propres forces, montrer une inquiétude continuelle sur ses desseins. Aussi prompts à prendre l'alarme que prêts à se défendre, ils joignaient la jalousie d'une faction faible à l'audace d'un parti puissant. D'un autre côté, l'empereur, toujours embarrassé dans sa guerre contre les Turcs et voulant s'en délivrer, avait pris le parti d'envoyer à la Porte un ambassadeur chargé de propositions de paix très soumises ; mais les résolutions de cette cour impérieuse étaient incertaines, et, avant de les bien connaître, c'eût été de la part de Charles une haute imprudence que d'allumer le feu d'une guerre civile dans ses propres états.

Dans ces circonstances, le pape publia aussitôt après la paix de Crespy une bulle pour convoquer l'assemblée d'un concile général à Trente au commencement du printemps, exhortant tous les princes chrétiens à profiter de l'heureuse tranquillité de l'Europe pour extirper les hérésies qui menaçaient de renverser tout ce que le christianisme avait de plus sacré. L'empereur parut d'abord mécontent de cette précipitation : cependant, après avoir affecté de blâmer le pape, afin de mieux en imposer, il approuva ce concile, qui pouvait devenir utile à ses desseins, et non seulement nomma des ambassadeurs pour y assister en son nom, mais encore ordonna aux ecclésiastiques de ses états de s'y rendre au printemps[1].

Telles étaient les vues de l'empereur, lorsqu'après plusieurs prorogations la diète impériale s'ouvrit à Worms. Les protestants qui jouissaient de la liberté de conscience, mais d'une manière précaire et sans autre garant que le recès de la dernière diète, qui même ne pouvait avoir de force que jusqu'à la

1. Fra-Paolo, p. 104.

tenue d'un concile, souhaitaient ardemment d'établir cet important privilége sur un fondement solide et qui leur en assurât la perpétuité. Mais, loin de leur offrir de nouvelles sûretés, les deux points principaux que Ferdinand proposa à la considération de la diète furent la continuation de la guerre contre les Turcs et l'état de la religion. Il dit que le premier était d'autant plus urgent que Soliman, après avoir conquis la plus grande partie de la Hongrie, était près de tomber sur les provinces d'Autriche; que l'empereur, qui, dès le commencement de son règne, au risque même de sa vie, s'était occupé à repousser les attaques de ce formidable sultan, était toujours animé du même zèle et venait d'arrêter volontairement le cours de ses succès en France, afin d'employer, de concert avec son ancien rival, toutes ses forces contre l'ennemi commun de la foi; qu'il était également et du devoir et de l'intérêt de tous les membres de l'empire de seconder les religieux efforts de leur chef, en lui fournissant des secours dans ce besoin pressant; qu'à l'égard des controverses en matière de religion, elles étaient si embrouillées et d'une discussion si pénible qu'on ne pouvait espérer d'en voir de sitôt l'issue; que les sollicitations réitérées et la persévérance de l'empereur avaient enfin obtenu du pape la tenue d'un concile, qu'on désirait et qu'on demandait depuis si longtemps; et que le moment fixé pour cette assemblée étant arrivé, les deux partis devaient attendre ses décrets avec l'intention de s'y soumettre comme aux décisions de l'Église universelle.

Les catholiques de la diète reçurent cette déclaration de Ferdinand avec de grands applaudissements, et répondirent qu'ils consentiraient à toutes ses demandes. Mais les protestants témoignèrent beaucoup de surprise à des propositions si ouvertement contraires au recès de la précédente diète. Ils soutinrent que, par l'importance de leur objet, les discussions de doctrine devaient être mises les premières en délibération; que, malgré les alarmes que causaient à toute l'Allemagne les progrès des Turcs, l'assurance du libre exercice de leur culte les touchait encore de plus près, et qu'ils ne pouvaient s'engager dans une guerre étrangère, tandis que leur tranquillité domestique serait menacée; que cependant, si l'on voulait faire cesser leurs

craintes à cet égard, ils ne montreraient pas moins de zèle que leurs compatriotes à repousser l'ennemi commun de la chrétienté; mais que, si le danger qu'on avait à craindre de la part des Turcs était si grand qu'il ne permît point de s'occuper d'autres objets en ce moment, ils demandaient au moins qu'on assemblât incessamment une diète pour décider en dernier ressort les disputes de religion, et qu'en même temps le décret de la première diète sur cet article essentiel fût clairement expliqué. Par le recès de Spire on était convenu qu'ils jouiraient paisiblement de l'exercice public de leur culte jusqu'à la convocation légale d'un concile; mais, le pape venant d'en indiquer un auquel Ferdinand exigeait qu'on se soumît, ils commencèrent à soupçonner leurs adversaires de chercher à tirer avantage de quelques termes équivoques du recès, et d'en conclure que le terme de la liberté de conscience devait expirer à l'ouverture du concile. Pour prévenir une pareille interprétation, ils renouvelèrent leurs protestations contre une assemblée convoquée hors des limites de l'empire par la seule autorité du pape, et à laquelle il se réservait le droit de présider; ils déclarèrent que, malgré la convocation illégale de ce concile, ils regardaient le recès de la dernière diète comme étant encore dans toute sa force.

Jusqu'à ce moment, tant que l'empereur avait cru de son intérêt d'adoucir et de gagner les protestants, il avait su trouver des expédients pour les satisfaire sur des prétentions déraisonnables en apparence; mais ses vues ayant entièrement changé, il avait obligé Ferdinand de s'en tenir à ses premières propositions et à ne rien accorder qui pût donner la moindre atteinte à la légitimité ou à l'autorité du concile. Les réformés, de leur côté, ne furent pas moins inflexibles, et de part et d'autre on employa beaucoup de temps et d'efforts à se bien convaincre que la conciliation était impossible. La présence même de l'empereur, qui, après sa guérison, se rendit à Worms, ne contribua pas à rendre les protestants plus dociles : persuadés qu'ils soutenaient la cause de Dieu et de la vérité, également supérieurs à l'appât de l'intéret et aux impressions de la crainte, soit que l'empereur redoublât ses sollicitations, soit qu'il laissât entrevoir ses desseins menaçants, il ne fit qu'ac-

croître leur hardiesse. Ils déclarèrent enfin ouvertement qu'ils dédaigneraient de se justifier dans un concile convoqué, non pour examiner leur doctrine, mais pour la condamner ; qu'ils regardaient comme nulle une assemblée dirigée par l'autorité d'un pontife qui s'était ôté le droit de les juger en qualifiant d'avance d'hérésie leurs opinions, et en abusant d'un pouvoir usurpé pour les accabler du poids de ses censures[1].

Pendant que les protestants, toujours plus fermes dans leur union, refusaient toute communication avec le concile, ainsi que des secours à l'empereur contre les Turcs, Maurice de Saxe se montra seul prêt à satisfaire les désirs de ce prince. Malgré son attachement inviolable pour la réformation, affectant une modération utile à ses vues, il confirma de plus en plus l'empereur dans les préventions qu'il lui avait inspirées en sa faveur, et par là il se fraya le chemin à l'exécution des grands desseins que méditait sans cesse son âme active et ambitieuse[2]. Son exemple n'eut pourtant que très peu d'influence sur les autres protestants; et Charles comprit qu'il ne pouvait espérer ni d'en tirer des secours pour la guerre contre les Turcs, ni de calmer leurs craintes et leur défiance sur l'article de leur religion. Mais ses projets n'étant pas encore assez mûrs, et ses préparatifs assez avancés pour qu'il pût les forcer à l'obéissance ou châtier leur obstination, il eut l'adresse de cacher ses intentions. Dans le dessein de leur inspirer de la confiance, il indiqua pour le commencement de l'année suivante une diète à Ratisbonne, où se décideraient les points contestés dans les conférences d'un certain nombre d'ecclésiastiques de chaque parti qui devaient s'y rendre[3].

Mais, quelque envie qu'eût l'empereur d'en imposer aux protestants par ces apparences de modération, il n'était pas capable d'une dissimulation assez constante pour leur dérober ses astucieux desseins. Hermant, comte de Wied, archevêque et électeur de Cologne, prélat recommandable par ses vertus et par une antique simplicité de mœurs, mais d'ailleurs aussi peu savant

1. Sleid., p. 343, etc. Seck., l. 3, p. 545, etc. Thuan, *Hist.*, lib. 2, p. 56.

2. Seck., l. 3, p. 571.

3. Sleid., p. 351.

que tous les nobles qui possédaient alors les grands bénéfices de l'Allemagne, était devenu un prosélyte de la doctrine des réformateurs. Il avait commencé dès l'année 1543, avec l'assistance de Mélanchton et de Bucer, à abolir l'ancien culte dans son diocèse, pour y introduire celui des protestants. Les chanoines de sa cathédrale, prévenus contre cet esprit d'innovation, et sentant combien l'égalité évangélique de la nouvelle secte serait préjudiciable à leur dignité et à leur fortune, s'opposèrent aux entreprises inouïes de leur archevêque avec toute la chaleur que l'intérêt pouvait ajouter à leur zèle pour les anciennes institutions. Ce prélat, ne voyant dans les obstacles qu'il rencontrait qu'une nouvelle preuve de la nécessité d'établir la réformation, ne se relâcha ni dans sa résolution ni dans sa fermeté. Enfin les chanoines, ayant éprouvé l'inutilité de leur résistance, protestèrent solennellement contre les entreprises de leur archevêque, et en appelèrent au pape et à l'empereur, l'un étant son juge ecclésiastique, et l'autre son seigneur temporel. Cet appel fut porté devant l'empereur pendant qu'il était à Worms : il prit aussitôt les chanoines de Cologne sous sa protection, leur enjoignant de procéder en toute rigueur contre ceux qui oseraient secouer le joug de l'Église romaine, défendit à l'archevêque de faire aucune innovation dans son diocèse, et le somma de comparaître à Bruxelles dans l'espace de trente jours pour y répondre aux accusations intentées contre lui[1].

Charles ne se contenta pas de manifester aux protestants ses sentiments de haine par ce coup d'autorité ; il persécuta sans relâche dans ses états héréditaires des Pays-Bas tout ce qui était suspect de luthéranisme. Dès son arrivée à Worms, il imposa silence aux prédicateurs protestants de cette ville ; il souffrit même que, dans la chaire de sa propre chapelle, un moine italien déclamât contre les luthériens, et le désignât comme élu de Dieu pour exterminer leur dangereuse hérésie. En même temps il dépêcha à Constantinople l'ambassade dont on a déjà parlé, avec des ouvertures de paix, afin de s'affranchir de toute appréhension du côté des Turcs. Ni ces démarches, ni leurs dangereuses conséquences, ne purent échapper à l'inquiète curio-

1. Sleid., p. 310, 340, 351. Seckend., l. 3, p. 443, 553.

sité des protestants; leurs alarmes se réveillèrent, et leur vigilance s'accrut à proportion du péril.

Cependant la fortune de Charles, qui dominait en toute occasion celle de son rival, le tira d'un mauvais pas, dont toute sa sagacité et son adresse n'auraient pu le dégager. Le duc d'Orléans, dans le temps même où il devait épouser la fille de Ferdinand et prendre possession du Milanès, mourut d'une fièvre maligne. Cet événement délivra l'empereur de l'obligation d'abandonner une province si importante pour son ennemi, ou de la honte de manquer à un engagement récent et solennel, dont la violation aurait bientôt occasionné une rupture avec la France. Il affecta pourtant de témoigner beaucoup de chagrin de la mort prématurée d'un jeune prince qui devait lui être allié de si près; mais il évita soigneusement d'entrer dans de nouvelles discussions sur le Milanès, et ne voulut jamais qu'on changeât rien au traité de Crespy, malgré les instances de François, qui demandait quelques dédommagements des avantages qu'il avait perdus par la mort de son fils. Dans les temps glorieux et florissants du règne de ce monarque, une déclaration de guerre aurait sans doute bientôt suivi cet injuste refus; mais l'affaiblissement de sa santé, l'épuisement de son royaume, et la nécessité de repousser les forces de l'Angleterre, l'obligèrent de dissimuler son ressentiment, et de remettre ses projets de vengeance à un moment plus favorable. Cependant, comme le duc de Savoie ne devait recouvrer ses états que par les conditions du mariage stipulé dans le traité de Crespy, les droits ou les prétentions de la France anéantirent les espérances de ce malheureux prince, et ne se maintinrent que pour servir de prétexte à de nouvelles guerres [1].

En effet, les confédérés de Smalkalde se flattèrent que les altercations qui allaient suivre la mort du duc d'Orléans produiraient une rupture entre les deux monarques, et leur laisseraient le temps de respirer; mais ils se trompèrent dans cette conjecture, comme dans celle qu'ils formèrent sur un événement qui semblait être le prélude d'une querelle entre l'empe-

1. Belcarius, *Commentarium*, pag. 769. Paruta, *Historia Venet.*, l. IV, p. 177.

reur et le pape. La passion de Paul pour l'agrandissement de sa famille croissait avec l'âge, d'autant plus qu'il voyait la dignité et la puissance attachées à la tiare décliner de jour en jour. Comme il savait que l'empereur ne se prêterait pas aux vues de son ambition, il hasarda, au risque d'offenser ce monarque, de donner à son fils Pierre-Louis l'investiture de Parme et de Plaisance. Cette élévation extraordinaire d'un homme dont la naissance illégitime était une tache pour le pape, et dont la vie licencieuse excitait l'indignation de tous les honnêtes gens, causa un scandale universel, surtout dans un moment où la plus grande partie de l'Europe déclamait ouvertement contre les mœurs corrompues et le pouvoir exorbitant du clergé, désordres si criants qu'un des principaux objets de l'assemblée était de les réformer. Quelques cardinaux attachés à l'empereur firent des remontrances à Paul sur cette aliénation indécente du patrimoine de l'Église. L'ambassadeur d'Espagne ne voulut pas être présent à la solennité de cette installation ; et Charles refusa nettement de confirmer l'acte de l'investiture, sous prétexte que Parme et Plaisance faisaient partie du Milanès. Mais l'empereur et le pape, tous deux attentifs aux affaires d'Allemagne, sacrifiant leurs passions particulières à la cause publique, étouffèrent leur jalousie et leur ressentiment pour s'occuper d'intérêts qu'ils jugeaient d'une plus grande importance[1].

Vers le même temps la paix de l'Allemagne fut interrompue par une invasion de Henri, duc de Brunswick. Ce prince, privé de ses états, que l'empereur tenait en séquestre jusqu'à ce qu'on eût accommodé ses différends avec les confédérés de Smalkalde, avait cependant un si grand crédit en Allemagne, qu'il s'engagea d'y lever un corps considérable de troupes pour le service du roi de France contre l'Angleterre. François fournit l'argent d'avance ; les troupes furent levées : mais, au lieu de les conduire en France, le duc de Brunswick entra tout à coup à la tête de ce corps dans ses propres états, espérant de les recouvrer avant qu'on pût lui opposer une armée. Cette attaque inattendue surprit les confédérés, et François fut encore plus

1. Paruta, *Hist. Venet.*, l. IV, p. 178, Pallavic., p. 180.

étonné d'un artifice si bas et si indigne d'un prince. Le landgrave de Hesse assembla avec une promptitude incroyable tout ce qu'il put de soldats pour arrêter les progrès des troupes indisciplinées de Henri. Bientôt, avec le secours de son gendre Maurice et quelques renforts de l'électeur de Saxe, il remporta plusieurs avantages sur l'ennemi. Le duc, prompt et hardi à former des projets, mais faible et irrésolu dans l'exécution, fut obligé de se rendre lui-même à discrétion avec son fils aîné. Il resta confiné dans une étroite prison jusqu'à ce qu'un changement dans la situation des affaires lui rendît la liberté [1].

Le succès du landgrave accrut la réputation des armes des protestants, et la réformation du Palatinat donna une nouvelle force à leur parti. Frédéric, qui avait succédé à son frère Louis dans cet électorat, après avoir été soupçonné depuis longtemps d'un penchant secret pour la doctrine des réformés, ne balança plus à le montrer ouvertement dès qu'il fut souverain. Cependant, comme il espérait que le fruit de tant de diètes, de conférences et de négociations, amènerait enfin l'établissement de sa religion, il n'osa d'abord tenter aucune innovation publique dans ses états; mais, las d'une attente inutile, il se crut obligé de soutenir de toute son autorité la doctrine qu'il avait adoptée, et de se rendre aux vœux de ses sujets, qui, par leur commerce avec les états protestants, étaient universellement imbus des nouvelles opinions. Comme la chaleur et l'impétuosité des premiers efforts de la réformation s'étaient un peu ralenties, le changement dans le Palatinat se fit avec beaucoup d'ordre et de régularité; l'ancien culte fut aboli, et le nouveau s'introduisit sans violence et sans aucun trouble. Quoique Frédéric adoptât les dogmes des protestants, il imita l'exemple de Maurice, et ne voulut point entrer dans la ligue de Smalkalde [2].

Quelques semaines avant la révolution arrivée dans le Palatinat, le concile général s'ouvrit à Trente avec les solennités d'usage. Les états catholiques mettaient toutes leurs espérances dans cette assemblée, et, dès le commencement des troubles de l'Église, ils l'avaient regardée comme le meilleur remède

1. Sleid., p. 352. Seck., l. 3, p. 567.
2. Sleid., p. 356. Seck., l. 3, p. 616.

qu'on y pût appliquer ; mais beaucoup de gens craignaient qu'il ne fût trop tard, et qu'un mal qui avait fait de si grands progrès pendant vingt-huit ans ne fût trop invétéré. Quoique le pape, par sa dernière bulle de convocation, eût fixé la première séance du concile au mois de mars, il avait des vues si différentes de celles de l'empereur, que l'année se passa presque tout entière en négociations. Charles, prévoyant que la rigueur des décrets du concile mettrait les protestants sur la défensive et porterait peut-être leur ressentiment à quelque résolution désespérée, faisait tous ses efforts pour différer l'ouverture du concile, jusqu'à ce que ses préparatifs l'eussent mis en état d'en soutenir les décisions par la force des armes. D'un autre côté, le pape, qui s'était pressé d'envoyer ses légats à Trente pour y présider en son nom, craignait d'exposer au mépris son autorité ou de faire suspecter ses intentions, si, dans un moment où le danger de l'Église demandait des remèdes prompts et vigoureux, les pères du concile demeuraient dans l'inaction. Il insista donc pour transporter cette assemblée dans quelque ville d'Italie, ou pour en suspendre les opérations pendant quelque temps, ou bien enfin pour l'autoriser à commencer sur-le-champ ses délibérations. L'empereur rejeta les deux premières propositions, comme également offensantes pour les Allemands, soit protestants, soit catholiques; mais, sentant qu'il était impossible d'éluder la dernière, il se restreignit à demander qu'on travaillât dans le concile à la réforme des désordres de l'Église avant de procéder à l'examen ou à la décision des articles de foi. C'était précisément ce que la cour de Rome craignait le plus ; et le but de tous ses artifices était d'éviter une recherche si dangereuse. Paul, quoiqu'il eût été moins inflexible que quelques-uns de ses prédécesseurs sur la convocation d'un concile, n'en était pas moins jaloux de son autorité. Il pressentait qu'un pareil début serait un sujet de triomphe pour les hérétiques. Il appréhendait tout ce qui pouvait s'ensuivre d'humiliant ou de funeste pour le saint-siége, si le concile regardait la réforme des abus comme son unique affaire, et si les prélats du second ordre pouvaient, au gré de leurs intérêts ou de leur humeur, prescrire des lois à ceux qui, par la puissance et les dignités, étaient au-dessus d'eux. Ainsi, sans écouter les pro-

positions insidieuses de l'empereur, il donna des instructions à ses légats pour ouvrir le concile.

La première session se passa en pures formalités. Dans la suivante on convint que ce qu'il y avait de plus pressant était de dresser une confession de foi qui contiendrait tous les articles dont l'Église ordonnait la croyance, mais qu'en même temps on porterait son attention sur les moyens de réformer les mœurs et la discipline du clergé. Ce premier pas, qui montrait déjà quel serait le fruit du concile, le ton impérieux des légats qui y présidaient, et la déférence aveugle de la plupart des membres qui suivaient l'impulsion des chefs, firent prévoir aisément aux protestants à quelles décisions ils devaient s'attendre. Ils furent étonnés cependant de voir quarante prélats (car il n'y en avait pas un plus grand nombre au concile) s'arroger l'autorité de représentants de l'Église universelle, et juger en son nom les points les plus importants de la foi. Frappée elle-même de cette indécence et du ridicule qui pouvait en résulter, l'assemblée fut très lente dans ses opérations, et pendant quelque temps elle n'y procéda que d'une manière faible et timide [1]. Dès que les confédérés de Smalkalde eurent appris l'ouverture du concile, ils publièrent un long manifeste contenant de nouvelles protestations contre cette assemblée et les rai ons qui les déterminaient à ne point reconnaître sa juridiction [2]. Cependant le pape et l'empereur s'embarrassaient si peu d'en presser les opérations, qu'on s'aperçut aisément qu'ils étaient occupés de quelque intérêt de plus grande conséquence.

Mais les protestants ne pouvaient être tranquilles spectateurs des mouvements du pontife et de Charles; leurs soupçons croissaient de jour en jour d'après les avis qu'ils recevaient de tous côtés, sur les trames qu'on ourdissait contre eux. Le roi d'Angleterre les informa que l'empereur, résolu depuis longtemps de détruire leur secte, ne manquerait pas de saisir cet intervalle du repos de l'Allemagne comme la conjoncture la plus favorable pour l'exécution de son dessein. Les

1. Fra-Paolo, p. 120, etc. Pallavic., p. 180, etc.
2. Sleid, l. 3, p. 602, etc.

négociants d'Augsbourg, qui était dès lors une ville très commerçante, furent avertis par leurs correspondants d'Italie, dont quelques-uns favorisaient secrètement le protestantisme [1], que le pape et l'empereur préparaient contre les réformés une dangereuse confédération. Ils reçurent en même temps des Pays-Bas l'avis que Charles avait donné des ordres d'y lever des troupes, ainsi que dans d'autres parties de ses États, mais avec toute sorte de précautions pour cacher ses mesures. Tous ces avis, réveillant les défiances et la vigilance des protestants, ne leur laissèrent aucun doute sur les intentions de l'empereur : ils prirent l'alarme; les députés de la ligue de Smalkalde s'assemblèrent à Francfort, se communiquèrent mutuellement leurs informations, et se convainquirent de plus en plus du danger qui les menaçait. Cependant leur union n'était pas aussi solide que l'exigeaient leur situation et les préparatifs de leurs ennemis. Cette ligue subsistait déjà depuis dix ans; mais les territoires de la plupart des princes confédérés étaient enclavés les uns dans les autres; des mariages entre les familles, des alliances et des contrats de différente espèce avaient, selon la coutume d'Allemagne, établi des droits et des prétentions réciproques, et c'étaient autant de sujets inévitables de jalousie et de discorde. Les uns, attachés au duc de Brunswick, en voulaient ouvertement au landgrave pour la rigueur qu'il avait exercée contre ce prince aussi malheureux qu'imprudent. D'autres accusaient l'électeur de Saxe et le landgrave, qui étaient les chefs de la ligue, d'avoir, par leurs profusions et leur manque d'économie, engagé les confédérés dans des dépenses inutiles et exorbitantes. Ces deux grands princes qui, par la supériorité de leur puissance et de leur autorité, gouvernaient entièrement le corps de la confédération, avaient pourtant des vues si différentes que toutes leurs opérations languirent au moment où elles avaient besoin de la plus prompte vigueur. Le landgrave était un homme violent et d'un caractère entreprenant; mais, comme son zèle pour sa religion ne lui faisait point oublier les intérêts de la politique, il soutint que, dans le danger imminent dont ils étaient menacés, ils

1. Seck., l. 3, p. 579.

n'avaient pas de plus sûr moyen de s'en garantir que de rechercher la protection des rois de France et d'Angleterre, ou de s'allier avec les cantons protestants de la Suisse, dont ils pouvaient tirer une assistance proportionnée à leur situation. L'électeur, d'un autre côté, qui avait plus de droiture qu'aucun prince de ce siècle, ne manquait pas de talents pour gouverner sagement dans des temps de tranquillité ; mais il avait une vénération superstitieuse pour la doctrine de Luther, et portait le fanatisme pour tous ses dogmes jusqu'à détester toute alliance avec ceux dont la croyance eût différé de la sienne sur un seul article. Ainsi son entêtement pour le luthéranisme le rendait incapable de le défendre dans des temps de troubles et de danger. Sans doute il pensait que les intérêts de religion devaient se traiter par des maximes et des principes bien différents de ceux de la prudence humaine ; et, se laissant égarer par les opinions de Luther, qui non seulement ignorait les règles de la politique, mais les méprisait, il montra souvent une inflexibilité d'esprit qui devint préjudiciable au parti même qu'il voulait soutenir. Guidé dans cette occasion par la morale sévère du réformateur, il refusa d'entrer en alliance avec François, sous prétexte qu'il persécutait le parti de la vérité ; de s'attacher au parti de Henri, qu'il regardait comme aussi impie que le pape ; et même de s'allier avec les Suisses, parce qu'ils n'étaient pas de son sentiment sur quelques articles de foi qui lui paraissaient essentiels. Ces différences d'opinion sur un objet de cette importance produisirent l'effet qu'on en devait attendre. On se blâmait et l'on se condamnait secrètement de part et d'autre. Le landgrave ne voyait dans l'électeur qu'un esprit rétréci par des préjugés indignes d'un prince appelé à jouer le premier rôle sur un grand théâtre. L'électeur accusait le landgrave de principes relâchés et de vues d'ambition, qui s'accordaient mal avec les intérêts sacrés de la cause où ils se trouvaient engagés. Mais, quoique les scrupules de l'électeur eussent fait perdre le moment de tirer des secours du dehors, et que la jalousie et le mécontentement des autres princes eussent empêché de renouveler la ligue dont le terme était sur le point d'expirer, cependant le sentiment du danger commun réunit les confédérés sur d'autres articles ; ils con-

vinrent en particulier de ne point reconnaître l'assemblée de l'Église à Trente pour un concile légitime, et de ne point consentir à laisser opprimer l'archevêque de Cologne, parce qu'il avait voulu établir la réforme dans son diocèse [1].

Le landgrave, qui voulait pénétrer les intentions de l'empereur, sachant que Granvelle était bien instruit des projets de son maître, lui écrivit pour l'informer de plusieurs particularités qui avaient donné des soupçons aux protestants, et pour lui demander une déclaration précise de ce qu'ils avaient à craindre ou à espérer. Granvelle lui répondit que les avis qu'ils avaient reçus des armements de l'empereur étaient exagérés, et leurs alarmes destituées de fondement; qu'à la vérité, Charles, pour préserver ses frontières de toute insulte de la part de la France ou de l'Angleterre, avait donné des ordres pour lever quelques troupes dans les Pays-Bas, mais qu'il désirait autant que jamais de maintenir la tranquillité en Allemagne [2].

La conduite de l'empereur ne fut pourtant pas d'accord avec ces déclarations. Au lieu de nommer des hommes d'un caractère pacifique et modéré pour défendre la doctrine catholique dans les conférences dont on était convenu, il choisit des dévots emportés et d'une obstination si aveugle dans leurs opinions qu'on perdit toute espérance de conciliation entre les deux partis. Melvenda, ecclésiastique espagnol, qui s'était chargé de soutenir la cause des catholiques, la défendit avec toute la subtilité d'un métaphysicien de l'école, plus occupé d'embarrasser ses adversaires que de les convaincre, et de pallier l'erreur que de découvrir la vérité. Les protestants, indignés et de ses sophismes et de la partialité des règlements que Charles avait prescrits dans cette dispute, rompirent brusquement la conférence, trop convaincus que l'empereur ne voulait que les amuser et gagner du temps pour laisser mûrir ses projets [3].

1. Seck, l. 3, p. 566, 570, 613. Sleid, p. 355.
2. Sleid., p. 456.
3. *Ibid.*, p. 258. Seck., l. 3, p. 620.

LIVRE HUITIÈME.

Tandis que le péril semblait croître de jour en jour, et que la tempête, après avoir si longtemps grondé sur l'Église protestante, était près d'éclater dans toute sa fureur, la mort vint à propos dérober Luther au spectacle douloureux de cette crise destructive. Le dépérissement de sa santé n'ayant pu l'empêcher d'aller dans une saison rigoureuse à Eysleben, lieu de sa naissance, pour y apaiser par son crédit une dissension élevée entre les comtes de Mansfield, il y fut attaqué d'une violente inflammation d'entrailles, dont il mourut en peu de jours, dans la soixante-troisième année de son âge. Destiné par la providence à opérer une des plus grandes et des plus intéressantes révolutions que l'histoire nous ait transmises, jamais homme ne fut peint avec des couleurs plus opposées. Les jugements de son siècle furent extrêmes sur son caractère. Les uns, outrés et indignés de le voir d'une main hardie renverser tout ce que leurs préjugés ou leur intérêt regardaient comme sacré, lui imputèrent non seulement tous les vices d'un homme, mais la perversité même d'un démon. Les autres, dans les transports de l'admiration et de la reconnaissance, le considérant comme le flambeau de l'Église et le restaurateur de sa liberté, lui attribuèrent des vertus au-dessus de l'humanité, et regardèrent toutes ses actions avec cette vénération religieuse qu'on ne devrait accorder qu'aux hommes inspirés du ciel. Mais c'est sur sa propre conduite et non sur la censure ou sur les éloges exagérés de ses contemporains que doit se régler le jugement du siècle présent. Luther réunit au plus grand zèle pour ce qu'il croyait la vérité un courage intrépide pour la publier, tout ce que la nature et l'étude peuvent donner d'habileté pour la défendre et une activité infatigable pour en accélérer les progrès; et il posséda ces qualités dans un si haut degré que ses ennemis même n'ont pu les lui contester. Ajoutons à ces traits une grande pureté de mœurs et même l'austérité qui convient au caractère d'un réformateur, une régularité de vie qui donnait du crédit à sa doctrine, et ce parfait désintéressement qui ne

laisse aucun doute sur sa bonne foi. Du reste, supérieur à toute considération personnelle et méprisant le luxe et les plaisirs, il abandonna les honneurs et les revenus de l'Église à ses disciples, se contentant toujours de son premier état de professeur dans l'université de Vittemberg et de pasteur de cette ville, avec les appointements modiques qui y étaient attachés. Cependant ces qualités extraordinaires étaient flétries par quelques-unes des imperfections inséparables de la fragilité humaine; mais ses défauts, loin de pouvoir être imputés à la méchanceté ou à la corruption de son cœur, semblaient prendre leur source dans ses vertus mêmes. Son âme, naturellement forte et véhémente, lorsqu'elle se trouvait excitée par de grands objets ou emportée par quelque passion violente, s'élançait, pour ainsi dire, hors d'elle-même avec cette impétuosité qui étonne toujours les esprits faibles et pusillanimes, et les hommes que la fortune a placés dans une situation tranquille. Plusieurs de ses grandes qualités, portées à l'excès, franchissant quelquefois les limites du bien, l'entraînèrent à des actions qui n'étaient pas sans reproche. Sa confiance en ses opinions tenait de l'arrogance; son courage à les avancer, de la témérité; sa fermeté à ne s'en jamais départir, de l'obstination; et son zèle pour confondre ses adversaires, d'une fureur qui s'exhalait en injures grossières. Accoutumé à tout subordonner à la vérité, il exigeait des autres hommes le même respect pour elle, et, sans aucune indulgence pour leurs faiblesses ou leurs préjugés, il n'épargnait ni les invectives ni le mépris contre ceux qui ne pensaient pas comme lui. Lorsque sa doctrine était attaquée, il tombait sur ses adversaires avec une égale fureur, n'ayant aucun égard aux distinctions de rang ou de mérite. Ni la dignité royale de Henri VIII, ni les talents et l'érudition d'Erasme ne purent les garantir des mêmes injures dont il accablait Tetzel ou Eccius. Cependant cette indécence ne doit pas être attribuée uniquement au caractère emporté de Luther, c'était en partie le vice de son siècle. Chez un peuple grossier, où l'on ignorait ces maximes qui, réprimant sans cesse les mouvements des passions, polissent la société et la rendent plus douce, la chaleur des disputes devait être extrême, les émotions fortes s'exprimaient dans leur langage naturel, sans déli-

catesse et sans ménagement. Comme alors tous les ouvrages des savants étaient composés en latin, on était autorisé, par l'exemple des meilleurs écrivains de cette langue, à employer contre ses adversaires les railleries les plus insultantes ; d'ailleurs les indécences paraissent moins choquantes dans une langue morte que dans les langues vivantes, dont les termes étant plus familiers donnent aux injures un caractère plus grossier.

Quand on veut apprécier le caractère d'un homme, il faut le juger sur les principes et les maximes de son siècle ; car si la vertu et le vice sont de tout temps les mêmes, les mœurs et les coutumes varient continuellement. Ce qui nous paraît répréhensible dans la conduite de Luther ne l'était pas pour ses contemporains. Quelques-uns même des excès que nous lui reprochons aujourd'hui servirent à avancer la révolution qu'il avait entreprise. Pour réveiller le genre humain plongé dans l'ignorance ou la superstition, il fallait un zèle impétueux, un caractère plein d'audace ; de douces invitations n'auraient point attiré ni remué les âmes ; un esprit plus aimable, mais moins vigoureux que celui de Luther, aurait craint ces dangers qu'il sut braver et surmonter. Vers la fin de sa vie, ses infirmités, sans affaiblir son courage et ses talents, altérèrent son tempérament et le rendirent plus chagrin, plus colère, plus impatient dans la contradiction. Il jouit du succès de son zèle en voyant une grande partie de l'Europe embrasser sa doctrine ; il vit chanceler les fondements de la puissance des papes, devant qui les plus grands monarques avaient tremblé, et il ne put se défendre de quelques mouvements de vanité et d'amour-propre. Il aurait été sans doute plus qu'un homme s'il eût pu contempler sans orgueil les grandes choses qu'il avait opérées [1].

1. On trouve dans ses dernières dispositions un exemple frappant de sa vanité, ainsi que l'élévation singulière de ses sentiments. Quoique les effets qu'il pouvait léguer fussent très peu considérables, il crut devoir faire un testament, et il dédaigna d'y suivre les formalités légales. *Notus sum*, dit-il, *in cœlo, in terrâ et in inferno, et autoritatem ad hoc sufficientem habeo, ut mihi soli credatur, cùm Deus mihi, homini licet damnabili, et miserabili peccatori, ex paternâ misericordiâ evangelium filii sui crediderit, dederitque ut in eo*

Quelque temps avant sa mort, il sentit diminuer ses forces : sa constitution était déjà fort épuisée par une multiplicité prodigieuse d'affaires, jointes aux travaux sans relâche qu'exigeaient les fonctions de son ministère, et à la fatigue de ses études continuelles, d'où sortirent des ouvrages aussi volumineux qu'il en eût pu composer dans le calme de la retraite. Aux approches de son dernier moment, sa fermeté naturelle ne l'abandonna point. Il entretint ses amis du bonheur réservé aux justes dans une vie à venir, et c'était avec toute la ferveur et le ravissement d'une âme qui soupire après l'instant d'en jouir[1]. La nouvelle de sa mort fut reçue des catholiques avec une joie excessive et même indécente ; mais elle découragea tous ses sectateurs ; aucun des deux partis ne croyant la nouvelle doctrine assez solidement établie pour se soutenir sans l'appui de la main qui en avait jeté les fondements. L'électeur de Saxe fit célébrer ses funérailles avec une pompe extraordinaire. Luther laissa plusieurs enfants de sa femme Catherine Bore, qui lui survécut ; et, vers la fin du dernier siècle, il y avait encore en Saxe quelques-uns de ses descendants qui occupaient des places distinguées[2].

Cependant l'empereur, suivant toujours son système de dissimulation, se servait de toute son adresse pour amuser les protestants et pour calmer leurs craintes et leurs méfiances. Il imagina même, pour les mieux tromper, d'avoir une entrevue avec le landgrave, le plus actif des confédérés et le plus en garde contre ses desseins. Charles lui parla si vivement de l'intérêt qu'il prenait à la prospérité de l'Allemagne et de l'aversion qu'il avait pour les moyens violents ; il se défendit si positivement d'être entré dans aucune ligue, ou d'avoir fait aucun préparatif qui pût donner des alarmes aux réformés, que le land-

verax et fidelis fuerim, ita ut multi in mundo illud per me acceperint, et me pro doctore veritatis agnoverint, spreto banno papæ, Cæsaris, regum principum et sacerdotum, immo omnium dæmonum odio. Quidni, igitur, ad dispositionem hanc, in re exiguâ, sufficiat, si adsit manus meæ testimonium, et dici possit, hæc scripsit D. Martinus Luther, notarius Dei, et testis evangelii ejus. Seck., l. 3, p. 651.

1. Sleid., p. 362. Seck., l. 3, p. 632, etc.

2. Seck., l. 3, p. 651.

grave n'eut plus d'inquiétude, et se retira bien rassuré sur les intentions de ce monarque. Cet artifice de l'empereur eut les heureuses suites qu'il en avait espérées. Le landgrave, au sortir de cette entrevue qui avait eu lieu à Spire, alla à Worms, où la ligue de Smalkalde était assemblée, et fit beaucoup valoir les favorables dispositions de l'empereur. Ainsi, par un effet du sang-froid naturel de la nation allemande, ou par cet esprit de lenteur et d'indécision qui domine les grands corps dans les délibérations, les confédérés crurent inutile de prendre des mesures précipitées contre un danger qui paraissait éloigné ou même imaginaire[1].

Mais de nouveaux événements ébranlèrent bientôt la confiance des réformés dans les promesses de l'empereur. Le concile de Trente, quoiqu'il ne fût composé que d'un petit nombre de prélats italiens et espagnols sans un seul député de plusieurs états qu'il prétendait soumettre à ses décrets, voulut, comme s'il eût été honteux de sa longue inaction, décider des articles de la plus grande importance. On examina d'abord le principal objet de la contestation entre l'Eglise romaine et les protestants, concernant la règle décisive en matière de foi. Le concile statua, en vertu de son infaillible autorité, que les livres désignés jusqu'alors sous le nom d'apocryphes auraient la même autorité que les autres livres de la Bible, regardés comme canoniques du temps des juifs et des premiers chrétiens; que les traditions transmises et conservées dans l'Eglise depuis le siècle des apôtres avaient droit à la même vénération que le texte même des auteurs sacrés; que la traduction latine des Ecritures, faite ou revue par saint Jérôme et connue sous le nom de Vulgate, serait reçue comme authentique dans les églises et les écoles. On prononça des anathèmes, au nom du Saint-Esprit, contre tous ceux qui refuseraient leur adhésion à la vérité de ces articles. Cette décision, qui sapait par les fondements la doctrine de Luther, fit pressentir clairement aux réformés tout ce qu'ils devaient attendre du concile dès qu'il aurait le loisir d'examiner en détail chacun des points de leur croyance[2].

1. Sleid., *Hist.*, p. 367. 373.
2. Fra-Paolo, p. 141. Pallav., p. 206.

Autant cette assemblée avait montré de précipitation à condamner leurs dogmes, autant le pape en mit à punir ceux qui les avaient embrassés. L'appel des chanoines de Cologne contre leur archevêque ayant été porté à Rome, Paul saisit aussitôt cette occasion de déployer l'étendue de son autorité et d'apprendre au clergé d'Allemagne combien il était dangereux de résister à l'Eglise romaine. Personne ne paraissant au nom de l'archevêque, on le tint pour convaincu du crime d'hérésie ; le pape publia une bulle qui le privait de ses dignités ecclésiastiques, portait contre lui la sentence d'excommunication et déliait ses sujets du serment de la fidélité qu'ils lui devaient comme à leur prince temporel. La protection que ce prélat avait donnée à l'hérésie luthérienne fut le seul motif de sa condamnation, et l'unique principe sur lequel on appuya la rigueur de ce décret. Malgré tout le zèle de Paul pour défendre les droits de l'Eglise et pour humilier ceux qui osaient y attenter, les protestants ne purent croire qu'il se fût porté à de telles extrémités contre un prince et un électeur de l'empire, sans s'être assuré d'avance d'une protection assez puissante pour donner à ses censures tout le poids suffisant pour en assurer l'effet. Ils furent vivement alarmés de cette sentence, qu'ils regardèrent comme une preuve incontestable des mauvaises intentions non seulement du pape, mais encore de l'empereur contre tout leur parti [1].

Ce fut avec la fureur qui accompagne toujours la honte de s'être laissé tromper, que les réformés se réveillèrent de leur fausse sécurité. Charles sentit alors qu'il lui fallait lever le masque et déclarer ouvertement quel parti il voulait suivre. Quoique l'exécution de ses desseins ne fût pas encore entièrement prête, cependant, à force d'artifices et de détours, il avait gagné du temps pour l'avancer. Le pape, par ses procédés contre l'électeur de Cologne, ainsi que par les décrets du concile, avait amené les affaires au point que la rupture entre l'empereur et les protestants devenait presque inévitable. Ainsi Charles n'avait plus que le choix de prendre parti pour la réformation, en s'opposant aux décisions de l'Eglise romaine, ou de soutenir

1. Sleid, p. 351. Fra-Paolo, p. 155. Pallav., p. 224.

à main armée la religion catholique. Mais ce n'était pas assez pour le pape d'avoir mis l'empereur dans la nécessité de se déclarer; il pressa ce prince de commencer ses opérations, et lui promit de le seconder de tous les moyens qui pouvaient lui répondre du succès. Transporté d'un zèle aveugle contre l'hérésie, il ne se souvint plus qu'une des maximes politiques du saint-siége était d'empêcher l'autorité impériale d'empiéter au-delà de ses bornes; et, dans le dessein d'accabler les luthériens, il contribua à se donner un maître qui pouvait lui devenir redoutable, ainsi qu'au reste de l'Italie.

Charles ne craignait plus alors de voir traverser ses desseins par les Turcs. Ses négociations à la Porte, qui n'avaient pas cessé depuis la paix de Crespy, étaient sur le point d'être heureusement terminées. Le roi de France, qui voulait se délivrer de la honteuse obligation de se joindre à l'empereur contre le sultan, son ancien allié, travailla de tout son pouvoir à un accommodement entre ces deux monarques; et Soliman, autant par complaisance pour François que par la nécessité où il se trouvait de tourner ses armes contre les Persans, qui menaçaient d'envahir ses états, consentit sans peine à une trêve de cinq ans. Le principal article de ce traité fut que des deux côtés on garderait tout ce qu'on possédait dans la Hongrie; et Ferdinand, pour accorder quelque chose à l'orgueil du sultan, se soumit à lui payer un tribut annuel de 50,000 écus[1].

Mais l'empereur mettait surtout sa plus grande confiance dans le secours qu'il espérait de l'Allemagne. Il savait que le vaste corps germanique, invincible lorsqu'il était uni, ne pouvait être dompté qu'en tournant ses propres forces contre lui-même. Heureusement pour Charles, la structure de ce corps était si faible, l'union de ses membres si lâche, et toutes ses parties tendaient si fortement à se séparer l'une de l'autre, qu'il était presque impossible de les voir se réunir pour un effort de vigueur. Les semences de discorde étaient alors plus multipliées que jamais. Les catholiques romains, voyant leur religion détruite dans plusieurs provinces et sur le point de l'être dans

1. Istuanhaffii *Hist. Hung.*, p. 180. *Mém. de Ribier*, t. 1, p. 582.

d'autres, animés pour sa défense d'un zèle proportionné à la fureur de leurs adversaires, se montrèrent prêts à seconder toute entreprise contre les novateurs. Jean et Albert de Brandebourg, ainsi que d'autres princes, irrités des hauteurs et de la dureté que les confédérés de Smalkalde avaient fait essuyer au duc de Brunswick, étaient impatients de le tirer de prison et de le venger de ses ennemis. Charles observait avec satisfaction le progrès de leur ressentiment; et, les regardant déjà comme dévoués à ses volontés, il crut devoir s'occuper à modérer leur animosité plutôt qu'à l'enflammer.

Telle était la situation des affaires et la prévoyance de l'empereur contre tous les événements, lorsque la diète de l'empire s'ouvrit à Ratisbonne. La plupart des membres catholiques y parurent en personne; mais plusieurs des confédérés de Smalkalde n'y envoyèrent que des députés, sous prétexte de ne pouvoir supporter la dépense qu'occasionnaient ces assemblées aussi fréquentes qu'inutiles. La véritable raison qui les empêcha de s'y rendre fut leur défiance de l'empereur, et la crainte qu'on n'employât la violence pour les obliger d'approuver les propositions qui se feraient à la diète. Cependant Charles l'ouvrit par un discours extrêmement artificieux. Après avoir témoigné, en termes généraux, l'intérêt qu'il prenait à la prospérité du corps germanique; après avoir déclaré que, dans l'intention d'y rétablir l'ordre et la tranquillité, il abandonnait des soins qui le touchaient de plus près, et se refusait aux sollicitations de ses autres sujets, qui le pressaient de résider parmi eux; il ajouta avec une sorte d'indignation que, malgré cet exemple de désintéressement digne d'être imité, plusieurs des membres s'étaient dispensés de se trouver à une assemblée où lui-même s'était rendu au préjudice de ses propres affaires; ensuite il parla des malheureuses dissensions de religion, se plaignit du peu de succès de ses efforts pour les apaiser, et de la brusque dissolution de la dernière conférence. Il finit par demander l'avis de la diète sur le moyen le plus efficace de rétablir l'union dans les églises d'Allemagne, et cet heureux accord en matière de foi, si cher à leurs ancêtres, qui ne le croyaient pas moins utile à leurs intérêts temporels que nécessaire au christianisme qu'ils professaient.

Cette manière séduisante et populaire de consulter les membres de la diète, au lieu de leur imposer sa propre opinion, donnait à l'empereur l'air d'une grande modération. Il évitait par là de découvrir ses sentiments, et semblait ne se réserver que le droit de mettre à exécution ce qu'ils auraient arrêté. Mais s'il témoignait ainsi de l'estime et de la déférence pour leurs avis, c'est qu'il était bien sûr de les trouver conformes à ses vues. Les catholiques, excités par leur propre zèle, ou prévenus par ses intrigues, se joignirent tous ensemble pour lui représenter que l'autorité du concile assemblé à Trente devait décider en dernier ressort sur tous les points de controverse, et que tout chrétien était obligé de se soumettre à ses décrets, comme à une règle infaillible de foi. Ils suppliaient donc l'empereur d'employer le pouvoir qu'il tenait de la providence à protéger cette assemblée, et à forcer les protestants de s'en tenir à ses décisions. Ceux-ci, d'un autre côté, présentèrent un mémoire, où, après avoir répété leurs objections contre le concile de Trente, ils proposaient, comme l'unique voie de terminer toutes les disputes, d'assembler en Allemagne un concile, soit général, soit national, dans lequel un certain nombre d'ecclésiastiques nommés par chaque parti examinerait et déciderait les articles de foi. Ils rappelaient ensuite les recès de plusieurs diètes, favorables à leurs propositions, et d'où ils avaient conçu l'espérance de voir terminer à l'amiable tous les différends; enfin ils conjuraient l'empereur de ne point violer ses promesses, parce qu'en forçant les consciences il ne ferait qu'ouvrir en Allemagne une source de calamités, dont la seule idée remplissait d'horreur tous ceux qui aimaient sincèrement la patrie. Charles reçut ce mémoire avec un sourire dédaigneux, et n'y eut aucun égard. Sa dernière résolution était déjà prise; convaincu que la force seule pouvait dompter les protestants, il dépêcha le cardinal de Trente à Rome, pour y conclure avec le pape une alliance dont les conditions étaient d'avance arrêtées. Il fit lever dans les Pays-Bas un corps de troupes pour marcher en Allemagne, et chargea plusieurs officiers de recruter des soldats en différentes parties de l'empire; ensuite il avertit Jean et Albert de Brandebourg que le moment favorable

était venu de travailler à la délivrance de leur allié, Henri de Brunswick [1].

Tous ces mouvements ne pouvaient se faire à l'insu des réformés : le secret avait trop de confidents ; et, quoique l'empereur cachât toujours artificieusement ses desseins, ses officiers, n'ayant pas la même réserve, on en parlait ouvertement parmi ses alliés et ses sujets. Les députés des confédérés, alarmés de tous ces bruits et des préparatifs de guerre qu'ils avaient sous les yeux, sollicitèrent une audience de Charles, et lui demandèrent, au nom de leurs maîtres, si c'était par son ordre qu'on levait des troupes, à quel dessein, et contre quel ennemi? Une question si directe, dans un temps où il n'était plus possible de nier les faits, exigeait une réponse précise. Aussi l'empereur avoua-t-il que ces ordres venaient de lui : mais il protesta qu'il n'inquiéterait, sur l'article de la religion, aucun de ceux qui se conduiraient en sujets soumis ; il déclara qu'il voulait seulement maintenir les droits et les prérogatives de la dignité impériale, en punissant quelques membres factieux, dont la conduite irrégulière et licencieuse tendait à corrompre ou à renverser l'ancienne constitution de l'empire. Quoique Charles ne nommât point les personnes sur qui tombaient ses accusations et ses menaces, il était facile de voir qu'il en voulait à l'électeur de Saxe et au landgrave de Hesse. Leurs députés, regardant tout ce qu'il venait de dire comme une déclaration de guerre, se retirèrent aussitôt de Ratisbonne [2].

Le cardinal de Trente ne trouva nulle difficulté à traiter avec le pape, qui, content d'avoir enfin réussi à faire adopter son plan à l'empereur, consentit de grand cœur à tout ce qu'on lui proposa de sa part. La ligue fut signée peu de jours après l'arrivée du cardinal à Rome. Les dangereuses hérésies qui inondaient l'Allemagne, l'obstination des protestants à ne point reconnaître le saint concile de Trente, la nécessité de maintenir dans leur pureté la doctrine et la discipline de l'Église, furent les motifs publics de cette union : on y alléguait qu'afin d'arrêter les progrès du mal et punir l'impiété de ceux qui

1. Sleid, p. 374. Seck., l. 3, p. 658.
2. Sleid., p. 376.

avaient contribué à le propager, l'empereur, après avoir depuis longtemps essayé sans succès des remèdes plus doux, se mettrait incessamment en campagne avec une armée capable de forcer ceux qui rejetaient le concile, ou qui avaient abandonné la religion de leurs pères, à reutrer dans le sein de l'Église et sous l'obéissance due au saint-siége. Il s'obligeait aussi à ne point conclure de six mois la paix avec les hérétiques sans le consentement du pape, et sans lui assigner une part dans les conquêtes qu'il ferait sur eux ; même après ce terme, il ne pouvait entrer dans aucun accommodement préjudiciable aux intérêts de l'Église ou de la religion. De son côté, le pape promettait de déposer une somme suffisante à la banque de Venise pour les frais de la guerre ; d'entretenir à ses dépens, durant l'espace de six mois, 12,000 hommes d'infanterie et 500 de cavalerie ; d'accorder à l'empereur, pour une année, la moitié des revenus ecclésiastiques de l'Espagne ; de l'autoriser par une bulle à aliéner, dans ce royaume, pour 500,000 écus de terres appartenant aux maisons religieuses ; enfin d'employer non seulement les censures spirituelles, mais encore la force des armes, contre tout prince qui tenterait de s'opposer à l'exécution de ce traité [1].

Quoiqu'on y donnât pour motif de la guerre l'extirpation de l'hérésie, Charles voulut toujours persuader aux Allemands qu'il n'attenterait point à leur liberté de conscience, et qu'il ne pensait uniquement qu'à venger son autorité de l'insolence de certains réfractaires. Il écrivit à la plupart des princes et des villes libres qui avaient embrassé le protestantisme des lettres circulaires conformes à sa réponse aux députés de Ratisbonne, déclarant encore qu'il prenait les armes, non pour une querelle de religion, mais pour des dissensions civiles, et qu'il ne confondrait point des sujets paisibles et soumis avec ces esprits séditieux qui oubliaient la subordination qu'ils lui devaient, comme au chef du corps germanique. Quelque grossier que fût cet artifice, et tout facile qu'il était de le pénétrer à quiconque examinait la conduite de ce prince, il le crut cependant nécessaire, et le mit en œuvre avec assez de confiance et de dextérité

1. Sleid., p. 381. Pallav., p. 255. Dumont, *Corps diplom.*, t. II.

pour en retirer les plus grands avantages. S'il eût avoué tout d'un coup le dessein qu'il avait formé de renverser l'Église protestante, et de faire rentrer toute l'Allemagne sous l'ancien joug du saint-siége, ni les villes, ni les princes qui suivaient les nouvelles opinions, ne seraient demeurés neutres; encore moins auraient-ils osé seconder l'empereur dans une pareille entreprise. Mais le déguisement ou le désaveu de ces intentions, d'une part empêchait une ligue de tous les états protestants, dont les forces réunies auraient pu l'accabler; de l'autre, il fournissait aux plus timides de leur parti un prétexte pour rester dans l'inaction, et aux ambitieux un motif pour se joindre à lui, sans encourir la honte ou d'avoir abandonné leurs principes, ou de prêter une main sacrilége à leur destruction. L'empereur avait bien prévu que si, par le secours des réformés, il pouvait abattre l'électeur de Saxe et le landgrave, il serait ensuite le maître de prescrire telles conditions qu'il lui plairait de fixer aux faibles restes d'un parti sans union, sans chefs, et qui déplorerait alors, mais trop tard, la faute d'avoir abandonné ses associés pour se fier à lui.

Mais il s'en fallut peu que le pape, par une ostentation précipitée de zèle, ne déconcertât toutes les mesures que Charles avait prises avec tant d'art et de soins. Paul, aussi vain que satisfait de se voir l'auteur d'une confédération si formidable contre l'hérésie de Luther, et d'imaginer que la gloire de l'extirper était réservée à son pontificat, divulgua les articles de sa ligue avec l'empereur, comme une preuve de leurs pieuses intentions et des efforts extraordinaires qu'il allait faire lui-même pour maintenir la foi dans toute sa pureté. Bientôt après il publia une bulle d'indulgences pour tous ceux qui s'engageraient dans cette entreprise, exhortant en même temps les fidèles qui ne pouvaient y concourir à redoubler la ferveur de leurs prières et l'austérité de leurs mortifications pour attirer la bénédiction du ciel sur les armes des catholiques[1]. Mais, dans ces déclarations si contraires aux raisons que l'empereur donnait de son armement, Paul n'avait pas uniquement pour guide le zèle de la religion. Il était scandalisé de la dissimulation de Charles,

1. Dumont, *Corps diplom.*

qui, paraissant rougir de son dévouement pour l'Église, s'efforçait de persuader qu'il faisait une guerre de politique, quand il aurait dû se glorifier de ne consacrer ses armes qu'à la défense de la foi. Mais, plus l'empereur travaillait à déguiser l'objet réel de la confédération, plus le pape s'empressait à le mettre dans tout son jour, voulant amener ce prince à une rupture éclatante et sans retour avec les protestants, afin qu'il ne pût être tenté de trahir les intérêts de l'Église par quelque accommodement dont les avantages ne seraient que pour lui seul[1].

L'empereur, quoique fort offensé de l'indiscrétion ou de la malice du pontife qui divulguait ses secrets, n'en suivit pas son projet avec moins de hardiesse, et affirma toujours que ses intentions n'étaient point changées. Plusieurs des états réformés, qu'il avait déjà séduits, se crurent en droit, d'après ces protestations, de lui donner du secours.

Mais cet artifice n'en imposa point à la plus grande et à la plus saine partie des confédérés protestants. Ils demeurèrent convaincus que l'empereur ne prenait les armes que contre la réformation, et que, s'il pouvait être assez fort pour exécuter ses desseins dans toute leur étendue, il détruirait non seulement leur religion, mais avec elle les libertés de l'Allemagne. Aussi se préparèrent-ils à se défendre, ne voulant renoncer ni aux vérités célestes que Dieu leur avait fait connaître par des voies si merveilleuses, ni aux droits temporels qui leur avaient été transmis par leurs ancêtres. Cependant, pour concerter leurs mesures, leurs députés, après être partis brusquement de Ratisbonne, se rendirent à Ulm, où les délibérations se reprirent avec autant de vigueur et d'unanimité que l'exigeait un danger si pressant. Le contingent des troupes que chacun devait fournir ayant été fixé dans l'origine par le traité d'union, on donna des ordres pour le mettre aussitôt en campagne. Les confédérés s'aperçurent que les vains scrupules de quelques-uns d'entre eux et l'imprudente sécurité des autres leur avaient fait négliger trop longtemps de chercher de l'appui dans des alliances étrangères, et ils s'empressèrent de demander du secours aux Vénitiens et aux Suisses.

1. Fra-Paolo, p. 188. Thuan, *Hist.*, t. I, p. 161.

2. Adriani, *Istoria di suoi tempi*, l. 5, p. 332.

Ils représentèrent aux premiers que le dessein de l'empereur étant de renverser le système actuel de l'Allemagne, et de s'y frayer un chemin au pouvoir absolu par les secours étrangers que lui fournissait le pape, le succès de cet attentat ne pouvait manquer d'être funeste à la liberté de l'Italie, et que Charles, parvenant une fois à une autorité illimitée dans un des deux pays, ne tarderait pas à établir son despotisme dans l'autre. Enfin ils suppliaient les Vénitiens de refuser du moins le passage à des troupes qu'on devait regarder comme ennemies, puisqu'en subjuguant l'Allemagne elles préparaient des fers au reste de l'Europe. Ces réflexions n'avaient point échappé à la sagacité de ces prudents républicains. Ils avaient déjà fait leurs efforts pour dissuader le pape d'une alliance qui tendait à augmenter la puissance d'un monarque dont il connaissait trop bien l'ambition démesurée; mais Paul était si entêté de la poursuite de ses projets qu'il méprisa toutes leurs remontrances. Cependant la connaissance du danger ne put engager les Vénitiens à prendre des mesures efficaces pour s'en garantir. Ils répondirent aux confédérés de Smalkalde qu'ils ne pouvaient empêcher les troupes du pape de passer par un pays ouvert, à moins de lever une armée assez forte pour les arrêter; mais qu'une telle démarche les exposerait à tout le poids de l'indignation du pontife et de l'empereur. Par la même raison, ils refusèrent de prêter une somme d'argent à l'électeur de Saxe et au landgrave pour le soutien de la guerre [1].

A l'égard des Suisses, les protestants ne se bornèrent pas à les prier de fermer l'entrée de l'Allemagne à des troupes étrangères; ils espéraient d'un peuple qui était leur plus proche voisin et l'allié naturel de l'empire, qu'il prendrait en main avec son zèle ordinaire la cause de la liberté, et ne demeurerait pas spectateur oisif de l'oppression et des chaînes qu'on préparait à ses frères. Mais, quelque disposés que fussent les cantons réformés à secourir les confédérés, le corps helvétique lui-même était si divisé sur les matières de religion que les protestants n'osaient faire un pas sans consulter les cantons catholiques.

1. Sleid., p. 381. Paruta, *Istor. Venet.*, t. IV, p. 180. Lambertus Hortensius, *De bello Germanico*, apud Scardium, vol. II, p. 547.

Telle était d'ailleurs l'influence des émissaires du pape et de l'empereur auprès des Suisses, que tout ce que ceux-ci purent promettre fut de garder dans cette guerre une exacte neutralité[1].

Leurs espérances se trouvant ainsi trompées des deux côtés, les protestants s'empressèrent de recourir aux rois de France et d'Angleterre. L'approche du danger avait vaincu les scrupules de l'électeur de Saxe, et le força de céder aux importunités des confédérés. La situation des deux monarques donnait quelque espoir à la ligue. Après la paix de Crespy, les hostilités avaient continué quelque temps entre les Anglais et les Français; mais enfin, las d'une guerre dont ils ne tiraient ni profit ni gloire, ils venaient de terminer tous leurs différends par une paix conclue à Campe, auprès d'Ardres. François avait eu beaucoup de peine à faire comprendre dans le traité les Écossais, ses alliés; et, pour prix de cette condescendance, il s'était engagé à payer une forte somme que Henri prétendait lui être due à plusieurs titres. Le roi de France laissa même Boulogne entre les mains des Anglais comme une caution de cette dette. Mais, quoique le rétablissement de la paix donnât à ces deux souverains le loisir de s'occuper des affaires de l'Allemagne, les protestants ne purent tirer aucun avantage de cette favorable circonstance. Henri mettait son alliance à des conditions qui l'auraient rendu non seulement le chef, mais le maître absolu de la ligue. On n'était point tenté de lui accorder cette prééminence : ses opinions en matière de foi différaient trop de celles des réformés d'Allemagne pour qu'il pût s'établir une union bien cimentée entre eux et ce monarque[2]. François, par des vues politiques, était plus disposé à secourir les protestants; mais comme il voyait son royaume déjà épuisé par une longue guerre, et que d'ailleurs il craignait d'irriter le pape en s'alliant à des hérétiques excommuniés, il n'osa risquer de protéger la ligue. Ainsi une prudence hors de saison, ou des scrupules de religion, qui autrefois ne l'eussent pas arrêté, firent perdre à ce prince la plus heureuse occasion qui se fût présentée durant son règne, d'embarrasser et d'humilier son rival.

1. Sleid., p. 392.
2. Rymer, t. 15, p. 93. Herbert, p. 258.

Mais si les confédérés négocièrent sans succès dans les cours étrangères, au moins réussirent-ils facilement chez eux à lever une armée suffisante pour tenir la campagne. L'Allemagne était alors très peuplée; les lois féodales y subsistant dans toute leur force, mettaient les nobles en état de rassembler leurs nombreux vassaux et de les faire marcher au premier signal; l'esprit guerrier des Allemands n'était point encore énervé par l'introduction du commerce et des arts; il avait même acquis une nouvelle activité dans les guerres continuelles, où ils avaient servi l'espace d'un demi-siècle à la solde des empereurs ou des rois de France. Dès qu'il était question de prendre les armes, on les voyait accourir avec transport, et la vue seule d'un drapeau attirait une foule de volontaires[1]. La religion secondait encore en cette occasion leur ardeur naturelle. Les principes de la réformation avaient fait sur eux cette vive impression que produit la vérité dès qu'elle se montre, et ils se préparèrent à la soutenir avec une vigueur proportionnée à leur zèle. C'eût été d'ailleurs une infamie chez un peuple guerrier que de rester oisif quand la défense de la foi appelait aux armes. Un événement concourut alors à faciliter la levée des recrues pour les confédérés. Le roi de France, prêt à conclure la paix avec l'Angleterre, avait renvoyé un nombre considérable d'Allemands à sa solde; ils vinrent se réunir en un seul corps sous l'étendard des protestants[2]. Ce concours favorable de circonstances mit donc cette ligue en état d'assembler, dans l'espace de quelques semaines, une armée de soixante-dix mille hommes d'infanterie et de quinze mille de cavalerie, pourvue d'une artillerie de cent vingt canons, de huit cents chariots de munitions, de huit mille bêtes de somme et de six mille pionniers[3]. Cette armée ne fut cependant ni la plus nombreuse, ni la plus formidable que ce siècle vit lever en Europe par les efforts réunis des protestants. Les seules puissances qui contribuèrent à ce grand armement furent l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le duc de Wirtemberg, le prince d'Anhalt, et les villes impériales d'Augsbourg,

1. Seck., l. 3, p. 161.
2. Thuan, l. 1, p. 68.
3. Thuan, l. 1, p. 601. Ludovici ab Avila et Zuniga. *Commentariorum de bel. Germ.*, lib. duo. Antw., 1550, in-12, p. 13. A.

Ulm et Strasbourg. Mais les électeurs de Cologne, de Brandebourg et le comte Palatin, intimidés par les menaces de l'empereur ou trompés par ses protestations, demeurèrent neutres. Jean de Brandebourg-Bareith, et Albert de Brandebourg-Anspach, quoique tous deux attachés au luthéranisme dès son origine, se mirent ouvertement au service de Charles, sous prétexte qu'il leur avait promis de ne point attenter à la sûreté de la religion réformée ; Maurice de Saxe suivit aussitôt leur exemple.

L'armée formidable des confédérés et l'étonnante rapidité avec laquelle on l'avait rassemblée surprirent l'empereur, et lui donnèrent d'autant plus d'inquiétude qu'il ne se trouvait pas en état de lui résister. Renfermé dans Ratisbonne, ville peu fortifiée et dont les habitants, la plupart luthériens, étaient plus disposés à le trahir qu'à le secourir ; n'ayant d'ailleurs avec lui que trois mille hommes d'infanterie espagnole qu'il avait rappelés des frontières de la Hongrie, et environ cinq mille Allemands arrivés de différentes parties de l'empire ; il ne pouvait qu'être consterné de l'approche d'un ennemi qui ne lui laissait le choix ni du combat ni de la retraite. D'un autre côté, les troupes du pape qui venaient à son secours étaient à peine à l'entrée de l'Allemagne ; celles qu'il attendait des Pays-Bas n'étaient pas même complètes[1]. Cependant sa position demandait une prompte assistance, et il ne pouvait guère se reposer sur l'arrivée de ces troupes encore si éloignées, et dont la jonction paraissait si incertaine.

Heureusement pour Charles, les confédérés ne surent pas se prévaloir de leurs avantages. Dans les guerres civiles, les premiers pas sont toujours timides et chancelants. C'est alors qu'affectant des dehors de modération et d'équité, on cherche à gagner des partisans par une apparence d'attachement aux formes établies. On ne se hasarde pas à violer tout d'un coup d'anciennes institutions qu'on révérait dans des temps de calme. Ainsi les démarches sont souvent faibles et lentes, lorsqu'elles exigeraient de la vigueur et de la célérité. Ces considérations, qui, heureusement pour la paix des états, ont tant d'influence sur l'esprit humain, firent que les confédérés ne purent oublier

1. Sleid., p. 389. Avila, p. 8. A.

ce qu'ils devaient au chef de l'empire jusqu'à prendre les armes contre lui sans en appeler solennellement à son équité et au jugement impartial de la nation. Ils adressèrent donc une lettre à l'empereur et un manifeste à toute l'Allemagne. Ces deux pièces contenaient les mêmes motifs. Ils y protestaient de leur fidélité et de leur soumission pour les droits temporels de la couronne impériale; ils rappelaient l'union inviolable dans laquelle ils avaient vécu avec leurs chefs, et les preuves récentes de bienveillance et de gratitude dont il les avait honorés; ils assuraient que la religion était la seule cause de la guerre qu'il méditait contre eux, et les preuves qu'ils en donnaient ne pouvaient manquer de convaincre ceux qui avaient été assez faibles pour se laisser tromper par les artifices de Charles. Enfin ils déclaraient qu'ils étaient résolus de tout risquer pour maintenir leurs droits religieux, et prédisaient la ruine entière du corps germanique si l'empereur l'emportait sur la ligue[1].

Charles, dont les sentiments devaient être plus modérés dans une si périlleuse situation, parut inflexible et aussi altier que s'il eût été en état de donner la loi. Son unique réponse à la lettre et au manifeste des protestants fut de publier le ban de l'empire contre l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, chefs de la confédération, et contre tous ceux qui leur donneraient du secours. En vertu de cette sentence, la plus rigoureuse que le droit public d'Allemagne ait jamais décernée contre les traîtres ou les ennemis de la patrie, ils furent déclarés rebelles et proscrits, dépouillés des priviléges dont ils jouissaient comme membres de l'empire; leurs biens furent confisqués, et leurs sujets absous du serment de fidélité; enfin il fut non seulement permis, mais louable, d'envahir leur territoire. Cependant la noblesse et les villes libres, à qui l'on devait la forme ou la perfection des lois du corps germanique, n'avaient pas assez négligé leur sûreté pour confier à l'empereur une juridiction si formidable. Il fallait la décision d'une diète de l'empire pour mettre au ban quelqu'un de ses membres. Mais Charles, en négligeant cette formalité, savait bien que si la guerre lui réussissait, personne alors n'aurait ni le pouvoir ni le courage de

1. Sleid., p. 384.

lui demander compte de cette violation des lois[1]. Cependant ce prince, loin de donner pour motif de ses procédés envers l'électeur et le landgrave leur révolte contre l'Église ou leur conduite en matière de religion, affecta de n'alléguer que des raisons d'état, qu'il exprima en termes généraux et ambigus, sans spécifier la nature ou les circonstances de leur délit; de sorte que cet acte paraissait plutôt l'effet d'une puissance despotique que d'une autorité légale. Au reste, s'il employa des expressions équivoques, c'est qu'il n'osait motiver sa sentence d'une manière trop précise, de peur que les mêmes griefs dont il eût fait un crime à l'électeur et au landgrave ne servissent à la condamnation de ceux des protestants qu'il avait intérêt de traiter en sujets fidèles pour se ménager leur attachement ou leur neutralité.

Après avoir perdu toute espérance d'accommodement, les confédérés n'avaient plus que le choix de se soumettre sans réserve aux volontés de l'empereur, ou de commencer au plus tôt les hostilités. Le zèle et la résolution ne leur manquèrent pas en cette occasion. Peu de jours après la publication du ban de l'empire, ils envoyèrent un héraut, selon la coutume, au camp impérial, pour déclarer solennellement la guerre à Charles, à qui ils ne donnaient plus d'autre titre que celui de prétendu empereur, abjurant la soumission et la fidélité qu'ils lui avaient gardées jusqu'à ce moment. Mais, avant cette formalité, une partie de leurs troupes avait commencé d'agir. La ville d'Augsbourg ayant levé un corps considérable, on en confia le commandement à Sébastien Schertel, officier de fortune, qui avait fait un grand butin au pillage de Rome par les impériaux. Ses richesses, jointes au mérite de ses longs services, lui donnaient une autorité qui le mettait de pair avec la principale noblesse d'Allemagne. Ce vieux guerrier, plein de courage, avant de joindre la grande armée des confédérés, voulut tenter quelque action digne de sa première renommée et de l'attente de ses compatriotes. Pendant que les troupes du pape s'avançaient en hâte vers le Tyrol pour pénétrer en Allemagne à travers cet

1. Sleid., p. 386. Dumont, *Corps diplom.*, t. IV, p. 11, 314. Pfeffel, *Hist. abrégée du droit publ. de l'Allem.*, p. 158, 168, 736.

étroit passage des Alpes, Schertel les prévint, et se saisit d'Ehremberg et de Cuffstein, deux châteaux forts qui dominaient les principaux défilés. Sans perdre un moment, il continua sa marche vers Inspruck. Cette place, s'il l'eût emportée, aurait arrêté les Italiens; et, gardée par une poignée de soldats, elle eût pu résister aux plus grandes armées. Mais Castlealto, gouverneur de Trente, voyant tous les projets de l'empereur déconcertés si le chemin était fermé à ses troupes auxiliaires, leva promptement un petit corps et se jeta dans la ville. Cependant Schertel n'abandonna point son entreprise, et il se préparait à attaquer la place, lorsque la nouvelle de l'approche des Italiens et les ordres de l'électeur et du landgrave l'obligèrent d'y renoncer. Par sa retraite, le passage resta libre, et les troupes du pape entrèrent en Allemagne sans trouver d'autre obstacle que les garnisons placées par Schertel dans Ehremberg et Cuffstein, qui, n'ayant point d'espérance d'être secourues, ne tardèrent pas à se rendre[1].

Le rappel de Schertel ne fut pas la seule faute que firent les confédérés. Par les conventions de la ligue de Smalkalde, le commandement général de l'armée étant donné à l'électeur de Saxe et au landgrave de Hesse, on sentit bientôt tous les inconvénients qui résultaient de ce partage d'autorité, toujours funeste aux opérations de la guerre.

L'électeur, aussi prodigue de sa personne qu'ardent pour la cause commune, était cependant lent à délibérer, incertain,

1. Seckend., lib. 2, p. 70. Adriani *Istoria di suoi tempi*, p. 335. — Seckendorf, cet habile auteur du *Commentarius apologeticus de Lutheranismo*, que j'ai suivi comme un guide sûr dans les affaires de l'Allemagne, était un des descendants de Schertel. Il a publié, avec tout le soin et la minutieuse exactitude d'un Allemand qui veut prouver sa noblesse, une longue dissertation sur ses ancêtres, où il montre principalement comment Schertel s'était élevé, et les alliances que sa postérité avait contractées avec les plus anciennes familles de l'empire. Entre autres particularités curieuses sur ce guerrier, il fait un calcul de ses richesses, dont la source venait du pillage de Rome. Ses fonds de terre furent vendus par ses petits-fils pour la somme de 600,000 florins. On peut sur cela se former une idée des richesses immenses amassées par les *condottieri* ou commandants des troupes mercenaires dans ce siècle. A la prise de Rome, Schertel n'était que simple capitaine. Seckend., l. 2, p. 73.

irrésolu dans ses déterminations, préférant toujours la circonspection et la sûreté dans ses mesures à une hardiesse tranchante et décisive. Le landgrave, au contraire, d'un esprit plus actif et plus entreprenant, formait des résolutions soudaines, en poursuivait l'exécution avec chaleur, et choisissait toujours les moyens les plus expéditifs. Ainsi ces deux généraux, qui étaient entrés dans cette guerre avec des vues bien différentes, ne s'accordaient pas mieux dans leurs opérations que dans leurs motifs. Cette opposition perpétuelle de sentiments éleva insensiblement entre eux de la jalousie et de l'animosité; et les dissensions qui naissaient de l'incompatibilité de leurs caractères s'accrurent de plus en plus. Cependant les autres membres de la ligue, qui n'étaient subordonnés à l'électeur et au landgrave qu'en conséquence des articles d'une confédération volontaire, cessèrent bientôt d'obéir à des chefs qui mettaient si peu de concert dans le commandement. Ainsi cette nombreuse armée de protestants, semblable à une grande machine dont les parties sont mal combinées, et qui manque d'un ressort pour animer et régler ses mouvements, n'eut plus qu'une action faible et sans effet.

L'empereur, qui craignait que son séjour à Ratisbonne ne mît les troupes du pape dans l'impossibilité de le joindre, s'étant avancé hardiment jusqu'à Landshut, sur l'Iser, les confédérés perdirent quelques jours à délibérer s'ils le suivraient dans le territoire du duc de Bavière, qui gardait la neutralité. Enfin ils surmontèrent ce scrupule, et commencèrent à marcher vers son camp; mais tout à coup ils abandonnèrent ce projet pour aller attaquer Ratisbonne, où Charles n'avait mis qu'une faible garnison. Cependant les troupes du pape, bien complètes, gagnèrent Landshut, et furent bientôt suivies de 6,000 hommes des vieilles bandes espagnoles, tirées de Naples. Depuis la courageuse mais inutile expédition de Schertel, on eût dit que les confédérés voulaient laisser tous ces renforts arriver tranquillement à leur rendez-vous, au lieu d'attaquer séparément ou ces corps de troupes, ou l'empereur lui-même avant leur réunion[1]. L'armée impériale, qui montait alors à

1. Adriani *Istoria di suoi tempi*, lib. 5, p. 310.

36,000 mille hommes, était encore plus formidable par la discipline et la valeur des troupes que par leur nombre. Avila, commandeur d'Alcantara, recommandable pour s'être trouvé à toutes les guerres de Charles, et pour avoir servi dans les armées qui avaient gagné la mémorable bataille de Pavie, conquis Tunis et envahi la France, assure qu'il n'en avait jamais vu d'aussi redoutable que celle qu'opposait l'empereur aux protestants d'Allemagne [1]. Octave Farnèse, petit-fils du pape, secondé d'habiles officiers qui s'étaient formés dans les longues guerres de Charles avec François, commandait les troupes d'Italie. Son frère, le cardinal Farnèse, l'accompagnait en qualité de légat du pape. Ce prélat, regardant cette guerre comme une affaire de religion, proposa de marcher à la tête de l'armée, précédé d'une croix, et de publier des indulgences pour tous ceux qui lui fourniraient du secours, comme cela se pratiquait au temps des croisades. Mais Charles s'opposa fortement à cet excès de zèle, incompatible avec les promesses qu'il avait faites aux protestants de son parti; le légat, surpris de voir pratiquer librement, au milieu du camp impérial, une religion dont l'anéantissement paraissait être l'objet de la guerre, reprit avec dépit la route de l'Italie [2].

L'arrivée des troupes du pape mit l'empereur en état de renforcer la garnison de Ratisbonne, de manière que les confédérés, perdant toute espérance de prendre cette ville, marchèrent vers Ingolstadt sur le Danube, où Charles était alors campé. On ne cessait cependant de se récrier contre ce prince, qui violait hautement les lois et les constitutions de l'empire, en appelant des étrangers pour dévaster son territoire et opprimer ses libertés. Comme dans ce siècle la domination du saint-siége était si odieuse aux protestants, que le nom seul du pape mêlé à une entreprise suffisait pour en donner de l'horreur, ils en vinrent à croire que Paul, non content de les attaquer à la force ouverte, avait dispersé ses émissaires par toute l'Allemagne pour mettre le feu dans leurs villes et leurs magasins, et pour empoisonner les puits et les fontaines.

1. Avila, p. 18.
2. Fra-Paolo, p. 191.

Ce bruit, dont l'extravagance ne semblait propre qu'à tromper la crédulité du vulgaire, trouva pourtant du crédit jusque dans l'esprit des chefs du parti. Aveuglés par leurs préventions, ils publièrent un manifeste dans lequel ils accusaient le pape d'avoir employé contre eux ces ressources infernales [1]. Si quelque chose eût pu justifier de pareils soupçons, c'était la conduite des troupes de Paul, qui, persuadées qu'il n'y avait point d'atrocité qui ne fût permise contre des hérétiques excommuniés, commettaient les plus grands excès dans les états luthériens, aggravant les calamités ordinaires de la guerre par toutes les fureurs du fanatisme.

Mais les opérations des deux armées ne répondirent point à la haine violente dont les esprits étaient animés de part et d'autre. L'empereur avait pris la sage résolution d'éviter le combat avec des ennemis qui avaient sur lui l'avantage du nombre [2], prévoyant d'ailleurs qu'un corps composé de membres si mal assortis ne pouvait manquer de se dissoudre, à moins que par une attaque brusque et inconsidérée on n'en forçât les parties à s'unir plus fortement. Cependant, quoique les confédérés sentissent bien ce qu'ils perdaient à chaque instant de délai, la faiblesse ou la division de leurs chefs les empêcha d'agir avec l'énergie que demandaient leur situation et l'ardeur des soldats. Arrivés à Ingolstadt, ils trouvèrent Charles dans un camp qui, sans être fort avantageux par lui-même, n'était environné que d'un léger retranchement. Devant le camp était une plaine d'une si grande étendue, qu'elle pouvait contenir leur armée tout entière, et laisser encore de l'espace à ses mouvements. Tout engageait les confédérés à saisir cette occasion d'attaquer l'empereur; la supériorité du nombre, le courage impatient des troupes et la fermeté de l'infanterie allemande en bataille, leur étaient autant de garants de la victoire. Le landgrave voulait absolument le combat, déclarant que, s'il en était le maître, le sort des deux partis serait bientôt décidé. Mais l'électeur, réfléchissant sur la bravoure et la discipline des ennemis, qui seraient animés par la présence de

1. Sleid., p. 399.
2. Avila, p. 78. A.

l'empereur, et conduits par les meilleurs officiers qu'il y eût alors, n'osait risquer une action générale contre de vieilles troupes, retranchées dans un camp qu'elles avaient choisi et dont les fortifications, quoique imparfaites, leur donnaient un grand avantage. Malgré son irrésolution et ses remontrances, on convint de s'avancer en ordre de bataille vers les impériaux, et d'essayer si ce mouvement soutenu d'un feu violent de l'artillerie pourrait les faire sortir de leurs retranchements. L'empereur, trop habile pour tomber dans ce piége, suivait toujours son plan ; et, plaçant ses soldats derrière les tranchées, tout prêts à recevoir les confédérés s'ils osaient tenter l'assaut, il attendit tranquillement leur approche et défendit à son armée de faire aucun mouvement qui pût engager le combat. Cependant il parcourait les lignes, et, s'adressant à ses troupes composées de différentes nations, il parlait à chacune sa langue ; il animait leur courage par sa gaieté et par sa contenance assurée au milieu des périls, et s'exposait lui-même au plus grand feu de l'artillerie, la plus nombreuse qu'on eût encore mise en campagne. A la vue de cette conduite, personne n'osa quitter son rang : il eût été trop honteux de montrer de la crainte devant un monarque intrépide, qui prouvait hautement que le refus de la bataille n'était point un effet de sa timidité, mais de sa prudence. Les confédérés, après avoir continué leur feu durant plusieurs heures sur les impériaux avec plus de bruit que de succès, n'ayant plus d'espérance de les engager au combat, se retirèrent dans leur camp. L'empereur employa la nuit à fortifier le sien avec une si grande diligence que les ennemis, disposés le lendemain à faire quelque tentative plus hardie, s'aperçurent qu'ils en avaient perdu le moment[1].

Après ce vain essai, qui ne montra que leur indécision et la fermeté de l'empereur, ils s'occupèrent uniquement des moyens de prévenir l'arrivée d'un puissant renfort de 10,000 hommes de pied et de 4,000 chevaux, que le comte de Buren amenait des Pays-Bas. Mais quoique ce général eût à faire une longue route à travers des états, dont quelques-uns étaient disposés à favo-

1. Sleid., p. 395, 397. Avila, p. 27. A. Lamb. Hortens., ap. Scard., t. II.

riser ses ennemis ; quoique ceux-ci même, avertis de son approche, eussent pu sans risque détacher de leur grande armée des forces suffisantes pour l'accabler, cependant il marcha avec tant de rapidité, et concerta si bien ses mouvements, auxquels on n'opposait que des lenteurs et de la maladresse, qu'il parvint à conduire ses troupes au camp des impériaux sans avoir essuyé la moindre perte [1].

L'arrivée des Flamands, en qui l'empereur mettait la plus grande confiance, changea presque totalement le plan de ses opérations. Il voulut jouer le rôle d'agresseur à son tour, mais en évitant toujours le sort d'une bataille. Il se rendit maître de Neubourg, Dilligen et Donawert sur le Danube, de Nordlingue, et de plusieurs autres villes situées sur les plus grandes rivières qui tombent dans ce vaste fleuve. Mais s'il s'empara d'une si grande étendue de pays, ce ne fut pas sans essuyer des combats très vifs, où la fortune ne lui fut pas toujours favorable. L'automne se passa ainsi tout entier sans qu'aucun des deux partis pût prendre de supériorité sur l'autre ; et rien n'annonçait encore quelle serait l'issue de cette guerre. L'empereur avait souvent prédit que la discorde et le besoin d'argent forceraient les confédérés à disperser les membres d'un corps qu'ils n'avaient ni l'habileté de conduire, ni les moyens de soutenir [2]. Mais, quoiqu'il attendit avec impatience cet événement, il n'y avait guère d'apparence qu'il pût être si prochain. Les fourrages et les provisions commençaient à lui manquer. Les provinces catholiques même étaient si indignées de voir des troupes étrangères au cœur de l'empire, qu'elles ne leur fournissaient des vivres qu'avec répugnance, tandis que l'abondance régnait dans le camp des confédérés par l'empressement et la libéralité des amis que le zèle leur faisait trouver dans les cantons voisins. Les maladies, causées sans doute par le changement de climat ou de nourriture [3], avaient mis un grand nombre d'Italiens et d'Espagnols hors d'état de servir. Des arrérages considérables étaient dus aux troupes, qui, de-

1. Sleid., p. 403.

2. *Belli Smalkaldici Commentarius græco sermone scriptus à Joach. Camerario*, ap. Freherum, vol. III, p. 479.

3. *Camerar.* ap. Freher., p. 483.

puis le commencement de la campagne, avaient à peine reçu quelque argent. L'empereur éprouva dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, que sa domination était plus étendue que son revenu, et que si l'une lui donnait les moyens de lever beaucoup de troupes, l'autre ne pouvait suffire à les entretenir. Il sentit lui-même la difficulté de tenir plus longtemps son armée en campagne. Quelques-uns de ses plus habiles généraux, même le duc d'Albe, qui ne se désistait guère d'une entreprise, lui conseillèrent de disperser ses troupes en quartiers d'hiver; mais l'empereur, que les meilleures raisons ne pouvaient fléchir quand il avait pris une résolution, loin d'écouter leur avis, s'obstina à fatiguer les confédérés par sa persévérance, persuadé que, s'il pouvait une fois obliger ce grand corps à se séparer, il y avait peu d'apparence qu'il pût se reformer [1]. Cependant il était difficile de prévoir lequel devait se lasser le plus tôt, ou de la constance de Charles ou du zèle de la ligue, et lequel des deux partis, en divisant ses forces, donnerait l'avantage à l'autre, lorsqu'un événement inattendu causa une révolution funeste dans les affaires des confédérés.

Maurice de Saxe, par les artifices dont on a déjà parlé, s'étant insinué dans la confiance de l'empereur, ne vit pas plutôt les hostilités près de commencer entre les protestants et ce monarque, qu'il en espéra le plus grand succès pour ses vastes desseins. La portion de la Saxe qu'il tenait de ses ancêtres était loin de suffire à son ambition. Il envisageait avec joie l'approche d'une guerre civile, dont les révolutions ou les convulsions fournissent toujours aux audacieux les occasions d'avancer leur fortune, occasions rares et lentes dans les temps calmes. Comme il était parfaitement instruit de la situation des deux partis et des talents de leurs chefs, il ne balança pas à se ranger du côté qui pouvait lui procurer le plus d'avantage. Dès qu'il eut résolu de s'attacher à l'empereur, il se fit un mérite de se déclarer des premiers, afin d'avoir plus de part à ses libéralités. Dans ce dessein, il s'était rendu à Ratisbonne au mois de mai, sous prétexte d'assister à la diète; après bien des conférences avec Charles ou avec ses ministres, on conclut un traité secret,

1. Thuan, p. 83.

par lequel Maurice promit de servir l'empereur en sujet fidèle; et le monarque à ce prix lui destina toutes les dépouilles de l'électeur de Saxe, soit en dignités, soit en domaines[1]. A peine pourrait-on trouver dans l'histoire un traité qui violât plus manifestement tous les principes qui doivent régler les actions des hommes. Maurice, protestant déclaré dans un temps où le zèle de la religion avait tant d'influence sur les esprits, s'oblige cependant à servir dans une guerre qui n'avait d'autre objet que de détruire la réformation; il s'engage à prendre les armes contre son beau-père, et à enlever à son plus proche parent ses états et ses titres; enfin il se joint à un ami peu sûr contre un bienfaiteur auquel il avait des obligations considérables et toutes récentes. Ce prince n'était pourtant pas un de ces politiques sans pudeur qui, dès que leur intérêt l'exige, méprisent les devoirs les plus sacrés, jusqu'à se glorifier de braver les lois de l'honneur ou de la décence. La conduite de Maurice, si l'on doit l'attribuer uniquement à la politique, fut plus adroite; il parvint à exécuter son plan dans toutes ses parties, en s'efforçant toujours de donner à ses démarches l'apparence de l'honnêteté et de la vertu. Il est probable, d'après sa conduite, qu'au moins à l'égard de la religion protestante ses intentions étaient pures, et qu'il n'eut à se reprocher qu'une imprudente confiance dans les promesses de l'empereur. Sans doute il eut le destin de ceux qui, voulant mettre trop de subtilité dans la politique, marchent dans des sentiers obscurs et tortueux : Maurice, en cherchant à tromper les autres, se trouva trompé lui-même.

Son premier soin cependant fut de tenir cachés ses engagements; il sut même pousser si loin l'art de la dissimulation, que les confédérés, malgré son refus de se liguer avec eux et son assiduité marquée auprès de l'empereur, n'eurent aucun soupçon de ses desseins. L'électeur de Saxe même, lorsqu'il partit dès le commencement de la campagne pour se joindre à ses associés, mit ses états sous la protection de Maurice, qui, avec une trompeuse apparence d'amitié, lui promit de les défendre[2]. Mais à peine l'électeur en fut-il éloigné que Maurice

1. Haræi *Annal. Brabant.*, vol. I, p. 638. Struvii *Corp.*, p. 1048. Thuan, p. 84.

2. Struvii *Corp.*, p. 1046.

prit des mesures secrètes avec le roi des Romains pour s'emparer du dépôt qu'on lui avait confié. L'empereur lui envoya bientôt une copie du ban de l'empire porté contre l'électeur et le landgrave. C'était à Maurice, comme étant le plus proche héritier, à sauver ces états de toute invasion, et Charles le somma, par l'obéissance qu'il devait au chef de l'empire, sans parler de son intérêt personnel, de se saisir incessamment des terres confisquées de l'électorat, l'avertissant en même temps que, s'il refusait d'exécuter cet ordre, il se rendrait complice des crimes de son parent et s'exposerait aux mêmes peines[1].

Cet artifice fut vraisemblablement suggéré par Maurice, afin de faire passer sa conduite à l'égard de l'électeur pour un acte forcé d'obéissance, et non pour un attentat aux droits du sang. Mais, afin de couvrir son ambition de prétextes encore plus spécieux, aussitôt après son retour de Ratisbonne, il assembla les états de sa principauté, et leur dit que la guerre étant inévitable entre l'empereur et les confédérés de Smalkalde, il avait besoin de leur avis pour se bien conduire dans cette circonstance. Préparés sans doute à cette demande et disposés à plaire à leur prince, les états cherchèrent à se conformer à ses vues, en lui conseillant d'offrir sa médiation aux deux partis ; et, si on la rejetait, ils étaient d'avis qu'en stipulant une entière sûreté pour la religion protestante, il obéît à l'empereur. Maurice ayant sur ces entrefaites reçu le rescript impérial, ainsi que le ban contre l'électeur et le landgrave, convoqua une seconde fois les états, leur exposa les ordres qu'il venait de recevoir, et la peine dont on le menaçait en cas de désobéissance ; ensuite il les informa que les confédérés avaient refusé sa médiation, et que l'empereur lui avait fait les promesses les plus satisfaisantes à l'égard de la religion. Il parla de l'intérêt qu'il avait à mettre à couvert les terres de l'électorat, et du danger de laisser des étrangers s'établir dans la Saxe ; enfin, dit-il, comme les sujets n'y étaient pas moins intéressés que lui-même, il voulait régler sur leurs avis la conduite qu'il tiendrait dans cette conjoncture épineuse et délicate. Les états, toujours soumis et complaisants, se fiant aux promesses de l'empereur

1. Sleid., p. 391. Thuan, p. 84.

pour la liberté de conscience, proposèrent, avant d'en venir à des mesures violentes, d'écrire au nom de l'assemblée à l'électeur, pour lui représenter que le meilleur moyen d'apaiser l'empereur et d'empêcher ses domaines d'être saisis par voie de confiscation ou de conquête était de consentir à ce que Maurice en prît possession paisiblement et à l'amiable. Ce prince seconda lui-même leurs instances dans une lettre qu'il écrivit au landgrave son beau-frère. Une proposition si extravagante fut rejetée avec le dédain et l'indignation qu'elle méritait. Le landgrave, dans sa réponse à Maurice, lui reprocha sa perfidie et son injustice envers un bienfaiteur, et lui montra le plus grand mépris pour son affectation à exécuter le ban de l'empire, dont la forme illégale et arbitraire ne pouvait lui laisser aucun doute sur sa nullité; enfin il le pria de ne pas pousser l'aveuglement de l'ambition jusqu'à oublier tout ce qu'il devait à l'honneur et à l'amitié, ou jusqu'à trahir la religion protestante, qu'on se proposait dans cette guerre, de l'aveu du pape, d'éteindre et d'abolir par toute l'Allemagne [1].

Mais Maurice s'était engagé trop avant pour être arrêté par des raisons ou par des reproches. Le seul parti qu'il eût à prendre était d'exécuter avec exactitude ce qu'il avait préparé par l'artifice et la dissimulation. Aussi hardi à consommer son projet qu'il avait été adroit à le former, il assembla environ 12,000 hommes. Il envahit une partie de l'électorat, tandis que Ferdinand, avec une armée de Bohémiens et de Hongrois, se jetait sur l'autre. Maurice, en deux combats sanglants, défit les troupes que l'électeur avait laissées pour la garde de ses états; et, profitant de ses avantages, il se rendit maître de tout l'électorat, à l'exception de Wittemberg, Gotha et Eisenach, places fortes, qui, défendues par de bonnes garnisons, refusèrent d'ouvrir leurs portes. La nouvelle de ces conquêtes rapides parvint bientôt aux deux camps des impériaux et des confédérés. Dans le premier, elle fut reçue avec des démonstrations de joie proportionnées à l'importance qu'on attachait à ce succès; mais l'autre parti fut saisi d'étonnement et de terreur. Le nom de Maurice devint en exécration : on le regarda comme un apos-

1. Sleid., p. 405, etc. Thuan, p. 85. Camerar., p. 484.

tat de sa religion, un traître à la liberté germanique, un perfide en un mot qui avait violé les droits les plus sacrés. La rage et l'esprit de parti se déchaînèrent contre lui; satires, invectives, libelles, déclamations dans les chaires et dans les écrits, avec toute la grossièreté du style de ce siècle, rien ne fut épargné pour le noircir et le rendre odieux. Cependant se confiant toujours dans son adresse ordinaire, comme si sa conduite eût pu se justifier, il publia un manifeste qui contenait toutes les frivoles raisons qu'il avait d'abord alléguées dans l'assemblée de ses états, et dans sa lettre au landgrave[1].

L'électeur, au premier avis qu'il reçut des mouvements de Maurice, se proposait de marcher avec des troupes au secours de la Saxe; mais les députés de la ligue, assemblés à Ulm, obtinrent de lui en ce moment qu'il préférât la cause commune à la sûreté de ses états. Enfin, touché des souffrances et des plaintes réitérées de ses sujets, l'électeur montra la plus vive impatience d'aller les délivrer de l'oppression de Maurice et de la cruauté des Hongrois, qui faisaient la guerre avec cette espèce de barbarie qu'on croyait légitime contre les Turcs, et qui se livraient partout aux plus grands excès de violence et de rapine. Le désir de l'électeur était si naturel, et il y mit tant de chaleur, que les députés d'Ulm n'osèrent refuser entièrement d'y condescendre, quoiqu'ils prévissent les malheureuses conséquences qui résulteraient de la division de l'armée. Cependant, avant de rien arrêter, ils se rendirent au camp des confédérés à Giengen sur la Brentz, afin de les consulter. Ceux-ci ne furent pas moins embarrassés sur le parti qu'ils devaient prendre dans une conjoncture si critique. D'un côté ils voyaient avec effroi la désertion ouverte d'un partie de leurs alliés, la froideur et l'indifférence de plusieurs autres qui n'avaient jusqu'ici contribué en rien aux charges de la guerre, et la pesanteur du fardeau qui allait retomber tout entier sur les défenseurs zélés de la cause commune; d'un autre côté, le peu de succès de leurs efforts pour obtenir des secours étrangers, et la rigueur de la saison qui obligeait un grand nombre de soldats et même d'officiers à quitter le service, achevaient de les dé-

1. Sleid., p. 409, 410.

courager. Toutes ces considérations leur firent conclure qu'il ne leur restait d'autre ressource que de forcer les impériaux au combat par une attaque soudaine, ou bien d'entrer en négociation d'accommodement avec l'empereur. Mais l'abattement et la consternation s'étaient si fort emparés de tous les esprits, qu'entre ces deux partis ils choisirent le moins courageux, et donnèrent pouvoir au ministre de l'électeur de Brandebourg de faire en leur nom des ouvertures de paix.

Dès que l'empereur s'aperçut que cette fière ligue, qui l'avait menacé de le chasser de l'Allemagne, s'abaissait jusqu'à faire les premières avances, il jugea qu'elle avait perdu sa force avec l'esprit d'union. Prenant aussitôt le ton de vainqueur, comme si les confédérés étaient déjà à sa merci, il ne voulut point entendre parler de négociation, à moins que, pour préliminaire, l'électeur de Saxe ne consentît à s'abandonner, lui et ses états, à son entière disposition[1]. De si honteuses conditions n'eussent pas été supportables, même dans la situation la plus désespérée : aussi furent-elles rejetées par un parti plutôt déconcerté que subjugué. Mais, en refusant de se soumettre lâchement à la volonté de l'empereur, ils n'eurent pas assez de vigueur pour prendre l'unique moyen de conserver leur indépendance ; c'était de rester unis en un seul corps : jusqu'alors cette union avait rendu la confédération formidable au point que les impériaux avaient pensé plus d'une fois à se retirer. Cependant les confédérés, qui, s'ils fussent restés unis, auraient toujours tenu l'empereur en respect, malgré leur échec en Saxe, après avoir cédé aux instances de l'électeur, consentirent à diviser l'armée. 9,000 hommes furent laissés dans le duché de Wirtemberg pour défendre cette province, ainsi que les villes de la haute Allemagne. Un corps considérable marcha vers la Saxe avec l'électeur; mais la plupart des confédérés retournèrent avec leurs chefs dans leurs pays, où ils se dispersèrent[2].

Dès que la confédération eut séparé ses forces, on cessa de la craindre, et chacun de ses membres, qui trouvait auparavant sa sûreté particulière dans l'union générale, commença à trem-

1. Hortensius, ap. Scard., t. II, p. 485.

2. Sleid., p. 411.

blier en se voyant exposé seul à tout le poids de la vengeance de l'empereur. Il ne leur laissa pas le temps de se reconnaître, ni de former une nouvelle ligue. Quoique l'on fût au plus fort de l'hiver, à peine furent-ils dispersés qu'il mit son armée en marche, résolu de tenir la campagne et de profiter d'une conjoncture si favorable qu'il attendait depuis si longtemps. Quelques petites places où l'ennemi avait laissé des garnisons lui ouvrirent leurs portes. Nordlingen, Rottemberg et Halle, villes de l'empire, se soumirent bientôt après. Cependant Charles ne put empêcher l'électeur de lever en se retirant de fortes contributions sur l'archevêque de Mayence, l'abbé de Fulde et d'autres princes ecclésiastiques [1]. Mais ce désagrément fut plus que compensé par la reddition d'Ulm, l'une des principales villes de la Souabe, et distinguée par son zèle pour la ligue. Il ne fallut qu'un exemple de désertion dans la cause commune pour entraîner le reste des membres ; chacun voulut rentrer des premiers dans son devoir, afin d'obtenir une meilleure composition. L'électeur Palatin, malgré sa promesse de rester neutre, avait envoyé aux confédérés 4,000 chevaux ; c'était un secours si léger qu'à peine pouvait-il être compté ; mais ce fut une grande faute aux yeux de l'empereur, qui obligea ce prince faible à en faire la réparation la plus humiliante. Les habitants d'Augsbourg, ébranlés par la déroute générale, chassèrent de leur ville le brave Schertel, et subirent les conditions que leur prescrivit le chef de l'empire.

Le duc de Wirtemberg, quoiqu'il eût été des premiers à se soumettre, fut obligé d'implorer son pardon à genoux ; encore ne l'obtint-il qu'avec peine [2].

Memmingen et d'autres villes dans le cercle de la Souabe, se trouvant abandonnées de leurs premiers associés, ne virent de sûreté qu'à se soumettre à la discrétion de l'empereur ; Strasbourg et Francfort-sur-le-Mein, quoique éloignées du danger, n'en montrèrent pas plus de fermeté. Ainsi cette ligue, dont la puissance menaçait d'ébranler le trône impérial même, fut dispersée et détruite en peu de semaines. Presque aucun des con-

1. Thuan, p. 38.
2. *Mém. de Ribier*, tom. I, p. 589.

fédérés ne resta sous les armes, excepté l'électeur et le landgrave, que l'empereur ne se mit pas en peine de ramener, les ayant dès le commencement dévoués à ses vengeances. Mais ceux mêmes qui se soumirent n'obtinrent pas un pardon généreux et sans condition ; Charles abusa de sa supériorité pour les traiter avec hauteur et sans ménagement. Tous les princes et les députés des villes se virent forcés d'implorer sa clémence dans la posture humiliante de suppliants. Comme il avait alors le plus grand besoin d'argent, il leur imposa de fortes amendes, qu'il leva sans la moindre remise. Le duc de Wirtemberg paya 300,000 écus, la ville d'Augsbourg 150,000, Ulm 100,000, Francfort 80,000, Memmingen 50,000, et les autres états à proportion de leur richesse, et selon le degré de leur faute. De plus, ils furent obligés de renoncer à la ligue de Smalkalde ; de fournir des secours, s'ils en étaient requis, pour l'exécution du ban de l'empire contre l'électeur et le landgrave ; d'abandonner à Charles toute leur artillerie et toutes leurs munitions ; de recevoir garnison dans leurs principales villes et forteresses : et, dans cet état de dépendance et de désarmement, il leur fallut attendre la dernière sentence que l'empereur s'était réservé de prononcer à la fin de la guerre [1]. Mais, en leur dictant ainsi des lois à son gré, ce prince eut toujours l'adresse de ne rien déclarer qui intéressât la religion ; et les confédérés, dans leur consternation, oubliant le zéle dont ils avaient été jusqu'alors animés, ne s'occupèrent que de leur sûreté particulière, sans oser faire mention d'un article sur lequel l'empereur leur imposait silence par son exemple. Les habitants de Memmingen furent les seuls qui hasardèrent quelques faibles efforts pour obtenir la promesse d'être protégés dans l'exercice du protestantisme ; mais les ministres de l'empereur reçurent leur demande d'uue manière qui les obligea bientôt de s'en désister.

L'électeur de Cologne, qui, malgré la sentence que le pape avait portée contre lui, était resté, du consentement de Charles, en possession de son archevêché, fut alors sommé par l'empereur même de se soumettre aux censures de l'Eglise ; mais ce

1. Sleid., p. 411. etc. Thuan. liv. 4, p. 125. *Mém. de Ribier*, tom. I, p. 606.

prélat vertueux et désintéressé, craignant d'exposer ses sujets aux malheurs de la guerre, résigna volontairement sa place. Par un esprit de modération convenable à son âge et à son ministère, il aima mieux jouir de la vérité et de l'exercice de sa religion dans la solitude d'une vie privée, que de troubler la société en s'exposant au sort douteux des combats pour conserver son rang [1].

Cependant l'électeur de Saxe se présenta aux frontières de ses états ; et, comme Maurice ne put assembler assez de troupes pour l'arrêter, il recouvra promptement la possession de ses domaines, prit sur son rival la Misnie, et le dépouilla de tous ses territoires, à l'exception de Dresde et de Leipsick, villes assez fortes pour résister quelque temps. Obligé de quitter la campagne et de s'enfermer dans sa capitale, Maurice dépêcha courrier sur courrier à l'empereur, pour l'informer du danger où il se trouvait, et le presser vivement de marcher à son secours ; mais Charles, occupé pour lors à prescrire des conditions aux membres de la ligue qui rentraient successivement dans leur devoir, crut qu'il suffisait de détacher vers la Saxe Albert, marquis de Brandebourg-Anspach, à la tête de 3,000 hommes. Cet officier, quoique très propre à une pareille expédition, se laissa surprendre par l'électeur, qui lui tua la plus grande partie de ses troupes, mit en fuite le reste, et le fit lui-même prisonnier [2]. Ainsi Maurice se voyait plus en danger que jamais : sa ruine même était inévitable si son ennemi eût su profiter de l'occasion ; mais l'électeur, toujours arrêté par sa lenteur et son irrésolution, soit qu'il eût seul ou qu'il partageât le commandement, ne donna d'autre preuve d'activité que celle d'avoir surpris Albert. Au lieu de marcher droit à Maurice, que la défaite de son renfort avait déconcerté, il eut l'imprudence d'écouter des ouvertures d'accommodement de la part d'un ennemi insidieux, qui ne voulait que l'amuser et traîner la guerre en longueur.

La situation des affaires de l'empereur ne lui permettait pas en ce moment d'aller au secours de son allié. Pour se dispen-

1. Sleid., p. 418. Thuan. lib. 4, p. 128.
2. D'Avila, p. 99, 6. *Mém. de Ribier*, t. 620.

ser d'entretenir un nombre superflu de troupes, il avait, après la dispersion de l'armée des confédérés, congédié le comte de Buren avec ses Flamands[1], croyant que les Espagnols et les Allemands, joints aux forces du pape, suffiraient pour réprimer les derniers efforts de la ligue ; mais Paul commençait, quoique trop tard, à se repentir de s'être engagé dans une alliance dont les Vénitiens, plus sages, s'étaient efforcés en vain de le détourner. Ce furent les rapides progrès de l'armée impériale et la prompte destruction de la ligue protestante qui lui firent ouvrir les yeux. Dès ce moment il oublia tous les avantages qu'il s'était promis d'un triomphe complet sur l'hérésie, et ne vit plus que la faute qu'il avait faite en contribuant à étendre la puissance de l'empereur au point de lui frayer, par l'asservissement et l'oppression de l'Allemagne, un chemin à la domination absolue sur toute l'Italie. Dès qu'il se fut aperçu de son imprudence, il tâcha de la réparer. Sans informer l'empereur de ses intentions, il ordonna à Farnèse, son petit-fils, de revenir au plutôt avec les troupes qu'il commandait, et il retira la permission qu'il avait donnée à Charles de s'approprier en Espagne une grande portion des terres du clergé. Il ne manquait pas de prétextes pour justifier cette brusque désertion. Le terme de six mois, auquel se bornaient les stipulations de son traité avec l'empereur, venait d'expirer ; la ligue, que leur alliance avait pour but de détruire, semblait être entièrement dissipée. D'un autre côté, Charles, dans toutes ses négociations avec les villes et les princes qui s'étaient soumis, n'avait jamais consulté le pape, ni pensé à lui assigner la moindre part dans ses conquêtes et dans les énormes contributions qu'il avait levées. Enfin il n'avait fait aucune démarche pour la destruction de l'hérésie ou pour le rétablissement de la religion catholique, deux objets que Paul s'était proposés en lui ouvrant si libéralement les trésors de l'Eglise. Ces prétextes, quelque spécieux qu'il fussent, n'en imposèrent point à l'empereur sur la secrète jalousie qui était le vrai motif de la conduite du pontife ; mais, comme l'ordre expédié pour le rappel des troupes d'Italie était aussi absolu qu'imprévu, il fut impossible de les retenir. Char-

1. D'Avila, p. 83, 6. *Mém. de Ribier*, t. I, p. 592.

les se récria hautement contre la trahison du pape, qui l'abandonnait sans sujet au moment de terminer une guerre entreprise à sa sollicitation, et dont le succès, s'il était heureux, devait rapporter tant de gloire et d'avantages à l'Eglise. A ces plaintes il ajouta les menaces et les reproches; mais Paul n'en fut pas moins inflexible : ses troupes continuèrent leur marche vers l'état ecclésiastique. Il publia en même temps un mémoire fait avec art pour son apologie, dans lequel on voyait encore plus clairement combien il était détaché de l'empereur, et combien il redoutait sa puissance[1]. Charles, dont l'armée était déjà diminuée de toutes les garnisons qu'il avait été obligé de mettre dans les villes qui s'étaient rendues, la voyant encore affaiblie par la retraite des Italiens, jugea nécessaire de se renforcer par de nouvelles levées avant de se hasarder à marcher en personne vers la Saxe.

Le bruit et l'éclat des succès de l'empereur lui auraient sans doute attiré, de tous les pays qui venaient de reconnaître son autorité, assez de soldats pour le mettre en état de marcher contre l'électeur; mais il fut arrêté par une conspiration qui éclata tout à coup à Gênes. Les grandes révolutions que semblait présager cet événement, enveloppé de mystère, l'obligèrent d'en rechercher la source et d'en pénétrer le but, avant d'entamer de nouvelles opérations en Allemagne. Quoique la forme de gouvernement, établie à Gênes dans le temps où André Doria rendit la liberté à sa patrie, fût propre à y faire oublier les premières dissensions, et que d'abord elle y eût été reçue avec une approbation universelle, cependant, après une épreuve de plus de vingt années, elle ne put satisfaire l'inquiétude de quelques républicains turbulents et factieux. L'administration des affaires se trouvant alors restreinte à un certain nombre de familles nobles, les autres leur envièrent cette prééminence et désirèrent le rétablissement du gouvernement populaire auquel ils avaient été accoutumés. Le respect même qu'imprimait la vertu désintéressée de Doria et l'admiration qu'on avait pour ses talents n'empêchaient pas qu'on ne fût jaloux de l'ascendant qu'il avait pris dans tous les conseils de la

1. Fra-Paolo, p. 208. Pallavic., part. 2, p. 5. Thuan, p. 126.

république. Cependant son âge, sa modération et son amour pour la liberté, devaient convaincre ses compatriotes qu'il n'abuserait jamais de son pouvoir et ne risquerait point de souiller la fin de ses jours, en renversant cet édifice qui avait été l'occupation et la gloire de toute sa vie : mais les Génois prévoyaient que cette autorité et cette influence, toujours pures dans ses mains, deviendraient aisément funestes à la nation, si quelque citoyen s'en emparait avec plus d'ambition et moins de vertu. Un homme en effet avait déjà formé cette prétention, avec quelque espoir de succès : Giannetino Doria, à qui son grand-oncle André avait destiné ses biens, espérait en même temps de lui succéder dans sa place. Son caractère hautain, insolent et tyrannique, qu'à peine on eût pu tolérer dans l'héritier d'un trône, était encore plus insupportable dans le citoyen d'une république ; les plus clairvoyants des Génois le craignaient et le haïssaient comme l'ennemi de cette liberté dont ils étaient redevables à son oncle. Cependant André lui-même, aveuglé par cette affection profonde et involontaire, qui attache souvent les vieillards aux plus jeunes rejetons de leur race, ne mettait point de bornes à son indulgence pour lui, et il semblait moins occupé d'assurer et de perpétuer le bonheur de l'état que de favoriser l'élévation de cet indigne neveu.

Mais quoiqu'on suspectât les desseins de Doria, et qu'on blâmât le système actuel de l'administration, tous ces motifs n'auraient sans doute produit que des plaintes et des murmures, si Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, qui observait les progrès du mécontentement pour en profiter, n'eût tenté une des entreprises les plus hardies dont l'histoire fasse mention. Ce jeune patricien, le plus riche et le plus distingué des sujets de la république, possédait au plus haut degré toutes les qualités qui gagnent les cœurs, impriment le respect, et se concilient l'attachement. La grâce et la noblesse brillaient dans sa personne ; magnifique jusqu'à la profusion, sa générosité prévenait les désirs de ses amis, et surpassait l'attente des étrangers ; à une adresse insinuante il joignait des manières aimables et une affabilité sans affectation. Mais sous les dehors de ces qualités intéressantes, faites pour être l'ornement et les délices de la société, il cachait toutes les dispositions qui peuvent mettre

un homme à la tête des conspirations les plus dangereuses; c'était une ambition inquiète et insatiable, un courage au-dessus de toute crainte; un esprit naturellement ennemi de la subordination. Un pareil caractère ne pouvait se plier à l'état de dépendance où le sort l'avait placé. Fiesque, enviant l'autorité que le vieux Doria s'était acquise, ne pouvait penser sans indignation qu'elle descendrait un jour à Giannetino comme un héritage. Ces sentiments divers agissaient si vivement sur cet homme turbulent et audacieux, qu'il prit la résolution de renverser une domination à laquelle son orgueil ne pouvait se soumettre.

Pour y mieux réussir, il crut d'abord devoir s'allier avec François Ier; il en fit même la proposition à l'ambassadeur que ce prince avait à Rome. Son dessein était, après avoir chassé Doria et la faction impériale par un si puissant appui, de mettre la république encore une fois sous la protection de la France, se flattant qu'en récompense de ce service il obtiendrait la première place dans l'administration du gouvernement; mais ayant communiqué son projet à quelques-uns de ses confidents intimes, Verrina, le principal d'entre eux, homme qu'une fortune ruinée rendait capable de projeter et d'exécuter les actions les plus hardies, lui remontra avec chaleur la folie de s'exposer à un grand danger dont un autre recueillerait tous les fruits. Il l'exhorta à s'assurer pour lui-même le gouvernement de sa patrie, auquel son illustre naissance, la voix de ses concitoyens et le zèle de ses amis pouvaient aisément l'élever. Ce langage offrit au génie ardent de Fiesque une si brillante perspective, qu'abandonnant aussitôt son plan, il adopta celui de Verrina. Tous ceux qui étaient présents, quoique persuadés du danger de l'entreprise, n'osèrent condamner ce que leur protecteur avait si vivement approuvé. A l'instant cette noire cabale forma le projet d'assassiner les deux Doria et les principaux de leurs partisans, de changer le système d'administration dans Gênes, et de placer Fiesque sur le trône ducal. Cependant il fallait un certain temps pour mettre ce projet à exécution, et, tandis qu'on faisait les préparatifs nécessaires, Fiesque prenait toutes les mesures possibles pour cacher son plan et ne donner aucun soupçon. Le rôle qu'il joua était en effet impénétrable. Il affecta

de s'abandonner entièrement aux plaisirs et à la dissipation. Les goûts et les amusements de son âge et de son rang occupaient en apparence tout son temps et toutes ses pensées. Mais, au milieu de ce tourbillon, il suivait son plan avec l'attention la plus réfléchie, sans y mettre ni la lenteur de la timidité, ni la précipitation de l'impatience. Il continua sa correspondance avec l'ambassadeur de France auprès du saint-siége, dans le dessein de s'assurer la protection de son maître, si par la suite il avait besoin de secours; mais il eut l'adresse de lui dérober ses véritables intentions. Il fit une ligue secrète avec Farnèse, duc de Parme, qui, toujours irrité contre l'empereur pour le refus de l'investiture de ce duché, était disposé à s'en venger sur la famille de Doria, toute dévouée à ce monarque, dont il cherchait à diminuer l'influence en Italie. Fiesque, n'ignorant pas que dans un état maritime il fallait surtout se rendre maître des forces navales, demanda quatre galères au pape, qui probablement était instruit de son complot et ne le désapprouvait pas. Sous prétexte d'armer une de ces galères pour croiser contre les Turcs, il rassembla un grand nombre de ses propres vassaux, et même une grande quantité d'aventuriers hardis que la trêve conclue entre l'empereur et Soliman avait laissés sans emploi et sans subsistance.

Tandis que Fiesque s'occupait de ces mesures importantes, il paraissait toujours n'avoir d'autre soin que celui du plaisir. Assidu à faire sa cour aux deux Doria, il sut tromper non seulement la candeur de l'oncle, mais encore la finesse du neveu, que ses propres intrigues rendaient plus disposé à se défier de celles d'autrui. Tout était prêt; il ne restait qu'à frapper le coup. Fiesque délibéra plusieurs fois avec ses confidents sur les moyens d'assurer le succès de leur complot. D'abord on proposa de massacrer les Doria et leurs principaux partisans pendant la célébration de la grand'messe à la cathédrale; mais comme André n'y assistait guère, à cause de son âge avancé, ce plan fut abandonné. Ensuite on convint que Fiesque inviterait chez lui l'oncle et le neveu, avec tous leurs amis déjà proscrits par les conjurés, et qu'il serait aisé de s'en défaire sans trouver de résistance; mais Giannetino ayant été obligé d'aller hors de la ville le jour même qu'ils avaient choisi, il fallut en-

core changer de mesures. Enfin ils résolurent de tenter à force ouverte ce que la ruse ne pouvait effectuer, et fixèrent la nuit du 2 au 3 de janvier pour l'exécution de leur complot. Le moment était favorable ; le doge de l'année précédente devait, selon la coutume, quitter sa charge le 1er de ce mois, et son successeur ne pouvait pas être élu avant le 4. La république, pendant cet intervalle, restant dans une sorte d'anarchie, Fiesque pouvait avec plus de facilité s'emparer de cette dignité vacante.

Le jour fixé pour la catastrophe, Fiesque employa la matinée à visiter ses amis, et il montra partout le même enjouement et la même liberté d'esprit qu'à l'ordinaire. Le soir il fit sa cour aux Doria, toujours avec le même air d'empressement et de respect, mais épiant leur contenance avec l'attention qu'exigeait un moment si critique ; il fut assez heureux pour les trouver dans une profonde sécurité, et sans le moindre soupçon de l'orage qui se formait depuis longtemps et qu'il allait faire éclater sur leur tête.

De leur palais, il courut au sien, qui était isolé au milieu d'une grande cour, fermée de hautes murailles. Les portes en avaient été ouvertes dès le matin, et l'on avait permis à tout le monde sans distinction d'y entrer ; mais on avait posté des gardes pour empêcher d'en sortir. Cependant Verrina et le petit nombre des confidents de la conspiration, qui avaient conduit par pelotons au palais les vassaux de Fiesque et les troupes de ses galères, les dispersèrent sans bruit dans toute la ville. Ensuite, au nom de leur patron, ils invitèrent à un festin les principaux citoyens qui étaient mécontents de l'administration des Doria, et qui montraient, avec du penchant pour une révolution, le courage d'y coopérer. La plupart de ceux qui remplissaient le palais ignoraient pourquoi on les y avait rassemblés ; le reste étonné de voir, au lieu des préparatifs d'un festin, une cour pleine d'hommes armés, et des appartements munis d'instruments de guerre, se regardaient les uns les autres avec une curiosité mêlée d'impatience et de terreur.

Au milieu de cette incertitude où flottaient les esprits, Fiesque parut avec un air de gaieté et de confiance ; il adressa la parole aux personnes les plus distinguées, et leur dit qu'il ne les avait point fait appeler aux plaisirs d'une fête, mais à partager la

gloire d'une grande action, dont le fruit serait la liberté, suivie d'un renom immortel. En même temps il leur mit devant les yeux la domination aussi excessive qu'intolérable du vieux Doria, laquelle tendait tous les jours à s'accroître et à se perpétuer par l'ambition de Giannetino et par la faveur déclarée de l'empereur pour une famille bien plus dévouée à ce prince étranger qu'à la patrie. Mais il est en votre pouvoir, continua-t-il, de renverser cette injuste domination. Massacrons les tyrans; mes mesures sont prises; mes associés sont en grand nombre; je puis au besoin compter sur des alliés et des protecteurs. J'ai tout prévu, et nos tyrans dorment dans la sécurité. Un insolent mépris pour leurs concitoyens a banni de leur esprit la défiance et la timidité, qui d'ordinaire rendent les coupables clairvoyants, et les mettent en garde contre la vengeance qu'ils ont provoquée. Ils sentiront le coup avant qu'ils voient le bras levé sur eux. Allons, par un effort généreux que n'accompagne presqu'aucun danger, allons délivrer notre patrie. Ce discours, prononcé avec cet enthousiasme irrésistible qui anime l'âme lorsqu'elle est échauffée par de grands objets, fit sur l'assemblée l'impression la plus vive. Les vassaux de Fiesque, toujours prêts à marcher à ses ordres, lui répondirent par un murmure d'applaudissement. Beaucoup de gens, dont la fortune était ruinée, entrevirent l'espoir de la rétablir dans la licence et le tumulte d'un soulèvement. Mais ceux que leur rang ou leur vertu élevait au-dessus des autres n'osèrent montrer la surprise et l'horreur que leur inspirait un attentat si atroce; chacun, craignant que son voisin ne fût dans le secret de la conspiration, ne voyait autour de soi que des hommes prêts, au moindre signal de leur chef, à se porter aux plus grands excès. Tous applaudirent donc ou feignirent d'applaudir.

Dès que Fiesque eut ainsi disposé et encouragé ses complices, avant de leur donner ses derniers ordres, il courut à l'appartement de sa femme. Cette dame, de l'illustre maison de Cibo, avait inspiré à son mari la plus vive passion, et sa vertu l'en rendait aussi digne que sa beauté. Le bruit des gens armés qui remplissaient la cour et le palais étant déjà parvenu à ses oreilles, elle vit qu'il se tramait quelque complot périlleux, et

elle trembla pour les jours de son mari. Il la trouve plongée dans les alarmes et la consternation; il se hâte de lui avouer un dessein qu'il ne pouvait plus lui tenir caché. L'approche de tant d'horreurs et de dangers achève de la troubler; elle prévoit la fatale issue de ce dessein, et s'efforce par ses larmes, ses prières et son désespoir d'en détourner son mari. Fiesque, après avoir tenté vainement de la calmer et de lui inspirer sa propre confiance, rompit promptement une entrevue où l'avait imprudemment entraîné un excès de tendresse, mais qui ne put ébranler sa résolution. « Adieu, lui cria-t-il en la quittant : ou « vous ne me reverrez jamais, ou demain tout dans Gênes sera « soumis à votre pouvoir. »

Dès qu'il eut rejoint ses compagnons, il donna ses ordres à chacun d'eux. Les uns devaient s'emparer à force ouverte de toutes les portes de la ville; d'autres des principales rues ou des forteresses. Fiesque se réserva l'attaque du port, où étaient les galères de Doria, comme le poste le plus important et le plus périlleux. Il était alors minuit, et les citoyens dormaient dans une tranquille sécurité, lorsque cette nombreuse troupe de conjurés bien armés se mit en mouvement pour exécuter son plan. Ils s'emparèrent sans résistance de quelques portes, et forcèrent les autres après un combat furieux avec les gardes. Verrina employa une des galères qui étaient destinées contre les Turcs à bloquer l'entrée de la Darsène, ou du petit port qui contenait la flotte de Doria. Cette précaution ôtant aux habitants tout moyen de s'échapper, Fiesque tenta de monter dans les galères de la république par la rive où elles étaient amarrées; sans armes, sans agrès, et n'ayant à bord que des forçats enchaînés à la rame, elles n'étaient pas en état de résister. Bientôt le trouble et le tumulte se répandirent dans la ville; on entendait crier dans toutes les rues : *Fiesque et liberté.* A ce mot si chéri, la populace prit les armes et se joignit aux conjurés. Les nobles et les partisans de l'aristocratie, saisis d'étonnement et de frayeur, fermèrent les portes de leurs maisons et ne songèrent qu'à se garantir du pillage. A la fin, le bruit de ce désordre parvint au palais de Doria. Giannetino saute à l'instant de son lit, et, s'imaginant qu'il n'était question que d'une mutinerie de la part des matelots, il sort avec quelques personnes et

marche vers le port. Comme il devait passer par la porte Saint-Thomas, les conjurés, qui s'en étaient emparés, se jetèrent sur lui avec fureur et le massacrèrent sur la place au moment qu'il y parut. Le vieux Doria eût sans doute éprouvé le même sort, si Jérôme de Fiesque avait attaqué subitement son palais, suivant le plan du comte de Lavagne, son frère ; mais, dans la crainte que le pillage ne frustrât son avarice d'un riche butin, il défendit à ses gens de s'avancer. André, instruit de la mort de son neveu et du danger qu'il courait lui-même, monta promptement à cheval et se déroba par la fuite à ses ennemis. Cependant plusieurs sénateurs eurent le courage de s'assembler dans le palais de la république [1]. D'abord quelques-uns osèrent tenter de rallier les soldats dispersés et d'attaquer un corps de conjurés; mais, se voyant repoussés avec perte, ils prirent le parti de négocier avec une faction à laquelle ils ne pouvaient résister. En conséquence on envoya des députés à Fiesque pour savoir quelles étaient ses prétentions, ou plutôt pour se soumettre à toutes les conditions qu'il lui plairait de prescrire.

Mais déjà ce chef des conjurés n'était plus. A l'instant même où, après s'être emparé de la flotte, il était prêt à revenir joindre ses compagnons victorieux, un bruit extraordinaire se fit entendre à bord de la galère amirale. Dans cette alarme, craignant que les forçats ne rompissent leurs chaînes pour accabler ses gens, il y courut; mais la planche sur laquelle il passait avec précipitation du rivage au vaisseau s'étant renversée, il tomba dans la mer. Le poids de son armure le fit couler à fond. Il périt au moment même où il allait jouir du succès de son ambition. Verrina fut le premier qui s'aperçut de ce funeste accident. Il en prévit à l'instant toutes les conséquences et n'en avertit qu'un petit nombre de conjurés. Au milieu des ténèbres et de la confusion de la nuit, il ne leur était pas difficile de tenir ce secret caché, jusqu'à ce qu'un traité avec les sénateurs eût mis la ville en leur pouvoir. Mais tout leur espoir fut bientôt détruit par l'imprudence de Jérôme de Fiesque. Les députés, chargés des propositions du sénat, lui ayant demandé où était le comte de Lavagne, il leur répondit avec une vanité puérile: «C'est

1. *Il Pallazo della Signoria.*

« moi qui le suis maintenant, et c'est avec moi que vous devez « traiter. » Ce peu de mots, éclairant tout à la fois et ses amis et ses ennemis, fit sur les uns et les autres l'impression qu'on en devait attendre. Les députés, encouragés par cet événement, le seul qui pût tourner la révolution à leur avantage, changèrent de ton avec une présence d'esprit admirable, et réglèrent leurs demandes sur la faveur des circonstances. Mais tandis qu'ils cherchaient à prolonger la négociation, les autres magistrats s'occupaient à rassembler leurs partisans pour en former un corps qui pût défendre le palais du sénat. D'un autre côté, les conjurés, consternés de la mort d'un homme qui était leur espoir et leur idole, n'ayant aucune confiance dans Jérôme, qui n'avait que l'étourderie et la présomption de la jeunesse, perdirent courage, et les armes leur tombèrent des mains. Ainsi le secret si profond et si surprenant, qui jusqu'alors avait contribué au succès de la conspiration, fut la principale cause qui la fit échouer. Le chef était mort. La plupart de ceux qu'il faisait agir ne connaissaient ni les confidents de son dessein, ni le but où il aspirait. Aucun d'entre eux n'avait assez d'autorité ou de talents pour prendre la place de Fiesque et pour achever son ouvrage. Privé de l'esprit qui l'animait, le corps entier resta sans force, sans mouvement. Plusieurs des conjurés se retirèrent dans leurs maisons, espérant que les ténèbres de la nuit, en couvrant leur crime, auraient caché leur personne ; d'autres cherchèrent leur sûreté dans une prompte retraite ; enfin, avant qu'il fût jour, tous s'enfuirent avec précipitation d'une ville qui, peu d'heures auparavant, était prête à les recevoir pour maîtres.

Dès le matin suivant, tout fut tranquille dans Gênes. On n'y vit pas un ennemi ; à peine y parut-il quelque trace du désordre de la nuit. Cette conspiration avait causé plus de tumulte que de carnage, car la surprise avait mieux servi les conjurés que la force. Vers le soir, André Doria rentra dans la ville aux acclamations de joie des habitants, qui coururent au-devant de lui. Quoiqu'il eût encore l'esprit rempli du trouble et du danger de la nuit précédente ; quoiqu'il eût sous les yeux le corps sanglant de son neveu ; telle fut sa modération et sa magnanimité que le décret porté par le sénat contre les conspirateurs n'excéda point les bornes de la juste sévérité qu'exigeait

le soutien du gouvernement, et que rien n'y fut dicté par l'esprit de parti ni par l'animosité de la vengeance[1].

Dès qu'on eut pris de sages précautions pour empêcher qu'un feu si heureusement éteint ne se rallumât, le premier soin du sénat fut d'envoyer à Charles un ambassadeur chargé de l'informer des détails de cet événement et de lui demander du secours pour attaquer Montobbio, forteresse considérable dans les domaines héréditaires de la maison de Fiesque, où Jérôme s'était renfermé. L'empereur ne fut pas moins alarmé qu'étonné d'une entreprise si extraordinaire. Il ne pouvait croire que le comte de Lavagne, tout ambitieux et téméraire qu'il était, eût osé la risquer sans les suggestions ou l'encouragement de quelque puissance étrangère. Dès qu'il sut que le duc de Parme était instruit du plan de la conjuration, il supposa dans l'instant que le pape n'ignorait pas un projet que favorisait son fils. Cette conjecture le conduisit à une autre plus éloignée, mais que la conduite politique de Paul rendait assez probable ; il jugea que le pontife était d'accord avec le roi de France pour profiter des suites de cette révolution. Dès lors Charles craignit que cette étincelle ne rallumât l'embrasement qui avait causé tant de ravages en Italie. Comme la guerre d'Allemagne lui avait fait retirer ses troupes de ses états ultramontains, et qu'il ne pouvait pas y prévenir une invasion, il fallait du moins qu'à la première apparence de danger il fût en état d'y porter la plus grande partie de ses forces. Dans cette situation, c'eût été sans doute une imprudence de sa part que de marcher en personne contre l'électeur, sans avoir quelque certitude qu'il ne se préparait pas en Italie une révolution qui l'empêcherait de tenir la campagne en Saxe avec des forces suffisantes.

1. Thuan, p. 93. Sigonius, *Vita Andreæ Doria*, p. 1196. *La Conjuration du comte de Fiesque*, par le cardinal de Retz. Adriani, *Istoria*, l. 6, p. 369. *Folietæ Conjuratio Jo. Lud. Fiesci* ap. Græv. Thes. Ital., tom. I, p. 883.

Une chose digne de remarque, c'est que le cardinal de Retz, qui avait écrit à l'âge de dix-huit ans l'histoire de cette conjuration, y montre tant d'admiration pour Fiesque, qu'il n'est pas étonnant qu'un ministre aussi pénétrant et aussi absolu que Richelieu ait prédit, à la lecture de cet ouvrage, que ce jeune ecclésiastique serait un esprit turbulent et dangereux. *Mém. de Retz*, t. I, p. 13.

LIVRE NEUVIÈME.

La crainte qu'inspiraient à l'empereur les dispositions de guerre du pape et du roi de France n'était pas fondée sur des soupçons imaginaires et frivoles; Paul lui avait déjà donné des preuves non équivoques de sa jalousie et de sa haine, et Charles pouvait penser que ses succès contre les protestants confédérés ne manqueraient pas de faire renaître dans l'âme de François l'ancienne inimitié qui les avait divisés si longtemps. L'événement justifia cette conjecture. François avait vu avec douleur les progrès rapides des armes impériales; les circonstances dont on a parlé l'avaient empêché jusqu'alors de s'y opposer; mais il sentit enfin que, s'il ne faisait pas quelque effort extraordinaire, son rival allait acquérir un degré de puissance qui le mettrait en état de donner la loi au reste de l'Europe. D'après cette idée, qui n'avait pas son unique source dans la jalousie de la rivalité, mais qui était celle des plus habiles politiques du siècle, il chercha différents expédients pour suspendre le cours des victoires de l'empereur, et pour former par degrés une ligue capable de l'arrêter dans sa carrière.

Dans cette vue, François chargea ses émissaires en Allemagne d'employer tous leurs soins à ranimer le courage des confédérés, et à les empêcher de se soumettre à l'empereur. Il offrit de grands secours; il lia une correspondance suivie avec l'électeur et le landgrave, les deux princes les plus zélés et les plus puissants de tout le corps; il fit valoir toutes les raisons et tous les avantages qui pouvaient ou les confirmer dans la crainte qu'ils avaient des projets de l'empereur, ou les déterminer à ne pas imiter la crédulité de leurs associés, en livrant à sa discrétion leur religion et leur liberté.

Tandis qu'il employait ce moyen pour faire durer la guerre civile qui divisait l'Allemagne, il s'occupait d'un autre côté à susciter contre l'empereur des ennemis étrangers. Il sollicita Soliman de saisir cette occasion favorable d'entrer dans la Hongrie, d'où l'on avait retiré toutes les troupes qui auraient pu la défendre, afin de rassembler une armée contre les confédérés de Smalkalde. Il exhorta le pape à profiter de ce mo-

ment pour réparer, par un effort vigoureux, la faute qu'il avait commise en contribuant à élever l'empereur à un degré si formidable de puissance. Paul, qui sentait toute l'étendue de cette faute et qui en craignait les conséquences, reçut avec plaisir ces ouvertures, et François fit valoir les dispositions favorables du pape pour gagner les Vénitiens. Il s'efforça de leur persuader que le seul moyen de sauver l'Italie, et même l'Europe, de l'oppression et de la servitude, était de se réunir avec le pape et lui pour former une confédération générale, dont le but serait d'abaisser la puissance d'un prince ambitieux qu'ils avaient tous une égale raison de redouter.

Lorsqu'il eut entamé ces négociations dans les cours du midi de l'Europe, il porta son attention vers celles du nord. Comme le roi de Danemarck avait des raisons particulières de se plaindre de l'empereur, François ne douta pas que ce prince n'approuvât la ligue projetée; et, pour balancer toutes les considérations de prudence qui auraient pu l'empêcher de s'y joindre, la jeune reine d'Écosse fut offerte en mariage à son fils [1]. D'un autre côté, les ministres qui gouvernaient l'Angleterre au nom d'Édouard VI s'étaient ouvertement déclarés partisans des opinions des réformateurs dès que la mort de Henri leur eut laissé la liberté de quitter le masque que son impitoyable fanatisme les avait forcés de prendre. François se flatta que leur zèle ne leur permettrait pas de rester spectateurs oisifs de la ruine et de la destruction de ceux qui professaient la même religion qu'eux; il espéra que, malgré les mouvements de faction qu'entraîne une minorité, et malgré l'apparence d'une rupture prochaine avec l'Écosse, il pourrait déterminer les ministres anglais à prendre part à la cause commune [2].

Tandis que François avait recours à tous ces expédients, et s'occupait avec une activité si extraordinaire à exciter la jalousie des différents états de l'Europe contre son rival, il ne négligeait aucun des moyens qui dépendaient de lui seul. Il leva des troupes dans toutes les parties de son royaume; il

1. *Mém. de Ribier*, t. I, p. 600, 606.
2. *Id.*, p. 635.

rassembla des munitions de guerre; il traita avec les cantons suisses pour avoir un corps nombreux de troupes; il établit un ordre admirable dans ses finances; il fit passer à l'électeur et au landgrave des sommes considérables; il prit enfin toutes les mesures nécessaires pour être en état de commencer avec vigueur les hostilités dès que les circonstances lui paraîtraient favorables [1].

Il était impossible de dérober à la reconnaissance de l'empereur des opérations si compliquées et qui demandaient le concours de tant d'instruments divers. Il fut bientôt instruit des intrigues de François dans les différentes cours, ainsi que de ses préparatifs intérieurs. Convaincu qu'une guerre étrangère porterait un coup fatal à l'exécution de ses projets en Allemagne, l'idée de cet événement le faisait trembler. Le danger cependant lui paraissait aussi inévitable qu'il était terrible : il connaissait l'ambition insatiable, mais prévoyante, de Soliman; il savait que cet habile sultan choisissait le moment de commencer ses opérations militaires avec une prudence égale à la valeur qui les dirigeait. Il avait des raisons de croire que le pape ne manquerait pas de prétextes pour justifier une rupture, et n'aurait aucune répugnance à commencer les hostilités. En effet, Paul avait laissé entrevoir ses sentiments en témoignant une joie peu convenable au chef de l'Église, lorsqu'il apprit la nouvelle de l'avantage remporté par l'électeur de Saxe sur Albert de Brandebourg; et, comme il se croyait alors assuré de trouver dans le roi de France un allié assez puissant pour le soutenir, il ne cherchait pas même à cacher la violence et l'étendue de sa haine [2]. Charles savait d'ailleurs que les Vénitiens voyaient depuis longtemps l'accroissement de son pouvoir avec un sentiment d'inquiétude qui donnait une nouvelle force aux sollicitations et aux promesses de la France; et il craignait que, malgré la lenteur et la circonspection qu'ils mettaient ordinairement dans leurs résolutions, ces républicains ne prissent à la fin un parti décisif. Il était évident que les Danois et les Anglais avaient de leur côté

1. *Mém. de Ribier*, t. I, p. 635.
2. *Ibid.*, tom. I, p. 637.

des raisons particulières de mécontentement et des motifs très puissants de se liguer contre lui; mais il craignait par dessus tout la jalousie active de François lui-même, qu'il regardait comme l'âme et le mobile de la confédération. Ce monarque ayant accordé sa protection à Verrina, qui s'était embarqué pour Marseille au moment même où la conspiration de Fiesque avait été découverte, Charles s'attendait à chaque instant à voir commencer en Italie des hostilités dont il croyait que la révolte de Gènes n'était que le prélude.

Dans cet état d'inquiétude et de perplexité, il apercevait cependant une circonstance qui lui laissait quelque espoir d'échapper au danger qui le menaçait. La santé du roi de France commençait à s'affaiblir; une maladie, fruit de l'intempérance et de l'abus immodéré des plaisirs, détruisait sourdement et par degrés sa constitution. Les préparatifs de guerre et les négociations entamées dans les différentes cours tombaient dans la langueur, comme l'esprit du monarque qui en était le mobile. Pendant cet intervalle, les Génois soumirent Montobbio, firent prisonnier Jérôme de Fiesque, le mirent à mort, ainsi que ses principaux complices, et par là éteignirent les restes de la conspiration. Plusieurs villes impériales en Allemagne, désespérant de recevoir à temps du secours de la France, se soumirent à l'empereur. Le landgrave lui-même parut disposé à abandonner l'électeur, et à entrer en accommodement aux conditions qu'il pourrait obtenir. Charles, de son côté, attendait avec impatience l'issue d'une maladie qui devait décider s'il se désisterait de tous ses autres projets, pour se préparer à combattre une confédération de la plus grande partie des princes de l'Europe contre lui, ou s'il devait, sans se laisser arrêter par aucune considération ni intimider par aucun danger, suivre le projet qu'il avait formé d'entrer en Saxe.

Ce bonheur singulier et constant, qui a distingué Charles et sa famille d'une manière si remarquable que certains historiens l'ont appelé *l'Étoile de la maison d'Autriche,* ne se démentit pas en cette occasion. François I[er] mourut à Rambouillet le dernier jour du mois de mars, dans la cinquante-troisième année de son âge et la trente-troisième de son règne. Pendant vingt-huit ans de ce règne, une animosité déclarée divisa ce prince

et l'empereur, et enveloppa non seulement leurs propres états, mais encore la plus grande partie de l'Europe, dans des guerres soutenues avec un acharnement plus violent et plus durable qu'aucune de celles qui s'étaient faites dans les temps antérieurs. Plusieurs circonstances y contribuaient : la rivalité de ces princes était fondée sur une opposition d'intérêts, excitée par la jalousie personnelle, et envenimée par des insultes réciproques. En même temps, si l'un des deux paraissait avoir quelque avantage propre à lui donner la supériorité, cet avantage se trouvait balancé par quelque circonstance favorable à l'autre. Les domaines de l'empereur étaient plus étendus ; ceux du roi de France étaient plus unis. François gouvernait son royaume avec une autorité absolue ; Charles n'avait qu'un pouvoir limité ; mais il y suppléait par son adresse. Les troupes du premier avaient plus d'audace et d'impétuosité ; celles du second étaient plus patientes et mieux disciplinées. Il y avait dans les talents des deux monarques autant de différence que dans les avantages respectifs dont ils jouissaient, et cette différence ne contribua pas peu à prolonger leurs querelles. François prenait une résolution avec célérité, la soutenait d'abord avec chaleur et en poursuivait l'exécution avec audace et activité ; mais il manquait de la persévérance nécessaire pour surmonter les difficultés, et souvent il abandonnait ses projets, ou se relâchait dans l'exécution, soit par impatience, soit par légèreté. Charles délibérait froidement et se décidait lentement ; mais, lorsqu'une fois il avait arrêté son plan, il le suivait avec une obstination inflexible, et ni le danger ni les obstacles ne pouvaient le détourner dans l'exécution. L'influence de leurs caractères sur leurs entreprises dut mettre une différence analogue dans les succès. François, par son impétueuse activité, déconcerta souvent les plans de l'empereur les mieux concertés. Charles, en suivant ses vues avec plus de sang-froid, mais avec constance, arrêta souvent son rival dans sa carrière rapide, et repoussa ses plus vigoureux efforts. Le premier, à l'ouverture d'une guerre ou d'une campagne, fondait sur son ennemi avec la violence d'un torrent, et entraînait tout ce qui se trouvait devant lui ; le second, attendant pour agir que les forces de son rival commençassent à diminuer,

recouvrait à la fin tout ce qu'il avait perdu, et faisait souvent de nouvelles acquisitions. Le roi de France forma différents projets de conquêtes; mais, quelque brillants que fussent les commencements de ses expéditions, la fin en fut rarement heureuse ; plusieurs des entreprises de l'empereur, qu'on jugeait impraticables et désespérées, se terminèrent avec le plus grand succès. François se laissait éblouir de l'éclat d'un projet ; Charles n'était séduit que par la perspective des avantages qu'il pouvait en recueillir. Le degré de leur mérite et de leur réputation respective n'a cependant été encore fixé ni par un examen scrupuleux de leurs talents pour le gouvernement, ni par la considération impartiale de la grandeur et du succès de leurs vues; François est un de ces princes dont la renommée est au-dessus de leur génie et de leurs actions; et cette préférence est l'effet de plusieurs circonstances réunies. La supériorité que donna à Charles la victoire de Pavie, et qu'il conserva dès lors jusqu'à la fin de son règne, était si manifeste que les efforts de François pour affaiblir la puissance énorme et toujours croissante de son rival furent jugés par la plupart des autres états non seulement avec la prévention avantageuse qu'inspirent naturellement ceux qui soutiennent avec courage un combat inégal, mais même avec la faveur que méritait celui qui attaquait un ennemi commun, et tâchait de réprimer le pouvoir d'un souverain également formidable à tous les autres. D'ailleurs la réputation des princes, surtout aux yeux de leurs contemporains, dépend autant de leurs qualités personnelles que de leurs talents pour le gouvernement. François commit des fautes graves et multipliées, soit dans sa conduite politique, soit dans son administration intérieure ; mais il fut humain, bienfaisant, généreux; il avait de la dignité sans orgueil, de l'affabilité sans bassesse, et de la politesse sans fausseté ; il était aimé et respecté de tous ceux qui approchaient de sa personne, et tout homme de mérite avait accès auprès de lui. Séduits par les qualités de l'homme, ses sujets oublièrent les défauts du monarque; ils l'admiraient comme le gentilhomme le plus accompli de son royaume, et ils se soumirent sans murmure à des actes d'administration rigoureuse, qu'ils n'auraient pas pardonnés à un prince moins aimable. Il semble cependant que cette admiration

aurait dû n'être que momentanée et mourir avec les courtisans du monarque ; l'illusion qui naissait de ses vertus privées a dû se dissiper, et la postérité devrait juger sa conduite publique avec son impartialité ordinaire ; mais cet effet naturel a été contre-balancé par une autre circonstance, et le nom de François a passé à la postérité avec une gloire dont le temps a encore augmenté l'éclat. Avant son règne, les sciences et les arts avaient fait peu de progrès en France ; à peine commençaient-ils à franchir les limites de l'Italie, où ils venaient de renaître, et qui avait été jusqu'à ce moment leur unique séjour. François les prit sous sa protection ; il voulut égaler Léon X, par l'ardeur et la magnificence avec laquelle il encouragea les lettres. Il appela les savants à sa cour ; il conversa familièrement avec eux, il les employa dans les affaires, il les éleva aux dignités et il les honora de sa confiance. Les gens de lettres ne sont pas moins flattés d'être traités avec la distinction qu'ils croient mériter, que disposés à se plaindre lorsqu'on leur refuse les égards qui leur sont dus ; ils crurent qu'ils ne pouvaient porter trop loin leur reconnaissance pour un protecteur si généreux ; ils célébrèrent à l'envi ses vertus et ses talents. Les écrivains des temps postérieurs adoptèrent ces éloges, et y ajoutèrent encore. Le titre de *Père des lettres*, donné à François, a rendu sa mémoire sacrée chez les historiens ; ils semblent avoir regardé comme une sorte d'impiété de relever ses faiblesses et de censurer ses défauts. Ainsi François, avec moins de talents et de succès que Charles, jouit peut-être d'une réputation plus brillante ; les vertus personnelles dont il était doué lui ont mérité plus d'admiration et d'éloges que n'en ont inspiré le vaste génie et les artifices heureux d'un rival plus habile, mais moins aimable.

La mort du roi de France produisit un changement très sensible dans l'état de l'Europe. L'empereur, vieilli dans l'art du gouvernement, n'avait plus pour rivaux que de jeunes monarques, peu dignes d'entrer en lice avec celui qui avait lutté si longtemps et presque toujours heureusement avec des princes tels que Henri VIII et François I[er]. Cette mort délivra Charles de toute inquiétude, et il se trouva heureux de pouvoir commencer avec succès, contre l'électeur de Saxe, les opérations

qu'il avait été obligé de suspendre. Il savait que les talents de Henri II, qui venait de monter sur le trône de France, étaient bien inférieurs à ceux de son père; il prévit que ce nouveau monarque serait pendant quelque temps occupé à renvoyer les anciens ministres, qu'il haïssait, et à satisfaire les désirs ambitieux de ses propres favoris pour qu'on eût quelque chose à craindre, soit de ses efforts personnels, soit de quelque confédération formée par ce prince sans expérience.

Comme il était difficile de prévoir combien durerait cet intervalle de sécurité, Charles se détermina à en profiter sans délai. Dès qu'il eut appris la mort de François, il se mit en marche d'Égra sur les frontières de Bohême; mais le départ des troupes du pape, joint à la retraite des Flamands, avait tellement affaibli son armée, qu'il ne put rassembler que 16,000 hommes. Ce fut avec des forces si peu considérables qu'il commença une expédition dont l'événement devait fixer le degré d'autorité dont il jouirait dorénavant en Allemagne. Cependant, comme sa petite armée était particulièrement composée de vieilles bandes espagnoles et italiennes, il pouvait, sans donner beaucoup au hasard, se reposer sur leur valeur et se flatter même de l'espérance du succès. L'électeur, il est vrai, avait levé une armée fort supérieure en nombre; mais elle ne pouvait être comparée à celle de l'empereur, ni pour l'expérience et la discipline des troupes, ni pour les talents des officiers. D'ailleurs ce prince avait déjà fait une faute, qui, en le privant de tout l'avantage que lui donnait la supériorité du nombre, aurait pu seule entraîner sa ruine. Au lieu de tenir ses forces réunies, il en détacha un corps considérable vers les frontières de la Bohême, afin de faciliter sa jonction avec les mécontents de ce royaume; et il cantonna une grande partie de ce qui restait en différentes villes de la Saxe, contre lesquelles il ne doutait pas que l'empereur ne portât ses premiers efforts. Il eut la faiblesse de croire que ces places ouvertes et munies de petites garnisons seraient en état de tenir contre un tel ennemi.

L'empereur entra en Saxe par la frontière méridionale, et attaqua Altorf sur l'Elster. On vit bientôt combien la manœuvre de l'électeur était insensée; car les troupes qui se trouvaient dans cette ville se rendirent sans résistance, et celles qu'on

avait envoyées dans les autres places, entre Altorf et l'Elbe, suivirent cet exemple ou s'enfuirent à l'approche des impériaux. Charles ne laissa pas aux Saxons le temps de se remettre de la terreur panique dont ils paraissaient être frappés; et il marcha en avant sans perdre un seul moment. L'électeur, qui avait établi son quartier général à Meissen, flottait dans l'état d'indécision et d'incertitude qui lui était naturel; il se montrait même plus indécis à proportion que le danger paraissait plus urgent et exigeait des résolutions plus promptes. Quelquefois il semblait déterminé à défendre les bords de l'Elbe, et à tenter le sort d'une bataille dès que les détachements qu'il avait appelés à lui seraient à portée de le joindre. D'autres fois, regardant ce parti comme téméraire et trop périlleux, il paraissait disposé à prendre des mesures plus prudentes, et tâcher de traîner la guerre en longueur, en se retirant sous les fortifications de Wittemberg, où les impériaux ne pourraient l'attaquer sans un désavantage sensible, tandis qu'il y attendrait en sûreté les secours qui devaient lui arriver du Mecklembourg, de la Poméranie et des villes protestantes de la Baltique. Sans s'arrêter d'une manière fixe à l'un ou à l'autre de ces deux plans, il rompit le pont de Meissen, et marcha le long de la rive orientale de l'Elbe jusqu'à Muhlberg. Là il délibéra de nouveau, et après avoir hésité longtemps, il s'en tint à un de ces partis mitoyens qui plaisent toujours aux âmes faibles, incapables de résolution et de fermeté. Il laissa un détachement à Muhlberg pour s'opposer aux impériaux, s'ils tentaient de passer la rivière en cet endroit; et, s'avançant à quelques milles de là avec son armée, il y campa en attendant l'événement sur lequel il se proposait de régler ses démarches ultérieures.

Cependant Charles, qui marchait rapidement, arriva le 23 d'avril au soir sur les bords de l'Elbe, vis-à-vis de Muhlberg. La rivière avait en cet endroit trente pas de largeur et plus de quatre pieds de profondeur; son courant était rapide, et le bord que les Saxons occupaient était plus élevé que celui où il se trouvait. Ces obstacles cependant n'arrêtèrent point l'empereur; il assembla ses officiers généraux, et, sans demander leur avis, il leur communiqua la résolution où il était de tenter le lendemain au matin le passage de la rivière, et d'attaquer l'ennemi

partout où il pourrait le rencontrer. Tous ses généraux ne purent s'empêcher de témoigner l'étonnement que leur inspirait une résolution si hardie; le duc d'Albe, quoique naturellement audacieux et bouillant, et Maurice de Saxe, quoique impatient d'accabler l'électeur son rival, firent eux-mêmes des représentations très vives contre ce parti; mais Charles, s'en fiant davantage à son propre jugement ou à sa fortune, n'eut point égard à leurs raisons, et donna les ordres nécessaires pour l'exécution de son plan.

Dès le point du jour un corps d'infanterie espagnole et italienne marcha vers la rivière, et commença un feu vif et soutenu sur l'ennemi. Les longs et pesants mousquets dont on se servait alors faisaient beaucoup de ravage sur la rive opposée; plusieurs soldats impériaux, emportés par une ardeur guerrière, et voulant s'approcher davantage de l'ennemi, entrèrent dans la rivière, et, s'y avançant jusqu'à la hauteur de la poitrine, ils tiraient avec une direction plus sûre et avec plus d'effet. Sous la protection de ce feu de mousqueterie, on commença à établir un pont de bateaux pour l'infanterie; un paysan ayant proposé de faire passer la cavalerie par un gué qu'il connaissait, elle se mit aussi en mouvement; les Saxons, qui étaient postés à Muhlberg, tâchèrent de troubler ces opérations par le feu assez vif d'une batterie qu'ils avaient élevée; mais, comme les terrains bas des bords de l'Elbe étaient couverts d'un brouillard épais, ils ne pouvaient pas diriger leurs coups avec assez de justesse, et ils ne firent pas beaucoup de mal aux impériaux. Les Saxons, au contraire, fort maltraités par le feu des Espagnols et des Italiens, brûlèrent quelques bateaux qui avaient été rassemblés près du village, et se préparèrent à la retraite. Les impériaux s'étant aperçus de ce dessein, dix soldats espagnols se dépouillèrent sur-le-champ, et, prenant leurs épées entre leurs dents, se jetèrent à la nage, traversèrent la rivière, mirent en fuite quelques Saxons qui voulurent les arrêter, et sauvèrent des flammes autant de bateaux qu'il en fallait pour achever le pont; cette action si hardie et si heureuse anima le courage de leurs compagnons et jeta l'épouvante parmi leurs ennemis.

En même temps, chaque cavalier prenant en croupe un fan-

lassin, tous commencèrent à entrer dans la rivière ; la cavalerie légère marchait à la tête, suivie par les gendarmes que l'empereur conduisait en personne, monté sur un beau cheval, vêtu d'un habit superbe, et tenant une javeline à la main. Ce corps nombreux de cavaliers s'agitant au sein d'une grande rivière, où, suivant la direction de leur guide, ils étaient obligés de faire différents détours, marchant quelquefois sur un terrain solide, et quelquefois se mettant à la nage, présentait à ceux de leurs compagnons qu'ils laissaient sur le rivage un spectacle également intéressant [1] et magnifique. Le courage de cette troupe surmonta à la fin tous les obstacles : personne n'osait montrer un sentiment de crainte, lorsque l'empereur partageait tous les dangers avec le dernier de ses soldats. Dès que Charles eut atteint la rive opposée, sans attendre le reste de son infanterie, il s'avança contre les Saxons à la tête des troupes qui avaient passé la rivière avec lui ; celles-ci encouragées encore par le succès de leur entreprise, et méprisant un ennemi qui n'avait osé les attaquer lorsqu'il pouvait le faire avec tant d'avantage, ne tinrent aucun compte de la supériorité du nombre, et marchèrent au combat comme à une victoire certaine.

Pendant toutes ces opérations, qui nécessairement durent consumer beaucoup de temps, l'électeur resta dans son camp sans faire aucun mouvement; il ne voulait pas même croire que l'empereur eût passé la rivière et pût être si près de lui [2] ; aveuglement si extraordinaire que les historiens les mieux instruits l'imputent à la perfidie de ses généraux, qui l'avaient trompé par de faux avis. Lorsque les témoignages réunis de plusieurs témoins oculaires l'eurent enfin convaincu de sa fatale méprise, il donna ses ordres pour se retirer vers Wittemberg ; mais une armée allemande, embarrassée comme de coutume par ses bagages et son artillerie, ne pouvait se mettre en mouvement avec beaucoup de célérité. A peine avait-elle commencé sa marche, que les troupes légères de l'ennemi se firent apercevoir, et l'électeur vit qu'il ne pouvait éviter une bataille. Comme il avait autant de bravoure dans l'action que d'indéci-

1. Avila, p. 115. A.

2. Camerar., ap. Freher, t. III, p. 493. Struv., *Corp. Hist. Germ.*, p. 1047, 1049.

sion dans le conseil, il fit ses dispositions pour le combat avec la plus grande présence d'esprit et avec beaucoup de prudence; il profita d'une grande forêt pour couvrir ses ailes, de manière à ne pas craindre d'être enveloppé par la cavalerie ennemie, beaucoup plus nombreuse que la sienne. L'empereur, de son côté, rangeait ses troupes en bataille à mesure qu'elles avançaient, et, parcourant les rangs à cheval, il exhortait ses soldats en peu de mots, mais en termes énergiques, à faire leur devoir. Les deux armées étaient animées de sentiments bien différents. Le ciel, qui jusqu'à ce moment avait été sombre et couvert de nuages, s'étant éclairci tout à coup, cette circonstance produisit sur les deux partis opposés une impression analogue à la disposition des esprits. Les Saxons, surpris et découragés, se virent avec peine exposés aux regards de leurs ennemis; les impériaux, assurés que les troupes protestantes ne pouvaient plus leur échapper, se réjouirent du retour du soleil, comme d'un présage certain de la victoire. Le combat n'aurait été ni long ni douteux si le courage des Saxons n'eût été ranimé et soutenu par la bravoure personnelle de l'électeur, et par l'activité qu'il déploya dès le moment que l'approche de l'ennemi lui eut fait regarder un engagement général comme inévitable. Ils repoussèrent d'abord la cavalerie légère hongroise, qui commença l'attaque, et reçurent avec beaucoup de vigueur les gendarmes, qui s'avancèrent ensuite à la charge; mais, comme ceux-ci étaient la fleur de l'armée impériale, et qu'ils combattaient sous les yeux de l'empereur, les Saxons furent obligés de plier; les troupes légères des impériaux se ralliant en même temps et tombant sur leurs flancs, la déroute devint bientôt générale. Un petit corps de soldats choisis, que l'électeur commandait en personne, continuait encore de se défendre, et tâchait de sauver son souverain en se retirant dans la forêt; mais cette troupe ayant été enveloppée de tous côtés, l'électeur, blessé au visage, épuisé de fatigue, et convaincu de l'inutilité d'une plus longue résistance, se rendit prisonnier. Il fut conduit sur-le-champ vers l'empereur, qui, revenant alors de la poursuite des fuyards, jouissait, au milieu du champ de bataille, du spectacle de son succès, et recevait les compliments de ses officiers sur la victoire complète qu'il ve-

nait de remporter par sa valeur et sa prudence. L'électeur, dans la situation malheureuse et humiliante où il était réduit, conserva un maintien également noble et décent. Il se présenta à son vainqueur sans prendre un air d'orgueil ou d'humeur qui n'aurait pas convenu à un captif; mais il ne s'abaissa pas non plus à aucune marque de soumission indigne du rang élevé qu'il tenait parmi les princes d'Allemagne. « Le hasard de la « guerre, dit-il, m'a fait votre prisonnier, très gracieux empe- « reur; et j'espère d'être traité... » Ici Charles l'interrompit brusquement : « On me reconnaît donc enfin pour empereur, « lui dit-il? Charles de Gand était le seul titre que vous m'a- « viez donné jusqu'ici. Vous serez traité comme vous le mé- « ritez. » Après ces mots, il tourna le dos à l'électeur d'un air très fier, et le quitta. A ce traitement sévère, le roi des Romains ajouta, en son propre nom, des reproches accompagnés d'expressions moins généreuses encore et plus insultantes. L'électeur ne fit point de réponse, et d'un air calme et tranquille, sans montrer ni abattement ni surprise, il suivit les soldats espagnols désignés pour le garder [1].

Cette victoire décisive ne coûta aux impériaux que 50 hommes; 1,200 Saxons perdirent la vie dans le combat, surtout dans la déroute, et il y eut encore un plus grand nombre de prisonniers. Un corps d'environ 400 vint à bout de s'échapper, et arriva à Wittemberg avec le prince électoral, qui avait été blessé aussi dans l'action.

L'empereur resta deux jours sur le champ de bataille, en partie pour faire rafraîchir son armée, en partie pour recevoir les députés des villes voisines, qui s'empressèrent de réclamer sa protection en se soumettant à ses volontés; après quoi il marcha à Wittemberg, dans le dessein de terminer tout d'un coup la guerre en s'emparant de cette place. L'infortuné électeur fut emmené comme en triomphe, et exposé partout, dans l'état d'un captif, aux yeux de ses propres sujets. Ce spectacle affligea tous ceux qui aimaient et qui honoraient ce prince; mais un si cruel outrage ne put abattre la fierté de son âme, ni

1. Sleid., *Hist.*, p. 406. Thuan, p. 136. Hortensius, *de Bello Germ.*, ap. Scard., vol. II, p. 498, *Descript. pugnæ Mulberg.*, *ibid.*, p. 509. P. Heuter., *Rer. Austr.*, lib. 12, c. 13, p. 298.

même troubler son sang-froid et sa tranquillité ordinaire.

Wittemberg était alors la résidence de la branche électorale de la famille de Saxe ; c'était une des plus fortes villes de l'Allemagne, très difficile à prendre, si elle était bien défendue. L'empereur y marcha avec la plus grande célérité, espérant que la consternation qu'avait répandue la nouvelle de sa victoire pourrait déterminer les habitants à imiter l'exemple de leurs compatriotes, et à se soumettre à ses armes dès qu'il se présenterait devant leurs murs. Mais Sibille de Clèves, femme de l'électeur, qui joignait beaucoup de talent à une grande vertu, au lieu de s'abandonner aux larmes et aux plaintes sur le malheur de son époux, tâcha, par son exemple et ses exhortations, d'animer les citoyens ; elle sut leur inspirer tant de confiance et d'intrépidité que, lorsqu'ils furent sommés de se rendre, ils firent la réponse la plus fière, et avertirent l'empereur d'avoir pour leur souverain tous les égards qui étaient dus à son rang, parce qu'ils étaient déterminés à traiter Albert de Brandebourg, qui était toujours prisonnier, comme l'électeur serait traité. La résolution des habitants et la force de la place paraissaient rendre indispensable un siége en règle. Après une victoire si éclatante, ç'aurait été une tache pour l'empereur que de ne pas l'entreprendre ; mais en même temps il manquait de tout ce qui était nécessaire pour cette expédition. Maurice leva toutes ces difficultés en s'engageant à fournir des vivres, de l'artillerie, des munitions, des pionniers, et toutes les autres choses dont on pourrait avoir besoin. Sur la foi de ces promesses, Charles donna ses ordres pour ouvrir la tranchée devant la place ; mais Maurice s'était laissé séduire par l'impatience qu'il avait de voir tomber la capitale de ces mêmes états, dont la possession devait le récompenser d'avoir pris les armes contre son parent et d'avoir abandonné la cause protestante. On s'aperçut bientôt qu'il avait promis plus qu'il n'était en état d'exécuter. On transporta, à la vérité sans obstacles, un train d'artillerie par l'Elbe, de Dresde à Wittemberg ; mais, comme Maurice n'avait pas assez de troupes pour assurer la communication de ses domaines avec le camp des assiégeants, le comte de Mansfeldt, qui commandait un détachement des troupes électorales, s'empara d'un convoi de vivres et de munitions de guerre, et dispersa

une bande de pionniers destinés au service des impériaux. Ce contre-temps arrêta les progrès du siége; l'empereur, ne pouvant plus compter sur les promesses de Maurice, sentit qu'il devait avoir recours à quelque moyen plus prompt et plus efficace pour se rendre maître de la ville.

Le malheureux électeur était entre ses mains; Charles fut assez cruel et assez peu généreux pour tirer avantage de cette circonstance, et pour essayer s'il ne pourrait pas venir à bout de son dessein en alarmant la tendresse de son épouse pour son mari, et la piété des enfants envers leur père. Dans cette vue, il somma une seconde fois Sibille d'ouvrir les portes de la ville, en lui faisant savoir que, si elle refusait d'obéir, l'électeur payerait de sa tête son obstination; et, pour la convaincre que ce n'était pas une menace frivole, il fit instruire sur-le-champ le procès du prisonnier. La procédure fut aussi irrégulière que le stratagème était barbare. Au lieu de consulter les états de l'empire, ou de remettre la cause à quelque tribunal qui, selon la constitution germanique, pût légalement prendre connaissance du crime, Charles soumit le plus grand prince de l'empire à la juridiction d'un conseil de guerre composé d'officiers espagnols et italiens, et que présidait l'impitoyable duc d'Albe, instrument toujours prêt à servir pour un acte de violence. Cet étrange tribunal fondait l'accusation sur le ban de l'empire décerné contre un prisonnier, sentence prononcée par la seule autorité de l'empereur, et dénuée de toutes les formalités légales qui pouvaient lui donner de la validité; mais le conseil de guerre, regardant l'électeur comme convaincu, par cette sentence, de trahison et de rébellion, le condamna à être décapité. Cet arrêt fut signifié à l'électeur tandis qu'il s'amusait à jouer aux échecs avec Ernest de Brunswick, qui était prisonnier avec lui. L'électeur garda un moment le silence, mais sans laisser échapper aucun mouvement de trouble ni de terreur; puis, observant l'irrégularité ainsi que l'injustice du procédé de l'empereur : « Il est aisé, dit-il, de deviner son plan; il faut « que je meure, parce que Wittemberg ne veut pas se rendre; « mais je donnerai ma vie avec plaisir si par ce sacrifice je puis « conserver la dignité de ma maison et transmettre à mes des- « cendants l'héritage qui leur appartient. Plaise au ciel que

« cette sentence n'afflige pas ma femme et mes enfants plus « qu'elle ne m'intimide, et que, dans l'espérance d'ajouter « quelques jours à une vie déjà trop longue, ils ne renoncent « pas aux titres et aux possessions auxquels leur naissance « les a destinés[1] ! » Se tournant alors vers le prince de Brunswick, l'électeur lui proposa de continuer la partie. Il joua avec le même degré d'attention et d'intérêt, et, ayant gagné la partie, il en témoigna toute la satisfaction qu'il eût pu éprouver dans un autre moment. Il se retira ensuite dans son appartement pour y employer ses derniers instants aux exercices de piété qu'exigeait sa situation[2].

Ce ne fut pas avec la même tranquillité que la nouvelle du danger de l'électeur fut reçue à Wittemberg. Sibille, qui avait supporté avec une fermeté inébranlable l'infortune de son mari, tant qu'il n'y avait eu à craindre que la diminution de sa puissance et de ses domaines, sentit s'évanouir tout son courage en apprenant que la vie de ce prince était menacée. Déterminée à le sauver, elle n'écouta aucune autre considération ; il n'y eut point de sacrifice qu'elle ne se montrât prête à faire pour apaiser un vainqueur irrité. En même temps le duc de Clèves, l'électeur de Brandebourg et Maurice, auxquels Charles n'avait point communiqué les véritables motifs de ses rigoureuses résolutions contre l'électeur, intercédaient avec beaucoup de chaleur pour obtenir sa vie ; le premier était animé par un pur sentiment de compassion pour sa sœur et son beau-frère ; les deux autres redoutaient le blâme universel dont ils se couvriraient, si, après avoir exalté si souvent la promesse que Charles leur avait faite d'une entière sécurité pour ce qui concernait leur religion, le premier fruit de leur union avec l'empereur était l'exécution publique d'un prince justement révéré comme le plus zélé protecteur de la cause protestante. Maurice, en particulier, prévoyait qu'il serait un objet d'horreur pour les Saxons, et qu'il ne pourrait jamais espérer de les gouverner avec sécurité, si on pouvait le soupçonner d'avoir eu quelque part à la mort de son proche parent pour se faire donner ses états.

1. Thuan, t. I, p. 142.
2. Struvius, *Corp.*, p. 1050.

Tandis que ces princes, agités par ces différents motifs, sollicitaient l'empereur avec la plus vive importunité de ne point faire exécuter l'arrêt du conseil de guerre, Sibille et ses enfants lui écrivaient et lui envoyaient des messages pour le conjurer de faire cesser les alarmes que leur causait le danger d'un époux et d'un père, et de mettre le prix qu'il voudrait au salut et à la vie de ce malheureux prince. L'empereur, s'applaudissant du succès de l'expédient qu'il avait imaginé, se relâcha par degrés de sa première sévérité, montra des dispositions à la clémence, et promit la grâce de l'électeur s'il voulait s'en rendre digne en souscrivant à des conditions raisonnables. Ce prince, qui avait vu sans être ébranlé l'approche d'une mort ignominieuse, fut attendri par les larmes d'une épouse chérie, et ne put résister aux instances de sa famille : vaincu par leurs sollicitations réitérées, il consentit à un accommodement, qu'en tout autre moment il aurait rejeté avec dédain. Ce traité portait qu'il résignerait, en son nom et au nom de sa postérité, la dignité électorale entre les mains de l'empereur, qui serait le maître d'en disposer à son gré ; que les villes de Wittemberg et de Gotha seraient livrées sur-le-champ aux troupes de l'empereur ; qu'Albert de Brandebourg serait mis en liberté sans rançon ; que l'électeur se soumettrait au décret de la chambre impériale, et acquiescerait à tous les changements que l'empereur jugerait à propos de faire dans la constitution de ce tribunal ; qu'il renoncerait à toute ligue contre l'empereur ou le roi des Romains, et ne formerait à l'avenir aucune alliance dans laquelle ces deux princes ne seraient pas compris. En échange de ces importantes concessions, l'empereur promettait non seulement de lui laisser la vie, mais encore de lui céder, pour lui et sa postérité, la ville et le territoire de Gotha, avec une pension annuelle de 50,000 florins, payables sur les revenus de l'électorat, et une somme d'argent comptant destinée à l'acquittement de ses dettes. Mais ces actes de grâce étaient bien empoisonnés par la condition cruelle imposée à l'électeur, de rester, toute sa vie, prisonnier de l'empereur [1].

1. Sleid., p. 427. Thuan, lib. 1, p. 142. Dumont, *Corps diplom.*, t. IV, p. 11, 332.

Charles avait voulu exiger encore que l'électeur se soumît aux décrets du pape et du concile sur les points de religion qui étaient en controverse; mais ce prince infortuné, qui avait bien pu consentir à sacrifier ce que les hommes regardent communément comme ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux, fut inflexible sur ce dernier article: ni les menaces, ni les prières ne purent l'engager à renoncer à ce qui lui paraissait la vérité, ni le déterminer à une démarche contraire aux mouvements de sa conscience.

Dès que la garnison saxonne fut sortie de Wittemberg, l'empereur s'acquitta de ses engagements envers Maurice, et, pour le récompenser d'avoir abandonné la cause protestante et contribué avec tant de succès à la dissolution de la ligue de Smalkalde, il le mit en possession de cette place, ainsi que de toutes les autres villes de l'électorat. Ce n'était pas cependant sans répugnance que Charles consentait à faire un si grand sacrifice; le succès extraordinaire de ses armes avait commencé, comme il arrive toujours, à élever les vues de son âme ambitieuse, et lui suggérait déjà de nouveaux et vastes projets d'agrandissement, pour l'exécution desquels il lui aurait été fort utile de conserver la Saxe. Mais, comme son plan n'avait pas encore la maturité nécessaire pour qu'il songeât à l'exécuter, il craignit de le laisser entrevoir; d'ailleurs il n'y aurait eu ni sûreté ni prudence à offenser, dans un tel moment, Maurice, en manquant ouvertement à toutes les promesses qui avaient déterminé ce prince à abandonner ses alliés naturels.

Le landgrave, beau-père de Maurice, était toujours armé; et, quoiqu'il restât alors le seul défenseur de la cause protestante, un tel ennemi n'était ni faible ni méprisable. Il avait des domaines fort étendus, et ses sujets étaient animés du plus grand zèle pour la réformation. S'il avait pu imposer pour quelque temps aux impériaux, il y avait beaucoup à espérer d'un parti dont la force n'était pas encore divisée, qui pouvait reprendre son union ainsi que sa vigueur, et qui avait les raisons les plus fortes de compter sur des secours efficaces de la part du roi de France. Mais le landgrave ne formait pas des plans si hardis et si hasardeux : saisi de la même consternation qui s'était emparée de tous les confédérés, son unique but était d'obtenir des

conditions favorables de l'empereur, qu'il regardait comme un conquérant à la volonté duquel la nécessité le forçait de se soumettre. Maurice encourageait ces dispositions timides et pacifiques, en exaltant d'un côté la puissance de l'empereur, en vantant de l'autre son crédit personnel sur cet allié victorieux, et en faisant valoir les conditions avantageuses qu'il ne pouvait manquer d'obtenir en faveur d'un ami et d'un beau-père dont le salut lui était cher. En certains moments le landgrave montrait une si grande confiance dans les promesses de Maurice qu'il paraissait impatient de conclure un traité définitif; mais, lorsqu'il considérait l'ambition effrénée de l'empereur, qui n'était retenu ni par les scrupules de la bienséance ni par les droits de la justice, et lorsqu'il se rappelait la manière cruelle et tyrannique dont ce prince avait traité l'électeur de Saxe, ces idées faisaient une impression si vive sur lui, qu'il rompait brusquement les négociations qu'il avait commencées, et paraissait croire qu'il était plus prudent de chercher sa sûreté dans ses propres forces que de se confier à la générosité de Charles. Mais cette résolution hardie, inspirée par le désespoir à un esprit impatient et irrité par les contradictions, n'était pas de longue durée. En réfléchissant plus tranquillement sur la puissance de son ennemi et sur sa propre faiblesse, il sentait renaître ses incertitudes et ses craintes, et avec elles le dégoût de la négociation et le désir d'un accommodement.

Maurice et l'électeur de Brandebourg se portèrent pour médiateurs entre l'empereur et le landgrave; mais, malgré tout le crédit dont Maurice s'était vanté, Charles exigea des conditions très rigoureuses: le landgrave fut obligé de renoncer à la ligue de Smalkalde, de reconnaître l'autorité de l'empereur, et de se soumettre aux décrets de la chambre impériale. Outre ces conditions, qui avaient été imposées également à l'électeur de Saxe, le landgrave devait livrer sa personne et ses états à l'empereur; implorer son pardon à genoux; payer 150,000 couronnes pour dédommagement des frais de la guerre; démolir les fortifications de toutes les villes qui étaient dans ses domaines, excepté une seule; ordonner à la garnison qu'il placerait dans celle-ci de prêter serment de fidélité à l'empereur; accorder un libre passage à travers ses états aux troupes impériales,

aussi souvent qu'il en serait requis; livrer à l'empereur toutes ses munitions de guerre et son artillerie; mettre en liberté sans exiger de rançon, Henri de Brunswick, avec les autres prisonniers qu'il avait faits pendant la guerre; enfin s'engager à ne prendre jamais les armes et à ne permettre à aucun de ses sujets de servir contre l'empereur ou ses alliés[1].

Le landgrave ratifia ces articles du traité, mais avec une extrême répugnance, parce qu'il n'y voyait aucune stipulation sur la manière dont on en userait avec lui, et qu'il lui fallait s'abandonner entièrement à la clémence de l'empereur. La nécessité le força à y donner son consentement. Charles, qui depuis la réduction de la Saxe, avait pris le ton impérieux et hautain d'un conquérant, insista sur une soumission sans réserve, et ne voulut pas souffrir qu'on ajoutât aux conditions qu'il avait imposées aucune modification qui pût limiter la plénitude de son pouvoir, ni le contraindre sur la manière dont il jugerait à propos de traiter un prince qui se trouvait entièrement à sa disposition. Mais, quoiqu'il n'eût pas daigné négocier avec le landgrave sur un ton d'égalité, et permettre qu'on insérât dans le traité qu'il avait dicté aucune clause qui pût être regardée comme une stipulation formelle pour la sûreté et la liberté de ce prince, cependant l'électeur de Brandebourg et Maurice obtinrent de lui ou de ses ministres, en son nom, les assurances les plus positives sur ce point; de sorte qu'ils promirent au landgrave qu'il serait traité comme l'avait été le duc de Wirtemberg, et qu'après avoir fait sa soumission à l'empereur il aurait la liberté de retourner dans ses états. Mais, comme le landgrave conservait toujours sa première défiance sur les intentions de l'empereur, et refusait de s'en tenir à des déclarations verbales et équivoques sur un objet aussi important que l'était sa propre liberté, ils lui envoyèrent un acte signé de leur main, par lequel ils s'engageaient de la manière la plus solennelle, au cas qu'on lui fît quelque violence lors de son entrevue avec l'empereur, de se mettre sur-le-champ tous deux entre les mains de ses propres fils, pour être trai-

1. Sleid., p. 430. Thuan, lib. 4, p. 146.

tés par eux de la même manière qu'il le serait par l'empereur [1].

Cette promesse, jointe à l'obligation indispensable d'exécuter ce qui était contenu dans les articles qu'il avait déjà acceptés, l'emporta enfin sur ses craintes et ses scrupules. Il se rendit au camp impérial, à Halle en Saxe, où une circonstance inattendue vint réveiller ses soupçons et redoubler ses terreurs. Comme il était près d'entrer dans la chambre d'audience où il devait faire sa soumission publique à l'empereur, on lui présenta une copie des articles qu'il avait approuvés, pour les ratifier de nouveau. En les lisant, il s'aperçut que les ministres impériaux y avaient ajouté deux nouvelles clauses : l'une portait que, s'il s'élevait quelque dispute sur le sens des premiers articles, l'empereur aurait le droit de les interpréter de la manière qu'il jugerait la plus raisonnable ; par l'autre clause, le landgrave était tenu de se soumettre aveuglément aux décisions du concile de Trente. Cet indigne artifice, qui avait pour but d'extorquer par surprise au landgrave un consentement à des conditions qu'il était bien éloigné d'accepter, en les lui présentant dans un moment où son esprit était agité et troublé par la cérémonie humiliante qu'il allait subir, excita dans l'âme de ce prince la plus vive indignation ; et il la laissa éclater avec toutes les expressions de fureur que lui suggéra la violence de son caractère. L'électeur de Brandebourg et Maurice obtinrent avec peine des ministres de l'empereur que le premier article serait supprimé comme injuste, et que le second serait expliqué de manière que le landgrave pourrait y adhérer sans renoncer ouvertement à la religion protestante.

Après avoir levé cet obstacle, le landgrave fut impatient de terminer une cérémonie qui, toute mortifiante qu'elle lui paraissait, était nécessaire pour obtenir son pardon. L'empereur était assis sur un trône magnifique, revêtu de toutes les marques de sa dignité, et environné d'un cortége nombreux de princes de l'empire, parmi lesquels était Henri de Brunswick, qui se trouvait en ce moment, par un étrange et soudain changement de fortune, spectateur de l'humiliation d'un prince dont

1. Dumont, *Corps diplom.*, t. IV, part. 2, p. 336.

il était quelques jours auparavant le prisonnier. Le landgrave fut introduit dans la salle avec beaucoup d'appareil ; il s'avança vers le trône et se mit à genoux. Son chancelier, qui marchait derrière lui, lut alors, par ordre de son maître, un papier dans lequel ce prince confessait humblement le crime dont il avait été coupable, et pour l'expiation duquel il reconnaissait avoir mérité la plus sévère punition ; il se remettait lui et ses états à l'entière disposition de l'empereur ; il implorait avec soumission sa grâce, ne l'espérant que de la clémence de l'empereur ; et il finissait par une promesse de se comporter à l'avenir comme un sujet dont les principes de fidélité et d'obéissance prendraient une nouvelle force dans les sentiments de reconnaissance qu'il conserverait au fond de son cœur. Tandis que le chancelier faisait la lecture de cette humiliante déclaration, les yeux de tous les spectateurs étaient fixés sur l'infortuné landgrave ; en voyant un prince si fier et si puissant abaissé à demander grâce dans l'attitude d'un suppliant, il était difficile de n'être pas touché de commisération et de ne pas se livrer à de tristes réflexions sur l'instabilité et le vide des grandeurs humaines. L'empereur vit tout ce spectacle avec une contenance fière et sans témoigner la moindre sensibilité ; il garda un profond silence, et fit seulement signe à un de ses secrétaires de lire sa réponse : elle portait en substance que, quoiqu'il pût avec justice infliger au landgrave la peine rigoureuse qu'il avait méritée, cependant, cédant à un sentiment de générosité, vaincu par les sollicitations de plusieurs princes en faveur du coupable, et touché de ses aveux et de son repentir, il ne le traiterait pas selon la rigueur de la justice, et ne l'assujettirait à aucune peine qui ne fût pas spécifiée dans les articles du traité. A l'instant où le secrétaire acheva sa lecture, Charles se leva brusquement, et s'éloigna du malheureux suppliant sans lui donner le moindre signe de pitié ou de réconciliation. Il le laissa même à genoux sans daigner le faire relever. Le landgrave, ayant quitté de lui-même cette posture humiliante, s'avança vers l'empereur pour lui baiser la main, se flattant que son crime étant pleinement expié, cette liberté pouvait lui être permise ; mais l'électeur de Brandebourg, craignant que l'empereur ne fût offensé d'une telle familiarité, arrêta le land-

grave, et l'invita à passer avec lui et Maurice dans l'appartement du duc d'Albe, au château.

Ce prince fut reçu avec la politesse et les égards dus à son rang; mais, après le souper, tandis qu'il était engagé à une partie de jeu, le duc prit à part l'électeur et Maurice, et leur communiqua les ordres de l'empereur, lesquels portaient que le landgrave resterait prisonnier dans ce lieu même, sous la garde d'un détachement de soldats espagnols. Comme ces princes n'avaient eu jusqu'alors aucune défiance sur la sincérité et la droiture des intentions de l'empereur, leur surprise fut extrême, ainsi que leur indignation, en voyant combien ils avaient été trompés, et par quelle infâme trahison on les avait rendus eux-mêmes les instruments de l'opprobre et de la ruine de leur ami. Ils eurent recours aux plaintes, aux raisons, aux prières pour se dérober à la honte dont ils allaient être couverts, et pour tirer le landgrave de l'abîme où sa confiance en eux l'avait précipité ; mais le duc d'Albe resta inflexible, et allégua la nécessité d'exécuter les ordres de l'empereur. La nuit s'avançait : le landgrave, qui ne savait rien de ce qui s'était passé, et qui n'avait aucun soupçon du piége où il était enveloppé, se préparait à partir, lorsqu'on lui signifia l'ordre fatal. L'étonnement lui ôta d'abord l'usage de la parole; mais, après quelques moments de silence, il laissa éclater sa fureur avec les expressions les plus violentes que put lui suggérer son horreur pour un tel excès d'injustice et de fourberie. Il se plaignit, il pria, il s'indigna, tantôt déclamant contre les artifices de l'empereur, comme indignes d'un prince puissant et généreux; tantôt blâmant la crédulité avec laquelle ses amis s'étaient fiés aux promesses insidieuses de Charles; tantôt les accusant de lâcheté et de prêter leurs secours à l'exécution d'une si honteuse perfidie ; il finit par leur rappeler les engagements qu'ils avaient pris avec ses enfants, et les somma de les remplir à l'instant. L'électeur et Maurice, ayant laissé calmer les premiers transports de sa colère, protestèrent de la manière la plus solennelle de leur innocence et de la pureté de leurs intentions dans toute cette affaire, et encouragèrent le landgrave à espérer que, dès qu'ils auraient vu l'empereur, ils obtiendraient satisfaction d'une injustice qui intéressait autant leur honneur

que sa liberté. En même temps, pour tâcher d'adoucir sa fureur et son impatience, Maurice resta avec lui pendant la nuit dans l'appartement où il était enfermé [1].

Le lendemain au matin, l'électeur et Maurice s'adressèrent conjointement à l'empereur et lui représentèrent l'infamie dont ils allaient être couverts dans toute l'Allemagne, si le landgrave était retenu prisonnier; ils ajoutèrent qu'ils ne lui auraient jamais conseillé une entrevue, et qu'il n'y aurait point consenti lui-même, s'ils avaient pu soupçonner que la perte de sa liberté serait le fruit de sa soumission : qu'ils s'étaient obligés à lui procurer son élargissement, puisqu'ils en avaient donné leur parole et qu'ils avaient engagé leurs propres personnes pour servir de garant de la sienne. Charles écouta leurs représentations avec le plus grand sang-froid. Il sentait qu'il n'avait plus besoin de leurs services, et ils virent avec douleur que ce prince avait oublié leur ancien attachement et qu'il avait peu d'égard à leur intercession. Il leur dit qu'il ne connaissait point les engagements particuliers qu'ils avaient pris avec le landgrave ; que ce n'était pas là ce qui devait régler sa conduite; qu'il savait ce qu'il avait promis lui-même, et que ce n'était pas l'entière liberté du landgrave, mais qu'il ne resterait pas prisonnier pour la vie [2]. Après avoir prononcé cette décision d'un ton ferme et absolu, il termina la conférence; l'électeur et Maurice, ne voyant plus alors d'espérance de fléchir l'empereur qui paraissait avoir pris son parti avec réflexion et être très déterminé à le soutenir, furent obligés d'annoncer au malheureux prisonnier le peu de succès de leurs efforts en sa faveur. Cette nouvelle excita en lui de nouveaux transports

1. Sleid., p. 433. Thuan, lib. IV, p. 147. Struv. *Corp. Hist. Germ.*, t. II, p. 1052.

2. Selon différents historiens de beaucoup de réputation, l'empereur stipula, dans son traité avec le landgrave, qu'il ne le détiendrait en aucune prison. Mais en transcrivant l'acte, qui fut écrit en langue allemande, les ministres impériaux substituèrent le mot EWIGER à celui de EINIGER ; ainsi, au lieu d'une promesse que le landgrave ne serait détenu en *aucune* prison, il se trouva dans le traité qu'il ne serait pas détenu en une prison *perpétuelle*. Mais des auteurs très versés dans l'histoire et très bons critiques ont révoqué en doute la vérité de cette anecdote po-

de rage plus violents encore que les premiers; de sorte que, pour l'empêcher de se porter à quelque excès de désespoir, les deux princes promirent de ne point quitter l'empereur jusqu'à ce que leurs importunités pressantes et multipliées lui eussent arraché son consentement pour mettre le landgrave en liberté. En conséquence ils renouvelèrent peu de jours après leurs sollicitations ; mais ils trouvèrent Charles encore plus fier et plus inflexible ; on les avertit même que, s'ils insistaient davantage sur un sujet si désagréable et dont il ne voulait plus entendre parler, il donnerait sur-le-champ des ordres pour faire transporter le prisonnier en Espagne. Ils craignirent donc de nuire au landgrave par un zèle excessif ou mal placé ; et non seulement ils se désistèrent de leur demande, ils prirent encore le parti de quitter la cour ; et, comme ils ne voulurent pas s'exposer aux premiers mouvements de la fureur qu'éprouverait le landgrave en apprenant la cause de leur départ, ils l'en informèrent par une lettre, dans laquelle ils l'exhortaient à exécuter tout ce qu'il avait promis à l'empereur, comme le moyen le plus sûr d'obtenir promptement la liberté.

Quelque violent que fût le désespoir du landgrave en se voyant ainsi abandonné par ces deux princes, l'impatience qu'il avait de recouvrer sa liberté le détermina à suivre leurs avis. Il paya la somme à laquelle il avait été taxé, donna ses ordres pour faire raser ses fortifications, et renonça à toutes les alliances qui pouvaient causer de l'ombrage. Cette prompte déférence aux volontés du vainqueur ne produisit aucun effet. Il continua d'être gardé avec la même vigilance et la même sévérité; on le conduisait, ainsi que le malheureux électeur de

pulaire. Le silence de Sleidan sur ce fait, qui d'ailleurs n'a point été cité dans les différents mémoires publiés par cet historien sur l'emprisonnement du landgrave, donne beaucoup de poids à cette opinion. Cependant, comme plusieurs ouvrages qui contiennent les instructions nécessaires pour discuter ce fait avec exactitude sont écrits en langue allemande, que je n'entends point, je ne suis pas en état de traiter ce point de controverse avec la même précision que j'ai mise à éclaircir d'autres objets contestés dont il a été question dans le cours de cette histoire. *Voy.* Struv. *Corp. Hist. Germ.*, p. 1052, et Mosheim, *Hist. ecclés.*, vol. II, p. 161, 162 dans la trad. angl.

Saxe, partout où allait l'empereur; de sorte que leur opprobre et son triomphe se renouvelaient tous les jours. La grandeur d'âme et la fermeté avec laquelle l'électeur supportait des outrages réitérés n'étaient pas moins remarquables que la fureur et l'impatience du landgrave, dont le caractère impétueux et bouillant avait peine à se contenir : lorsqu'il se rappelait les honteux artifices par lesquels on l'avait entraîné dans l'état où il se trouvait, et l'injustice avec laquelle on le retenait dans les fers, son indignation redoublait et le précipitait souvent dans les excès de rage les plus extravagants.

Les habitants des différentes villes où Charles exposait ainsi en spectacle ces illustres prisonniers ressentaient vivement l'insulte qu'une cruauté si gratuite faisait au corps germanique, et murmuraient hautement de voir traiter avec tant d'indécence deux des plus grands princes de l'empire. Mais ils eurent bientôt d'autres sujets de plainte pour des objets qui les intéressaient encore de plus près. L'empereur, ajoutant l'oppression à l'outrage, s'arrogea tous les droits d'un conquérant, et les exerça avec la dernière rigueur. Il ordonna à ses troupes de se saisir de l'artillerie et des munitions de guerre qui appartenaient aux membres de la ligue de Smalkalde. Ayant ainsi rassemblé plus de cinq cents pièces de canon, ce qui formait un objet très considérable pour ce temps-là, il en envoya une partie dans les Pays-Bas, une partie en Italie, et une autre partie en Espagne, afin de répandre partout la renommée de ses succès, et pour faire servir ces trophées de monuments et de preuves qui attestaient son triomphe sur une nation regardée jusqu'alors comme invincible. Il leva ensuite, de sa seule autorité, des sommes considérables, qu'il imposa également sur ceux qui l'avaient servi avec fidélité dans la guerre et sur ceux qui avaient pris les armes contre lui : sur les premiers, comme leur contribution aux dépenses d'une guerre qui ayant été entreprise, selon lui, pour l'avantage commun de tous les membres de l'empire, devait être soutenue aux frais communs de tous; et, sur les derniers, comme une espèce d'amende pour expier leur rébellion. Ces exactions produisirent plus de 1,600,000 couronnes, somme prodigieuse dans le XVI[e] siècle. La consternation qu'avaient répandue parmi les Allemands les

rapides succès de Charles, et la terreur que leur inspiraient ses troupes victorieuses, étaient si générales que tous obéirent sans résistance à ses ordres; mais en même temps ces actes nouveaux de pouvoir arbitraire ne pouvaient manquer d'alarmer un peuple jaloux de ses priviléges, et accoutumé, depuis plusieurs siècles, à considérer l'autorité impériale comme une autorité limitée et peu redoutable. Le mécontentement et le ressentiment, quelque soin qu'on prît de les cacher, devinrent bientôt universels, et ces passions, contraintes et renfermées pour le moment, devaient par là même éclater bientôt avec plus de violence.

Tandis que Charles donnait la loi aux Allemands, comme à un peuple vaincu, Ferdinand, en Bohême, traitait ses sujets avec encore plus de rigueur. Ce royaume possédait des immunités et des priviléges aussi étendus qu'aucun des états où s'était établi le gouvernement féodal. La prérogative des rois y était très limitée, et la couronne même y était élective. Lorsque Ferdinand fut appelé au trône, il avait reconnu et confirmé les droits des Bohémiens avec toutes les cérémonies fixées par leur extrême sollicitude pour le maintien d'une constitution de gouvernement à laquelle ils étaient fortement attachés. Il commença cependant bientôt à se lasser d'une autorité si restreinte et à dédaigner un sceptre qu'il ne pouvait transmettre à ses enfants. Au mépris de tous ses engagements, il entreprit de renverser la constitution jusque dans ses fondements, et de rendre le royaume héréditaire; mais les Bohémiens ne parurent pas disposés à se laisser tranquillement dépouiller des priviléges dont ils avaient joui si longtemps. Dans le même temps, plusieurs d'entre eux ayant embrassé la doctrine des réformateurs, dont Jean Hus et Jérôme de Prague avaient répandu les semences dans leur pays au commencement du siècle précédent, le désir d'acquérir la liberté de conscience se joignit à leur zèle pour la défense de leur liberté civile; ces deux sentiments analogues, se donnant l'un à l'autre plus de chaleur et d'énergie, inspirèrent aux Bohémiens des résolutions violentes. Non seulement ils avaient refusé de servir leur souverain contre les confédérés de Smalkalde, ils avaient encore formé une étroite alliance avec l'électeur de Saxe, et ils s'étaient

engagés, par une association solennelle, à défendre leur ancienne constitution, déterminés à persister dans ce dessein jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu de nouvelles concessions, qu'ils jugeaient nécessaires pour rendre la forme de leur gouvernement plus parfaite ou plus solide. Ils choisirent pour leur général Gaspard Phlug, gentilhomme distingué par son mérite et sa naissance, et ils formèrent une armée de 30,000 hommes pour appuyer leurs demandes; mais, soit par la faiblesse de leur chef, soit par les dissensions qui s'élevèrent dans ce corps vaste et pesant, dont les parties rassemblées à la hâte n'étaient pas bien unies, soit par quelque autre cause inconnue, les opérations militaires de ces mécontents ne furent pas proportionnées au zèle et à l'ardeur qui avaient animé leurs premières résolutions. Ils se laissèrent amuser longtemps par des négociations et des propositions diverses, de sorte qu'avant qu'ils pussent entrer en Saxe la bataille de Muhlberg fut perdue, l'électeur fut privé de sa dignité et de ses états, le landgrave enfermé sous une étroite garde, et la ligue de Smalkalde entièrement dissoute. La crainte que le pouvoir de l'empereur inspirait à toute l'Allemagne pénétra jusqu'à eux. Dès qu'ils virent approcher leur souverain avec un corps de troupes impériales, ils se dispersèrent sur-le-champ, ne pensant plus qu'à expier leur crime passé, et à se ménager, par une prompte soumission, quelque espérance de pardon. Mais Ferdinand, qui entrait dans ses états plein de ce ressentiment impitoyable, trop naturel aux princes dont l'autorité a été méprisée, n'était pas disposé à se laisser fléchir par le repentir tardif de ses sujets rebelles, et par ce retour involontaire à leur devoir; il écouta sans être ému les prières accompagnées de larmes des bourgeois de Prague, qui vinrent se jeter à ses pieds et implorer sa clémence. La sentence qu'il prononça contre eux fut excessivement rigoureuse : il abolit plusieurs de leurs priviléges, en restreignit d'autres, et donna une nouvelle forme à leur gouvernement; il punit de mort plusieurs de ceux qui avaient montré le plus de chaleur et d'activité à former la dernière association contre lui; un plus grand nombre d'autres furent condamnés à la confiscation de leurs biens, ou à un bannissement perpétuel. Il obligea tous ses sujets, de quelque

condition qu'ils fussent, à livrer leurs armes pour être déposées dans des forts où il avait des garnisons ; et, après avoir désarmé ce peuple, il le chargea de taxes énormes et nouvelles. Tel fut l'effet de l'entreprise malheureuse et mal concertée des Bohémiens pour étendre leurs priviléges ; non seulement ils agrandirent la sphère de la prérogative royale qu'ils avaient voulu resserrer, mais encore ils anéantirent presque entièrement ces mêmes libertés qu'ils voulaient établir sur une base plus étendue et plus solide [1].

L'empereur, ayant ainsi humilié et croyant avoir dompté l'esprit indépendant et peu traitable des Allemands par la terreur de ses armes et par la rigueur des punitions, convoqua une diète à Augsbourg pour terminer définitivement les controverses de religion qui, depuis si longtemps, troublaient l'empire. Il n'osa cependant pas abandonner la décision d'un objet si intéressant aux libres suffrages des Allemands, quelque disposés qu'ils dussent être alors à se soumettre aux volontés de leur souverain. Il entra dans la ville à la tête de ses troupes espagnoles, à qui il assigna des quartiers ; il cantonna le reste de ses soldats dans les villages voisins, de sorte que les membres de la diète, en procédant à leurs délibérations, se voyaient environnés de la même armée qui avait vaincu leurs compatriotes. Immédiatement après son entrée publique, il donna une preuve de la violence qu'il était tout prêt à exercer. Il s'empara à main armée de la cathédrale et d'une des principales églises de la ville ; ses prêtres les ayant purifiées avec différentes cérémonies, pour effacer les souillures prétendues qu'y avait laissées, selon eux, le ministre profane des protestants, ils y rétablirent avec beaucoup de pompe les rites du culte romain [2].

Le concours des membres de cette diète fut prodigieux ; l'importance des objets sur lesquels on devait délibérer, et la crainte d'offenser l'empereur par une absence qui aurait pu être mal interprétée, avaient réuni presque tous les princes, les nobles et les représentants des villes qui avaient droit de

1. Sleid., p. 408, 419, 434. Thuan, lib. 4, p. 129, 150. Struv. *Corp. Hist. Germ.*, t. II.

2. Sleid., p. 435, 437.

suffrage dans cette assemblée. L'empereur ouvrit la séance par un discours dans lequel il invita la diète à donner particulièrement son attention à l'objet qu'il allait lui présenter. Après avoir exposé les suites funestes des disputes de religion qui s'étaient élevées en Allemagne, et après avoir rappelé les efforts constants qu'il avait faits pour obtenir la convocation d'un concile général, seul moyen d'apporter du remède à tant de maux, il exhorta les membres de la diète à reconnaître l'autorité de cette assemblée, à laquelle ils en avaient d'abord appelé eux-mêmes, comme au seul juge qui eût le droit de décider sur ces matières.

Mais ce concile, auquel Charles désirait qu'on renvoyât la décision de toutes les controverses, avait déjà subi un changement très considérable. La crainte et la jalousie qu'avaient inspirées au pape les premiers succès de l'empereur contre les confédérés de Smalkalde prenaient chaque jour de nouvelles forces. Non content de chercher à retarder le progrès des armes impériales par le rappel subit de ses troupes, Paul commençait à regarder l'empereur comme un ennemi qui lui ferait bientôt sentir le poids de sa puissance, et contre lequel il ne pouvait pas prendre trop tôt des précautions. Il prévit que l'effet immédiat de l'autorité absolue dont l'empereur jouirait en Allemagne, serait de le rendre entièrement maître de toutes les décisions du concile, s'il continuait d'être assemblé à Trente. Il était dangereux de laisser à un monarque si ambitieux la disposition d'un instrument formidable, qu'il pourrait employer à son gré pour limiter ou renverser peut-être la puissance des papes. Paul jugea que le seul moyen de prévenir cette révolution, était de transférer l'assemblée du concile dans quelque ville plus immédiatement soumise à sa juridiction, et où l'empereur eût moins d'influence, soit par la terreur de ses armes, soit par ses intrigues et son crédit. Il se présenta heureusement une circonstance qui parut rendre ce changement en quelque sorte nécessaire. Un ou deux des pères du concile et quelques-uns de leurs domestiques ayant été frappés de mort subite, sans que l'on connût la cause du mal, les médecins, trompés par les symptômes, ou séduits par les légats du pape, assurèrent que c'était l'effet d'une maladie contagieuse et pestilentielle. Plu-

sieurs prélats, effrayés de ce danger, se retirèrent avec précipitation. D'autres se montrèrent impatients de quitter aussi ce séjour; enfin, après une courte consultation, le concile fut transféré à Bologne, ville soumise à la domination du pape.

Tous les évêques du parti impérial s'opposèrent vivement à cette résolution, comme étant prise sans nécessité et fondée sur des prétextes faux ou frivoles. Tous les prélats espagnols et la plupart des Napolitains restèrent à Trente par l'ordre exprès de l'empereur ; les autres, au nombre de trente-quatre, accompagnèrent les légats à Bologne. Ainsi l'on vit se former un schisme dans cette assemblée, convoquée pour guérir les divisions de l'Église chrétienne ; les pères de Bologne déclamèrent contre ceux qui restèrent à Trente, en les regardant comme désobéissants et réfractaires à l'autorité du pape; tandis que ceux-ci accusaient les autres de se laisser intimider par un danger imaginaire, au point de se retirer dans un lieu où leurs délibérations ne pouvaient être d'aucune utilité pour le rétablissement de la paix et du bon ordre en Allemagne [1].

L'empereur employa en même temps tout son crédit pour faire retourner le concile à Trente; mais Paul, qui s'applaudissait hautement de son habileté, en prenant une mesure qui ôtait à Charles les moyens de se rendre maître de cette assemblée, n'eut aucun égard à une demande dont l'intention était trop manifeste. L'été se consuma en négociations inutiles sur cet objet, l'obstination de l'un augmentant chaque jour en proportion de l'importunité de l'autre. Il arriva à la fin un événement qui anima plus que jamais ces deux princes l'un contre l'autre, et qui détermina entièrement le pape à n'écouter plus aucune proposition qui vînt de l'empereur. Charles, comme on l'a déjà dit, avait tellement irrité Pierre-Louis Farnèse, fils du pape, en lui refusant l'investiture de Parme et de Plaisance, que Farnèse cherchait sans cesse, avec toute la vigilance d'un ressentiment actif, l'occasion de se venger. Il s'était efforcé d'engager son père dans une guerre ouverte contre l'empereur, et il avait vivement sollicité le roi de France de tenter une invasion en Italie. Sa haine et son ressentiment s'étendaient sur

1. Fra-Paolo, p. 248, etc.

tous ceux que l'empereur favorisait. Il persécuta Gonzague gouverneur de Milan, et il avait encouragé Fiesque dans s conspiration contre André Doria, parce que Gonzague et Doria possédaient l'estime et la confiance de Charles. Cette inimitié e ces intrigues secrètes n'étaient pas inconnues à l'empereur; i n'attendait que le moment de s'en venger, et Gonzague et Doria ne désiraient rien tant que d'être les instruments de sa vengeance. Les mœurs les plus licencieuses et des excès de toute espèce, égaux à tous les crimes qu'on reproche aux tyrans qu ont le plus outragé la nature humaine, avaient rendu Farnèse si odieux, que toute violence paraissait légitime contre lui. On trouva bientôt, parmi ses propres sujets, des hommes qui s'empressèrent et regardèrent même comme une action méritoire de prêter leurs mains à un assassinat. Dévoré de cette jalousie qui dévore ordinairement les petits souverains, Farnèse avait eu recours à toutes les ressources de cruauté et de perfidie, par lesquelles on cherche à suppléer au défaut de pouvoir, pour abaisser et exterminer la noblesse soumise à sa domination. Cinq nobles du premier rang, à Plaisance, se lièrent pour venger les affronts qu'eux-mêmes personnellement et tout leur corps en général avaient essuyés de la part de ce prince. Ils formèrent leur plan de concert avec Gonzague; mais il est encore incertain si ce fut lui qui le premier leur suggéra ce plan, ou s'il ne fit qu'approuver ce qu'ils avaient proposé. Ils combinèrent toutes leurs démarches avec tant de prévoyance, conduisirent leurs intrigues avec un si profond secret, montrèrent tant de courage dans l'exécution de leur complot, qu'on peut le regarder comme une des actions de ce genre les plus audacieuses dont il soit fait mention dans l'histoire. Une troupe de conjurés surprirent en plein midi les portes de la citadelle de Plaisance, où Farnèse résidait, dispersèrent ses gardes et le massacrèrent, tandis que les autres conjurés se rendaient maîtres de la ville et excitaient leurs concitoyens à prendre les armes pour recouvrer leur liberté. La multitude se précipita vers la citadelle, d'où l'on avait tiré trois coups de canon, qui étaient le signal convenu avec Gonzague. Avant d'avoir pu connaître la cause ni les auteurs du tumulte, le peuple vit le corps sanglant du tyran suspendu par les pieds à une des croisées

de la citadelle ; mais il était si généralement détesté, qu'aucun de ses propres sujets ne parut ni touché d'un si grand revers de fortune, ni indigné de la manière ignominieuse dont on traitait leur souverain. Le succès de cette conspiration causa une joie universelle, et l'on applaudit à ceux qui en étaient les auteurs, comme aux libérateurs de la patrie. Le cadavre de Farnèse fut jeté dans les fossés qui environnaient la citadelle, et exposé aux insultes de la populace. Tous les citoyens reprirent ensuite leurs occupations accoutumées, comme s'il n'était rien arrivé d'extraordinaire.

Dès le même jour un corps de troupes arrivant des frontières du Milanès, où il avait été posté en attendant l'événement, prit possession de la ville au nom de l'empereur, et rétablit les habitants dans la jouissance de leurs anciens priviléges. Les impériaux voulurent aussi s'emparer de Parme par surprise; mais cette ville fut sauvée par la vigilance et la fidélité des officiers à qui Farnèse avait confié le commandement de la garnison. Paul apprit avec la plus vive douleur la mort d'un fils qu'il idolâtrait malgré ses vices infâmes; et la perte d'une ville aussi importante que Plaisance rendit son affliction plus amère encore. Il accusa en plein consistoire Gonzague d'avoir commis un meurtre abominable pour se frayer la voie à une usurpation injuste, et il demanda sur-le-champ à l'empereur de venger ces deux attentats en faisant punir Gonzague et en restituant Plaisance à son petit-fils Octave, qui en était l'héritier légitime ; mais Charles, plutôt que de se désister d'une acquisition si précieuse, se serait exposé lui-même à l'imputation d'être complice du crime qui la lui avait procurée, et à l'infamie de frustrer son propre gendre d'un héritage qui lui appartenait; il éluda toutes les sollicitations du pape, et se détermina à rester en possession de Plaisance et de son territoire [1].

Cette résolution, effet d'une ambition insatiable que ne pouvait modérer aucune considération ni de bienséance ni de justice, fit passer au pape toutes les bornes de sa circonspection

1. Fra-Paolo, p. 257. Pallav., p. 41, 42. Thuan, l. 4, p. 156. *Mém. de Ribier*. p. 59, 67. Natalis Comitis, *Histor.*, l. 3, p. 64.

et de sa timidité ordinaires; il était prêt à prendre les armes contre l'empereur pour se venger des meurtriers de son fils et pour recouvrer l'héritage dont on voulait dépouiller sa famille. Sentant bien cependant combien il était hors d'état d'entrer en lice avec un si puissant ennemi, il sollicita avec la plus grande vivacité le roi de France et la république de Venise de se joindre à lui pour former une ligue offensive contre Charles; mais Henri était alors occupé d'autres objets : ses anciens alliés, les Écossais, ayant été battus par les Anglais dans une des plus sanglantes batailles que se soient jamais livrées deux nations rivales, il était près d'envoyer un corps nombreux de ses vieilles troupes en Écosse, tant pour empêcher que les Anglais n'en fissent la conquête, que pour enrichir d'un nouveau royaume la monarchie française, en mariant le dauphin son fils avec la jeune reine d'Écosse. Une entreprise qui réunissait des avantages si sensibles, et dont le succès semblait être certain, devait l'emporter sur l'espérance éloignée du fruit qu'il aurait pu retirer d'une alliance avec un pape de quatre-vingts ans, d'une santé chancelante, et qui n'avait pour objet que de satisfaire son ressentiment particulier. Au lieu de s'engager imprudemment dans cette alliance, il amusa le pape par des promesses et des protestations vagues, suffisantes pour le détourner de la pensée d'un accommodement avec l'empereur; mais il éludait en même temps un engagement assez précis pour entraîner une rupture immédiate avec l'empereur et le jeter dans une guerre à laquelle il n'était pas préparé. Quoique les Vénitiens ne pussent pas sans s'alarmer voir Plaisance dans les mains des impériaux, ils imitèrent la conduite équivoque du roi de France, et se conformèrent en cela à l'esprit qui dirigeait ordinairement leurs négociations [1].

Quoique Paul se trouvât dépourvu de tous les moyens de rallumer sur-le-champ les flambeaux de la guerre, il n'oublia point les injures qu'il était forcé d'endurer pour le moment; le ressentiment veillait au fond de son âme, et la difficulté de le satisfaire ne fit qu'en accroître la violence. Ce fut dans le

1. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 63, 71, 78, 85, 95. Paruta, *Istor. di Venez.*, p. 199, 203. Thuan, l. 4, p. 160.

moment où ses sentiments de haine et de vengeance avaient le plus d'énergie que la diète d'Augsbourg, se conformant aux ordres de l'empereur, présenta une requête au pape, au nom de tout le corps germanique, pour le solliciter d'enjoindre aux prélats qui s'étaient retirés à Bologne de retourner à Trente et d'y reprendre leurs délibérations. Charles eut beaucoup de peine à déterminer les membres de la diète à se joindre à lui pour cette demande. Il avait remarqué beaucoup de diversité dans les opinions des protestants, relativement à la soumission qu'il avait exigée pour les décrets du concile; les uns étaient absolument intraitables sur cet article; d'autres étaient disposés à reconnaître, moyennant certaines modifications, le droit de juridiction du concile. Il employa toute son adresse pour en gagner une partie et pour diviser le reste; il menaça et intimida l'électeur palatin, prince faible, qui craignait que l'empereur ne le punît des secours qu'il avait donnés aux confédérés de Smalkalde. L'espérance d'obtenir la liberté du landgrave et la confirmation solennelle de la dignité électorale levèrent tous les scrupules de Maurice, ou du moins ne lui permirent pas de s'opposer à ce qui était agréable à l'empereur. L'électeur de Brandebourg, qui, de tous les princes de son siècle, était le moins touché des motifs de religion, se laissa aisément persuader d'imiter l'exemple des premiers, en déférant à toutes les volontés de Charles. Il restait encore à gagner les députés des villes, qui étaient plus attachés à leurs principes; quoiqu'on eût employé tout ce qui pouvait exciter en eux l'espérance ou la crainte, ils ne voulurent jamais s'engager à reconnaître la juridiction du concile, à moins qu'on ne prît des mesures efficaces pour assurer aux théologiens de tous les partis un libre accès à la diète avec une entière liberté de discussion, et que tous les points de controverse ne se décidassent conformément au texte de l'Écriture et aux usages de la primitive Église. Lorsqu'on présenta à l'empereur le mémoire qui contenait cette déclaration, il eut recours à un artifice extraordinaire. Sans lire le papier, et sans prendre aucune connaissance des conditions sur lesquelles insistaient les villes impériales, il feignit de croire qu'elles avaient consenti à ce qu'il leur demandait, et fit des remerciements aux

députés sur leur pleine et entière soumission aux décrets du concile. Les députés, quelque étonnés qu'ils fussent de ce qu'ils venaient d'entendre, ne cherchèrent point à désabuser l'empereur; les deux partis aimèrent mieux laisser l'affaire dans cet état d'ambiguité que d'en venir à une explication qui aurait occasionné une dispute et peut-être une rupture[1].

Charles, ayant obtenu cette soumission apparente de la diète à l'autorité du concile, s'en servit comme d'un nouveau motif pour appuyer la demande du rappel du concile à Trente; mais le pape, déterminé par le désir de mortifier l'empereur, autant que par son propre éloignement pour ce qu'on lui demandait, prit sans hésiter la résolution de n'y point consentir; cependant, comme il ne voulait pas qu'on pût lui reprocher de se laisser dominer par le ressentiment, il eut l'adresse d'obtenir une opposition formelle des docteurs qui étaient à Bologne. Il renvoya à leur examen la demande de la diète, et ces docteurs, toujours prêts à confirmer par leur consentement tout ce qui leur était inspiré par le légat, déclarèrent que le concile ne pouvait pas, sans manquer à sa dignité, retourner à Trente, à moins que les prélats qui, en y restant, avaient montré un esprit de schisme, ne se rendissent auparavant à Bologne pour s'y réunir à leurs frères; ils ajoutèrent que, même après cette réunion, le concile ne pourrait pas renouveler ses délibérations avec l'espérance d'être utile à l'Église, si les Allemands ne prouvaient point que leur intention était d'obéir aux décrets futurs du concile, en se soumettant dès l'instant même à ceux qu'il avait déjà prononcés[2].

Cette réponse fut communiquée à l'empereur par le pape, qui l'exhorta en même temps à déférer à des demandes qui paraissaient très raisonnables; mais Charles connaissait trop bien le caractère artificieux de Paul pour se laisser tromper par un si grossier artifice; il savait que les prélats de Bologne n'osaient avoir d'autres avis que ceux qui leur étaient inspirés par ce pontife; il les regarda donc comme de purs instruments dans les mains d'un autre, et ne vit dans leur réponse qu'un

1. Fra-Paolo, p. 259. Sleid., p. 440. Thuan, t. I, p. 155.
2. Fra-Paolo, p. 250. Pallavicini, l. 2, p. 49.

exposé des intentions du pape. Comme il ne pouvait plus espérer de prendre assez d'ascendant sur le concile pour le faire concourir à ses projets, il sentit combien il était nécessaire d'empêcher le pape de tourner contre lui l'autorité d'une assemblée si imposante. Dans cette vue, il envoya à Bologne deux jurisconsultes, qui, en présence des légats, protestèrent que la translation du concile dans cette ville s'était opérée sans nécessité et sur des prétextes faux ou frivoles ; que tant qu'il continuerait d'y tenir ses séances, il ne pouvait être regardé que comme un conventicule illégal et schismatique ; que, par conséquent, toutes ses décisions seraient nulles et sans validité ; enfin, que le pape et les ecclésiastiques corrompus qui dépendaient de lui, ayant abandonné le soin de l'Église, l'empereur, qui en était le protecteur, emploierait tout le pouvoir que Dieu lui avait confié pour la préserver des calamités dont elle était menacée. Quelques jours après, l'ambassadeur impérial, résidant à Rome, demanda une audience au pape ; et, en présence de tous les cardinaux, ainsi que des ministres étrangers, il protesta contre les démarches des prélats de Bologne, dans les termes les moins mesurés et les moins respectueux [1].

Charles ne tarda pas longtemps à s'occuper des moyens de mettre à exécution ces menaces, qui alarmèrent vivement le pape et le concile de Bologne. Il instruisit la diète du peu de succès des efforts qu'il avait faits pour obtenir une réponse favorable à leur demande ; il ajouta que le pape, ayant aussi peu d'égard à leurs prières qu'aux services qu'ils avaient rendus à l'Eglise, avait refusé de permettre au concile de se rassembler à Trente ; que, quoiqu'il ne fallût pas renoncer à l'espérance de voir cette assemblée se tenir dans un lieu où elle pourrait jouir de la liberté de discuter et de prononcer, cet événement était encore incertain et éloigné ; que l'Allemagne était déchirée par les dissensions religieuses ; que la pureté de la foi était altérée et l'esprit du peuple troublé par une multitude d'opinions nouvelles et de controverses auparavant inconnues chez

1. Fra-Paolo, p. 264. Pallavicini, l. 51, p. 446. Goldast., *Const. imperial.*, t. I, p. 561.

les chrétiens; que déterminé par ce qu'il devait à l'empire, comme son souverain, et à l'église, comme son protecteur, il avait employé quelques théologiens distingués par leurs talents et leurs lumières à préparer un système de doctrine, auquel les peuples seraient tenus de se conformer jusqu'à ce qu'on pût convoquer un concile tel qu'on le désirait. Ce système avait été composé par Pflug, Helding et Agricola; les deux premiers étaient des dignitaires de l'Église romaine, mais estimés par leur caractère pacifique et conciliateur; le dernier était un théologien protestant, qu'on a soupçonné, avec quelque raison, d'avoir été engagé par des présents et des promesses à trahir ou à égarer son parti dans cette occasion. Les articles qui avaient été présentés à la diète de Ratisbonne en 1541, dans la vue de réconcilier les partis opposés, servirent de modèle au nouveau système. Mais comme, depuis cette époque, la situation de l'empereur avait changé, et qu'il ne se trouvait plus dans la nécessité de traiter les protestants avec les mêmes ménagements, il ne leur faisait plus des concessions aussi étendues et aussi importantes que celles qu'il leur avait offertes auparavant. Le nouveau traité contenait un système complet de théologie, conforme, presque dans tous les points, à la doctrine de l'Église romaine, mais exprimé, pour la plus grande partie, en un style plus doux, en phrases tirées de l'Ecriture, ou en termes d'une ambiguité concertée. On y confirmait tous les dogmes particuliers aux papistes, et l'on y enjoignait l'observation de tous les rites que les protestants condamnaient comme des inventions humaines introduites dans le culte de Dieu. Il y avait deux points seulement sur lesquels on se relâchait de la rigueur des principes et l'on admettait quelque adoucissement dans la pratique. Il était permis à ceux des ecclésiastiques qui s'étaient mariés, et qui ne voudraient pas se séparer de leurs femmes, d'exercer toutes les fonctions du ministère sacré; et les provinces qui avaient été accoutumées à recevoir le pain et le vin dans le sacrement de l'Eucharistie pouvaient conserver le privilége de communier ainsi sous les deux espèces[1]; mais on

1. Fra-Paolo, p. 270. Pallav., l. 2, p. 6. Sleid., p. 453, 457. Struv. *Corp.*, p. 1054. Goldast., *Constit. imper.*, t. I, p. 518.

déclarait que ces articles étaient des concessions faites uniquement pour un temps, afin d'avoir la paix, et par égard pour la faiblesse et les préjugés des peuples.

Ce système de doctrine fut connu dans la suite sous le nom d'*interim*, parce qu'il contenait des règlements provisoires qui ne devaient avoir de force que jusqu'à ce qu'un concile général et libre pût avoir lieu. L'empereur le présenta à la diète; il annonça en même temps avec pompe l'intention sincère où il était de rétablir l'ordre et la tranquillité dans l'Eglise, et dit qu'il espérait que ces règlements acceptés par la diète contribueraient efficacement à obtenir un but si désirable. Lorsqu'il eut achevé la lecture de son discours, l'archevêque de Mayence, président du collége électoral, se leva brusquement; et, après avoir remercié l'empereur des efforts pieux et constants qu'il faisait pour rendre la paix à l'Eglise, il déclara, au nom de la diète, qu'elle approuvait le nouveau système de doctrine, et qu'elle était résolue de s'y conformer en tout point. Toute l'assemblée fut étonnée d'une déclaration si peu conforme aux règles et aux usages, ainsi que de l'audace avec laquelle l'électeur prétendait déclarer les sentiments de la diète sur un point qui jusque-là n'avait pas même été mis en délibération et en débat; mais aucun des membres n'eut le courage de contredire ce que l'électeur avait avancé : quelques-uns furent retenus par la crainte, d'autres se turent par complaisance. L'empereur reçut la déclaration de l'archevêque comme une ratification entière et légale de l'*interim*, et se prépara à en maintenir l'exécution comme d'un décret de l'empire[1].

Pendant la tenue de cette diète, la femme et les enfants du landgrave, vivement secondés par Maurice de Saxe, tâchèrent d'intéresser les membres de l'assemblée en faveur de ce prince malheureux qui languissait toujours dans la captivité. Mais Charles, craignant de se voir dans la nécessité de rejeter une demande qui lui viendrait d'un corps si respectable, chercha à prévenir ces représentations : pour cet effet, il mit sous les yeux de la diète un détail de ce qui s'était passé avec le landgrave, ainsi que des motifs qui l'avaient d'abord engagé à s'assurer

1. Sleid., p. 460. Fra-Paolo, p. 273. Pallavicini, p. 63.

de la personne de ce prince, et qui ne lui permettaient point, disait-il, de lui rendre la liberté. Il n'était pas aisé sans doute de trouver de bonnes raisons pour justifier une action si injuste et si révoltante: mais il savait bien qu'il suffirait d'alléguer les prétextes les plus frivoles devant une assemblée qui voulait être trompée, et qui ne craignait rien tant que d'avoir l'air d'envisager les démarches de l'empereur sous leur vrai point de vue. L'explication qu'il donna de sa conduite fut donc admise comme très satisfaisante, et, après quelques faibles instances pour l'engager à étendre sa clémence sur le landgrave, il ne fut plus question de ce prince infortuné [1].

Cependant Charles voulut affaiblir l'impression défavorable que cette inflexible rigueur pourrait laisser dans les esprits; et, afin de prouver que sa reconnaissance était aussi solide et aussi invariable que son ressentiment, il donna à Maurice l'investiture de la dignité électorale. Cette cérémonie se fit avec toutes les formalités légales et avec une pompe extraordinaire, dans une cour ouverte, si voisine de l'appartement où était enfermé l'électeur détrôné qu'il pouvait la voir de ses fenêtres. Mais cette insulte n'altéra point sa tranquillité ordinaire; il fixa ses regards sur ce spectacle, et vit un rival heureux recevoir les marques de dignité dont il avait été dépouillé, sans laisser échapper un sentiment qui démentît la grandeur d'âme qu'il avait conservée au milieu de tous ses désastres [2].

Immédiatement après la dissolution de la diète, l'empereur fit publier l'*interim* en allemand et en latin. Cet acte eut le sort ordinaire de tous les plans de conciliation, quand ils sont proposés à des hommes échauffés par la dispute. Les deux partis s'élevèrent contre le système de l'*interim* avec une égale violence; les protestants le condamnèrent comme contenant les erreurs les plus grossières du papisme, déguisées avec si peu d'art qu'elles ne pouvaient échapper qu'aux hommes les plus ignorants ou à ceux qui voudraient être trompés. Les papistes le rejetèrent comme un ouvrage dans lequel la doctrine de l'Église était ou scandaleusement abandonnée, ou bassement

1. Sleid., p. 441.

2. Thuan, *Hist.*, lib. 5, p. 176. Struvius, *Corp.*, p. 1054. *Investitura Mauritii à Mammerano Lucemburgo descripta*, ap. Scard., t. II, p. 508.

de la citadelle ; mais il était si généralement détesté, qu'aucun de ses propres sujets ne parut ni touché d'un si grand revers de fortune, ni indigné de la manière ignominieuse dont on traitait leur souverain. Le succès de cette conspiration causa une joie universelle, et l'on applaudit à ceux qui en étaient les auteurs, comme aux libérateurs de la patrie. Le cadavre de Farnèse fut jeté dans les fossés qui environnaient la citadelle, et exposé aux insultes de la populace. Tous les citoyens reprirent ensuite leurs occupations accoutumées, comme s'il n'était rien arrivé d'extraordinaire.

Dès le même jour un corps de troupes arrivant des frontières du Milanès, où il avait été posté en attendant l'événement, prit possession de la ville au nom de l'empereur, et rétablit les habitants dans la jouissance de leurs anciens priviléges. Les impériaux voulurent aussi s'emparer de Parme par surprise; mais cette ville fut sauvée par la vigilance et la fidélité des officiers à qui Farnèse avait confié le commandement de la garnison. Paul apprit avec la plus vive douleur la mort d'un fils qu'il idolâtrait malgré ses vices infâmes; et la perte d'une ville aussi importante que Plaisance rendit son affliction plus amère encore. Il accusa en plein consistoire Gonzague d'avoir commis un meurtre abominable pour se frayer la voie à une usurpation injuste, et il demanda sur-le-champ à l'empereur de venger ces deux attentats en faisant punir Gonzague et en restituant Plaisance à son petit-fils Octave, qui en était l'héritier légitime ; mais Charles, plutôt que de se désister d'une acquisition si précieuse, se serait exposé lui-même à l'imputation d'être complice du crime qui la lui avait procurée, et à l'infamie de frustrer son propre gendre d'un héritage qui lui appartenait; il éluda toutes les sollicitations du pape, et se détermina à rester en possession de Plaisance et de son territoire[1].

Cette résolution, effet d'une ambition insatiable que ne pouvait modérer aucune considération ni de bienséance ni de justice, fit passer au pape toutes les bornes de sa circonspection

1. Fra-Paolo, p. 257. Pallav., p. 41, 42. Thuan, l. 4, p. 156. *Mém. de Ribier*. p. 59, 67. Natalis Comitis, *Histor.*, l. 3, p. 64.

et de sa timidité ordinaires; il était prêt à prendre les armes contre l'empereur pour se venger des meurtriers de son fils et pour recouvrer l'héritage dont on voulait dépouiller sa famille. Sentant bien cependant combien il était hors d'état d'entrer en lice avec un si puissant ennemi, il sollicita avec la plus grande vivacité le roi de France et la république de Venise de se joindre à lui pour former une ligue offensive contre Charles; mais Henri était alors occupé d'autres objets : ses anciens alliés, les Écossais, ayant été battus par les Anglais dans une des plus sanglantes batailles que se soient jamais livrées deux nations rivales, il était près d'envoyer un corps nombreux de ses vieilles troupes en Écosse, tant pour empêcher que les Anglais n'en fissent la conquête, que pour enrichir d'un nouveau royaume la monarchie française, en mariant le dauphin son fils avec la jeune reine d'Écosse. Une entreprise qui réunissait des avantages si sensibles, et dont le succès semblait être certain, devait l'emporter sur l'espérance éloignée du fruit qu'il aurait pu retirer d'une alliance avec un pape de quatre-vingts ans, d'une santé chancelante, et qui n'avait pour objet que de satisfaire son ressentiment particulier. Au lieu de s'engager imprudemment dans cette alliance, il amusa le pape par des promesses et des protestations vagues, suffisantes pour le détourner de la pensée d'un accommodement avec l'empereur; mais il éludait en même temps un engagement assez précis pour entraîner une rupture immédiate avec l'empereur et le jeter dans une guerre à laquelle il n'était pas préparé. Quoique les Vénitiens ne pussent pas sans s'alarmer voir Plaisance dans les mains des impériaux, ils imitèrent la conduite équivoque du roi de France, et se conformèrent en cela à l'esprit qui dirigeait ordinairement leurs négociations [1].

Quoique Paul se trouvât dépourvu de tous les moyens de rallumer sur-le-champ les flambeaux de la guerre, il n'oublia point les injures qu'il était forcé d'endurer pour le moment; le ressentiment veillait au fond de son âme, et la difficulté de le satisfaire ne fit qu'en accroître la violence. Ce fut dans le

1. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 63, 71, 78, 85, 95. Paruta, *Istor. di Venez.*, p. 199, 203. Thuan, l. 4, p. 160.

moment où ses sentiments de haine et de vengeance avaient le plus d'énergie que la diète d'Augsbourg, se conformant aux ordres de l'empereur, présenta une requête au pape, au nom de tout le corps germanique, pour le solliciter d'enjoindre aux prélats qui s'étaient retirés à Bologne de retourner à Trente et d'y reprendre leurs délibérations. Charles eut beaucoup de peine à déterminer les membres de la diète à se joindre à lui pour cette demande. Il avait remarqué beaucoup de diversité dans les opinions des protestants, relativement à la soumission qu'il avait exigée pour les décrets du concile; les uns étaient absolument intraitables sur cet article; d'autres étaient disposés à reconnaître, moyennant certaines modifications, le droit de juridiction du concile. Il employa toute son adresse pour en gagner une partie et pour diviser le reste; il menaça et intimida l'électeur palatin, prince faible, qui craignait que l'empereur ne le punît des secours qu'il avait donnés aux confédérés de Smalkalde. L'espérance d'obtenir la liberté du landgrave et la confirmation solennelle de la dignité électorale levèrent tous les scrupules de Maurice, ou du moins ne lui permirent pas de s'opposer à ce qui était agréable à l'empereur. L'électeur de Brandebourg, qui, de tous les princes de son siècle, était le moins touché des motifs de religion, se laissa aisément persuader d'imiter l'exemple des premiers, en déférant à toutes les volontés de Charles. Il restait encore à gagner les députés des villes, qui étaient plus attachés à leurs principes; quoiqu'on eût employé tout ce qui pouvait exciter en eux l'espérance ou la crainte, ils ne voulurent jamais s'engager à reconnaître la juridiction du concile, à moins qu'on ne prît des mesures efficaces pour assurer aux théologiens de tous les partis un libre accès à la diète avec une entière liberté de discussion, et que tous les points de controverse ne se décidassent conformément au texte de l'Écriture et aux usages de la primitive Église. Lorsqu'on présenta à l'empereur le mémoire qui contenait cette déclaration, il eut recours à un artifice extraordinaire. Sans lire le papier, et sans prendre aucune connaissance des conditions sur lesquelles insistaient les villes impériales, il feignit de croire qu'elles avaient consenti à ce qu'il leur demandait, et fit des remerciements aux

dans ces villes que les prédicateurs protestants avaient fait le plus grand nombre de prosélytes, et que les théologiens les plus distingués du parti s'étaient établis en qualité de pasteurs. Ayant ainsi la direction de toutes les écoles d'instruction, ils avaient formé des disciples aussi versés dans les principes de leur croyance que zélés pour la défendre. Ces disciples ne devaient pas être seulement guidés par l'exemple ou subjugués par l'autorité; comme ils avaient appris à examiner et à discuter les matières de controverse, ils croyaient être en droit et en état de juger par eux-mêmes. Dès que le contenu de l'*interim* fut rendu public, ils se réunirent et refusèrent unanimement de l'admettre. Strasbourg, Constance, Brème, Magdebourg, et plusieurs autres villes moins considérables présentèrent à l'empereur des remontrances, dans lesquelles, après avoir exposé la manière irrégulière et illégale dont l'*interim* avait passé à la diète, elles le suppliaient de ne pas contraindre leur conscience à recevoir une forme de doctrine et de culte qui leur paraissait opposée aux préceptes positifs de la loi divine. Mais Charles, qui avait fait recevoir son nouveau plan à tant de princes de l'empire, ne fut pas fort touché des représentations de ces villes: elles auraient pu être très redoutables si elles n'avaient formé qu'une seule masse; mais, étant fort éloignées l'une de l'autre, elles pouvaient être accablées séparément et sans peine avant qu'il leur fût possible de se réunir.

Pour remplir cet objet, l'empereur sentit combien il lui était nécessaire d'employer des mesures vigoureuses et de les faire exécuter avec assez de célérité pour ne pas laisser le temps de concerter un plan commun d'opposition. Ayant pris cette maxime pour règle de sa conduite, sa première opération fut dirigée sur la ville d'Augsbourg; quoique la présence des troupes impériales dût imposer aux habitants, Charles savait qu'ils étaient aussi opposés à l'*interim* qu'aucun autre peuple de l'empire. Il commanda à un corps de ses troupes de s'emparer des portes, il posta le reste dans les différents quartiers de la ville, et, ayant rassemblé tous les bourgeois, il publia, de sa pleine et entière autorité, un décret par lequel il abolissait leur forme actuelle de gouvernement, dissolvait toutes leurs corporations et leurs confréries, et nommait un petit nombre de personnes

à qui il confiait, pour l'avenir, le soin de l'administration; chacun de ces nouveaux administrateurs fit serment en même temps de se conformer à l'*interim*. Un acte d'autorité si arbitraire et si inouï, qui privait le corps des habitants de toute participation au gouvernement de leur communauté et les subordonnait à des hommes qui n'avaient d'autre mérite qu'une lâche et servile soumission aux volontés de l'empereur, ne manqua pas de révolter tous les esprits; mais, comme on ne pouvait pas opposer la force à la force, on fut obligé d'obéir et de se soumettre en silence[1]. Charles-Quint, après avoir laissé une garnison dans Augsbourg, marcha à Ulm; il en changea le gouvernement avec la même violence, fit saisir et emprisonner ceux des pasteurs qui refusaient l'*interim*, et, à son départ, les emmena avec lui chargés de chaînes[2]. Cette sévérité fit non seulement recevoir l'*interim* dans deux des villes les plus puissantes, ce fut aussi pour les autres un présage de ce qui les menaçait, si elles persistaient dans leur désobéissance. L'effet de l'exemple fut aussi prompt et aussi efficace qu'il pouvait le désirer, et plusieurs villes, pour se soustraire à la vengeance de ce prince redoutable, se prêtèrent à tout ce qu'il exigea. Cependant cette obéissance, arrachée par la rigueur de l'autorité, ne produisit aucun changement dans les opinions des Allemands; ils ne firent que se conformer à la lettre de la loi, autant qu'ils le crurent nécessaire pour se mettre à l'abri de la punition. Les prédicateurs protestants, en exposant les cérémonies dont l'observation était prescrite par l'*interim*, en expliquaient en même temps la tendance et les effets de manière à confirmer plutôt qu'à dissiper les scrupules de leurs auditeurs. Il s'était déjà formé une génération d'hommes depuis l'établissement de la religion réformée; et ces hommes, accoutumés à la nouvelle forme du culte, voyaient avec horreur et avec mépris les pompeuses solennités du culte de l'Église romaine; en plusieurs endroits, les ecclésiastiques catholiques qui retournèrent prendre possession de leurs églises, eurent beaucoup de peine à se garantir des insultes de la populace et à exercer

1. Sleid., p. 469.
2. *Id.*, p. 472.

sans trouble les fonctions de leur ministère. Ainsi, malgré la soumission apparente de tant de villes, les habitants, nés avec l'esprit et l'amour de la liberté, ne se plièrent qu'avec la plus grande répugnance au joug qu'on leur imposait; les dogmes et les rites nouveaux qu'ils étaient forcés de recevoir révoltaient également leurs opinions et leurs passions. Ils étaient obligés de dissimuler le ressentiment et l'indignation dont ils étaient pénétrés; mais cette contrainte devait avoir un terme, après lequel leurs sentiments, pour avoir été retenus, n'en éclateraient qu'avec plus de violence[1].

Cependant Charles, content d'avoir fait ainsi fléchir sous son autorité le caractère peu traitable des Allemands, partit pour les Pays-Bas, bien déterminé à faire recevoir par force l'*interim* aux villes qui résistaient encore. Il emmena avec lui ses deux prisonniers, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, soit qu'il n'osât les laisser en Allemagne, soit qu'il voulût donner aux Flamands, ses compatriotes, une preuve éclatante du succès de ses armes et de la grandeur de son pouvoir. Avant que Charles fût arrivé à Bruxelles, il apprit que les légats du pape à Bologne avaient dissous le concile par une prorogation indéfinie, et que les prélats qui s'étaient assemblés dans cette ville étaient retournés chacun dans sa patrie. La nécessité avait forcé le pape à cette extrémité. Après la séparation de ceux qui avaient voté contre la translation du concile à Bologne, et le départ de plusieurs autres qui s'étaient lassés de résider dans un lieu où il ne leur était pas permis de procéder aux affaires qui étaient l'objet même du concile, ceux qui restèrent étaient en si petit nombre, et pour la plupart si peu importants, qu'on ne pouvait plus décemment donner à cette assemblée le titre pompeux de concile général. Paul n'eut d'autre parti à prendre que de dissoudre une assemblée qui était devenue un objet de mépris, et qui offrait à toute la chrétienté la preuve la plus sensible de l'impuissance du siége de Rome. Mais, tout inévitable qu'était cette mesure, elle était susceptible d'interprétations peu favorables; elle semblait supprimer le remède au moment même où ceux pour qui il était destiné s'étaient laissé persuader d'en

1. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 218. Sleid., p. 491.

reconnaître la vertu et d'en éprouver les effets. Charles ne manqua pas de présenter sous ce point de vue la conduite du pape : en comparant adroitement les efforts qu'il avait faits lui-même pour exterminer l'hérésie, avec l'indifférence scandaleuse de Paul sur un objet si essentiel, il tâcha de rendre le pontife odieux à tous les zélés catholiques. En même temps il ordonna aux prélats de sa faction de rester à Trente, afin que le concile parût toujours avoir une existence, et pût être prêt à reprendre, lorsqu'il en serait temps, ses délibérations pour le bien de l'Église[1].

Charles aimait à passer d'une partie de ses états dans une autre ; mais ce goût particulier n'était pas le seul motif de son voyage en Flandre ; il voulait y recevoir son fils unique, qui était alors dans la vingt-unième année de son âge, et qu'il y avait appelé, non seulement pour le faire reconnaître par les états des Pays-Bas comme son héritier présomptif, mais encore pour faciliter l'exécution d'un grand projet dont on développera bientôt l'objet et l'issue.

Philippe, ayant laissé le gouvernement d'Espagne entre les mains de Maximilien, fils aîné de Ferdinand, à qui l'empereur avait fait épouser la princesse Marie, sa fille, s'embarqua pour l'Italie, suivi d'un nombreux cortége de noblesse espagnole[2]. L'escadre qui leur servait d'escorte était commandée par André Doria, qui, malgré son âge avancé, sollicita l'honneur d'exercer pour le fils les mêmes fonctions qu'il avait souvent exercées pour le père. Philippe débarqua heureusement à Gênes ; de là il alla à Milan, et, passant ensuite par l'Allemagne, il arriva à la cour, établie à Bruxelles. Les états de Brabant, et bientôt ceux des autres provinces, suivant leur rang, reconnurent son droit de succession dans les formes ordinaires, et il fit de son côté le serment accoutumé de maintenir leurs priviléges dans toute leur intégrité[3]. Philippe fut reçu avec une pompe extraordinaire dans toutes les villes des Pays-Bas où il passa ; rien de ce qui pouvait manifester le respect du peuple pour sa personne, ou contribuer à son amusement, ne fut négligé : des

1. Pallavicini, p. 11, 72.
2. Ochoa, Carolea, p. 362.
3. Harœus, *Annal. Brab.*, p. 652.

fêtes, des tournois, des spectacles publics de toute espèce, se succédèrent avec cette affectation de magnificence que les nations commerçantes aiment à déployer dans toutes les occasions où elles s'écartent de leurs maximes ordinaires d'économie; mais, au milieu des jeux et des fêtes, Philippe laissa voir, d'une manière remarquable, la sévérité naturelle de son caractère. Quoique encore dans la première jeunesse, il n'avait rien d'agréable dans sa personne; et l'intérêt qu'il avait de plaire à un peuple dont il venait briguer les suffrages ne put lui inspirer des manières aimables et polies : il conserva en toute occasion un maintien grave et réservé; et la partialité ouverte qu'il témoignait en faveur des Espagnols qui l'accompagnaient, jointe à la préférence marquée qu'il donnait aux usages de leur pays, révolta les Flamands et fut la source de cette antipathie qui depuis occasionna dans cette partie de ses états une révolution si funeste à la monarchie espagnole[1].

Charles fut retenu longtemps dans les Pays-Bas par une violente attaque de goutte; les accès de cette maladie étaient devenus si fréquents et si douloureux qu'ils avaient sensiblement affaibli la vigueur de son tempérament. Il ne se relâcha cependant pas dans ses efforts pour l'exécution de l'*interim*. Les habitants de Strasbourg, après une longue résistance, sentirent la nécessité d'obéir; ceux de Constance, qui avaient pris les armes pour se défendre, furent contraints par la force non seulement d'accepter l'*interim*, mais encore de renoncer à leurs priviléges comme citoyens de la ville libre, de faire hommage à Ferdinand en qualité d'archiduc d'Autriche, et de recevoir, comme vassaux de ce prince, un gouverneur et une garnison autrichienne[2]. Magdebourg, Brême, Hambourg et Lubeck furent les seules villes impériales considérables qui ne se soumirent pas à la volonté de Charles.

1. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 29. L'Evesque, *Mém. du card. de Granvelle*, t. I, p. 21.
2. Sleid., p. 474, 491.

LIVRE DIXIÈME.

Charles s'occupait avec une constance infatigable à vaincre l'obstination des protestants; mais les effets de sa fermeté, dans l'exécution de ce projet, étaient contre-balancés par ceux de l'animosité du pape, qui devenait de jour en jour plus violente. D'un côté, la ferme résolution que l'empereur semblait avoir prise de ne point rendre Plaisance; de l'autre, ses entreprises réitérées sur la juridiction ecclésiastique, soit par les règlements que contenait l'*interim*, soit par le projet de rassembler un concile à Trente, excitaient au plus haut degré l'indignation de Paul, qui, par une faiblesse commune aux vieillards, devenait plus attaché à sa famille et plus jaloux de son autorité, à mesure qu'il avançait en âge. Animé par ces sentiments divers, il fit de nouveaux efforts pour engager le roi de France dans une ligue contre l'empereur [1]. Mais ce monarque, malgré la haine dont il avait hérité pour Charles-Quint, et la crainte que lui inspirait l'accroissement continuel de sa puissance, ne parut pas plus disposé qu'auparavant à commencer une nouvelle guerre; le pape fut donc obligé de restreindre ses vues, et, n'étant pas en état de se venger des usurpations passées de l'empereur, il s'occupa du moins à en prévenir de nouvelles. Pour cet effet, il prit le parti de révoquer la cession qu'il avait faite de Parme et de Plaisance, et, après avoir déclaré qu'il les réunissait au saint-siége, il dédommagea Octave par un nouvel établissement dans l'état ecclésiastique. Il espérait, par ce moyen, obtenir deux points très importants : le premier était la sûreté de Parme; il croyait que l'empereur pouvait bien, sans scrupule, s'emparer d'une ville appartenant à la maison de Farnèse, mais qu'il n'oserait pas envahir le domaine de l'Église : il voyait en second lieu quelque probabilité de recouvrer Plaisance, parce qu'il pourrait avec décence rendre ses sollicitations à ce sujet plus pressantes, et qu'elles auraient infailliblement plus de poids lorsqu'il plaiderait la cause de l'Église et non celle de sa famille. Tandis que Paul s'applaudissait de

1. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 230.

cette idée comme d'un chef-d'œuvre de politique, Octave, jeune homme plein d'ambition et d'audace, ne pouvant sans impatience se voir dépouiller de la moitié de ses domaines par la rapacité de son beau-père, et priver de l'autre moitié par les artifices de son grand-père, prit des mesures pour prévenir l'exécution d'un tel projet. Il partit secrètement de Rome, et tenta de s'emparer de Parme par surprise ; mais cette entreprise ayant échoué par la fidélité du gouverneur à qui le pape avait confié la défense de la place, Octave fit des ouvertures à l'empereur et lui offrit de renoncer à toute liaison avec le pape, et de n'attendre plus que de lui son avancement et sa fortune. Paul, qui joignait à un caractère naturellement chagrin toute la morosité de la vieillesse, ne put apprendre sans être transporté de colère la défection inattendue de son petit-fils et sa liaison avec un prince qu'il détestait. Il n'y a point de sévérité à laquelle ce pontife irrité ne parût prêt à se porter contre Octave, qu'il traitait d'apostat dénaturé. Heureusement pour Octave, la mort prévint les effets du ressentiment de Paul en terminant sa carrière dans la seizième année de son pontificat et la quatre-vingt-deuxième de son âge [1].

1. Parmi les exemples multipliés de la crédulité des historiens, en attribuant à des causes extraordinaires la mort des personnes illustres, on peut citer celui-ci. Presque tous les historiens du XVI[e] siècle assurent que la mort de Paul III fut l'effet de l'impression violente que fit sur son âme la conduite inattendue de son petit-fils ; qu'ayant appris, tandis qu'il prenait l'air dans un de ses jardins près de Rome, la nouvelle de l'entreprise d'Octave sur Parme, et de ses négociations avec l'empereur, il s'évanouit, resta pendant quelques heures sans connaissance, fut saisi ensuite d'une grosse fièvre et mourut au bout de trois jours. Tel est le récit qu'on trouve de sa mort dans l'histoire de M. de Thou (lib. 6, p. 211), dans Adriani (*Istor. di suoi tempi*, lib. 7, p. 480) et dans Fra-Paolo (*Istor. del concil. Trid.*, p. 280). Le cardinal Pallavicini lui-même, qui a dû être mieux instruit qu'aucun autre écrivain de ce qui se passait à la cour de Rome, et qui en parle plus exactement lorsqu'il n'est pas égaré par les préjugés et par l'esprit de système, s'accorde avec ces historiens dans les principales circonstances de leur récit (Pallavic., l. 2, p. 74). Paruta, qui a écrit son histoire par ordre du sénat de Venise, raconte de la même manière la mort de Paul (Paruta, *Istor. Ven.*, vol. IV, p. 212). Mais il n'y avait aucune raison de recourir à une cause extraor-

Comme on s'attendait depuis longtemps à cette mort, il y eut un concours extraordinaire de cardinaux à Rome ; les différents compétiteurs ayant eu le temps de former leurs brigues et de concerter leurs mesures, leur ambition et leurs intrigues prolongèrent de beaucoup la durée du conclave. La faction impériale et celle de France s'efforçaient à l'envi de faire tomber le choix sur une de leurs créatures, et paraissaient avoir tour à tour l'avantage. Mais, comme Paul, pendant un long ponti-

dinaire pour expliquer la mort d'un vieillard de quatre-vingt-deux ans. Il nous est resté une relation authentique de cet événement, dans laquelle on ne trouve aucune de ces circonstances merveilleuses dont les historiens sont si amoureux. Le cardinal de Ferrare, qui était chargé des affaires de France à la cour de Rome, et M. d'Urfé, qui y résidait aussi en qualité d'ambassadeur de Henri, écrivirent à ce monarque des détails de l'affaire de Parme et de la mort du pape. Il paraît par leur récit que la tentative d'Octave pour surprendre Parme se fit le 20 octobre ; que le lendemain au soir, tandis qu'il se promenait dans les jardins de Monte Cavallo, le pape reçut la nouvelle de ce qui s'était passé ; qu'il fut transporté de la plus violente colère, et poussa des cris qui furent entendus dans plusieurs appartements de son palais ; que le 22 il se trouva cependant assez bien pour donner audience au cardinal de Ferrare et pour expédier différentes affaires ; qu'Octave écrivit au pape et non au cardinal Farnèse, son frère, une lettre par laquelle il lui déclarait la résolution où il était de se jeter dans les bras de l'empereur ; que le pape reçut cette lettre le 21, sans donner aucune nouvelle marque d'émotion, et qu'il y fit réponse ; que le 22 octobre, jour duquel est datée la lettre du cardinal de Ferrare, le pape était dans son état ordinaire (*Mém. de Ribier*, t. II, p. 247). Par une lettre de M. d'Urfé, du 5 novembre, il paraît que le pape était en si bonne santé, que le 3 de ce même mois il avait célébré avec toutes les cérémonies accoutumées l'anniversaire de son couronnement (*ibid.*, p. 251). Par une autre lettre du même ambassadeur, nous apprenons que, le 6 de novembre, le pape fut attaqué d'une espèce de catarrhe qui lui tomba sur les poumons, avec des symptômes si dangereux qu'on désespéra aussitôt de sa vie (*ibid.*, p. 252). Par une troisième lettre du même, on apprend que le pape mourut le 10 novembre. Dans aucune de ces lettres on n'impute sa mort à une cause extraordinaire. Il paraît qu'il s'était écoulé plus de vingt jours entre la tentative d'Octave sur Parme et la mort de son grand-père, et que la maladie dont ce pape mourut était l'effet naturel de la vieillesse, non la suite d'un violent accès de colère.

ficat, avait créé un grand nombre de cardinaux, distingués pour la plupart par de grands talents, et entièrement dévoués à sa famille, le cardinal Farnèse se trouva à la tête d'un parti puissant et bien uni, dont l'adresse et la fermeté parvinrent à élever au trône pontifical le cardinal del Monte, que Paul avait employé comme son principal légat au concile de Trente, et à qui il avait confié ses plus secrètes intentions. Il prit le nom de Jules III, et pour témoigner sa reconnaissance envers son bienfaiteur, le premier acte de son administration fut de mettre Octave Farnèse en possession de Parme. Lorsqu'on lui parla du tort qu'il faisait au saint-siége en aliénant un territoire si important, il répondit avec vivacité qu'il aimerait mieux être un pape pauvre, avec la réputation d'un gentilhomme, qu'un pape riche, avec la honte d'avoir oublié les bienfaits qu'il avait reçus et les promesses qu'il avait faites [1]. Mais l'honneur que lui fit ce trait de candeur et de générosité fut bientôt effacé par une action d'une indécence révoltante. Suivant un usage ancien et reçu, chaque pape, à son élection, a le droit d'accorder à qui il lui plaît le chapeau de cardinal, qu'il laisse vacant en recevant la tiare. Au grand étonnement du sacré collége, Jules conféra cette marque éclatante de distinction, avec des revenus ecclésiastiques très considérables et le droit de porter son nom et ses armes, à un jeune homme âgé de seize ans, nommé Innocent, né de parents obscurs, et à qui on avait donné le nom de *Singe*, parce qu'il avait été chargé du soin d'un animal de cette espèce dans la famille du cardinal del Monte. Une semblable prostitution de la première dignité de l'Église aurait paru choquante dans ces temps même d'ignorance et de ténèbres, où la crédule superstition du peuple enhardissait les ecclésiastiques à braver ouvertement toutes les lois de la bienséance. Mais dans un siècle éclairé, où les progrès de la raison et de la philosophie faisaient mieux connaître les droits de la décence et de l'honnêteté, où l'aveugle vénération qu'on avait portée si longtemps au caractère pontifical s'affaiblissait partout, et où la moitié de la chrétienté était en rébellion ouverte contre le siége de Rome ; cette action du nouveau pape

1. *Mém. de Ribier.*

ne pouvait manquer d'être regardée avec horreur. Rome fut inondée sur-le-champ de libelles et de pasquinades, qui imputaient à la passion la plus honteuse la prédilection extravagante de Jules pour un objet qui en était si indigne. Les protestants se récrièrent contre l'absurdité de supposer que l'esprit infaillible de la vérité divine pût habiter dans un cœur si impur, et ils demandèrent avec plus d'éclat et plus d'apparence de justice que jamais la prompte et entière réformation d'une Église dont le chef déshonorait le nom chrétien [1].

Toute la conduite du pape fut d'accord avec ce premier trait de son caractère : dès qu'il se vit élevé au faîte de la grandeur ecclésiastique, il s'empressa de se dédommager, en satisfaisant tous ses goûts, de la dissimulation ou des privations auxquelles il s'était condamné par prudence tant qu'il avait été dans un état subordonné. Il montra un si grand éloignement pour toutes les affaires sérieuses qu'il ne pouvait prendre sur lui d'y donner la moindre attention, excepté dans les cas d'extrême nécessité : livré à la dissipation et aux amusements de toute espèce, il aima mieux imiter l'élégance voluptueuse de Léon X, que la vertu sévère d'Adrien ; et cette sévérité eût été nécessaire pour lutter avec une secte qui devait une grande partie de son crédit et de sa force aux mœurs rigides et austères de ceux qui la professaient [2].

Quelque disposé que fût le pape à remplir ses engagements avec la famille des Farnèses, il se mit peu en peine de tenir le serment que chaque cardinal avait fait en entrant au conclave, et par lequel celui sur qui le choix tomberait s'était engagé à convoquer sur-le-champ le concile, et à lui faire reprendre ses délibérations. Jules savait par expérience combien il était difficile de retenir un corps d'hommes ainsi composé dans les bornes étroites que l'Église romaine avait intérêt de prescrire ; il savait avec quelle facilité le zèle des uns, la témérité des autres, et les suggestions des princes dont ils dépendaient pour la plupart, pouvaient porter une assemblée populaire, sans police et sans chef, à des recherches et à des décisions dange-

1. Sleid., p. 492. Fra-Paolo, p. 281. Pallav., l. 2, p. 76. Thuan, l. 6, p. 215.

2. Fra-Paolo, p. 281.

reuses. Il chercha donc à éluder l'obligation de son serment, et fit une réponse équivoque aux premières propositions qu'il reçut de l'empereur sur cet objet. Mais Charles, soit par son obstination naturelle à suivre les mesures qu'il avait une fois adoptées, soit par le pur orgueil d'exécuter ce qui paraissait presque impossible, persista dans la résolution de forcer les protestants à rentrer dans le sein de l'Église. Comme il s'était persuadé que les décisions authentiques du concile pourraient être efficacement employées à combattre leur opposition, il sollicita, avec la plus grande ardeur, une nouvelle bulle de convocation, et le pape ne put décemment se refuser à ses instances. Jules, voyant qu'il ne pouvait pas se dispenser de convoquer un concile, chercha du moins à se faire un mérite de cette démarche qui était l'objet d'un vœu si général. Une congrégation de cardinaux, à laquelle il renvoya l'examen des mesures qu'il y avait à prendre pour la paix de l'Église, recommanda, suivant ses intentions, une prompte convocation du concile, comme l'expédient le plus propre à remplir cet objet; considérant d'ailleurs que c'était en Allemagne que les nouvelles hérésies excitaient le plus de troubles et faisaient les plus grands progrès, la congrégation proposa de choisir la ville de Trente pour y assembler le concile, afin qu'étant plus à portée d'y observer le mal, on pût y appliquer le remède avec plus de prudence et de succès. Le pape approuva hautement cet avis, qu'il avait dicté lui-même, et envoya des nonces à la cour impériale et à celle de France pour y déclarer ses intentions [1].

Cependant l'empereur avait convoqué une nouvelle diète à Augsbourg, dans la vue de donner plus d'activité à l'exécution de l'*interim*, et de faire signer à cette assemblée un acte plus authentique pour reconnaître la juridiction du concile, avec une promesse positive de se conformer à ses décrets. Il y parut en personne, accompagné de son fils le prince d'Espagne. Peu d'électeurs s'y rendirent; mais tous y envoyèrent des députés. Malgré le ton despotique avec lequel Charles avait, depuis deux ans, donné la loi dans l'empire, il savait que l'esprit d'indépen-

1. Fra-Paolo, p. 281. Pallav., l. 2, p. 77.

dance n'était pas entièrement éteint parmi les Allemands, et il espéra imposer à la diète par l'appareil d'un corps considérable de troupes espagnoles dont il se fit escorter. Le premier point qu'on soumit aux délibérations de la diète fut la nécessité de tenir un concile. Tous les catholiques romains convinrent sans difficulté que cette assemblée devait être rétablie à Trente, et promirent de se soumettre aveuglément à ses décrets. Les protestants, intimidés et désunis, auraient suivi cet exemple, et la résolution de la diète aurait été unanime, si Maurice de Saxe n'avait pas commencé à montrer de nouvelles intentions, et à prendre un rôle très différent de celui qu'il avait joué jusqu'alors.

C'était par une dissimulation artificieuse de ses propres sentiments, par le zèle apparent qu'il avait montré à soutenir les projets ambitieux de Charles, et par son assiduité à lui faire sa cour, que Maurice était parvenu à la dignité électorale, et qu'en réunissant à ses domaines ceux de la branche aînée de la maison de Saxe, il était devenu le plus puissant prince de l'Allemagne. Mais cette longue et étroite union avec l'empereur lui avait fourni souvent l'occasion de remarquer tout ce que les projets de ce monarque pouvaient avoir de dangereux dans leur but. Il sentit qu'il concourait lui-même à forger les fers qu'on destinait à son pays; et, en considérant les progrès rapides et formidables de la puissance impériale, il vit clairement qu'il ne restait plus à Charles que quelques pas à faire pour être aussi absolu dans l'empire qu'il l'était devenu en Espagne. Plus le rang auquel il était parvenu se trouvait élevé, plus il devait naturellement être jaloux de conserver ses droits et ses priviléges, et plus il devait craindre de descendre de la condition d'un prince presque indépendant à celle d'un vassal soumis à la volonté d'un maître. Il voyait en même temps que Charles, au lieu d'accorder la liberté de conscience qu'il avait promise pour engager plusieurs princes protestants à se joindre à lui contre les confédérés de Smalkalde, paraissait vouloir exiger qu'on se conformât exactement aux dogmes et aux rites de l'Église romaine. Malgré tous les sacrifices qu'il avait faits, soit par des motifs d'intérêt, soit par un excès de confiance dans l'empereur, Maurice était sincèrement attaché à la doctrine

luthérienne, et il ne put pas se résoudre à rester paisible spectateur de la destruction d'un système qu'il croyait fondé sur la vérité.

Cette résolution, que lui inspirait l'amour de la liberté ou le zèle de la religion, était bien fortifiée par des considérations politiques et par son intérêt personnel. Dans la situation brillante où se trouvait alors ce prince, une nouvelle perspective de grandeur s'offrait à son imagination. Son rang et sa puissance le désignaient naturellement pour être le chef des protestants dans l'empire. Son prédécesseur, l'électeur détrôné, avec moins de talents que lui et des états moins étendus, avait eu la plus grande influence sur toutes les démarches de son parti; et Maurice était assez éclairé pour voir tout l'avantage de cette prééminence, et assez ambitieux pour désirer de l'obtenir; mais, dans les circonstances où il se trouvait, la difficulté de l'entreprise était égale à l'importance de l'objet. D'un côté, sa liaison avec l'empereur était si étroite qu'il ne pouvait prendre aucun parti qui tendît à la rompre, sans alarmer la jalousie de ce prince redoutable, et sans attirer sur lui tout le poids de cette même puissance qui venait d'écraser la ligue la plus importante qui se fût jamais formée en Allemagne. D'un autre côté, les calamités qu'il venait d'attirer sur les protestants étaient si récentes et si terribles qu'il paraissait presque impossible de regagner leur confiance, et de rétablir parmi eux l'union et la vigueur, après avoir été le principal instrument de leur division et de leur ruine. Il fallait toute l'audace de Maurice pour n'être pas découragé par ces considérations; mais la grandeur et les périls de l'entreprise étaient des appâts de plus pour l'y engager. Il prit, sans balancer, une résolution si hardie que tout homme d'un génie inférieur n'en aurait pas conçu l'idée, ou aurait frémi des dangers qui devaient en accompagner l'exécution.

Les passions de Maurice concouraient avec ses intérêts à le confirmer dans son dessein; le ressentiment d'une injure, dont il était encore profondément blessé, ajoutait une nouvelle force aux motifs que lui suggérait une saine politique pour s'opposer à l'empereur. Maurice avait, par son crédit, déterminé le landgrave de Hesse à remettre sa personne entre les mains de

Charles, et il avait obtenu en même temps des ministres impériaux la promesse que le landgrave ne serait pas retenu prisonnier. Cette promesse avait été violée, comme on l'a vu, de la manière la plus outrageante, et l'infortuné landgrave se plaignait aussi amèrement de son gendre que de Charles même. Les princes de Hesse pressaient vivement Maurice de remplir les engagements qu'il avait pris avec leur père, qui n'avait perdu sa liberté que par une suite de sa confiance en lui. Toute l'Allemagne, d'un autre côté, l'accusait d'avoir trahi un ami qu'il devait protéger, et de l'avoir livré à un ennemi implacable. Excité par ces sollicitations, par ces reproches, par le sentiment de ce qu'il devait à son beau-père, Maurice avait employé non seulement les prières, mais encore les remontrances pour obtenir la liberté du landgrave, et tous ses efforts avaient été inutiles. La honte d'avoir été trompé et de se voir dédaigné par un prince qu'il avait servi avec tant de zèle et de succès, avait fait une impression profonde sur l'âme de l'électeur, qui dès lors attendit avec impatience l'occasion de se venger.

Maurice ne pouvait mettre trop d'adresse et de précipitation dans les démarches qui tendaient à ce but ; il avait, d'un côté, à craindre de donner des alarmes prématurées à l'empereur ; d'un autre côté, il était obligé de faire quelque action d'éclat pour regagner la confiance du parti protestant. Il employa tout ce qu'il avait de finesse et de dissimulation pour concilier ces deux intérêts. Comme il savait que Charles était inflexible sur la soumission qu'il exigeait à l'*interim*, Maurice n'hésita pas un seul moment à établir dans ses états cette forme de doctrine et de culte; mais, comme il sentait en même temps combien cette nouveauté était odieuse à ses sujets, au lieu de les forcer à la recevoir par la violence de l'autorité, ainsi qu'on l'avait fait en d'autres parties de l'Allemagne, il tâcha de transformer leur obéissance en un acte volontaire de leur part. Pour cet effet, il avait assemblé à Leipsick le clergé de ses états, et lui avait remis une copie de l'*interim*, avec les raisons qui prouvaient la nécessité de s'y conformer. Il avait réduit les uns par des promesses ; il avait imposé à d'autres par des menaces, et tous avaient été effrayés de la rigueur avec laquelle on exigeait

dans les provinces voisines la soumission à cette nouvelle loi. Mélanchton, qui, par ses vertus et ses lumières, méritait d'avoir le premier rang parmi les théologiens protestants, se trouvait alors privé des conseils mâles et vigoureux de Luther, qui élevaient ordinairement son courage et le soutenaient au milieu des dangers et des tempêtes dont l'Église était assaillie; la timidité naturelle de son caractère, son amour pour la paix et son excessive déférence pour les personnes d'un haut rang, lui arrachèrent des concessions qu'on ne peut pas justifier. Entraînée par ses raisons et son autorité, et séduite par les artifices de Maurice, l'assemblée déclara que, dans les articles purement indifférents, on devait obéir aux ordres d'un supérieur légitime. En partant de ce principe, aussi incontestable dans la théorie qu'il est dangereux dans la pratique, surtout en matière de religion, l'assemblée mit ensuite au nombre des choses indifférentes plusieurs maximes que Luther avait attaquées comme des erreurs grossières et pernicieuses de la doctrine romaine, ainsi que la plupart des cérémonies qui distinguaient le culte romain de celui des réformés; en conséquence, le clergé exhorta le peuple à se soumettre aux injonctions de l'empereur [1].

Cette conduite adroite de Maurice réussit à établir l'*interim* dans la Saxe, sans y exciter aucune des secousses violentes que cette nouveauté avait occasionnées en d'autres provinces; mais, quoique les Saxons se fussent soumis, les luthériens les plus zélés se récrièrent contre Mélanchton et ses associés, et les regardèrent comme de faux frères, qui étaient ou assez corrompus pour renoncer entièrement à la vérité, ou assez artificieux pour la trahir par de subtiles distinctions, ou assez lâches pour la sacrifier, par une complaisance criminelle, à un prince capable lui-même d'immoler à son intérêt politique ce qu'il y avait de plus sacré. Maurice, qui sentait combien sa conduite passée donnait de poids à ces accusations, et qui craignait de perdre sans retour la confiance des protestants, publia une déclaration pleine de témoignages de zèle et d'attachement pour la religion

1. Sleid., p. 481, 485. Jo. Laur. Mosheimii, *Instit. Hist. eccles.*, l. 4. Helmst., 1755, in-4°, p. 748. Jo. And. Schmidii, *Historia Interimistica*, p. 70, etc. Helmst., 1730.

réformée, et dans laquelle il promettait de la défendre contre toutes les erreurs et toutes les usurpations de la cour de Rome[1].

Après avoir réussi à calmer les craintes et la jalousie des protestants, il sentit la nécessité d'effacer les impressions que cette déclaration avait pu faire sur l'empereur. Pour cet effet, non seulement il lui renouvela les assurances d'un attachement inviolable à l'alliance qui les unissait, mais, comme la ville de Magdebourg persistait encore à rejeter l'*interim*, Maurice entreprit de la forcer à l'obéissance, et leva sur-le-champ des troupes destinées à cette expédition. Ce parti extraordinaire déconcerta toutes les espérances que la dernière déclaration de Maurice avait fait concevoir aux protestants, et ils furent plus embarrassés que jamais pour démêler quelles pouvaient être ses véritables intentions. La défiance et les soupçons que sa conduite passée leur avait inspirés se réveillèrent avec plus de force, et les théologiens de Magdebourg inondèrent toute l'Allemagne d'écrits, dans lesquels ils le représentèrent comme le plus redoutable ennemi de la religion protestante, et comme un traître qui ne prenait une apparence de zèle pour ses intérêts, qu'afin d'exécuter plus sûrement le projet qu'il avait formé de la détruire.

Cette accusation, appuyée sur des faits récents et publics et sur la conduite équivoque que tenait Maurice, fut si généralement adoptée que, pour se justifier, il fut obligé de prendre une résolution vigoureuse. Lorsqu'on proposa à la diète de rassembler le concile de Trente, ses ambassadeurs protestèrent que leur maître ne reconnaîtrait l'autorité de ce concile qu'aux conditions suivantes : 1° que tous les points de controverse qui avaient déjà été décidés seraient soumis à un nouvel examen, et que la première décision serait regardée comme nulle ; 2° que les théologiens protestants auraient dans le concile pleine liberté de parler et voix décisive ; 3° que le pape renoncerait à la prétention de présider le concile, s'engagerait à se soumettre aux décrets de l'assemblée, et relèverait les évêques du serment d'obéissance, afin qu'ils pussent exposer leurs sentiments avec plus de liberté. Ces demandes hardies, que les réformateurs

1. Sleid., p. 485.

n'auraient pas osé hasarder dans le temps où le zèle de leur parti était le plus ardent et où leurs affaires étaient dans la situation la plus favorable, contre-balancèrent en partie l'effet des préparatifs de Maurice contre Magdebourg, et jetèrent les protestants dans une nouvelle incertitude sur le but de sa conduite. Il eut en même temps l'adresse de faire envisager cette démarche à l'empereur sous un point de vue si favorable, que celui-ci n'en parut pas offensé, et que l'union intime qui subsistait entre eux n'en fut point troublée. Les historiens contemporains ne nous ont laissé aucunes lumières sur les prétextes dont Maurice put se servir pour donner une couleur d'innocence à une déclaration aussi hardie que celle qu'il venait de faire ; mais il est certain que ses raisons persuadèrent Charles, car ce monarque continua de suivre avec la même ardeur son plan, tant pour l'établissement de l'*interim* que pour la convocation du concile, et de montrer la même confiance en Maurice pour ce qui regardait l'exécution de ces deux points.

Comme la résolution du pape sur le concile n'était pas encore connue à Augsbourg, le principal objet de la diète fut de maintenir l'observation de l'*interim*. Le sénat de Magdebourg, malgré tous les efforts qu'on avait faits pour l'intimider ou pour le séduire, non seulement s'obstinait à rejeter l'*interim*, mais il commençait même à augmenter les fortifications de la ville et à lever des troupes pour la défendre. Charles requit la diète de l'aider à réprimer cette audacieuse rébellion contre un décret de l'empire. Si les membres de la diète avaient eu la liberté de suivre leurs sentiments particuliers, ils auraient sans hésiter rejeté cette demande. Tous ceux des Allemands qui favorisaient plus ou moins les nouvelles opinions, et plusieurs autres qui ne pouvaient s'empêcher d'être jaloux de l'accroissement du pouvoir de l'empereur, regardaient la résistance des citoyens de Magdebourg comme un effort généreux en faveur de la liberté de leur patrie ; ceux même qui n'avaient pas eu assez de courage pour montrer la même vigueur, admiraient l'audace de l'entreprise, et en désiraient le succès ; mais la présence des troupes espagnoles et la crainte d'offenser l'empereur imposèrent tellement à tous ceux qui assistaient à la diète que, sans oser mettre au jour leurs opinions, ils ratifièrent par leurs suf-

frages tout ce qu'il plut à l'empereur de prescrire. Les décrets rigoureux que Charles avait rendus de sa propre autorité contre les habitants de Magdebourg furent confirmés ; on arrêta de lever des troupes pour faire en règle le siége de la place, et l'on nomma des commissaires pour fixer le contingent d'hommes et d'argent qui serait fourni par chaque état. La diète demanda en même temps que Maurice fût chargé du commandement de cette armée ; Charles y donna son consentement avec beaucoup de satisfaction, et en louant hautement la sagesse d'un tel choix[1]. Comme Maurice se conduisait dans toutes ses démarches avec un secret impénétrable, il y a lieu de croire qu'il n'avait pris ouvertement aucune mesure pour obtenir la distinction qu'on venait de lui déférer. Le choix de ses compatriotes fut donc ou le pur effet du hasard, ou celui de l'opinion générale qu'on avait de ses grands talents. Les conséquences qui résultèrent de cette nomination ne pouvaient ni être prévues par la diète, ni inspirer de la crainte à l'empereur. Maurice accepta sans hésiter l'honneur qu'on lui faisait, et il vit d'un coup d'œil tous les avantages qu'il pourrait en retirer.

Dans ces entrefaites, Jules, en préparant sa bulle pour la convocation du concile, n'oubliait aucune des minutieuses formalités que la cour de Rome sait employer avec tant d'adresse pour retarder les opérations qui ne sont pas conformes à ses vues. Enfin cette bulle fut publiée et le concile invité de s'assembler à Trente le 1er mai de l'année suivante. Comme le pape savait qu'une partie des Allemands rejetait ou contestait l'autorité et la juridiction que le saint-siége prétend exercer sur les conciles généraux, il eut soin d'établir en termes très énergiques, dans le préambule de l'acte, le droit qu'il avait non seulement de convoquer cette assemblée et d'y présider, mais encore d'en diriger les opérations ; et jamais il ne voulut consentir à changer ni même à adoucir ses expressions, malgré les sollicitations réitérées de l'empereur, qui prévoyait combien on en serait blessé et comment on les interpréterait. Cet article de la bulle fut en effet relevé avec beaucoup d'amertume par plusieurs membres de la diète ; mais, quoique le mécontente-

1. Sleid., p. 503, 512.

ment s'en augmentât sensiblement, l'empereur s'était rendu tellement maître des délibérations de la diète, qu'il fit rendre un décret par lequel l'autorité du concile fut reconnue et déclarée le seul remède propre à guérir les maux qui affligeaient l'Église; tous les princes et états de l'empire, tant ceux qui avaient fait introduire quelques innovations dans la religion que ceux qui restaient fidèles à la doctrine de leurs ancêtres, furent requis d'envoyer leurs représentants au concile; l'empereur promit d'accorder un sauf-conduit à ceux qui le demanderaient, et de leur assurer la liberté de parler et de discuter leurs avis dans cette assemblée; il s'engagea à fixer sa résidence dans quelque ville de l'empire, voisine de Trente, afin d'être à portée de protéger par sa présence les membres du concile, et de veiller à ce que les délibérations, toujours dirigées conformément à l'Écriture et à la doctrine des pères, pussent avoir le succès qu'on en attendait. Dans ce recès l'observation de l'*interim* était plus rigoureusement ordonnée que jamais, et l'empereur menaçait tous ceux qui avaient jusque-là refusé ou négligé de s'y soumettre, de faire tomber sur eux les plus terribles effets de son ressentiment, s'ils persistaient dans leur désobéissance [1].

Pendant la tenue de cette diète on fit une nouvelle tentative pour procurer la liberté au landgrave. Le temps, loin de calmer l'esprit de ce prince sur sa situation, avait encore augmenté son impatience. Maurice et l'électeur de Brandebourg ne laissaient échapper aucune occasion de solliciter l'empereur en sa faveur; mais le landgrave, voyant que leurs instances ne produisaient aucun effet, donna ordre à ses fils de sommer ces deux princes, avec toutes les formalités légales, de remplir l'engagement qu'ils avaient pris par un acte authentique, de se remettre entre leurs mains pour être traités avec la même rigueur que l'empereur exercerait envers le landgrave. Cette sommation leur fournit un nouveau prétexte pour renouveler leurs instances auprès de l'empereur, et une nouvelle raison pour y insister plus fortement. Charles était bien résolu à ne

1. Sleid., p. 512. Thuan, l. 6, p. 233. Goldast., *Constit. imper.*, vol. II, p. 340.

point se prêter à leur demande; cependant, comme il désirait vivement de se débarrasser de leurs importunités, il tâcha d'engager le landgrave à se désister de la promesse que lui avaient faite les deux électeurs. Mais ce prince refusa constamment de renoncer à une garantie qu'il regardait comme essentielle à sa sûreté; l'empereur alors coupa le nœud qu'il ne pouvait pas délier, et par un acte public il annula celui que Maurice et l'électeur de Brandebourg avaient signé, et les dispensa de tous les engagements qu'ils avaient contractés avec le landgrave. Un pouvoir aussi dangereux et aussi nuisible que celui d'abroger à son gré les lois les plus sacrées de l'honneur et les obligations les plus positives de la foi publique, n'avait encore été réclamé et exercé que par les pontifes de Rome, lesquels, en vertu de leur prétentions à l'infaillibilité, s'arrogeaient le privilége de dispenser de toute espèce de devoirs et de préceptes. Toute l'Allemagne ne put voir sans le plus grand étonnement que Charles s'attribuât la même prérogative. On regarda l'état d'asservissement auquel l'empire allait être réduit comme plus rigoureux et plus intolérable que celui des nations les plus esclaves, si l'empereur, par un décret arbitraire, pouvait dissoudre des contrats solennels sur lesquels est fondée la confiance mutuelle qui entretient l'union parmi les hommes.

Le landgrave, ayant perdu à la fin toute espérance de recouvrer la liberté par le consentement de l'empereur, tâcha de se la procurer par son adresse; mais le plan qu'il avait formé pour tromper ses gardes fut découvert; on mit à mort tous ceux qui furent convaincus d'avoir voulu favoriser son évasion, et il fut lui-même transféré dans la citadelle de Malines, où il fut renfermé plus étroitement qu'auparavant[1].

La même diète fut occupée d'une affaire qui intéressait encore de plus près l'empereur, et qui excita également une alarme universelle parmi les princes de l'empire. Charles, quoique doué de talents qui le rendaient propre à concevoir et à exécuter de grands projets, n'était pas en état, comme on l'a déjà observé, de résister à l'enivrement des grands succès; il s'en laissait tellement éblouir qu'il passait alors toutes les bornes de la mo-

1. Sleid., p. 504. Thuan, l. 6, p. 234, 235.

dération, et qu'il tournait toute l'activité de son esprit vers d'autres objets vastes, mais chimériques. Tel avait été l'effet de sa victoire sur les confédérés de Smalkalde; il ne put pas longtemps se contenter des solides avantages qu'il recueillit de cet événement; et, les regardant comme des fruits trop peu considérables d'un si grand avantage, il ne s'était proposé rien moins que d'établir dans toute l'Allemagne l'uniformité de religion et de rendre despotique l'autorité impériale. Ce projet était brillant sans doute, et bien propre à séduire une âme ambitieuse; mais l'exécution était accompagnée de dangers frappants, et la réussite même ne pouvait qu'être incertaine et précaire; cependant, comme les démarches qu'il avait déjà faites pour arriver à ce but avaient toutes été heureuses, son imagination, échauffée par la grandeur de l'entreprise, n'y voyait plus de difficultés, ou les méprisait. Ce n'était pas assez que de regarder comme infaillible le succès de son plan, il était déjà inquiet des moyens de perpétuer dans sa famille les acquisitions importantes qu'il allait faire, en transmettant à la fois à son fils l'empire d'Allemagne, les royaumes d'Espagne, et ses états d'Italie et des Pays-Bas. Après avoir longtemps roulé dans son esprit cette idée séduisante, sans la communiquer même aux ministres en qui il avait le plus de confiance, il fit venir d'Espagne Philippe, espérant que la présence de son fils lui faciliterait les moyens de mettre son projet à exécution.

Il devait cependant rencontrer de grands obstacles, et tels qu'ils eussent pu arrêter une ambition moins accoutumée que la sienne à vaincre les difficultés. Il avait eu l'imprudence, en 1530, de travailler lui-même à procurer à son frère Ferdinand la dignité de roi des Romains; il n'y avait pas d'apparence que ce prince, qui était encore dans la vigueur de l'âge et qui avait un fils adolescent, renoncerait, en faveur d'un neveu, à l'espérance d'occuper un jour le trône impérial; événement que les infirmités toujours croissantes de Charles pouvaient rendre très prochain. L'empereur ne craignit cependant pas d'en faire la proposition; Ferdinand, malgré son profond respect pour son frère et sa soumission à ses volontés dans toute autre circonstance, l'ayant rejetée d'un ton très absolu, Charles ne se laissa point décourager par ce refus. Il le fit solliciter par sa sœur

Marie, reine de Hongrie, à qui Ferdinand devait les couronnes de Hongrie et de Bohême, et qui, par ses grands talents, joints à un caractère insinuant et aimable, avait pris le plus grand ascendant sur ses deux frères. Elle adopta avec chaleur un projet qui tendait si visiblement à agrandir la maison d'Autriche; et, se flattant que la possession actuelle d'un nouvel établissement pourrait engager Ferdinand à se désister de la succession au trône impérial, elle lui assura que, pour le dédommager du sacrifice qu'on lui demandait, l'empereur était prêt à lui accorder des états considérables, et en particulier ceux du duc de Wirtemberg, qui pouvaient être confisqués sous différents prétextes. Mais Ferdinand était trop ambitieux pour se laisser séduire par l'adresse et les prières de Marie, jusqu'à approuver un plan qui, du premier rang entre les monarques de l'Europe, l'aurait abaissé à celui d'un prince subordonné et dépendant. Il était d'ailleurs trop attaché à ses enfants pour les frustrer, par une imprudente concession, des espérances brillantes que leur naissance et leur éducation leur faisaient concevoir.

Malgré la fermeté inébranlable que montra Ferdinand, l'empereur ne put se résoudre à abandonner son projet; il espérait qu'on pourrait réussir par un autre moyen, et qu'il ne serait pas impossible d'engager les électeurs à révoquer leur premier choix en faveur de Ferdinand, ou du moins à élire Philippe second roi des Romains, et à le désigner pour succéder immédiatement à son oncle. Ce fut dans cette vue qu'il se fit accompagner par Philippe à la diète: il voulait donner aux Allemands une occasion de connaître le prince en faveur duquel il se proposait de solliciter leurs suffrages, et il employa toutes les ressources d'adresse et d'insinuation dont il était capable pour gagner les électeurs et pour les préparer à recevoir favorablement la mesure qu'il avait à leur proposer. Mais, lorsqu'il se détermina enfin à la leur communiquer, ils prévirent tous en frémissant les troubles qui en seraient la suite. Depuis longtemps ils avaient reconnu l'inconvénient de placer à la tête de l'empire un prince si puissant et possesseur de si grands états; ils prévoyaient qu'en répétant la faute qu'ils avaient faite, et en conservant la couronne impériale, comme une dignité héréditaire, dans la même famille, ils donnaient au fils les moyens de con-

tinuer le système d'oppression que le père avait commencé, et de détruire ce qui restait encore dans l'antique et respectable édifice de la constitution germanique.

Le caractère du prince en faveur de qui l'on faisait cette proposition extraordinaire la rendait encore moins agréable aux Allemands. Philippe, quoique dévoré d'un désir insatiable de puissance, était dépourvu de tout ce qui peut concilier la bienveillance des hommes. Hautain et sévère, au lieu de se gagner de nouveaux amis, il éloignait de lui les partisans les plus anciens et les plus dévoués de la maison d'Autriche; il dédaignait de se donner la peine d'apprendre la langue d'un peuple sur lequel il aspirait à régner, et, pendant tout le temps qu'il résida en Allemagne, il n'eut pas même la complaisance de se plier aux mœurs et aux usages du pays. Il souffrait que les électeurs et les princes les plus considérables restassent devant lui la tête découverte, affectant toujours une contenance fière et réservée, que les plus grands empereurs, et Charles lui-même, dans sa puissance et dans sa gloire, n'avaient jamais osé prendre[1].

Ferdinand, au contraire, avait cherché, depuis qu'il était en Allemagne, à se rendre agréable au peuple, en se conformant à ses mœurs, sans effort et sans affectation; Maximilien, son fils, qui était né en Allemagne, était doué des qualités les plus aimables, qui le rendaient l'idole de ses compatriotes, et leur faisaient regarder son élection à l'empire comme l'événement le plus désirable pour eux. L'estime et l'affection des Allemands pour ce prince fortifièrent la résolution que leur suggérait la saine politique, et les déterminèrent à préférer les vertus populaires de Ferdinand et de son fils à la farouche austérité de Philippe, que l'intérêt ne pouvait adoucir, et que l'ambition même n'avait pu l'engager à dissimuler. Tous les électeurs, tant ecclésiastiques que séculiers, montrèrent une opposition si forte et si unanime au projet de l'empereur, que ce prince, malgré son extrême répugnance à se désister de ce qu'il avait une fois entrepris, fut obligé de regarder son plan comme im-

1. Fredlman Andreæ Zurich, *Dissertatio politico-historica de naevis politicis Caroli V.* Lips., 1706, t. IV, p. 21.

praticable. L'obstination déplacée qu'il avait mise à en poursuivre l'exécution, non seulement réveilla la jalousie des Allemands sur ses vues ambitieuses, mais ouvrit encore une source de rivalité et de discorde dans sa propre famille. Ferdinand, son frère, fut obligé, pour le soin de sa propre défense, de chercher à se concilier les électeurs, particulièrement Maurice de Saxe, et de former avec eux des liaisons capables d'ôter à Charles toute espérance de reprendre un jour son projet avec plus de succès. L'empereur en même temps renvoya Philippe en Espagne, pour l'en rappeler lorsqu'un nouveau système d'ambition rendrait sa présence nécessaire[1].

Charles se voyant déchu des espérances qu'il avait formées pour l'agrandissement de sa famille, et qui avaient si longtemps occupé son esprit, crut qu'il était temps de tourner toute son attention vers l'exécution d'un autre projet qui l'intéressait aussi beaucoup ; c'était d'établir l'uniformité de religion dans l'empire, en forçant les différents partis d'acquiescer aux décisions du concile de Trente. Mais la grande étendue de ses domaines l'engageait dans des liaisons si multipliées, et donnait lieu à tant d'intérêts divers, qu'il ne lui était guère possible d'appliquer toute sa force à un seul objet. La machine qu'il avait à conduire était si vaste et si compliquée, qu'un embarras ou une irrégularité imprévue dans quelque rouage particulier dérangeait souvent le mouvement général, et déconcertait les résultats les plus importants. Il survint en effet des circonstances qui firent naître de nouveaux obstacles à l'exécution de son plan sur la religion. Jules III, dans les premiers épanchements de sa joie et de sa reconnaissance lors de son élévation au trône pontifical, avait confirmé Octave Farnèse dans la possession du duché de Parme ; mais il ne tarda pas à se repentir de sa générosité, et à en apercevoir des conséquences qu'il n'avait pas prévues, ou dont il n'avait pas été touché lorsque le sentiment de ses obligations envers la famille de Farnèse était encore récent. L'empereur avait toujours conservé Plaisance, et n'avait pas renoncé à ses prétentions sur Parme, qu'il regardait comme

1. Sleid., pag. 505. Thuan, pag. 180, 238. *Mém. de Ribier*, tom. II, p. 219, 281, 314. Adriani, *Ist.*, lib. 8, p. 507, 520.

un fief de l'empire. Gonzague, gouverneur de Milan, qui avait été un des principaux auteurs du meurtre de Pierre-Louis Farnèse, dernier duc de Plaisance, sentant bien qu'un tel outrage ne se pardonnerait jamais, avait juré la ruine d'une maison qui devait le détester; il employa tout le crédit que ses grands talents et ses longs services lui donnaient sur l'esprit de l'empereur à lui persuader de s'emparer de Parme par la force des armes. Charles, entraîné par ces sollicitations et par le désir qu'il avait lui-même de réunir Parme au Milanès, goûta cette proposition; et Gonzague, que la plus légère apparence d'approbation encourageait, commença à rassembler des troupes et à faire d'autres préparatifs pour l'exécution de son projet.

Octave, averti du danger qui le menaçait, vit la nécessité de veiller à sa propre sûreté, en augmentant la garnison de sa capitale et en levant des soldats pour défendre le reste du pays. Mais, comme la modicité de ses revenus ne lui permettait pas de faire des efforts trop dispendieux, il exposa sa situation au pape et implora la protection et l'assistance qu'il avait droit d'attendre en qualité de vassal de l'Église. Cependant le ministre impérial avait déjà prévenu le pape; en lui exagérant sans cesse le danger d'offenser l'empereur, et l'imprudence de soutenir Octave dans une usurpation si nuisible au saint-siége, il était venu à bout de détacher entièrement Jules de la famille des Farnèses. La requête d'Octave fut en conséquence reçue très froidement; et ce prince, ayant perdu l'espérance d'obtenir aucun secours du pape, fut obligé de chercher ailleurs la protection dont il avait besoin. Le roi de France, Henri II, était le seul prince qui fût assez puissant pour l'appuyer, et se trouvait heureusement dans des circonstances qui lui permettaient d'adopter une pareille proposition. Il venait de terminer comme il le désirait les affaires qu'il négociait depuis quelque temps avec les deux royaumes de la Grande-Bretagne, affaires qui avaient jusqu'alors détourné son attention de celles du continent; il devait ce succès en partie à la vigueur de ses armes, en partie à son adresse à tirer avantage des factions politiques qui déchiraient les deux royaumes, et qui mettaient autant de violence et de précipitation dans les

démarches des Écossais, que de faiblesse et d'incertitude dans celles des Anglais. Il avait obtenu des Anglais des conditions de paix favorables aux Écossais, ses alliés; il avait déterminé les nobles d'Écosse non seulement à fiancer leur jeune reine au dauphin, mais encore à la faire passer en France pour y être élevée sous ses yeux; il avait enfin recouvré Boulogne et son territoire, qui avaient été conquis par Henri VIII.

Après avoir terminé ces arrangements si avantageux à sa couronne, et s'être délivré avec honneur du fardeau de la guerre qu'il faisait à l'Angleterre et des secours qu'il fournissait aux Écossais, Henri se trouvait enfin en pleine liberté de suivre les mesures que lui suggérait naturellement sa jalousie héréditaire contre la puissance de l'empereur. Il reçut donc avec plaisir les premières ouvertures d'Octave Farnèse; et, saisissant avec avidité l'occasion qu'on lui présentait de rentrer en Italie, il conclut sur-le-champ un traité, dans lequel il promit de soutenir la cause d'Octave et de lui fournir tous les secours dont il aurait besoin. Cette négociation ne put pas être longtemps ignorée du pape, qui, prévoyant les calamités que produirait la guerre si elle se rallumait si près de l'état ecclésiastique, expédia aussitôt des lettres monitoriales, par lesquelles il sommait Octave de renoncer à sa nouvelle alliance. Ce prince ayant refusé de se conformer à cette réquisition, Jules, peu de temps après, prononça qu'Octave avait perdu tout droit à son fief, et lui déclara la guerre comme à un vassal désobéissant et rebelle. Mais, comme il ne pouvait pas espérer de triompher, avec ses forces seules, d'un prince soutenu par un allié aussi puissant que le roi de France, il eut recours à l'empereur, qui, de son côté, redoutant l'établissement des Français dans Parme, donna ordre à Gonzague de faire marcher toutes ses troupes pour seconder le pape. Ainsi les Français prirent les armes comme alliés d'Octave, et les impériaux comme protecteurs du saint-siége; et, tandis que les hostilités commençaient entre eux, Charles et Henri affectaient de publier qu'ils resteraient invariablement attachés à la paix de Crespy. La guerre de Parme ne fut marquée par aucun événement mémorable. Il se donna plusieurs petits combats avec des succès divers : les Français ravagèrent une partie du ter-

ritoire ecclésiastique ; les impériaux dévastèrent le Parmesan, et, après avoir commencé le siége de Parme, ils furent obligés d'abandonner honteusement cette entreprise [1].

Les mouvements et les alarmes que les préparatifs et les opérations de cette guerre occasionnaient en Italie empêchèrent la plupart des prélats italiens de se rendre à Trente au 1er de mai, jour fixé pour l'assemblée du concile. Quoique le légat et les nonces du pape y fussent arrivés, ils furent obligés de s'ajourner au 1er de septembre, dans l'espérance qu'il se trouverait alors un nombre suffisant de prélats et de docteurs pour commencer avec quelque régularité les délibérations. A cette époque, environ soixante prélats, pour la plupart de l'état ecclésiastique ou d'Espagne, et quelques Allemands, se rendirent au concile [2]. La session s'ouvrit avec les formalités accoutumées, et les pères du concile étaient près d'entamer les affaires lorsque Amyot, abbé de Bellosane, parut, et, présentant des lettres de créance en qualité d'ambassadeur de Henri, demanda audience. L'ayant obtenue, il protesta, au nom du roi son maître, contre une assemblée convoquée dans des circonstances si peu convenables, et lorsqu'une guerre allumée sans motifs par le pape mettait les députés de l'Église gallicane dans l'impossibilité de se rendre à Trente en sûreté, ou d'y délibérer avec la tranquillité nécessaire sur les articles de foi et de discipline ; il déclara que son maître regarderait cette assemblée non comme un concile général écuménique, mais seulement comme un conventicule particulier et partiel [3]. Le légat affecta de mépriser cette protestation, et les prélats procédèrent, malgré cet incident, à l'examen et à la décision des grands points qui étaient en controverse sur l'eucharistie, la pénitence et l'extrême-onction. Cependant la démarche du roi de France devait ébranler nécessairement l'autorité du concile ; les Allemands ne pouvaient pas avoir beaucoup d'égards pour une assemblée dont la légitimité était attaquée, à l'ouver-

1. Adriani, *Istor.*, lib. 8, p. 505, 514, 524. Sleid., p. 513. Paruta, pag. 220. *Lettere del Caro scritta al nome del Card. Farnese*, tom. II, pag. 11, etc.

2. Fra-Paolo, p. 268.

3. Sleid., p. 518. Thuan., p. 282. Fra-Paolo, p. 301.

ture même de ses séances, par le second monarque de la chrétienté; et ils n'étaient pas disposés à respecter les décisions d'un petit nombre d'hommes qui s'arrogeaient, sans y être autorisés, tous les droits appartenant aux représentants de l'Église universelle.

L'empereur cependant s'occupa à mettre en œuvre toutes les ressources de sa puissance pour établir la réputation et la juridiction du concile. Il avait eu assez de crédit sur les trois électeurs ecclésiastiques, qui étaient, après le pape, les princes de l'Église les plus éminents en puissance et en dignité, pour les déterminer à assister en personne au concile; et il avait obligé plusieurs évêques allemands d'un rang inférieur à se rendre eux-mêmes à Trente ou à y envoyer leurs représentants. Il accorda un sauf-conduit impérial aux ambassadeurs nommés par l'électeur de Brandebourg, le duc de Wirtemberg et d'autres princes protestants pour assister au concile; et il exhorta ces princes à y envoyer aussi leurs théologiens pour proposer, expliquer et défendre leur doctrine. Son zèle, en même temps, anticipa les décrets du concile; et, comme si les opinions des protestants avaient déjà été condamnées, il prit ouvertement des mesures pour achever de les anéantir. Dans cette vue, il fit assembler les ministres d'Augsbourg, et, après les avoir interrogés sur différents points de controverse, il leur enjoignit de ne rien enseigner sur ces articles de contraire aux dogmes de l'Église romaine. Ces ministres ayant refusé de se conformer à une réquisition si contraire aux mouvements de leur conscience, Charles leur ordonna de sortir de la ville en trois jours, sans révéler à personne la cause de leur bannissement; il leur défendit de prêcher à l'avenir dans aucun pays soumis à la juridiction impériale, et leur fit prêter serment d'obéir scrupuleusement à ces ordres. Ils ne furent pas les seules victimes de son despotisme : le clergé protestant, dans la plupart des villes de Souabe, fut traité avec la même violence; en plusieurs endroits, les magistrats qui s'étaient distingués par leur attachement aux nouvelles opinions furent destitués brusquement et sans forme judiciaire, et l'empereur disposa arbitrairement de leurs places en faveur des plus fanatiques de leurs adversaires. Le culte réformé fut

presque entièrement aboli dans toute l'étendue de cette vaste province, les priviléges anciens des villes libres furent violés; le peuple fut forcé d'assister au ministère de prêtres qu'il regardait avec horreur comme des idolâtres, et à se soumettre à la juridiction de magistrats qu'il détestait comme des usurpateurs[1].

L'empereur, ayant par ces violences manifesté, d'une manière plus claire qu'il ne l'avait encore fait, l'intention où il était de renverser la constitution germanique et d'extirper la religion protestante, partit pour Inspruck dans le Tyrol; il fixa sa résidence dans cette ville, qui, par sa situation dans le voisinage de Trente et sur les confins de l'Italie, paraissait une place commode d'où il serait à portée d'observer à la fois les opérations du concile et les progrès de la guerre de Parme, sans perdre de vue ce qui pouvait se passer en Allemagne[2].

Cependant le siége de Magdebourg se continuait avec des succès alternatifs. Lorsque Charles avait proscrit les bourgeois de cette ville et les avait mis au ban de l'empire, il avait employé en même temps auprès des états voisins les exhortations et l'autorité pour leur faire prendre les armes contre ces mêmes bourgeois, qu'il traitait de rebelles et d'ennemis communs de l'empire. Séduit par ses exhortations et ses promesses, Georges de Mecklembourg, frère cadet du duc régnant, prince actif et ambitieux, rassembla un nombre considérable des soldats de fortune qui avaient accompagné Henri de Brunswick dans ses bizarres expéditions; et, quoiqu'il fût lui-même un zélé luthérien, il envahit les territoires de Magdebourg, espérant mériter par ses services que l'empereur lui accordât la propriété d'une partie de ces domaines. Les bourgeois, qui n'étaient pas encore accoutumés à supporter patiemment les calamités de la guerre, firent une sortie pour sauver leurs terres du pillage : ils attaquèrent le duc de Mecklembourg avec plus de valeur que de prudence, et furent repoussés après avoir perdu beaucoup de monde; mais, comme ils étaient animés de cet esprit indomp-

1. Sleid., p. 516, 528. Thuan, p. 276.
2. Sleid., p. 329.

table que donne le zèle de la religion joint à l'amour de la liberté, loin de se laisser décourager par ce premier revers, ils se préparèrent à la plus vigoureuse défense. Un grand nombre de soldats vétérans qui avaient servi dans les longues guerres de l'empereur et du roi de France, ayant offert leurs services aux assiégés, sous la conduite d'officiers braves et expérimentés, les habitants se familiarisèrent par degrés avec les connaissances militaires, et joignirent les avantages de la discipline à l'activité du courage. Le duc de Mecklembourg, malgré le premier succès qu'il avait eu sur les habitants, n'osa pas investir une ville très bien fortifiée et défendue par une si bonne garnison ; il continua de ravager le plat pays.

Comme l'espérance du butin attirait au camp des assiégeants un grand nombre d'aventuriers, Maurice de Saxe devint jaloux du crédit que pouvait acquérir un prince qui avait à ses ordres un corps de troupes si nombreux. Il marcha aussitôt vers Magdebourg avec ses propres troupes, et prit le commandement en chef de toute l'armée : c'était un honneur auquel son rang et ses talents, ainsi que la nomination de la diète, lui donnaient un droit incontestable. Avec ces deux corps réunis il investit la ville et commença un siége en règle. Tandis qu'il se faisait auprès de Charles un mérite de cette expédition et de son zèle à exécuter le décret impérial, il s'exposa encore une fois aux censures et aux malédictions du parti, dont il partageait les sentiments sur la religion. Cependant les approches de la place continuaient lentement ; la garnison troublait les assiégeants par de fréquentes sorties, dans l'une desquelles le duc de Mecklembourg fut fait prisonnier ; elle détruisait à mesure leurs ouvrages, et enlevait des soldats dans les postes avancés. Les bourgeois de Magdebourg, animés par les discours de leurs pasteurs, et les soldats de la garnison, encouragés par l'exemple de leurs officiers, supportaient sans se plaindre toutes les fatigues du siége, et se défendaient toujours avec le zèle qu'ils avaient montré d'abord : d'un autre côté, les soldats des assiégeants se relâchaient, au contraire, de leur ardeur, et murmuraient de tout ce qu'ils étaient obligés de souffrir dans un service qui leur déplaisait ; ils se soulevèrent même plusieurs fois, en demandant ce qui leur était dû de leur solde, qu'on n'avait

pu leur payer depuis quelque temps, parce que les Allemands ne contribuaient qu'avec répugnance aux dépenses de cette guerre[1]. Maurice avait d'ailleurs des motifs particuliers, et qu'il n'osait pas encore avouer, pour ne point pousser le siége avec vigueur : il aimait encore mieux rester à la tête d'une armée, exposé à toutes les imputations auxquelles la lenteur de ses opérations donnait lieu, que de précipiter une conquête qui, en ajoutant quelque chose à sa gloire, l'aurait mis dans la nécessité de licencier ses troupes.

Cependant les habitants commençaient à souffrir les horreurs de la disette; Maurice se voyant dans l'impossibilité de prolonger davantage le siége, sans donner à l'empereur des soupçons qui auraient déconcerté toutes ses mesures, conclut à la fin un traité de capitulation avec la ville, aux conditions suivantes : Que les habitants imploreraient avec soumission la clémence de l'empereur, qu'à l'avenir ils ne prendraient point les armes et n'entreraient dans aucune alliance contre la maison d'Autriche; qu'ils reconnaîtraient l'autorité de la chambre impériale; qu'ils se conformeraient aux décrets de la diète d'Augsbourg sur la religion; que les nouvelles fortifications qui avaient été ajoutées à la place seraient démolies; qu'ils payeraient une amende de 50,000 couronnes; qu'ils livreraient à l'empereur douze pièces d'artillerie; enfin qu'ils donneraient la liberté sans rançon au duc de Mecklembourg et à tous les autres prisonniers. Le lendemain la garnison sortit de la ville, et Maurice en prit possession avec toute la pompe militaire.

Avant que les articles de la capitulation fussent entièrement convenus, Maurice avait eu plusieurs conférences avec Albert, comte de Mansfeldt, qui avait le principal commandement à Magdebourg, et avec le comte Heideck, officier qui avait servi avec beaucoup de distinction dans les troupes de la ligue de Smalkalde, que l'empereur avait proscrit à cause de son zèle pour la cause protestante, et que Maurice avait secrètement engagé à son service et admis dans sa confiance la plus intime. Il leur communiqua un plan, qui depuis longtemps occupait

1. Thuan, p. 277. Sleid., p. 514.

son esprit, et dont le but était de procurer la liberté au landgrave, son beau-père; de rétablir les priviléges du corps germanique, et de mettre des bornes aux dangereuses usurpations de la puissance impériale. Après les avoir consultés sur les mesures qu'il serait nécessaire de prendre pour assurer le succès d'une entreprise si périlleuse, il donna à Mansfeldt des assurances secrètes que les fortifications de Magdebourg ne seraient point détruites, et que les habitants ne seraient ni troublés dans l'exercice de leur religion, ni privés d'aucune de leurs anciennes immunités. Afin d'engager plus sûrement Maurice, par son propre intérêt, à remplir ses promesses, le sénat de Magdebourg l'élut pour son burgrave, dignité qui avait anciennement appartenu à la maison électorale de Saxe, et qui lui donnait une juridiction très étendue, tant dans la ville que dans le territoire[1].

Ainsi les bourgeois de Magdebourg, après avoir soutenu un siége d'une année entière, après avoir combattu pour leur liberté civile et religieuse avec une intrépidité digne de la cause qu'ils défendaient, furent enfin assez heureux pour conclure un traité qui les laissa dans un meilleur état que ceux de leurs compatriotes, qui, par timidité et par défaut d'esprit public, s'étaient soumis si bassement à l'empereur. Mais, tandis qu'une grande partie de l'Allemagne applaudissait au courage des Magdebourgeois, et se réjouissait de les voir échappés à la destruction dont ils avaient été menacés, tout le monde admira l'habileté de Maurice dans la conduite de sa négociation avec eux, et l'adresse avec laquelle il avait su tourner chaque événement à son avantage. On voyait avec étonnement qu'après avoir fait éprouver aux habitants de Magdebourg, pendant plusieurs mois, toutes les horreurs de la guerre, il était à la fin, par une élection volontaire, revêtu de l'autorité suprême dans cette même ville qu'il venait d'assiéger, et qu'après avoir été si longtemps l'objet de leurs déclamations et de leurs satires, comme apostat et ennemi de la religion qu'il professait, ces mêmes habitants paraissaient mettre une confiance sans bor-

1. Sleid., p. 518. Thuan, p. 276. *Obsidionis Magdeburg. Descript. per Sebast. Besselmiorum*, ap. Scard., l. 2, p. 518.

un fief de l'empire. Gonzague, gouverneur de Milan, qui avait été un des principaux auteurs du meurtre de Pierre-Louis Farnèse, dernier duc de Plaisance, sentant bien qu'un tel outrage ne se pardonnerait jamais, avait juré la ruine d'une maison qui devait le détester; il employa tout le crédit que ses grands talents et ses longs services lui donnaient sur l'esprit de l'empereur à lui persuader de s'emparer de Parme par la force des armes. Charles, entraîné par ces sollicitations et par le désir qu'il avait lui-même de réunir Parme au Milanès, goûta cette proposition; et Gonzague, que la plus légère apparence d'approbation encourageait, commença à rassembler des troupes et à faire d'autres préparatifs pour l'exécution de son projet.

Octave, averti du danger qui le menaçait, vit la nécessité de veiller à sa propre sûreté, en augmentant la garnison de sa capitale et en levant des soldats pour défendre le reste du pays. Mais, comme la modicité de ses revenus ne lui permettait pas de faire des efforts trop dispendieux, il exposa sa situation au pape et implora la protection et l'assistance qu'il avait droit d'attendre en qualité de vassal de l'Église. Cependant le ministre impérial avait déjà prévenu le pape; en lui exagérant sans cesse le danger d'offenser l'empereur, et l'imprudence de soutenir Octave dans une usurpation si nuisible au saint-siége, il était venu à bout de détacher entièrement Jules de la famille des Farnèses. La requête d'Octave fut en conséquence reçue très froidement; et ce prince, ayant perdu l'espérance d'obtenir aucun secours du pape, fut obligé de chercher ailleurs la protection dont il avait besoin. Le roi de France, Henri II, était le seul prince qui fût assez puissant pour l'appuyer, et se trouvait heureusement dans des circonstances qui lui permettaient d'adopter une pareille proposition. Il venait de terminer comme il le désirait les affaires qu'il négociait depuis quelque temps avec les deux royaumes de la Grande-Bretagne, affaires qui avaient jusqu'alors détourné son attention de celles du continent; il devait ce succès en partie à la vigueur de ses armes, en partie à son adresse à tirer avantage des factions politiques qui déchiraient les deux royaumes, et qui mettaient autant de violence et de précipitation dans les

que pour soutenir par la force des armes ses prétentions sur une partie des états de son frère, vit tout cet arrangement d'un œil très indifférent[1]. Après avoir hasardé des démarches si essentielles pour l'exécution de ses projets, Maurice, qui voulait empêcher l'empereur d'en démêler l'objet et prévenir les soupçons qu'elles pouvaient lui inspirer, sentit la nécessité d'employer quelque nouvel artifice pour fixer ailleurs l'attention de ce prince et pour le confirmer dans sa sécurité. Il savait que le principal objet qui occupait l'empereur c'était d'engager les états protestants d'Allemagne à reconnaître l'autorité du concile de Trente, et à y envoyer des ambassadeurs en leur propre nom, ainsi que des députés de leurs églises respectives. Maurice sut mettre à profit ces dispositions de Charles pour l'amuser et le tromper. Il affecta le plus grand zèle pour satisfaire les désirs de ce prince à cet égard; il nomma des ambassadeurs qu'il autorisa à se rendre au concile; il chargea Mélanchton et quelques-uns des théologiens les plus distingués de sa communion de préparer une confession de foi et de la proposer à cette assemblée. A son exemple, et probablement par ses sollicitations, le duc de Wirtemberg, la ville de Strasbourg, et d'autres états protestants nommèrent des ambassadeurs et des théologiens pour assister au concile. Ils s'adressèrent tous à l'empereur pour avoir son sauf-conduit, qu'ils obtinrent dans la forme la plus authentique : c'en était assez pour la sûreté des ambassadeurs, qui se mirent en route sur-le-champ; mais les théologiens protestants demandèrent pour eux un sauf-conduit particulier du concile même. Le destin de Jean Hus et de Jérôme de Prague, que le concile de Constance dans le siècle précédent avait livrés aux flammes sans égard pour le sauf-conduit impérial dont ils étaient munis, rendait cette précaution prudente et même nécessaire. Mais, comme le pape était aussi occupé à empêcher que les théologiens protestants eussent la liberté de parler dans le concile que Charles avait été ardent à leur faire solliciter cette même liberté, le légat vint à bout, par des promesses et par des menaces, d'engager les pères

1. Thuan, p. 278. Struvii, *Corp. Hist. Germ.*, p. 1064. Arnold., *Vita Maurit.*, ap. Menken., l. 2, p. 1227.

du concile à refuser d'expédier un sauf-conduit dans la même forme que celui qui avait été accordé par le concile de Bâle aux partisans de Jean Hus. Les protestants, de leur côté, insistaient pour que l'on copiât exactement les termes de cet acte; et les ministres impériaux interposèrent leur médiation pour qu'on les satisfît. On proposa des changements dans la forme; on suggéra des expédients; on fit des protestations et des contre-protestations; le légat et ses associés tâchaient d'arriver à leur but par l'artifice et la chicane; les protestants soutenaient leur avis avec fermeté et obstination. L'empereur recevait à Inspruck le détail de tout ce qui se passait à Trente: ce prince, entraîné par un excès de zèle ou de confiance dans son habileté, tenta de concilier les partis opposés; mais il se trouva engagé dans un labyrinthe de négociations interminables. Toutes ces intrigues favorisaient cependant les vues de Maurice; tandis qu'elles absorbaient tous les moments de l'empereur et qu'elles détournaient son attention de tout autre objet, l'électeur eut le loisir de laisser mûrir son plan, de former ses brigues et d'achever ses préparatifs avant de lever le masque et de frapper le grand coup qu'il méditait depuis si longtemps[1].

Mais, avant que d'entrer dans ces détails, il est nécessaire de parler d'une révolution nouvelle qui s'opéra en Hongrie, et qui ne contribua pas peu aux effets extraordinaires que produisirent les opérations de Maurice. Lorsqu'en 1541, Soliman, par un stratagème plus convenable à la basse et insidieuse politique d'un usurpateur vulgaire qu'à la magnanimité d'un puissant conquérant, priva le jeune roi de Hongrie des domaines que son père lui avait transmis, il laissa seulement à ce prince infortuné la Transylvanie, province qui faisait partie de son héritage paternel; il lui permit de conserver le titre de roi qui n'était plus pour lui qu'un vain nom, et il confia le gouvernement de la Transylvanie, avec le soin d'élever le jeune prince, à la reine et à Martinuzzi, évêque de Waradin; le feu roi avait désigné ce prélat pour être tuteur de son fils et régent de ses états, dans un temps où ces deux emplois étaient d'une bien plus grande importance. Ce partage d'autorité excita, dans une petite prin-

1. Sleid., p. 526, 529. Fra-Paolo, p. 323, 338. Thuan, p. 286.

cipauté, les mêmes dissensions qu'il aurait pu faire naître dans un grand royaume; une jeune reine ambitieuse et capable de gouverner, et un prélat fier et non moins ambitieux, se disputèrent à qui aurait la plus grande influence dans l'administration. Tous deux avaient leur parti dans la noblesse, et les grands talents de Martinuzzi commençaient à lui donner l'ascendant, lorsque Isabelle tourna contre lui-même les artifices dont il se servait et sollicita la protection des Turcs.

Les pachas voisins, jaloux du pouvoir et du crédit de l'évêque, promirent volontiers à la reine le secours qu'elle demandait; et ils auraient bientôt obligé Martinuzzi d'abandonner la direction des affaires, si son ambition, fertile en expédients, ne lui avait pas suggéré un nouveau moyen qui tendait non seulement à conserver, mais encore à étendre son autorité. Il fit un accommodement avec la reine par la médiation de quelques nobles, qui craignaient de voir leur patrie livrée aux calamités d'une guerre civile; en même temps il dépêcha secrètement un de ses confidents à Vienne, et entama une négociation avec Ferdinand. Comme il n'était pas difficile de persuader à ce prince que le même homme, dont l'inimitié et les intrigues l'avaient chassé d'une partie de ses états de Hongrie, pourrait également lui servir à recouvrer ce qu'il avait perdu, ce prince reçut avec joie les premières ouvertures d'un raccommodement. Martinuzzi lui présenta des avantages si considérables et s'engagea avec tant de confiance à faire prendre les armes en sa faveur aux nobles les plus puissants de la Hongrie, que Ferdinand, malgré la trêve qu'il avait conclue avec Soliman, promit d'entrer à main armée dans la Transylvanie. Les troupes destinées à cette expédition étaient composées de vieux soldats allemands et espagnols; le commandement en fut donné à Castaldo, marquis de Piadena, officier formé par le fameux marquis de Pescaire, à qui il ressemblait singulièrement, tant par son génie entreprenant dans les affaires que par ses grands talents dans l'art de la guerre. Cette armée, moins redoutable par le nombre que par la discipline des soldats et l'habileté du général, fut puissamment secondée par Martinuzzi et par les Hongrois de son parti. Le sultan était alors à la tête de son armée sur les frontières de la Perse; les pachas turcs ne pouvant pas

donner à la reine des secours aussi puissants et aussi efficaces que l'état de ses affaires l'exigeait, elle sentit bientôt qu'elle ne pourrait pas conserver longtemps l'autorité de régente, elle commença même à désespérer de la sûreté de son fils.

Martinuzzi ne laissa pas échapper une occasion si favorable de parvenir à son but : lorsqu'il vit Isabelle dans cet état de découragement, il hasarda de lui faire une proposition qu'en tout autre temps elle aurait rejetée avec mépris. Il lui représenta l'impossibilité où elle était de résister aux armes victorieuses de Ferdinand; il lui fit voir que, quand les Turcs la mettraient en état de s'y opposer avec succès, sa situation n'en serait pas meilleure, et qu'elle ne pourrait pas les regarder comme des libérateurs, mais comme des maîtres aux ordres desquels elle serait obligée de se soumettre; il la conjura par ce qu'elle devait à sa dignité, à la sûreté de son fils, et au repos de la chrétienté, de céder la Transylvanie à Ferdinand et de lui sacrifier les prétentions de son fils sur la couronne de Hongrie, plutôt que de voir l'une et l'autre la proie des ennemis invétérés de la religion chrétienne. Il promit en même temps, au nom de Ferdinand, de lui procurer ainsi qu'à son fils un dédommagement proportionné à leur rang et à la valeur de ce qu'ils devaient sacrifier. Isabelle, se voyant abandonnée par quelques-uns de ses partisans, se défiant de quelques autres, privée d'amis et environnée des troupes de Castaldo et de Martinuzzi, souscrivit, quoiqu'avec la plus grande répugnance, à des conditions si dures. En conséquence, elle livra les places fortes qui étaient encore en sa disposition; elle remit toutes les marques de la royauté, et particulièrement une couronne d'or, qui, selon une tradition des Hongrois, était descendue du ciel et conférait à celui qui la portait un droit incontestable au trône. Comme elle ne put pas se résoudre à rester au rang d'une personne privée dans un pays où elle avait auparavant exercé la puissance souveraine, elle partit sur-le-champ avec son fils pour aller en Silésie prendre possession des principautés d'Oppelen et de Ratibor; Ferdinand avait promis d'accorder au jeune prince l'investiture de ces deux principautés et une de ses filles en mariage.

La résignation du jeune roi étant publiée, Martinuzzi, et, à

son exemple, le reste des nobles de Transylvanie prêtèrent serment de fidélité à Ferdinand, qui, de son côté, pour reconnaître le zèle et le succès avec lequel ce prélat l'avait servi, affecta de le distinguer par les témoignages les plus marqués de faveur et de confiance. Il le nomma gouverneur de Transylvanie avec une autorité presque illimitée ; il ordonna à Castaldo de déférer en tout à ses avis et à ses volontés ; il ajouta de nouveaux appointements aux revenus considérables dont il jouissait déjà ; il lui donna l'archevêché de Gran, et obtint du pape qu'il serait fait cardinal. Toute cette ostentation de bienveillance n'était cependant rien moins que sincère, et ne servait qu'à cacher des sentiments entièrement opposés. Ferdinand craignait les talents de Martinuzzi et se défiait de sa fidélité ; il prévoyait que ce prélat, dont le crédit avait été assez puissant pour déconcerter toutes les tentatives qu'on avait faites jusqu'alors pour abolir ou pour limiter les priviléges exorbitants de la noblesse hongroise, préférerait en toute occasion le rôle de défenseur des libertés de son pays, à celui d'un vice-roi dévoué aux volontés de son souverain.

Ferdinand chargea en secret Castaldo d'observer tous les mouvements de Martinuzzi, de se défier de ses desseins et de traverser toutes ses mesures ; mais, soit que le prélat ne s'aperçût point que Castaldo était l'espion de ses démarches, soit qu'il méprisât les artifices insidieux de Ferdinand, il prit la direction de la guerre contre les Turcs avec le ton d'autorité qui lui était propre, et la conduisit avec beaucoup d'énergie et non moins de succès. Il reprit quelques villes dont les infidèles s'étaient emparés, et fit échouer les entreprises qu'ils formèrent sur d'autres places ; il établit l'autorité de Ferdinand, non seulement dans la Transylvanie, mais encore dans le bannat de Temeswar et dans plusieurs des pays voisins. Dans la conduite de ces opérations il était souvent d'une opinion contraire à celle de Castaldo et de ses officiers ; il traitait les prisonniers turcs avec un degré d'humanité et même de générosité que Castaldo condamnait hautement. Cette conduite fut représentée à Vienne comme un artifice de Martinuzzi pour se ménager l'amitié des infidèles, pour s'assurer de leur protection et pour se mettre en état dans la suite de se rendre tout à fait indépendant du sou-

verain qu'il reconnaissait alors. Quoique Martinuzzi alléguât, pour justifier sa conduite, qu'il serait contraire à la bonne politique d'irriter par des cruautés inutiles un ennemi toujours ardent à se venger, les accusations de Castaldo n'en firent pas moins une forte impression sur l'esprit de Ferdinand, déjà prévenu contre le prélat, et d'autant plus jaloux de tout ce qui pouvait ébranler son autorité en Hongrie, qu'il savait combien elle était précaire et mal affermie. Castaldo confirmait et fortifiait ces soupçons par les avis qu'il communiquait continuellement aux confidents du roi à Vienne; il empoisonnait les démarches innocentes de Martinuzzi, et présentait celles qui étaient équivoques sous le point de vue le plus défavorable; il lui imputait des desseins qu'il n'avait jamais formés, et l'accusait de crimes dont il n'était point coupable; il parvint enfin par ces manœuvres à persuader à Ferdinand qu'il ne pourrait conserver la couronne de Hongrie qu'en se débarrassant de cet ambitieux prélat. Mais Ferdinand, convaincu qu'il serait dangereux de procéder suivant le cours ordinaire de la justice contre un sujet assez puissant pour être en état de défier son souverain, prit le parti d'employer la violence afin d'obtenir la satisfaction que la loi ne pouvait lui procurer.

Il ordonna en conséquence à Castaldo de le défaire de Martinuzzi, et Castaldo se chargea volontiers de cet abominable office; il communiqua son dessein à quelques officiers italiens et espagnols dignes de sa confiance, et concerta avec eux les moyens de l'exécuter : ils entrèrent un jour de grand matin dans l'appartement de Martinuzzi, sous prétexte de lui présenter quelques dépêches qu'il était important d'expédier sur-le-champ à Vienne. Tandis qu'il lisait avec attention un écrit, un des conjurés le frappa d'un coup de poignard à la gorge. Le coup n'était pas mortel; Martinuzzi, se retournant avec l'intrépidité qui lui était naturelle, se jeta sur l'assassin et le renversa à ses pieds; mais les autres conjurés se précipitant sur lui, ce vieillard seul et désarmé ne put résister longtemps à un combat si inégal, et tomba bientôt percé de cent coups de poignard. Les peuples de la Transylvanie, contenus par la présence des troupes étrangères, n'osèrent prendre les armes pour venger la mort d'un prélat qui avait été si longtemps l'objet de leur véné-

ration et de leur amour. Ils parlèrent cependant de ce meurtre avec exécration ; ils se récrièrent hautement contre Ferdinand, qui, malgré la reconnaissance qu'il devait à des services récents et importants, et le respect que méritait un caractère regardé par les chrétiens comme inviolable et sacré, n'avait pas craint de verser le sang d'un homme dont le seul crime était son attachement à sa patrie. Les nobles, détestant la jalouse et cruelle politique d'une cour qui, sur des soupçons sans preuves et sans vraisemblance, faisait égorger par des assassins un homme aussi considérable par son mérite que par son rang, se retirèrent dans leurs terres ; ou, s'ils restèrent dans l'armée autrichienne, ils ne servirent qu'avec répugnance et avec froideur. Les Turcs, encouragés au contraire par la mort d'un ennemi dont ils redoutaient les talents, se préparèrent à renouveler les hostilités au commencement du printemps : ainsi, au lieu de la sûreté que Ferdinand avait espéré se procurer par la mort de Martinuzzi, il vit ses états de Hongrie à la veille d'être attaqués avec plus de vigueur et défendus avec moins de zèle qu'auparavant [1].

Cependant Maurice ayant concerté toutes ses intrigues et presque achevé tous ses préparatifs, était sur le point de mettre ses projets au grand jour et de commencer les hostilités contre l'empereur. Son premier soin, après avoir pris cette résolution, fut de rejeter cette étroite et superstitieuse politique qui avait fait éviter aux confédérés de Smalkalde toute espèce de liaison avec les étrangers. Il avait vu combien cette maxime avait été funeste à leur cause ; instruit par leur faute, il mit autant d'empressement à solliciter la protection de Henri II, que les confédérés en avaient montré à repousser la médiation de François Ier. Heureusement pour Maurice, il trouva Henri très disposé à se prêter aux premières ouvertures qu'il lui fit, et en état de mettre en mouvement toutes les forces de la monarchie française. Henri depuis longtemps observait avec jalousie le progrès des armes de l'empereur ; il brûlait d'essayer ses forces contre cet ennemi de la France et de se signaler par une riva-

1. Sleid., p. 535. Thuan, l. 9, p. 309, etc. Istuanhaffii *Hist. regn. Hung.*, l. 16, p. 189. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 871. Natalis Comitis *Hist.*, l. 4, p. 84, etc.

lité qui avait fait la gloire du règne de son père. Il avait profité de la première occasion qu'il avait eue de traverser les projets de Charles, en prenant le duc de Parme sous sa protection ; et les hostilités étaient déjà commencées non seulement dans le duché de Parme, mais encore dans le Piémont. Après avoir terminé la guerre avec l'Angleterre, par une paix aussi avantageuse pour lui-même qu'honorable pour les Écossais ses alliés, il vit que la noblesse française était impatiente de déployer son courage inquiet et entreprenant sur un théâtre plus brillant que celui de Parme ou du Piémont.

Jean de Fienne, évêque de Bayonne, que Henri avait envoyé en Allemagne sous prétexte d'y lever des troupes destinées à servir en Italie, fut autorisé à conclure un traité en forme avec Maurice et ses associés. Comme un roi de France n'aurait pu décemment s'engager à défendre l'Église protestante, les objets de controverse, quelque part qu'ils pussent avoir au traité, ne furent mentionnés dans aucun des articles. Suivant ce traité, les intérêts de la religion étaient abandonnés entièrement à la disposition de la divine providence ; les seuls motifs allégués pour former cette confédération contre Charles étaient de procurer la liberté au landgrave, et de prévenir le renversement de l'ancienne constitution et des lois de l'empire germanique. Pour accomplir ces deux objets, il fut convenu que toutes les parties contractantes déclareraient en même temps la guerre à l'empereur ; qu'on ne pourrait conclure ni paix ni trêve sans le consentement unanime de tous les confédérés, et sans que chacun d'eux y fût compris ; qu'afin de prévenir les inconvénients de l'anarchie et des prétentions au partage du commandement, Maurice serait déclaré chef de la confédération, avec une autorité absolue dans toutes les affaires militaires ; que Maurice et ses associés mettraient en campagne 7,000 hommes de cavalerie, avec un nombre proportionné d'infanterie ; que, pour fournir à la subsistance de cette armée pendant les trois premiers mois de la guerre, Henri donnerait 240,000 couronnes, et ensuite 60,000 couronnes par mois tant que l'armée serait en campagne ; que Henri attaquerait l'empereur du côté de la Lorraine avec une armée puissante ; enfin, que si l'on jugeait à propos d'élire un nouvel empereur, le choix ne pourrait tom-

ber que sur celui qu'agréerait le roi de France[1]. Ce traité fut conclu le 1er octobre, quelque temps avant la prise de Magdebourg; et les négociations préliminaires furent conduites avec un si profond secret que, de tous les princes qui accédèrent ensuite, il n'y en eut que deux à qui Maurice en fit confidence; ce furent Jean Albert, duc régnant de Mecklembourg, et Guillaume de Hesse, fils du landgrave. La ligue elle-même resta si soigneusement et si heureusement cachée que l'empereur et ses ministres ne paraissaient pas en avoir eu le moindre soupçon.

Maurice, dont l'activité s'exerçait à chercher de toutes parts de nouveaux secours, s'adressa à Édouard VI, roi d'Angleterre, et lui demanda un subside de 400,000 couronnes pour le soutien d'une confédération formée pour la défense de la religion protestante; mais les factions qui s'agitaient à la cour d'Angleterre pendant la minorité de ce prince, et qui ôtaient au conseil et aux armes de la nation leur vigueur accoutumée, ne laissaient aux ministres anglais ni le temps ni le désir de s'occuper des affaires étrangères; Maurice ne put obtenir le secours qu'il devait attendre de leur zèle pour la réformation[2].

Mais ce prince, assuré de la protection d'un monarque aussi puissant que Henri II, procéda avec confiance, mais avec une égale circonspection, à l'exécution de son plan. Il jugea qu'il était nécessaire de faire encore un effort pour obtenir de l'empereur la liberté du landgrave; et, en conséquence, il envoya à Inspruck une ambassade solennelle, en son nom et en celui de l'électeur de Brandebourg. Après avoir rappelé en détail tous les faits et toutes les raisons sur lesquels ils fondaient leur demande, et après avoir représenté, dans les termes les plus énergiques, les engagements particuliers qu'ils avaient pris avec le landgrave, ils renouvelèrent, en faveur de cet infortuné prisonnier, la requête qu'ils avaient déjà si souvent présentée en vain. L'électeur Palatin, le duc de Wirtemberg, les ducs de Mecklembourg, le duc de Deux-Ponts, le marquis de Brandebourg-Bareith et le marquis de Bade envoyèrent aussi des am-

1. *Recueil des Traités*, t. II, p. 258. Thuan, l. 8, p. 279.
2. Burnet, *Hist. of the reform.*, vol. II, *append.*, p. 37.

bassadeurs chargés d'appuyer cette demande. Le roi de Danemarck, le duc de Bavière et les ducs de Lunebourg écrivirent pour le même objet. Le roi des Romains lui-même se joignit à ces princes pour appuyer leurs instances, soit qu'il fût touché de compassion pour la situation malheureuse du landgrave, soit qu'il fût dominé peut-être par une secrète jalousie contre son frère, dont il voyait avec d'autres yeux le pouvoir et les desseins, depuis la tentative qu'il avait faite pour changer l'ordre de la succession à l'empire.

Charles, inébranlable dans la résolution qu'il avait prise à l'égard du landgrave, éluda une demande qui lui était adressée par de si puissants intercesseurs; ayant déclaré qu'il communiquerait ses intentions à Maurice, dès que celui-ci serait arrivé à Inspruck, où il était attendu de jour en jour, l'empereur ne daigna entrer dans aucune explication plus détaillée [1]. Cette démarche ne fut pas utile au landgrave; mais Maurice sut en tirer un grand avantage. Elle servit à justifier les mesures qu'il prit ensuite, et à démontrer la nécessité d'employer la voie des armes pour arracher l'acte de justice que sa médiation et ses prières n'avaient pu obtenir; elle servit aussi à confirmer l'empereur dans sa sécurité, parce que la solennité de la demande et l'intérêt que tant de princes paraissaient y prendre durent lui faire croire que c'était de son consentement seul qu'on pouvait espérer l'élargissement du landgrave.

Maurice employa des artifices encore plus déliés pour cacher ses intrigues, amuser l'empereur et gagner du temps. Il affecta d'être plus occupé que jamais à chercher quelque expédient pour lever toutes les difficultés relativement au sauf-conduit que demandaient les théologiens protestants nommés pour assister au concile. Ses ambassadeurs à Trente avaient de fréquentes conférences sur cet objet avec les ambassadeurs impériaux, à qui ils communiquaient leurs sentiments avec l'air d'une confiance sans réserve. Il voulut à la fin faire croire que tous les différends sur cet article préliminaire lui paraissaient sur le point d'être terminés; et, afin d'accréditer cette opinion, il ordonna à Mélanchton et à ses collègues de se mettre en route

1. Sleid., p. 531. Thuan, l. 8, p. 280.

pour se rendre à Trente. Il entretenait en même temps une correspondance très suivie avec la cour impériale à Inspruck, et renouvelait en toute occasion les protestations de son attachement et de sa fidélité envers l'empereur. Il parlait sans cesse de l'intention où il était d'aller lui-même à Inspruck ; il y fit même louer une maison pour lui, et donna des ordres pour qu'on la mît, le plus promptement qu'il serait possible, en état de le recevoir[1].

Quelque habile que fût Maurice dans tous les artifices de la dissimulation, et quelque impénétrable que lui parût le voile sous lequel il cachait ses desseins, il y avait cependant dans sa conduite plusieurs circonstances qui affaiblissaient la sécurité de l'empereur, et qui le portèrent souvent à soupçonner quelque dessein extraordinaire. Mais, comme ses soupçons n'étaient fondés que sur des faits peu importants en eux-mêmes, ou d'une nature incertaine et équivoque, l'effet en était aisément détruit par l'adresse de Maurice ; l'empereur craignait d'ailleurs de retirer trop légèrement sa confiance à un homme à qui il l'avait donnée tout entière, et qu'il avait comblé de faveurs. Une seule circonstance lui parut être assez grave pour mériter une explication. Les troupes que George de Mecklembourg avait prises à sa solde, après la capitulation de Magdebourg, ayant fixé leur quartier dans la Thuringe, vivaient à discrétion sur les terres des riches ecclésiastiques de leur voisinage. Ceux qui éprouvaient ou qui redoutaient leurs exactions se plaignirent hautement à l'empereur, et lui parlèrent de ces troupes comme d'un corps militaire destiné à quelqu'entreprise désespérée. Maurice tantôt atténuait les excès qu'on reprochait à ces troupes, tantôt représentait l'impossibilité de les licencier ou de les assujettir à une discipline régulière jusqu'à ce qu'on leur eût payé ce qui leur était dû de leur solde par l'empereur lui-même; il sut par là calmer les craintes que cet objet avait fait naître; ou peut-être Charles, n'étant pas en état de satisfaire aux demandes de ces soldats, fut obligé de garder le silence sur ce point[2].

1. Arnold. *Vita Maurit.*, ap. Menken., l. 2, p. 1229.
2. Sleid., p. 549. Thuan, p. 339.

Cependant le temps d'agir approchait. Maurice avait envoyé secrètement à Paris Albert de Brandebourg pour y confirmer sa confédération avec Henri, et pour hâter la marche de l'armée française. Il avait pris des mesures pour être en état de rassembler ses sujets au moment où il en aurait besoin, et pour défendre la Saxe pendant qu'il s'en absenterait pour commander l'armée. Les troupes qui étaient dans la Thuringe, et sur lesquelles il comptait particulièrement, étaient toutes prêtes à marcher au premier signal. Ces opérations compliquées se firent sans que la cour impériale en eût connaissance. Charles restait à Inspruck dans la plus parfaite tranquillité, uniquement occupé à contre-miner les intrigues du légat à Trente, et à régler les conditions auxquelles les théologiens protestants pourraient être admis au concile; il ne se doutait guère que des objets d'une toute autre importance fussent sur le point d'attirer son attention.

Cette imprudente sécurité de la part d'un prince dont l'attention à observer tout ce qui se passait autour de lui le conduisit souvent à un excès de défiance, peut paraître inexplicable; on n'a pu l'attribuer qu'à un aveuglement extraordinaire; mais, indépendamment de l'adresse singulière avec laquelle Maurice sut déguiser ses démarches, deux circonstances concoururent à tromper l'empereur : peu de temps après son arrivée à Inspruck, la goutte le prit avec un surcroît de violence; son tempérament était affaibli par de si fréquentes attaques; son esprit avait perdu sa force naturelle, et il n'était plus en état de s'occuper des affaires avec sa vigilance et sa pénétration ordinaires; Granvelle, évêque d'Arras, son premier ministre, quoique l'un des politiques les plus déliés de son siècle et peut-être d'aucun siècle, fut, en cette occasion, dupe de sa propre finesse. Il avait une si haute opinion de son habileté, et méprisait si fort les talents politiques des Allemands, qu'il ne fit aucune attention aux avis qu'on lui donna sur les intrigues secrètes et les projets dangereux de Maurice. La sombre défiance du duc d'Albe lui ayant inspiré quelques soupçons sur la sincérité de l'électeur, il proposa de le mander sur-le-champ à la cour pour y rendre compte de sa conduite; mais Granvelle répondit avec dédain que ces soupçons étaient sans fondement, et que la

tête d'un Allemand ivre était incapable de former quelque projet qu'il ne lui fût aisé de pénétrer et de faire échouer. Ce n'était pas seulement sa confiance dans sa propre sagacité qui lui donnait un ton si décisif; il avait corrompu deux des ministres de Maurice, qui lui envoyaient des avis fréquents et détaillés de tous les mouvements de leur maître ; mais ce moyen même, par lequel il espérait de pénétrer tous les desseins et jusqu'aux pensées de Maurice, concourut à le mieux tromper. L'électeur avait secrètement découvert la correspondance de ses deux ministres avec Granvelle ; au lieu de les punir de leur trahison, il sut habilement en profiter, et tourna contre Granvelle les artifices mêmes de ce prélat. Il affecta de traiter les deux ministres avec plus de confiance que jamais ; il les admit à ses délibérations particulières, et parut leur découvrir ses plus secrètes intentions; mais il avait soin de ne leur laisser apercevoir que ce qu'il était de son intérêt de faire connaître; de sorte que les avis des deux espions ne servaient qu'à confirmer Granvelle dans la persuasion où il était de la sincérité et des bonnes intentions de Maurice [1]. L'empereur lui-même était dans une si parfaite sécurité qu'il ne tint aucun compte d'un mémoire qui lui fut présenté au nom des électeurs ecclésiastiques, et par lequel on l'avertissait d'être en garde contre Maurice ; il n'y répondit que par des démonstrations de son entière confiance dans la fidélité et dans l'attachement de ce prince [2].

Enfin les préparatifs de Maurice se trouvèrent achevés, et il jouit du plaisir de voir que ses intrigues et ses projets étaient toujours ignorés; mais, quoiqu'il fût près de commencer les hostilités, il ne voulut pas jeter le masque qu'il avait gardé jusqu'alors, et, par une nouvelle ruse, il sut encore tromper ses ennemis quelques jours de plus. Il annonça qu'il allait faire le voyage d'Inspruck dont il avait si souvent parlé, et il prit pour l'y accompagner un des deux ministres que Granvelle avait corrompus. Après avoir fait quelques postes, il feignit d'être fatigué du voyage, et dépêcha à Inspruck son perfide ministre, en le chargeant de présenter à l'empereur des excuses sur ce délai,

1. Melvil, *Memoir's*, fol. édit., p. 12.
2. Sleid., p. 535.

et de l'assurer qu'il arriverait à la cour dans peu de jours. Cet espion ne fut pas plutôt parti que Maurice monta à cheval, vola vers la Thuringe, y joignit son armée composée de 20,000 hommes d'infanterie et 5,000 de cavalerie, et la mit sur-le-champ en mouvement[1].

Il publia en même temps un manifeste contenant les raisons qu'il avait pour prendre les armes. Il allégua trois motifs : 1° de défendre la religion protestante, menacée d'une destruction prochaine; 2° de maintenir la constitution et les lois de l'empire, et de préserver l'Allemagne de la domination d'un monarque absolu; 3° de délivrer le landgrave de Hesse des horreurs d'une longue et injuste captivité. Par le premier motif, Maurice soulevait en sa faveur les partisans très nombreux de la réformation, que l'enthousiasme rendait formidables, et que l'oppression excitait à prendre un parti désespéré. Par le second motif, il s'attachait tous les amis de la liberté, tant catholiques que protestants, également intéressés à se joindre à lui pour défendre des droits et des priviléges communs aux uns et aux autres. Enfin, outre la gloire qu'il s'acquérait par son zèle à remplir ses engagements envers le landgrave, le troisième motif était devenu un objet d'intérêt général, non seulement par la pitié qu'inspiraient les souffrances de ce prince infortuné, mais encore par l'indignation qu'avaient excitée la rigueur et l'injustice avec lesquelles il avait été traité par l'empereur. Avec le manifeste de Maurice, il en parut un autre au nom d'Albert, marquis de Brandebourg-Culmbach, qui s'était joint à lui avec un corps d'aventuriers qu'il avait rassemblés; il y exposait les mêmes griefs, mais avec un excès d'amertume et de violence, analogue au caractère du prince sous le nom duquel cet écrit était publié.

Le roi de France publia aussi un manifeste en son propre nom : après y avoir rappelé l'ancienne alliance qui subsistait

1. Melv. *Memoir's*, p. 13. Les circonstances qu'on a rapportées concernant les ministres saxons gagnés et corrompus par Granvelle ne sont pas mentionnées par les historiens allemands; mais, comme le chevalier James Melvil tenait ces détails de l'électeur palatin, et qu'ils sont parfaitement conformes à toute la conduite de Maurice, on peut les regarder comme authentiques.

entre les nations française et germanique, descendues l'une et l'autre des mêmes ancêtres, et après avoir parlé des ouvertures qu'en conséquence de cette ancienne union quelques-uns des plus illustres princes d'Allemagne lui avaient faites pour lui demander sa protection, Henri déclarait qu'il allait prendre les armes pour rétablir l'ancienne constitution de l'empire, pour délivrer quelques-uns de ses princes de la servitude, et pour assurer les priviléges et l'indépendance de tous les membres du corps germanique; il prenait, dans ce manifeste, le titre de *protecteur des libertés de l'Allemagne et de ses princes captifs*, et il avait fait graver en tête un bonnet, l'ancien symbole de la liberté, placé entre deux poignards, pour faire entendre sans doute aux Allemands que la liberté ne pouvait s'acquérir et se conserver que par la force des armes [1].

Maurice avait alors un rôle tout nouveau à jouer, mais son génie flexible était propre à se plier à toutes les situations; dès le moment où il prit les armes, il se montra aussi hardi et aussi entreprenant à la tête de son armée qu'il avait été circonspect et rusé dans le cabinet. Il s'avança par des marches rapides vers la haute Allemagne. Toutes les villes qui se trouvèrent sur sa route lui ouvrirent leurs portes. Il rétablit dans leurs offices les magistrats que l'empereur avait destitués, et remit en possession des églises les ministres protestants qui en avaient été chassés. Il dirigea sa marche vers Augsbourg; la garnison impériale qui y était, n'étant pas assez forte pour tenter de se défendre, se retira avec précipitation, et Maurice prit possession de cette grande ville, où il fit les mêmes changements que dans celles où il avait déjà passé [2].

Il n'y a point de termes pour exprimer l'étonnement et la consternation qui saisirent l'empereur lorsqu'il apprit ces événements si inattendus. Il voyait un grand nombre de princes d'Allemagne armés contre lui, et le reste prêt à les joindre ou formant des vœux pour leur succès; il voyait en même temps un monarque puissant s'unir étroitement à eux, et seconder leurs opérations, commandant en personne une armée formi-

1. Sleid., pag. 549. Thuan, lib. 10, pag. 339. *Mém. de Ribier*, tom. II, pag. 371.

2. Sleid., p. 555. Thuan, p. 342.

dable ; tandis que, par une négligence et une crédulité qui l'exposaient à la fois au mépris public et au plus grand danger, il ne se trouvait en état de prendre aucune mesure efficace, ni pour réprimer ses sujets rebelles, ni pour repousser l'invasion d'un ennemi étranger. Une partie de ses troupes espagnoles avait été envoyée en Hongrie pour combattre les Turcs ; le reste avait été rappelé en Italie pour la guerre qui se continuait dans le duché de Parme. Les bandes des vieilles troupes allemandes avaient été licenciées, parce qu'il ne pouvait plus les payer, et quelques-unes s'étaient mises à la solde de Maurice après le siége de Magdebourg. Charles restait donc à Inspruck avec un corps de troupes à peine suffisant pour garder sa personne. Son trésor était épuisé ; depuis quelque temps il n'avait reçu aucune remise du Nouveau-Monde, et il avait perdu tout son crédit auprès des négociants de Gênes et de Venise, qui, malgré l'offre d'un intérêt exorbitant, refusèrent de lui prêter de l'argent. Ainsi, ce prince, sans contredit le plus considérable potentat de la chrétienté, et le plus capable de déployer une grande force, puisque sa puissance n'avait encore souffert aucune diminution, se trouvait cependant hors d'état d'échapper, par un effort assez prompt et assez vigoureux, au danger imminent qui le menaçait.

Il mit toutes ses espérances dans la négociation, seule ressource de ceux qui sentent leur faiblesse ; mais, craignant de compromettre sa dignité en faisant les premières avances à des sujets rebelles, il évita cet inconvénient en employant la médiation de son frère Ferdinand. Maurice, plein de confiance dans ses talents, et ne doutant pas qu'il ne sût tirer parti de cette négociation, espéra que, par une apparence de facilité à écouter les premières ouvertures d'accommodement, il pourrait amuser l'empereur et ralentir l'activité des préparatifs qu'il commençait à faire pour se mettre en défense ; il consentit sans difficulté à une entrevue avec Ferdinand dans la ville de Lentz en Autriche, où il se rendit sur-le-champ, après avoir laissé son armée continuer sa marche, sous les ordres du duc de Mecklembourg.

Le roi de France exécuta fidèlement tout ce qu'il avait promis à ses alliés ; il entra de bonne heure en campagne avec une

armée nombreuse et bien payée; et, marchant droit en Lorraine, Toul et Verdun lui ouvrirent leurs portes sans résistance. Ses troupes se présentèrent ensuite devant Metz; le connétable de Montmorency, ayant obtenu la permission d'y passer avec un petit détachement pour sa garde, y introduisit autant de troupes qu'il en fallait pour contenir la garnison; et, par ce frauduleux stratagème, les Français se rendirent maîtres de cette ville sans répandre de sang. Henri fit avec beaucoup de pompe son entrée dans toutes ces places; il obligea les habitants de lui prêter serment d'obéissance, et réunit à sa couronne ces acquisitions importantes. Après avoir laissé une forte garnison dans Metz, il s'avança vers l'Alsace pour tenter de nouvelles conquêtes, que les premiers succès de ses armes semblaient lui promettre[1].

La conférence de Lentz ne produisit aucun accommodement. Maurice, en consentant à cette entrevue, n'avait vraisemblablement d'autre objet que de tromper l'empereur; car il fit en faveur de ses confédérés et du roi de France, leur allié, des demandes qui ne pouvaient pas être acceptées par un prince trop fier pour se soumettre sur-le-champ aux conditions que lui dictait un ennemi. Mais, quoique Maurice, pendant toute la négociation, parût invariablement attaché aux intérêts de ses associés, et quoiqu'il ne perdît jamais de vue les objets qui lui avaient mis les armes à la main, il montra toujours le désir le plus vif de terminer à l'amiable avec l'empereur tous les différends. Encouragé par cette apparente disposition à la paix, Ferdinand proposa une seconde entrevue pour le 26 mai, et demanda qu'il y eût une trêve qui commencerait de ce même jour et durerait jusqu'au 10 de juin, afin de laisser le temps de décider tous les points contestés.

Dans ces entrefaites, Maurice rejoignit, le 9 de mai, son armée, qui s'était avancée jusqu'à Gundelsingen. Il mit ses troupes en mouvement le lendemain au matin; et, comme il lui restait encore seize jours pour agir avant le commencement de la trêve, il résolut de tenter dans cet intervalle une entreprise dont le succès pourrait être assez décisif pour rendre inutiles

1. Thuan, p. 349.

les négociations de Passau et pour le mettre en état d'imposer les conditions qu'il jugerait convenables. Il prévit que l'idée d'une cessation d'hostilités si prochaine et l'empressement adroit qu'il avait montré pour le rétablissement de la paix, ne manqueraient pas de donner à l'empereur de fausses espérances, qui, en calmant ses inquiétudes, le replongeraient en partie dans la sécurité qui lui avait déjà été si fatale. Plein de confiance dans cette conjecture, Maurice marcha droit à Inspruck, et s'avança du mouvement le plus rapide qu'on pût donner à un corps de troupes si considérable. Il arriva le 18 à Fiessen, poste très important à l'entrée du Tyrol, où il trouva un corps de 800 hommes bien retranchés, que l'empereur y avait placés pour s'opposer aux progrès des confédérés. Maurice attaqua ces 800 hommes avec tant de violence et d'impétuosité, qu'ils abandonnèrent leurs lignes avec précipitation, et que, se repliant sur un second corps posté près de Ruten, ils lui communiquèrent la terreur panique dont ils étaient saisis, de sorte que tous ensemble prirent la fuite après une faible résistance.

Maurice, transporté de ce succès qui surpassait toutes ses espérances, marcha à Ehrenbergh, château situé sur un rocher très haut et escarpé qui dominait le seul passage qu'il y eût à travers les montagnes. Comme ce fort s'était déjà rendu aux protestants au commencement de la guerre de Smalkalde, parce que la garnison était alors trop faible pour le défendre, l'empereur, qui en connaissait l'importance, avait eu soin d'y jeter un corps de troupes suffisant pour repousser les efforts de la plus grande armée ; mais un berger, poursuivant une chèvre qui s'était écartée du troupeau, découvrit un sentier inconnu par lequel on pouvait monter au sommet du rocher. Il vint en donner avis à Maurice. Un petit détachement de soldats choisis, ayant à leur tête George de Mecklembourg, furent à l'instant commandés pour suivre ce guide. Ils se mirent en marche le soir, et, ayant grimpé par un sentier escarpé avec autant de peine que de danger, ils atteignirent enfin le sommet sans être aperçus. Maurice ayant commencé l'assaut à l'un des côtés du château, ils parurent tout à coup de l'autre côté, au moment et au signal convenus, et se disposèrent à escalader les murs, qui

étaient faibles en cet endroit, parce qu'on l'avait cru jusqu'alors inaccessible. La garnison, saisie de frayeur en se voyant attaquée par un point où elle se croyait à l'abri de tout danger, mit bas les armes sur-le-champ. Ainsi Maurice, presque sans verser de sang, et, ce qui lui était plus important encore, sans perdre de temps, se trouva maître d'une place dont la réduction aurait pu le retarder longtemps, et aurait demandé les plus grands efforts de valeur et d'habileté [1].

Maurice n'était alors qu'à deux jours de marche d'Inspruck, et sans perdre un seul moment il y fit avancer son infanterie; la cavalerie ne pouvant être d'aucune utilité dans ce pays montagneux, il la laissa à Fiessen pour garder l'entrée du défilé. Il se proposait d'avancer avec assez de rapidité pour devancer les nouvelles de la perte d'Ehrenbergh, et pour surprendre l'empereur avec toute sa suite dans une ville ouverte, incapable de se défendre; mais à peine ses troupes commençaient-elles à se mettre en mouvement qu'un bataillon de mercenaires se mutina, déclarant qu'ils ne marcheraient qu'après avoir reçu la gratification qui leur était due, suivant l'usage de ce temps-là, pour avoir pris une place d'assaut. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et de danger, et au prix d'un temps précieux, que Maurice vint à bout d'apaiser cette révolte et d'engager ses soldats à le suivre vers une ville où ils trouveraient un riche butin qui les récompenserait de tous leurs services.

L'empereur ne dut sa sûreté qu'au délai occasionné par cet accident imprévu. Il n'apprit que vers la nuit le danger qui le menaçait, et, voyant que rien ne pouvait le sauver que la fuite la plus prompte, il quitta sur-le-champ Inspruck, malgré l'obscurité de la nuit et la violence de la pluie qui tombait alors, et quoiqu'il fût si fort affaibli par les douleurs de la goutte qu'il ne pouvait souffrir d'autre mouvement que celui d'une litière. Il voyagea à la lumière des flambeaux, prenant sa route à travers les Alpes, par des sentiers presque impraticables. Ses courtisans et ses domestiques le suivaient avec la même précipitation, quelques-uns sur des chevaux qu'ils s'étaient procurés à la hâte, un grand nombre à pied, et tous dans le plus grand

1. Arnold., *Vita Maurit.*, p. 123.

désordre. Ce fut dans ce misérable équipage, bien différent de la pompe dont on avait vu le conquérant de l'Allemagne constamment environné pendant les cinq années précédentes, que Charles arriva, avec sa suite découragée et abattue de fatigue, à Villach, dans la Carinthie; et à peine se crut-il en sûreté dans ce lieu inconnu et inaccessible.

Maurice entra à Inspruck quelques heures après que l'empereur et les siens en étaient sortis. Désespéré de voir échapper sa proie au moment où il était près de la saisir, il poursuivit l'empereur jusqu'à quelques milles de distance; mais, regardant comme impossible d'atteindre des fuyards à qui la peur donnait des ailes, il revint dans la ville, et livra au pillage tous les bagages de l'empereur et de ses ministres. Il défendit en même temps de toucher à tout ce qui appartenait au roi des Romains, soit qu'il eût formé quelque liaison d'amitié avec ce prince, soit qu'il voulût le faire croire. Maurice avait calculé le temps de ses opérations avec tant de justesse qu'il ne restait plus alors que trois jours jusqu'au commencement de la trêve convenue; il partit sur-le-champ pour aller trouver Ferdinand à Passau au jour qui avait été fixé.

Avant de sortir d'Inspruck, Charles mit en liberté l'électeur de Saxe, qu'il avait dépouillé de son électorat et qu'il traînait depuis cinq ans à sa suite; il espérait peut-être embarrasser Maurice en relâchant un rival qui pourrait lui disputer son titre et ses états, ou peut-être sentait-il l'indécence de retenir ce prince prisonnier tandis qu'il courait le risque de perdre lui-même sa liberté. Mais l'électeur, ne voyant d'autre moyen de s'échapper que celui de suivre l'empereur, et, frémissant à la seule idée de tomber entre les mains d'un parent qu'il regardait avec raison comme l'auteur de toutes ses infortunes, prit le parti d'accompagner Charles dans sa fuite, et d'attendre la décision de son sort de la négociation qui devait s'entamer.

Ce ne fut pas le seul effet que produisirent les opérations de Maurice. A peine eut-on avis à Trente qu'il avait pris les armes qu'une consternation générale s'empara des pères du concile. Les prélats allemands retournèrent chez eux sur-le-champ, dans la vue de pourvoir à la sûreté de leurs propres domaines. Les autres n'avaient pas moins d'impatience de se retirer; et le

légat, qui jusqu'alors avait résisté à tous les efforts des ambassadeurs impériaux qui voulaient faire admettre au concile les théologiens protestants, saisit avec joie cette occasion de dissoudre une assemblée qui lui avait paru si difficile à gouverner. Une congrégation, qui se tint le 28 avril, rendit un décret pour suspendre le concile pendant deux ans, et pour le convoquer de nouveau à l'expiration de ce terme, si la paix était alors rétablie en Europe [1]. Cette prorogation s'étendit jusqu'à dix ans; mais les opérations du concile, lorsqu'il se rassembla en 1562, n'appartiennent pas au période qu'embrasse cette histoire.

La convocation d'un concile avait été passionnément désirée par tous les états de la chrétienté; on espérait de la sagesse et de la piété des prélats qui représentaient le corps entier des fidèles, qu'il en résulterait des efforts charitables et efficaces pour terminer les disputes qui s'étaient malheureusement élevées dans l'Église. Mais les différents papes qui avaient convoqué cette assemblée avaient d'autres objets en vue; ils mirent en œuvre tous les ressorts de leur politique et de leur autorité pour arriver à leur but. Les talents et l'adresse de leurs légats, l'ignorance d'un grand nombre de prélats, et la basse soumission des évêques indigents d'Italie, donnèrent à ces papes une si grande influence dans le concile qu'ils en dictaient tous les décrets, et qu'en les rédigeant ils pensaient moins à rétablir l'unité et la concorde dans l'Église qu'à affermir leur propre domination, ou à consolider les principes sur lesquels ils imaginaient que cette domination était fondée. Des dogmes, qui jusqu'alors n'avaient été reçus que sur la foi de la tradition, et dans l'interprétation desquels on admettait quelque latitude, furent définis avec une scrupuleuse exactitude et confirmés par la sanction de l'autorité papale. Des cérémonies qui n'avaient été observées que par déférence à des usages qu'on regardait comme anciens furent établies par les décrets de l'Église et déclarées parties essentielles de son culte. Au lieu de fermer la brèche, on l'élargit, et le mal devint irréparable; au lieu d'essayer de concilier les partis divisés, on affecta de tirer une ligne précise qui fixait la séparation des deux partis. Ces

1. Fra-Paolo, p. 353.

opérations servent encore aujourd'hui à les tenir divisés, et, si la providence divine n'y intervient, elles doivent rendre la séparation éternelle.

Nous devons à trois auteurs différents la connaissance que nous avons des opérations de cette assemblée. Le père Paul de Venise a écrit son histoire du concile de Trente lorsque la mémoire de ce qui s'y était passé était encore récente, et que plusieurs de ceux qui y avaient assisté vivaient encore. Il y a développé les intrigues et les artifices qui y présidèrent avec une liberté et une sévérité qui ont donné une atteinte sensible à l'autorité et à la réputation de ce concile. Il en a décrit les délibérations et expliqué les décrets avec tant de clarté et de profondeur, avec une érudition si variée et une raison si solide, que son livre est justement regardé comme un des meilleurs ouvrages d'histoire qui existent. Environ cinquante ans après, le jésuite Pallavicini publia une histoire du concile en opposition à celle du père Paul; il employa toutes les ressources d'un esprit subtil et délié pour infirmer le témoignage et pour réfuter les raisonnements de son antagoniste; il s'efforça de prouver, en justifiant adroitement les opérations du concile et en interprétant ses décrets avec subtilité, que l'impartialité en dirigea les délibérations, et que le jugement, ainsi que la candeur, en dicta les décisions. Vargas, jurisconsulte espagnol, qui fut nommé pour accompagner à Trente les ambassadeurs impériaux, envoyait à l'évêque d'Arras un compte exact de tout ce qui s'y passait, et lui expliquait tous les artifices que le légat employait pour faire agir à son gré le concile. On a publié une lettre dans laquelle Vargas déclame contre la cour du pape avec la sévérité naturelle à un homme qui, par sa situation, était en état de bien observer les manœuvres de cette cour, et qui était obligé d'appliquer tous ses soins et ses talents à les faire échouer. Quel que soit celui de ces trois auteurs qu'on prenne pour guide dans le jugement qu'on se formera de l'esprit qui animait le concile, on découvrira dans quelques-uns de ceux qui le composaient tant d'ambition et d'artifice, et dans la plupart des autres tant d'ignorance et de corruption; on y observera une si forte teinte des passions humaines et si peu de cette simplicité de cœur, de cette pureté de mœurs, de cet

amour de la vérité, qui seuls peuvent donner aux hommes le droit de décider quelle doctrine est digne de Dieu et quel culte doit lui être agréable, qu'il sera bien difficile de croire qu'une influence surnaturelle du Saint-Esprit ait animé cette assemblée et inspiré ses décisions.

Tandis que Maurice était occupé à négocier à Lentz avec le roi des Romains, ou à faire la guerre à l'empereur dans le Tyrol, le roi de France s'était avancé en Alsace jusqu'à Strasbourg. Il demanda au sénat la permission de traverser la ville, espérant qu'à l'aide du même stratagème qui lui avait réussi à Metz il pourrait se rendre maître de la place, et se frayer par le Rhin un passage dans le cœur de l'Allemagne; mais les Strasbourgeois, instruits par la crédulité et le malheur de leurs voisins, fermèrent leurs portes, et, ayant rassemblé une garnison de 5,000 hommes, ils réparèrent leurs fortifications, rasèrent les maisons qui embarrassaient leurs faubourgs, et parurent déterminés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ils envoyèrent en même temps au roi une députation des bourgeois les plus respectables, pour le prier de n'exercer aucune hostilité contre eux. Les électeurs de Trèves et de Cologne, le duc de Clèves et d'autres princes du voisinage se joignirent à eux pour conjurer Henri de ne pas oublier le titre qu'il avait pris si généreusement, et de ne pas se rendre l'oppresseur de l'Allemagne, dont il s'était annoncé comme le libérateur. Les cantons suisses les secondèrent aussi avec zèle, et sollicitèrent Henri d'épargner une ville qui depuis longtemps était liée avec leur république par l'amitié et par des traités.

Quelque puissante que fût cette intercession réunie, elle n'aurait pu déterminer Henri à renoncer à une conquête si importante, s'il avait été en état de se l'assurer; mais on connaissait peu dans ce siècle le moyen de faire subsister de nombreuses armées loin des frontières de leur pays; les revenus des princes, ainsi que leur habileté dans l'art de la guerre, étaient fort au-dessous des efforts vigoureux et compliqués qu'exigeait une telle entreprise. Quoique les Français ne fussent pas encore bien éloignés de leurs frontières, ils commençaient déjà à sentir la disette des vivres, et ils n'avaient pas des magasins suffisants pour leur fournir des provisions pendant un siége qui

nécessairement aurait été fort long[1]. En même temps la reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, avait assemblé un corps de troupes considérable, qui, sous le commandement de Martin de Rossem, ravageait la Champagne et menaçait les provinces adjacentes. Ces différentes circonstances obligèrent le roi, malgré sa répugnance, d'abandonner l'entreprise. Mais il voulut du moins se faire auprès de ses alliés un mérite de cette retraite qu'il ne pouvait éviter, et il témoigna aux Suisses qu'il ne prenait cette résolution que par déférence pour leurs sollicitations[2]. Il ordonna ensuite de mener boire dans le Rhin tous les chevaux de son armée, pour prouver qu'il avait poussé jusque-là ses conquêtes, et il reprit la route de la Champagne.

Pendant que le roi de France et la grande armée des confédérés faisaient ces mouvements, on avait confié à Albert de Brandebourg le commandement d'un corps séparé de 8,000 hommes, composé principalement de mercenaires qui s'étaient rangés sous ses drapeaux, attirés par le désir du pillage plutôt que par l'espérance de recevoir une solde réglée. Ce prince se voyant à la tête de ce corps d'aventuriers, déterminés à le suivre partout, commença bientôt à dédaigner l'état de subordination dans lequel il avait été jusque-là, et à former ces projets vastes d'agrandissement qui se présentent rarement aux esprits les plus ambitieux, si ce n'est lorsque les guerres civiles et les factions les excitent à des entreprises hardies, en les flattant de l'espérance d'un succès prochain. Plein de ces grandes prétentions, Albert fit la guerre d'une manière très différente de celle des confédérés; il s'efforça de répandre au loin la terreur de ses armes par la rapidité de ses mouvements, aussi bien que par l'étendue et la violence de ses dévastations. Il exigea des contributions de tous les endroits où il passa, dans le dessein d'amasser assez d'argent pour être en état de payer et de conserver son armée. Il chercha à s'emparer de Nuremberg, d'Ulm ou de quelque autre ville libre de la haute Allemagne qui lui servît de capitale, où il pût fixer le siége de son gouvernement; mais, trouvant ces villes sur leurs gardes

1. Thuan, p. 351, 352.
2. Sleid., p. 557. Brantôme, t. 7, p. 39.

et préparées à lui résister, il tourna toute sa fureur contre les ecclésiastiques papistes, dont il ravagea les terres avec une barbarie impitoyable qui leur donna des impressions très défavorables contre l'esprit de cette religion réformée, dont il prétendait être un zélé défenseur. Les évêques de Bamberg et de Wurtzbourg se virent, par leur situation, plus exposés que les autres à ses violences. Il obligea le premier de lui abandonner la propriété d'environ la moitié de son vaste diocèse; il força le second de lui payer une somme énorme pour racheter son pays de la ruine et de la dévastation. Au milieu de ces excès d'une fureur bizarre, Albert n'eut aucun égard ni aux ordres de Maurice, malgré l'engagement qu'il avait contracté de lui obéir comme au général en chef de la ligue, ni aux représentations des autres confédérés; il prouva clairement qu'il n'était occupé que de son propre intérêt, sans s'embarrasser de la cause commune, ni du motif général qui avait porté les confédérés à prendre les armes [1].

Cependant Maurice ayant fait revenir son armée en Bavière, et ayant publié un manifeste où il enjoignait au clergé luthérien et aux instituteurs de la jeunesse de reprendre leurs fonctions dans toutes les villes, les écoles et les universités d'où ils avaient été chassés, rejoignit Ferdinand à Passau le 26 mai. Ce congrès, où l'on allait traiter des affaires de la plus grande importance pour le maintien de la paix et de l'indépendance de l'empire, attirait les regards de toute l'Allemagne. Outre Ferdinand et les ambassadeurs de l'empereur, le duc de Bavière, les évêques de Saltzbourg et d'Aichstat, les ministres de tous les électeurs et les députés des princes des villes libres les plus considérables, s'étaient rendus à Passau. Maurice, au nom des confédérés, et le roi des Romains, comme représentant l'empereur, ouvrirent la négociation. Les princes qui étaient présents et les députés de ceux qui étaient absents agirent comme intercesseurs et médiateurs.

Maurice, dans un long discours, exposa les motifs de sa conduite, après avoir fait l'énumération de tous les actes de despotisme contraires à la constitution de l'empire, auxquels

1. Sleid., p. 561. Thuan, p. 357.

l'empereur s'était porté dans son administration ; il se borna à trois objets déjà énoncés dans le manifeste qu'il avait publié en prenant les armes : il demanda que le landgrave de Hesse fût mis en liberté sur-le-champ, qu'on fît droit sur les griefs des confédérés relativement à l'administration civile de l'empire, et que les protestants eussent l'exercice public et tranquille de leur religion. Ferdinand et les ambassadeurs de l'empereur montrant de la répugnance à accorder toutes ces conditions, les médiateurs écrivirent en commun une lettre à l'empereur, pour le conjurer de délivrer l'Allemagne des calamités d'une guerre civile, en donnant à Maurice et à son parti toutes les satisfactions qui pouvaient les engager à mettre bas les armes. Ils obtinrent en même temps de Maurice que la trêve serait prolongée pour un court intervalle, pendant lequel ils s'efforceraient d'obtenir une réponse décisive aux demandes des confédérés.

Cette requête fut présentée à l'empereur au nom de tous les princes de l'empire tant papistes que protestants, et de ceux qui avaient secondé ses desseins ambitieux aussi bien que de ceux qui avaient vu avec crainte et avec jalousie l'accroissement de son pouvoir. Cette unanimité si sincère et si peu commune pour appuyer les demandes de Maurice et recommander la paix prenait sa source dans différents motifs. Ceux qui étaient le plus attachés à l'Église romaine ne pouvaient se dissimuler que le parti protestant était soutenu par une armée nombreuse, pendant que l'empereur commençait à peine les premiers préparatifs pour se défendre. Ils prévoyaient les grands efforts qu'il leur faudrait faire pour lutter avec un ennemi auquel on avait laissé prendre des forces si redoutables. L'expérience leur avait montré que l'empereur recueillerait seul le fruit de leurs efforts, et que la victoire la plus complète ne servirait qu'à appesantir leurs chaînes et à les rendre insupportables. Ces considérations leur faisaient craindre de contribuer une seconde fois, par un zèle indiscret, à mettre l'empereur en possession d'une puissance qui deviendrait fatale à la liberté de l'Allemagne; ainsi, malgré la violence indomptable de l'esprit superstitieux de ce siècle, ils aimèrent mieux voir les protestants jouir de la liberté de conscience qu'ils demandaient, que d'aider

Charles à les opprimer et de le mettre en état de bouleverser la constitution de l'empire, en donnant encore plus d'étendue à la prérogative impériale. La crainte de voir l'Allemagne en proie de nouveau à toutes les horreurs de la guerre civile ajoutait un grand poids à ces considérations. Plusieurs états de l'empire avaient déjà éprouvé la fureur destructive des armes d'Albert; d'autres la craignaient, et tous désiraient un accommodement entre l'empereur et Maurice, qui les délivrerait de ce terrible fléau.

Tels étaient les motifs qui portaient tant de princes, malgré la différence de leurs intérêts politiques et de leurs opinions religieuses, à s'unir pour presser l'empereur de faire avec Maurice un accommodement qui leur paraissait non seulement salutaire, mais d'une absolue nécessité. Des raisons presque aussi nombreuses et aussi fortes portaient Charles lui-même à le désirer. Il connaissait tous les avantages que les confédérés avaient acquis par sa négligence, et il sentait alors l'insuffisance des ressources qu'il avait pour s'y opposer. Les Espagnols, ses sujets, mécontents de sa longue absence et fatigués de ses guerres éternelles qui ne pouvaient être d'aucun avantage à leur pays, ne voulaient plus lui fournir de subside considérable soit en hommes, soit en argent, et quoiqu'il pût se flatter de tirer d'eux de nouveaux secours par adresse ou par importunité, il voyait bien qu'il ne les obtiendrait pas assez promptement pour en profiter utilement dans des circonstances qui demandaient la plus grande célérité. Son trésor était épuisé, ses vieilles troupes étaient dispersées ou licenciées, et il ne pouvait pas compter beaucoup sur le courage et la fidélité des nouvelles levées qu'il était obligé de faire. Il ne pouvait raisonnablement espérer d'user encore avec quelque succès des mêmes artifices qu'il avait employés pour affaiblir et ruiner la ligue de Smalkalde. Le but auquel il tendait était trop bien connu, et l'on n'aurait plus été dupe des prétextes spécieux sous lesquels il avait d'abord caché ses vues ambitieuses. Tous les princes d'Allemagne étaient en défiance et sur leurs gardes : il eût tenté inutilement de les aveugler une seconde fois sur leurs intérêts et de se servir tour à tour d'une partie d'entre eux pour asservir les autres. L'expérience

lui avait appris d'ailleurs qu'une confédération, dont Maurice était le chef, serait autrement dirigée que ne l'avait été la ligue de Smalkalde, et qu'elle ne montrerait ni la même irrésolution dans ses projets, ni la même faiblesse dans ses opérations. S'il se déterminait à continuer la guerre, il devait compter que les états les plus considérables de l'Allemagne prendraient parti contre lui, et il ne pouvait attendre du reste qu'une neutralité équivoque; il pouvait craindre encore que, pendant que toutes ses forces seraient occupées d'un côté, le roi de France ne saisît le moment favorable pour porter la guerre sur une autre partie avec un succès presque certain. Ce monarque avait déjà fait des conquêtes dans l'empire, et Charles était aussi empressé de les recouvrer qu'impatient de tirer vengeance des secours qu'on avait donnés à ses sujets mécontents. Quoique Henri fût alors retiré en-deçà du Rhin, il avait seulement changé le théâtre de la guerre, et il avait porté toutes ses forces dans les Pays-Bas. Les Turcs, excités par les sollicitations du roi de France et par leur ressentiment contre Ferdinand, qui avait violé la trêve en Hongrie, préparaient une flotte puissante pour ravager les côtes de Naples et de Sicile; il les avait laissées presque sans défense, en tirant de ses états la plus grande partie des troupes réglées, pour renforcer l'armée qu'il se proposait alors d'assembler.

Ferdinand, qui s'était transporté lui-même à Villach dans le dessein de mettre sous les yeux de l'empereur le résultat de la conférence de Passau, avait aussi des motifs particuliers de désirer la paix, et ces motifs le portèrent à seconder avec la plus grande chaleur les raisons que les princes assemblés au congrès avaient alléguées pour la paix. Il avait vu avec quelque satisfaction le coup fatal porté au pouvoir despotique que son frère avait usurpé dans l'empire. Il était fort occupé à empêcher que Charles ne recouvrât ce qu'il avait perdu, parce qu'il prévoyait que, si ce prince en venait à bout, il reprendrait avec une nouvelle ardeur et une plus grande apparence de succès son projet favori de transmettre le pouvoir à son fils, en excluant son frère de la succession à l'empire. Il se proposait donc de concourir de tous ses moyens à limiter l'autorité impériale, afin de s'en assurer par là même la possession. D'ail-

leurs Soliman, aigri par la perte de la Transylvanie, et encore plus par les artifices frauduleux qui la lui avaient fait perdre, avait mis en campagne une armée de 100,000 hommes, qui, après avoir défait un corps de troupes de Ferdinand et pris plusieurs places importantes, menaçait non seulement d'achever la conquête de cette province, mais même de chasser Ferdinand de la partie de la Hongrie qui lui était encore soumise. Ce prince était dans l'impossibilité de résister à un si puissant ennemi ; son frère ne pouvait lui être d'aucun secours tant qu'il serait engagé dans une guerre civile, et il ne pouvait pas se promettre de tirer des princes d'Allemagne le contingent de troupes et d'argent qu'ils avaient coutume de fournir pour repousser les invasions des infidèles. Maurice, qui avait bien remarqué l'embarras de Ferdinand sur ce dernier article, lui avait offert, si la paix était solidement rétablie, de marcher lui-même en Hongrie à son secours à la tête de ses troupes : une proposition si avantageuse pour Ferdinand dans les circonstances où il se trouvait, fit une si grande impression sur son esprit que, se voyant privé d'ailleurs de tout autre secours, il devint le défenseur le plus ardent de la cause des confédérés, et qu'il aurait consenti aux demandes les plus fortes plutôt que de retarder une paix qu'il regardait comme le seul moyen de raffermir sur sa tête la couronne de Hongrie.

Tant de circonstances conspirant à déterminer un accommodement, on devait naturellement s'attendre à le voir bientôt conclu. Mais le caractère inflexible de l'empereur et la répugnance qu'il éprouvait à renoncer subitement à un plan qu'il avait suivi avec tant de chaleur et de constance contre-balançaient la force de tous les motifs qui le portaient à la paix, et non seulement retardaient cet événement, mais semblaient le rendre incertain. Quand les demandes de Maurice et la lettre des médiateurs de Passau lui furent présentées, il refusa nettement de faire droit sur les griefs qui y étaient énoncés, et d'accorder aucune stipulation pour la sûreté actuelle de la religion protestante : il proposa de renvoyer la discussion de ces deux points à la diète prochaine. De son côté, il demanda qu'on le dédommageât sur-le-champ de toutes les pertes qu'il avait essuyées dans cette guerre, et par la licence des

troupes des confédérés, et par les exactions de leurs chefs.

Maurice, qui connaissait tous les artifices de l'empereur, fut persuadé que ses propositions n'avaient d'autre objet que de lui faire perdre du temps et de le tromper. Sans égard pour les prières de Ferdinand, il quitta Passau brusquement, et rejoignant ses troupes, qui étaient campées à Merghentheim, ville de Franconie, appartenant aux chevaliers de l'ordre teutonique, il se met en mouvement et recommence les hostilités. Comme 3,000 hommes à la solde de l'empereur s'étaient jetés dans Francfort-sur-le-Mein et pouvaient de là infester la Hesse, qui en était voisine, il marcha vers cette ville et en forma le siége. La célérité de cette entreprise et la vigueur avec laquelle Maurice fit les approches de la place alarmèrent tellement l'empereur qu'il écouta plus favorablement les raisons de Ferdinand en faveur de la paix. Malgré sa hauteur et son opiniâtreté naturelles, il sentit la nécessité de plier, et montra des dispositions à faire quelques sacrifices de son côté, si Maurice voulait diminuer quelque chose de ses demandes. Dès que Ferdinand s'aperçut que l'empereur commençait à céder, il ne cessa pas un moment de le presser, jusqu'à ce qu'il l'eût déterminé à déclarer qu'il accorderait tout ce qu'on voudrait pour la sûreté des confédérés. Ayant gagné ce point difficile, il dépêcha un courrier à Maurice, et, en lui donnant avis de la dernière résolution de l'empereur, il le conjura de ne pas rendre inutiles tous les efforts qu'il avait faits pour le rétablissement de la paix, et de ne pas frustrer, par une obstination déplacée, les vœux de toute l'Allemagne pour cet heureux événement.

Maurice, nonobstant l'heureuse situation de ses affaires, se trouvait très disposé à déférer à cet avis. L'empereur, quoique pris au dépourvu, avait déjà commencé à assembler des troupes; et, quelque faibles que pussent être ses efforts tant que les impressions de la première consternation dureraient, il voyait bien que Charles agirait à la fin avec une vigueur proportionnée à l'étendue de son pouvoir et de ses états, et conduirait en Allemagne une armée formidable par le nombre et plus encore par la terreur de son nom et la renommée de ses victoires passées. Il ne pouvait guère espérer qu'une confédé-

ration composée d'un si grand nombre d'associés continuât longtemps d'agir avec assez d'union et de persévérance pour résister aux efforts soutenus et bien dirigés d'une armée conduite par un chef absolu, accoutumé à commander et à vaincre. Il sentait déjà, quoiqu'il n'en eût été instruit par aucun fâcheux événement, qu'il n'était après tout que le chef d'un corps formé de membres mal unis. Il voyait, par l'exemple d'Albert de Brandebourg, que, malgré toute son adresse et tout son crédit, quelqu'un des chefs confédérés pourrait se détacher de l'association sans qu'il fût possible de le ramener à la subordination. Ces considérations lui faisaient craindre pour la cause commune; une autre, non moins puissante, l'alarmait sur ses propres intérêts. En rendant la liberté à l'ancien électeur, et en révoquant l'acte qui le privait de son rang et de ses états, l'empereur pouvait blesser Maurice par l'endroit le plus sensible. Ce prince malheureux, aimé de ses anciens sujets et respecté de tout le parti protestant, en cherchant à recouvrer les dômaines dont il avait été injustement dépouillé, ne pouvait manquer d'exciter en Saxe quelques mouvements qui mettraient Maurice en danger de perdre tout ce qu'il avait acquis au prix de tant de dissimulation et d'artifice. D'un autre côté, il ne dépendait que de l'empereur de rendre inutiles toutes les sollicitations des confédérés en faveur du landgrave; il ne fallait qu'ajouter une violence de plus à l'injustice et à la cruauté avec lesquelles il avait traité son prisonnier; et il avait déjà prévenu les fils de ce prince infortuné que, s'ils persistaient dans leurs entreprises, au lieu de voir leur père en liberté, ils apprendraient bientôt qu'il avait reçu le juste châtiment de sa révolte[1].

Maurice délibéra sur tous ces points avec ses associés : quoique les conditions offertes par l'empereur fussent moins avantageuses que celles qui avaient été proposées par la confédération, il jugea qu'il était plus sage de les accepter que de s'exposer de nouveau aux événements douteux de la guerre[2]. Il retourna à Passau et signa le traité, dont les principaux articles étaient : qu'avant le 12 d'août les confédérés quitteraient

1. Sleid., *Hist.*, p. 571.
2. Sleid., p. 563, etc. Thuan, lib. 10, p. 359.

les armes et licencieraient leurs troupes ; qu'à cette époque, ou même auparavant, le landgrave serait mis en liberté et reconduit en sûreté à son château de Rheinsfeld ; qu'on tiendrait dans six mois une diète pour délibérer sur les meilleurs moyens de prévenir dans la suite les disputes et les querelles de religion ; qu'en attendant, ni l'empereur ni aucun autre prince ne feraient, sous quelque prétexte que ce fût, aucune violence à ceux qui suivaient la confession d'Augsbourg, et qu'on leur accorderait au contraire le libre et tranquille exercice de leur culte ; que les protestants, de leur côté, ne troubleraient les catholiques ni dans l'exercice de leur juridiction ecclésiastique, ni dans l'observation de leurs cérémonies religieuses ; que la chambre impériale administrerait la justice avec impartialité au sujet de l'empire de l'une ou de l'autre religion, et qu'on prendrait indifféremment les membres de ce tribunal dans les deux partis ; que si la diète prochaine ne venait pas à bout de terminer les différends de religion, les clauses du traité actuel, favorables aux protestants, conserveraient pour toujours toute leur force ; qu'aucun des confédérés ne pourrait être recherché pour tout ce qui était arrivé dans le cours de la guerre ; que la discussion des atteintes que Maurice prétendait avoir été portées à la constitution et à la liberté de l'empire, serait renvoyée à la diète suivante ; enfin qu'Albert de Brandebourg serait compris dans le traité, pourvu qu'il voulût y accéder et qu'il licenciât ses troupes avant le 12 du mois d'août [1].

Tel fut le célèbre traité de Passau, qui renversa le grand édifice que Charles s'efforçait d'élever depuis tant d'années, avec toutes les ressources que lui fournissaient sa puissance et sa politique ; qui annula tous les règlements que ce prince avait faits relativement aux affaires de religion ; qui fit évanouir toutes les espérances qu'il avait conçues pour rendre l'autorité impériale absolue et héréditaire dans sa famille ; qui établit enfin sur une base plus ferme la religion protestante, laquelle n'avait jusqu'alors subsisté en Allemagne que par la tolérance et par des moyens précaires. Maurice eut toute la gloire d'avoir

1. *Recueil des Traités*, t. II, p. 261.

concerté et consommé cette révolution inattendue. C'est une circonstance singulière que la réformation ait dû son rétablissement et sa solidité en Allemagne à la même main qui peu de temps auparavant l'avait conduite sur le penchant de sa ruine, et que l'un et l'autre événement aient été l'ouvrage des mêmes artifices et de la même dissimulation. Cependant il semble qu'on ait fait plus d'attention au but que Maurice eut en vue dans ces deux différentes conjectures, qu'aux moyens qu'il employa pour y arriver. Il fut alors aussi universellement célébré pour son zèle et son esprit patriotique, qu'il avait été rigoureusement condamné auparavant pour son indifférence et pour sa politique intéressée. On ne doit pas non plus omettre d'observer que le roi de France, monarque zélé pour la foi catholique, persécutait ses propres sujets protestants avec toute la cruauté de la superstition, tandis qu'il employait toute sa puissance à favoriser et à soutenir la réformation dans l'empire, et que la ligue, qui devait porter un coup si fatal à l'Église romaine, fut négociée et signée par un évêque catholique; tant sont merveilleuses les voies par lesquelles la sagesse divine dirige le caprice des passions humaines, et les fait servir à l'accomplissement de ses propres desseins.

Dans les négociations de Passau on s'occupa fort peu des intérêts du roi de France. Maurice et les confédérés, ayant obtenu ce qu'ils demandaient, ne s'embarrassèrent guère d'un allié qu'ils regardaient peut-être comme trop payé des services qu'il leur avait rendus, par les conquêtes qu'il avait faites en Lorraine. Les confédérés ne parurent reconnaître toutes les obligations qu'ils lui avaient qu'en insérant dans le traité une clause qui autorisait Henri II à exposer ses prétentions particulières et les sujets de plainte qu'il croyait avoir, pour être mis par les confédérés sous les yeux de l'empereur.

Henri éprouva en cette occasion le traitement auquel doit s'attendre tout prince qui prête son nom et son secours aux auteurs d'une guerre civile. Dès que la rage des factions commença à se calmer et qu'on entrevit la possibilité d'un accommodement, ses services furent oubliés, et ses associés se firent auprès de leurs souverains respectifs un mérite de leur ingratitude envers leur protecteur. Mais, quelque indignation qu'in-

spirassent à Henri la perfidie de ses alliés et la précipitation avec laquelle ils faisaient à ses dépens leur paix avec l'empereur, il sentit qu'il était de son intérêt d'être en bonne intelligence avec le corps germanique; et, loin de chercher à se venger d'aucun de ceux dont il avait à se plaindre, il renvoya à Maurice et aux confédérés les otages qu'il en avait reçus, et il continua de montrer les mêmes dispositions et d'affecter le même zèle pour le maintien de l'ancienne constitution et de la liberté de l'empire.

LIVRE ONZIÈME.

Dès que le traité de Passau fut signé, Maurice, pour remplir les engagements qu'il avait contractés avec Ferdinand, marcha vers la Hongrie à la tête de 30,000 hommes. Mais les forces supérieures des Turcs, les mutineries que le manque de paye occasionna parmi ses soldats allemands et espagnols, et sa mésintelligence avec Castaldo, qui ne lui cédait qu'à regret le commandement général, l'empêchèrent de rien exécuter qui fût digne de sa renommée, ou avantageux au roi des Romains[1].

A peine s'était-il mis en marche que le prince de Hesse le quitta avec ses troupes pour aller recevoir le landgrave son père et lui remettre les rênes du gouvernement, qu'il avait prises depuis son absence. Mais la fortune n'était pas encore lasse de persécuter ce malheureux prisonnier. Reifenberg, homme entreprenant, qui de soldat était devenu colonel d'un bataillon de mercenaires à la solde de Hesse, les débaucha secrètement pendant leur marche et les conduisit à Albert de Brandebourg, qui, ayant refusé d'accéder au traité de Passau, continuait ses hostilités contre l'empereur. Malheureusement pour le landgrave on apprit cette désertion au moment où, à peine sorti de la citadelle de Malines où il était détenu, il n'avait point encore passé les frontières des Pays-Bas. La reine de Hongrie qui y commandait au nom de son

1. Istuanhaffi *Hist. Hungar.*, p. 288. Thuan, lib. 10, p. 371.

frère, croyant ce prince coupable de la violation d'un traité auquel il devait sa liberté, le fit arrêter et le remit une seconde fois entre les mains du même capitaine espagnol qui l'avait gardé pendant cinq ans avec la plus sévère vigilance. Ainsi Philippe, livré de nouveau à toutes les horreurs de la prison, perdit bientôt le courage que lui avait rendu le court intervalle de sa liberté et tomba dans le désespoir, se croyant condamné à une captivité éternelle. Cependant l'empereur apprit bientôt que le landgrave et son fils n'avaient point de part à la défection des mercenaires de Reifenberg; il donna des ordres pour relâcher son prisonnier, et Philippe fut enfin délivré de la captivité où il avait langui si longtemps[1]. Mais, quoiqu'il fût rétabli dans ses états, ses souffrances passées semblaient avoir éteint la vigueur et l'activité naturelle de son esprit. Ce prince, auparavant le plus hardi et le plus entreprenant des souverains de l'empire, en devint le plus timide et le plus circonspect; il passa le reste de ses jours dans le repos et l'indolence.

L'électeur de Saxe, déchu de ses dignités, obtint aussi sa liberté par la paix de Passau. L'empereur, forcé d'abandonner le projet de détruire la religion protestante, n'avait plus de raisons pour le retenir prisonnier; d'ailleurs, pour regagner l'attachement et la confiance des Allemands, dont les secours lui étaient nécessaires dans l'entreprise qu'il méditait contre la France, le meilleur moyen était de relâcher un prince qui ne s'était pas moins attiré d'estime par son mérite que de compassion par ses malheurs. Jean-Frédéric reprit donc possession de cette partie de son territoire, qui lui avait été réservée lorsque Maurice s'empara de son électorat. Le changement de fortune n'affaiblit point cette grandeur d'âme qui avait fait admirer Frédéric dans un état plus brillant et plus heureux, et qu'il avait su conserver même dans les fers: il vécut encore plusieurs années avec la haute réputation qu'il s'était acquise à si juste titre.

Cependant la perte de Metz, de Toul et de Verdun affligeait vivement l'empereur. Accoutumé à terminer à son avantage

1. Sleid., p. 573. Belcarii, *Comment.*, p. 834.

toutes ses guerres contre la France, il crut qu'il y allait de sa gloire à ne pas succomber dans celle-ci, et que ce serait une tache flétrissante pour son règne que de laisser sans retour démembrer de l'empire un domaine de cette importance. Son intérêt n'y était pas moins engagé que son honneur. Comme cette frontière de la Champagne se trouvait plus ouverte qu'aucune autre province de France, c'était par là qu'il avait toujours pénétré dans ce royaume. Mais si Henri venait à garder ses dernières conquêtes, la France gagnait une barrière formidable du côté où elle avait été jusqu'alors le plus faible. En même temps l'empereur y perdait toute la sûreté que ces trois villes donnaient à son ennemi; car auparavant elles couvraient son pays, et en les perdant, ses propres places, n'étant que peu fortifiées, restaient exposées à une invasion. C'est ce qui détermina Charles à tenter de les recouvrer, et les préparatifs qu'il avait faits contre Maurice et ses alliés le mirent en état d'exécuter promptement sa résolution.

La paix de Passau ne fut pas plutôt conclue que, honteux de sa retraite à Villach, il s'avança vers Augsbourg, à la tête d'un corps considérable d'Allemands à sa solde et de toutes les troupes qu'il avait tirées de ses états d'Italie et d'Espagne. Plusieurs des bataillons que les confédérés venaient de congédier passèrent à son service, et il engagea même quelques princes de l'empire à se joindre à lui avec leurs vassaux. Pour mieux cacher la destination d'un armement si formidable qui pouvait inquiéter la France et la mettre sur ses gardes, il fit courir le bruit qu'il marchait en Hongrie pour secourir Maurice contre les infidèles. Dès qu'il se fut avancé vers le Rhin, ce prétexte ne pouvant plus avoir lieu, il publia qu'en qualité de chef de l'empire, obligé de réprimer les vexations d'un de ses membres, il allait châtier Albert de Brandebourg, qui ravageait une partie de l'Allemagne.

Mais les Français avaient trop appris à leurs dépens à se défier des artifices de Charles, pour ne pas épier avec soin tous ses mouvements. Henri devina bientôt le véritable objet de ces grands préparatifs, et résolut de défendre ses importantes conquêtes avec autant de vigueur qu'on pouvait en mettre à les lui arracher. Prévoyant que tout le poids de la

guerre tomberait d'abord sur Metz, et que du destin de cette ville dépendrait celui de Toul et de Verdun, il nomma, pour y commander durant le siége, François de Lorraine, duc de Guise, que la gloire et la sûreté de son propre pays engageaient à bien défendre cette place. Il était difficile de faire un meilleur choix. Le duc joignait à toutes les qualités qui tiennent au courage cette sagacité et cette présence d'esprit qui rendent un homme propre au commandement. C'était une de ces âmes héroïques qui, n'aimant que les grandes entreprises, aspirent à la renommée par des actions d'éclat. Il fut charmé de trouver dans la commission périlleuse qu'on lui confiait une occasion de déployer ses rares talents aux yeux de ses propres compatriotes, bien disposés à y applaudir. L'esprit belliqueux qui distinguait alors la noblesse française, et qui lui faisait regarder l'inaction comme honteuse toutes les fois qu'il y avait de la gloire à acquérir, amena de toutes parts une foule de guerriers, qui se rangèrent sous les drapeaux d'un chef, digne de servir de modèle et de guide dans le chemin de la victoire. Plusieurs princes du sang, beaucoup de gentilshommes du premier rang et tous les jeunes officiers qui purent en obtenir la permission du roi, se jetèrent dans Metz pour y servir comme volontaires. Leur présence donna un nouveau courage à la garnison, et le duc de Guise eut l'avantage de n'avoir à commander qu'à des hommes brûlant de se signaler.

Mais, quelle que fût son ardeur à se charger de cette entreprise, il trouva Metz dans une si mauvaise situation qu'un courage moins intrépide que le sien eût désespéré de la sauver : c'était une ville d'une enceinte considérable avec de grands faubourgs, des murailles faibles et sans fortifications, des fossés étroits, de vieilles tours au lieu de bastions, et trop éloignées entre elles pour défendre le mur qui les séparait : tous ces défauts furent réparés avec autant de soin et d'activité que le temps le permit. Le duc fit raser les faubourgs, sans épargner les monastères et les églises, même celle de Saint-Arnulphe, où plusieurs rois de France étaient enterrés. Mais afin d'éviter les reproches d'impiété auxquels pouvaient l'exposer la destruction de ces pieux édifices et la profanation des tombeaux, il ordonna de transporter dans une église de la

ville les vases sacrés et les cendres des rois, avec toutes les solennités d'une procession, à la tête de laquelle il marcha tête nue et une torche à la main. Les maisons trop voisines des murs furent abattues. On élargit et l'on nettoya les fossés, on rétablit les anciennes fortifications et l'on en construisit de nouvelles. Comme tous ces ouvrages exigeaient la plus grande célérité, le duc y travailla de ses propres mains. Les officiers et les volontaires suivirent son exemple, et les soldats, voyant leurs chefs partager les travaux, supportèrent gaiement les plus rudes fatigues. En même temps on obligea toutes les personnes inutiles de sortir de la place. On remplit les magasins de munitions de guerre et de bouche; les moulins furent brûlés, et l'on détruisit les grains et les fourrages à quelques milles aux environs. Les citoyens eux-mêmes ne montrèrent pas moins d'ardeur que les soldats à seconder le général, tant ses manières simples et populaires lui donnaient d'ascendant sur les esprits. Le zèle qu'il avait su leur inspirer l'emportant sur l'intérêt personnel, ils virent, sans témoigner le moindre regret, leurs biens, leurs maisons et les édifices publics sacrifiés à la nécessité de repousser l'ennemi [1].

Cependant l'empereur, après avoir rassemblé toutes ses forces, continua de marcher à Metz. En traversant les villes du Rhin il vit les tristes marques des ravages que les troupes d'Albert avaient faits dans cette contrée. A l'approche de l'empereur, Albert se retira dans la Lorraine, comme s'il eût voulu se joindre au roi de France, dont il avait déjà mis les armes sur tous ses étendards. Quoiqu'il fût à la tête de 20,000 hommes, sa situation ne lui permettait pas d'en venir aux mains avec les impériaux [2], dont l'armée, au moins de 60,000 hommes, était une des plus belles que ce siècle eût vues dans les guerres d'Europe.

La conduite du siége, sous les ordres de l'empereur, fut confiée au duc d'Albe, secondé du marquis de Marignan et des plus habiles généraux d'Italie et d'Espagne. Comme on était alors à la fin d'octobre, ils représentèrent qu'il y avait beau-

1. Thuan., t. 11, p. 387.
2. Natal. Comitis *Hist.*, p. 127.

coup de risque à commencer dans une saison si avancée une expédition qui ne pouvait manquer de traîner en longueur; mais Charles, trop obstiné pour abandonner son plan, se fiant d'ailleurs pour le succès de son entreprise sur ses grands préparatifs, ordonna qu'on investît la ville. Dès que le duc d'Albe parut, un corps considérable de Français fit une sortie, attaqua son avant-garde avec fureur, la mit en désordre, et tua ou fit prisonniers un grand nombre d'impériaux. Ce début, qui montrait et l'habileté des officiers et la valeur des troupes, annonça aux assiégeants à quels ennemis ils avaient affaire, et combien les moindres avantages pourraient leur coûter. La place fut cependant investie; on ouvrit des tranchées, et les travaux de siége commencèrent.

Mais des deux côtés l'attention se porta sur Albert de Brandebourg. Chaque parti tâchait de gagner ce prince, qui se tenait dans le voisinage avec l'irrésolution d'un homme qui, n'étant gouverné par aucun principe, flottait entre des intérêts opposés. La France lui faisait des offres très avantageuses, et les impériaux n'épargnaient aucune des promesses qu'ils croyaient propres à le tenter. Enfin, après avoir longtemps balancé, il se décida pour Charles, dont la faveur pouvait lui procurer des avantages plus immédiats et plus solides. Le roi de France, qui commençait à s'en défier, avait chargé le duc d'Aumale, frère de Guise, de veiller de près sur ses mouvements. Mais Albert tomba à l'improviste sur le corps de troupes qui l'observait, et le mit en déroute; beaucoup d'officiers y furent tués; d'Aumale lui-même y fut blessé et fait prisonnier. Après cette victoire, ce prince marcha en triomphe vers Metz et se joignit à l'empereur avec ses troupes. Ce monarque, en considération de cette action et d'un renfort si considérable, lui pardonna le passé, et lui garantit la possession des territoires qu'il avait usurpés pendant la guerre[1].

Le duc de Guise, quoique profondément affligé du malheur de son frère, ne ralentit rien de ses préparatifs pour la défense de la ville. Il fatiguait les assiégeants par de fréquentes sorties, où ses officiers étaient si jaloux de se distinguer que toute son

1. Sleid., p. 575. Thuan, lib. 11, p. 389, 392.

autorité ne pouvait que difficilement contenir l'impétuosité de leur courage. Il se vit même obligé plus d'une fois de fermer les portes de la ville et d'en cacher les clefs, pour empêcher les princes du sang et la haute noblesse d'aller insulter l'ennemi. Les impériaux, de leur côté, attaquaient la place par différents côtés à la fois. Mais l'art des siéges n'était pas encore parvenu à ce degré de perfection où il fut porté vers la fin du XVI[e] siècle dans la longue guerre des Pays-Bas. Après des travaux continuels de plusieurs semaines, à peine les assiégeants pouvaient-ils se flatter d'avoir fait quelque progrès. Les brèches que leur artillerie avait ouvertes durant le jour se trouvaient réparées pendant la nuit, ou de nouvelles fortifications, s'élevant soudain sur les ruines des anciennes, les menaçaient de fatigues et de périls nouveaux. L'empereur, outré de cette opiniâtre résistance, quitta Thionville, où la goutte l'avait retenu jusqu'alors, et, tout malade qu'il était encore, il se rendit en litière à son camp, afin d'animer les soldats par sa présence. En effet, on pressa le siége et l'on redoubla d'efforts à son arrivée.

La rigueur de la saison se faisant déjà sentir, le camp était tantôt inondé de pluie, tantôt couvert de neige. Les vivres y devenaient d'autant plus rares qu'un corps de cavalerie française rôdait aux environs, interceptait les convois, ou du moins en troublait et en retardait l'arrivée. Les maladies commencèrent à gagner les soldats, surtout les Italiens et les Espagnols, peu accoutumés à une température si rigoureuse. Il en mourut beaucoup, et plusieurs furent hors d'état de servir. Cependant les brèches paraissant praticables, l'empereur résolut de hasarder un assaut général. Ce fut encore contre l'avis de ses meilleurs officiers, qui se récriaient sur l'imprudence d'attaquer, avec des troupes affaiblies et découragées, une garnison nombreuse, commandée par tout ce qu'il y avait de plus brave dans la noblesse française. Le duc de Guise, jugeant du dessein des ennemis par le mouvement extraordinaire qu'il remarquait dans leur camp, prépara toutes ses troupes à les recevoir. Elles parurent aussitôt sur les murs et sur les brèches avec une contenance si assurée, et si bien disposées à repousser les assaillants, que ceux-ci, au lieu d'avancer au signal de la charge,

demeurèrent immobiles, dans le silence et l'abattement. L'empereur, qui s'aperçut du découragement de son armée, se retira brusquement dans sa cour, et se plaignit de se voir trahi par des soldats qui méritaient à peine le nom d'hommes [1].

Quoique vivement affligé et humilié de cet affront, Charles n'abandonna point le siége; mais, se contentant de changer son plan d'attaque, il fit cesser le feu de l'artillerie, résolu d'employer la sape, dont l'action était plus lente, mais plus sûre. Cependant la pluie et la neige continuaient de tomber; ceux qu'on avait chargés de ce travail enduraient des fatigues incroyables; le duc de Guise, aussi habile que brave, éventait et faisait manquer toutes les mines. Charles sentit qu'il était impossible de combattre plus longtemps et contre les rigueurs de la saison et contre des ennemis qu'on ne pouvait vaincre ni par force ni par adresse; il voyait d'ailleurs ses troupes en proie à une maladie contagieuse qui lui enlevait chaque jour un grand nombre d'officiers et de soldats; enfin, obligé de céder aux sollicitations de ses généraux, qui le conjuraient de sauver les restes de son armée par une prompte retraite : « La « fortune, dit-il, est comme les femmes, elle accorde ses fa« veurs à la jeunesse et dédaigne les cheveux blancs. »

Aussitôt il donna des ordres pour lever le siége, qui lui avait coûté cinquante-six jours de travaux, pendant lesquels il avait perdu plus de 30,000 hommes, tant par les maladies que par le fer de l'ennemi. A peine le duc de Guise se fut-il aperçu du dessein des impériaux qu'il fit de promptes dispositions pour les inquiéter dans leur retraite. Plusieurs corps de cavalerie et d'infanterie furent détachés pour harceler leur arrière-garde et pour enlever les traîneurs. La marche de l'armée s'exécuta dans un tel désordre qu'on pouvait l'attaquer sans risque et lui tuer beaucoup de monde; mais, au moment que les Français sortaient de la ville, le spectacle le plus affreux changea toute leur furie en des sentiments de compassion. Le camp des impériaux était couvert de malades, de blessés, de morts et de mourants. On voyait toutes les routes jonchées de malheureux qui, ayant fait de vains efforts pour s'échapper, étaient retom-

1. Thuan., p. 397.

bés de faiblesse et périssaient faute de secours. Ils reçurent de leurs ennemis tous les bons offices que leurs amis ne pouvaient leur rendre. Le duc envoya des vivres pour ceux qui étaient tourmentés de la faim ; il chargea des chirurgiens de prendre soin des malades et des blessés. Les uns furent conduits dans les villages d'alentour, et les autres, hors d'état d'être transportés si loin, furent mis dans les hôpitaux de la ville, préparés pour ses soldats. A mesure qu'ils se rétablissaient, il les renvoyait chez eux sous une bonne escorte, avec de l'argent pour les frais de leur voyage. Ces actes d'humanité, si rares dans un siècle où la guerre se faisait avec plus d'acharnement et de férocité que de nos jours, mirent le comble à la réputation que le duc de Guise avait si bien méritée dans la glorieuse défense de Metz, et les vaincus eux-mêmes exaltèrent ce héros à l'envi de ses compatriotes[1].

Cette année fut la plus malheureuse du règne de l'empereur; il essuya encore d'autres pertes en Italie. Pendant son séjour à Villach, il s'était adressé à Côme de Médicis pour lui emprunter deux cent mille écus ; mais il avait alors si peu de crédit que, pour obtenir cette modique somme, il fut obligé de céder à Côme la principauté de Piombino. Cette cession, en ôtant à Charles le seul établissement qu'il eût en Toscane, mit la nouvelle souveraineté de Côme hors de toute dépendance. Mais pendant que l'empereur était réduit à sacrifier ainsi son territoire, son ambition éprouva un coup plus sensible dans la perte de Sienne, occasionnée par la mauvaise conduite de don Diègue de Mendoza[2].

Ainsi que la plupart des grandes villes d'Italie, Sienne se gouvernait depuis longtemps en république sous la protection de l'empire. Mais, se trouvant déchirée par les dissensions de la noblesse et du peuple qui divisaient alors tous les états libres de l'Italie, la faction du peuple, qui avait pris le dessus, supplia l'empereur de soutenir la nouvelle administration qu'elle

1. Sleid., p. 575. Thuan., lib. 11, p. 389, etc. Le P. Daniel, *Hist. de France*, t. III, p. 392, a pris la relation qu'il a faite de ce siége dans le journal du sieur de Salignac, qui y était présent. *Natal. Comit. Hist.*, p. 129.

2. Thuan., lib. 11, p. 376.

avait établie, et reçut même dans la ville un petit corps de soldats espagnols que Charles y avait envoyé pour maintenir l'exécution des lois et la tranquillité publique. Le commandement de ces troupes fut donné à Mendoza, alors ambassadeur de l'empereur à Rome. Cet officier sut persuader à la multitude, toujours crédule, qu'en bâtissant une citadelle dans Sienne, elle serait garantie à jamais contre les entreprises de la noblesse. Comme il espérait par ce moyen mettre la ville entre les mains de Charles, il pressa cet ouvrage avec la plus grande célérité. Mais, avant que la forteresse fût achevée, il leva le masque, et se laissant aller à son caractère naturellement hautain et dur, il traita les citoyens avec la dernière insolence. Les soldats de la garnison mal payés, comme l'étaient communément les troupes de l'empereur, vivaient à discrétion chez les habitants, et s'y livraient aux plus grands excès.

Tant d'outrages ouvrirent enfin les yeux aux Siennois. Convaincus qu'il fallait parer le coup mortel qu'on voulait porter à leur liberté avant que les travaux de la citadelle fussent achevés, ils eurent recours à l'ambassadeur de France à Rome, qui leur promit du secours et la protection de son maître. Le péril commun fit bientôt cesser toutes les anciennes animosités. On envoya des députés aux nobles exilés, pour les inviter à venir sauver la patrie de la servitude dont elle était menacée. Il n'y avait pas un moment à perdre ; on prit des mesures promptes et sûres, et elles furent exécutées avec vigueur. Les citoyens coururent aux armes, les exilés et tous leurs partisans entrèrent par différents côtés de la ville, avec quelques troupes qu'ils avaient rassemblées ; plusieurs corps de mercenaires à la solde de la France parurent pour les seconder. Les Espagnols, quoique surpris et fort inférieurs en nombre, se défendirent avec beaucoup de courage ; mais enfin, n'ayant ni l'espoir d'être secourus, ni celui de pouvoir tenir longtemps dans un fort qui n'était qu'à moitié construit, ils prirent le parti de l'abandonner. A peine en furent-ils sortis, que les Siennois le rasèrent jusqu'aux fondements, afin qu'il ne restât aucun vestige de cet odieux monument élevé pour leur esclavage. Dès ce moment, renonçant à toute liaison avec l'empereur, ils envoyèrent des

ambassadeurs au roi de France pour lui rendre grâces de leur liberté et le prier de leur en assurer la jouissance en continuant d'honorer de sa protection leur république[1].

Ces disgrâces de Charles furent suivies d'un événement plus fâcheux encore. La sévère administration de don Pèdre de Tolède, vice-roi de Naples, avait rempli ce royaume de murmures et de haine contre le gouvernement. Le prince de Salerne, chef des mécontents, s'était retiré à la cour de France, où quiconque haïssait l'empereur et ses ministres était sûr de trouver de la protection et des secours. Prenant le langage présomptueux de tous les réfugiés de son rang, il s'était vanté d'avoir beaucoup de partisans et assez de crédit sur les esprits pour mettre Henri en possession de Naples ; il assura à ce monarque que, s'il voulait y entrer, il y trouverait un parti nombreux prêt à se joindre à lui. Mais, en profitant de cette ouverture, le roi ne crut pas devoir uniquement s'en rapporter aux promesses du prince de Salerne pour le succès d'une pareille entreprise. A l'exemple de son père, Henri avait toujours ménagé Soliman, comme le plus redoutable ennemi qu'il pût opposer à l'empereur. Il le sollicita donc d'envoyer une puissante flotte dans la Méditerranée pour seconder son invasion. Sa demande fut bien accueillie du sultan, qui était alors fort irrité des hostilités de la maison d'Autriche en Hongrie. Il fit équiper cent cinquante vaisseaux, qui devaient appareiller au temps marqué par son allié, dans la vue de favoriser les opérations des Français. Le commandement de cette flotte fut donné au corsaire Dragut, officier qui s'était formé sous Barberousse, et qui ne le cédait guère à un si grand maître en courage, en talents, ni même en bonheur. Il parut sur les côtes de la Calabre au temps dont on était convenu, fit plusieurs descentes, saccagea, brûla beaucoup de villages, et, venant mouiller dans la baie de Naples, répandit la consternation dans toute la ville. Cependant la flotte française, retenue par quelque accident que les historiens n'ont pas expliqué, n'arriva point au terme prescrit. Après l'avoir attendue vingt jours sans en recevoir aucune nouvelle, les

1. Pecci Memorie de Siena, vol. III, p. 230, 261. Thuan., p. 375, 377, etc. Paruta, *Hist. Venet.*, p. 267. *Mém. de Ribier*, p. 424, etc.

Turcs reprirent la route de Constantinople, et le vice-roi se trouva délivré de la crainte d'une invasion qu'il n'aurait pas été en état de repousser[1].

La France, qui n'avait jamais causé tant d'alarmes à l'empereur, montra une joie immodérée des succès de cette première campagne. Charles, accoutumé à une longue suite de prospérités, ressentit vivement ses revers, et de Metz se retira dans les Pays-Bas. Abandonné de la fortune au déclin de l'âge, tourmenté par les douleurs de la goutte, qui avaient totalement abattu la force de son tempérament, il devint chagrin, d'un accès difficile, et souvent incapable d'application. Cependant, dès qu'il jouissait de quelque intervalle de santé, toutes ses pensées se tournaient vers la vengeance; il méditait toujours les moyens d'humilier les Français et d'effacer la tache imprimée à sa renommée et à la gloire de ses armes. Depuis que la paix de Passau avait déconcerté ses anciens projets d'ambition, les affaires de l'empire n'occupaient plus que le second rang dans son esprit, et sa haine pour la France devint sa plus forte passion.

Cependant l'ambition inquiète d'Albert de Brandebourg excita cette année de grands troubles en Allemagne. Ce prince avait perdu beaucoup de monde au siége de Metz; mais l'empereur, qui voulait reconnaître les services importants qu'il en avait reçus dans cette occasion, ou peut-être fomenter la division parmi les princes de l'empire, lui paya toutes les sommes qu'il lui devait, et par là le mit en état de se former une armée aussi nombreuse qu'auparavant, avec les débris de celle que les impériaux avaient licenciée. Les évêques de Bamberg et de Wurtzbourg ayant sollicité la chambre impériale d'annuler par son autorité les conditions iniques qu'Albert les avait obligés de signer, ce tribunal, d'une voix unanime, les déclara affranchis de ces engagements extorqués par la force, défendit à Albert d'en poursuivre l'exécution, et exhorta tous les princes de l'Allemagne à lui faire la guerre s'il persistait dans ses injustes demandes. Albert objecta à ce décret que ses transactions avec les deux prélats avaient été confirmées par l'empereur en ré-

1. Thuan., p. 375, 380. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 403. Giannon.

compense de ce qu'il s'était joint à l'armée impériale devant Metz; et, pour intimider ses antagonistes et les convaincre qu'il n'abandonnerait point ses prétentions, il fit marcher des troupes dans le dessein de s'emparer des territoires qu'on lui disputait. On proposa plusieurs expédients; on essaya divers moyens pour empêcher que la guerre ne se rallumât en Allemagne. Mais Albert, que son caractère bouillant portait aux plus audacieuses entreprises et qui ne doutait jamais du succès même dans les expéditions les plus bizarres, rejeta avec dédain toutes les ouvertures raisonnables d'accommodement.

Ainsi la chambre impériale porta son décret, et requit l'électeur de Saxe et plusieurs autres princes de prendre les armes pour le faire exécuter. Maurice et ses alliés se chargèrent volontiers de soutenir l'autorité de ce tribunal, d'où dépendait la tranquillité publique. Ils sentirent qu'il fallait, sans perdre de temps, arrêter les usurpations d'un prince ambitieux qui ne connaissait d'autres maximes que celles de son intérêt, et d'autre guide que la fougue de ses passions. L'empereur était soupçonné d'encourager Albert dans des procédés si injustes et si violents, et même de lui fournir en secret des secours. C'était un rival qu'il donnait à Maurice, et dont il pouvait se servir à la première occasion pour balancer le crédit que celui-ci s'était acquis dans l'empire [1].

Les plus puissants princes de l'Allemagne formèrent aussitôt contre l'usurpateur une ligue dont Maurice fut déclaré généralissime. La résolution d'Albert n'en fut point ébranlée; mais, comme il sentait l'impossibilité de résister à tant de forces réunies, il se hâta d'en prévenir la jonction, en marchant d'abord contre Maurice, celui de ses ennemis qu'il craignait le plus. Ce fut un bonheur pour les alliés que d'avoir confié leurs affaires à un prince si habile. Encouragés par son autorité et par son exemple, leurs préparatifs s'exécutèrent avec une célérité dont les confédérations sont rarement capables; et par là Maurice se vit en état de s'opposer à Albert avant que celui-ci eût fait des progrès considérables.

1. Sleid., p. 585. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 442. Arnoldi *Vita Maurit.*, ap. Menken., t. II, p. 1242.

Les deux armées se rencontrèrent à Sieverhausen dans le duché de Lunebourg ; elles étaient chacune environ de 24,000 hommes. La haine personnelle qui animait les deux chefs ne leur permit pas de rester longtemps dans l'inaction.

Les troupes, partageant leur impatience, marchèrent fièrement au combat. On y porta de part et d'autre le plus grand acharnement, et les généraux surent si bien profiter des moindres avantages que le sort de la bataille resta longtemps douteux, chacun gagnant alternativement du terrain sur son ennemi. Enfin la victoire se déclara pour Maurice, dont la cavalerie était plus nombreuse. L'armée d'Albert, mise en déroute, laissa 4,000 hommes sur le champ de bataille ; son camp, son bagage et son artillerie restèrent au pouvoir du vainqueur. Cet avantage leur coûta cher ; leurs meilleures troupes y perdirent beaucoup de monde ; deux fils du duc de Brunswick, un duc de Lunebourg, et plusieurs personnages de distinction y perdirent la vie[1]. Mais la mort de Maurice fit bientôt oublier toutes les autres pertes. Ce prince, en conduisant pour la seconde fois à la charge un corps de cavalerie qui avait plié, reçut dans le ventre une balle de pistolet, et mourut de cette blessure deux jours après la bataille, dans la trente-deuxième année de son âge, et six ans après son élévation à l'électorat.

Maurice doit certainement occuper la place la plus distinguée parmi les personnages qui figurent dans l'histoire de ce siècle guerrier, où les grands événements et les révolutions soudaines faisaient éclore de grands talents, et leur ouvraient une vaste carrière. Si, d'un côté, son excessive ambition, sa dissimulation profonde, et l'injuste usurpation des titres et des états de son parent doivent le priver des éloges réservés à la vertu, de l'autre, son habileté à concerter ses mesures, sa vigueur dans l'exécution, et son bonheur constant dans toutes ses entreprises, le mettent du moins au rang des grands princes. Dans un âge où l'impétuosité des passions l'emporte ordinairement sur la prudence, où le plus heureux effort d'un génie même du premier ordre se borne à concevoir un projet hardi, et à

1. *Hist. pugnæ infelicis inter Maurit. et Albert. Thom. Wintzero auctore*, apud Scard., t. II, p. 559. Sleid., p. 583. Ruscelli, *Épîtres aux princes*, p. 154. Arnoldi *Vita Maurit.*, p. 1245.

l'exécuter avec promptitude et avec courage, il sut former et suivre un plan très compliqué qui trompa le prince le plus artificieux de l'Europe. L'empereur était presque parvenu à exercer un despotisme illimité, lorsque Maurice, avec des forces qui semblaient peu proportionnées à son audace, l'obligea de renoncer à ses usurpations, et qu'il établit non seulement la liberté de conscience, mais encore la liberté civile de l'Allemagne, sur des fondements qui sont restés jusqu'ici inébranlables. Sa conduite, à la vérité, excita quelque temps la défiance des protestants et le ressentiment des catholiques; mais il eut l'art de ménager les uns et les autres avec tant d'adresse, qu'aucun des princes de ses contemporains n'obtint un crédit égal dans les deux partis, et qu'il en fut regretté généralement, comme le défenseur le plus puissant et le plus fidèle de la constitution et des lois de son pays.

La mort de Maurice, ayant répandu la consternation parmi ses troupes, les empêcha de profiter de leur victoire. Cependant Albert, que son courage impétueux et sa prodigalité rendaient l'idole d'un ramas d'aventuriers qui s'embarrassaient peu de la justice de sa cause, eut bientôt rassemblé ses forces dispersées; il se trouva, par de promptes recrues, à la tête de 15,000 hommes, et renouvela ses déprédations avec plus de fureur que jamais. Mais Henri de Brunswick, qui avait pris le commandement de l'armée des alliés, défit ce prince dans une seconde bataille presque aussi sanglante que la première. Malgré cette perte, le courage et les ressources d'Albert n'étaient pas encore épuisés. Il fit des efforts assez vigoureux pour rétablir ses affaires; mais, se voyant mis au ban de l'empire par la chambre impériale, dépossédé de ses domaines héréditaires et de ceux qu'il avait usurpés, abandonné de la plupart de ses officiers, accablé sous le nombre de ses ennemis, il alla chercher un asile en France. Cet homme, si longtemps la terreur et le fléau de l'Allemagne, languit quelques années dans l'indigence et dans la situation précaire d'un réfugié, en proie à toute l'amertume des disgrâces que son inquiétude et sa fierté naturelle lui faisaient supporter avec impatience. Comme il ne laissait point de postérité, ses états, que les princes confédérés avaient saisis, furent rendus, après sa mort, par un décret de

l'empereur, à ses héritiers collatéraux de la maison de Brandebourg[1].

Cependant on ne tarda pas à voir s'élever une grande querelle pour la succession des titres et des domaines de Maurice. Sa fille unique, mariée à Guillaume, prince d'Orange, avait un fils qui, ayant hérité du nom et des talents de son grand-père, pouvait en revendiquer tous les droits. D'un autre côté, Jean-Frédéric, l'ancien électeur, réclamait ses dignités et la portion de son patrimoine dont il avait été dépouillé après la guerre de la ligue de Smalkalde. Auguste, seul frère de Maurice, prétendait non seulement aux biens héréditaires que ce prince tenait de sa famille, mais encore à l'électorat dont celui-ci s'était mis en possession. Les talents distingués d'Auguste, sa candeur et ses manières aimables firent oublier aux états de Saxe le mérite et les infortunes de leur premier maître : ils se déclarèrent hautement pour Auguste. Le roi de Danemarck, dont il avait épousé la fille, et le roi des Romains, par respect pour la mémoire de Maurice, appuyèrent ses prétentions de tout leur pouvoir. Ainsi Frédéric, quoique favorisé secrètement par l'empereur, autrefois son ennemi, fut enfin obligé de renoncer à ses droits, sans autre dédommagement qu'une légère augmentation de territoire et la succession éventuelle pour sa famille au défaut d'héritiers mâles dans la branche albertine. Ce prince infortuné, mais toujours magnanime, mourut l'année suivante, peu de temps après avoir ratifié ce traité ; et les descendants d'Auguste sont encore en possession de l'électorat de Saxe[2].

Tandis que tout ceci se passait en Allemagne, la guerre se poursuivait avec vigueur dans les Pays-Bas. Charles, impatient de venger l'affront qu'il avait essuyé devant Metz, mit de bonne heure une armée en campagne, et fit le siége de Térouanne. Les fortifications de cette ville étaient dans un très mauvais état, quoiqu'elle fût d'une si grande importance que François I[er] l'appelait un des oreillers sur lesquels un roi de France pouvait dormir en sûreté. Henri, devenu trop confiant par ses succès, crut qu'il suffisait, pour déconcerter les efforts de son ennemi,

1. Sleid., p. 592, 594, 599. Struv. *Corp. Hist. Germ.*, p. 1075.
2. Sleid., p. 587. Thuan., p. 409. Struv. *Corp. Hist. Germ.*

de renforcer la garnison d'une recrue nombreuse de gentilshommes. Mais d'Essé, vieil officier qui la commandait, ayant été tué, les impériaux poussèrent le siége avec tant d'ardeur et de persévérance qu'ils emportèrent la place d'assaut. Aussitôt Charles, pour empêcher qu'elle ne retombât dans les mains des Français, en fit raser les fortifications et même les maisons, et dispersa tous les habitants dans les villes voisines. L'armée impériale, fière de cet avantage, alla investir Hesdin, qui, malgré la plus vigoureuse défense, fut aussi prise d'assaut, et ceux de la garnison qui échappèrent au fil de l'épée furent faits prisonniers. Emmanuel-Philibert de Savoie, prince de Piémont, avait été chargé par l'empereur de la conduite de ce siége. Ce fut là qu'on vit le premier essai de ses talents militaires, qui bientôt le mirent au rang des premiers généraux de ce siècle, et lui préparèrent les moyens de recouvrer ses états héréditaires, qu'avait envahis François Ier dans ses guerres d'Italie [1].

La perte de deux villes, où beaucoup de guerriers de distinction avaient été tués ou pris par l'ennemi, n'était pas un léger malheur pour la France ; Henri le ressentit très vivement ; mais il était encore plus humilié de voir l'empereur, dont on croyait la puissance abaissée sans retour depuis sa retraite de Metz, reprendre si promptement sa première supériorité. Le roi se reprocha une sécurité qui l'avait empêché d'ouvrir la campagne d'assez bonne heure ; il assembla promptement une nombreuse armée, et marcha vers les Pays-Bas.

A l'approche d'un si formidable ennemi, Charles quitta Bruxelles, où il s'était tenu renfermé si étroitement durant sept mois que le bruit de sa mort avait couru en plusieurs endroits de l'Europe. Quoique la goutte l'eût affaibli au point de pouvoir à peine soutenir le mouvement d'une litière, il se hâta de joindre son armée. Tous les yeux se fixèrent alors sur ces puissants et implacables rivaux, dans l'attente d'une bataille décisive ; mais Charles était trop prudent pour la risquer, et l'abondance des pluies de l'automne empêchant les Français d'entreprendre aucun siége, ils se retirèrent sans avoir rien fait qui répondît à la grandeur de leurs préparatifs [2].

1. Thuan., p. 411. Haræus, *Annales Brabant.*, p. 669.
2. Haræus, p. 672. Thuan., p. 414.

Les armes de l'empereur n'eurent pas le même succès en Italie. Le mauvais état de ses finances ne lui permettait guère d'agir avec vigueur de deux côtés à la fois. Plus il avait fait d'efforts dans les Pays-Bas, moins il se trouvait de ressources au-delà des Alpes. De concert avec Côme de Médicis, que l'introduction des troupes françaises dans Sienne avait beaucoup alarmé, le vice-roi de Naples voulut tenter de se rendre maître de cette ville; mais, à l'approche de la flotte des Turcs, qui menaçait les côtes de Naples, les impériaux abandonnèrent promptement leur entreprise pour aller défendre leur propre pays. Ainsi la France eut la facilité, non seulement de se soutenir en Toscane, mais encore de conquérir, par le secours des Turcs, une grande partie de l'île de Corse, soumise alors aux Génois [1].

Les affaires de la maison d'Autriche ne prirent pas cette année une meilleure face dans la Hongrie. Les troupes que Ferdinand tenait en Transylvanie étant mal payées, elles vivaient à discrétion chez les habitants, que leur insolence et leurs rapines irritèrent. La nation entière se détacha d'un nouveau souverain qui pillait ses sujets au lieu de les protéger. A cette indignation se joignit le désir de venger la mort de Martinuzzi. La noblesse, fière et turbulente, qui souffrait impatiemment tant d'injures, et le peuple, naturellement inconstant et féroce, étaient également prêts à se révolter. Dans cette conjoncture, Isabelle, qui avait été leur reine, parut en Transylvanie avec son fils. Cette femme ambitieuse, qui se repentait d'avoir cédé sa couronne en 1551, ne pouvant supporter plus longtemps la solitude et l'oisiveté d'une vie privée, quitta sa retraite, dans l'espérance que le mécontentement des Hongrois les porterait à reconnaître encore une fois les droits de son fils au trône. Quelques nobles des plus distingués se déclarèrent aussitôt en sa faveur. Le pacha de Belgrade, par l'ordre de Soliman, prit son parti contre Ferdinand, et les soldats italiens et espagnols, qui n'étaient point payés, au lieu de s'avancer vers l'ennemi, annoncèrent qu'ils voulaient retourner à Vienne. Ainsi Castaldo, leur général, se vit obligé d'abandonner la Tran-

1. Thuan., p. 417.

sylvanie à Isabelle et aux Turcs, et de revenir à la tête des mutins pour les empêcher du moins de piller l'Autriche à leur passage[1].

Ferdinand était trop occupé des troubles de l'Allemagne, et d'ailleurs ses fonds étaient trop épuisés par ses derniers efforts en Hongrie pour qu'il tentât de recouvrer cette province importante. Cependant il en avait une occasion bien favorable : Soliman se trouvait alors engagé dans une guerre contre la Perse et accablé de chagrins domestiques. Elevé par ses grands talents au-dessus des autres princes de la famille des Ottomans, il n'en avait pas moins les passions violentes de cette race superbe. Il était jaloux de son autorité, prompt et terrible dans sa colère, susceptible de toutes les fureurs de cet amour qui produit en Orient les plus funestes catastrophes. Il eut pour maîtresse favorite une esclave circassienne d'une rare beauté, qui lui donna un fils nommé Mustapha ; le mérite de ce jeune prince, autant que sa naissance, engagea Soliman à le désigner pour son successeur. Mais Roxelane, esclave russe, ayant gagné le cœur du sultan, eut bientôt supplanté sa rivale. Assez adroite pour conserver sa conquête, elle en jouit seule pendant de longues années, et augmenta de plusieurs fils et d'une fille la postérité de Soliman. Cependant, loin d'être satisfaite de son pouvoir sans bornes sur l'esprit d'un monarque que la moitié du monde adorait ou redoutait, tout son bonheur était empoisonné par l'idée de voir un jour Mustapha sur le trône, et ses fils sacrifiés, selon la barbare politique des Turcs, à la sûreté du nouvel empereur. Occupée sans cesse de ce sinistre avenir, elle regarda d'avance l'héritier de la couronne comme l'ennemi de ses enfants, et lui voua, à ce titre, la haine d'une marâtre. Bientôt elle souhaita sa perte pour assurer le trône à l'un de ses fils. Son âme ambitieuse et son esprit plein d'artifices la rendaient également propre à tout tenter, à tout exécuter. Après avoir marié, de l'aveu du sultan, sa fille unique avec le grand-visir Rustan, elle confia son dessein à cet adroit ministre, et celui-ci, que son propre intérêt engageait à favoriser l'agrandissement de cette branche de la famille royale, lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

1. Thuan., p. 430.

Quand ces mesures eurent été bien concertées, Roxelane affecta le plus grand zèle pour la religion mahométane, à laquelle Soliman était scrupuleusement attaché. Elle proposa de fonder une mosquée, établissement d'une dépense considérable, mais regardé chez les Turcs comme l'œuvre la plus méritoire. Le muphti, consulté sur cette pieuse intention, y donna de grands éloges; mais, comme il avait été gagné par Rustan, il dit à Roxelane que son état d'esclave lui ôtant jusqu'à la propriété de ses actions, Soliman son maître recueillerait tout le fruit de cette sainte entreprise. Cette réponse parut l'accabler de chagrin; elle feignit de tomber dans une profonde mélancolie, comme si elle eût été dégoûtée de la vie et de ses plaisirs. Soliman, qui était alors à la tête de son armée, informé de sa douleur et du sujet qui la causait, montra tout l'empressement d'un amant qui veut consoler ce qu'il aime, et la déclara libre par un écrit de sa main. Contente de ce premier succès, elle commença à bâtir sa mosquée, et reprit toute la gaieté et la vivacité de son esprit. Cependant, de retour à Constantinople, Soliman envoya un eunuque au sérail, selon la coutume, pour inviter sa favorite à partager son lit. Roxelane, avec l'air du plus profond regret, mais d'un ton ferme et décidé, refusa d'obéir, en disant que ce qui était un honneur pour une esclave devenait un crime dans une femme libre, et qu'elle ne consentirait jamais à ce que le sultan se rendît coupable avec elle d'une violation si manifeste des lois du prophète. Soliman, dont cette fausse délicatesse irritait de plus en plus la passion, eut recours aux conseils du muphti. Celui-ci répondit, conformément à l'Alcoran, que les scrupules de Roxelane étaient fondés; mais il ajouta, d'après les leçons de Rustan, qu'il était facile au sultan de les faire cesser en la prenant pour sa femme légitime. C'était déroger à une maxime politique que l'orgueil ottoman avait regardée comme inviolable depuis Bajazet Ier. La femme de ce prince ayant été violée inhumainement par les Tartares lorsqu'il était prisonnier de Tamerlan, les sultans qui lui succédèrent, pour se garantir d'un pareil affront, n'admirent plus que des esclaves dans leur lit. Cependant la proposition du muphti fut acceptée avec joie, et l'amoureux Soliman épousa solennellement sa maîtresse.

Plus le sacrifice était grand, plus Roxelane fut convaincue de son ascendant sur le cœur de ce monarque. Espérant tout et ne craignant plus rien, elle s'enhardit à tramer la ruine de Mustapha. Ce jeune prince, selon l'usage alors pratiqué par les sultans, avait été chargé du gouvernement de plusieurs provinces, et son père venait de lui confier encore l'administration du Diarbequir, l'ancienne Mésopotamie, que Soliman avait unie à son empire après l'avoir enlevée aux Persans. Dans tous ces différents emplois, Mustapha se montra toujours équitable et modéré; sa valeur et sa générosité le rendaient à la fois le favori du peuple et l'idole des soldats; et cet art de gagner les cœurs était accompagné de tant de prudence, qu'il n'avait jamais causé le moindre ombrage à son père.

Il était impossible de l'accuser d'aucun vice ni d'aucune faute qui pût détruire la haute opinion que Soliman avait conçue de lui : la méchanceté de Roxelane était plus raffinée; elle fit servir les vertus mêmes de Mustapha d'instrument à sa perte. Elle affecta de vanter plus d'une fois, en présence du sultan, les qualités brillantes de ce jeune prince, son courage, sa libéralité et ses manières populaires. Ces éloges, malicieusement exagérés et trop souvent répétés, firent tout l'effet qu'elle en attendait; l'estime de Soliman pour son fils ne put le garantir des plus sinistres soupçons; il en vint enfin à ne plus pouvoir penser à Mustapha sans jalousie et sans inquiétude. Roxelane s'en aperçut et en profita. Un jour étant avec le sultan, elle fit comme par hasard tomber la conversation sur la douleur qu'avait eue Bajazet de voir son fils Sélim se révolter contre lui, ensuite elle parla de la bravoure des vieilles troupes que commandait Mustapha; elle remarqua que le Diarbequir était limitrophe des états du sophi de Perse, mortel ennemi de Soliman. Les malignes insinuations de Roxelane prirent insensiblement aux yeux de son époux les couleurs de la vérité, et la fureur de la jalousie acheva d'éteindre dans son cœur un reste de tendresse paternelle. Une haine profonde succédant aux sentiments de la nature, Soliman mit des espions auprès de son fils pour observer toutes ses paroles et ses actions, et il s'en défia comme de son plus dangereux ennemi.

Alors Roxelane crut pouvoir hasarder un nouveau pas, ce fut

de demander au sultan la permission pour ses fils de paraître à la cour. Elle espéra qu'en trouvant accès auprès de leur père, ils pourraient, par une conduite soumise et des qualités aimables, remplacer Mustapha dans son cœur. Le monarque, toujours complaisant, consentit encore à se relâcher en cette occasion des maximes de la famille ottomane. Mais ce n'était pas assez; à ces intrigues de femme, Rustan joignit un artifice encore plus délié. Ce ministre écrivit aux pachas des provinces voisines du Diarbequir d'entretenir une correspondance réglée avec lui pour l'informer de la conduite de Mustapha dans son gouvernement. Il les avertissait chacun en particulier, comme dans le dessein de les obliger, que rien ne pouvait être plus agréable au sultan que d'apprendre les belles actions d'un fils qu'il destinait à soutenir la gloire du sang ottoman. Les pachas, qui ne connaissaient pas les intentions perverses du visir, se croyant trop heureux de faire à ce prix la cour à leur souverain, remplirent leurs lettres d'éloges étudiés, mais funestes pour Mustapha, qu'ils peignaient comme un prince digne de succéder à son illustre père, doué de tous les talents nécessaires pour marcher sur ses traces, et peut-être pour égaler un jour sa renommée. Soliman vit toutes ces lettres, et l'on avait soin de choisir pour les lui montrer le moment où elles devaient produire la plus fatale impression. Chaque éloge donné de son fils le blessait jusqu'au cœur. Il en vint même à soupçonner les pachas d'être prêts à favoriser les attentats d'un prince qu'ils vantaient avec tant d'imprudence; et, croyant déjà voir Mustapha les armes à la main l'attaquer sur son trône, il prit la résolution de prévenir le coup et d'affermir la couronne sur sa tête par la mort de son fils.

Sous prétexte de renouveler la guerre contre les Persans, il ordonna à Rustan de marcher vers le Diarbequir avec une nombreuse armée, et de le délivrer d'un fils dont la perte importait à sa sûreté. Mais cet adroit ministre se garda bien d'encourir la haine publique en se chargeant d'exécuter un ordre si cruel. Dès qu'il fut arrivé en Syrie, il écrivit à Soliman que le danger était assez grand pour exiger au plus tôt sa présence. Mustapha, disait-il, avait déjà rempli le camp de ses émissaires; la plupart des soldats étaient gagnés, et il avait l'affection de

toute l'armée. On avait découvert une négociation entamée avec le sophi de Perse pour faire épouser à Mustapha une des filles de ce monarque. Le visir ajoutait que son zèle et son crédit étaient insuffisants dans une conjoncture aussi critique, et que le sultan avait seul assez de sagesse pour décider du meilleur parti qu'il y avait à prendre, et assez d'autorité pour le mettre à exécution.

Cette calomnieuse accusation de correspondance avec le sophi était le dernier coup que réservait à Mustapha le complot de la sultane et du visir. Elle eut tout l'effet qu'on devait attendre de la haine invétérée de Soliman contre les Persans, et jeta ce prince dans les transports de rage les plus violents. Aussitôt il part pour la Syrie, et précipite sa marche avec toute l'impatience de la crainte et de la vengeance. Dès qu'il eut joint son armée près d'Alep et concerté ses mesures avec Rustan, il envoya un chiaoux à son fils pour lui ordonner de paraître en sa présence. Mustapha n'ignorait pas les intrigues de sa belle-mère ; il connaissait la méchanceté du grand-visir et le violent caractère du sultan ; mais, espérant que son innocence et sa prompte soumission détruiraient sans peine les accusations de ses ennemis, il obéit sans délai aux ordres de son père. Arrivé dans le camp, on l'introduisit dans la tente de Soliman. D'abord il n'y vit rien qui pût lui causer d'alarmes, ni gardes armés, ni suite nombreuse ; en un mot l'ordre et le silence accoutumés y régnaient. Cependant des muets ne tardèrent pas à paraître. Mustapha, en les apercevant, ne doute plus de son sort ; il s'écrie : « On en veut à ma vie, » et tente de s'enfuir. Les muets s'élancent sur lui ; il résiste, se débat, demande avec instance à parler au sultan. Enfin, tirant de nouvelles forces ou de son désespoir ou de l'espérance d'être secouru des soldats, s'il peut sortir de la tente, il arrête longtemps les efforts de ses bourreaux. Soliman entend les cris de son fils et le bruit qu'occasionne sa résistance. Impatient d'être vengé, et craignant que sa victime ne lui échappe, il ouvre le rideau qui séparait la tente ; il avance la tête, jette un regard féroce sur les muets, et par ses gestes menaçants semble les accuser de lenteur et de timidité. A la vue d'un père furieux et inflexible, la force manque à Mustapha, son courage l'abandonne ; les muets atta-

chent le fatal cordon à son cou, et dans l'instant mettent fin à sa vie.

On exposa son corps devant la tente du sultan ; les soldats surpris l'entourèrent, et, contemplant ce triste objet avec autant d'indignation que de douleur, ils étaient prêts à se révolter si quelqu'un se fût mis à leur tête. Après ce premier témoignage de leur attachement, chacun d'eux se renferma dans sa tente pour y pleurer en secret la funeste sort de leur prince chéri, et aucun ne voulut prendre de nourriture, pas même de l'eau, pendant le reste du jour. Le lendemain au matin, la solitude et le silence régnaient encore dans le camp. Soliman craignit que ce calme ténébreux ne préparât une tempête : pour apaiser les soldats, il ôta les sceaux au grand-visir, lui enjoignit de quitter l'armée, et donna sa place à Achmet, brave officier, qui avait la faveur des troupes. Mais la disgrâce de Rustan n'était qu'un jeu concerté ; lui-même avait suggéré cet expédient, comme le seul qui pût le sauver ainsi que son maître. Au bout de quelque temps, le ressentiment des troupes commença à se calmer et le nom de Mustapha à s'effacer des esprits ; alors Achmet fut étranglé par l'ordre de Soliman, et Rustan rétabli dans sa dignité de visir. Avec son premier pouvoir, il reprit le dessein que lui avait inspiré Roxelane d'exterminer la race de Mustapha. Cet infortuné laissait un fils unique qui pouvait un jour venger la mort de son père. On excita de nouveau contre lui la jalousie du sultan, qui, dupe encore des mêmes artifices, consentit à la mort de ce jeune prince. Un eunuque, député à Bursa, où était cette innocente victime, exécuta sa commission avec un zèle barbare, et les fils de Roxelane n'eurent plus de rivaux sur le chemin du trône [1].

On ne voit guère de scènes si tragiques et de si funestes catastrophes que dans l'histoire des grandes monarchies de l'Orient, où l'ardeur du climat semble exalter toutes les passions, et où celles du souverain trouvent une libre carrière dans l'étendue illimitée de son autorité.

Tandis que Soliman était ainsi livré tout entier à des intri-

1. Augerii Gislenii Busbequii *Legationis Turcicæ Epistolæ IV*, Franc., 1615, p. 37. Thuan., lib. 12, p. 432. *Mém. de Ribier*, tom. II, p. 457. Mauroceni *Histor. Veneta*, lib. 7, p. 60.

gues de cour, Charles s'occupait d'un nouveau dessein qu'il avait formé pour l'agrandissement de sa famille. Les vertus d'Édouard VI, roi d'Angleterre, avaient donné à ses sujets une espérance si légitime d'être heureux sous son gouvernement qu'ils supportaient sans impatience tous les maux que les divisions de ses ambitieux ministres leur faisaient éprouver pendant sa minorité. Mais ce prince, après un règne très court, se trouva attaqué d'une maladie de langueur qui menaçait sa vie; l'empereur n'en fut pas plutôt instruit que, saisissant l'occasion d'augmenter la puissance ou les domaines de son fils, il conçut le projet de joindre l'Angleterre à ses autres royaumes par le mariage de Philippe avec Marie, héritière de la couronne d'Édouard. Cependant comme il craignait que son fils, qui était alors en Espagne, ne refusât d'épouser une princesse qui, âgée de trente-huit ans, en avait onze de plus que lui [1], Charles prit la résolution, malgré sa vieillesse et ses infirmités, de s'offrir lui-même pour époux à Marie, qui était sa cousine.

Mais quoique cette princesse n'eût aucun de ces charmes qui survivent à la jeunesse et inspirent l'affection ou l'intérêt, Philippe consentit à ce mariage sans hésiter, et sacrifia, selon la coutume des princes, son penchant à son ambition. L'empereur n'attendit pas la mort d'Édouard pour préparer d'avance le succès de cette alliance. Ainsi, dès que le trône fut vacant, les prétentions de Jeanne Gray, dont l'issue fut aussi malheureuse que les fondements en étaient peu solides, laissant à Marie la possession de tous ses droits [2], Charles envoya une pompeuse ambassade à Londres pour féliciter la nouvelle reine et lui offrir la main de son fils. Cette proposition fut reçue très favorablement. Sans parler de la gloire flatteuse d'épouser l'héritier du plus grand monarque de l'Europe, cette princesse y trouvait encore l'avantage de s'unir plus étroitement à la famille d'une mère qu'elle avait toujours tendrement aimée, et de s'assurer un puissant secours pour seconder son projet chéri de rétablir la religion catholique en Angleterre. Mais ses sujets ne pensaient pas ainsi ; les nombreux partisans de la réformation re-

1. Pallav., *Histor. concil. Trid.*, vol. II, c. 13, p. 150.
2. Carte's, *Hist. of England*, t. III, p. 287.

doutaient ce mariage; on savait que Philippe soutenait tous les dogmes de l'Église romaine avec un zèle sanguinaire, qui allait même au-delà de la superstition espagnole. Le peuple anglais, accoutumé à une sorte de familiarité avec ses souverains, qui quelquefois du rang de sujets avaient été élevés au trône, était bien loin de pouvoir endurer la hauteur et la morgue castillane. Un prince étranger, devenu l'époux de leur reine, devait prendre nécessairement une grande influence dans le conseil; on redoutait le caractère impérieux de Philippe; on craignait qu'imbu des maximes de la monarchie espagnole, si contraires aux libertés nationales de l'Angleterre, il ne fît adopter sa politique à Marie, et ne lui fournît de l'argent et des troupes contre ses propres sujets.

La chambre des communes, quoique alors soumise à la volonté de ses souverains, présenta une requête énergique contre cette alliance. On publia un grand nombre de pamphlets qui en exposaient les dangereuses conséquences, et peignaient des plus odieuses couleurs la bigoterie et l'arrogance de Philippe. Mais Marie, inflexible dans toutes ses résolutions, n'eut aucun égard ni aux remontrances des communes ni aux sentiments de son peuple. Les ministres en qui elle avait le plus de confiance, étant déjà séduits par les artifices de l'empereur, qui leur avait envoyé de fortes sommes pour gagner le reste du conseil, approuvèrent hautement le choix de leur reine. Le pape, aussitôt après qu'elle fut montée sur le trône, avait dépêché le cardinal de La Pole en Angleterre, en qualité de légat, pour réconcilier sa patrie avec le saint-siége; mais ce ministre fut retenu à Billinghen en Allemagne par l'ordre de l'empereur. On craignait que sa présence ne nuisît aux prétentions de Philippe, et qu'il n'employât son crédit en faveur de Courtenay, son parent, comte de Devonshire, que les vœux de sa nation appelaient à l'honneur d'épouser la reine[1].

Cependant les négociations furent poussées avec la plus grande chaleur. Charles acquiesça sans balancer à toutes les conditions que les ministres de Marie lui proposèrent, soit pour vaincre les répugnances du peuple anglais, soit pour calmer

1. Carte's, t. III, p. 288.

leurs craintes et la défiance que leur inspirait la domination d'un maître étranger. Les principaux articles du traité furent : que Philippe, pendant la vie de la reine, porterait le titre de roi d'Angleterre, mais que cette princesse gouvernerait seule, et disposerait entièrement de tous les revenus, offices et bénéfices du royaume; que les enfants qui naîtraient de ce mariage hériteraient non seulement du trône de Marie, mais encore auraient la possession du duché de Bourgogne et des Pays-Bas; que si le prince Charles, le seul fils qui restait à Philippe de sa première femme, mourait sans postérité, les enfants de la reine, mâles ou femelles, succéderaient à la couronne d'Espagne et à tous les états héréditaires de l'empereur. Philippe devait jurer solennellement, avant la consommation du mariage, qu'il ne se ferait servir que par des sujets de la reine, et n'introduirait en Angleterre aucun étranger qui pût donner de l'ombrage à la nation ; qu'il ne changerait rien ni aux constitutions ni aux lois du royaume, et qu'il n'en ferait jamais sortir ni la reine ni aucun de ses enfants. Si Marie mourait sans laisser d'héritiers, il promettait d'abandonner le trône au successeur légitime, sans y prétendre aucun droit; enfin l'Angleterre, en conséquence de ce mariage, ne devait se trouver engagée dans aucune guerre entre l'Espagne et la France; et son alliance avec celle-ci devait subsister dans toute sa force[1].

Mais c'était en vain que l'empereur et les ministres avaient employé toute leur adresse pour ne point blesser l'inquiète jalousie des Anglais. Ces articles, si avantageux en apparence, ne calmaient point leurs craintes. Ils sentaient que des paroles et des promesses étaient un faible rempart contre l'ambition d'un prince que le titre seul d'époux de la reine mettait en état d'éluder toutes les conditions qui restreindraient son autorité, ou porteraient obstacle à ses projets. Plus ce traité paraissait avantageux à la nation, plus on craignait que Philippe ne fût tenté de le violer. Ainsi que Naples, Milan, et les autres pays annexés à la couronne d'Espagne, l'Angleterre courait risque de sentir bientôt le poids de la domination tyrannique de cette

1 Rymer, *Fœder.*, vol. XV, pag. 377, 393. *Mém. de Ribier*, tom. II, pag. 498.

monarchie, et de se voir forcée, comme ces autres états, d'épuiser ses richesses et ses forces dans des guerres étrangères, où son intérêt et son avantage ne seraient point consultés. Ces considérations produisirent un mécontentement général et la plus grande indignation contre les partisans du mariage.

Le chevalier Thomas Wyat, homme de quelque considération et plein de zèle pour le bien public, voyant la disposition des esprits, excita les habitants de Kent à prendre les armes pour se garantir d'un joug étranger. En peu de temps il en rassembla un grand nombre sous son étendard, et marcha promptement vers Londres. La reine cependant n'était point préparée à la défense; et les affaires prenaient un si mauvais tour que cette révolte aurait pu devenir fatale à son autorité, si quelques personnes considérables se fussent jointes aux mécontents, ou si Wyat avait eu autant de capacité que de hardiesse. Mais l'imprudence de ses mesures et son irrésolution firent déserter la plupart de ses troupes; une poignée d'hommes mit en fuite le reste, et lui-même fut fait prisonnier sans avoir rien tenté de glorieux pour sa cause ni de proportionné au zèle qui l'animait. Il subit le châtiment dû à sa témérité et à sa rébellion. L'autorité de la reine s'affermit et s'accrut par le mauvais succès de ce vain attentat. Jeanne Gray, qui avait été poussée par l'ambition de ses parents à lui disputer le trône, fut malgré sa jeunesse et son innocence conduite à l'échafaud. Élisabeth, sœur de Marie, se vit observée avec toute la vigilance de la jalousie; enfin le traité de mariage fut ratifié par le parlement.

Philippe étant débarqué en Angleterre, suivi d'un cortége magnifique, célébra ses noces avec la plus grande pompe. S'il ne put déguiser son naturel sévère et hautain, ni affecter des manières gracieuses et populaires, du moins il tâcha de se concilier la noblesse anglaise par une extraordinaire libéralité. Comme il aspirait à prendre une puissante influence dans le gouvernement du royaume, l'empereur, pour lever tous les obstacles, tenait sur les côtes de Flandre un corps de 12,000 hommes, prêts à s'embarquer pour l'Angleterre et à seconder les entreprises de Philippe.

Enhardie par tant de circonstances favorables, Marie, avec le zèle le plus emporté, suivit son projet de détruire la religion

protestante dans ses états. Les lois d'Édouard VI en faveur de la réformation furent révoquées; le clergé protestant fut chassé, et le culte romain adopté avec toutes ses cérémonies. Le cardinal de La Pole, qui aussitôt après le mariage de la reine, eut la liberté de continuer son voyage en Angleterre et d'y exercer ses fonctions de légat avec un pouvoir sans bornes, donna à la nation une absolution solennelle pour le crime d'apostasie et la réconcilia avec le pape. Mais ce n'était pas assez pour Marie d'avoir rétabli sa religion sur les ruines de l'Église protestante, elle exigea de tous ses sujets de se conformer à son culte et à sa formule de foi, et d'abjurer toutes les pratiques ou les opinions qui ne s'accordaient point avec sa croyance. On nomma certaines personnes pour prendre connaissance du crime d'hérésie, et, ce qui ne s'était jamais vu en Angleterre, on les revêtit d'un pouvoir plus formidable que celui de l'inquisition. La vue du danger n'intimida cependant point les ministres de la doctrine protestante, qui, croyant défendre des vérités essentielles au bonheur du genre humain, firent hautement l'aveu de leurs sentiments. Ils furent poursuivis avec cette barbarie que le fanatisme seul peut inspirer, et subirent enfin l'affreux genre de mort que l'Église romaine réservait à ses ennemis. Le peuple anglais, qui ne le cède en sentiments d'humanité à aucune nation de l'Europe, et qui s'est toujours distingué par la modération de ses lois pénales, vit alors avec autant d'indignation que d'étonnement des hommes revêtus des premières dignités de l'Église protestante, vénérables d'ailleurs par l'âge, la science et la piété, condamnés à des tourments qu'on n'avait jamais imaginés, même pour la punition des crimes les plus atroces.

Cette extrême rigueur ne répondit pas aux vues de Marie. La patience et le courage de ces martyrs de la réformation au milieu de leurs souffrances, ce mépris héroïque de la mort que montraient des personnes de tout âge, de tout rang et de tout sexe, affermirent bien plus de protestants dans leur croyance, que la rage de leurs persécuteurs n'en fit changer de sentiment. Les juges, chargés de faire le procès aux hérétiques, avaient chaque jour de nouvelles accusations à recevoir, et ne voyaient point de terme à leurs odieuses fonctions. Les plus habiles mi-

nistres de la reine sentirent qu'il était imprudent et dangereux d'irriter le peuple par le spectacle fréquent de ces exécutions qu'il trouvait aussi barbares qu'injustes. Philippe même, persuadé que Marie portait la rigueur à l'excès, lui conseilla, contre son propre caractère, la modération et la douceur [1].

Il essaya vainement par là de se rendre agréable aux Anglais, qui montrèrent toujours la même défiance sur ses intentions. Quelques membres des communes, séduits par la cour, ayant osé proposer à la chambre d'accorder des secours à l'empereur contre la France, leur proposition fut rejetée avec une désapprobation générale. Une démarche faite près du parlement pour l'engager à consentir à ce que Philippe fût couronné en qualité d'époux de la reine eut si peu de succès que la cour s'en désista promptement [2].

Cependant le roi de France n'avait pas vu sans inquiétude les négociations de l'empereur en Angleterre. Il sentait combien le mariage de Philippe avec la souveraine d'un état si puissant pouvait accroître le crédit et les forces d'un ennemi déjà trop redoutable. Il prévoyait que, malgré leurs craintes et leurs précautions, les Anglais seraient bientôt engagés dans les guerres du continent et forcés à servir les ambitieux projets de l'empereur. Dans cette persuasion, Henri avait chargé son ambassadeur à Londres d'employer toute son adresse pour rompre ou retarder ce mariage; et, comme il n'y avait point en France de prince du sang qu'on pût donner à Philippe pour rival auprès de la reine, le ministre eut ordre de seconder le vœu des Anglais, qui souhaitaient que leur reine épousât un de ses sujets. Mais la précipitation du choix de Marie ayant fait avorter toutes ces mesures, Henri eut la prudence de refuser des secours à Wyat et aux autres chefs des mécontents, qui cherchaient à le tenter par des offres très avantageuses pour la France; il chargea même son ambassadeur de féliciter la reine sur l'extinction de la révolte.

Mais ces dispositions n'étaient qu'apparentes, et les suites qu'il avait à craindre d'une alliance qui dédommageait l'empe-

1. Godwin, *Annals of Q. Mary*, ap. Kennett., vol. II, p. 329. Burnet, *Hist. of. ref.*, t. II, p. 298, 305.

2. Carte's *Hist. of England*, t. III, p. 314.

reur de ses pertes en Allemagne le déterminèrent à envoyer tout à la fois des troupes en Italie et dans les Pays-Bas. Il était important pour lui d'amener Charles à des conditions équitables de paix avant que Marie eût pu obtenir de ses sujets de porter la guerre sur le continent ou de donner à l'empereur des secours de troupes et d'argent. Henri fit les derniers efforts pour assembler de bonne heure une armée nombreuse sur les frontières des Pays-Bas; et, tandis qu'une partie s'en détacha pour ravager le pays ouvert de l'Artois, le reste, sous les ordres du connétable de Montmorency, s'avança par la forêt des Ardennes vers les provinces de Liége et du Hainaut.

Le siége de Mariembourg ouvrit la campagne. La reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, avait fortifié cette place à grands frais; mais, comme il ne s'y trouvait qu'une faible garnison, la ville se rendit au bout de six jours. Henri, fier de ce succès, s'étant mis à la tête de son armée, investit Bouvines, qu'il prit d'assaut presque sans résistance. Après s'être emparé de Dinant avec la même facilité, il tourna à gauche et marcha vers l'Artois. Cependant les grosses sommes que l'empereur avait fait passer en Angleterre rendaient ses préparatifs encore plus lents et plus difficiles. Il n'avait aucun corps de troupes pour arrêter les premières hostilités des Français; et, quoiqu'il eût rassemblé à la hâte toutes ses forces, son armée était encore bien inférieure à celle de ses ennemis; mais Emmanuel-Philibert de Savoie, à qui il en avait donné le commandement, trouva dans sa conduite et son activité des ressources pour suppléer au nombre. Il sut si bien choisir ses postes, et observer sans se compromettre tous les mouvements des Français, qu'après les avoir mis hors d'état de l'attaquer et de former aucun siége de conséquence, il les obligea de retourner vers leurs frontières, faute de moyens de subsister. Mais en chemin ils brûlèrent toutes les places ouvertes et pillèrent le pays avec une cruauté et une licence plus dignes d'un corps de troupes légères que d'une grande armée conduite par son roi.

Cependant Henri, qui ne voulait point licencier ses troupes sans avoir fait quelque conquête qui répondît à la grandeur de ses projets et de ses préparatifs, investit Renti. Cette place était alors d'autant plus importante que, située sur les confins de

l'Artois et du Boulonnais, elle couvrait la première de ces provinces, et protégeait les incursions des troupes impériales dans la dernière. La ville, pourvue de bonnes fortifications et d'une garnison nombreuse, fit une vigoureuse défense ; mais elle ne pouvait tenir longtemps contre les vives attaques d'une puissante armée. L'empereur, à qui la goutte laissait en ce moment un peu de relâche, avait si fort à cœur de sauver cette place que, pouvant à peine supporter le mouvement de la litière, il se mit à la tête de son armée. Avec les renforts qu'elle venait de recevoir, il se trouva en état de paraître devant l'ennemi. Les Français attendaient avec impatience l'arrivée de Charles, dans la vue de livrer une bataille qui déciderait du sort de Renti ; mais l'empereur mit tous ses soins à éviter le combat, et ne voulant que délivrer la ville, il se flatta d'y réussir sans s'exposer aux risques d'une action décisive.

Malgré toutes ces précautions, la dispute d'un poste dont on voulait s'emparer de part et d'autre engagea une affaire presque générale. Le duc de Guise, qui commandait l'aile des Français sur laquelle se portait le fort de l'attaque, soutint le choc avec une habileté et une valeur dignes du défenseur de Metz. Après un combat opiniâtre, les impériaux furent repoussés, et les Français demeurèrent maîtres du poste. Si le connétable, retenu soit par sa lenteur et son irrésolution naturelles, soit par l'animosité que lui inspirait un rival, n'eût différé de faire avancer son corps de réserve pour seconder les progrès du duc de Guise, la déroute des ennemis aurait été complète. Cependant l'empereur, malgré les pertes qu'il avait essuyées, resta dans son camp, tandis que les Français abandonnèrent le leur, s'y trouvant forcés par le défaut de provisions et par l'impossibilité d'entreprendre aucun siége en présence de l'armée impériale ; mais ils se retirèrent avec une contenance qui semblait plutôt défier leurs ennemis que les éviter.

Charles, qui avait rempli son principal objet, ne les inquiéta point dans leur marche. Arrivé aux confins de ses états, Henri jeta des garnisons dans ses villes frontières et licencia le reste de son armée. Cette précipitation encouragea les impériaux à s'avancer, avec un grand corps de troupes, dans la Picardie, qu'ils mirent à feu et à sang, pour se venger des ravages que

les Français avaient exercés dans le Hainaut et dans l'Artois[1]; mais, n'étant pas assez forts pour s'emparer d'aucune place considérable, ils ne tirèrent pas plus de fruit que leurs ennemis de cette manière barbare et honteuse de faire la guerre.

Cependant les affaires de Henri allaient de jour en jour plus mal en Italie. Côme de Médicis, prince habile et entreprenant, ne voyait qu'avec beaucoup d'inquiétude les Français s'établir dans Sienne; il craignait avec raison leur voisinage : tout ce qui penchait dans Florence pour l'ancienne démocratie trouvait en eux des protecteurs naturels contre l'autorité absolue que l'empereur l'avait aidé à usurper. Côme d'ailleurs n'ignorait pas que son attachement pour ce monarque le rendait odieux aux Français; il prévoyait que la Toscane éprouverait bientôt les effets de leur ressentiment si on leur laissait le loisir de se fortifier dans Sienne. Le parti le plus sûr était donc de les en chasser avant que la France eût envoyé des secours qui les rendissent encore plus redoutables. Mais il y allait de la gloire et de l'intérêt de Côme de les repousser du cœur de ses états; aussi Charles ne travailla-t-il d'abord qu'à rejeter sur ce prince tout le poids de cette guerre; et, pendant la première campagne, il ne l'aida que de quelque avance d'argent pour la solde des troupes impériales.

L'empereur, dont les trésors s'étaient épuisés en Angleterre, tout occupé d'ailleurs de la défense des Pays-Bas, ne pouvait agir que faiblement en Italie. Côme sentit que les Français allaient y devenir les maîtres, à moins qu'il ne se chargeât lui-même d'y faire la guerre et de la conduire avec vigueur; mais, forcé par sa situation de prendre ce parti, il voulut du moins qu'il lui en restât quelque autre avantage que celui de chasser les Français de son voisinage. Dans ce dessein il offrit à Charles, par un envoyé qu'il lui dépêcha, de déclarer la guerre à Henri et de réduire Sienne à ses frais, à condition que, jusqu'à l'entier remboursement de ses avances, on lui abandonnerait toutes les conquêtes qu'il pourrait faire. L'empereur, qui se voyait sans ressources pour soutenir tant de guerres à la fois, consentit volontiers à cette proposition; et Côme, qui connais-

1. Thuan., p. 460, etc. Haræi *Ann. Brab.*, p. 674.

sait le mauvais état des finances de ce prince, espéra que, dans l'impossibilité de le payer, Charles le laisserait tranquille possesseur des villes dont il se serait emparé[1].

Dans cette confiance, il fit de grands préparatifs; et, sachant que le roi de France avait porté toutes ses forces dans les Pays-Bas, il se flatta de pouvoir rassembler assez de troupes pour lui résister en Italie. L'assistance ou du moins la neutralité du pape lui devenant nécessaire, il donna une de ses filles en mariage au neveu de ce pontife; une autre fut offerte au duc des Ursins pour le détacher des Français, dont sa famille soutenait depuis longtemps le parti. Mais, ce qui était encore plus important, il engagea Jean-Jacques Médécino, marquis de Marignan, à prendre la conduite de son armée[2]. Cet officier, né de basse extraction, s'était élevé de grade en grade jusqu'à celui de général, et la réputation de ses talents le plaçait au rang des plus habiles capitaines de ce siècle guerrier. Cependant son ambition n'était pas encore satisfaite. Honteux de son origine obscure, il voulut, à l'aide d'une ressemblance de nom, se faire passer pour descendant des Médicis. Côme, trop heureux de trouver dans la vanité de cet homme un moyen de se l'attacher, le reconnut pour son parent, et lui permit de porter ses armes. Dès ce moment, Médécino, glorieux de servir le chef d'une famille illustre à laquelle il paraissait alors appartenir, s'occupa avec le plus grand zèle à lever des troupes; et, comme un long service lui avait acquis beaucoup de crédit parmi les officiers des bandes mercenaires qui composaient les forces de l'Italie, il détermina les principaux d'entre eux à se ranger sous les étendards de Côme.

Henri crut devoir opposer à cet habile général Pierre Strozzi, gentilhomme florentin. Cet exilé résidait depuis longtemps en France; son mérite et sa renommée l'avaient élevé jusqu'au commandement des armées. Il était fils de ce Philippe Strozzi qui, en 1537, ayant travaillé avec la plus grande ardeur à chasser de Florence les Médicis pour y rétablir le gouvernement républicain, périt dans cette entreprise. Pierre, qui avait

1. Adriani *Istor. di suoi tempi*, vol. I, p. 662.
2. Adriani *Istoria*, vol. I, p. 663.

hérité de la haine implacable de son père pour cette famille et de son enthousiasme pour la liberté, joignait à ces passions celle de venger son sang. Henri espéra tout d'un général dont le zèle pour la France était secondé par des intérêts si puissants, et qui, devant combattre dans sa patrie, y trouverait de nombreux partisans prêts à favoriser ses opérations.

Mais le choix de Henri, quoique appuyé sur des motifs si spécieux, devint pourtant funeste à la France. Dès que Côme eut appris que le mortel ennemi de sa famille était nommé pour commander en Toscane, il en conclut qu'on ne se bornerait pas à protéger les Siennois, et que lui-même avait tout à craindre pour ses propres états, s'il ne faisait les plus vigoureux efforts[1].

D'un autre côté, le cardinal de Ferrare, qui avait l'entière direction des affaires de la France en Italie, ne vit dans Strozzi qu'un rival redoutable, et, pour empêcher que le succès de ses armes ne lui enlevât une autorité dont il était jaloux, il le laissa souvent manquer et de provisions et d'argent pour l'entretien des troupes. Strozzi lui-même, aveuglé par son ressentiment contre les Médicis, au lieu de se conduire avec la circonspection et la prudence d'un habile général, ne suivit dans ses opérations que les mouvements impétueux de la vengeance.

Il débuta par attaquer plusieurs villes du territoire de Florence. Ce fut avec tant de vigueur que Médécino, pour arrêter ses progrès, se vit forcé de retirer la plus grande partie de son armée du siége de Sienne, déjà commencé avant l'arrivée de l'ennemi. Côme, qui soutenait seul le fardeau de cette guerre, y aurait bientôt épuisé tous ses revenus; ni le vice-roi de Naples ni le gouverneur de Milan n'étaient en état de lui donner des secours, et les troupes que Médécino avait laissées devant Sienne ne pouvaient rien entreprendre en son absence. Dans ces circonstances, Strozzi aurait dû traîner la guerre en longueur et porter tous ses efforts sur le territoire de Florence. Mais ce général, impatient de ruiner son ennemi par un coup décisif, engagea lui-même la bataille à peu de distance de Mar-

1. Pecci, *Memorie di Siena*, vol. IV, p. 103, etc.

ciano. Les deux armées étaient à peu près égales en nombre; mais, soit trahison, soit lâcheté de la part des officiers, un corps de cavalerie italienne, en qui Strozzi avait beaucoup de confiance, s'étant mis à fuir sans avoir combattu, l'infanterie demeura seule exposée aux efforts de toute l'armée ennemie: cependant elle tint ferme, encouragée par la présence et l'exemple du général, qui, malgré une blessure dangereuse qu'il avait reçue en voulant rallier sa cavalerie, montra autant de sang-froid que de valeur. Mais ses troupes, entourées de tous côtés, foudroyées par une batterie de canon, prises en flanc par la cavalerie florentine, furent enfin entraînées dans une déroute générale. Strozzi, affaibli par la perte de son sang et désespéré des suites de son imprudence, eut beaucoup de peine à s'échapper avec une poignée d'hommes[1].

Médécino ramena donc au siége de Sienne ses troupes victorieuses, sans que le général ennemi pût, malgré tous ses efforts, rassembler un corps d'armée capable de l'inquiéter dans ses opérations. Mais les Siennois, loin d'être découragés par la perte d'une bataille qui leur ôtait toute espérance de secours, se préparèrent à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, avec cette vigueur indomptable que peut seul inspirer l'amour de la liberté. Une si généreuse résolution fut vivement secondée par Monluc, qui commandait la garnison française dans la ville. Cet officier, qui était parvenu à ce poste de confiance par son mérite et sa bravoure, ne voulant devoir qu'à ces titres un avancement où son ambition ne voyait aucun terme, chercha à se distinguer dans la défense de Sienne par des prodiges de valeur et de constance. Les premiers soins de son activité se portèrent à réparer les fortifications. Il exerça les citoyens à tous les services militaires, et les accoutuma à en partager avec les soldats les fatigues et les dangers. Comme l'ennemi avait fermé toutes les avenues de la ville, il mit la plus étroite économie dans la distribution des vivres, et engagea la garnison ainsi que les habitants à se restreindre eux-mêmes à une modique portion pour leur subsistance journalière. Médécino, dont les troupes n'étaient pas assez nombreuses pour

1. Pecci, *Memorie di Siena*, vol. IV, p. 157.

emporter la place de vive force, tenta deux fois de la prendre d'assaut ; mais le courage qu'on lui opposa et la perte considérable qu'il y fit ne lui laissèrent d'autre espérance que de la réduire par la famine.

Il fortifia son camp avec le plus grand soin, et, se saisissant des postes importants aux environs de la ville, afin de couper aux assiégés toute communication au-dehors, il attendit que la nécessité les forçàt à lui ouvrir leurs portes. Mais le zèle ardent des citoyens pour la liberté leur fit supporter longtemps la disette, poussée jusqu'aux horreurs de la famine. Monluc, par son exemple et ses discours, apprit à ses soldats à imiter dans ces extrémités la constance des bourgeois. Ils soutinrent le siége pendant dix mois, et ce ne fut qu'après s'être vus réduits au dernier morceau de pain, après avoir mangé jusqu'à leurs chevaux, leurs chiens et tous les autres animaux, qu'ils demandèrent à capituler ; encore exigèrent-ils des conditions honorables ; et Côme de Médicis, qui n'ignorait pas leur affreuse situation, craignant qu'elle ne les portât à quelque résolution désespérée, leur accorda une capitulation plus favorable qu'ils ne devaient l'attendre.

La capitulation se fit au nom de l'empereur. Il s'engagea à prendre Sienne sous la protection de l'empire. Il promit de maintenir les anciennes libertés de la république, de laisser à ses magistrats le plein exercice de leur autorité, et de garantir aux citoyens la tranquille possession de leurs biens et de leurs priviléges. Il accorda une amnistie générale et sans restriction à tous ceux qui avaient porté les armes contre lui ; et, se réservant le droit de mettre garnison dans la ville, il donna en même temps sa parole de ne point rebâtir la citadelle sans le consentement des citoyens. Monluc et les Français eurent la permission de sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre.

Médécino observa avec toute l'exactitude qui dépendait de lui les articles de la capitulation. Les habitants n'eurent à souffrir de sa part ni violence, ni insulte, et la garnison française fut traitée avec tous les égards que méritait sa bravoure. Mais des conditions si favorables, accordées avec tant de facilité, firent soupçonner à beaucoup de citoyens que l'empereur et

Côme n'attendaient qu'une occasion de les enfreindre. Ainsi, dédaignant une liberté précaire, ils abandonnèrent le lieu de leur naissance et suivirent les Français à Monte-Alcino, à Porto-Ercole et en d'autres petites villes du domaine de la république. Ils établirent dans la première la forme de gouvernement dont ils jouissaient à Sienne, y nommèrent des magistrats chargés de la même juridiction, et se consolèrent de leurs pertes par cette image de leur ancienne liberté.

Cependant les craintes et les soupçons des Siennois ne furent que trop justifiés par la conduite des vainqueurs. A peine les troupes impériales avaient pris possession de la ville, que Côme, sans avoir égard aux articles de la capitulation, non content de déplacer les magistrats qui étaient en exercice et de leur en substituer d'autres dévoués à son parti, commanda à tous les habitants de livrer leurs armes. Ils se soumirent à la première de ces injustices avec cette répugnance naturelle à des hommes qui n'avaient jamais reconnu de maîtres; mais, quand on donna l'ordre de se désarmer, plusieurs des plus distingués s'enfuirent auprès de leurs compatriotes à Monte-Alcino, aimant mieux s'exposer aux maux et aux périls qui les attendaient dans ce dernier asile de leur liberté, que de se laisser ainsi traiter en esclaves.

Côme, redoutant le voisinage d'un si grand nombre d'ennemis implacables et désespérés qui conservaient encore un reste de pouvoir, pressa Médécino de les attaquer dans leurs retraites respectives. Quoique l'armée de ce général fût considérablement affaiblie par les fatigues du siége de Sienne, il alla pourtant investir Porto-Ercole, dont les fortifications étaient en si mauvais état que les citoyens lui ouvrirent leurs portes à son arrivée. Ce fut sa dernière expédition : un ordre imprévu de l'empereur le força de détacher la plus grande partie de ses troupes vers le Piémont, et donna quelque relâche aux réfugiés de Monte-Alcino. Cependant les malheureux habitants de Sienne n'étaient pas à la fin de leurs maux. Charles, loin de se conformer aux articles de la capitulation, donna à Philippe, son fils, l'investiture de cette ville et de ses dépendances. François de Tolède, au nom de ce nouveau maître, traita les Siennois comme un peuple conquis; et, sans égard pour leurs pri-

viléges ou pour leur ancienne constitution, il établit chez eux le gouvernement civil et militaire de la monarchie espagnole[1].

La faiblesse de l'armée impériale dans le Piémont et l'inaction de ses officiers, en obligeant l'empereur de rappeler ses troupes de la Toscane au milieu de leurs conquêtes, demandaient encore qu'il mît à la tête de ses forces un général dont la réputation et l'habileté pussent contre-balancer les grands talents du maréchal de Brissac, qui commandait les troupes françaises en Italie.

Cependant le choix que l'empereur fit du duc d'Albe fut plutôt l'effet d'une intrigue que de sa propre opinion sur le mérite de ce général. Le duc, qui depuis longtemps faisait sa cour à Philippe avec la plus grande assiduité, s'était insinué dans sa confiance par toutes les souplesses auxquelles un esprit inflexible et hautain avait pu s'abaisser. Les rapports de caractère qu'il avait avec ce prince lui donnaient déjà du crédit auprès de lui ; mais Ruy Gomez de Silva, favori de Philippe, craignant les progrès de ce rival sur l'esprit de son maître, eut l'adresse d'engager l'empereur à le nommer pour commander en Piémont. Quoique le duc vît bien qu'il devait cette distinction aux mauvais offices d'un ennemi qui n'avait en vue que de l'éloigner de la cour, il était trop délicat sur le point d'honneur pour refuser une commission également périlleuse et difficile ; mais aussi, ne voulant l'accepter qu'à des conditions flatteuses pour sa vanité, il insista auprès de l'empereur pour être nommé son lieutenant général en Italie avec le titre de généralissime des armées impériales et espagnoles. Charles consentit à tout, et le duc d'Albe fut revêtu de ces dignités avec une autorité presque illimitée.

Mais un si grand pouvoir ne lui procura pas d'abord des succès qui répondissent à sa grande réputation et aux espérances de l'empereur. L'armée que commandait Brissac pouvait compenser la supériorité du nombre par l'avantage que lui donnaient des troupes choisies qui, accoutumées depuis longtemps à servir dans un pays où les villes et les châteaux étaient au-

1. Sleid., p. 617. Thuan., l. 15, p. 626, 537. Joan. *Camerarii adnot. rer. præcipuarum ab anno*, 1550, ad 1561, ap. Freherum, vol. III, p. 564. Pecci *Memorie di Siena*, t. IV, p. 164, etc.

tant de forteresses, avaient parfaitement appris l'art d'y faire la guerre. Par sa bonne conduite, secondée de leur valeur, non seulement il fit échouer toutes les tentatives des ennemis, il ajouta encore de nouvelles conquêtes aux territoires dont il s'était déjà emparé. Le duc d'Albe, après s'être vanté avec son arrogance ordinaire qu'en peu de semaines il chasserait les Français du Piémont, fut obligé de se retirer dans ses quartiers d'hiver, emportant la honte de n'avoir pu conserver tout entière à l'empereur cette partie du pays dont il l'avait trouvé en possession[1].

Les opérations de cette campagne ne furent pas plus décisives dans les Pays-Bas que dans le Piémont. L'empereur et le roi de France n'étaient point en état de mettre sur pied d'assez puissantes armées pour former des entreprises considérables. Mais Charles espéra suppléer à la force par un stratagème hardi, dont le succès aurait pu lui valoir plusieurs victoires. Pendant le siége de Metz, le père Léonard, gardien d'un couvent de Franciscains de cette ville, avait gagné l'estime et la faveur du duc de Guise par son attachement pour les Français. Cet homme, d'un esprit intrigant et actif, s'était rendu fort utile, soit en soutenant par ses exhortations le courage et la constance des citoyens, soit en procurant par des intelligences secrètes une connaissance suivie et fidèle des mouvements et des desseins de l'ennemi. En considération de ces services, le duc de Guise, à son départ de Metz, le recommanda fortement à Villevielle, qui venait d'en être nommé gouverneur. Celui-ci porta la confiance en ce religieux jusqu'à lui permettre de converser et d'entretenir des correspondances avec qui il voulait, sans en concevoir le moindre soupçon. Mais Léonard, par une suite de l'audace et de la légèreté naturelle aux aventuriers, soit qu'il ne se crût pas assez récompensé par la France, soit qu'il fût séduit par la facilité même de tout oser impunément, forma le projet de livrer Metz aux impériaux.

Il le communiqua à la reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. Cette princesse, sans avoir aucun scrupule sur un acte de trahison qui pouvait être avantageux à l'empe-

1. Thuan., lib. 15, p. 529. Guichenon, *Hist. de Savoie*, tom. I, p. 670.

reur, aida le gardien à concerter son plan de manière à en assurer le succès. On convint que Léonard engagerait les religieux de son couvent à entrer dans le complot, et qu'il introduirait dans cette maison sous des habits de moines un certain nombre de soldats choisis; que, tout étant préparé pour l'exécution, le gouverneur de Thionville s'approcherait de Metz pendant la nuit avec un corps de troupes nombreux et tenterait d'escalader les murs; que dans le temps où la garnison s'occuperait à repousser l'ennemi, les moines mettraient le feu en différents quartiers de la ville; qu'enfin les soldats cachés dans le couvent en sortiraient pour attaquer par derrière ceux qui défendraient les remparts. On ne doutait point qu'au milieu de la terreur et de la confusion que causeraient des événements si imprévus les impériaux ne se rendissent facilement les maîtres de la ville. Il fut stipulé qu'en reconnaissance de ce service le père gardien serait nommé à l'évêché de Metz, et qu'on donnerait de grandes récompenses à tous les moines qui auraient secondé son dessein.

Léonard prit des mesures promptes et secrètes. Son autorité, ses vives instances, la perspective de richesse et d'honneurs qu'il fit entrevoir à ses religieux, les déterminèrent tous à s'engager dans la conspiration. Il introduisit dans le couvent autant de soldats qu'il le put sans donner d'ombrage. On avertit à temps le gouverneur de Thionville, qui, déjà prévenu de ce projet, tenait ses troupes prêtes à marcher; et le moment approchait où Henri était menacé de perdre la plus importante de ses conquêtes.

Heureusement pour la France, le jour même qu'on avait fixé pour l'exécution du complot, Villevielle, qui était un officier habile et vigilant, eut avis, pas un espion qu'il entretenait à Thionville, que certains moines franciscains s'y réunissaient fréquemment, qu'on les admettait à des conférences secrètes chez le gouverneur, et que celui-ci de son côté se préparait à quelque expédition avec le plus grand mystère. Il n'en fallut pas davantage pour donner des soupçons à Villevielle. Sans les communiquer à personne, il alla aussitôt visiter le couvent des Franciscains, découvrit les soldats qui y étaient cachés, et les força de révéler tout ce qu'ils savaient de la conspiration. Le

gardien, qui était allé à Thionville pour mettre la dernière main à son ouvrage, fut arrêté aux portes de Metz à son retour; et de lui-même, sans attendre la torture, il avoua tous les détails de son projet.

Mais il ne suffisait pas à Villevielle de s'être saisi des traîtres et d'avoir déconcerté leur complot; il résolut de profiter de cette découverte pour se venger des impériaux. Dans ce dessein, il sortit de la ville avec les meilleurs soldats de sa garnison; et, se mettant en embuscade près du chemin par où il savait que le gouverneur de Thionville devait s'avancer, il tomba sur ses troupes, qui marchaient dans une parfaite sécurité. Les impériaux, confondus de cette brusque attaque de la part d'un ennemi qu'ils comptaient surprendre, n'opposèrent que peu de résistance. La plupart, parmi lesquels étaient beaucoup de gens de distinction, furent tués ou faits prisonniers; et Villevielle, avant le jour, retourna en triomphe à Metz.

Cependant le sort du gardien et des moines qui avaient tramé cette dangereuse conspiration resta quelque temps indécis. Sans doute les égards qu'on croyait devoir à un corps aussi nombreux et aussi respectable que celui des Franciscains, et la crainte de donner un sujet de triomphe aux ennemis de l'Église romaine, furent les motifs de ce délai. Mais, comme on sentit enfin qu'il fallait un exemple de sévérité pour effrayer d'autres traîtres, on ordonna d'instruire leur procès. Les preuves de leur crime étant bien avérées, on prononça la sentence de mort contre le père Léonard et vingt de ses moines. Le soir qui précéda le jour fixé pour leur supplice, le geôlier les tira des cachots où jusqu'alors ils avaient été détenus séparément, et les renferma tous dans une grande chambre pour leur donner la facilité de se confesser les uns les autres et de se préparer à la mort. Dès qu'on les eût laissés seuls, les plus jeunes, au lieu d'employer le temps à s'occuper des devoirs de leur religion, s'adressant au père gardien et à quatre autres vieux moines qui les avaient séduits, leur reprochèrent une ambition qui était la cause de leur perte, et qui couvrait leur ordre d'une tache flétrissante. Des reproches ils en vinrent aux malédictions; enfin, dans un transport de rage et de désespoir, ils se jetèrent sur les vieillards avec fureur, massacrèrent le père

gardien sur la place, et maltraitèrent si fort les quatre autres religieux qu'on fut obligé le lendemain au matin de les transporter dans une charrette, avec le corps de Léonard, jusqu'au lieu de l'exécution. On fit grâce à six des plus jeunes; les autres subirent le châtiment qu'ils avaient mérité [1].

Cependant l'empereur et le roi de France, quoique épuisés par une si longue guerre, ne montraient aucune disposition à la paix. Le cardinal de La Pole ne négligea, pour la rétablir entre ces princes chrétiens, rien de ce que pouvait lui suggérer le zèle de la religion et de l'humanité. Il engagea la reine d'Angleterre à leur offrir sa médiation, et détermina même Charles et Henri à envoyer leurs plénipotentiaires à un village entre Graveline et Ardres. Lui-même s'y rendit avec Gardiner, évêque de Winchester, l'un et l'autre pour présider en qualité de médiateurs aux conférences où l'on devait régler les articles contestés. Mais, quoique les deux monarques eussent chargé de cette négociation les ministres en qui ils mettaient le plus de confiance, il était aisé de voir qu'on n'avait, de part ni d'autre, aucun désir sincère de faire la paix. Les conditions qu'on proposa étaient si déraisonnables qu'il était impossible de s'y prêter. La Pole, après avoir employé inutilement son zèle et son habileté à leur persuader de renoncer à des demandes extravagantes et d'en substituer de plus équitables, voyant enfin qu'il perdait son temps à vouloir réconcilier des ennemis si obstinés, rompit les conférences et retourna en Angleterre [2].

Au milieu de ces démêlés politiques, l'Allemagne jouissait d'une profonde tranquillité : c'était le moment d'y tenir une diète, où l'on pourrait délibérer sur l'objet le plus important au repos intérieur de l'empire. Par le traité de Passau de l'an 1552, on avait renvoyé à cette assemblée le soin de confirmer et de perfectionner le plan dont on était convenu pour la paix de la religion. Le trouble et la terreur que les hostilités d'Albert de Brandebourg répandirent en Allemagne, et l'attention suivie que Ferdinand fut obligé de donner aux affaires de

1. Thuan., lib. 15, p. 522. Belcar. *Com. Rer. Gal.*, p. 866. *Mém. du maréchal de Villevielle*, par M. Charloix, t. III, p. 249, etc., p. 347. Par., 1757.

2. Thuan., lib. 15, p. 523. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 613.

la Hongrie, avaient jusqu'alors empêché de tenir la diète, quoiqu'elle eût été indiquée à Augsbourg aussitôt après la conclusion du traité.

Enfin la nécessité de cette assemblée engagea Ferdinand à se rendre à Augsbourg vers le commencement de cette année. Malgré le peu de princes et de députés dont la diète était composée, il l'ouvrit en proposant de terminer les dissensions que les controverses sur la religion avaient occasionnées. C'était là, disait-il, la première et la plus importante affaire, celle que l'empereur et lui-même avaient le plus à cœur. Il rappela ensuite tous les obstacles que Charles avait eus à surmonter pour obtenir la convocation d'un concile général, et les malheurs qui en avaient d'abord retardé et enfin suspendu les opérations. Il observa que les temps étant à peu près les mêmes, on devait s'attendre aux mêmes difficultés ; qu'un concile général serait toujours arrêté ou interrompu par les hostilités des princes chrétiens ; qu'à l'égard d'un concile national en Allemagne, où l'on avait espéré de trouver plus de facilité et de sûreté dans les délibérations, ce serait une assemblée dont il n'y avait pas d'exemple et dont la juridiction ne comportait ni des limitations ni des formes fixes et déterminées ; qu'il ne voyait qu'un moyen de mettre fin à ces malheureux différends ; que si jusqu'alors on l'avait souvent tenté sans succès, on pouvait espérer d'y mieux réussir en y apportant des intentions plus droites et plus pacifiques ; que pour cela il fallait choisir un petit nombre d'hommes savants, judicieux et modérés, qui, dans des conférences à l'amiable, discuteraient les points de doctrine, de manière à ramener les deux partis, sinon à l'unité de sentiments, du moins à la tolérance mutuelle dans la diversité des opinions.

Ce discours, qui fut imprimé selon l'usage et répandu dans l'empire, réveilla toutes les craintes et les défiances des protestants. Ils remarquèrent avec surprise que Ferdinand n'y avait fait aucune mention du traité de Passau, qu'ils regardaient cependant comme le plus sûr garant de la liberté de conscience. Leurs soupçons augmentèrent encore par les nouvelles qu'ils recevaient tous les jours de l'extrême rigueur dont on usait envers les réformés dans les états héréditaires du roi des Ro-

mains. On jugea des intentions de ce prince par sa conduite, et l'on n'eut plus de confiance en des protestations étudiées de modération et de zèle, qu'il démentait à chaque instant par ses actions.

L'arrivée du cardinal Moron, que le pape avait nommé son nonce pour présider à la diète, acheva de les convaincre qu'on ourdissait quelque trame contre la paix ou contre la sûreté de l'Église protestante. Jules, tout fier du retour inattendu des Anglais sous le joug du saint-siége, se flatta que l'esprit de révolte ayant enfin épuisé toutes ses forces, l'Église triomphante allait recouvrer ses droits et son autorité sur l'obéissance des peuples. Plein de ces espérances, le pontife envoya à Augsbourg Moron, chargé d'employer toute son éloquence pour engager les Allemands à suivre l'exemple de l'Angleterre, et d'empêcher avec adresse qu'aucun décret de la diète ne fût préjudiciable à la foi catholique. Moron, qui avait pour la négociation et pour l'intrigue les talents du fameux chancelier de Milan son père, n'aurait pas manqué de traverser toutes les mesures des protestants.

Mais un événement imprévu les garantit de tout ce qu'ils avaient à craindre de la présence du nonce. Jules, en se livrant à des plaisirs et à des amusements qui ne convenaient pas plus à son âge qu'à la dignité de la tiare, avait tellement contracté l'habitude de la dissipation qu'il montrait autant d'incapacité que d'éloignement pour toute affaire sérieuse. Sollicité depuis longtemps par son neveu de tenir un consistoire, il éludait toujours ses instances, dans la crainte de trouver dans cette assemblée une forte opposition aux projets qu'il avait formés pour l'élévation de ce jeune homme. Cependant, après avoir épuisé tous les prétextes qu'il put imaginer, son aversion pour le travail croissant de plus en plus, il feignit une indisposition pour se débarrasser des poursuites de son neveu ; mais, afin de donner à cette ruse une apparence de vérité, il se renferma dans son appartement, et changea entièrement son régime et sa manière de vivre. Sa persévérance à jouer ce rôle ridicule lui fit contracter une maladie réelle dont il mourut en peu de jours, laissant à son infâme favori, le cardinal del Monte, un grand nom à soutenir et des dignités qu'il déshonorait par ses

vices [1]. Dès que Moron eut appris la mort de Jules, il partit brusquement d'Augsbourg, où il n'était que depuis peu de temps, pour se trouver à l'élection d'un nouveau pontife.

L'éloignement du nonce rassura les protestants, qui s'aperçurent bientôt que leurs alarmes étaient mal fondées, et que Ferdinand n'avait pas l'intention de violer à leur préjudice le traité de Passau. Depuis que Maurice avait déconcerté tous les projets de l'empereur en Allemagne, et renversé le despotisme religieux et civil qu'il était près d'y établir, ce monarque avait abandonné à son frère le soin de gouverner l'intérieur de l'empire; mais Ferdinand, dont l'ambition était moins inquiète que celle de Charles, loin de reprendre un dessein que celui-ci n'avait pu exécuter avec toute sa puissance et ses ressources, ne songea qu'à attacher les princes d'Allemagne à sa famille par une administration équitable et modérée. Cette conduite était d'autant plus sincère de sa part qu'il avait en ce moment le plus grand intérêt à les ménager pour s'assurer de leurs suffrages.

Charles désirait toujours avec ardeur de laisser la couronne impériale à Philippe son fils. L'opposition qui s'était d'abord élevée contre ce projet l'avait forcé de le suspendre, mais non de l'abandonner. Il pressa de nouveau son frère de céder pour quelque dédommagement son droit à la succession de l'empire, et d'en faire à ce prix le sacrifice à la grandeur de la maison d'Autriche. Ferdinand était aussi peu disposé que jamais à donner une preuve si extraordinaire de désintéressement; mais, comme il sentit que toute sa fermeté ne lui suffirait pas si les princes de l'empire ne se déclaraient ouvertement en sa faveur, il chercha à les gagner par sa déférence à toutes leurs demandes.

D'un autre côté, il avait besoin que la diète lui accordât des secours prompts et puissants pour faire tête aux Turcs, qui, après l'avoir dépouillé en Hongrie de la plupart de ses territoires, menaçaient encore d'attaquer, avec une armée formidable, les provinces qui lui étaient restées; mais, pour dé-

1. Onuphr. Panvinius, *de Vitiis pontificum*, pag. 320. Thuan., lib. 15, p. 517.

terminer les protestants à s'engager dans une guerre étrangère qui demandait tout leur zèle, il fallait assurer la paix intérieure de l'empire sur des fondements solides et inébranlables.

Une démarche que firent les réformés peu de temps après l'ouverture de la diète devait augmenter la circonspection de Ferdinand. Lorsque la publication de son discours eut éveillé leurs craintes et leurs soupçons, les électeurs de Saxe et de Brandebourg et le landgrave de Hesse se rendirent à Naumbourg. Là, renouvelant l'ancien traité de confédération qui avait longtemps uni leurs familles, ils y ajoutèrent un nouvel article par lequel ils s'engageaient à professer la confession d'Augsbourg, avec le serment d'en maintenir la doctrine dans leurs états respectifs [1].

Ferdinand mit donc toute son adresse à conduire les délibérations de la diète de manière à ne point irriter un parti dont l'amitié lui devenait aussi nécessaire que sa haine pouvait lui être préjudiciable. Les membres de l'assemblée déférèrent à son avis, qui était de s'occuper de la religion avant toute autre affaire; mais, dès qu'on fut entré en discussion, on montra de part et d'autre toute la chaleur et l'animosité qu'engendre une matière si propre à produire la fermentation des esprits, et que l'aigreur des disputes, jointe à la fureur des guerres civiles, n'avait fait qu'enflammer de plus en plus.

Les réformés prétendaient que la liberté de conscience qu'ils réclamaient en vertu du traité de Passau devait s'étendre, sans aucune exception, à ceux qui avaient embrassé et qui embrasseraient encore la doctrine de Luther. Les catholiques, après avoir d'abord établi que le pape devait être le seul juge en dernier ressort dans les matières de foi, soutenaient que, si la situation où se trouvait l'empire, ainsi que l'amour de la paix, les avait fait consentir à la tolérance des nouvelles opinions, elle ne pouvait s'étendre ni aux villes qui s'étaient conformées à l'*interim*, ni aux ecclésiastiques qui se sépareraient à l'avenir de l'Église romaine. Il n'était pas facile de concilier des prétentions si opposées, que le zèle et l'habileté de théologiens

1. *Chytræi Saxonia*, p. 480.

exercés dans la dispute soutenaient de part et d'autre avec des arguments subtils et avec toute l'amertume du langage scolastique. Ferdinand fit consentir chaque parti à des concessions; il donna une interprétation favorable aux points équivoques; et, tantôt représentant la nécessité et les avantages de la concorde, tantôt menaçant de rompre la diète, il vint enfin à bout d'amener les esprits à une conclusion qui satisfit également les deux partis.

En conséquence on dressa un recès qui fut approuvé et publié avec les formalités d'usage. Les principaux articles de cet acte furent : que les princes et les villes qui s'étaient déclarés pour la confession d'Augsbourg seraient libres d'en professer la doctrine et le culte sans être inquiétés par l'empereur, le roi des Romains ni personne; que les protestants, de leur côté, ne troubleraient ni les princes ni les états qui admettaient les dogmes et les cérémonies de l'Église catholique, qu'à l'avenir on ne tenterait jamais de terminer les disputes de religion que par les voies pacifiques et persuasives des conférences; que le clergé romain ne pourrait réclamer aucun droit de juridiction spirituelle dans les états de la confession d'Augsbourg; que ceux qui se trouvaient en possession des bénéfices ou des revenus de l'Eglise les garderaient, sans pouvoir être inquiétés sur cet article par la chambre impériale; que la puissance civile aurait le droit d'établir dans chaque état la doctrine et le culte qu'elle jugerait convenable, et que ceux des sujets qui refuseraient de s'y conformer auraient la liberté de se retirer avec tous leurs effets partout où il leur plairait; que si quelque prélat ou ecclésiastique venait à quitter dans la suite la religion romaine, il renoncerait à son diocèse ou à son bénéfice, qui serait dès lors réputé vacant comme par la translation ou la mort du titulaire, et que le collateur aurait droit d'y nommer un successeur d'un attachement reconnu à l'ancienne doctrine[1].

Tels sont les statuts de ce fameux recès, qui est la base de la paix religieuse d'Allemagne et le lien d'union entre des états dont les sentiments diffèrent sur les points les plus importants.

1. Sleid., p. 620. Fra-Paolo, p. 368. Pallav., t. II, p. 161.

Dans notre siècle et chez une nation où l'on connait la tolérance et ses heureux effets, on doit s'étonner que les deux partis n'aient pas embrassé plutôt ces voies de conciliation, qui conviennent à la douceur et à la charité du christianisme. Mais, quelque naturel que fût un moyen si salutaire, la pratique et l'opinion y avaient été si contraires jusqu'alors qu'il ne se présentait guère à l'esprit. Si parmi les païens, la diversité d'opinions sur la religion ne fut jamais une source de querelles et de discordes, c'est que toutes leurs divinités étant locales, la vénération que chaque peuple avait pour un dieu tutélaire n'excluait pas l'existence ou le pouvoir des autres dieux ; c'est que le culte établi dans un pays n'était point incompatible avec celui des autres nations. Ainsi les erreurs dans leurs systèmes théologiques ne donnèrent point d'atteinte à la paix des états, et, malgré le nombre prodigieux de leurs divinités et la variété infinie de leurs cérémonies religieuses, l'esprit de tolérance et de sociabilité subsista toujours parmi eux.

Mais, lorsque la révélation chrétienne eut annoncé qu'il n'y avait qu'un seul Dieu et qu'un seul culte digne de cet être suprême, ceux qui en reconnurent la vérité durent regarder tout autre culte comme absurde ou impie. De là vint le zèle des premiers chrétiens pour la propagation de leur doctrine, et cette ardeur pour renverser les autres cultes. Cependant ils n'employèrent d'abord que des moyens conformes à l'esprit de la religion. Ils persuadaient les esprits par la force du raisonnement ; ils gagnaient les cœurs par le charme d'une vertu sublime. Enfin la puissance civile s'étant déclarée en faveur du christianisme, quoique le grand nombre des païens, à l'exemple des chefs, se soumît à l'Église, plusieurs restèrent attachés à leurs anciennes superstitions. Irrités de cette obstination, les ministres de l'évangile, dont le zèle ne se ralentit pas, même après le relâchement de la ferveur, voulurent forcer les consciences ; et passant les bornes de leur mission, ils armèrent le pouvoir du trône contre des infortunés qu'ils n'avaient pu convaincre.

Cependant il s'éleva parmi les chrétiens des disputes sur les articles de foi, et bientôt ils tournèrent les uns contre les autres les mêmes armes dont ils avaient combattu les ennemis de

la religion. Chaque théologien voulut intéresser le magistrat dans sa cause, et tour à tour ils provoquèrent le glaive temporel pour réprimer ou pour exterminer leurs antagonistes. Les évêques de Rome ne tardèrent pas à prétendre à l'infaillibilité dans l'explication des dogmes et dans la décision des points de controverse. A force d'artifice et de persévérance, ils en imposèrent à la crédulité des hommes, et d'une prétention ils firent un droit. Dès que ces juges dogmatiques avaient prononcé sur un point de doctrine, s'y opposer ou même en douter c'était non seulement résister à la vérité, mais se révolter contre une autorité sacrée; et, pour venger l'une et l'autre, ils employaient sans cesse le bras de la puissance temporelle dont ils avaient eu l'art de s'emparer entièrement.

L'Europe était donc accoutumée depuis plusieurs siècles à voir répandre ou soutenir par la force des opinions purement spéculatives. Cette indulgence et cette charité mutuelle, que le christianisme recommande avec tant de sincérité, étaient entièrement négligées; on ignorait cette liberté de conscience qui permet à chacun de suivre son jugement en matière de doctrine; enfin l'idée de tolérance, ce mot même, dans le sens qu'on y donne aujourd'hui, était inconnu. On pensait alors qu'employer la violence contre l'erreur était une des prérogatives de ceux qui avaient la connaissance de la vérité; et, comme chaque parti prétendait posséder ce trésor, ils exerçaient tous, autant qu'il était en leur pouvoir, les droits qu'ils croyaient attachés à cette possession. Les catholiques romains, guidés par les décisions d'un juge infaillible, ne doutant jamais que la vérité ne fût de leur côté, réclamèrent hautement l'autorité civile contre les novateurs. Les protestants qui n'avaient pas moins de confiance dans la bonté de leur doctrine, sollicitèrent à leur tour les princes de leur parti de réprimer ceux qui osaient la combattre ou s'y opposer. Luther, Calvin, Cranmer, Knox, fondateurs de la réformation dans leurs pays, lorsqu'ils en eurent le pouvoir et l'occasion, firent subir à tous ceux qui doutaient de la vérité de leur croyance les mêmes châtiments que l'Eglise romaine décernait contre leurs disciples. On eût cru, parmi leurs partisans et peut-être chez leurs adversaires, qu'ils se défiaient de la bonté de leur cause, s'ils

n'eussent pas eu recours aux moyens violents qu'on jugeait permis pour faire triompher la vérité.

Ce ne fut que vers la fin du XVII[e] siècle que la tolérance fut admise dans la république des Provinces-Unies, d'où elle passa en Angleterre. Les maux occasionnés par les persécutions, l'influence de la liberté sur la perfection du gouvernement, les sciences qui, en éclairant les hommes, les rendirent plus humains, enfin la prudence et l'autorité des magistrats, tout concourut à établir cette sage police, si contraire au zèle furieux que toutes les sectes avaient puisé dans leurs faux principes sur la nature de la religion et sur les droits de la vérité, ou qu'elles avaient emprunté des maximes de l'Église romaine.

Il est aisé de voir que dans le recès d'Augsbourg on n'avait pas été conduit par des idées si justes et si étendues sur la liberté de conscience et sur la nature de la tolérance. Ce n'était qu'un plan de pacification que des considérations purement politiques avaient suggéré aux deux partis, et que l'intérêt de leur sûreté et de leur tranquillité mutuelle rendait également nécessaire à l'un et à l'autre. On en trouve une forte preuve dans un article de ce même recès, qui déclare que les avantages de la pacification ne pourront s'étendre que sur les catholiques et sur ceux qui professent la confession d'Augsbourg. Par cette restriction, les partisans de Zwingle et de Calvin se trouvèrent abandonnés à la rigueur des peines portées contre les hérétiques. Il s'écoula près d'un siècle avant qu'ils pussent obtenir la protection des lois; et ce ne fut qu'au traité de Westphalie qu'on les admit à partager avec les Luthériens tous les priviléges de la paix de religion.

Mais, si les disciples de Luther virent avec joie leur doctrine tolérée par le recès d'Augsbourg, leurs adversaires eurent tout lieu de se féliciter de l'article qui réservait au clergé catholique la disposition des bénéfices de tous ceux qui renonceraient par la suite à la religion romaine. Cet article, connu en Allemagne sous le nom de *réserve ecclésiastique*, était conforme à l'idée qu'on avait des droits d'une église établie. Il parut juste que les revenus appropriés dans l'origine à la subsistance de ceux qui professaient sa doctrine ne changeassent pas de destination. Les protestants eux-mêmes le sentirent, et

quelques suites qu'ils pussent en prévoir, ils se désistèrent de l'opposition qu'ils y avaient formée. Comme les princes catholiques de l'empire firent observer exactement cette convention dans toutes les occasions, elle devint en Allemagne la plus forte barrière de l'Église romaine contre la réformation. Dès ce moment, les ecclésiastiques n'étant plus excités par l'appât de l'intérêt à renoncer à leur croyance, il ne s'en trouva que très peu d'assez prévenus en faveur de la nouvelle doctrine pour y sacrifier les riches bénéfices dont ils étaient en possession.

Pendant l'assemblée de la diète, Marcel Cervino, cardinal de Sainte-Croix, fut élu pape après la mort de Jules. A l'exemple d'Adrien, il ne changea point de nom. Avec des intentions aussi pures que celles de ce pontife, il le surpassait dans la science du gouvernement et plus encore dans la connaissance du génie de la cour romaine. Il connaissait toute la corruption de cette cour et l'espèce de réforme dont elle était susceptible; on attendait de sa sagesse des règlements qui, en corrigeant les abus les plus scandaleux, pourraient ramener dans le sein de l'Église ceux qui ne s'en étaient éloignés que par indignation contre les vices du clergé; mais ce respectable pontife ne parut qu'un instant sur la chaire de saint Pierre. La rigoureuse clôture du conclave avait déjà commencé à altérer sa santé, et la fatigue des longues cérémonies de son exaltation, jointe à la contention d'esprit qu'exigeait le plan de réforme qu'il méditait, épuisa tellement sa faible constitution qu'il tomba malade le douzième jour de son élection et mourut le vingtième [1].

On mit en œuvre tous les raffinements de l'artifice et de l'intrigue, si familiers aux conclaves, pour donner un successeur à Marcel. Les cardinaux de la faction impériale et ceux de la faction française travaillèrent avec une ardeur égale à gagner des suffrages, chacun pour un candidat de son parti. Mais, après des débats aussi vifs que l'objet en était important, on se réunit pour choisir Jean-Pierre Caraffe, doyen du sacré collége et fils du comte Montario, d'une illustre famille du royaume de Naples. L'adresse et l'influence du cardinal Farnèse, qui favorisait les prétentions de Caraffe, le mérite

1. Thuan., p. 520. Fra-Paolo, p. 365. Onuph. Panvin., p. 321, etc.

même de celui-ci, et peut-être son grand âge, qui adoucissait le chagrin des prétendants par l'espérance de voir bientôt vaquer la chaire pontificale, tout concourut à son élection. Par respect pour la mémoire de Paul III, qui l'avait fait cardinal, et par reconnaissance pour la famille des Farnèses, Caraffe prit le nom de Paul IV.

Le choix d'un prélat d'un caractère si singulier, et qui depuis longtemps suivait une carrière qui devait l'éloigner de la première dignité de l'Église, donna de l'inquiétude aux Italiens; ils avaient assez observé ses mœurs et sa conduite pour être incertains sur ce qu'on devait attendre de lui. Paul, quoique né dans un rang qui le dispensait de tout mérite pour parvenir aux plus hautes dignités ecclésiastiques, s'était dès sa jeunesse appliqué à l'étude en homme qui ne voulait rien devoir qu'à ses qualités personnelles. Versé dans toutes les subtilités de la théologie scolastique, il y joignait encore une grande connaissance des langues savantes et des belles-lettres, dont l'étude avait depuis peu repris naissance en Italie et y était alors cultivée avec beaucoup d'émulation. Cependant son esprit, naturellement sombre et sévère, était plus porté à l'aigreur des controverses qu'à cette élégance et cette urbanité que donne la littérature. Il avait les idées et les sentiments d'un moine plutôt que les talents nécessaires pour la conduite des grandes affaires. Pourvu de plusieurs riches bénéfices à son entrée dans l'Église, employé comme nonce en différentes cours, il se dégoûta bientôt de cette carrière, et soupira après une vie plus convenable à ses goûts et à son caractère. Dans ce dessein, il résigna à la fois toutes ses dignités ecclésiastiques. Après avoir institué un ordre de prêtres réguliers, qu'il nomma Théatins, du nom de l'archevêché qu'il avait occupé, il s'associa lui-même à cette communauté et se conforma à toutes les rigueurs des règles qu'il avait prescrites; il préféra la solitude de la vie monastique et l'honneur de fonder un nouvel ordre aux grandes espérances que la cour de Rome offrait à son ambition.

Il vivait depuis longtemps dans cette retraite, lorsque Paul III, sur la seule réputation de sa sainteté et de sa science, l'appela à Rome pour le consulter sur les moyens de détruire

l'hérésie et de rétablir l'ancienne autorité de l'Église. Après l'avoir tiré de sa solitude, le pape obtint de lui, moitié par prières, moitié par autorité, qu'il acceptât le chapeau de cardinal, qu'il reprît les bénéfices qu'il avait résignés, et qu'il rentrât dans le chemin des honneurs auxquels il semblait avoir renoncé. Mais pendant le règne de deux pontifes, dont l'un remplit la cour de Rome de tous les artifices de l'ambition, et l'autre des plus scandaleuses débauches, Caraffe conserva toujours son austérité monastique. Ennemi déclaré de toute innovation en fait de doctrine, et rigide à l'excès sur l'observation du culte, ce fut lui qui contribua le plus à établir dans les états du pape le tribunal odieux et formidable de l'inquisition. Il soutint avec chaleur, en toute occasion, la juridiction et la discipline de l'Église, et censura vivement toute démarche dictée par des vues de politique et d'intérêt, plutôt que par le zèle pour l'honneur et la dignité du saint-siége. Sous un pape de ce caractère, les courtisans s'attendaient à un pontificat dur et austère, où tous les principes de la saine politique seraient sacrifiés aux préjugés étroits de la dévotion; et le peuple craignait de voir la parcimonie et la rigidité des mœurs du cloître remplacer la gaieté et la magnificence qui avaient régné depuis quelque temps à la cour de Rome.

Mais Paul s'empressa de dissiper ces alarmes. Dès qu'il fut en possession du gouvernement, il renonça tout d'un coup à cette austérité qui avait jusqu'alors distingué sa personne et sa famille; et lorsque le grand maître de sa maison lui demanda de quelle manière il voulait vivre: « Comme il convient à un « grand prince, » répondit-il fièrement. La cérémonie de son couronnement se fit avec la plus grande pompe, et, pour gagner l'affection des habitants de Rome, il signala son avénement au trône par plusieurs actes de clémence et de libéralité[1].

Cependant sa sévérité naturelle aurait sans doute repris le dessus et justifié les conjectures des courtisans, ainsi que les craintes du peuple, si, aussitôt après son élection, il n'eût appelé auprès de lui deux de ses neveux, fils du comte de Montario son frère. L'aîné fut nommé gouverneur de Rome; le

1. Platina, p. 327. Castaldo, *Vita di Paolo IV*, Rom., 1615, p. 70.

cadet, qui jusqu'alors avait servi comme volontaire dans les armées de France et d'Espagne, et dont le caractère et les mœurs convenaient plus à cette profession qu'à l'état ecclésiastique, fut créé cardinal, et ensuite légat de Bologne; c'était la seconde place, pour le rang et l'autorité, dont un pape pût disposer. Ce n'était pas assez de ces marques extraordinaires de faveur; Paul y joignit une confiance et un attachement sans bornes, et il se montra disposé à tout sacrifier à l'agrandissement de ses neveux. Malheureusement pour ce pontife, leur ambition ne connaissait point de limites. Ils avaient vu les Médicis élevés en Toscane à la puissance souveraine par les papes de cette maison, et la famille des Farnèses acquérir les duchés de Parme et de Plaisance par l'habileté de Paul III. D'après ces exemples, ils aspirèrent à quelque établissement qui les élevât à la même indépendance et au même pouvoir; mais, sachant que leur oncle ne porterait pas la faiblesse jusqu'à séculariser une partie du patrimoine de l'Église, le démembrement des domaines de l'empereur en Italie leur parut le seul moyen de satisfaire leur ambition : dans l'espérance d'en recueillir quelques débris, ce motif leur aurait suffi pour les engager à fomenter la discorde entre Charles et le pape.

Mais le cardinal Caraffe avait encore des raisons personnelles de haïr l'empereur. Lorsqu'il servait dans les troupes d'Espagne, il n'y avait pas été traité avec le respect et la distinction qu'il croyait dus à sa naissance et à son mérite. Ces dégoûts lui avaient fait quitter brusquement le service de Charles pour passer à celui de France, et l'accueil qu'il y reçut, flattant sa vanité, l'attacha aux intérêts de cette monarchie. D'un autre côté, s'étant lié d'une étroite amitié avec Strozzi, qui commandait l'armée des Français en Toscane, celui-ci lui inspira une mortelle antipathie contre l'empereur, qu'on regardait comme le plus grand ennemi de l'indépendance et de la liberté des états d'Italie. Le pape lui-même était fort disposé à recevoir des impressions défavorables à ce prince. L'opposition que les cardinaux de la faction impériale avaient mise à son élection lui était toujours présente; et son ressentiment se fortifiait encore par le souvenir d'anciennes injures qu'il avait reçues de Charles ou de ses ministres.

Ses neveux, profitant de ces dispositions, employèrent différents artifices pour le brouiller d'une manière irréconciliable avec l'empereur. Ils exagérèrent tout ce qui pouvait indiquer le mécontentement que ce prince avait eu de l'exaltation de Caraffe : ils montrèrent à leur oncle une lettre interceptée, dans laquelle Charles taxait les cardinaux de son parti de négligence et d'incapacité, pour n'avoir pas empêché cette élection. Ils prétendirent un jour avoir découvert une conspiration tramée contre sa vie par le ministre de l'empereur et Côme de Médicis. Une autre fois, ils l'alarmèrent par les détails d'un complot, formé, disaient-ils, pour les faire assassiner eux-mêmes. C'est ainsi que, tenant dans une continuelle perplexité son esprit naturellement violent, et devenu soupçonneux par l'effet naturel de la vieillesse, ils l'entraînèrent dans des démarches qu'autrefois il aurait été le premier à condamner [1]. Paul IV fit arrêter quelques-uns des cardinaux les plus attachés à l'empereur, et les confina dans le château Saint-Ange ; il persécuta avec la dernière rigueur les Colonnes et les autres barons romains engagés dans la faction impériale ; enfin il montra en toute occasion de la défiance, de la crainte ou de la haine contre l'empereur, et commença à rechercher l'amitié du roi de France, comme s'il eût voulu mettre toute sa confiance dans son secours et sa protection.

C'était là précisément où ses neveux voulaient l'amener, comme le moyen le plus propre à favoriser leurs ambitieux projets ; mais voyant que le succès dépendait entièrement de la vie de leur oncle, dont l'âge avancé ne permettait pas de perdre un moment en négociations inutiles, au lieu de traiter avec l'ambassadeur de France à Rome, ils engagèrent le pape à dépêcher une personne de confiance à la cour de Henri, avec des ouvertures si avantageuses qu'on n'eût point à craindre de refus. On proposa donc à ce monarque de faire avec le pape une alliance offensive et défensive, en vertu de laquelle ils joindraient leurs forces pour attaquer le duché de Toscane et le royaume de Naples. Si leurs armes étaient heureuses, on

1. Ripamontii *Hist. Patriæ*, lib. 3, p. 1146. *Ap. Græv. Thes.*, vol. II. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 615. Adriani *Istor.*, t. I, p. 906.

rendrait au premier de ces états son ancienne forme de gouvernement républicain ; on donnerait l'investiture du second à l'un des fils du roi de France, sauf à en détacher un certain territoire qui serait annexé au patrimoine de l'Église, et servirait à former deux principautés pour les deux neveux du pape.

Le roi, séduit par des projets si spécieux, fit l'accueil le plus favorable à l'envoyé ; mais, lorsqu'on eut porté ces propositions au conseil, le connétable de Montmorency, naturellement ennemi des entreprises hasardeuses, et devenu plus circonspect encore par l'âge et l'expérience, s'opposa fortement à cette alliance. Il rappela combien toutes les expéditions en Italie avaient été funestes à la France pendant trois règnes consécutifs ; il dit que si la nation y avait échoué lorsque ses troupes et ses finances étaient dans le meilleur état, on pouvait encore moins espérer d'y réussir dans l'état d'épuisement où l'avaient réduite les efforts extraordinaires qu'elle avait faits pendant cinquante ans de guerres soutenues presque sans interruption. Il représenta quelle imprudence il y aurait à prendre des engagements avec un pape âgé de quatre-vingts ans, qui n'offrait que des espérances aussi fragiles que sa vie, et dont la mort ne pouvait manquer d'occasionner une révolution subite dans les affaires d'Italie, et laisserait au roi tout le fardeau de la guerre. Il ajouta que l'empereur, ayant formé le projet de renoncer au monde, voudrait sans doute rétablir la paix dans ses états avant de les remettre à son fils, et qu'ainsi l'on devait s'attendre à un prochain accommodement avec ce monarque ; enfin qu'on attirerait infailliblement les armes de l'Angleterre sur la France si l'on donnait lieu de penser que l'ambition de cette monarchie était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe.

Des considérations si puissantes en elles-mêmes, exposées avec beaucoup de chaleur par un ministre du plus grand poids, auraient probablement détourné le roi de s'engager avec le pape ; mais le duc de Guise et son frère le cardinal de Lorraine, qui aimaient les entreprises périlleuses et hardies autant que Montmorency les redoutait, se déclarèrent pour l'alliance. Le cardinal s'attendait à être chargé des négociations à la cour de

Rome, et le duc à commander l'armée qu'on destinait à l'expédition de Naples ; dans cette perspective, l'un et l'autre voyaient la plus belle carrière ouverte aux vastes projets de leur ambition. En effet, leur crédit, appuyé par celui de la maîtresse du roi, Diane de Poitiers, qui était alors entièrement dévouée aux intérêts des Guises, fut plus que suffisant pour l'emporter sur les sages conseils de Montmorency, et pour déterminer un prince inconsidéré à écouter les propositions de l'envoyé du pape.

Le cardinal de Lorraine, ainsi qu'il l'avait prévu, fut aussitôt envoyé à Rome avec plein pouvoir de conclure le traité et de concerter toutes les mesures propres à en hâter l'exécution. Cependant le pape avait commencé à mettre moins d'ardeur dans ses négociations avec la France, et il montrait même une sorte de répugnance à les continuer ; soit qu'il eût réfléchi sur l'incertitude des événements de la guerre, soit que le ministre de l'empereur eût eu l'adresse de lui inspirer quelque inquiétude. Pour le tirer de cette espèce d'irrésolution et rallumer son ressentiment, ses neveux eurent encore recours aux expédients qui leur avaient déjà si bien réussi. Ils réveillèrent ses alarmes sur les intentions de l'empereur, parlèrent des menaces que faisaient ses ministres et de nouvelles conspirations toutes prêtes à éclater contre la vie du pontife.

Mais des artifices si souvent répétés n'avaient plus le même succès, et l'impression en aurait été sans effet si l'animosité de Paul n'eût été réveillée par un nouveau sujet d'offense qu'il était incapable de pardonner. La nouvelle du recès de la diète d'Augsbourg et de la tolérance que cet acte garantissait aux protestants, le jeta tout à coup dans des transports si furieux de colère contre l'empereur et le roi des Romains, qu'il se porta de lui-même aux démarches violentes auxquelles ses neveux voulaient le déterminer. Plein d'une haute idée des prérogatives du saint-siége, et emporté par un zèle implacable contre l'hérésie, il ne vit dans les mesures de cette diète, composée en partie de laïques qui s'arrogeaient le droit de décider des matières de foi, qu'une atteinte téméraire à une juridiction qui n'appartenait qu'à lui seul ; il ne trouvait dans la liberté qu'on avait accordée aux protestants que l'abus criminel d'un pou-

voir usurpé. Il se plaignit hautement de ces deux griefs à l'ambassadeur de l'empire. Il demanda que le recès de la diète fût promptement déclaré nul et illégal. Il menaça l'empereur et le roi des Romains des plus terribles effets de sa vengeance s'ils refusaient ou même différaient de le satisfaire sur cet article. Enfin il prit le ton d'autorité de ces pontifes du xIIe siècle, qui d'un seul décret ébranlaient ou renversaient le trône des plus grands monarques. Mais ce style n'était plus de saison, surtout avec le ministre d'un prince qui, plus d'une fois, avait fait sentir tout le poids de sa puissance à des pontifes encore plus redoutables. Cependant l'ambassadeur écouta avec beaucoup de patience ses propositions et ses menaces extravagantes. Il s'efforça de le calmer, en lui représentant l'extrême embarras où l'empereur s'était vu réduit à Inspruck, les engagements qu'il avait été obligé de prendre avec les protestants pour en sortir, enfin la nécessité où il se trouvait de remplir ses promesses et de conformer sa conduite à sa situation. Mais, quelque fortes que fussent ces raisons, elles ne firent aucune impression sur l'esprit d'un pontife hautain et fanatique. Il répondit qu'en vertu de son autorité apostolique il déliait l'empereur de toutes ses promesses, et lui défendait même de les accomplir ; que, dès qu'il s'agissait de la cause de Dieu et de l'Église, on ne devait plus avoir égard aux maximes de la politique et de la prudence humaine ; et que l'empereur avait été visiblement puni du ciel par ses mauvais succès en Allemagne, pour avoir consulté son intérêt plus que celui de la religion. Après ce discours, il quitta brusquement l'ambassadeur sans attendre de réponse.

Ses neveux ne manquèrent pas de lui applaudir et de flatter les sentiments de ce pontife altier, qui, toujours imbu des idées monastiques sur l'étendue de l'autorité pontificale, ne cessait de répéter qu'il était le successeur de ceux qui avaient déposé les rois et les empereurs, et qu'élevé au-dessus de tous les potentats, il foulerait aux pieds ceux qui oseraient lui résister. Telles étaient ses dispositions à l'égard de la maison d'Autriche lorsque le cardinal de Lorraine arriva. Il ne fut pas difficile à ce négociateur d'engager le pape à signer un traité qui avait pour objet la ruine d'un prince qu'il haïssait plus que jamais. Les

conditions furent les mêmes qui avaient été proposées à Paris par l'envoyé de Paul, et l'on convint de tenir cette alliance secrète jusqu'à ce que tout fût prêt de part et d'autre pour ouvrir la campagne [1].

Mais, pendant la négociation de ce traité, les alarmes qui en étaient le prétexte cessèrent tout à coup par un événement qui devait en rendre les mesures superflues : ce fut la résignation que fit l'empereur de ses états héréditaires à Philippe son fils, et sa résolution de renoncer pour jamais aux soins du monde, et de passer le reste de ses jours dans la retraite et la solitude. On n'a besoin ni de profondes réflexions ni d'un grand discernement pour sentir que la royauté n'est pas exempte de soucis et de peines, et que la plupart des hommes élevés au trône achètent chèrement cette prééminence qu'on leur envie, par les inquiétudes, la satiété et les dégoûts qui en sont inséparables; mais descendre du rang suprême à un état de subordination, et renoncer au pouvoir pour chercher le bonheur, c'est un effort qui n'en paraît pas moins au-dessus des forces humaines. L'histoire offre cependant plus d'un exemple de princes qui ont quitté le trône pour finir leur vie dans la retraite, mais ce furent ou des hommes faibles qui se repentirent promptement d'une détermination prise légèrement, ou d'illustres malheureux qui, privés de la couronne par un rival, ne tombaient qu'à regret dans une condition privée. Dioclétien est peut-être le seul monarque digne de régner qui ait abdiqué l'empire en philosophe et passé de longues années dans une retraite volontaire sans jeter en arrière un coup d'œil ou un soupir de regret vers la grandeur et le pouvoir qu'il avait abandonnés.

L'abdication de Charles étonna toute l'Europe. Ses contemporains, ainsi que les historiens de son siècle, s'épuisèrent en conjectures pour en deviner les motifs. En effet, on ne pouvait guère s'attendre à une résolution si singulière de la part d'un monarque dont la passion favorite avait toujours été l'amour de la domination, et qui, n'ayant encore que cinquante-six ans, était précisément dans l'âge où l'ambition, moins distraite et

1. Pallav., lib. 13, p. 163. Fra-Paolo, p. 365. Thuan., lib. 16, p. 540. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 609, etc.

plus forte, poursuit son objet avec le plus d'ardeur. Beaucoup d'auteurs ont imputé cette démarche à des causes frivoles et bizarres qui ne peuvent influer sur le cœur humain ; d'autres l'ont regardée comme le résultat de quelque profond mystère de politique ; mais des historiens plus pénétrants et mieux informés ont pensé qu'il était inutile de recourir à des caprices singuliers ou à des secrets d'état quand des raisons simples et sensibles pouvaient expliquer la conduite de l'empereur. Il avait été attaqué de la goutte dès sa jeunesse ; et, malgré les soins des plus habiles médecins, la violence de ce mal croissait à mesure qu'il avançait en âge, et les accès en devenaient chaque année plus fréquents et plus insupportables. Ses souffrances, en détruisant la vigueur de son tempérament, avaient altéré les facultés de son âme. Incapable, dans ses attaques de goutte, de vaquer aux affaires, et n'ayant que des moments de relâche qui lui laissaient à peine de courts intervalles d'application sérieuse, il passait le reste du temps à des jeux ou à des amusements propres à reposer son esprit affaibli et comme épuisé par ses douloureuses infirmités. Dans cet état, le courant des affaires de ses royaumes était un fardeau trop pénible pour lui ; encore moins pouvait-il poursuivre l'exécution des vastes projets qu'il avait formés dans la force de l'âge, ou soutenir ce grand système politique dont la chaîne embrassait toutes les nations de l'Europe et les intérêts compliqués de tant de cours différentes. Accoutumé depuis longtemps à porter ses regards vigilants sur toutes les branches de l'administration et à décider lui seul de toutes les opérations, il voyait avec chagrin que le progrès de ses infirmités le forçait de remettre à ses ministres la conduite des affaires ; aussi ne manquait-il pas d'attribuer les malheurs ou les accidents qui survenaient, quels qu'ils fussent, à l'impossibilité où il était de gouverner par lui-même. Il se plaignait du sort, qui, sur le déclin de sa vie, lui opposait un rival dans la vigueur de l'âge, maître de concerter et d'exécuter lui-même ses projets, tandis qu'il se voyait réduit à se reposer sur d'autres du soin de veiller à ses intérêts. Surpris avant l'âge par les incommodités de la vieillesse, il crut qu'il devait, en homme sage, dérober sa faiblesse aux regards du public, et que ce serait exposer sa gloire et trahir sa renom-

mée que de s'obstiner à ne point quitter les rênes du gouvernement quand il ne pouvait plus les tenir avec fermeté et les manier avec adresse[1].

Mais plusieurs raisons avaient jusqu'alors empêché l'empereur de suivre son projet, quoiqu'il s'en fût occupé depuis plusieurs années et qu'il l'eût communiqué à ses sœurs, les reines douairières de France et de Hongrie, qui l'approuvèrent, et qui lui offrirent même de l'accompagner dans le lieu de sa retraite. Il ne pouvait se résoudre à charger Philippe du gouvernement de ses états avant qu'il eût l'âge et l'expérience nécessaires pour soutenir un si pesant fardeau. Mais, comme ce prince avait atteint sa vingt-huitième année, et qu'habitué de bonne heure au travail, il y montrait autant d'inclination que de talent, on n'aurait pu attribuer à la prévention de la tendresse paternelle le parti qu'aurait pris Charles de résigner dès lors à son fils un trône qu'il voulait quitter. Sa mère apportait un

1. Dom Levesque, dans ses *Mémoires du cardinal de Granvelle*, donne à l'abdication de l'empereur une cause dont je ne crois pas qu'aucun autre historien ait fait mention. Il dit que ce monarque ayant cédé à son fils, lors de son mariage avec la reine d'Angleterre, le gouvernement de Naples et du duché de Milan, Philippe, malgré les conseils et les prières de son père, avait exilé tous les anciens ministres et officiers de ces deux états, pour mettre à leur place ses créatures ; que ce prince sollicitait ouvertement et sans retenue une part à l'administration des affaires dans les Pays-Bas ; qu'il s'efforçait de traverser toutes les mesures de l'empereur et de mettre des bornes à son autorité ; qu'enfin Charles s'étant aperçu qu'il fallait ou céder à son fils, ou avoir recours à la force, et, ne voulant pas en venir à des extrémités douloureuses pour un père, prit la résolution de lui résigner tous ses états et de se retirer du monde (vol. I, p. 24, etc.). Dom Levesque, en rapportant très brièvement ces faits singuliers, prétend les avoir tirés des manuscrits du cardinal de Granvelle. Mais quoique cette nombreuse collection de papiers, conservée et mise en ordre par M. l'abbé Boizot de Besançon, soit un des plus précieux monuments de l'histoire du XVIe siècle, et qu'elle répande beaucoup de lumière sur les événements du règne de Charles-Quint, cependant, comme cet ouvrage n'est pas encore publié, je ne puis apprécier le degré de croyance que mérite le trait qu'on vient de lire ; c'est ce qui m'a empêché d'en faire usage dans mon récit de l'abdication de Charles-Quint.

obstacle plus réel à son abdication. Quoique cette princesse vécût renfermée depuis près de cinquante ans dans le même état d'égarement d'esprit où l'avait jetée la mort de son mari, elle était toujours censée gouverner l'Espagne conjointement avec l'empereur. Son nom était inséré dans toutes les ordonnances à côté de celui de son fils, et ses sujets avaient un si grand respect pour elle qu'ils se seraient fait scrupule de reconnaître Philippe pour leur souverain, à moins qu'elle n'eût consenti à l'associer au trône. Mais, dans l'état où elle était, comment obtenir d'elle ce consentement? Sa mort, qui arriva dans cette année, leva toutes les difficultés, en laissant Charles seul maître de la couronne d'Espagne, et libre d'en disposer en faveur de son fils. La guerre contre la France pouvait encore retarder cette abdication. Il devait souhaiter de terminer toutes les hostilités pour remettre ses états en pleine paix avant de descendre du trône. Mais, comme Henri ne se montrait disposé à aucun accommodement, et qu'il avait même reçu des propositions de paix justes et raisonnables, d'un ton qui annonçait un dessein formé de continuer la guerre, Charles sentit qu'il serait inutile d'attendre plus longtemps un événement trop incertain.

Ainsi, dès qu'il crut avoir trouvé le moment favorable pour l'exécution de son grand dessein, il voulut y mettre toute la solennité convenable à la circonstance et signaler son dernier acte de souveraineté par un éclat qui laissât une profonde impression dans l'âme de ses sujets et dans celle de son successeur. Il ordonna donc à Philippe de quitter l'Angleterre, où le caractère difficile de la reine, qu'aigrissait encore le chagrin de se voir sans postérité, le rendait très malheureux; tandis que d'un autre côté la jalousie des Anglais ne lui donnait aucune espérance de pouvoir les gouverner un jour. Après avoir convoqué les états des Pays-Bas à Bruxelles pour le 25 d'octobre; l'empereur vint y siéger pour la dernière fois sur son trône, ayant à sa droite son fils, à sa gauche sa sœur, reine de Hongrie et régente des Pays-Bas, et derrière lui un cortége brillant de grands d'Espagne et de princes de l'empire. Le président du conseil de Flandre expliqua en peu de mots l'intention du souverain dans la convocation extraordinaire de cette assemblée.

Il lut ensuite l'acte de résignation par lequel l'empereur abandonnait à Philippe, son fils, tous ses domaines, sa juridiction et son autorité dans les Pays-Bas, déchargeant ses sujets de l'obéissance qu'ils lui devaient, pour la transporter à Philippe son légitime héritier, afin qu'ils le servissent avec le zèle et la fidélité qu'ils lui avaient toujours montrés à lui-même depuis tant d'années qu'il les gouvernait.

Alors, Charles, s'appuyant sur l'épaule du prince d'Orange, à cause de sa faiblesse, se leva de son siége, et, s'adressant lui-même à l'assemblée, tenant un papier à la main pour soulager sa mémoire, il rappela avec dignité, mais sans ostentation, tout ce qu'il avait entrepris et exécuté de grand depuis le commencement de son règne. Il dit que, dès l'âge de dix-sept ans s'étant dévoué tout entier aux soins du gouvernement, il n'avait donné que peu de temps au repos, encore moins aux plaisirs; que, soit au sein de la paix, soit pour faire la guerre, il avait passé neuf fois en Allemagne, six fois en Espagne, quatre fois en France, sept fois en Italie, dix fois dans les Pays-Bas, deux fois en Angleterre, autant en Afrique, et qu'il avait traversé onze fois la mer; que tant que sa santé lui avait permis de remplir ses devoirs, et que ses forces avaient pu suffire au pénible gouvernement de ses vastes états, jamais il n'avait craint le travail, ni ne s'était plaint de la fatigue; mais que sa force, épuisée par les crises d'une maladie incurable, que ses infirmités, qui croissaient de jour en jour, l'avertissaient de quitter le monde; qu'il n'était pas assez jaloux de régner pour vouloir tenir le sceptre d'une main débile, quand il ne pouvait plus protéger ses sujets et veiller à leur bonheur; qu'au lieu d'un souverain succombant sous le mal et qui n'avait plus qu'un reste de vie, il leur donnait un prince qui joignait à la force de la jeunesse l'expérience et la maturité qu'amènent les années; que si, durant le cours d'une longue administration, il avait commis quelque faute, que si, dans les embarras et sous le fardeau des grandes affaires qui avaient absorbé toute son attention, il avait fait injustice à quelqu'un de ses sujets, il leur en demandait pardon; qu'il conserverait à jamais une vive reconnaissance de leur fidélité et de leur attachement; que ce souvenir le suivrait dans sa retraite, comme sa plus douce consolation et

comme la plus flatteuse récompense de tous ses travaux, et que ses derniers vœux ne demanderaient au Tout-Puissant que la prospérité de ses peuples.

Ensuite, se tournant vers Philippe, qui s'était jeté à genoux et baisait la main de son père : « Si je ne vous laissais que par « ma mort, dit-il, ce riche héritage que j'ai si fort accru, vous « devriez quelque tribut à ma mémoire ; mais, lorsque je vous « résigne ce que j'aurais pu conserver encore, j'ai droit d'at- « tendre de vous la plus profonde gratitude. Je vous en dis- « pense cependant, et je regarderai votre amour pour vos su- « jets et vos soins pour les rendre heureux comme les plus « fortes preuves de votre reconnaissance. C'est à vous à justi- « fier la marque extraordinaire que je vous donne aujourd'hui « de mon affection paternelle, et à vous montrer digne de la « confiance que je mets en votre sagesse. Conservez un respect « inviolable pour la religion ; maintenez la foi catholique dans « sa pureté ; que les lois de votre pays vous soient sacrées ; « n'attentez ni aux droits, ni aux priviléges de vos sujets ; et « si jamais il vient un temps où vous désiriez de jouir, comme « moi, de la tranquillité d'une vie privée, puissiez-vous avoir « un fils qui mérite par ses vertus que vous lui résigniez le « sceptre avec autant de satisfaction que j'en goûte à vous le « céder. »

Dès que Charles eut fini ce discours il se jeta sur son siége, près de tomber en défaillance de la fatigue d'un si grand effort. Pendant qu'il parlait, tout l'auditoire fondait en larmes, les uns d'admiration pour sa grandeur d'âme, les autres attendris par les vives expressions de son amour pour son fils et pour ses peuples, tous avec un profond regret de perdre un souverain qui avait toujours distingué son pays natal par des marques de bienveillance particulière.

Philippe, qui était resté aux pieds de son père, se releva, et d'une voix basse et soumise lui rendit grâce du don qu'il recevait de sa bonté sans exemple ; puis, s'adressant à l'assemblée et lui témoignant du regret de ne pouvoir parler le flamand avec assez de facilité pour exprimer dans une occasion si intéressante tout ce qu'il croyait devoir à ses fidèles sujets des Pays-Bas, il pria qu'on permît à Granvelle, évêque d'Arras, de

parler en son nom. Granvelle, dans un assez long discours, vanta le zèle de Philippe pour le bien de ses sujets, la résolution où il était de consacrer tout son temps et ses talents à faire leur bonheur et à imiter l'exemple de son père, en traitant les Flamands avec des égards distingués. Maës, homme de loi fort éloquent, répondit au nom des états par des protestations de fidélité et d'attachement pour leur nouveau souverain.

Alors Marie, reine douairière de Hongrie, résigna la régence dont elle avait été chargée par son frère pendant l'espace de vingt-cinq ans. Le jour suivant, Philippe, en présence des états, fit le serment accoutumé de maintenir les droits et les priviléges de ses sujets; et tous les membres de l'assemblée, soit en leur propre nom, soit au nom de ceux qu'ils représentaient, lui jurèrent obéissance [1].

Quelques semaines après, dans une assemblée non moins solennelle, Charles résigna à son fils les couronnes d'Espagne avec tous les territoires qui en dépendaient, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau monde. De tant de vastes possessions, il ne se réserva qu'une pension annuelle de 100,000 écus pour les charges de sa maison et pour des œuvres de bienfaisance et de charité [2].

1. Godleveus, *Relatio abdicationis Car. V*, ap. Goldast. *Polit. imper.*, p. 377. Strada, *De bello Belgico*, lib. 1, p. 5.

2. On devrait s'attendre à la plus grande exactitude de la part des historiens sur la date précise d'un événement aussi mémorable et aussi important que l'abdication de l'empereur. Cependant ils diffèrent tous sur ce point d'une manière inconcevable. Tous conviennent que l'acte par lequel Charles transporta ses états des Pays-Bas à son fils, est daté de Bruxelles le 25 d'octobre. Sandoval, qui était présent à la transaction, prétend que la cérémonie de la résignation se fit le 28 du même mois (vol. II, p. 592). Godleveus, qui a publié un traité de l'abdication de Charles-Quint, en fixe la cérémonie publique, ainsi que la date de l'acte de résignation, au 25 d'octobre. Le P. Barre, on ne sait sur quel fondement, la met au 24 novembre (*Hist. d'Allemagne*, t. VIII. p. 976). Herrera est du même sentiment que Godleveus (t. I, p. 155), ainsi que Pallavicini, dont l'autorité est d'un grand poids sur les dates et sur toutes les choses qui demandent une exactitude scrupuleuse (*Hist.*, lib. 16, p. 168). Les historiens ne s'accordent pas mieux sur le jour où Charles résigna la couronne d'Espagne à son fils. Selon M. de Thou, ce fut un mois après

Il avait choisi l'Espagne pour le lieu de sa résidence, se flattant que la salubrité de l'air et la chaleur du climat calmeraient sa goutte, que l'humidité et les rudes hivers des Pays-Bas avaient encore irritée. Il était d'autant plus impatient de s'embarquer qu'il sentait l'impossibilité de se débarrasser entièrement des affaires tant qu'il demeurerait à Bruxelles. Mais ses médecins lui représentèrent si fortement le danger qu'il y aurait à se mettre en mer dans la saison la plus froide et la plus orageuse de l'année, qu'il consentit, quoiqu'à regret, à différer son voyage de quelques mois.

Il eut la satisfaction, avant de partir des Pays-Bas, de faire une démarche heureuse pour entamer la paix avec la France. C'est un événement qu'il désirait avec ardeur, non seulement pour l'intérêt de son fils, mais encore pour avoir la gloire, en quittant le monde, de rendre à l'Europe cette tranquillité dont il l'avait privée presque dès le commencement de son règne. Quelque temps avant son abdication, le roi de France et Charles avaient nommé des commissaires pour traiter d'un échange de prisonniers. Durant les conférences qui se tinrent à ce sujet dans l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai, le hasard fournit

qu'il lui eût cédé ses états des Pays-Bas, c'est-à-dire vers le 25 novembre (Thuan., lib. 16, p. 571). Sandoval dit que ce fut le 16 de janvier 1556 (Sand., t. II, p. 603). Antoine de Vera pense comme lui (*Epitome della Vida del Car. V*, p. 110). Pallavicini en fixe l'époque au 17 (*Pal.*, l. 16, p. 168), de même que Herrera (*Vida del D. Felipe*, tom. I, p. 233). Mais Ferreras l'assigne au 1er janvier (*Hist. gén.*, tom. IX, p. 371). M. de Beaucaire suppose que la résignation de la couronne d'Espagne se fit peu de jours après celle des domaines des Pays-Bas (*Com. de reb. Gall.*, p. 879). Quoique Charles eût cédé tous ses états à son fils quelques semaines avant la conclusion de la trêve de Vaucelles, il est à remarquer que toutes les stipulations de ce traité sont faites au nom de l'empereur, et que Philippe y est seulement désigné roi d'Angleterre et de Naples. Il est certain que ce prince ne fut proclamé roi de Castille, etc., à Valladolid, que le 24 mars (*Sand.*, t. II, p. 606); et qu'avant cette cérémonie il ne voulut pas sans doute prendre le titre de roi de toutes les Espagnes, ni faire aucun acte d'autorité royale. Dans une pièce jointe au traité de la trêve, et datée du 19 avril, il prend le titre de roi de Castille, etc., dans le style accoutumé des monarques espagnols de ce siècle. (*Corps diplom.*, tom. IV, append., p. 85.)

un expédient pour mettre un terme aux hostilités; ce fut de proposer une longue trêve, pendant laquelle, sans entrer dans les prétentions des deux partis, chacun garderait ce dont il était en possession. Charles, qui voyait ses royaumes épuisés par les guerres ruineuses et continuelles où son ambition l'avait engagé, sentant d'ailleurs que son fils avait besoin de la paix pour s'affermir sur le trône, se déclara fortement en faveur de la trêve, malgré les conditions désavantageuses et humiliantes qu'il lui fallait subir. On avait tant de respect pour sa sagesse et son expérience que Philippe, quelque répugnance qu'il eût à acheter la paix au prix de si grandes concessions, n'osa combattre l'avis de son père.

Henri n'aurait pas hésité un instant à accepter une trêve dont les conditions le laissaient tranquille possesseur de la plus grande partie du duché de Savoie, et des conquêtes importantes qu'il avait faites sur les frontières de l'Allemagne. Mais il n'était pas facile de concilier ce nouvel engagement avec l'alliance du pape. Cependant le connétable de Montmorency, profitant de l'absence du cardinal de Lorraine, qui avait déterminé Henri à se lier avec les Caraffes, représenta si fortement au roi le danger de sacrifier les vrais intérêts du royaume à d'imprudentes promesses, que ce prince, naturellement irrésolu et toujours prêt à suivre le dernier avis qu'on lui donnait, autorisa ses ambassadeurs à signer une trêve pour cinq ans, aux conditions qui avaient été proposées. Mais, afin d'adoucir le pape, qu'il prévoyait devoir être offensé de cette démarche, il insista pour qu'il fût compris expressément dans la trêve[1].

Le comte de Lelain se rendit à Blois, et l'amiral de Coligny à Bruxelles, tous deux pour être présents, chacun de leur côté, à la ratification du traité, ainsi qu'au serment par lequel, d'une part le roi de France, et de l'autre l'empereur et son fils, s'engageaient à en observer les conditions[2]. Lorsqu'on reçut à Rome

1. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 626. *Corps diplom.*, tom. IV, app. 81.

2. Un des gens de la suite de l'amiral Coligny, écrivant à la cour de France des détails sur ce qui s'était passé à Bruxelles tandis que ce ministre y résidait, cita, comme un exemple de l'indiscrétion de Philippe, qu'il reçut l'ambassadeur de Henri dans un appartement tendu d'une tapisserie où étaient représentés la bataille de Pavie, la manière dont

le premier avis des conférences de Vaucelles et qu'on y apprit les conditions qu'on mettait à la trêve, le pape n'en prit aucune alarme. Il comptait trop sur l'honneur de Henri pour le croire capable de violer les engagements d'une alliance récente. D'ailleurs l'opinion qu'il avait de la sagesse de l'empereur ne lui permettait pas d'imaginer qu'il pût consentir à un traité si désavantageux ; et il ne balança pas à dire que ces négociations, ainsi que les précédentes, n'aboutiraient à rien. Mais, c'est mal raisonner en politique que de conclure de ce qu'un événement n'est pas probable, qu'il n'arrivera pas. Le pape en fut bientôt convaincu ; il apprit avec autant de surprise que de chagrin la conclusion de la trêve. Le cardinal de Lorraine, n'osant soutenir le courroux d'un pontife altier, qui avait tant de sujet de se plaindre, partit brusquement de Rome, laissant au cardinal de Tournon le soin d'apaiser cet orage. Le pape et ses neveux sentirent le péril qui les menaçait. Philippe s'était montré très irrité d'une ligue qui n'avait pu longtemps rester secrète ; ils craignaient la violence de son caractère implacable. D'ailleurs le duc d'Albe, qui, par ses talents et sa sévérité naturelle, n'était que trop propre à exercer les vengeances de ce prince, avait marché de Milan à Naples, et commençait à assembler des troupes sur les frontières de l'état ecclésiastique. Dans cette situation, s'ils étaient abandonnés de la France, il fallait renoncer à toutes les espérances dont leur ambition s'était flattée, et rester exposé au ressentiment de Philippe, sans aucun allié qui vînt à l'appui de leur faiblesse contre un ennemi si puissant.

Paul eut recours en cette occasion aux artifices et aux intrigues que la cour de Rome sait toujours employer pour parer les coups dont elle est menacée. Il affecta d'approuver hautement la trêve, comme un heureux moyen d'arrêter l'effusion du sang chrétien. Il témoigna désirer ardemment qu'elle fût l'avant-coureur d'une paix solide. Il exhorta les princes rivaux à profiter de ce moment de relâche pour y travailler, et s'offrit, comme leur père commun, à servir de médiateur entre eux. Sous ce prétexte, il envoya, en qualité de nonces, le cardinal

François Ier fut fait prisonnier, son voyage en Espagne, avec toutes les circonstances de sa détention à Madrid. (*Mém. de Ribier*, t. II, p. 634.)

Rebiba à la cour de Bruxelles, et son neveu le cardinal Caraffe à celle de France. Les instructions publiques de ces deux ministres furent les mêmes. Il leur était enjoint de faire les plus grands efforts pour engager les deux monarques à accepter la médiation du pape, afin qu'après le rétablissement de la paix on pût prendre des mesures pour la convocation d'un concile général. Mais ces démonstrations d'un zèle qui convenait si bien à l'importance du sujet des négociations et au caractère sacré d'un chef de l'Église n'avaient pour objet que de cacher des intentions bien éloignées du but qui servait de prétexte à toutes ces démarches. Caraffe était chargé secrètement d'engager le roi de France à renoncer à la trêve, et de ne point épargner les prières, les promesses, les présents même pour faire renouveler le traité avec le saint-siége. C'était là le véritable objet de l'ambassade, tandis que les apparences servaient à amuser le vulgaire et à tromper Charles et son fils. Le cardinal partit aussitôt pour Paris, où il arriva promptement; mais Rebiba fut retenu à Rome pendant quelques semaines. Lorsqu'on jugea convenable qu'il se mît en route, il reçut des ordres secrets de traîner son voyage en longueur, afin qu'on eût le temps d'apprendre, avant son arrivée à Bruxelles, l'issue de la négociation de Caraffe, et de lui dicter le ton qu'il devait prendre en traitant avec l'empereur et Philippe [1].

Caraffe fit son entrée dans Paris avec une pompe extraordinaire. Après avoir présenté une épée bénite à Henri, comme au défenseur dont le pape espérait de l'assistance dans un pressant besoin, il le conjura de ne point rejeter les prières d'un père dans la détresse, et d'employer ce fer à le secourir. C'était, dit-il, non seulement un devoir de piété filiale, mais un acte de justice. Si le pape, par trop de confiance dans son traité avec le roi, s'était engagé dans des démarches qui avaient attiré le ressentiment du roi d'Espagne sur Paul et ses neveux, ils suppliaient Henri de ne pas souffrir qu'ils devinssent les victimes de leur attachement à la France. A cet art d'intéresser la générosité du roi, Caraffe ajouta des motifs capables d'éveiller son ambition. Il l'assura que le moment était favorable pour atta-

1. Pallav., lib. 13, p. 169. Burnet, *Hist. of reform.*, t. II, app. 309.

quer avec succès les états de Philippe en Italie ; que l'élite des vieilles bandes espagnoles avait péri dans les guerres de Hongrie, d'Allemagne et des Pays-Bas ; que l'empereur ne laissait à son fils que des royaumes épuisés d'hommes et d'argent ; enfin qu'il ne s'agissait plus de combattre l'habileté, l'expérience et la fortune de Charles, mais un prince à peine assis sur son trône, peu fait à commander, odieux à la plupart des états d'Italie, et redouté de tous. Il ajouta que le pape avait déjà levé assez de soldats pour mettre en campagne une armée considérable, qui, avec un nombre suffisant de troupes françaises, pouvait, par un effort vigoureux, chasser les Espagnols de Naples, et livrer au roi de France une conquête qui, pendant un demi-siècle, avait excité l'ambition de ses prédécesseurs, et avait été le principal objet de toutes leurs expéditions en Italie.

Chaque mot de Caraffe faisait une profonde impression sur Henri. Il sentait que le pape avait droit de lui reprocher d'avoir manqué aux lois de l'honneur et de la générosité en renonçant à son alliance pour consentir à la trêve de Vaucelles ; d'un autre côté, il désirait ardemment de signaler son règne par une conquête que trois rois de France avaient tentée sans succès, et qui formerait un établissement considérable pour l'un de ses fils. Cependant il demeura quelque temps indécis : le souvenir du serment qui venait de confirmer son dernier traité, la vieillesse du pontife, dont la mort pouvait occasionner une révolution totale dans le système politique de l'Italie, enfin les nouvelles instances de Montmorency, qui ne cessait de représenter les dangers de la ligue et les avantages de la trêve, toutes ces considérations balancèrent puissamment les propositions de Caraffe. Mais celui-ci, qui connaissait tous les détours et les replis des négociations, ne manqua pas d'expédients pour écarter ou surmonter tous les obstacles. Il montra les pouvoirs qu'il tenait du pape pour absoudre le roi de son serment ; et, quant au danger qui pouvait résulter de la mort de son oncle, ce pontife y pourvoirait lui-même par une nomination de cardinaux, qui rendrait Henri maître absolu des suffrages dans la prochaine élection, et le mettrait en état de faire élire un pape entièrement dévoué à ses intérêts.

Mais, pour contre-balancer le poids et l'influence des conseils

du connétable, Caraffe employa l'activité du duc de Guise, l'éloquence du cardinal de Lorraine, et l'adresse de la reine, appuyée des artifices plus puissants encore de Diane de Poitiers, qui, malheureusement pour la France, se trouva d'accord avec Catherine sur ce point, quoiqu'en toute autre occasion elle affectât de la traverser et de la mortifier. Les sollicitations de cette cabale n'eurent pas de peine à déterminer le roi pour un parti vers lequel il penchait déjà fortement. On n'eut plus d'égard aux remontrances de Montmorency, et le nonce, après avoir délié Henri de son serment, lui fit signer avec le pape une nouvelle ligue, qui ralluma la guerre en Italie et dans les Pays-Bas.

Dès que Paul fut informé que son neveu avait l'espérance la mieux fondée de réussir dans sa négociation, il dépêcha un exprès à Rebiba sur la route de Bruxelles pour lui ordonner de retourner à Rome. Comme il n'avait plus besoin de garder le ton de modération qu'il avait affecté sous le caractère de médiateur, ni de contenir plus longtemps son indignation contre Philippe, il leva hardiment le masque et se porta à des violences qui rendaient la rupture inévitable. Il fit arrêter et emprisonner l'envoyé d'Espagne. Il excommunia les Colonnes, et, après avoir dépossédé Marie-Antoine, chef de cette famille, du duché de Paliana, il donna cette principauté et les territoires qui en dépendaient à son neveu le comte de Montorio. Ensuite il fit intenter contre Philippe une accusation juridique en plein consistoire. Elle portait que ce prince, au mépris de la fidélité et de la soumission qu'il avait jurées au saint-siége, dont il tenait l'investiture du royaume de Naples, non content d'avoir accordé une retraite dans ses états aux Colonnes excommuniés et déclarés rebelles, leur fournissait encore des armes et se préparait à se joindre à eux pour envahir le patrimoine de Saint-Pierre; qu'une pareille conduite de la part d'un vassal était une trahison envers son seigneur suzerain et devait être punie par la confiscation du fief. Sur ces griefs, l'avocat du consistoire requit le pape de prendre connaissance de cette affaire et de fixer un jour pour entendre les preuves de l'accusation, espérant que sa sainteté en ferait justice par une condamnation proportionnée à l'énormité du délit. Paul, dont l'orgueil

triomphait de citer à son tribunal un si grand roi, souscrivit à la requête de l'avocat; et, comme s'il lui eût été aussi facile d'exécuter une sentence pénale que de la prononcer, il déclara qu'il se concerterait avec les cardinaux sur les formes requises pour une procédure de cette importance [1].

Mais, tandis que le pape se laissait aller à l'impétuosité de son ressentiment, Philippe montrait une modération extraordinaire. Élevé dans une profonde vénération pour le saint-siége par les ecclésiastiques espagnols qui avaient été chargés de son éducation, l'âge n'avait fait qu'accroître ce sentiment dans un esprit sombre, mélancolique, porté naturellement à la superstition. Dès qu'il prévit sa rupture avec le pape, l'idée d'avoir à prendre les armes contre le vicaire du Christ, père commun des fidèles, lui donna de si violents scrupules qu'il consulta quelques casuistes d'Espagne sur la légitimité de cette guerre. Ceux-ci, avec leur dextérité ordinaire, accommodant leur réponse aux circonstances, l'assurèrent qu'après avoir employé les prières et les remontrances pour ramener le pontife à la raison, il était autorisé par les lois divines et humaines, non seulement à se défendre si on l'attaquait, mais encore à attaquer lui-même, s'il n'y avait que ce moyen d'empêcher les effets de la violence et de l'injustice de Paul. Philippe, malgré cette décision, balançait toujours, regardant comme le plus grand des malheurs de commencer son règne par une guerre contre un pontife dont il révérait la dignité et le sacré caractère [2].

Cependant le duc d'Albe, qui, par complaisance pour les scrupules de son maître, avait jusqu'alors négocié au lieu d'agir, s'apercevant enfin que Paul était inexorable, et que toutes les négociations et même les délais ne le rendaient que plus arrogant, commença les hostilités en entrant dans les terres de l'état ecclésiastique. Son armée ne montait pas à plus de 12,000 hommes; mais elle était composée de vieux soldats, et commandée par ces barons romains que Paul avait bannis. La valeur des troupes, jointe à l'animosité des chefs qui com-

1. Pallav., lib. 13, p. 171.
2. Ferrer., *Hist. d'Esp.*, t. IX, p. 373. Herrera, t. I, p. 308.

battaient pour leur propre querelle et pour recouvrer leurs biens, suppléa au nombre. Aucun secours cependant n'arrivait encore de France. Quelques places se soumirent par la lâcheté des garnisons, dont les soldats manquaient de discipline et les officiers d'expérience; les habitants des autres villes en ouvrirent d'eux-mêmes les portes à leurs anciens maîtres. Ainsi d'Albe fut bientôt maître de la campagne de Rome; mais, craignant qu'on ne l'accusât d'impiété pour avoir envahi le patrimoine de l'Église, il prit possession de toutes les places au nom du sacré collége, déclarant qu'il s'en dessaisirait aussitôt qu'on aurait procédé à l'élection d'un autre pontife.

Les progrès rapides des Espagnols, dont les troupes légères faisaient des incursions jusqu'aux portes de Rome, remplirent cette ville de consternation; Paul, tout intraitable qu'il était, fut obligé de céder aux craintes et aux importunités des cardinaux, et envoya des députés au duc d'Albe pour lui proposer une suspension d'armes. Mais, en se déterminant à cette démarche, il espérait en retirer un double avantage, qui était d'apaiser d'abord la frayeur des habitants de Rome et de gagner du temps pour l'arrivée des secours qu'il attendait de la France. D'Albe ne se refusa point aux ouvertures du pontife. Il savait que Philippe désirait de voir terminer une guerre qu'il n'avait entreprise qu'avec répugnance; d'ailleurs son armée, diminuée de toutes les garnisons qu'il avait jetées dans les villes, le mettait hors d'état de tenir la campagne sans de nouvelles levées. On conclut donc une trêve, d'abord pour dix jours, ensuite pour quarante; et dans cet espace de temps on fit des deux côtés différentes propositions de paix, et l'on continua des négociations qui étaient peu sincères de la part du pape. Le retour du cardinal neveu à Rome, une somme d'argent considérable qu'envoyait Henri, l'arrivée d'un corps de troupes françaises, et l'espérance d'être renforcé par d'autres troupes qui étaient en marche, rendirent Paul plus inflexible que jamais, et son âme ne respira plus que guerre et vengeance [1].

1. Pallavic., lib. 13, p. 177. Thuan., lib. 17, p. 588. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 664.

LIVRE DOUZIÈME.

Tandis que ces opérations, ou plutôt ces intrigues occupaient le pape et Philippe, l'empereur se débarrassa enfin des liens qui l'attachaient encore à ce monde, et partit pour se rendre au lieu de sa retraite. Il avait jusqu'alors conservé la dignité impériale; ce n'était pas qu'il ne fût disposé à y renoncer, car, après avoir abandonné l'autorité réelle et presque absolue dont il jouissait dans ses états héréditaires, ce n'était pas un grand sacrifice pour lui que de se détacher de la juridiction limitée et souvent idéale inhérente à une couronne élective. Il n'avait cherché par ce délai qu'à gagner quelques mois pour essayer par une nouvelle tentative d'exécuter le projet qu'il avait formé en faveur de son fils, et dont le succès lui tenait fort au cœur. En même temps que Charles paraissait plus pénétré de la vanité des grandeurs mondaines, et qu'il semblait y renoncer non seulement avec indifférence, mais même avec dédain, son âme était encore occupée de ces vastes projets d'ambition qui avaient si longtemps absorbé toute son attention et toute son activité. Il ne pouvait se résigner à laisser son fils occuper parmi les princes de l'Europe un rang inférieur à celui qu'il avait eu lui-même. Charles avait fait quelques années auparavant un effort inutile pour assurer à son fils la couronne impériale, dans l'espérance que la réunion des royaumes d'Espagne et des domaines de la maison de Bourgogne pourrait mettre Philippe en état de poursuivre avec plus d'avantage les vastes plans dont ses infirmités l'avaient forcé d'abandonner l'exécution : cette idée séduisante flattait toujours son imagination, et il ne pouvait se résoudre qu'avec peine à en regarder l'exécution comme chimérique.

Malgré le refus qu'il avait antérieurement éprouvé de la part de Ferdinand son frère, il renouvela ses sollicitations avec importunité, et fit valoir les raisons qu'il crut les plus puissantes pour déterminer ce prince à céder la couronne impériale à Philippe, en recevant comme un équivalent l'investiture de quelques provinces, soit en Italie, soit dans les Pays-Bas[1]. Mais

1. *Ambassades de Noailles*, tom. V, p. 366.

Ferdinand, qui s'était montré inflexible lors même que les sollicitations de l'empereur étaient appuyées de toute l'autorité qui accompagne le pouvoir suprême, reçut avec plus d'indifférence et plus de dédain encore les ouvertures que lui faisait son frère dans l'abaissement volontaire où il s'était réduit. Charles rougit lui-même d'avoir eu la faiblesse d'imaginer qu'il pourrait, dans son état actuel, obtenir ce qu'il avait auparavant tenté sans succès, et il renonça enfin à ce chimérique projet. Il abandonna alors le gouvernement de l'empire; et ayant transféré à son frère, roi des Romains, tous ses droits de souveraineté sur le corps germanique, il signa pour cet effet un acte revêtu de toutes les formalités qu'exigeait une telle démarche, et remit cet acte entre les mains de Guillaume, prince d'Orange, en l'autorisant à le présenter au collége des électeurs [1].

Il ne restait plus d'obstacle qui pût différer le départ de Charles pour la retraite après laquelle il soupirait. Tout ayant été préparé depuis quelque temps pour son voyage, il partit pour Zuitbourg en Zéelande, où le rendez-vous de la flotte était indiqué. Il dirigea sa route par Gand; il s'y arrêta quelques jours, et s'y livra à cette douce et tendre mélancolie que tous les hommes dans le déclin de l'âge éprouvent en se retrouvant dans le lieu de leur naissance, et en revoyant les objets qui les ont intéressés dans leur jeunesse. Charles poursuivit enfin sa route, accompagné de Philippe son fils, de l'archiduchesse sa fille, de ses sœurs les reines douairières de France et de Hongrie, de Maximilien son gendre, et d'une suite nombreuse de gentilshommes flamands. Avant de s'embarquer, il prit congé de tout son cortége, en donnant à chacun des témoignages de son estime et de son affection. Il embrassa Philippe avec toute la tendresse d'un père qui voit son fils pour la dernière fois, et mit à la voile le 17 septembre, sous le convoi d'une flotte considérable, composée de vaisseaux espagnols, flamands et anglais. La reine d'Angleterre l'invita d'une manière pressante à débarquer en quelque endroit de ses états pour s'y rafraîchir et pour lui donner la consolation de le voir encore une fois.

1. Goldast., *Constit. imper.*, pars. 1, p. 576.

Charles se refusa constamment à cette invitation : « Ce ne peut « pas être, dit-il, une chose agréable pour une reine que de « recevoir la visite d'un beau-père qui n'est plus qu'un gen« tilhomme privé. »

Son voyage fut heureux et agréable, et il arriva à Laredo, dans la Biscaye, le onzième jour après son départ de Zéelande. Dès qu'il fut débarqué, il se prosterna sur le rivage, et, se regardant déjà comme mort au monde, il baisa la terre en disant : « O mère commune des hommes, je suis sorti nu du « sein de ma mère, je rentrerai nu dans son sein. » De Laredo il se rendit à Burgos, tantôt porté par ses gens dans une chaise, tantôt traîné dans une litière, n'avançant qu'avec beaucoup de peine, et souffrant à chaque pas des douleurs aiguës. Quelques nobles espagnols se rendirent à Burgos pour lui faire leur cour; mais ils étaient en petit nombre, et leurs hommages furent froids et contraints. Charles s'en aperçut, et sentit pour la première fois qu'il n'était plus souverain. Accoutumé dès sa tendre jeunesse à ces égards soumis et respectueux qu'inspire le pouvoir suprême, il les avait reçus avec la crédulité commune à tous les princes, et il eut la faiblesse d'être blessé de voir qu'on n'avait rendu qu'à son rang les respects qu'il croyait dus à ses qualités personnelles. Il apprit cependant bientôt à pardonner l'inconstance de ses sujets et à mépriser leur négligence; mais il fut profondément affligé de l'ingratitude de Philippe, qui, oubliant déjà tout ce qu'il devait aux bontés de son père, l'obligea de rester quelques semaines à Burgos avant de recevoir la première moitié d'une pension modique qui était tout ce que ce prince s'était réservé de tant de royaumes. Comme il ne pouvait, sans la somme qu'il attendait, donner à ses domestiques les récompenses que méritaient leurs services ou que sa générosité leur avait destinées, il ne put s'empêcher de laisser éclater sa surprise et son mécontentement[1]. Cependant la pension fut enfin payée : Charles renvoya alors un grand nombre de ses domestiques dont le service lui devenait inutile ou à charge dans sa retraite, et il passa à Valladolid. Il y fit des adieux fort tendres à ses deux sœurs ; mais

1. Strada, *de bell. Belg.*, l. 1, p. 9.

il ne voulut pas leur permettre de l'accompagner dans sa solitude, quoiqu'elles l'en conjurassent les larmes aux yeux, pour avoir, disaient-elles, la consolation de contribuer par leurs soins à soulager ses souffrances, et surtout pour en recueillir une instruction utile en se joignant à lui dans les pieux exercices auxquels il voulait consacrer les derniers jours de sa vie.

De Valladolid il continua sa route vers Plaisance en Estramadure. Il avait autrefois passé par cette ville, et avait été singulièrement frappé de la belle situation du monastère de Saint-Just, appartenant à l'ordre de Saint-Jérôme, et éloigné de quelques milles de Plaisance; il avait même dit à quelques personnes de sa suite que c'était un lieu où Dioclétien aurait aimé à se retirer; et l'impression s'en était gravée si profondément dans son esprit qu'il se décida à y fixer sa retraite. Ce couvent était situé dans une vallée peu étendue, arrosée par un petit ruisseau, environnée de collines, et ombragée d'arbres élevés et touffus. Par la nature du sol et par la température du climat, c'était la situation la plus salubre et la plus délicieuse de l'Espagne. Quelques mois avant son abdication, Charles y avait envoyé un architecte pour faire construire dans le monastère un appartement à son usage; mais il avait expressément ordonné que le goût de ce nouveau bâtiment fût proportionné, non à son ancienne dignité, mais à l'état obscur qu'il voulait embrasser. On construisit seulement six chambres, dont quatre avaient la forme de cellules de moines, avec des murailles toutes nues; les deux autres, de vingt pieds en carré, étaient tapissées d'une étoffe brune et meublées de la manière la plus simple. Ce petit bâtiment, de niveau avec le terrain, avait d'un côté une porte sur un jardin dont Charles avait donné lui-même le plan, et qu'il avait rempli de différents végétaux qu'il voulait cultiver de ses propres mains. Il y avait de l'autre côté une communication avec la chapelle du couvent dans laquelle il se proposait de faire ses exercices de dévotion. Ce fut dans cette humble retraite, à peine suffisante pour loger commodément un simple particulier, que Charles entra, accompagné seulement de douze domestiques. Il y ensevelit dans la solitude et le silence sa grandeur, son ambition et tous ces vastes projets qui, pendant la moitié

d'un siècle, avaient rempli l'Europe d'alarmes et d'agitation, et inspiré successivement à tous les peuples la terreur de ses armes et la crainte de se voir subjugués par sa puissance[1].

Le contraste qui se trouvait alors entre la conduite de Charles et celle du pape était si sensible qu'il frappa même les observateurs les moins attentifs et les moins pénétrants. La comparaison n'était pas à l'avantage de Paul. On voyait dans le premier un conquérant né pour régner, accoutumé dès longtemps à l'éclat qui accompagne le pouvoir suprême et aux grands intérêts où l'avait engagé une ambition active, quitter tout à coup le monde dans un âge encore peu avancé, lorsqu'il pouvait, sans descendre du trône, passer dans la tranquillité le reste de sa vie, en se réservant quelque intervalle pour reposer son âme et recueillir ses pensées. Paul, au contraire, était un prêtre qui avait consumé les premières années de sa vie dans l'ombre des écoles et l'étude des sciences spéculatives; qui avait paru si détaché du monde qu'il s'était volontairement enfermé pendant plusieurs années dans la solitude d'un cloître, et qui n'avait été élevé au trône papal que dans une vieillesse très avancée : ce même homme avait laissé tout à coup éclater toute l'impétuosité de l'ambition du jeune âge, et s'était engagé dans de vastes entreprises pour l'exécution desquelles il n'avait pas craint de répandre les semences de la discorde et d'allumer les feux de la guerre dans toutes les parties de l'Europe. Mais Paul, sans égard pour l'opinion et les censures des hommes, suivait ses desseins avec l'arrogance naturelle de son caractère; et quoique cette arrogance parût déjà avoir passé toutes les bornes de la raison, elle se porta encore à un plus haut degré de violence à l'arrivée du duc de Guise en Italie.

Ce que les deux princes de Lorraine avaient prévu et désiré était arrivé. Le duc de Guise eut le commandement de l'armée destinée à marcher au secours du pape, et composée de vingt mille hommes des meilleures troupes qu'il y eût au service de France. Il jouissait de la plus grande réputation militaire, et l'on ne doutait pas qu'il ne déployât d'une manière éclatante son courage et ses talents, dans une guerre où il venait de pré-

1. Sandov., lib. 2, p. 607. Zuniga, p. 110. Thuan., lib. 17, p. 609.

cipiter son pays, presque dans la seule vue de s'ouvrir une carrière de gloire. Cette opinion était si générale que plusieurs gentilshommes français, qui n'avaient point de commandement à l'armée, voulurent y servir comme volontaires. Cette armée passa les Alpes dans une saison rigoureuse, et s'avança vers Rome sans trouver aucune opposition de la part des Espagnols, qui, n'étant pas assez forts pour se disperser sur différents endroits à la fois, avaient réuni toutes leurs forces en un seul corps sur la frontière de Naples pour défendre ce royaume.

Enhardi par l'approche des Français, le pape laissa éclater tout son ressentiment contre Philippe ; ressentiment que, malgré la violence naturelle de son caractère, des raisons de prudence l'avaient obligé jusqu'alors de contenir dans de certaines bornes. Il nomma des commissaires autorisés à prononcer un jugement dans la procédure que l'avocat du consistoire avait commencée contre Philippe, afin de prouver qu'il avait perdu son droit à la couronne de Naples, en prenant les armes contre le saint-siége dont il était vassal. Il rappela tous les nonces qui résidaient dans les cours de Charles-Quint, de Philippe et de leurs alliés ; cette démarche avait principalement pour but de mortifier le cardinal de La Pole, son légat à la cour d'Angleterre. Ni le mérite distingué de ce prélat, qui avait travaillé avec tant de succès à réconcilier l'Angleterre avec l'Église romaine, ni l'espérance des services qu'il pouvait rendre encore, ne purent le garantir du ressentiment qu'il avait encouru par son zèle et ses efforts pour rétablir la paix entre la maison d'Autriche et la France. Paul fit faire une addition aux anathèmes qu'on lançait tous les ans à Rome, le jeudi saint, contre les ennemis de l'Église, et dénonça la censure d'excommunication contre les auteurs de la dernière invasion qui s'était opérée dans les domaines ecclésiastiques, quel que fût leur rang ou leur dignité ; en conséquence, les prières ordinaires pour l'empereur furent supprimées le lendemain dans la chapelle papale[1].

Mais, tandis que le pape se livrait aux éclats bizarres et puérils de sa fureur, il négligeait, ou peut-être il n'était

1. Pallav., lib. 13, p. 180. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 678.

pas en état de prendre des mesures capables de rendre son ressentiment vraiment redoutable et funeste à ses ennemis. Le duc de Guise, en entrant dans Rome, y fut reçu avec une pompe triomphale qui aurait été plus convenable au retour d'une campagne glorieuse qu'au commencement d'une expédition dont le succès était bien douteux; mais ce général ne trouva pas les préparatifs de guerre aussi avancés qu'il s'y attendait, et que Caraffe le lui avait promis. Les troupes du pape étaient de beaucoup inférieures en nombre à ce qui avait été stipulé; il n'y avait point de magasins suffisants pour assurer leur subsistance, et le trésor manquait de l'argent nécessaire pour payer leur solde. Les Vénitiens, fidèles à la prudente maxime que les malheurs de leur république leur avaient fait anciennement adopter, et qui était devenue un principe fondamental de leur politique, déclarèrent la résolution où ils étaient d'observer une exacte neutralité, et de ne prendre aucune part dans les querelles de princes si supérieurs à eux en puissance. Les autres états d'Italie ou formèrent une ligue ouverte en faveur de Philippe, ou s'intéressèrent secrètement au succès de ses armes contre un pontife dont l'ambition inconsidérée avait porté encore une fois en Italie le siége de la guerre.

Le duc de Guise, voyant que tout le poids de l'entreprise allait tomber sur lui, sentit, mais trop tard, combien il était imprudent de compter, pour l'accomplissement de ses grands desseins, sur le secours de faibles alliés. Excité cependant par l'activité impatiente du pape et par le désir de mettre à fin ce qu'il avait commencé avec tant de confiance, il marcha vers Naples et commença ses opérations. Mais le succès de ses premières démarches ne répondit ni à sa réputation, ni aux espérances qu'on avait conçues de ses talents, ni à ce qu'il avait promis lui-même. Il ouvrit la campagne par le siége de Civitella, ville assez considérable sur la frontière du royaume de Naples. La vigueur opiniâtre avec laquelle le gouverneur espagnol défendit la place fit échouer tous les efforts impétueux de la valeur française, et obligea le duc de Guise à se retirer honteusement après un siége de trois semaines. Il chercha à effacer cette tache en s'avançant hardiment vers le camp du duc d'Albe, à qui il offrit la bataille; mais ce prudent général, sentant com-

bien il est avantageux de rester sur la défensive contre un ennemi qui tente une invasion, évita le combat, et se tint dans ses retranchements; il suivit ce plan avec la constance d'un Castillan, et éluda avec beaucoup d'adresse tous les stratagèmes que Guise mit en œuvre pour l'engager dans une action générale [1]. Cependant la maladie détruisait l'armée française; il s'était élevé de violentes querelles entre le général et l'officier qui commandait les troupes romaines; les Espagnols renouvelèrent leurs incursions dans l'état ecclésiastique; le pape, voyant qu'au lieu des conquêtes et des triomphes auxquels il s'était attendu il ne pouvait pas même mettre ses propres territoires à l'abri des déprédations de l'ennemi, commença à se plaindre et à parler de paix. Le duc de Guise, au désespoir de jouer un rôle si peu digne de lui, non seulement sollicita la cour ou de renforcer son armée, ou de le rappeler; il requit encore le pape de remplir ses engagements; il pressa le cardinal Caraffe, tantôt en l'accablant de reproches, tantôt en le menaçant, d'accomplir ces magnifiques promesses sur la foi desquelles il avait eu l'imprudence d'engager le roi son maître à rompre la trêve de Vaucelles et à se liguer avec le pape [2].

Tandis que les affaires des Français en Italie prenaient une si mauvaise tournure, il arriva dans les Pays-Bas un événement inattendu qui rappela le duc de Guise d'un poste où il n'avait point de gloire à acquérir, pour l'élever à la place la plus importante et la plus honorable dont un sujet pût être revêtu. Dès que les Français eurent fait connaître l'intention où ils étaient de rompre la trêve de Vaucelles, non seulement en envoyant une armée en Italie, mais encore en essayant de surprendre quelques-unes des villes frontières de la Flandre, Philippe, quoique disposé à éviter une rupture, se détermina à poursuivre la guerre avec vigueur, et à prouver à ses ennemis que Charles son père ne s'était pas trompé en le jugeant digne de prendre les rênes du gouvernement. Il savait que Henri avait fait de grandes dépenses pour mettre sur pied l'armée du duc de Guise, et que toutes les ressources de ses finances seraient

1. Herrera, *Vida de Felipe*, p. 181.

2. Thuan., lib. 28, p. 614. Pallavic., lib. 13, p. 181. Burnet, lib. II, app. 317.

à peine suffisantes pour fournir aux frais énormes et continuels d'une guerre éloignée; il prévit en conséquence que toutes les opérations des Français dans les Pays-Bas seraient nécessairement faibles, et ne seraient regardées que comme subordonnées à celles d'Italie. Il prit donc la sage résolution de porter ses principaux efforts vers la partie où les Français, étant le plus faibles, pourraient être attaqués avec le plus d'avantage. Dans ce dessein, il assembla dans les Pays-Bas une armée d'environ 60,000 hommes; les Flamands se prêtèrent en cette occasion à ses vues avec ce zèle actif et empressé que témoignent ordinairement les peuples pour exécuter les volontés d'un nouveau souverain. Mais Philippe, qui même dans la jeunesse montrait déjà beaucoup de prévoyance et de sagacité, ne se reposa pas uniquement, pour le succès de son plan, sur la force de cette armée formidable.

Il était occupé depuis quelque temps des moyens d'engager le roi d'Angleterre à embrasser sa querelle. Quoique ce monarque eût un intérêt manifeste à observer une exacte neutralité, quoique la nation elle-même sentît tous les avantages qu'elle pouvait tirer de cette neutralité, quoique Philippe sût bien que son nom était odieux aux Anglais, et qu'ils auraient une extrême répugnance à concourir avec lui à l'exécution de quelque entreprise que ce fût, il ne désespéra cependant pas de son projet. Il comptait sur la tendre affection que la reine avait pour lui, et que la froideur et la négligence de ses procédés n'avait pu affaiblir; il était sûr de la confiance aveugle que cette princesse aurait en ses opinions, et de l'empressement qu'elle montrerait à le satisfaire en tout. Afin de mettre en œuvre ces moyens avec plus de facilité et de succès, il partit pour l'Angleterre.

La reine, qui, pendant l'absence de son mari, n'avait fait que languir dans l'abattement, reprit courage en le voyant revenir, et, sans consulter ni l'intérêt ni l'opinion de ses peuples, elle entra avec chaleur dans tous les projets qu'il lui proposa. En vain son conseil privé lui fit des représentations sur l'imprudence et même le danger qu'il y aurait à engager la nation dans une nouvelle guerre; en vain on lui rappela les traités solennels qui unissaient l'Angleterre et la France, et qu'aucun

prétexte d'hostilités ne permettait de violer; Marie, séduite par les caresses de Philippe, ou intimidée peut-être par les menaces que son ascendant sur elle lui permettait d'employer quelquefois, fut insensible à tout ce qu'on put opposer à sa résolution, et persista avec la plus grande fermeté à déclarer sur-le-champ la guerre à la France. Quoique Philippe eût déployé beaucoup d'adresse, et Marie toute son autorité, pour gagner le conseil privé ou pour lui imposer, le conseil résista longtemps; et, s'il céda à la fin, ce ne fut point par conviction, mais par pure déférence pour la volonté de la reine. La guerre fut donc déclarée à la France, et c'est la seule peut-être dans laquelle les Anglais soient entrés avec répugnance. Marie, qui n'ignorait pas combien la nation était opposée à cette démarche, n'osa pas convoquer un parlement pour obtenir de subsides. Elle y suppléa par un abus de sa prérogative, et imposa de sa propre autorité des sommes très fortes sur ses sujets. Ce secours la mit en état de rassembler un corps de troupes assez considérable et d'envoyer 8,000 hommes, commandés par le comte de Pembroke, pour se joindre à l'armée de Philippe [1].

Philippe, qui n'était pas avide de gloire militaire, donna le commandement de son armée à Emmanuel Philibert, duc de Savoie, et fixa sa résidence à Cambrai, afin de pouvoir être plus promptement instruit de tous les mouvements de ce général et de l'aider de ses conseils. Le duc ouvrit la campagne par un trait d'habileté qui justifia le choix de Philippe, et montra une telle supériorité de talent sur les généraux français qu'on ne put guère douter de ses succès dans ses opérations ultérieures. Il indiqua le rendez-vous général de ses troupes à un endroit très éloigné du pays où il se proposait d'établir le siége de la guerre; après avoir tenu quelque temps ses ennemis incertains sur ses intentions, il les trompa à la fin si complétement, par l'indécision de ses marches et de ses contremarches, qu'ils jugèrent que son projet était de porter tous ses efforts contre la province de Champagne et de tâcher de pénétrer en France par ce côté. En conséquence, l'armée française fut dirigée vers cette province; on renforça les garnisons en

1. Carte, vol. III, p. 337.

affaiblissant celles des autres places frontières, au point de n'y pas laisser assez de troupes pour les défendre en cas d'attaque.

Emmanuel, voyant le succès de ses manœuvres, tourna tout à coup vers sa droite, s'avança par des marches rapides en Picardie, envoya en avant sa cavalerie, qui était nombreuse, et investit Saint-Quentin. Cette place, qu'on regardait comme très forte, était d'une grande importance, parce qu'il n'y avait que très peu de villes fortifiées entre celle-là et Paris. Les ouvrages en avaient cependant été fort négligés ; la garnison, dont une partie avait été détachée pour être envoyée en Champagne, n'avait pas la quantité de troupes nécessaire pour soutenir un siége, et le gouverneur, quoique brave et expérimenté, n'avait ni le rang ni l'autorité qu'aurait exigés le commandement d'une ville si considérable, attaquée par une armée formidable. Quelques jours auraient suffi au duc de Savoie pour se rendre maître de Saint-Quentin, si l'amiral de Coligny, qui croyait son honneur intéressé à conserver à son pays une place située dans la province dont il avait le gouvernement, n'eût pris la courageuse résolution de s'y jeter lui-même avec tout ce qu'il put rassembler de troupes ; en effet, quoiqu'une partie de son détachement eût été interceptée, il passa à travers l'armée ennemie, et entra dans la ville. L'arrivée inattendue d'un officier si distingué par son rang et sa réputation, et qui s'était exposé à un danger si imminent pour se joindre à la garnison, ne pouvait manquer de ranimer le courage des troupes qui la composaient. Tous les moyens que purent suggérer à Coligny ses talents et son expérience dans l'art de la guerre furent employés, soit pour fatiguer les assiégeants, soit pour mettre la place en état de faire une vigoureuse résistance. Les bourgeois se joignirent aux soldats, et, secondant avec un zèle égal les efforts de Coligny, ils paraissaient déterminés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et à se sacrifier eux-mêmes pour l'honneur et le salut du royaume[1].

Le duc de Savoie ayant été joint par les Anglais, sous les ordres du comte de Pembroke, continuait le siége avec la plus

1. Thuan., lib. 19, p. 647.

grande vivacité. Une armée si nombreuse et si bien pourvue de tout poussait ses attaques avec un grand avantage contre une garnison trop faible pour oser même tenter de troubler ou de retarder par des sorties les opérations des assiégeants. L'amiral, qui ne pouvait se dissimuler le danger pressant qui menaçait la ville et l'impossibilité où il était de la défendre longtemps, en donna avis au connétable de Montmorency, son oncle, qui commandait l'armée française, et lui indiqua en même temps un moyen de porter du secours aux assiégés. Le connétable, qui sentit l'importance de sauver une place dont la perte ouvrirait aux ennemis un passage dans le cœur du royaume, et qui mettait de l'intérêt à tirer son neveu de la situation périlleuse où son zèle pour le bien public l'avait engagé, prit la résolution de tenter ce que Coligny lui proposait, quelque danger qu'il y vît. Dans ce dessein, il s'avance de la Fère à Saint-Quentin à la tête de son armée, qui n'était pas de moitié si nombreuse que celle des Espagnols; il confia le commandement d'un corps de troupes d'élite à d'Andelot, frère de Coligny, et colonel général de l'infanterie française, et lui ordonna de pénétrer jusqu'à la ville par un chemin que l'amiral avait représenté comme très praticable, tandis que lui-même, à la tête du gros de l'armée, attaquerait le camp des ennemis par un autre côté, et tâcherait d'y attirer toute leur attention. D'Andelot exécuta sa commission avec beaucoup plus de courage que de prudence; ses soldats se précipitèrent avec une impétuosité aveugle sur l'ennemi; quoiqu'ils eussent renversé le premier corps qui s'opposa à leur passage, la confusion se mit bientôt dans leurs rangs, et de nouvelles troupes étant venues fondre sur eux et les environner de tous côtés, la plupart furent taillés en pièces; mais d'Andelot, avec environ cinq cents des plus hardis et des plus heureux, parvint à pénétrer dans la ville.

Cependant le connétable fut obligé, pour l'exécution de son plan, d'avancer si près du camp des assiégeants qu'il se trouva dans l'impossibilité de se retirer avec sûreté devant un ennemi qui lui était fort supérieur en nombre. Le duc de Savoie aperçut bientôt la faute de Montmorency, et, avec le talent et la présence d'esprit d'un grand capitaine, il se disposa à en profiter. Il rangea promptement son armée en ordre de bataille,

et, épiant le moment où les Français commenceraient à défiler vers la Fère, il détacha toute sa cavalerie sous les ordres du comte d'Egmont, pour tomber sur leur arrière-garde, tandis qu'il s'avancerait lui-même à la tête de l'infanterie pour soutenir l'attaque. Les Français commencèrent leur retraite dans le meilleur ordre et faisant bonne contenance; mais lorsqu'ils virent d'Egmont avancer sur eux avec un corps formidable de cavalerie dont il leur était impossible de soutenir le choc, la vue d'un danger si pressant jointe au peu de confiance que leur inspirait leur général, dont l'imprudence était alors sentie du dernier des soldats, répandit une consternation générale dans l'armée : les soldats français commencèrent peu à peu à accélérer leurs pas, et les troupes de l'arrière-garde pressèrent si vivement celles qui les précédaient, que bientôt leur marche eut l'air d'une déroute plutôt que d'une retraite. D'Egmont, observant ce désordre, les chargea avec la plus grande impétuosité, et en un instant toute la gendarmerie, qui faisait alors l'orgueil et la force des armées françaises, plia et s'enfuit avec précipitation. Cependant l'infanterie, que le connétable, par sa présence et son autorité, retenait attachée à ses drapeaux, continuait sa retraite en assez bon ordre; mais d'Egmont, ayant fait avancer quelques pièces de canon qu'il dirigea sur le centre de cette infanterie, y porta le désordre et la confusion; la cavalerie, renouvelant alors son attaque, rompit les rangs, et la déroute devint universelle. Environ 4,000 Français restèrent sur le champ de bataille, et dans ce nombre on compta le duc d'Enghien, prince du sang, et 600 gentilshommes. Le connétable, voyant qu'il n'y avait plus d'espérance de ramener la fortune, résolut de ne pas survivre à un désastre si funeste, causé par son imprudence; il se précipita dans le plus épais des bataillons ennemis pour y périr l'épée à la main, et reçut une blessure dangereuse : épuisé par la perte de son sang, il fut entouré de quelques officiers allemands dont il était connu, qui le garantirent de la fureur des soldats et l'obligèrent à se rendre. Les ducs de Montpensier et de Longueville, le maréchal de Saint-André, plusieurs officiers de distinction, 300 gentilshommes et près de 4,000 soldats furent aussi faits prisonniers. Tous les drapeaux de l'infanterie, toutes les munitions de guerre et toute

l'artillerie, excepté deux pièces de canon, tombèrent entre les mains des vainqueurs, qui ne perdirent pas plus de 80 hommes[1].

Cette victoire, non moins fatale à la France que les anciennes batailles de Crécy et d'Azincourt, qui furent gagnées par les Anglais sur le même terrain, ressemblait encore à celles-ci par la promptitude de la déroute, par l'imprudence du général, par le grand nombre des officiers de distinction tués ou prisonniers, par la perte légère que firent les vainqueurs, et par la consternation qu'elle répandit dans toute la France. Plusieurs habitants de Paris, aussi effrayés que si l'ennemi eût été aux portes de la ville, se retirèrent avec précipitation dans l'intérieur du royaume. Le roi tâcha, par ses exhortations et par sa présence, de consoler et de ranimer ceux qui restaient; et s'occupant lui-même avec la plus grande activité à faire réparer les fortifications délabrées de la ville, il se prépara à la défendre contre l'attaque à laquelle il s'attendait. Heureusement pour la France, la timidité de Philippe et la fatale entreprise de l'amiral de Coligny concoururent non seulement à mettre la capitale à l'abri du danger dont elle était menacée, mais encore à donner aux Français un court intervalle, pendant lequel ils eurent le temps de se remettre de la frayeur et de l'abattement où les avait jetés un coup aussi funeste qu'inattendu; Henri en profita pour veiller à la sûreté de son royaume par des mesures vigoureuses et dignes du souverain d'une nation belliqueuse et puissante.

Immédiatement après la bataille, Philippe se rendit au camp sous Saint-Quentin, et y fut reçu avec toute la pompe d'un triomphe militaire. Les transports de joie que fit naître en lui ce succès, qui jetait un si grand éclat sur le commencement de son règne, furent tels qu'ils adoucirent pour quelque temps son caractère hautain et sévère, et apportèrent dans ses manières une politesse qui ne lui était pas naturelle. Le duc de Savoie s'étant approché de lui, et voulant se mettre à ses genoux pour lui baiser les mains, Philippe le prit dans ses bras, et, le serrant avec tendresse. « C'est plutôt à moi, lui dit-il, à baiser

1. Thuan., p. 650. *Annal. Brabant.*, t. II, p. 692. Herrera, p. 291.

« vos mains, qui ont remporté une victoire si glorieuse, et qui « nous coûte si peu de sang. »

Dès que les réjouissances et les félicitations sur l'arrivée de Philippe furent terminées, on tint un conseil de guerre où l'on délibéra sur les mesures à prendre pour tirer de la victoire le plus grand avantage. Le duc de Savoie, secondé des plus habiles officiers qui s'étaient formés sous Charles V, opina pour abandonner sur-le-champ le siége de Saint-Quentin, dont la réduction n'était pas un objet digne d'occuper l'armée et pour aller mettre le siége devant Paris; il appuyait son opinion sur ce qu'il n'y avait ni corps de troupes qui pût s'opposer à leur marche, ni ville forte qui pût la retarder; sur ce qu'ils pouvaient profier de l'étonnement et de la terreur que la déroute de l'armée française avait inspirés au peuple, pour arriver sans obstacle jusqu'à la capitale et s'en emparer sans résistance. Philippe, moins hardi ou plus prudent que ses généraux, préféra un avantage modéré, mais certain, à une expédition plus brillante, mais d'un succès plus douteux. Il représenta à son conseil les ressources immenses d'un royaume aussi puissant que la France; le courage et l'esprit belliqueux de la noblesse française, et son attachement à ses rois; l'avantage prodigieux qu'il y avait à faire la guerre dans son propre pays, et la ruine inévitable à laquelle l'armée espagnole s'exposait en s'enfonçant témérairement dans un pays ennemi avant de s'être assuré une communication qui pût faciliter et protéger sa retraite si un événement malheureux la forçait de retourner en arrière. D'après ces différentes considérations, il fut d'avis de continuer le siége de Saint-Quentin, et ses généraux déférèrent d'autant plus volontiers à son sentiment qu'ils ne doutaient pas qu'on ne fût maître de la ville en peu de jours; ils regardèrent ce délai comme une perte de temps de peu de conséquence pour l'exécution de leur plan, et facile à réparer par un redoublement d'activité[1].

Le mauvais état des fortifications, joint au petit nombre des troupes qui composaient la garnison et qui ne pouvaient plus espérer de secours ni de renfort, semblait justifier le calcul des

1. Belcar, *Comment. de reb. Gallic.*, p. 901.

généraux de Philippe; mais, dans leur combinaison, ils n'avaient pas fait assez d'attention au caractère de l'amiral de Coligny qui commandait dans la place. Un courage indomptable et calme au milieu des plus grands dangers, une imagination féconde en ressources, un génie qui semblait s'élever et prendre une nouvelle force à chaque revers, le talent de subjuguer les esprits, et l'art de conserver son ascendant sur eux, même dans les circonstances les plus délicates et les plus fâcheuses, telles étaient les qualités qui distinguaient Coligny et le mettaient au-dessus de tous les généraux de son siècle. Ces qualités étaient particulièrement propres à la situation où il se trouvait; et, comme il sentait l'importance infinie dont chaque moment était pour son pays dans des conjonctures si critiques, il s'occupa, avec toute l'activité dont il était capable, à chercher des moyens de prolonger le siége et d'empêcher l'ennemi de former aucune entreprise plus dangereuse pour la France. En effet, il défendit la place avec tant de persévérance et d'habileté, il sut inspirer à la garnison tant de patience et de courage, que le siége, quoique poussé avec la plus grande vigueur par les Espagnols, les Flamands et les Anglais réunis, dont l'ardeur était encore excitée par la jalousie nationale, dura cependant dix-sept jours. La ville fut enfin prise d'assaut; et Coligny, accablé par le nombre, fut fait prisonnier sur la brèche.

Henri sut mettre à profit l'intervalle de temps que la défense opiniâtre de l'amiral lui donna. Il nomma des officiers pour recueillir les débris épars de l'armée du connétable; il expédia des ordres pour faire des recrues dans toutes les parties de la France; il convoqua le ban et l'arrière-ban pour armer toute la noblesse des provinces frontières et la réunir au duc de Nevers en Picardie; il rappela la plus grande partie des vieilles troupes qui servaient en Piémont sous le maréchal de Brissac; il dépêcha courriers sur courriers au duc de Guise, pour lui recommander de revenir sur-le-champ avec toute son armée défendre le royaume; il envoya un député au grand-seigneur pour solliciter le secours de la flotte ottomane et un emprunt d'argent; il en expédia un autre en Écosse, pour exciter les Écossais à tenter une invasion dans le nord de l'Angleterre, afin que Marie, obligée de porter son attention de ce côté, ne

pût pas renforcer l'armée de Philippe. Henri trouva dans le zèle de ses sujets des secours pour seconder ses efforts. La ville de Paris lui accorda un don gratuit de 300,000 livres ; toutes les grandes villes du royaume imitèrent la générosité de la capitale, et contribuèrent en proportion de leurs moyens ; plusieurs gentilshommes de distinction s'engagèrent à défendre à leurs propres dépens les places qui se trouvaient le plus exposées aux insultes de l'ennemi. Ce zèle pour l'intérêt public ne se borna pas aux corps, il se répandit dans tous les rangs de la société, et chaque individu parut disposé à déployer autant d'énergie que si l'honneur du roi et la sûreté de l'état eussent dépendu de ses efforts personnels[1].

Philippe n'ignora ni les sages mesures que le roi de France prenait pour la sûreté de ses états, ni l'ardeur que les Français témoignaient pour se défendre ; il s'aperçut, mais trop tard, qu'il avait perdu une occasion qui ne pouvait se retrouver, et qu'il n'était plus temps de songer à pénétrer dans le cœur du royaume. Il abandonna donc sans beaucoup de peine un plan trop hardi et trop hasardeux pour se concilier parfaitement avec la circonspection de son caractère ; il employa son armée, pendant le reste de la campagne, aux siéges de Ham et du Catelet, dont il se rendit bientôt maître. La réduction de ces deux petites places et l'acquisition de Saint-Quentin furent les seuls avantages qu'il tira d'une des victoires les plus décisives qui aient été remportées dans ce siècle. Philippe continua cependant de paraître enivré de ses succès ; et, comme tous ses sentiments avaient une teinte de superstition, il fit vœu, en mémoire de la bataille de Saint-Quentin, qu'il avait gagnée le jour de la fête de saint Laurent, de bâtir une église, un monastère et un couvent consacrés à ce saint. Avant l'expiration de l'année il posa à l'Escurial, dans le voisinage de Madrid, les fondements d'un édifice qui réunissait les trois objets de son vœu ; et le même principe qui avait dicté ce vœu présida à l'exécution, car le bâtiment fut construit dans la forme d'un gril, qui, suivant la légende, avait été l'instrument du martyre de saint Laurent. Malgré la multitude de projets vastes et dispendieux

1. *Mém. de Ribier*, t. II, p. 703.

où Philippe fut entraîné par son ambition, il travailla avec tant de persévérance pendant vingt-deux ans à l'achèvement de cet édifice, il sacrifia tant d'argent à ce monument de sa vanité et de sa dévotion, qu'il laissa enfin aux souverains d'Espagne une maison royale qui est certainement, sinon la plus élégante, au moins la plus somptueuse et la plus magnifique qu'il y ait en Europe[1].

La première nouvelle du revers funeste que les Français avaient éprouvé à Saint-Quentin fut portée à Rome par le courrier que Henri avait expédié pour rappeler le duc de Guise. Comme le pape, même avec le secours des troupes françaises, avait à peine été en état d'arrêter les progrès des armes espagnoles, il prévit aisément que, lorsqu'il serait privé de la protection de ses auxiliaires, ses domaines seraient envahis sur-le-champ. Il fit donc les représentations les plus pressantes contre le départ de l'armée française; il reprocha au duc de Guise les fautes qui le mettaient dans une si malheureuse situation, et il se plaignit amèrement de Henri, qui l'abandonnait avec si peu de générosité dans un tel péril; mais les ordres de Guise étaient positifs. Paul, tout inflexible qu'il était, fut obligé de conformer sa conduite à l'état de ses affaires, et d'employer, pour obtenir la paix, la médiation des Vénitiens et de Côme de Médicis. Philippe, qui avait été forcé de rompre malgré lui avec le pape, et qui, dans le temps même où le succès couronnait ses armes, doutait si fort de la justice de sa cause qu'il avait fait de fréquentes ouvertures de paix, écouta avec empressement les premières propositions de Paul, et montra dans ses demandes une modération qu'on n'avait guère lieu d'attendre d'un prince si fier de ses victoires.

Le duc d'Albe, plénipotentiaire de Philippe, et le cardinal Caraffe, chargé des pouvoirs de Paul son oncle, s'abouchèrent à Cavi. Comme ils étaient l'un et l'autre également disposés à la paix, après une courte conférence, ils terminèrent leurs différends par un traité dont les conditions suivantes étaient la base : Paul renonçait à sa ligue avec la France, et s'engageait à garder à l'avenir la neutralité qui convenait au père commun

1. Colmenar, *Annales d'Espagne*, tom. II, p. 136.

de la chrétienté ; Philippe promettait de remettre sur-le-champ toutes les places de l'état ecclésiastique dont il s'était emparé; les prétentions de Caraffe au duché de Paliano et aux autres domaines des Colonnes devaient être soumises à la décision de la république de Venise; enfin le duc d'Albe devait se rendre en personne à Rome, et, après avoir demandé pardon à Paul au nom de son maître et au sien propre pour avoir envahi le patrimoine de l'Église, il devait recevoir du pape l'absolution de ce crime. Ainsi Paul, par la timidité scrupuleuse de Philippe, mit fin à une guerre malheureuse, sans aucun préjudice pour le siége papal. Le conquérant s'humilia et reconnut sa faute, tandis que le vaincu, conservant sa fierté accoutumée, fut traité avec toutes les marques de la supériorité[1].

Le duc d'Albe, suivant les conditions du traité, alla à Rome, et, dans la posture d'un suppliant, baisa les pieds et implora la miséricorde de celui-là même que ses armes avaient réduit à la plus fâcheuse extrémité. Telle était la vénération scrupuleuse des Espagnols pour le caractère pontifical, que d'Albe, quoique l'homme le plus orgueilleux de son siècle, et accoutumé dès son enfance à vivre familièrement avec les princes, convint qu'en approchant du pape il se sentit si fort intimidé que la voix lui manqua et que sa présence d'esprit l'abandonna[2].

Quoique cette guerre, qui dans son origine semblait annoncer de grands changements, se trouvât terminée sans en avoir occasionné aucun dans les états qui en étaient l'objet immédiat, elle eut des suites très importantes en d'autres parties de l'Italie. Comme Philippe avait un vif empressement de terminer le plus promptement qu'il pourrait sa querelle avec Paul, il était disposé à faire tous les sacrifices nécessaires pour se concilier les princes, qui, en joignant leurs troupes à celles du pape et des Français, auraient pu prolonger la guerre. Dans cette vue, il entama une négociation avec Octave Farnèse, duc de Parme; et, afin de le détacher de son alliance avec les Français, il lui rendit la ville de Plaisance et le territoire qui en dépendait,

1. Pallav., lib. 13, p. 183. Fra-Paolo, 380. Herrera, vol. I, p. 310.

2. Pallav., lib. 13, pag. 185, Summonte, *Istoria di Napoli*, tom. IV, p. 286.

pays dont Charles-Quint s'était emparé en 1547, qu'il avait gardé depuis ce temps-là, et qu'il transmit à son fils avec ses autres possessions.

Philippe, par cette démarche, laissa pénétrer son caractère et ses vues à Côme de Médicis, le plus habile et le plus fin des princes d'Italie, qui sut profiter de cette découverte, et conçut l'espérance d'accomplir enfin son plan favori, celui de réunir Sienne avec son territoire aux domaines qu'il possédait en Toscane. Comme le succès de cette entreprise dépendait entièrement de l'adresse avec laquelle elle serait conduite, il employa tous les artifices de la politique dans la négociation qu'il entama pour cet objet. Il commença par solliciter Philippe, dont il savait bien que le trésor était épuisé par les dépenses de la guerre, de lui rembourser des sommes considérables qu'il avait avancées à l'empereur pendant le siége de Sienne. Philippe cherchant à éluder une demande à laquelle il n'était pas en état de satisfaire, Côme s'en montra fort mécontent ; et, ne faisant aucun mystère de son mécontentement, il envoya à son ambassadeur à Rome des instructions pour ouvrir avec le pape une négociation qui paraissait être une suite du refus de Philippe. L'ambassadeur s'acquitta de cette commission avec tant de dextérité que le pape, imaginant que Côme était absolument détaché des intérêts de l'Espagne, lui proposa une alliance avec la France, laquelle serait cimentée par le mariage de son fils aîné avec l'une des filles de Henri. Côme reçut cette ouverture avec les apparences d'une satisfaction si vraie, et avec tant de protestations de reconnaissance pour l'honneur distingué qu'on lui offrait, que non seulement les ministres du pape, mais même l'envoyé de France à Rome, parlaient déjà sans aucune réserve de l'acquisition d'un allié si important, comme d'une affaire certaine et décidée. La nouvelle en parvint bientôt à Philippe ; Côme, qui avait prévu combien ce monarque en serait alarmé, avait dépêché son neveu Louis de Tolède dans les Pays-Bas, pour le mettre à portée d'observer la consternation de Philippe, et d'en tirer avantage avant que la première impression en fût affaiblie. Côme fut encore très heureux dans le choix de l'instrument qu'il employait pour cet objet, Louis de Tolède attendit patiemment qu'il eût des preuves

assez sûres que les détails des négociations de Côme à Rome étaient arrivées; et, persuadé que cet avis devait remplir de crainte et de jalousie l'âme soupçonneuse de Philippe, il demanda une audience, et requit, dans les termes les plus pressants et les plus fermes, le remboursement de l'argent qui avait été prêté à l'empereur. En insistant sur cette réclamation, il laissa échapper adroitement quelques propos obscurs et des déclarations équivoques sur les extrémités auxquelles Côme pourrait se porter, si l'on joignait le refus d'une demande si juste à d'autres sujets de plaintes qu'il avait lieu de former.

Philippe, étonné du ton que prenait avec lui un prince aussi peu considérable qu'un duc de Toscane, et comparant ce qu'il entendait avec les nouvelles qu'il avait reçues d'Italie, conclut sur-le-champ que Côme n'aurait osé hasarder une déclaration si hardie et si étrange, s'il n'y avait été encouragé par la perspective de son union avec la France. Afin d'empêcher le pape et Henri d'acquérir un allié qui, par ses talents et par la situation de ses états, donnerait à leur confédération un surcroît de considération et de force, il offrit d'accorder à Côme l'investiture de Sienne, s'il voulait la recevoir comme un équivalent des sommes qui lui étaient dues, et s'engager en même temps à fournir un corps de troupes pour défendre les domaines du roi d'Espagne en Italie, contre toute puissance qui voudrait les attaquer. Dès que Côme eut amené Philippe à ce point important, qui était l'objet de ses intrigues et de ses artifices, il n'eut garde de prolonger la négociation par des délais inutiles, ou par un excès de finesse; il accepta avec empressement la proposition de Philippe, qui, malgré les représentations de ses plus habiles conseillers, signa sur-le-champ le traité[1].

Comme jamais prince ne fut plus jaloux de ses droits que Philippe, et moins disposé à renoncer à un territoire dont il était en possession, à quelque titre qu'il le possédât, on ne peut s'empêcher d'être étonné qu'il ait cédé ainsi gratuitement aux ducs de Parme et de Toscane des provinces, pour l'acquisition

1. Thuan., lib. 18, p. 624. Herrera, t. I, p. 263, 375. Pallav., lib. 13, p. 180.

ou la conservation desquelles son père avait employé tant d'années, versé tant de sang et dépensé tant d'argent : on ne peut expliquer ces concessions extraordinaires qu'en les attribuant à un désir superstitieux de se débarrasser d'une guerre qu'il ne soutenait que malgré lui contre le pape. Cependant l'équilibre de puissance entre les princes d'Italie se trouva, par ces traités, établi avec plus d'égalité et de solidité qu'il ne l'avait encore été depuis la violente secousse qu'il avait éprouvée par l'invasion de Charles VIII. Ce fut là le période où l'Italie cessa d'être le grand théâtre sur lequel les souverains d'Espagne, de France et d'Allemagne se disputaient à l'envi la prééminence de la renommée et du pouvoir. Leurs querelles et leurs hostilités furent cependant aussi fréquentes et aussi violentes qu'auparavant ; mais, comme elles étaient excitées par des objets nouveaux, elles firent couler le sang en d'autres régions de l'Europe, qui éprouvèrent à leur tour tous les ravages et tous les malheurs de la guerre.

Le duc de Guise quitta Rome le jour même où son adversaire, le duc d'Albe, fit au pape ses lâches soumissions. Il fut reçu en France comme l'ange gardien du royaume. Ses derniers revers en Italie paraissaient entièrement oubliés, tandis qu'on exagérait avec affectation ses anciens services et particulièrement la défense de Metz. Dans toutes les villes où il passa, il fut accueilli comme le restaurateur de la sûreté publique, qui, après avoir par sa prudence et sa valeur arrêté les armes victorieuses de Charles-Quint, revenait à la voix de sa patrie pour mettre des bornes aux progrès redoutables de la puissance de Philippe. Henri lui fit aussi l'accueil le plus flatteur et le plus honorable ; il inventa de nouveaux titres, créa de nouvelles dignités pour l'honorer et le récompenser. Il fut nommé lieutenant-général en chef dans l'intérieur et hors du royaume, avec une autorité presque illimitée, et peu inférieure à celle que le roi lui-même pouvait exercer. Ainsi, par un bonheur singulier attaché à la fortune des princes de Lorraine, le défaut de succès dans leurs entreprises servit même à leur agrandissement : ainsi le duc de Guise se trouva, par les calamités de la France et par la mauvaise conduite du connétable son rival, élevé à un degré de gloire et de puissance qu'il n'aurait pu es-

pérer d'atteindre par la réussite la plus heureuse et la plus complète de ses projets ambitieux.

Le duc de Guise, avide de répondre par quelque action d'éclat aux grandes espérances que ses compatriotes avaient conçues de ses talents et à la confiance extraordinaire que le roi lui marquait, fit marcher à Compiègne toutes les troupes qu'il put rassembler. Quoique l'hiver fût déjà très avancé et eût commencé avec une rigueur excessive, il se mit à leur tête et entra en campagne. Henri, à force d'activité et secondé du zèle de ses sujets, avait levé dans son royaume un assez grand nombre de recrues et tiré de l'Allemagne et de la Suisse des renforts assez considérables pour former une armée respectable aux yeux même d'un ennemi victorieux. Philippe, alarmé de la voir se mettre en mouvement dans une saison si rigoureuse, commença à craindre pour ses nouvelles conquêtes, surtout pour Saint-Quentin, dont les fortifications n'avaient été qu'imparfaitement réparées.

Mais le duc de Guise méditait une entreprise plus importante; après avoir amusé son ennemi par des menaces successivement dirigées contre différentes villes des frontières de Flandre, il se porta tout à coup sur sa gauche et investit Calais avec toute son armée. Calais avait été pris par les Anglais sous le règne d'Édouard III, après la glorieuse victoire de Crécy; c'était la seule place qu'ils eussent conservée des vastes territoires qu'ils avaient autrefois possédés en France; elle leur ouvrait en tout temps un passage sûr et facile dans le cœur de ce royaume; aussi la possession de cette ville flattait-elle autant l'orgueil des Anglais qu'elle mortifiait celui des Français. Sa situation était naturellement si forte et ses fortifications étaient si généralement regardées comme inexpugnables qu'aucun roi de France n'avait osé l'attaquer. Dans le temps même où les querelles longues et meurtrières des maisons d'Yorck et de Lancastre semblaient avoir épuisé les forces intérieures de l'Angleterre et entièrement détourné son attention de tout objet étranger, les Anglais étaient restés paisibles possesseurs de Calais. Marie et son conseil, spécialement composé d'ecclésiastiques qui ignoraient entièrement tout ce qui appartenait à la guerre, et qui n'étaient occupés qu'à extirper du royaume l'hé-

résie, avaient absolument négligé de prendre des précautions pour la sûreté de cette place importante, persuadés que la seule réputation de sa force suffirait pour la défendre. Dans cette confiance, ils osèrent, même après la déclaration de guerre, continuer un usage que le mauvais état des finances de la reine avait introduit dans les temps de paix. Comme le pays des environs de Calais était inondé pendant l'hiver, et que les marais qui entouraient la ville devenaient impraticables, excepté par une seule avenue que dominaient les forts de Sainte-Agathe et de Newnham-Bridge, les Anglais étaient dans l'usage de retirer de la ville la plus grande partie de la garnison vers la fin de l'automne et de l'y renvoyer au printemps. Ce fut en vain que le lord Wentworth, gouverneur de Calais, se récria contre une parcimonie si déplacée, et représenta la possibilité d'une attaque imprévue dans un moment où il n'aurait pas la quantité d'hommes suffisante pour faire le service. Le conseil privé rejeta ces remontrances avec mépris, comme si elles eussent été dictées par la timidité ou par l'avidité; quelques-uns même des membres du conseil, pleins de cette confiance que l'ignorance accompagne d'ordinaire, se vantèrent qu'ils défendraient Calais avec leurs baguettes blanches contre un ennemi qui oserait l'attaquer pendant l'hiver [1]. Ce fut en vain que Philippe, qui, en revenant d'Angleterre dans les Pays-Bas, avait passé par Calais, avertit la reine du danger qui menaçait cette place; et, lui indiquant ce qui était nécessaire pour la mettre en sûreté, lui offrit de renforcer pendant l'hiver la garnison par un détachement de ses propres troupes; les conseillers de Marie, quoique dévoués à ses volontés dans tout ce qui intéressait la religion, se défiaient, ainsi que tous les Anglais, de toute proposition qui venait de Philippe; et, soupçonnant que ce pouvait être un artifice de ce prince pour s'emparer du commandement de la ville, ils dédaignèrent l'avis qu'il leur donnait, rejetèrent son offre, et laissèrent Calais avec le quart de ce qu'il aurait fallu de troupes pour la défendre.

Ce fut la connaissance de cet état des choses qui encouragea le duc de Guise à tenter une entreprise qui surprit ses propres

1. Carte, vol. III, p. 345.

compatriotes autant que ses ennemis mêmes. Il n'ignorait pas que pour en assurer le succès il devait poursuivre ses opérations avec une célérité qui ne laissât ni aux Anglais le temps de jeter du secours dans la place par mer, ni à Philippe celui de l'inquiéter par terre; en conséquence il poussa l'attaque avec une vigueur et une impétuosité peu commune alors dans la conduite des siéges.

Dès le premier assaut, il délogea les Anglais du fort Sainte-Agathe, et les obligea, après une résistance de trois jours, d'abandonner celui de Newnham-Bridge; il emporta de vive force le château qui commandait le port; enfin, le huitième jour après son arrivée devant Calais, la garnison, qui n'était pas de plus de cinq cents hommes, se trouva tellement affaiblie et harassée par les fatigues qu'elle avait essuyées en soutenant tant d'attaques multipliées, et en défendant tant d'ouvrages à la fois, que le gouverneur fut contraint de capituler.

Le duc de Guise ne laissa pas aux Anglais le temps de se remettre de la consternation que répandit parmi eux ce coup inattendu; il alla sur-le-champ investir Guines, dont la garnison, quoique plus nombreuse que celle de Calais, se défendit avec moins de vigueur, et se rendit après avoir soutenu un seul assaut. Les troupes qui étaient dans le château de Ham se retirèrent sans attendre l'approche des Français.

Ainsi, dans l'espace de quelques jours, au milieu des rigueurs de l'hiver, dans un moment où la bataille funeste de Saint-Quentin avait tellement abattu le courage des Français, que, loin de vouloir faire des conquêtes sur leurs ennemis, ils ne songeaient qu'à défendre leur propre pays, la valeur audacieuse d'un seul homme vint à bout de chasser de Calais les Anglais, qui en étaient maîtres depuis 210 ans, et de leur enlever le seul espace de terrain qui leur restait dans un royaume où ils avaient eu autrefois des possessions si étendues. Cette expédition brillante, en donnant à toute l'Europe la plus haute idée du pouvoir et des ressources de la France, éleva le duc de Guise, dans l'opinion de ses compatriotes, au-dessus de tous les généraux de son siècle. Ils exaltèrent ses triomphes avec des transports excessifs de joie, tandis que les Anglais laissaient éclater tous les sentiments qui animent un peuple libre

et fier, lorsqu'une grande calamité nationale leur paraît manifestement l'effet de la mauvaise conduite de ceux qui le gouvernent. Marie et ses ministres, qui n'étaient auparavant qu'odieux, devinrent méprisables aux yeux de tous les Anglais; toutes les terreurs de son administration arbitraire et rigoureuse ne purent les empêcher de s'emporter en exécrations et en menaces contre ceux qui, après avoir engagé la nation dans une querelle où elle n'était point intéressée, venaient de la couvrir, par leur négligence ou leur incapacité, d'une honte irréparable, et avaient causé la perte de la possession la plus précieuse qu'eût acquise la couronne d'Angleterre.

Le roi de France suivit, à l'égard de Calais, l'exemple du premier vainqueur de cette place, Édouard III. Il ordonna à tous les Anglais qui y résidaient de se retirer, et donna leurs maisons à des Français, qu'il engagea à s'y établir en leur accordant différentes immunités; il laissa en même temps pour la défense de la ville une nombreuse garnison sous les ordres d'un gouverneur expérimenté. Après ces dispositions, son armée victorieuse prit des quartiers pour se rafraîchir, et l'inaction ordinaire qu'amène l'hiver succéda à toutes ces opérations.

Cependant Ferdinand assembla à Francfort le collége des électeurs pour lui faire part de l'acte par lequel Charles avait résigné la couronne impériale pour la lui transmettre. Cette déclaration avait été différée jusqu'alors par quelques difficultés qui s'étaient élevées sur les formalités requises pour remplir une vacance occasionnée par un événement dont les annales de l'empire ne fournissaient aucun exemple. Tout ayant été à la fin arrangé, le prince d'Orange exécuta la commission dont Charles l'avait chargé. Les électeurs acceptèrent la résignation, déclarèrent Ferdinand légitime successeur de Charles, et le revêtirent de toutes les marques de la dignité impériale.

Le nouvel empereur députa ensuite son chancelier Guzman pour informer le pape de cet événement, pour lui témoigner son respect à l'égard du saint-siége, et pour lui annoncer qu'il enverrait bientôt, selon l'usage, un ambassadeur extraordinaire chargé de traiter de son couronnement avec sa sainteté; mais Paul, à qui ni l'expérience ni les mauvais succès n'avaient pu

apprendre à faire descendre les idées exagérées qu'il s'était formées de la prérogative papale au ton modéré qu'exigeaient les circonstances, refusa d'admettre en sa présence l'envoyé de Ferdinand, et déclara nul et irrégulier tout ce qui s'était fait à Francfort. Il prétendait que le pape, en sa qualité de vice-gérant de Jésus-Christ, avait le dépôt des clefs du gouvernement céleste et terrestre; que la juridiction impériale était émanée du saint-siége; que si ses prédécesseurs avaient autorisé les électeurs à nommer un empereur que le pape confirmait ensuite, ce privilége ne s'étendait qu'au cas où la vacance était occasionnée par la mort du prince régnant; que l'acte de la résignation de Charles avait été présenté à un tribunal incompétent, le pape seul ayant le droit d'accepter ou de rejeter cette résignation, et de nommer une personne pour remplir le trône vacant; qu'en faisant même abstraction de ces objections, il y avait dans l'élection de Ferdinand deux vices de forme qui la rendaient nulle, parce que les électeurs protestants avaient été admis à voter, quoiqu'en renonçant à la foi catholique ils eussent perdu leur droit à tous les priviléges de leur rang d'électeurs; enfin que Ferdinand, en ratifiant les concessions de différentes diètes en faveur des hérétiques, s'était rendu incapable de posséder la dignité impériale, instituée pour protéger l'Église et non pour la détruire. Mais, après avoir exposé avec le plus grand éclat ces maximes extravagantes, il ajouta avec un air de condescendance que si Ferdinand voulait renoncer à toute espèce de droit à la couronne impériale fondé sur l'élection de Francfort, témoigner publiquement son repentir de sa conduite passée, et le supplier, avec l'humilité convenable, de confirmer la résignation de Charles et sa propre élévation à l'empire, il n'y avait point de marque de faveur que ce prince ne pût espérer de sa bonté paternelle. Guzman ne s'attendait guère à voir revivre ces prétentions bizarres et surannées, dont l'exposé l'étonna si fort qu'il fut embarrassé du ton dont il devait y répondre. Il évita prudemment d'entrer dans aucun détail sur la nature et l'étendue de la juridiction papale; et, se bornant aux considérations politiques qui devaient déterminer le pape à reconnaître un empereur déjà en possession du trône, il tâcha de les présenter sous le point de vue qu'il crut le plus

propre à faire impression sur Paul, à moins qu'il ne fût absolument aveugle sur ses propres intérêts. Philippe, pour donner plus de poids encore aux raisons de Guzman, dépêcha exprès à Rome un ambassadeur chargé de conjurer le pape de se désister de ses prétentions hors de saison, qui non seulement irriteraient et alarmeraient Ferdinand ainsi que les princes de l'empire, mais qui pourraient même fournir aux ennemis du saint-siége un nouveau motif pour attaquer la juridiction papale, comme incompatible avec les droits des princes et destructive de toute autorité civile. Mais Paul, qui aurait regardé comme un crime d'avoir égard à aucune considération de prudence ou de politique humaine, lorsqu'il s'agissait de défendre les prérogatives de la tiare, resta inexorable, et, pendant son pontificat, Ferdinand ne fut point reconnu empereur par la cour de Rome [1].

Tandis que Henri faisait ses préparatifs pour la campagne suivante, il recevait des nouvelles du succès de ses négociations en Écosse. Une longue expérience avait à la fin appris aux Écossais combien il était imprudent pour eux de s'engager dans toutes les querelles qui s'élevaient entre la France et l'Angleterre ; ni les sollicitations de l'ambassadeur de Henri, ni l'adresse et l'autorité de la reine régente, ne purent les déterminer à prendre les armes contre une puissance avec laquelle ils étaient en paix. L'ardeur d'une noblesse belliqueuse et d'un peuple turbulent fut en cette occasion réprimée par la considération de l'intérêt et de la tranquillité publique, considérations qui jusqu'alors avaient eu peu de poids chez ce peuple, toujours prêt à se jeter dans une nouvelle guerre. Mais, quoique les Écossais persistassent avec fermeté dans leur système pacifique, ils se montrèrent très disposés à satisfaire le roi de France sur un autre objet qu'il avait chargé son ambassadeur de négocier.

La jeune reine d'Écosse avait été fiancée au dauphin en 1548, et ayant été dès lors élevée à la cour de France, elle y était devenue la princesse la plus aimable et l'une des plus accom-

1. Godleveus, *de Abdicat. Car. V*, ap. Goldast., *Polit. imper.*, pag. 392. Pallav., lib. 13, pag. 189. Ribier, tom. II, pag. 746, 749.

plies de son siècle. Henri demanda le consentement des Écossais pour la célébration du mariage ; on convoqua pour cet objet un parlement, qui nomma huit commissaires chargés de représenter à cette cérémonie le corps de la nation, avec pouvoir de signer tous les actes qui seraient requis avant la conclusion du mariage. Dans la disposition des articles, les Écossais prirent toutes les précautions que la prudence put leur inspirer, afin de conserver la liberté et l'indépendance de leur pays, tandis que les Français, de leur côté, eurent recours à toutes sortes de moyens pour assurer au dauphin l'administration des affaires pendant la vie de la reine, et la succession à la couronne si elle venait à mourir avant lui. Le mariage fut célébré avec toute la pompe qui convenait au rang des époux et à la magnificence d'une cour alors la plus brillante de l'Europe[1]. Ainsi, dans l'espace de quelques mois, Henri eut la gloire de recouvrer une possession importante qui avait anciennement appartenu à sa couronne, et d'y réunir l'acquisition d'un grand royaume. Cet événement servit aussi à donner au duc de Guise plus de considération et d'autorité : le mariage de sa nièce avec l'héritier présomptif de la couronne, en l'élevant fort au-dessus du rang d'un simple sujet, semblait ajouter au crédit que lui avaient acquis ses grandes actions autant de solidité qu'il avait déjà d'éclat.

La campagne ayant été ouverte peu de temps après le mariage du dauphin, le duc de Guise fut mis à la tête de l'armée, muni de pouvoirs aussi illimités qu'auparavant. Henri avait reçu de ses sujets des subsides assez considérables pour avoir à ses ordres une armée nombreuse et bien entretenue ; tandis que Philippe, épuisé par les efforts extraordinaires qu'avait exigés la campagne précédente, avait été obligé de renvoyer pendant l'hiver une partie de ses troupes, et ne pouvait pas avoir une armée en état de tenir la campagne contre celle des Français. Le duc de Guise ne laissa pas échapper l'occasion favorable que lui offrait sa supériorité. Il investit Thionville dans le duché de Luxembourg, place très forte sur les frontières des

1. Keith., *Hist. of Scotland*, p. 73, append., p. 13. *Corps diplom.*, t. V, p. 21.

Pays-Bas, et très importante pour la France par sa proximité avec Metz; malgré la valeur opiniâtre des assiégés, elle fut obligée de capituler après un siége de trois semaines[1].

Mais ce succès, qui semblait devoir conduire à d'autres conquêtes, fut bientôt effacé par un événement qui se passa dans une autre partie des Pays-Bas. Le maréchal de Termes, gouverneur de Calais, ayant pénétré dans la Flandre sans trouver d'opposition, investit Dunkerque avec une armée de 15,000 hommes et emporta la place d'assaut le cinquième jour du siége. De là il s'avança vers Nieuport, dont il se serait bientôt emparé si l'arrivée du comte d'Egmont, à la tête d'une armée supérieure, ne l'avait obligé de se retirer. Les troupes françaises, embarrassées du butin qu'elles avaient fait à Dunkerque, ou en ravageant le pays, ne pouvaient se mouvoir que lentement; d'Egmont, qui avait laissé derrière lui son gros bagage et son artillerie, marchait au contraire avec tant de célérité qu'il atteignit les Français près de Gravelines et les attaqua avec la plus grande impétuosité. De Termes avait eu le choix du terrain et avait posté avantageusement ses troupes dans l'angle formé par la mer et l'embouchure de la rivière d'Aa; il reçut l'ennemi avec beaucoup de vigueur, et la victoire fut quelque temps indécise. Les Français, prévoyant une destruction inévitable s'ils étaient battus dans un pays ennemi, se défendaient avec une bravoure désespérée qui contre-balançait la supériorité du nombre; mais un de ces accidents que ne peut prévenir la prudence humaine décida enfin le succès en faveur des Flamands. Une escadre de vaisseaux anglais qui croisait sur la côte, ayant été attirée par le bruit de la mousqueterie vers le lieu de l'action jusque dans la rivière d'Aa, et dirigeant sa grosse artillerie sur l'aile droite des Français, la rompit bientôt et porta la terreur et la confusion dans toute l'armée. Les Flamands, animés encore par un secours si puissant et si inattendu, redoublèrent leurs efforts pour ne pas perdre l'avantage que leur offrait la fortune, et ne laissèrent pas à l'ennemi le temps de se remettre de sa première consternation. La déroute des Français fut bientôt générale; près de 2,000 hommes restèrent sur le champ de

1. Thuan., lib. 20, p. 690.

bataille; il en périt encore un plus grand nombre par la main des paysans, qui, pour se venger des ravages exercés sur leur pays, poursuivaient les fuyards et les massacraient sans pitié. Tous ceux qui échappèrent à ce carnage furent faits prisonniers, avec de Termes leur général et plusieurs officiers de distinction[1].

Cette victoire signalée, dont le comte d'Egmont fut dans la suite mal récompensé par Philippe, obligea le duc de Guise d'abandonner ses premiers projets et de marcher en hâte vers la frontière de Picardie pour s'y opposer aux progrès de l'ennemi. Le désastre que venaient d'éprouver les troupes françaises donna un nouvel éclat à sa réputation, et fixa encore une fois sur lui les yeux de ses compatriotes, comme sur le seul général dont les armes eussent toujours été victorieuses; ses talents ainsi que sa fortune les rassuraient dans le plus grand danger. Henri renforça l'armée du duc de Guise de détachements tirés des garnisons voisines, et elle se trouva forte de quarante mille hommes. Celle de l'ennemi, après la jonction du comte d'Egmont et du duc de Savoie, n'était pas inférieure en nombre. Elles campèrent à la distance de quelques lieues l'une de l'autre; et les deux rois étant venus se mettre à la tête de leurs troupes, on s'attendait qu'après les vicissitudes de bons et de mauvais succès éprouvés de part et d'autre dans cette campagne et dans la précédente, une bataille décisive déciderait à la fin lequel des deux rivaux devait prendre l'ascendant et donner la loi en Europe. Mais, quoique l'un et l'autre fussent maîtres de terminer ainsi la guerre, ils ne purent se résoudre à livrer un intérêt si important aux hasards d'une seule bataille. Les journées malheureuses de Saint-Quentin et de Gravelines étaient trop récentes pour être oubliées, et le danger d'en venir aux mains avec les mêmes troupes, commandées par les mêmes généraux qui avaient triomphé deux fois des armes françaises, inspirait à Henri une réserve qui ne lui était pas ordinaire. D'un autre côté, Philippe, naturellement ennemi de toute opération militaire qui demandait de la hardiesse, penchait toujours vers les mesures les plus prudentes,

1. Thuan., lib. 20. p. 694.

et il ne voulait rien hasarder contre un général aussi heureux que le duc de Guise. Les deux monarques, comme par un accord mutuel, se tinrent sur la défensive, et, se fortifiant avec activité dans leurs camps, évitèrent toute espèce d'escarmouche ou d'engagement qui aurait pu amener une action générale.

Tandis que les armées restaient dans cette inaction, on désirait la paix dans les deux camps, et Henri et Philippe paraissaient disposés à recevoir toutes les ouvertures qui tendraient à la rétablir. Les royaumes de France et d'Espagne étaient, depuis cinquante ans, engagés dans des guerres presque continuelles, qui avaient coûté des sommes immenses, sans procurer aucun avantage considérable à aucun des deux partis. Après des efforts extraordinaires et continus, fort au-dessus de ceux auxquels les peuples de l'Europe étaient accoutumés avant la rivalité de Charles-Quint et de François Ier, les deux nations épuisées sentaient vivement le besoin d'un intervalle de repos pour rétablir leurs forces, et elles ne fournissaient plus qu'avec beaucoup de peine à leurs souverains les subsides nécessaires pour continuer les hostilités. Les dispositions personnelles des deux rois s'accordaient d'ailleurs avec celles de leurs sujets. Philippe soupirait après la paix, parce qu'il brûlait du désir de retourner en Espagne ; accoutumé dès son enfance au climat et aux mœurs de ce pays, il y était attaché par une si forte prédilection qu'il se trouvait malheureux dans toute autre partie de ses états. Mais, comme ni la décence ni sa propre sûreté ne lui permettaient de quitter les Pays-Bas et de hasarder un voyage en Espagne pendant la guerre, l'idée d'une paix qui lui laisserait la facilité de satisfaire ce désir ne pouvait manquer de lui être agréable. Henri, de son côté, n'avait pas moins d'empressement de se voir délivré du fardeau et des embarras de la guerre, afin de pouvoir porter toute son attention et employer toute la force de son gouvernement à combattre les opinions des réformateurs, lesquelles se propageaient avec tant de rapidité à Paris et dans les autres grandes villes de France, que leurs progrès commençaient à devenir redoutables pour l'Église établie.

Indépendamment de ces considérations publiques et reconnues, qui résultaient de l'état des deux nations en guerre, ou

des dispositions personnelles de leurs souverains respectifs, il s'était formé à la cour de Henri une intrigue secrète, qui contribua autant qu'aucun autre motif à accélérer et à faciliter la négociation de la paix. Le connétable de Montmorency, pendant sa captivité, voyait, avec l'inquiétude jalouse d'un rival, les succès rapides et la faveur toujours croissante du duc de Guise ; il regardait chaque victoire remportée par celui-ci comme une nouvelle blessure faite à sa propre réputation, et il savait avec quelle adresse on ferait servir ces avantages à affaiblir son crédit auprès du roi et à fortifier celui du duc. Il craignait que ces artifices ne fissent par degrés assez d'impression sur l'esprit facile et faible de Henri pour effacer jusqu'aux restes de l'ancienne affection que ce prince avait eue pour lui. Mais le connétable ne voyait aucun moyen de prévenir cet accident, à moins qu'il ne lui fût permis de retourner à la cour, pour y essayer si, par sa présence, il ne pourrait pas faire échouer les projets de ses ennemis et ranimer les tendres sentiments qui l'avaient longtemps uni avec Henri, sentiments accompagnés d'une confiance si entière qu'ils ressemblaient beaucoup plus à l'intimité d'une amitié privée qu'à ces liaisons froides et intéressées qui s'établissent quelquefois entre un roi et un de ses courtisans.

Tandis que Montmorency formait des plans et des vœux pour son retour en France avec beaucoup d'inquiétude et d'activité, mais avec peu d'espérance de succès, un incident imprévu vint seconder ses désirs et ses efforts. Le cardinal de Lorraine, qui avait partagé avec son frère la faveur du roi et l'autorité qui en était le fruit, ne soutint pas la prospérité avec autant de discrétion que le duc de Guise : enivré de sa bonne fortune, il oublia combien son frère et lui étaient redevables de leur élévation à la duchesse de Valentinois ; et, par une vanité ridicule, il ne parut l'attribuer qu'à l'importance et aux services de sa maison. Il poussa l'ingratitude non seulement jusqu'à négliger sa bienfaitrice, mais encore jusqu'à la traverser dans ses projets, et à parler de sa personne et de son caractère avec la liberté la plus injurieuse.

Cette femme extraordinaire, qui, si nous en croyons ses contemporains, conserva jusqu'à l'âge de soixante ans la beauté

et les charmes de la jeunesse, était toujours idolâtrée par le roi ; elle ressentit vivement un semblable affront, et se disposa à en tirer une prompte vengeance. Comme elle ne vit pas de meilleur moyen de supplanter les princes de Lorraine que d'associer ses intérêts à ceux de Montmorency, elle proposa, pour gage de cette union, de donner une de ses filles en mariage à un des fils du connétable, qui accepta la proposition avec empressement. Après avoir cimenté cette alliance, la duchesse employa tout l'empire qu'elle avait sur le roi pour fortifier ses dispositions à la paix et lui suggérer les mesures les plus propres à l'obtenir. Elle insinua qu'il serait très convenable que les ouvertures en fussent faites par le connétable, et que cette négociation remise à sa prudence ne pouvait manquer d'avoir le succès qu'on en désirait.

Henri, accoutumé dès longtemps à confier aux talents du connétable les affaires les plus importantes, n'avait besoin que de cet encouragement pour revenir à ses anciennes habitudes : il lui écrivit sur-le-champ avec son ton ordinaire de familiarité et d'amitié, et l'autorisa en même temps à saisir la première occasion de sonder les dispositions de Philippe et de ses ministres à l'égard de la paix. Montmorency prit la voie la plus convenable pour réussir : il s'ouvrit au duc de Savoie. Ce prince, malgré les grands emplois auxquels il avait été élevé et la gloire militaire qu'il avait acquise au service d'Espagne, était las de rester en exil ; il brûlait de retourner dans ses états, et, comme il n'avait aucune espérance de les recouvrer par la force des armes, il regardait un traité définitif entre la France et l'Espagne comme le seul événement qui pût le faire rentrer dans les domaines dont on l'avait dépouillé. Il connaissait les sentiments particuliers qui faisaient pencher Philippe vers la paix ; et il n'eut pas de peine à l'engager non seulement à écouter des propositions d'accommodement, mais même à permettre au connétable de retourner en France sur sa parole pour y fortifier les dispositions pacifiques de son souverain. Henri reçut Montmorency avec les marques d'estime les plus flatteuses ; l'absence, au lieu d'éteindre ou même d'affaiblir son amitié, paraissait en avoir augmenté la vivacité ; et dès le moment où le connétable reparut à la cour, il prit plus d'empire

sur le cœur du roi qu'il n'en avait jamais eu. Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise cédèrent prudemment à ce torrent de faveur, auquel ils auraient vainement tenté de s'opposer ; ils se bornèrent aux objets de leur département, et laissèrent le connétable et la duchesse de Valentinois gouverner à leur gré les affaires du royaume. Ces favoris déterminèrent bientôt Henri à nommer des plénipotentiaires pour traiter de la paix ; Philippe en nomma de son côté. L'abbaye de Cercamp fut indiquée pour le lieu du congrès, et l'on convint aussitôt de terminer par une suspension d'armes toutes les opérations militaires.

Tandis que ces mesures préliminaires préparaient la conclusion d'un traité qui devait rendre la tranquillité à toute l'Europe, Charles-Quint, dont l'ambition y avait porté si longtemps le trouble, termina sa carrière dans le monastère de Saint-Just. Charles, en entrant dans cette retraite, s'était soumis à un genre de vie qui aurait convenu à un simple gentilhomme d'une fortune modique. Sa table était servie avec décence, mais avec simplicité ; il n'avait qu'un petit nombre de domestiques, et il vivait familièrement avec eux. Il avait absolument aboli, pour le service de sa personne, toute espèce d'étiquette et de cérémonie gênante, comme incompatibles avec l'aisance et le repos où il voulait couler le reste de ses jours. La douceur du climat, jointe à l'éloignement des affaires et des soins du gouvernement, avait calmé sensiblement la violence de sa goutte et suspendu les douleurs aiguës dont il avait été si longtemps tourmenté ; de sorte que dans cette humble solitude il goûta peut-être une satisfaction plus pure et plus parfaite que toutes ses grandeurs ne lui en avaient jamais procuré. Les pensées et les vues ambitieuses qui l'avaient si longtemps occupé et agité étaient entièrement effacées de son esprit ; loin de reprendre aucune part aux événements politiques de l'Europe, il n'avait pas même la curiosité de s'en informer ; il semblait voir cette scène tumultueuse dont il s'était séparé avec tout le mépris et l'indifférence d'un homme qui en avait reconnu le vide et la frivolité, et qui jouissait du plaisir de s'être dégagé de ses liens.

D'autres amusements et d'autres objets l'occupèrent dans sa

retraite. Quelquefois il cultivait de ses propres mains les plantes de son jardin : quelquefois, suivi d'un seul domestique à pied, il allait se promener dans un bois voisin, monté sur un petit cheval, le seul qu'il eût conservé. Souvent ses infirmités le retenaient dans son appartement, et le privaient de ces récréations actives; alors il recevait la visite de quelques gentilshommes qui avaient leurs habitations près du couvent, et il les admettait familièrement à sa table; ou bien il s'occupait à des ouvrages de mécanique et il étudiait les principes de cette science, pour laquelle il avait toujours montré beaucoup de goût et de disposition. Il avait même engagé Turriano, un des plus ingénieux mécaniciens de son siècle, à l'accompagner dans sa solitude; il travaillait avec lui à construire des modèles des machines les plus utiles et à faire des expériences sur leurs propriétés; et il n'était pas rare que les idées du monarque servissent à perfectionner les inventions de l'artiste. Il se délassait quelquefois à des ouvrages de mécanique purement curieux et singuliers; il composait des figures qui, au moyen de ressorts intérieurs, imitaient les mouvements et les gestes humains, au grand étonnement des moines ignorants, qui, voyant des effets qu'ils ne pouvaient comprendre, tantôt se défiaient de leurs propres sens, tantôt soupçonnaient Charles et Turriano d'être en commerce avec des puissances invisibles. Il prenait un plaisir particulier à fabriquer des horloges et des montres; et comme il avait trouvé, après des essais multipliés, qu'il lui était impossible d'en faire marcher deux exactement l'une comme l'autre, il ne put s'empêcher, dit-on, de réfléchir, avec un mélange de surprise et de regret, sur sa propre folie, en se rappelant le temps et les soins qu'il avait employés vainement pour inspirer aux hommes une rigoureuse uniformité de sentiment sur les dogmes compliqués et mystérieux de la religion.

Quelles que fussent les autres occupations qui remplissaient le reste de son temps, il en réservait constamment une grande partie pour des exercices de piété. Soir et matin, il assistait régulièrement au service divin dans la chapelle du monastère. Il prenait beaucoup de plaisir à lire des livres de dévotion, particulièrement les ouvrages de saint Augustin et de saint Bernard;

et il avait des conversations fréquentes sur des sujets de religion avec son confesseur et avec le prieur du couvent.

Le genre de vie que Charles avait embrassé était digne d'un homme parfaitement dégagé de tous les soins de ce monde et bien préparé à passer dans l'autre ; la première année de sa retraite s'écoula ou dans des amusements innocents qui adoucissaient ses peines et délassaient son esprit fatigué par une longue et excessive application aux affaires, ou dans des occupations pieuses qu'il regardait comme essentielles pour se disposer à un autre état. Mais, environ six mois avant sa mort, la goutte, qui lui avait laissé un intervalle de repos plus long que de coutume, reparut avec un surcroît de violence. Son tempérament épuisé eut à peine assez de force ppur soutenir une si rude secousse, qui affaiblit son âme ainsi que son corps ; dès ce moment, à peine retrouve-t-on quelques traces de cette raison saine et mâle qui avait distingué Charles de ses contemporains. Une superstition timide et servile flétrit son esprit. Il perdit le goût de toute espèce d'amusements, et tâcha d'assujettir sa vie à toute l'austérité de la règle monastique. Il ne désirait plus d'autre société que celle des moines, et passait presque tout son temps à chanter avec eux les hymnes du missel. Pour expier ses péchés, il se donnait en secret la discipline avec une rigueur si excessive qu'après sa mort on trouva le fouet dont il se servait teint de son sang. Ce n'était pas encore assez de ces actes de mortification, qui, quoique sévères, n'étaient pas sans exemple. L'inquiétude, la défiance et la crainte qui accompagnent toujours la superstition, troublaient de plus en plus son esprit, et, diminuant à ses yeux le mérite de ce qu'il avait fait, le portaient à chercher quelque acte de piété extraordinaire et nouveau qui pût signaler son zèle et attirer sur lui la faveur du ciel. L'idée à laquelle il s'arrêta est une des plus bizarres et des plus étranges que la superstition ait jamais enfantées dans une imagination faible et désordonnée. Il résolut de célébrer ses propres obsèques avant sa mort. En conséquence il se fit élever un tombeau dans la chapelle du couvent ; ses domestiques y allèrent en procession funéraire, tenant des cierges noirs dans leurs mains ; et lui-même il suivait enveloppé d'un linceul. On l'étendit dans un cercueil avec

beaucoup de solennité ; on chanta l'office des morts ; Charles joignait sa voix aux prières qu'on récitait pour le repos de son âme, et mêlait ses larmes avec celles que répandaient les assistants, comme s'ils avaient célébré de véritables funérailles. On termina la cérémonie en jetant, suivant l'usage, de l'eau bénite sur le cercueil, et tout le monde s'étant retiré, les portes de la chapelle furent fermées. Charles sortit alors du cercueil et retourna dans son appartement, plein des idées lugubres qu'une telle solennité ne pouvait manquer d'inspirer. Soit que la longueur de la cérémonie l'eût fatigué, soit que ce spectacle de mort eût fait sur son esprit une impression trop forte, il fut saisi de la fièvre le lendemain. Son corps exténué ne put résister à la violence de l'accès, et il expira le 21 septembre, âgé de cinquante-huit ans six mois et vingt-cinq jours [1].

Comme Charles fut, par son rang et sa dignité, le premier souverain de son siècle, le rôle qu'il joua fut aussi le plus brillant, si l'on considère la grandeur, la variété ou le succès de ses entreprises. Ce n'est qu'en observant avec attention sa conduite, non en consultant les louanges exagérées des Espagnols ou les critiques partiales des Français, qu'on peut se former une juste idée du génie et des talents de ce prince. Il avait des qualités particulières qui marquent fortement son caractère, et qui non seulement le distinguent des autres princes ses contemporains, mais encore expliquent cette supériorité qu'il conserva si longtemps sur eux. Dans les plans qu'il concerta, il montra toujours une prudence et une réserve qu'il devait à la nature autant qu'à l'habitude. Né avec des talents qui se développèrent lentement et ne parvinrent que tard à la maturité, il s'était accoutumé à peser tous les objets qui l'intéressaient avec une attention exacte et réfléchie. Il y portait toute l'activité de son âme ; il s'y arrêtait avec l'application la plus sérieuse, sans se laisser distraire par le plaisir ni refroidir par aucun amusement, et il roulait en silence son projet dans son esprit. Il communiquait ensuite l'affaire à ses ministres, et, après avoir

1. Strada *de bell. Belg.*, l. 1, p. 11. Thuan., p. 723. Sandov., tom. II, p. 609, etc. Miniana, *Continuat. Marian.*, vol. IV, p. 216. Vera y Zuniga *Vida del Carlos*, p. 111.

écouté leurs opinions, il prenait son parti avec une fermeté qui accompagne rarement la lenteur dans les délibérations. Aussi toutes les opérations de Charles, bien différentes des saillies brusques et inconséquentes de Henri VIII et de François Ier, avaient l'air d'un système lié, dont toutes les parties étaient combinées, tous les effets prévus, et où l'on avait même pourvu aux accidents. Sa célérité dans l'exécution n'était pas moins remarquable que sa patience dans la délibération. Il consultait avec flegme, mais il agissait avec activité, et il ne montrait pas moins de sagacité dans le choix des mesures qu'il avait à prendre que de fécondité de génie dans l'invention des moyens propres à en assurer le succès. Il n'avait pas reçu de la nature l'esprit belliqueux, puisque, dans l'âge où le caractère a le plus d'ardeur et d'impétuosité, il resta dans l'inaction; mais lorsqu'enfin il prit le parti de se mettre à la tête de ses armées, son génie se trouva tellement propre à s'exercer avec succès sur quelque objet qu'il embrassât, que bientôt il montra une connaissance de l'art de la guerre et des talents pour le commandement qui le rendirent l'égal des plus habiles généraux de son siècle. Charles possédait surtout, et au plus haut degré, la science la plus importante pour un roi, celle de connaître les hommes, et d'appliquer leurs talents aux emplois divers qu'il leur confiait. Depuis la mort de Chièvres jusqu'à la fin de son règne, il n'employa aucun général, aucun ministre, aucun ambassadeur, aucun gouverneur de province, dont les talents ne fussent pas proportionnés au service qu'il en attendait. Quoique dépourvu de cette séduisante aménité de mœurs qui distinguait François Ier et lui gagnait les cœurs de tous ceux qui l'approchaient, Charles n'était pas privé des vertus qui inspirent l'attachement et la fidélité. Il avait une confiance sans bornes dans ses généraux; il récompensait avec magnificence leurs services, il n'enviait point leur gloire et ne paraissait pas jaloux de leur influence. Presque tous les généraux qui commandèrent ses armées peuvent être mis au rang des plus illustres capitaines. Les avantages qu'il remporta sur ses rivaux furent évidemment l'effet des talents supérieurs des officiers qu'il leur opposa; cette circonstance pourrait en quelque sorte diminuer son mérite et sa gloire, si l'art de démêler et d'employer les meilleurs in-

struments n'était pas la preuve la moins équivoque du talent de gouverner.

On remarque cependant dans le caractère politique de Charles des défauts qui doivent affaiblir beaucoup l'admiration qu'excitent ses talents extraordinaires. Il était dévoré d'une ambition insatiable : quoiqu'il y eût peu de fondement à l'opinion généralement répandue de son temps, qu'il avait formé le chimérique projet d'établir une monarchie universelle en Europe, il est cependant certain que le désir de se distinguer comme conquérant le précipita dans des guerres continuelles qui épuisèrent et écrasèrent ses sujets, et ne lui laissèrent pas le temps de s'attacher à perfectionner dans ses états la police intérieure et les arts, objets les plus dignes d'occuper un prince qui fait du bonheur de ses peuples le but de son gouvernement. Charles ayant dès sa jeunesse réuni la couronne impériale aux royaumes d'Espagne et aux domaines héréditaires des maisons d'Autriche et de Bourgogne, tant de titres et de puissance lui ouvrirent une si vaste carrière de plans d'ambition, et l'engagèrent dans des entreprises si compliquées et si épineuses, qu'il sentit souvent que l'exécution en surpassait ses forces ; alors il eut recours à de bas artifices, indignes de la supériorité de son génie ; quelquefois même il s'écarta des règles de la probité d'une manière déshonorante pour un grand prince. Sa politique, insidieuse et perfide, était encore plus frappante et plus odieuse par le contraste de la conduite droite et franche de ses deux contemporains François Ier et Henri VIII. Quoique cette différence fût particulièrement l'effet de la différence des caractères, on doit aussi l'attribuer en partie à quelque opposition dans les principes politiques de ces princes, ce qui peut faire excuser à quelques égards ce vice de Charles, sans cependant le justifier entièrement. François et Henri, presque toujours entraînés par l'impulsion de leurs passions, se précipitaient avec violence vers le but qu'ils avaient en vue. Les mesures de Charles, étant le résultat d'une réflexion froide et tranquille, étaient combinées avec art et formaient un système régulier. Les hommes du caractère des premiers poursuivent naturellement l'objet de leurs désirs, sans chercher de déguisement et sans employer d'adresse ; ceux du caractère de Charles sont

portés, soit en concertant, soit en exécutant leurs projets, à recourir à des finesses qui conduisent toujours à l'artifice et dégénèrent souvent en fausseté.

La tradition nous a laissé sur la vie privée et la conduite domestique de Charles des détails moins circonstanciés et moins intéressants qu'on n'aurait dû l'attendre en considérant le grand nombre des auteurs qui ont entrepris l'histoire de sa vie ; mais ces particularités ne sont point l'objet de cet ouvrage, où je me suis proposé de faire connaître les événements du règne de ce prince, et non de peindre ses vertus ou ses défauts privés.

Cependant les plénipotentiaires de France, d'Espagne et d'Angleterre continuaient leurs conférences à Cercamp ; chacun d'eux fit d'abord, au nom de sa cour, des demandes exagérées, suivant l'usage des négociateurs ; mais, comme ils désiraient tous également la paix, ils étaient disposés à se relâcher mutuellement de leurs prétentions pour lever tous les obstacles qui s'opposeraient à un accommodement. La mort de Charles-Quint était pour Philippe une nouvelle raison de hâter la conclusion d'un traité, parce qu'elle augmentait encore l'impatience qui le portait à retourner en Espagne, où il n'y avait plus personne au-dessus de lui. Cependant, malgré les désirs réunis de toutes les parties intéressées à la paix, il survint un événement qui occasionna un délai inévitable dans les négociations. Environ un mois après l'ouverture des conférences à Cercamp, Marie d'Angleterre mourut, après un règne court et sans gloire, et Élisabeth sa sœur fut proclamée reine avec les démonstrations d'une joie universelle. Comme les plénipotentiaires voyaient expirer leurs pouvoirs par la mort de Marie, ils ne purent continuer leurs négociations sans avoir une commission et des instructions de leur nouvelle souveraine.

Henri et Philippe virent avec un égal degré d'inquiétude l'élévation d'Élisabeth au trône d'Angleterre. Comme, pendant l'administration soupçonneuse de Marie, Élisabeth s'était conduite, dans la situation délicate et difficile où elle se trouvait, avec une prudence et une adresse fort au-dessus de son âge, ces deux princes avaient pris la plus haute idée de ses talents, et s'attendaient déjà à un règne bien différent de celui de sa sœur. Ils sentirent également combien il était important de se la ren-

dre favorable, et ils employèrent à l'envi les moyens les plus propres à se concilier sa confiance. Chacun d'eux avait en sa faveur une circonstance capable d'intéresser Élisabeth : Henri lui avait offert un asile dans ses états au cas que les violences de Marie la missent dans la nécessité de chercher sa sûreté hors de l'Angleterre ; Philippe avait, par son crédit, empêché Marie de se porter aux dernières extrémités contre sa sœur. Ils tâchèrent l'un et l'autre de se prévaloir de ces circonstances. Henri écrivit à Élisabeth, et lui fit les protestations les plus vives d'estime et d'attachement ; il lui représenta la guerre qui s'était allumée entre les deux royaumes, non comme une querelle nationale, mais comme l'effet de l'aveugle complaisance de Marie pour les désirs de son mari ; il la conjura de se dégager d'une alliance qui avait été si funeste à l'Angleterre, et de conclure avec lui une paix particulière, sans y mêler ses intérêts avec ceux de l'Espagne, dont elle devait absolument se séparer. Philippe, d'un autre côté, craignant de voir finir sa liaison avec l'Angleterre, liaison dont il avait récemment reconnu toute l'importance dans sa rupture avec la France, ne se contenta pas de donner à Élisabeth les assurances les plus positives de son attachement et de la résolution où il était d'entretenir avec elle la plus étroite amitié. Dans la vue de confirmer et de perpétuer leur union, il lui offrit même de l'épouser, et prit l'engagement d'obtenir du pape des dispenses pour ce mariage.

Élisabeth pesa les propositions des deux rois avec l'attention la plus sérieuse et avec ce discernement de ses vrais intérêts qu'on a toujours remarqué dans ses délibérations. Elle reçut d'abord assez favorablement la proposition que lui faisait Henri d'une négociation séparée, parce que c'était un moyen d'ouvrir avec la France une correspondance où elle pouvait trouver beaucoup d'avantages si Philippe ne montrait pas assez de zèle et d'activité pour lui assurer les conditions qu'elle se proposait de tirer d'un traité commun. Cependant elle ne se prêta à la proposition de Henri qu'avec beaucoup de réserve et de circonspection, dans la crainte d'alarmer le caractère soupçonneux de Philippe, et de perdre un allié en cherchant à gagner un ennemi[1].

1. Forbes, tom. I, p. 4.

Henri lui-même, par un trait d'indiscrétion difficile à excuser, empêcha Élisabeth de pousser sa correspondance avec lui assez loin pour offenser et aliéner Philippe. Dans le temps qu'il s'occupait avec la plus grande assiduité à gagner l'amitié d'Élisabeth, il céda avec une imprudente facilité aux sollicitations des princes de Lorraine, et permit à sa belle-fille, la reine d'Écosse, de prendre le titre et les armes de reine d'Angleterre. Cette prétention déplacée, qui a été la source des malheurs de Marie Stuart, éteignit tout d'un coup la confiance qui commençait à s'établir entre Henri et Élisabeth, et fit naître à la place la défiance, le ressentiment et la haine. La reine d'Angleterre jugea dès lors qu'elle devait unir étroitement ses intérêts à ceux de Philippe, et n'attendre la paix que des négociations qu'elle suivrait conjointement avec lui [1].

Comme, immédiatement après son avénement, elle avait donné des pouvoirs aux mêmes ambassadeurs qui avaient été nommés par sa sœur, elle leur enjoignit d'agir en tout de concert avec les plénipotentiaires d'Espagne, et de ne se porter à aucune démarche sans en avoir auparavant conféré avec eux [2]. Mais, quoiqu'elle jugeât prudent d'avoir cet air de confiance dans le roi d'Espagne, elle sut jusqu'où elle devait aller, et ne témoigna aucune inclination à accepter la proposition extraordinaire de mariage que Philippe lui avait faite. Les Anglais avaient blâmé si ouvertement la préférence que Marie avait paru donner à ce prince qu'il y aurait eu du danger à les irriter en renouvelant une si odieuse union. Elle connaissait trop bien le caractère dur et impérieux de Philippe pour songer à lui. Elle ne croyait pas d'ailleurs qu'une dispense du pape pût l'autoriser à l'épouser; elle eût par là condamné elle-même le divorce de son père avec Catherine d'Aragon, et reconnu que le mariage d'Anne de Boulen, sa mère, avec Henri VIII était nul, et par conséquent que sa naissance était illégitime. Mais, quoiqu'elle fût bien déterminée à ne pas accéder à la proposition de Philippe, la situation de ses affaires ne lui permettait pas de la rejeter positivement. Elle fit donc une réponse vague,

1. Strype *Annals of the reformation*, t. I, p. 11. Carte, *Hist. of England*, t. III, p. 375.

2. Fobes, *full view*, t. I, p. 37, 40.

mais où il entrait tant d'estime pour Philippe que, s'il ne pouvait rien en conclure pour le succès de ses désirs, du moins elle ne lui ôtait pas l'espérance.

Cet artifice et la prudence avec laquelle Élisabeth sut pendant quelque temps cacher ses sentiments et ses intentions à l'égard de la religion, séduisirent tellement Philippe qu'il épousa avec la plus grande chaleur les intérêts de cette reine dans les conférences qui se renouvelèrent à Cercamp et se continuèrent ensuite à Cateau-Cambresis. Pour conclure un traité définitif qui devait concilier les droits et les prétentions de tous ces princes, il y avait tant de points obscurs et embrouillés à éclaircir, tant de détails minutieux à discuter, que la négociation paraissait devoir traîner en longueur; mais le connétable de Montmorency, passant alternativement aux cours de Paris et de Bruxelles pour prévenir ou écarter toutes les difficultés, mit tant d'activité et d'adresse dans ses démarches que tous les objets de contestation furent enfin conciliés d'une manière également satisfaisante pour Henri et pour Philippe; et tout fut disposé pour mettre la dernière main au traité qu'ils devaient conclure entre eux. Le seul obstacle qui en retardât l'exécution venait des prétentions de l'Angleterre : Élisabeth demandait, du ton le plus absolu, la restitution de Calais, comme une condition essentielle de son consentement à la paix; Henri refusait de céder cette importante conquête, et l'un et l'autre paraissaient avoir pris à cet égard une résolution que rien ne pouvait changer. Philippe appuyait vivement la demande d'Élisabeth; mais ce n'était point par un motif d'équité à l'égard des Anglais, et pour contribuer à leur faire recouvrer ce qu'ils avaient perdu en épousant sa cause; ce n'était pas non plus dans la seule vue de plaire à Élisabeth par ce témoignage de zèle pour ses intérêts : le but de ce prince était de rendre la France moins formidable, en restituant à ses anciens ennemis une place qui leur donnait un accès facile dans le cœur du royaume. Cependant la chaleur avec laquelle il secondait les instances des plénipotentiaires anglais se ralentit par degrés. Élisabeth, se sentant bien affermie sur son trône, avait commencé, dans le cours de la négociation, à prendre ouvertement des mesures vigoureuses, non seulement pour détruire ce que sa sœur avait

fait en faveur du papisme, mais même pour établir sur de solides fondements la religion protestante; Philippe fut dès lors convaincu que son projet d'épouser Élisabeth avait toujours été chimérique, et qu'il ne devait plus y penser. Dès ce moment, ses instances en faveur de cette princesse furent plus froides et plus vagues, et il ne les continua que par décence et par des considérations politiques très éloignées. Élisabeth devait s'attendre à ce changement de conduite : elle le remarqua bientôt; mais, comme rien n'était plus contraire aux intérêts de son peuple et plus incompatible avec ses plans d'administration intérieure que la durée d'une guerre avec la France, elle sentit la nécessité de se résigner aux conditions que lui imposait la situation de ses affaires, et de se préparer à se voir abandonnée d'un allié qui ne tenait plus à elle que par un faible lien, à moins qu'elle ne réduisît promptement ses prétentions à des demandes modérées et raisonnables. Elle donna en conséquence de nouvelles instructions à ses ambassadeurs; et les plénipotentiaires de Philippe agissant comme médiateurs entre ceux de la France et de l'Angleterre[1], on trouva un expédient qui semblait autoriser Élisabeth à se relâcher de la hauteur de ses premières propositions à l'égard de Calais. Tous les articles moins importants furent arrangés sans difficulté et sans délai. Philippe, craignant de paraître avoir abandonné les Anglais, voulut que le traité de paix entre Henri et Élisabeth fût conclu dans les formes avant celui qu'il négociait avec le même monarque. Le premier fut signé le 2 avril, et l'autre le lendemain.

Le traité entre la France et l'Angleterre ne contenait aucun autre article important que celui qui concernait Calais. Il fut stipulé que Henri resterait en possession de cette place avec toutes ses dépendances pendant huit ans, et qu'à l'expiration de ce terme il la rendrait à l'Angleterre; qu'en cas de refus de la rendre, il donnerait 500,000 couronnes, pour le payement desquelles sept ou huit riches négociants qui ne seraient pas ses sujets donneraient des sûretés suffisantes; que cinq Français de distinction seraient livrés comme otages jusqu'à ce que

1. Forbes, t. I, p. 59.

ces sûretés fussent fournies; que lors même que les 500,000 couronnes auraient été payées, le droit des Anglais sur Calais resterait toujours entier; que le roi et la reine d'Écosse seraient compris dans le traité ; que si Henri ou ses alliés violaient la paix par quelque acte d'hostilité, celui-ci serait obligé de rendre à l'instant Calais; et que d'un autre côté si les infractions de la paix venaient d'Élisabeth, Henri, ainsi que le roi et la reine d'Écosse, seraient dispensés de tous les engagements qu'ils contractaient par le traité.

Malgré l'attention recherchée qui semble avoir dicté toutes ces précautions, il est évident que Henri n'était pas dans l'intention de rendre Calais, et il n'est pas probable qu'Élisabeth s'attendît à cette restitution : il était bien difficile que pendant le cours de huit ans cette reine vécût dans une union assez parfaite avec la France et l'Écosse pour ne pas fournir à Henri quelque prétexte de l'accuser d'avoir violé le traité; et, en supposant même que cet espace de temps s'écoulât sans qu'il y eût de part ni d'autre aucun sujet de plainte, Henri avait le choix de payer la somme stipulée, et Élisabeth n'avait d'autre moyen pour soutenir son droit que la force des armes. Cependant, en rédigeant dans cette forme les articles du traité qui regardaient Calais, Élisabeth contentait tous ses sujets; elle donnait aux politiques éclairés une preuve de son adresse, en couvrant d'un prétexte spécieux ce qu'elle ne pouvait empêcher; elle amusait la multitude par l'espérance de recouvrer bientôt cette place dont l'abandon total aurait pu paraître une honteuse lâcheté.

L'expédient que Montmorency mit en œuvre pour faciliter la conclusion de la paix entre la France et l'Espagne fut de négocier deux traités de mariage: l'un entre Élisabeth, fille aînée de Henri, et Philippe, qui supplanta l'infortuné don Carlos son fils, à qui cette princesse avait été promise dans les premières conférences de Cercamp; l'autre entre Marguerite, sœur de Henri et le duc de Savoie. Quelque faibles que soient les liens du sang parmi les princes, et quelque peu d'égard qu'ils puissent y avoir lorsqu'ils sont animés par des vues d'ambition, ils veulent cependant quelquefois paraître engagés par ces affections domestiques, et ils les allèguent pour justifier des démar-

ches qu'ils jugent nécessaires, mais qu'ils reconnaissent être contraires à la politique ou à l'honneur. Tel fut l'usage que fit Henri des deux propositions de mariage auxquelles il donna son consentement. Il assura un établissement honorable pour sa sœur et sa fille, et, en considération de cet arrangement, il souscrivit, en faveur de Philippe et du duc de Savoie, à des conditions que, sans ce prétexte, il n'eût jamais osé approuver.

Les principaux articles du traité entre la France et l'Espagne furent qu'il y aurait une amitié sincère et perpétuelle entre les deux couronnes et leurs alliés respectifs; que les deux monarques travailleraient de concert à procurer la convocation d'un concile général pour arrêter les progrès de l'hérésie et rétablir l'unité et la concorde dans l'Église chrétienne; que toutes les conquêtes faites en deçà des Alpes, par l'un ou l'autre parti depuis le commencement de la guerre en 1551, seraient réciproquement abandonnées; que le duché de Savoie, la principauté de Piémont, le pays de Bresse, et tous les autres territoires précédemment soumis aux ducs de Savoie, seraient rendus à Emmanuel-Philibert immédiatement après la célébration de son mariage avec Marguerite de France, à l'exception cependant des villes de Turin, Quiers, Pignerol, Chivas et Villanova, dont Henri resterait en possession jusqu'à ce que ses prétentions sur ces places, du chef de sa grand'mère, eussent été jugées et décidées en justice réglée; que, tant que Henri retiendrait ces places, Philippe aurait la liberté de mettre des garnisons dans les villes de Verceil et d'Asti; que le roi de France évacuerait sur-le-champ toutes les places qu'il occupait en Toscane et dans le pays de Sienne, et renoncerait à toutes prétentions futures sur ces places; qu'il rendrait le marquisat de Montferrat au duc de Mantoue; qu'il pardonnerait aux Génois, et leur céderait les villes qu'il avait conquises dans l'île de Corse; que les princes et états auxquels ces cessions seraient faites ne demanderaient aucun compte à leurs sujets de la conduite qu'ils auraient tenue sous la domination d'une puissance étrangère, et que tout ce qui s'était passé serait enseveli dans l'oubli. Le pape, l'empereur, les rois de Danemarck, de Suède, de Pologne, de Portugal, le roi et la reine d'Écosse, et presque tous les princes et états de la chrétienté furent com-

pris dans ce traité de paix, comme alliés ou de Henri ou de Philippe[1].

On vit ainsi la tranquillité renaître dans l'Europe. Toutes les causes de discorde qui avaient si longtemps divisé les monarques puissants de France et d'Espagne, et transmis des querelles héréditaires de Charles à Philippe et de François à Henri, parurent entièrement anéanties. Les Français seuls se plaignirent des conditions inégales d'un traité qu'avait accepté leur souverain trop facile, séduit par un ministre ambitieux qui voulait recouvrer sa liberté, et par une maîtresse artificieuse qui cherchait à satisfaire son ressentiment. Ils se récrièrent hautement contre la folie de céder aux ennemis de la France cent quatre-vingt-neuf villes fortifiées, tant dans les Pays-Bas qu'en Italie, en échange des trois petites villes de Saint-Quentin, de Ham et du Catelet. Ils regardaient comme une tache ineffaçable à la gloire de la nation de renoncer à de vastes territoires, si aisés à défendre que l'ennemi, même après plusieurs années de victoires, n'aurait osé espérer de les arracher de leurs mains.

Mais Henri, sans être touché des sentiments de son peuple, ni ébranlé par les représentations de son conseil, ratifia le traité et remplit avec la plus grande fidélité tous les engagements qu'il avait pris. Le duc de Savoie se rendit à Paris suivi d'un cortége nombreux pour y célébrer son mariage avec la sœur de Henri. Le duc d'Albe fut envoyé à la même cour, à la tête d'une superbe ambassade, pour épouser Élisabeth au nom de son maître. Ils furent reçus l'un et l'autre avec la plus grande magnificence; au milieu des réjouissances et des fêtes qui se donnèrent à cette occasion, Henri perdit la vie par un accident extraordinaire et assez connu. François II, son fils, prince encore enfant, d'une constitution faible, d'un esprit plus faible encore, monta sur le trône. Bientôt après, Paul termina son règne impérieux et violent, en guerre avec tout le monde et mécontent de ses propres neveux. Ceux-ci, persécutés par Philippe, et abandonnés du successeur de Paul, qu'ils avaient eux-mêmes élevé par leur crédit sur le trône papal, furent con-

1. *Recueil des Traités*, t. II, p. 287.

damnés au supplice que leur ambition et leurs forfaits avaient mérité, et leur mort fut aussi infâme que leur vie avait été criminelle. On vit ainsi disparaître presque en même temps tous les personnages qui avaient joué les rôles principaux sur le grand théâtre de l'Europe. Un nouveau période d'histoire s'ouvre à cette époque; d'autres acteurs paraissent sur la scène, animés par d'autres vues et d'autres passions. De nouvelles querelles s'élèvent entre les princes, et de nouveaux systèmes d'ambition vont occuper et troubler le monde.

En réfléchissant sur les époques de l'histoire les plus fécondes en révolutions, on voit qu'il y a une grande disproportion entre les changements qui en sont résultés et les efforts qui les ont produits. Les conquêtes ne sont jamais étendues et rapides que parmi des nations dont les progrès dans l'art du gouvernement sont très inégaux. Lorsque Alexandre le Grand, à la tête d'un peuple brave, de mœurs simples, formé à la guerre par des institutions admirables, subjugua un état énervé par les excès du luxe et de la mollesse; lorsque Gengiskan et Tamerlan, conduisant des armées de barbares robustes, fondirent sur des nations affaiblies par le climat, le commerce et les arts, ces conquérants, semblables à des torrents impétueux, détruisirent tout devant eux, subjuguant les royaumes et les provinces dans l'espace de temps qu'il fallait pour les traverser. Mais des peuples à peu près également civilisés et instruits ne sont pas exposés aux calamités d'une conquête soudaine. Leurs connaissances, leurs progrès dans l'art de la guerre, leur habileté en politique, sont presque au même degré : alors le destin des états ne dépend pas d'une seule bataille. Ils ont dans leur constitution intérieure des ressources variées. Un état même n'est pas seul intéressé à sa défense et à sa conservation. D'autres puissances interviennent dans ses querelles, et balancent, par leurs secours, les avantages momentanés qu'un des deux partis peut avoir obtenus. Après des guerres longues et meurtrières, toutes les nations rivales se trouvent épuisées; aucune n'est vaincue. Enfin on est forcé de conclure une paix qui laisse à chacune à peu près la même puissance et le même territoire.

Tel fut l'état de l'Europe pendant le règne de Charles-Quint.

Aucun prince n'avait sur les autres assez de supériorité de force pour ne trouver aucune résistance à ses efforts, aucun obstacle à ses conquêtes. Aucune nation ne surpassait les autres dans la science du gouvernement, au point d'avoir acquis sur elles une supériorité décidée. Chaque état avait, par sa situation et son climat, des avantages et des inconvénients; et ils étaient tous distingués par quelque caractère particulier, soit par l'esprit du peuple, soit par la forme de sa constitution. Les avantages que l'un possédait étaient balancés par des circonstances favorables à d'autres; et de cette combinaison il résultait qu'aucun n'avait une prépondérance qui pût devenir funeste à tous. Dans ce siècle, ainsi qu'aujourd'hui, les nations de l'Europe étaient comme une grande famille; elles avaient des traits communs, qui formaient une ressemblance entre elles, et il y avait dans chacune des différences sensibles qui les distinguaient; mais on ne voyait pas entre elles cette grande diversité de caractère et de génie, qui, dans presque tous les périodes de l'histoire, a mis les Européens au-dessus de tous les autres habitants du globe, et semble avoir destiné les uns à commander, les autres à obéir.

Mais quoique cette ressemblance, cette égalité presque entière dans l'état des différentes nations de l'Europe, eût empêché le règne de Charles-Quint d'être signalé par des conquêtes aussi étendues et aussi rapides qu'on en trouve l'exemple dans d'autres époques de l'histoire, cependant tous les grands royaumes de cette partie du monde ont subi, pendant le cours de son administration, un changement très remarquable dans leur état politique, èt ont été soumis à l'influence de certains événements qui n'ont pas même aujourd'hui perdu toute leur activité, et qui continuent d'exercer encore leur influence avec plus ou moins de force. Ce fut pendant le règne de Charles, et par une suite des continuels efforts que son ambition audacieuse fit faire aux différents royaumes de l'Europe, qu'ils acquirent plus de vigueur dans leur constitution intérieure, qu'ils apprirent à connaître leurs ressources, à sentir leur force, et à se rendre formidables aux autres. Ce fut aussi pendant ce règne que les divers états de l'Europe, auparavant isolés et désunis, s'unirent si intimement les uns aux autres, qu'ils ne formèrent

plus qu'un grand système politique; et chacun d'eux y prit un rang où il s'est maintenu depuis avec une constance à laquelle on n'aurait pas dû s'attendre après les événements multipliés de deux siècles très agités.

Cependant les progrès et les acquisitions de la maison d'Autriche furent plus considérables et en même temps plus sensibles et plus frappants que ceux des autres puissances. J'ai fait ailleurs l'énumération des vastes domaines dont Charles-Quint hérita de ses ancêtres, tant Autrichiens que Bourguignons et Espagnols [1]; il y ajouta lui-même la couronne impériale; et comme si c'eût été encore trop peu, les bornes de l'univers furent reculées, et un nouveau monde fut soumis à son autorité. Par son abdication, les provinces de la Bourgogne et le royaume d'Espagne, avec toutes leurs dépendances dans le nouveau et dans l'ancien hémisphère, passèrent à Philippe; mais Charles transmit ces états à son fils dans une condition bien différente de celle où il les avait reçus : ils étaient augmentés par l'acquisition de nouvelles provinces; les peuples avaient pris l'habitude d'obéir à une administration ferme et vigoureuse; ils étaient accoutumés à des efforts aussi dispendieux que continus, peu connus en Europe avant le XVI[e] siècle, mais qui étaient devenus nécessaires pour soutenir la guerre entre des nations civilisées. Les provinces de Frise, d'Utrecht et d'Overyssel, qu'il avait achetées de leurs anciens propriétaires, et le duché de Gueldres, dont il s'était rendu maître en partie par la force des armes, en partie par les artifices de la négociation, formaient des accroissements très importants aux domaines de la maison de Bourgogne. Ferdinand et Isabelle lui avaient laissé toutes les provinces d'Espagne, depuis le fond des Pyrénées jusqu'aux frontières de Portugal; mais, comme il resta constamment en paix avec ce royaume, il ne fit aucune acquisition de ce côté.

Cependant Charles n'avait pas laissé d'étendre sa puissance dans cette partie de ses états. Par le succès de la guerre qu'il eut à soutenir avec les communes de Castille, il éleva sa prérogative royale sur les ruines des priviléges du peuple. Il laissa

1. *Vol.* I, p. 291.

subsister le nom des Cortès et les formes de leurs assemblées; mais il anéantit presque entièrement leur autorité et leur juridiction, et il leur donna une nouvelle forme qui en fit un conseil de serviteurs de la couronne, plutôt qu'une assemblée des représentants du peuple. Un des membres de la constitution ayant été ainsi mutilé, il était impossible que l'autre ne fût pas affecté du même coup et n'y perdît quelque chose. L'anéantissement du pouvoir populaire rendit la force aristocratique moins formidable. Les grands, entraînés par l'esprit guerrier de leur siècle, ou séduits par les honneurs qu'ils obtinrent à la cour, épuisèrent leur fortune dans le service militaire, ou en s'attachant à la personne du souverain. Ils ne redoutèrent point, peut-être même n'observèrent-ils pas les progrès dangereux de l'autorité royale, qui, en leur laissant la vaine distinction de se couvrir en présence de leur maître, les dépouillait par degrés de la puissance réelle dont ils jouissaient lorsqu'ils formaient un corps et agissaient de concert avec le peuple. Le succès avec lequel Charles était parvenu à abolir les priviléges des communes et à réprimer le pouvoir des nobles de Castille, encouragea Philippe à attaquer les droits plus étendus encore du royaume d'Aragon. Les Castillans, déjà accoutumés à la soumission, prêtèrent leur secours pour imposer le même joug à leurs voisins plus heureux et plus indépendants. La volonté du souverain devint la loi suprême dans tous les royaumes d'Espagne : alors des princes qui n'étaient plus arrêtés dans la combinaison de leurs plans par la jalousie du peuple, ni contrariés dans l'exécution par le pouvoir des nobles, furent en état de former de grandes entreprises et de réunir toutes les forces de l'état pour atteindre leur but.

En même temps que Charles, par l'extension de la prérogative royale, travaillait à rendre les rois d'Espagne maîtres absolus dans l'intérieur, il augmentait la dignité et la puissance de sa couronne par ses acquisitions au dehors. Il assurait à l'Espagne la paisible possession du royaume de Naples, que Ferdinand avait usurpé par artifice et qu'il conservait avec peine. Il réunit à la couronne d'Espagne le duché de Milan, une des provinces les plus fertiles et les plus peuplées de l'Italie; et ses successeurs, indépendamment de leurs autres do-

maines, restèrent les princes les plus puissants de cette contrée, qui avait été si longtemps le théâtre où les grands potentats de l'Europe se disputaient à l'envi la supériorité. Lorsque les Français, par une suite du traité de Cateau-Cambresis, eurent retiré leurs troupes de l'Italie et totalement renoncé à leurs plans de conquête au-delà des Alpes, les Espagnols y devinrent plus puissants et leurs souverains furent en état, tant que la monarchie conserva quelque degré de vigueur, d'exercer la principale influence sur tous les événements qui se passèrent dans cette partie de l'Europe. Mais tous ces accroissements d'autorité au dedans et de domaines au dehors dont les rois d'Espagne ont été redevables à Charles-Quint, sont peu considérables en comparaison de ses acquisitions dans le nouveau monde. Ce ne furent pas des provinces, mais des empires qu'il réunit à sa couronne. Les immenses territoires qu'il y conquit, les sources inépuisables de richesses qu'il y découvrit, et les perspectives sans bornes qu'offrait dans tous les genres cette grande découverte, ne pouvaient manquer d'exciter l'activité de son successeur, eût-il été moins ambitieux que Philippe, et de le rendre plus entreprenant en le rendant encore plus formidable.

Tandis que la branche aînée de la maison d'Autriche s'élevait à ce degré de supériorité en Espagne, la branche cadette dont Ferdinand était le chef, devenait aussi très puissante en Allemagne. Les domaines héréditaires que cette maison possédait depuis longtemps en Allemagne, réunis aux royaumes de Hongrie et de Bohême que Ferdinand avait acquis par son mariage, formaient une puissance respectable; et ce prince, y ayant ajouté la couronne impériale, se trouva maître d'états plus étendus qu'aucun empereur, à l'exception de Charles-Quint, n'en avait possédé depuis plusieurs siècles. Heureusement pour l'Europe, le mécontentement de Philippe à l'occasion du refus que fit son oncle de lui céder la couronne impériale, empêcha pendant quelque temps les princes de la maison d'Autriche d'agir de concert, et produisit même entre eux une jalousie et une animosité sensible. Cependant l'intérêt mutuel de ces princes éteignit par degrés une rivalité si peu politique; la confiance se rétablit entre eux, et l'agrandissement de leur maison de-

vint l'objet commun de toutes leurs démarches ; ils donnèrent et reçurent alternativement les secours dont ils avaient besoin pour l'exécution de leurs plans, et les succès de chacun ajoutèrent à la considération et à l'importance de tous. Une famille si puissante et si ambitieuse devint un objet général de jalousie et de crainte ; pendant tout un siècle, toutes les forces, ainsi que la politique de l'Europe, eurent pour but de l'abaisser et de la traverser. Rien n'est plus propre à donner une idée frappante de l'ascendant que la maison d'Autriche avait pris en Europe et de la terreur qu'elle inspirait, que de considérer combien elle était encore formidable, lors même qu'après avoir épuisé ses forces par des efforts extraordinaires et excessifs, l'Espagne ne fut plus que l'ombre d'un grand nom, et que ses rois furent tombés dans un état de faiblesse et d'imbécillité. Les nations européennes avaient si souvent éprouvé la supériorité de ses forces, et avaient été si constamment occupées à se tenir en garde contre elle, que la crainte de cette puissance était devenue une espèce de sentiment habituel, dont l'influence se conservait encore quand les causes qui l'avaient fait naître ne subsistaient plus.

Tandis que la maison d'Autriche s'occupait avec tant de succès à étendre ses domaines, la France faisait peu d'acquisitions de territoire ; tous ses projets de conquêtes en Italie avaient échoué ; elle n'avait encore formé aucun établissement considérable dans le nouveau monde, et, après les efforts vigoureux et continus de quatre règnes successifs, les limites du royaume étaient à peu près telles que Louis XI les avait laissées. Mais, si les progrès de la France dans l'augmentation de son territoire n'étaient pas aussi rapides que ceux de la maison d'Autriche, ils étaient peut-être plus sûrs, par cela même qu'ils étaient moins brusques et moins sensibles. La conquête de Calais ôta aux Anglais le pouvoir de tenter des invasions en France sans s'exposer au plus grand danger, et délivra les Français de la crainte d'un ancien ennemi, qui jusqu'alors pouvait pénétrer en tout temps dans le royaume et retarder ou faire échouer l'exécution de leurs entreprises même les mieux concertées contre d'autres puissances. L'importante acquisition de Metz couvrait cette partie de leur frontière, qui auparavant était très

faible et la plus exposée à une insulte. Ainsi la France, dès le moment où elle obtint ces nouvelles sûretés contre les attaques du dehors a dû être regardée comme le plus puissant royaume de l'Europe. C'est en effet de tous les états du continent le plus heureusement situé, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Des extrémités de l'Artois jusqu'au fond des Pyrénées, et du canal Britannique jusqu'aux frontières de la Savoie et aux côtes de la Méditerranée, ses domaines sont contigus et ne se pénètrent avec ceux d'aucune autre puissance. Plusieurs des provinces les plus considérables, qui avaient été auparavant soumises à de grands vassaux de la couronne souvent en guerre avec leur suzerain, étaient alors accoutumées à reconnaître l'autorité du roi et à lui obéir; et, en devenant membres de la même monarchie, les habitants de ces provinces avaient pris les sentiments de la nation à laquelle ils s'étaient incorporés, et concouraient avec zèle à tout ce qui pouvait intéresser son honneur et sa puissance. L'autorité, le crédit dont on avait dépouillé les nobles, avait passé tout entier à la couronne. Le peuple, il est vrai, ne fut pas admis à partager leurs dépouilles; il n'obtint aucun privilége nouveau, il n'acquit pas une portion plus étendue dans la législation. Les rois de France, en travaillant à abaisser leurs grands vassaux, n'avaient pas consulté l'intérêt du peuple; ils n'avaient songé qu'à étendre leur prérogative; content de les avoir entièrement soumis à l'autorité de la couronne, ils s'embarrassaient peu de délivrer les communes de l'ancienne dépendance où les tenaient les nobles de qui elles relevaient.

Un monarque, à la tête d'un peuple ainsi uni au dedans et si fort contre les attaques du dehors, avait le droit de former de grandes entreprises et le pouvoir de les exécuter. Les guerres étrangères, qui avaient duré presque sans interruption depuis l'avénement de Charles VIII au trône, n'avaient pas seulement entretenu et fortifié l'esprit belliqueux de la nation, en habituant les troupes aux fatigues du service militaire et en les formant en même temps à l'obéissance; elles avaient encore ajouté à leur ardeur naturelle la force de la discipline. Une noblesse brave et active, qui se regardait comme oisive et inutile lorsqu'elle n'était pas en campagne, qui ne connaissait guère d'autres amusements que les

exercices et les jeux militaires, qui ne voyait d'autre route à la puissance, à la renommée ou à l'opulence que la guerre, ne pouvait pas souffrir que son souverain restât longtemps dans l'inaction. Le peuple, étranger aux arts de la paix, était toujours prêt à prendre les armes au premier signal de ses supérieurs; les dépenses commandées par de longues guerres, soutenues dans des pays éloignés, l'avaient accoutumé à supporter des impositions qui peuvent paraître légères en les comparant au poids énorme des taxes modernes, mais qu'on regardera comme exorbitantes si on les compare à celles qui étaient levées en France ou dans tout autre état de l'Europe avant le règne de Louis XI. Aussi les Français de toutes les classes étant également impatients d'exercer leur activité et en état de faire de grands efforts, les entreprises et les opérations de la France ne durent pas être moins formidables en Europe que celles de l'Espagne. Les avantages supérieurs de sa situation, la contiguité et la masse compacte de son territoire, l'état particulier de sa constitution politique, tout concourait à rendre ses entreprises encore plus alarmantes et plus décisives. Le roi exerçait une autorité absolue sur ses sujets; le peuple ne connaissait ni les occupations ni les habitudes qui donnent de l'éloignement ou de l'inaptitude pour la guerre; les nobles, quoique soumis au degré de subordination nécessaire dans un gouvernement régulier, conservaient encore la fierté et le courage, effet de leur ancienne indépendance. La vigueur propre aux temps de la féodalité s'était maintenue, mais sans l'anarchie qui en était la suite; et les rois de France pouvaient employer avec avantage l'ardeur belliqueuse que cette ancienne et singulière institution avait allumée et qu'elle entretenait encore, sans être exposés à aucun des dangers ou des inconvénients, inséparables de ce système de politique lorsqu'il était dans toute sa force.

Un royaume, dans l'état qu'on vient de décrire, est peut-être capable de plus grands efforts militaires que dans un période où la civilisation aurait fait plus de progrès; mais, quelque redoutable, quelque funeste même aux autres nations que pût être une semblable puissance, les guerres civiles qui s'élevèrent alors dans cette monarchie préservèrent l'Europe des suites

qu'elle en aurait pu craindre. Pendant la moitié d'un siècle, la France fut occupée et troublée par ces querelles intestines dont la religion fut le prétexte et dont l'ambition fut la cause, où les chefs des différentes factions déployèrent à l'envi de grands talents, mais où le gouvernement, sous une suite de règnes faibles, ne montra ni fermeté ni habileté. Ces troubles épuisèrent la force intérieure du royaume; l'esprit d'anarchie se répandit parmi les nobles, à qui la rébellion était aussi familière que la soumission aux lois leur était étrangère; il fallut ensuite un long intervalle, non seulement pour rendre à la nation quelque énergie, mais encore pour raffermir l'autorité du prince; et il s'écoula bien du temps avant que la France pût tourner toute son attention vers les affaires du dehors, et soutenir une guerre étrangère avec toutes ses ressources. Elle était encore bien loin de reprendre en Europe cet ascendant qu'elle a obtenu depuis l'administration du cardinal de Richelieu, et que la situation ainsi que l'étendue de ses domaines, la nature de son gouvernement, et le caractère de son peuple, la mettent en état de conserver.

Tandis que les états du continent étendaient leur pouvoir et leur influence, l'Angleterre, de son côté, travaillait avec le même succès à augmenter sa force intérieure et à perfectionner son gouvernement. Henri VIII, peut-être sans en avoir l'intention, mais certainement sans aucun plan fixe, poursuivit le projet d'abaisser la noblesse, dont la politique de son père Henri VII avait commencé l'exécution. L'orgueil et le caprice, qui dominaient dans son caractère, lui firent employer de préférence, dans l'administration des affaires publiques, des hommes nouveaux, parce qu'il les trouvait plus dociles ou moins scrupuleux; il leur confia l'autorité la plus étendue, et les éleva même aux places les plus distinguées par la dignité, ce qui ne pouvait manquer de blesser et de dégrader l'ancienne noblesse. En aliénant ou en faisant vendre les biens ecclésiastiques, dont le produit fut dissipé avec une profusion égale à la rapacité qui les avait envahis, et en accordant aux anciens propriétaires de terres le privilége de vendre leurs biens et d'en disposer par testament, il mit en circulation un fonds de richesses immenses, auparavant sans activité; par ce moyen il excita l'esprit

d'industrie et de commerce, et lui imprima un mouvement salutaire. La route du crédit et de l'opulence fut ouverte aux personnes de tous les états. L'accroissement subit et excessif de la masse d'argent, qu'occasionna en Espagne la découverte de l'Amérique, nuisit sensiblement à l'industrie nationale, au lieu que l'augmentation modérée de la masse des richesses qui circulaient en Angleterre y donna la vie au commerce, éveilla l'industrie de la nation, et l'encouragea à des entreprises utiles. En France, la couronne gagna ce que perdit la noblesse ; en Angleterre, les communes partagèrent avec le roi la dépouille des nobles : en acquérant des propriétés, elles acquirent en même temps du pouvoir et de la considération ; elles commencèrent à sentir leur propre importance ; elles accrurent par degrés leur influence dans le corps législatif ; et, sans qu'on prévît ni qu'elles prévissent peut-être elles-mêmes l'effet de leurs prétentions, elles obtinrent à la fin cette autorité puissante à laquelle la constitution britannique est redevable de son existence et devra la conservation de sa liberté.

En même temps que le gouvernement anglais avançait vers sa perfection, plusieurs circonstances concouraient à changer l'ancien système politique à l'égard des puissances étrangères, et à en introduire un autre plus avantageux à l'état. En rejetant la suprématie et la juridiction de la cour papale, le nation épargna des sommes considérables qu'on faisait passer tous les ans à Rome, soit pour des dispenses et des indulgences, soit pour subvenir aux frais des pèlerinages dans les pays étrangers[1], soit pour payer les annates, les premiers fruits et cent autres taxes que cette cour avide et artificieuse levait sur la crédulité des peuples. L'idée d'une juridiction différente de la puissance civile, et qui prétendait non seulement en être indépendante mais y être même supérieure, était une étrange ab-

1. La perte évidente que ces différentes dépenses occasionnaient à l'Angleterre doit avoir été très considérable. Les pèlerinages seuls étaient un objet de conséquence. En 1428, il y eut neuf cent seize personnes qui demandèrent des permissions pour aller visiter l'église de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne (Rymer, vol. X). En 1454, le nombre des pèlerins pour le même lieu monta à deux mille quatre cent soixante ; en 1545, il fut de deux mille cent. (Rymer, vol. XI.)

surdité en matière de gouvernement, bien propre à donner de l'inquiétude aux esprits faibles, et tendant directement à troubler la société ; cette hérésie politique fut entièrement abolie; le gouvernement devint plus simple à la fois et plus respectable lorsqu'il n'y eut plus de rang ni d'état qui exemptât quelques citoyens d'être cités aux mêmes tribunaux et jugés par les mêmes lois que tous les autres citoyens.

Les Anglais, en perdant Calais, furent chassés du continent. Les projets d'invasion en France devinrent alors aussi chimériques qu'ils avaient été auparavant nuisibles. Les vues des Anglais se renfermèrent, d'abord par nécessité, ensuite par choix, dans les limites de leur île. Cette fureur de conquête, qui pendant plusieurs siècles avait agité la nation et épuisé ses forces en guerres continuelles et infructueuses, se dissipa enfin. Ces esprits actifs, qui n'avaient jusqu'alors connu et suivi d'autre profession que la guerre, apprirent à chercher de l'occupation dans les arts de la paix, et l'état y gagna. La nation, affaiblie par ses fréquentes expéditions sur le continent, reprit de nouvelles forces ; et, lorsque des circonstances extraordinaires l'obligèrent dans la suite à prendre part à des guerres étrangères, la vigueur de ses efforts en fut d'autant plus grande que ces efforts n'étaient qu'accidentels et de courte durée.

Le même principe qui avait engagé les Anglais à adopter ce nouveau système relativement aux puissances du continent leur fit aussi changer leur plan de conduite à l'égard de l'Écosse, le seul état étranger qui, par sa situation locale, avait avec les Anglais une liaison assez intime pour exiger de leur part une attention continuelle. Ils renoncèrent à leur ancien système, c'est-à-dire au projet de conquérir ce royaume, parce que la nature du pays, jointe à la bravoure de ses robustes habitants, rendait ce projet sinon impraticable, au moins fort dangereux; il leur parut préférable de travailler à s'assurer en Écosse assez d'influence pour mettre l'Angleterre à l'abri de toute inquiétude de ce côté. La pauvreté nationale des Écossais et la violence de leurs factions rendaient l'exécution de ce plan facile pour un peuple si supérieur en force et en richesse. Leurs chefs les plus populaires furent séduits, les ministres et les favoris de la couronne furent corrompus, et l'on prit un ascendant si absolu

dans leurs conseils que les opérations de l'Écosse furent bientôt subordonnées en grande partie aux intérêts de l'Angleterre. Une sécurité si parfaite à l'égard des puissances étrangères, ajoutée aux avantages intérieurs dont l'Angleterre jouissait déjà, ne put manquer d'augmenter sa considération et son crédit. Le long règne d'Élisabeth, qui fut également distingué par la sagesse et la fermeté, accéléra les progrès de cette puissance, et l'éleva avec rapidité à ce degré de prépondérance qu'elle a conservé depuis parmi les états de l'Europe.

Pendant le période dans lequel la situation politique des grandes monarchies subit ces révolutions, il se fit aussi dans les états inférieurs des changements très importants ; ceux qui s'opérèrent à la cour de Rome sont les plus frappants, et ils ont eu les suites les plus sérieuses et les plus étendues.

J'ai exposé dans mon *Introduction* la naissance de cette juridiction spirituelle que les papes se sont arrogée comme vicaires de Jésus-Christ, et j'ai suivi les progrès de l'autorité qu'ils ont possédée comme princes temporels. Avant le règne de Charles-Quint, rien ne tendit à circonscrire ou à modérer leur puissance que la littérature et la philosophie, qui commençaient à se ranimer et à être cultivées. Les progrès de la science n'étaient pas encore bien considérables ; sa marche est toujours lente : il faut laisser écouler bien du temps avant que son influence s'étende sur le peuple et produise sur lui des effets sensibles. Peut-être que les lumières peuvent par degrés et après une longue succession d'années ébranler un système de fausse religion ; mais il n'y a pas d'exemple qu'elles en aient entièrement détruit un seul. Ce sont des instruments trop faibles pour démolir ces grands édifices que la superstition élève sur des fondements profonds, et qu'elle sait fortifier avec l'art le plus consommé.

Luther avait attaqué la suprématie du pape avec d'autres armes et avec une impétuosité plus formidable. Le temps et la forme de son attaque, et une foule de circonstances qui ont déjà été exposées, concoururent au succès de son entreprise. Le charme qui aveuglait les hommes depuis tant de siècles se dissipa tout à coup. L'esprit humain, qui, pendant si longtemps était resté aussi aveuglément soumis que s'il n'eût été formé que pour croire ce qu'on lui enseignait et pour faire ce qu'on lui

prescrivait, sortit soudainement de sa léthargie ; il voulut connaître avant de croire ; il sentit le poids de ses fers et brisa bientôt le joug qu'il avait porté jusqu'alors. Cette fermentation, cette inquiétude extraordinaire des esprits, qui, aperçue dans l'éloignement des temps, paraît inexplicable ou extravagante, était si générale qu'elle doit avoir été produite par des causes naturelles et d'une activité bien puissante. Les royaumes de Danemarck, de Suède, d'Angleterre et d'Écosse, et presque la moitié de l'Allemagne secouèrent le joug de la domination des papes, abolirent leur juridiction dans leurs domaines, et donnèrent force de loi à des formes de culte et à des systèmes de doctrine, non seulement indépendants de l'Église romaine, mais absolument opposés à ses dogmes.

Cet esprit d'innovation ne se borna pas aux peuples qui s'étaient révoltés ouvertement contre le pape : il se répandit dans toute l'Europe et éclata dans tous les pays avec différents degrés de violence. Il pénétra de bonne heure en France et y fit des progrès rapides. Le nombre de ceux qui embrassèrent les opinions des réformateurs y était si grand, leur zèle avait tant d'ardeur, et les talents de leurs chefs étaient si éminents, que bientôt ils osèrent disputer la supériorité à l'Église établie, et qu'ils furent quelquefois sur le point de remporter la victoire. Dans toutes les provinces d'Allemagne qui continuèrent à reconnaître la suprématie papale, ainsi que dans les Pays-Bas, la doctrine du protestantisme était enseignée secrètement et avait fait tant de prosélytes qu'ils étaient prêts à se révolter, et que la crainte seule de la sévérité du gouvernement les empêcha de suivre l'exemple de leurs voisins et de se rendre indépendants. En Espagne et en Italie la même disposition à secouer le joug se fit apercevoir. Plusieurs personnes distinguées par leur savoir et leurs talents attaquèrent avec tant de force et traitèrent avec tant de mépris les prétentions du pape à l'infaillibilité et au pouvoir suprême, qu'il fallut toute la vigilance du magistrat civil, tout l'appareil de l'autorité pontificale, et toute la rigueur du tribunal de l'inquisition pour réprimer et éteindre ces dispositions.

La défection de tant d'états riches et puissants porta un coup funeste à la grandeur et à la force du siége de Rome ; les pa-

pes, en perdant une partie de leurs domaines et de leurs revenus, eurent par là moins de récompenses à distribuer aux ecclésiastiques des différentes dominations, qui leur étaient attachés par des vœux d'obéissance aussi bien que par les liens de l'intérêt, et qu'ils employaient comme des instruments propres à établir ou à soutenir leurs usurpations dans toutes les parties de l'Europe. Ces mêmes contrées qui désavouaient alors la juridiction des papes étaient celles qui anciennement leur avaient été le plus dévouées. L'empire de la superstition diffère de toute autre espèce de domination ; son pouvoir est souvent plus grand et trouve une obéissance plus aveugle dans les pays éloignés du siége du gouvernement ; tandis que ceux qui en sont plus voisins sont aussi plus à portée d'apercevoir les impostures sur lesquelles il est fondé et les artifices dont on se sert pour le soutenir. Les vices ou les défauts personnels des papes, les erreurs et la corruption de leur administration, l'ambition, la vénalité et la fausseté qui régnaient à leurs cours, ne pouvaient échapper aux Italiens, et affaiblissaient nécessairement ce degré de respect qui fait naître la soumission. Mais, en Allemagne, en Angleterre et dans les pays plus éloignés de Rome, toutes ces choses étaient absolument ignorées, ou, n'étant connues que par tradition, elles ne produisaient que des impressions légères. La vénération pour la dignité papale augmentait donc en raison de la distance ; et cette considération, fortifiée par une ignorance grossière, rendait les peuples également crédules et obéissants. En suivant les progrès de la domination des papes, on voit que ce fut en Allemagne et dans les autres pays éloignés de l'Italie qu'ils tentèrent avec le plus de succès les entreprises les plus hardies ; qu'ils imposèrent les taxes les plus pesantes et qu'ils exercèrent les vexations les plus odieuses : de sorte que, pour estimer la somme de pouvoir que la cour de Rome a perdue par les suites de la réformation, il faut tenir compte non seulement du nombre, mais encore du caractère des peuples qui ont secoué le joug ; il faut considérer non seulement la grande étendue de territoire dont elle a été dépouillée, mais encore la soumission extraordinaire des sujets qu'elle a perdus.

Ce ne fut pas seulement par la défection de tant d'états et de

royaumes que la réformation contribua à diminuer la puissance des pontifes romains; elle les obligea de suivre un nouveau plan de conduite, même à l'égard des nations qui continuèrent de reconnaître leur juridiction; ils sentirent la nécessité de les gouverner avec plus de douceur et par des maximes nouvelles. La réformation leur apprit, par un exemple terrible, ce qu'ils semblaient avoir ignoré jusqu'alors, qu'on peut épuiser à la fin et pousser à bout la patience et la crédulité des hommes. Ils craignirent de faire un nouvel usage de leur autorité qui pût alarmer ou aigrir les sujets qui leur restaient et les exciter à la révolte; ils virent s'établir dans plusieurs contrées de l'Europe une église rivale, attentive à épier toutes les fautes qui leur échapperaient dans leur administration, et ardente à les relever. Ils savaient que les opinions opposées à leur puissance et à leurs usurpations n'étaient pas uniquement celles de leurs ennemis, mais qu'elles étaient répandues même parmi les peuples qui leur étaient encore attachés. D'après toutes ces considérations il n'était plus possible aux pontifes de Rome de conduire et de dominer leurs sectateurs comme ils l'avaient fait dans des temps de paix et de ténèbres, où la foi était aveugle et la soumission sans bornes; où les peuples, en troupeaux dociles, obéissaient sans résistance à la voix du pasteur. Depuis l'époque de la réformation, les papes ont gouverné par adresse et par intrigue plutôt que par autorité; le style de leurs décrets est resté le même, mais l'effet en a été bien différent. Ces bulles et ces interdits qui, avant la révolution, faisaient trembler les plus grands monarques, ont été depuis ce période méprisés par les plus petits princes. Ces décisions hardies, ces actes de juridiction qui, pendant plusieurs siècles, étaient non seulement reçus sans contradiction, mais encore révérés comme les arrêts d'un tribunal sacré, auraient été, après la révolte de Luther, méprisés par une partie de l'Europe, comme l'effet de la sottise et de l'arrogance, et détestés par l'autre partie, comme des excès d'impiété et d'injustice. Les papes ont été obligés dans leur administration de se conformer aux principes de leurs adhérents, et même d'avoir égard aux préjugés de leurs adversaires. Ils se hasardent rarement à s'arroger de nouveaux droits, ou même à défendre avec trop d'obstination leurs anciens pri-

viléges, de crainte d'irriter même leurs amis; et ils évitent avec soin toutes les démarches qui pourraient soulever l'indignation ou exciter la dérision de leurs ennemis. La politique de la cour de Rome est devenue circonspecte, timide et cauteleuse, autant qu'elle était autrefois téméraire et violente; et quoique les prétentions à l'infaillibilité, prétentions sur lesquelles repose toute l'autorité des papes, ne leur permettent pas de se désister jamais d'une juridiction qu'ils ont une fois réclamée et exercée, ils ont la prudence de laisser dans l'inaction plusieurs de leurs priviléges, de crainte que des tentatives hors de saison pour les faire revivre ne leur enlèvent le reste de pouvoir dont ils jouissent encore. Avant le XVI[e] siècle, il ne se formait aucune entreprise considérable dont les papes ne fussent les moteurs et les chefs: ils dirigeaient toutes les grandes alliances; ils étaient regardés comme les arbitres des affaires de la chrétienté; et la cour de Rome était le centre des intrigues et des négociations politiques. Mais depuis cette époque les plus grandes opérations ont été conduites sans l'intervention des papes, qui sont tombés presque au niveau des autres petits princes d'Italie; ils continuent de s'arroger la même étendue de juridiction spirituelle, mais ils n'osent pas l'exercer; et ils conservent à peine l'ombre de puissance temporelle qu'ils possédaient anciennement.

Quelque fatale que la réformation eût été à la puissance des papes, elle servit du moins à introduire dans l'Église romaine l'étude des lettres et de la morale. Les ecclésiastiques romains, animés par le désir d'égaler les réformateurs dans les talents qui avaient mérité à ceux-ci l'estime des hommes, par la nécessité d'acquérir les connaissances nécessaires pour se mettre en état de défendre leurs propres opinions ou de réfuter les objections de leurs adversaires, et par l'émulation naturelle entre deux Églises rivales, s'appliquèrent à l'étude des sciences utiles, et les cultivèrent avec tant d'assiduité et de succès, qu'ils parvinrent par degrés à se rendre aussi célèbres par leurs progrès dans la littérature qu'ils avaient été pendant longtemps signalés par leur ignorance. Le même principe occasionna une révolution non moins remarquable dans la conduite du clergé de l'Église romaine. Différentes causes, dont on a fait plus haut

l'énumération, avaient concouru à introduire parmi ces ecclésiastiques une irrégularité ou plutôt une dissolution de mœurs scandaleuse. Luther et ses adhérents commencèrent leur attaque contre l'Église de Rome par les invectives les plus violentes contre ce scandale; de sorte que, pour faire cesser ces déclamations, le clergé fut obligé de mettre dans sa conduite plus de décence et de réserve. Les réformateurs eux-mêmes se distinguaient non seulement par la pureté, mais encore par l'austérité de leurs mœurs, et ils avaient à cet égard une réputation si bien établie dans l'opinion publique que les ecclésiastiques romains auraient bientôt perdu toute espèce de crédit s'ils n'avaient pas tâché de se conformer, du moins en partie, à cet exemple. Ils savaient que toutes leurs actions trouveraient dans les protestants, que l'inimitié et la rivalité animaient également, des observateurs attentifs et sévères, à qui aucune de leurs fautes n'échapperait, qui les jugeraient sans indulgence, et les relèveraient sans ménagement. Cette considération rendit les ecclésiastiques très soigneux, non seulement d'éviter tous les excès qui pouvaient mériter le blâme, mais encore d'acquérir des vertus dignes d'estime et d'éloge. En Espagne et en Portugal, où la juridiction tyrannique de l'inquisition étouffa la doctrine protestante dès sa naissance, l'esprit du papisme a été invariable; la littérature y a fait peu de progrès, et le caractère des ecclésiastiques y est presque le même. Mais, dans les pays où les partisans des deux doctrines ont vécu les uns avec les autres, où ils ont entretenu entre eux une communication libre et suivie pour des objets de commerce ou de littérature, on voit clairement qu'il s'est opéré une grande révolution dans les idées comme dans la conduite des ecclésiastiques papistes. Les mœurs du haut clergé et des ecclésiastiques séculiers de France sont devenues d'une décence exemplaire, et plusieurs d'entre eux se sont distingués par des vertus et des talents qui peuvent honorer leur état.

L'influence de la réformation ne s'est pas fait sentir seulement parmi les membres inférieurs de l'Église romaine; elle s'est étendue jusqu'au siége de Rome, jusqu'aux souverains pontifes eux-mêmes. Dans un temps où la puissance de ces pontifes et la vénération des peuples pour leur caractère n'a-

vaient point de bornes, où ils n'avaient point d'adversaires attentifs à observer leurs mœurs et ardents à les relever, on avait vu des papes outrager la décence et la morale même, sans que la voix publique osât s'élever contre eux ; mais ces mêmes excès seraient aujourd'hui censurés avec la plus grande sévérité et exciteraient l'horreur et l'indignation universelle. Au lieu de chercher à imiter l'élégance et l'éclat des cours des princes temporels et à les surpasser en licence, les papes se sont attachés à prendre des mœurs austères et assorties au caractère sacerdotal. La chaire de Saint-Pierre n'a été, depuis deux siècles, souillée par aucun pontife qui ressemblât à l'infâme Alexandre VI ou à plusieurs de ses prédécesseurs, qui ont déshonoré par leurs vices la religion et la nature humaine. Dans cette longue succession de papes, on a vu régner à la cour de Rome une décence et une gravité de mœurs inconnues dans les siècles précédents. Plusieurs d'entre ces pontifes ont été recommandables par les vertus convenables à leur état, et quelques-uns ont fait, par leur bienfaisance, leur modération et leur goût pour les lettres, une sorte de réparation à l'humanité pour les crimes et les vices de leurs devanciers. Ainsi les avantages qu'a produits la réformation ont été plus étendus qu'on ne le croirait en ne portant sur cet objet qu'un coup d'œil superficiel ; cette grande révolution dans l'Église chrétienne a servi, en grande partie, à épurer les mœurs, à répandre le goût de l'étude et à inspirer l'amour de l'humanité. L'histoire a conservé la mémoire d'un si grand nombre d'événements révoltants occasionnés par des querelles religieuses, qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment agréable en voyant sortir quelques effets utiles et salutaires d'une source qui a produit tant d'horribles calamités.

La république de Venise, qui, au commencement du XVIe siècle, avait paru si formidable que presque tous les potentats de l'Europe s'étaient ligués pour concourir à sa destruction, voyait de jour en jour s'affaiblir sa splendeur et sa puissance. Elle perdit non seulement une grande partie de son territoire par la guerre qu'occasionna la ligue de Cambrai ; ses revenus et ses ressources avaient été encore épuisés par les efforts extraordinaires et prolongés qu'elle avait été obligée de faire pour se

défendre : et d'ailleurs le commerce, qui avait été la source de sa richesse et de sa puissance, commençait à décroître, sans laisser l'espérance de le relever jamais. Toutes les conséquences funestes qui devaient résulter pour la république de la découverte d'un passage aux Indes Orientales par le cap de Bonne-Espérance, n'échappèrent pas à la sagacité du sénat de Venise; mais en les prévoyant il ne put les prévenir. Dans la vue d'empêcher les Portugais de former des établissements dans les Indes, non seulement la république souleva les soudans d'Égypte et les empereurs ottomans contre ces dangereux aventuriers, elle[1] fournit même en secret du secours aux infidèles pour favoriser leur entreprise; mais tous ces efforts furent sans succès. L'activité et la valeur des Portugais surmontèrent tous les obstacles; ils s'établirent solidement dans les fertiles contrées de l'Inde, et y acquirent, avec de vastes territoires, un crédit encore plus étendu. Lisbonne devint, à la place de Venise, le marché des précieuses productions de l'Orient. Les Vénitiens, après avoir exercé pendant une longue suite d'années le monopole de ce riche trafic, s'en virent tout à coup presque entièrement exclus. Les découvertes des Espagnols dans le monde occidental ne furent pas moins funestes aux branches inférieures du commerce de Venise. Les défauts primitifs de la constitution de cette république, défauts qui ont été observés plus haut, n'avaient point été corrigés, et les désavantages qu'elle avait à vaincre dans toutes les grandes entreprises qu'elle formait, loin de diminuer, augmentaient tous les jours. Les sources d'où elle avait tiré ses trésors et sa puissance se trouvant épuisées, l'état perdit de sa force intérieure, et ses opérations au dehors furent par conséquent moins formidables. Longtemps avant le milieu du XVI[e] siècle, Venise avait cessé d'être une des principales puissances de l'Europe, et n'était plus qu'un état subalterne; mais, comme le sénat eut l'adresse de cacher sous une apparence de prudence et de précaution cette diminution de pouvoir; comme il ne fit aucune tentative téméraire qui pût manifester son impuissance; comme les signes de la décadence politique d'un état ne se remarquent

1. Freher., *Script. Rer. Germanic.*, vol. II, p. 529.

que lentement, et sont rarement assez tôt aperçus par les états voisins pour occasionner un changement soudain dans leur conduite à son égard, Venise continua longtemps d'être considérée et respectée. On la traitait encore, non selon sa situation actuelle, mais selon le rang qu'elle avait tenu autrefois. Charles-Quint et les rois de France ses rivaux sollicitaient avec empressement dans toutes leurs entreprises l'assistance de cette république ; et jusqu'à la fin du même siècle, elle fut non seulement un objet d'attention, mais encore un des centres principaux des négociations et des intrigues politiques.

L'autorité que le premier Côme de Médicis et Laurent son petit-fils s'étaient acquise dans la république de Florence par leur magnificence et leurs talents inspira à leurs descendants l'ambition d'usurper la souveraineté de leur patrie, et en même temps leur en fraya le chemin. Charles ayant placé Alexandre de Médicis à la tête de la république, les intérêts et le pouvoir de cette famille se trouvèrent fortifiés du poids et du crédit de la protection impériale. Côme, son successeur, surnommé le Grand, sut profiter de ces avantages ; il établit son autorité suprême sur les ruines de l'ancienne constitution républicaine, et la transmit à ses descendants avec le titre de grands ducs de Toscane ; leurs domaines furent composés des territoires qui avaient appartenu aux trois républiques de Florence, Pise et Sienne, et ils formèrent un des états les plus respectables de l'Italie.

Les ducs de Savoie, au commencement du XVI[e] siècle, possédaient des territoires qui n'étaient considérables ni par leur étendue ni par leur importance ; les Français, en ayant pris une partie, obligèrent le duc régnant à chercher un asile dans la forteresse de Nice, où il resta renfermé pendant plusieurs années, tandis que son fils, le prince de Piémont, s'occupait à améliorer sa fortune, en servant, comme volontaire, dans les armées d'Espagne. Le traité de Cateau-Cambresis lui rendit ses états paternels. Ces états étaient environnés de tous côtés par de puissants voisins, dont les ducs de Savoie devaient observer avec la plus grande attention tous les mouvements, non seulement pour éviter le danger d'être surpris ou accablés par quelqu'un d'entre eux, mais encore pour être en état de choi-

sir avec discernement le parti qu'il leur convient de prendre dans les querelles où il leur est impossible de ne pas s'engager. Cetto situation singulière semble avoir eu une grande influence sur le caractère des ducs de Savoie. La nécessité où ils se sont trouvés de veiller sans cesse autour d'eux, de tenir tendus tous les ressorts de leur puissance et de rester dans une activité continuelle, en a fait, de tous les princes connus dans l'histoire, ceux qui ont montré le plus de sagacité pour démêler leurs véritables intérêts, le plus de fermeté dans leurs résolutions, et le plus d'adresse à profiter de toutes les circonstances. Ces princes ont su, par des acquisitions successives, étendre leur domaine et augmenter leur puissance ; aspirant à la fin au titre de roi, ils l'ont obtenu il y a environ un demi-siècle, et ils occupent aujourd'hui un rang distingué parmi les souverains de l'Europe.

Les territoires qui forment la république des Provinces-Unies étaient confondus, pendant la première partie du xvi[e] siècle, parmi les nombreuses provinces soumises à la maison d'Autriche; c'était un objet si peu considérable qu'à peine s'est-il présenté une seule occasion d'en parler dans tout le période actif qui fait le sujet de cette histoire; mais, bientôt après le traité de Cateau-Cambresis, les maximes violentes et superstitieuses de l'administration de Philippe ayant été mises en pratique avec une rigueur impitoyable par le duc d'Albe, soulevèrent à tel point les peuples libres des Pays-Bas qu'ils secouèrent le joug espagnol, et rétablirent les lois et la liberté dont ils jouissaient anciennement; ils les défendirent avec un zèle infatigable, qui, après avoir occupé les armes d'Espagne pendant un demi-siècle, épuisa les forces et flétrit la gloire de cette monarchie, et ils contraignirent à la fin leurs anciens maîtres à les reconnaître et à les traiter comme une nation libre et indépendante. Cet état, fondé sur la liberté, se soutenant par l'industrie et l'économie, augmentait sa réputation dans le temps même qu'il luttait pour son existence; mais, lorsque la paix et la sécurité lui eurent permis d'agrandir ses vues et d'étendre son commerce, il devint une des puissances les plus respectables et les plus entreprenantes de l'Europe.

Les événements qui appartiennent aux royaumes du nord

de l'Europe ont tenu peu de place dans le cours de cette histoire.

La Russie était encore ensevelie dans la barbarie et l'obscurité, d'où elle n'a été tirée que vers le commencement du siècle présent, par le génie créateur de Pierre le Grand, qui a fait connaître et redouter son pays au reste de l'Europe.

Le Danemarck et la Suède subirent, pendant le règne de Charles-Quint, de grandes révolutions dans la constitution civile et ecclésiastique de leur gouvernement. En Danemarck, un tyran fut détrôné et chassé du royaume, et un nouveau prince fut appelé au trône par la voix du peuple. On vit en Suède un peuple belliqueux excité à prendre les armes par la cruauté et la tyrannie, secouer le joug des Danois, et conférer la dignité royale à son libérateur Gustave Ériscon, qui avait toutes les vertus d'un héros et d'un citoyen.

Le Danemarck, épuisé par des guerres étrangères, affaibli par les dissensions qui s'étaient élevées entre le roi et les nobles, s'est trouvé incapable de faire les efforts nécessaires pour recouvrer l'ascendant qu'il a eu longtemps dans le nord de l'Europe.

La Suède n'a pas plutôt été délivrée d'une domination étrangère qu'elle a commencé à réparer ses forces, et en peu de temps elle a acquis une telle énergie dans sa constitution intérieure qu'elle est devenue le premier état du nord. Dès le commencement du XVII^e^ siècle, elle s'est élevée à un des premiers rangs parmi les puissances de l'Europe, et elle a eu la principale part dans la formation et la conduite de cette puissante ligue qui a protégé non seulement la religion protestante, mais encore la liberté de l'Allemagne, contre la superstition et l'ambition de la maison d'Autriche.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'HISTOIRE DE CHARLES-QUINT.

B.

D.

E.

G.

H.

I.

J.

L.

N.

FIN DE LA TABLE DE L'HISTOIRE DE CHARLES-QUINT.

TABLE ANALYTIQUE

DE L'HISTOIRE DE CHARLES-QUINT.

TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME,

TOME DEUXIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

LIVRE ONZIÈME.

LIVRE DOUZIÈME.